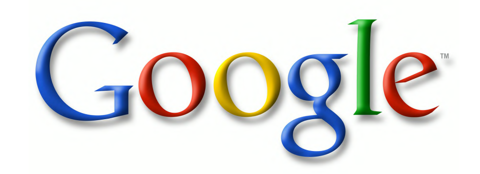
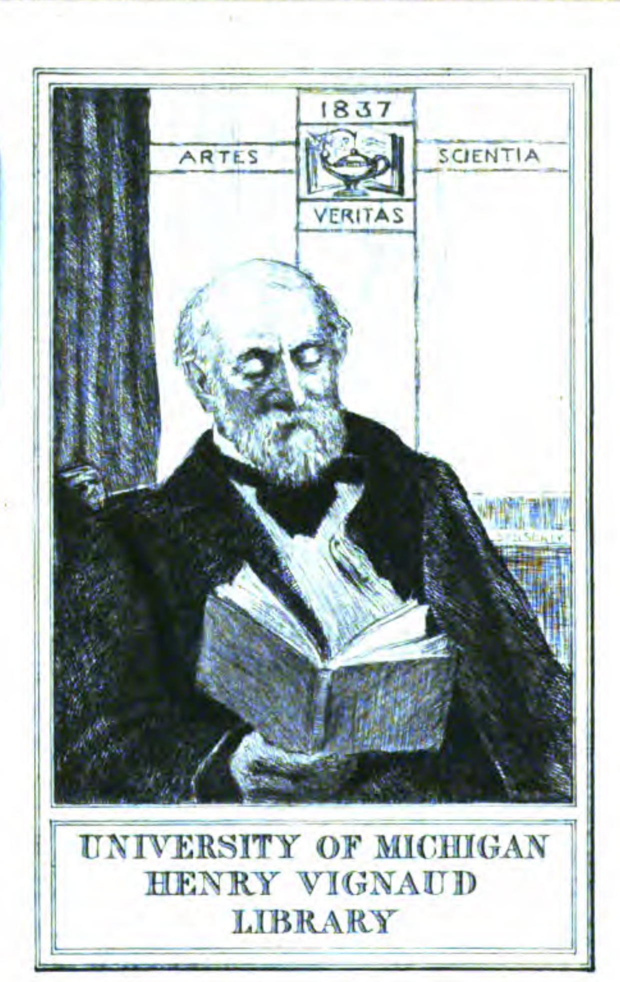





1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

HISTOIRE

DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

DES

PROVINCES-UNIES

Corbeil, typogr. et stéréot. de Crété.

HISTOIRE

DE LA

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

DES

PROVINCES-UNIES

PAR

J. LOTHROP MOTLEY

TRADUCTION NOUVELLE

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

PAR

M. GUIZOT

TOME DEUXIÈME



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS

1859

Vignaud Lib.

HISTOIRE

DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

DES

PROVINCES-UNIES

CHAPITRE IV.

Lettre adressée à Philippe par le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Horn. — Querelle d'Egmont avec le duc d'Aerschot et le comte d'Aremberg. — Réponse du roi aux seigneurs. — Ses instructions à la duchesse. — Egmont refuse au roi de se rendre en Espagne. — Seconde lettre des trois seigneurs. — Mission d'Armenteros. — Lettre du duc d'Albe. — Lettres secrètes de Granvelle à Philippe. — Il envoie au roi ses soupçons et ses instructions. — Il se plaint du peu de zèle que mettent le marquis de Berghen et le comte de Montigny à servir la cause de l'inquisition. — Il affirme que la présence du roi dans les Provinces devient nécessaire. — Correspondance de Lazare Schwendi. — La crise devient imminente. — Granvelle désire se retirer. — Banquet de Gaspard Schetz. — On invente la livrée des « sotelets. » — Correspondance de la Duchesse et du Cardinal avec Philippe à ce sujet. — Les trois seigneurs se retirent du conseil d'État. — Le roi demande au duc d'Albe son avis sur le rappel de Granvelle. — Duplicité de Philippe. — Son billet secret au Cardinal. — Ses lettres à diverses autres personnes. — Granvelle quitte les Pays-Bas. — On ne sait à quelle cause attribuer son départ. — Plaisante conduite de Brederode et de Hoogstraaten. — Granvelle avance les mensonges les plus impudents dans sa correspondance au sujet de son rappel. — Tout le monde est trompé. — Le Cardinal lui-même est mystifié par le roi. — Granvelle dans la retraite. — C'est un épicurien. — Dans les Provinces on

craint son retour. — La joie causée par son départ est universelle. — La Duchesse parle mal du Cardinal à Philippe. — Hypocrisie de ses lettres au Cardinal. — Mascarade chez le comte de Mansfeld. — Conseils de Chantonnay à son frère. — Tableau général de l'administration de Granvelle. — Appréciation de son caractère.

Le 11 mars 1563, Guillaume d'Orange, Horn et Egmont adressèrent en commun au roi une lettre très-remarquable (1). Ils se décidaient, disaient-ils, à ne plus garder le silence ; une plus longue réserve pourrait amener la ruine du gouvernement de Sa Majesté. Ils espéraient que le roi accueillerait avec bienveillance cette communication qui était parfaitement libre, désintéressée et impartiale. Après avoir scrupuleusement examiné la nature et l'étendue du pouvoir du cardinal de Granvelle, les principaux personnages des Provinces en étaient venus à conclure que tout était entre ses mains. Cette conviction était, ajoutaient-ils, tellement enracinée dans le cœur de tous les sujets de Sa Majesté, et en particulier dans le leur, qu'on ne pourrait l'en arracher tant que le cardinal resterait au pouvoir. En conséquence, ils conjuraient le roi de songer à la nécessité de porter remède à un si grand mal. Granvelle était odieux à la nation ; aussi longtemps que le gouvernement lui serait confié, le roi ne pourrait espérer le succès. Un imminent danger avait seul pu décider les signataires de cette lettre à parler si vivement à Sa Majesté. Mais on ne pouvait plus ni dissimuler ni attendre. Ils suppliaient donc le roi de les croire en cette occurrence, si jamais il avait eu confiance en eux pour des questions importantes. Par là Sa Majesté éviterait de grands malheurs. Beaucoup de grands seigneurs et de personnages importants avaient

(1) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 35-39.

cru nécessaire d'avertir le roi, afin qu'il pût prévenir la ruine de son peuple. Ses affaires pourraient encore se relever, si Sa Majesté consentait, comme on l'espérait, à cesser de mécontenter toute une nation pour satisfaire un seul individu. Le prince d'Orange et ses amis demandaient au roi la permission de se retirer du conseil d'État; ils n'étaient guidés ni par l'ambition ni par l'espoir de s'enrichir. Mais ni leur bonne renommée ni les véritables intérêts du roi ne leur permettaient d'agir de concert avec le cardinal. Ils déclaraient qu'ils étaient les fidèles sujets du roi et de l'Église catholique. Sans le zèle des seigneurs, de la noblesse et de quelques autres hommes bien pensants, les Provinces se seraient déjà soulevées; car le peuple avait beaucoup souffert, et le genre de vie que menait le cardinal mécontentait autant le pays que son pouvoir tyrannique. En finissant, les signataires de la lettre demandaient au roi de ne point leur imputer de blâme, s'il négligeait cet avertissement, et s'en repentait ensuite. Cette pièce remarquable était signée « Guillaume de Nassau, Lamoral d'Egmont, et Philippe de Montmorency (comte de Horn). » Elle fut envoyée à Charles de Tisnacq (1), gentilhomme belge, chargé à Madrid des intérêts des Pays-Bas, et qui avait des relations d'amitié avec le comte d'Egmont. Mais il n'y avait pas moyen de cacher l'envoi de cette lettre à celui qu'elle concernait le plus. Le cardinal écrivit au roi, la veille du jour où elle fut rédigée et bien longtemps avant l'expédition, pour lui annoncer qu'elle lui arriverait, et lui apprendre dans quel sens il fallait y répondre (2). Presque tous les nobles et les gouverneurs

(1) Strada, t. III, p. 126.
(2) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 11-21.

avaient adhéré au contenu de cette pièce, sauf le duc d'Aerschot, le comte d'Aremberg et le baron de Berlaymont. Le duc et le comte avaient refusé de se joindre la ligue, et de violentes scènes avaient eu lieu à ce sujet entre eux et les chefs de l'opposition. Un jour que le comte d'Egmont était allé chasser à Beaumont, maison de campagne du duc d'Aerschot, il avait pressé celui-ci de se joindre à la démarche qu'on allait faire contre le cardinal, et l'en avait sollicité avec l'imprudente rudesse qui lui était habituelle. D'une nature orgueilleuse et irascible, le duc en fut vivement blessé. Il répondit au comte d'Egmont qu'il voulait bien être son ami, mais qu'il ne le souffrirait point pour maître. Il ajouta qu'il ne prendrait point part à une ligue contre le cardinal qui ne lui avait jamais donné de motifs de le haïr. Il n'avait nul goût à dicter au roi le choix de ses ministres : Sa Majesté avait toute raison de les prendre suivant son bon plaisir. Le duc finit en disant qu'il ne tenait nullement à être l'ami des seigneurs en question, qu'il avait autant de gentilshommes attachés à ses intérêts, autant de crédit et d'influence que le premier d'entre eux, et qu'il ne voulait recevoir d'eux la loi en aucune manière. La conversation se changea en querelle, et les deux gentilshommes en seraient bientôt venus aux mains, si MM. d'Aremberg et de Robles ne s'étaient interposés. La duchesse de Parme, en racontant au roi cette scène, ajoutait qu'on s'était attendu à un duel entre ces seigneurs, mais qu'ils s'étaient réconciliés (1). Le duc d'Aerschot continua par la suite « à se maintenir en parfaite intelligence avec les nobles »

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 5, 11-21. — *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 241, 242. Strada, t. III, p. 124.

tout en se liant plus intimement avec le cardinal (1).

Les auteurs de cette lettre furent extrêmement mécontents de la publicité prématurée qu'elle avait reçue. Le prince d'Orange avait en vain pressé le comte d'Aremberg de se joindre à la ligue, et sur son refus, il l'avait violemment blâmé (2). En présence de la régente, le comte d'Egmont accusa ouvertement d'Aremberg d'avoir divulgué le secret qui lui avait été confié. Le comte repoussa avec hauteur cette accusation, et déclara qu'il n'en avait ouvert la bouche à qui que ce fût; mais il ajouta que cela n'aurait pas eu la moindre utilité, puisque le comte et ses amis se vantaient tout haut de ce qu'ils allaient faire. Egmont répéta son allégation. D'Aremberg mit la main sur son épée, et, dénonçant comme de vils menteurs tous ceux qui osaient ainsi parler de lui, il offrit de vider à l'instant la querelle. On eut beaucoup de peine à les séparer (3).

Rude dans sa conduite et intempérant dans son langage, Egmont était plus propre à combattre sur un champ de bataille qu'à se montrer habile dans une lutte politique où il fallait déployer autant de prudence et de pénétration que de courage. Jamais il n'avait été plus libéral qu'à cette époque. Plein de haine pour Granvelle, et décidé à le renverser, il fréquentait toutes les classes de la société, cherchait à acquérir de la popularité dans la bourgeoisie, et discourait de la façon la plus imprudente sur la nécessité de s'unir pour la cause de la liberté et du bonheur national (4). La régente rappor-

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 11-21.
(2) *Ibid.*, p. 18, 19.
(3) Strada, t. III, p. 126. *Corresp. de Philippe II*, t I, p 248.
(4) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 248.

tait fidèlement au roi tout ce qui lui revenait à ce sujet, et elle exprimait son étonnement de la marche que suivait Egmont, car elle avait, disait-elle, toujours regardé le comte comme fidèlement attaché au service de Sa Majesté (1).

Berlaymont était, avec le duc d'Aerschot et le comte d'Aremberg, le seul noble de quelque importance qui eût refusé son approbation à la lettre du 11 mars : il s'efforçait de « nager entre deux eaux, » et, comme cela arrive souvent en pareil cas, il réussissait mal à se maintenir à flot. Il n'avait pas voulu se joindre à la ligue, mais il s'était éloigné de Granvelle. Les seigneurs lui avaient fait espérer que son fils serait nommé évêque de Liége, et pendant un an il avait cessé de rendre visite au cardinal, et ne lui avait jamais adressé la parole dans le grand Conseil (2). En racontant ces détails au roi, Granvelle ajoutait qu'en « voulant ainsi ménager les deux partis contraires, Berlaymont se discréditait aux yeux de tous (3). »

La lettre du prince d'Orange et de ses amis se bornait à établir franchement et avec modération un fait incontestable : il fallait cependant de la hardiesse pour se décider à y mettre son nom. Le ministre semblait tout-puissant, et il était évident que le roi avait résolu de mettre en pratique le pouvoir absolu, en politique comme en religion. Aussi, en dépit de l'approbation presque universelle qu'on accordait au contenu de la lettre, se trouva-t-il peu de seigneurs disposés à signer un document qui pouvait les faire monter sur l'échafaud. Montigny et Berghen eux-mêmes, après s'être exclusive-

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 248.
(2) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 11-21.
(3) *Ibid.*

ment employés au triomphe de la cabale, si on peut employer ce mot, refusèrent de signer la lettre (1). Egmont et Horn étaient pleins d'audace, mais ils n'étaient pas assez clairvoyants pour comprendre toute l'importance de leurs actes. Les ennemis du prince d'Orange l'avaient souvent accusé de timidité, mais nul ne mettait en doute la grande pénétration avec laquelle il jugeait les hommes et les choses. Sa clairvoyance politique lui permettait de mesurer la profondeur du précipice dont il s'approchait résolûment, tandis que ses adhérents n'entrevoyaient qu'à peine les bords de l'abîme. Sa tranquille nature ne lui permettait pas de prendre, dans un moment de colère, un parti important que plus tard il serait amené à regretter. Ce fut donc de sang-froid et volontairement qu'il entra en guerre ouverte contre l'homme le plus puissant et le plus dangereux de toute l'Espagne, et qu'il encourut le ressentiment d'un roi qui ne pardonna jamais.

Le 6 juin, Philippe II répondit à la lettre des trois seigneurs. Sa réponse était courte (2) : il les remerciait du zèle et de l'affection qui les avaient portés à lui envoyer cette pièce. Mais il ajoutait qu'ils feraient mieux de se rendre à Madrid, les uns ou les autres, pour conférer avec lui à ce sujet : ils n'avaient point donné au roi de motif suffisant pour qu'il crût devoir se conformer à leurs conseils. D'ailleurs mieux valait traiter de vive voix des questions aussi délicates. Peut-être en les écoutant pourrait-il prendre un parti, « car, » disait-il en terminant, « ce « n'est pas ma coutume de grever aucun de mes minis- « tres sans cause (3). »

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 2.
(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 41, 42.
(3) *Ibid.*

C'était là une belle phrase et rien de plus. Il ne s'agissait nullement « de grever le ministre. » La lettre des trois nobles était fort simple. Elle contenait un fait et ses conséquences. Le cardinal était odieux à toute la nation. Il ne pouvait continuer à exercer le pouvoir, sans exciter d'effroyables désastres au sein des Provinces. C'était une vérité incontestable. Lui-même, il le déclarait dans ses lettres particulières. « On dit, » écrivait Granvelle à Philippe, « que grands, nobles et peuple se déclarent tous « contre moi ; et je ne n'en étonne pas, depuis que pour « consolider leur ligue ils les ont tous sollicités les uns « après les autres (1). » Les raisons que donnait le cardinal de cette grande impopularité (car il ne cherchait nullement à la nier) ne pouvaient combattre le fond de la lettre des seigneurs. Mais le roi n'était pas capable de se former à lui seul un avis. Il savait parfaitement que le cardinal était détesté, parce qu'il était la personnification volontaire de la politique royale. Il fallait donc abandonner cette politique ou soutenir son ministre. Le roi ne pouvait se résoudre ni à l'un ni à l'autre de ces partis. On lui avait fourni quelques belles périodes pleines d'une fausse magnanimité. Ce fut sa première réponse sur un sujet qui, suivant l'expression des signataires de la lettre, « n'admettait ni retard ni dissimulation. » Enlever à Philippe la dissimulation et le retard, c'était le priver de tout, lui ôter les deux armes qu'il mania durant toute une longue vie. Là se bornaient ses ressources intellectuelles. Comment croire qu'il pût y renoncer dans une circonstance aussi difficile?

En même temps qu'il envoyait sa réponse aux nobles,

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, t. 11-21.

Philippe II écrivait à la régente. Il lui apprenait qu'il avait reçu des trois seigneurs une importante communication, mais lui ordonnait d'ignorer la chose jusqu'à ce qu'Egmont lui en parlât. Il ajoutait que, bien qu'il eût invité les nobles à se rendre à Madrid, sans spécifier lequel il désirait voir, son choix tombait en réalité sur le comte d'Egmont qui semblait le plus traitable des trois. Le roi ajoutait que, par là, il voulait diviser les seigneurs et *gagner du temps* (1).

Philippe n'avait certainement pas besoin de dire à sa sœur qu'il voulait gagner du temps. C'était toujours sa ressource, comme si les événements pouvaient s'arrêter dans leur marche tandis qu'il méditait dans son cabinet. Il était d'ailleurs puéril de recommander à sa sœur d'affecter l'ignorance sur un sujet qui avait causé de violentes discussions en sa présence, et pour lequel on en était presque venu à tirer l'épée devant elle. Abandonné à ses propres ressources, le roi était dénué de toute habileté comme homme d'État. Granvelle chargeait Philippe II ou Marguerite de Parme de transmettre au monde ses questions et ses réponses, mais il ne trouvait pas nécessaire de diriger leur correspondance particulière. Dans le but de diviser plus complétement ses adversaires, le roi écrivit de sa propre main un billet au comte d'Egmont, où il lui exprimait son désir de le voir se rendre en Espagne, afin qu'ils pussent conférer ensemble sur toute la question (2).

Ces lettres furent loin, on peut le croire, d'apaiser l'animosité générale. Le mécontentement de tous ceux

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 251.
(2) Strada, t. III, p. 127. Hopper, *Rec. et Mém.*, p. 33. Hoofdt, t. II, p. 42, 43.

qui avaient écrit ou approuvé la lettre du 11 mars, s'en accrut considérablement. En réalité, cette réponse n'en était pas une. « C'est une réponse froide et détestable, » écrivait Louis de Nassau. « Il est aisé de voir que la lettre « part de la forge du cardinal. En somme, si les sei« gneurs se laissent gouverner par un seul homme, c'est « une triste besogne. J'espère de tout mon cœur que « son pouvoir sera bientôt mis à bas. » « Mais, » ajoute-t-il, » les seigneurs savent à quoi s'en tenir, car ils n'ont « pas en ce personnage écarlate plus de confiance qu'il « n'en mérite (1). »

Le lecteur a déjà vu que la lettre était en effet sortie de la « forge du cardinal, » puisque Granvelle avait appris à son maître comment il devait répondre aux seigneurs, avant qu'il eût reçu leur communication.

La duchesse écrivit immédiatement à son frère, pour l'informer que le comte d'Egmont se montrait assez disposé à se rendre en Espagne, mais qu'il voulait d'abord consulter le prince d'Orange et le comte de Horn (2). Puis elle avait appris que ces trois seigneurs voulaient avoir l'avis de tous ceux qui avaient approuvé leur lettre. La duchesse avait en vain tenté d'empêcher cette réunion, mais forcée de reconnaître qu'elle aurait lieu, lors même qu'on l'interdirait, elle avait permis qu'on choisît Bruxelles pour s'y rassembler : il lui était plus facile de savoir ce qui se passait qu'en aucune autre ville. Elle ajoutait qu'elle enverrait prochainement à Madrid son secrétaire Armenteros, pour rendre au roi un compte exact de ce qui se passait (3).

(1) Groen Van Prinsterer, *Archives*, etc., t. I, p. 164, 165.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 255-259.
(3) *Ibid.*

Peu de temps après, Egmont écrivit à Philippe qu'il lui était impossible de se rendre en Espagne, uniquement pour conférer avec Sa Majesté au sujet du cardinal. Il ajoutait qu'il était prêt à entreprendre le voyage, si le roi désirait sa présence pour quelque autre objet. La régente reçut la même déclaration formelle des chevaliers de la Toison qui avaient approuvé la lettre du 11 mars, Montigny, Berghen, Meghen, Mansfeldt, de Ligne, Hoogstraaten, Guillaume d'Orange, Egmont et Horn. Le prince d'Orange lui annonça, au nom de tous ces seigneurs, qu'ils trouvaient indigne de leur réputation et nuisible pour le service de S. M., d'entreprendre un voyage si long et si pénible dans le seul but d'accuser le cardinal. Pour tout autre motif, ils étaient prêts à partir immédiatement pour l'Espagne. La régente exprima son regret de leur résolution. Le prince lui affirma que, dans toutes leurs démarches, ils avaient été guidés, non par un sentiment de haine contre Granvelle, mais par leur désir de servir le roi. C'était au souverain à décider de la marche qu'il voulait suivre (1).

Quatre jours après leur entrevue avec la régente, le prince d'Orange, Egmont et Horn adressèrent une seconde lettre au roi (2). Ils lui apprenaient qu'ils avaient pris l'avis de tous ceux avec l'approbation desquels leur première lettre avait été écrite. Quant au voyage de l'un d'eux en Espagne, ils ne jugeaient pas prudent qu'aucun seigneur quittât le pays dans l'état actuel des affaires. Ils n'y voyaient pas de nécessité. Ils refusaient de se rendre à Madrid pour faire le procès du cardinal. Ils avaient

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 259.
(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 42-47.

pensé que leur première communication, simple et brève comme elle l'était, pouvait suffire à engager Sa Majesté à employer ce personnage en d'autres lieux où ses talents seraient mieux appréciés. Quant à « grever le cardinal, » personne n'y songeait : on voulait seulement le délivrer d'un emploi qui, entre ses mains, amènerait sûrement des désastres. Et, quant à ce qu'on leur reprochait de n'avoir fait mention d'aucune cause spéciale de mécontentement, ils affirmaient que ce n'était pas faute d'en avoir bon nombre à faire connaître. Ils n'avaient rien précisé, parce qu'ils croyaient que Sa Majesté ajouterait foi à leur parole sans plus ample témoignage, et se souviendrait de leurs services passés et de leur fidélité. Ils ne voulaient nullement s'ériger en accusateurs publics. Si Sa Majesté voulait recueillir des preuves plus détaillées, la chose était facile. Mieux valait les demander à d'autres qu'à eux ; Sa Majesté pourrait aisément s'assurer que le mécontentement universel avait un juste fondement. Ils renouvelaient leur demande de se retirer du conseil d'État, afin de ne pas se trouver responsables des fautes d'autrui. Ils croyaient que la controverse entre eux et le cardinal Granvelle, au sein du conseil d'État, ne produisait aucun bon résultat pour les affaires de Sa Majesté, et ils préféraient lui céder la place. En finissant, ils disaient : « Nous conjurons le roi d'excu-« ser la grande simplicité de ces lettres, d'autant que « nous ne sommes point de nature grans orateurs ou « harangueurs, et plus accoutuméz à bien faire que à bien « dire, comme aussy, il est mieulx séant à gens de « notre qualité (1) »

(1) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 42-47.

Le 4 août, le comte de Horn adressa également au roi une lettre particulière, écrite dans le même esprit que la pièce dont nous venons de parler. Il assurait Sa Majesté que le cardinal ne pouvait rendre à la couronne aucun service important, par suite de la haine qu'il avait inspirée à toute la nation, mais que, en ce qui concernait le maintien de l'ancienne religion, tous les nobles étaient prêts à faire leur devoir (1).

La régente envoya alors à Madrid son secrétaire particulier, Thomas de Armenteros. Ses instructions étaient très-détaillées ; elles prouvaient que Granvelle n'avait pas tort, quand il reprochait à la princesse d'avoir entièrement changé à son égard, et quand il lui adressait une lettre pleine de reproches, se plaignant de voir mettre en soupçon sa conduite, et protestant qu'il ne pouvait deviner la cause du mécontentement et du déplaisir qu'elle lui témoignait (2).

D'une nature basse, mercenaire et dissimulée, Armenteros commençait déjà à prendre sur l'esprit de la régente l'influence qui devait grandir si rapidement. Il n'aimait pas le cardinal, et il n'était nullement disposé à combattre, par des rapports favorables, le blâme vague que Marguerite de Parme mêlait dans ses instructions à de faibles éloges sur l'habileté de Granvelle. On lui avait ordonné de parler en termes généraux des progrès de l'hérésie et de la pénurie toujours croissante de l'échiquier. Il devait solliciter du roi deux cent mille couronnes afin de concourir à la loterie que la régente se proposait de faire pour augmenter ses ressources pécuniaires. Il était

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 261, 262.
(2) Dom l'Évesque, t. II, p. 41-45.

également chargé de dire à Philippe II que la duchesse avait vainement tenté de réconcilier Granvelle et les seigneurs. Elle reconnaissait chez ce ministre une grande capacité, beaucoup d'expérience, de zèle et de dévouement, qualités précieuses, on ne pouvait le nier, mais en même temps, elle sentait qu'en le retenant dans les Pays-Bas contre le gré des seigneurs, elle pourrait amener une révolte. Par ces divers motifs, elle avait cru devoir mettre sous les yeux du roi les deux côtés de la question. Armenteros devait en outre raconter avec détail les entrevues qui avaient récemment eu lieu entre la régente et les chefs du parti de l'opposition (1).

D'après la teneur de ces instructions, il était évident que Marguerite de Parme ne désirait nullement conserver auprès d'elle le cardinal, mais qu'au contraire, elle commençait à s'alarmer de la dangereuse situation où elle se trouvait. Peu de jours après avoir envoyé au roi leur dernière lettre, les trois seigneurs avaient remis à la régente une remontrance solennelle. Ils y déclaraient que, selon leur conviction, la nation marchait à sa ruine, tant en ce qui concernait le service de Sa Majesté que le salut de l'État. Le trésor était à sec, le mécontentement populaire augmentait rapidement, les forteresses des frontières manquaient d'approvisionnement. On craignait de voir prochainement arrêter en pays étranger des négociants des Provinces, qui seraient contraints de satisfaire aux dettes de Sa Majesté. Pour remédier à tous ces maux, le gouvernement n'avait qu'une marche à suivre ; il fallait convoquer les États Généraux et avoir recours à leurs conseils et à leur appui. Les seigneurs n'osaient pas, disaient-

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 265-267.

ils, insister sur ce point, sachant que le roi avait interdit à la régente toute mesure de cette nature. Mais ils ajoutaient cependant qu'une telle défense ne pouvait venir que d'un sentiment de défiance. Il était clair que des personnes peu affectionnées au bien de Sa Majesté ou au bonheur de la nation, cherchaient à les séparer, décidées qu'elles étaient à ne rien épargner pour accroître la détresse du peuple. C'est pourquoi les nobles priaient Son Altesse de ne pas trouver mauvais qu'ils s'abstinssent de prendre part aux séances du conseil d'État, aussi longtemps que le roi refuserait de prendre d'autres mesures pour l'administration des Provinces. Ils ne pouvaient continuer à jouer le rôle de fantômes ; mais ils étaient toujours résolus à remplir leur devoir dans leurs gouvernements respectifs et à servir la régente en tout ce qui dépendrait d'eux (1).

Cette remontrance une fois remise à la régente, le prince d'Orange, le comte de Horn et le comte d'Egmont s'abstinrent complétement de prendre part aux séances du conseil d'État. La régente resta seule vis-à-vis du cardinal qu'elle détestait déjà, et de ses deux acolytes Viglius et Berlaymont.

Armenteros arriva en Espagne après un voyage d'un mois et fut bientôt reçu par Philippe. Dans sa première entrevue avec le roi, qui dura quatre heures, il lui lut tous les papiers et documents dont il était chargé de lui donner connaissance et demanda humblement une prompte décision. Rien n'était plus improbable qu'un tel résultat. D'ailleurs, les Cortès de Tarragone qui venaient d'ouvrir la session et qui occupaient l'esprit du roi, lui

(1) Hoofdt, t. II, p. 43. Comp. avec la *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. 50. Note de M. Gachard.

servaient d'excuse pour se laisser aller à son indécision habituelle. Sous prétexte de recueillir de nouveaux avis dans un cas aussi grave, Philippe remit les lettres des nobles et tous les documents au duc d'Albe, en lui demandant son opinion sur la question. Le duc répondit avec toute la violence de sa nature impétueuse.

« Toutes les fois, » écrivit-il au roi, « que je vois les dé« pêches de ces trois seigneurs flamands, je me sens tel« lement en fureur que si je n'y prenais grand'peine, Vo« tre Majesté me prendrait probablement pour un « fou (1). » Après cet exorde, il assurait le roi que le cardinal ne s'était attiré tant de reproches et tant de haine qu'en s'opposant à la convocation des États Généraux. Quant à ceux qui avaient si justement mérité un tel châtiment, il recommandait qu'on leur coupât la tête ; mais jusqu'au jour où cela serait possible, il conseillait au roi d'user avec eux de dissimulation. Il engageait Philippe à ne pas leur répondre, mais à leur faire seulement savoir, par l'intermédiaire de la régente, que les raisons qu'ils lui donnaient pour suivre un certain plan de conduite ne lui paraissaient pas satisfaisantes. Il ne conseillait pas ce traitement au roi comme « un vrai remède, mais uniquement comme un palliatif : on ne pouvait présentement employer que de misérables remèdes, peu propres à produire de l'effet (2) ; » quant à rappeler le cardinal comme ils avaient eu l'impudence de le proposer à Sa Majesté, le duc était très-décidément contraire à une pareille mesure. En attendant qu'on pût mettre en pratique le vigoureux châtiment auquel il avait déjà fait allusion, il conseillait de chercher autant que possible à

(1) Groen Van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 175-177.
(2) *Ibid.*

diviser les nobles, en comblant de caresses et de flatteries mensongères le comte d'Egmont qu'il croyait plus facile à séduire que les autres.

Le duc d'Albe savait au moins ce qu'il voulait. Il était toujours prêt à exécuter les ordres de son maître quand il lui demandait son appui. L'explosion de colère passionnée avec laquelle le duc venait d'accueillir les premiers symptômes de ce qu'il regardait comme une rébellion, pouvait donner une faible idée de ce qu'il ferait plus tard, lorsque le mouvement populaire aurait fait des progrès. On pouvait deviner quels remèdes il conseillerait un jour, au lieu de ces « traitements anodins » auxquels il se prêtait avec tant de répugnance.

Tandis que le roi, la régente et les seigneurs discutaient ainsi sur le sujet qui préoccupait tous les esprits dans les Pays-Bas, le cardinal faisait chaque jour, dans ses lettres au roi, le tableau de la situation, avec une finesse et une habileté dont il était seul à posséder le secret.

Granvelle parlait des nobles avec une douceur triste, et se plaçait dans l'attitude d'un chrétien persécuté, mais prêt à tout pardonner. Il suppliait le roi de ne point s'irriter; il était décidé à servir les intérêts des seigneurs, avec ou contre leur gré; il désirait, par-dessus tout, que le roi ne songeât pas à lui, tandis qu'il réfléchissait à la conduite à tenir dans les Provinces. Mais en même temps, et au milieu de toutes ces protestations générales de bonne volonté, il représentait les nobles comme des gens ruinés, désireux de créer un grand désordre pour échapper aux poursuites de leurs créanciers, comme des conspirateurs qui s'étaient exposés au jugement des magistrats, comme des mécontents ambitieux qui étaient tout prêts à renverser l'autorité royale, et à ériger, sur

les ruines du trône, une république démocratique. Il ne voulait rien dire qui pût indisposer le roi contre ces seigneurs, mais il prenait soin de ne rien omettre pour arriver à ce résultat. Il les montrait toujours opposés à la politique que le roi avait le plus à cœur, et décidés à assassiner le fidèle ministre qui la soutenait résolûment, s'il n'y avait pas d'autre moyen de se débarrasser de lui. Il parlait de l'état de la religion dans les termes les plus alarmants, et se lamentait de la difficulté qu'il trouvait à faire brûler les hérétiques, difficulté qui venait de ceux qui, par leur rang élevé, auraient dû faire espérer de meilleures choses.

Granvelle est un personnage trop important, et son caractère a été trop diversement jugé pour qu'il ne soit pas indispensable d'étudier à fond son histoire et son âme, telles qu'il les a lui-même retracées, et de connaître complétement l'homme qui tenait dans sa main les destinées d'un grand empire, dans un temps où les semences de la grande secousse du seizième siècle se répandaient de toutes parts. L'historien est tenu de mettre au grand jour tous les faits qui se rattachent à son administration. Au moment où le prince d'Orange et le comte d'Egmont expédiaient au roi leur lettre du 11 mars, le cardinal les représentait comme cherchant, par des menaces ou par des caresses, à persuader aux nobles et aux petits gentilshommes d'entrer dans la ligue formée contre lui. Ils s'étaient querellés, disait-il, avec le duc d'Aerschot et le comte d'Aremberg, ils avaient presque entraîné Berlaymont à leur suite, et ils appelaient cardinalistes ou familiers de l'Inquisition, tous ceux qui refusaient de se joindre à eux (1). Il assurait qu'il ne s'in-

(1) *Papiers d'État*, t. VII, p. 5, 11-21.

quiéterait nullement de leur mauvais vouloir, s'il n'était convaincu que son nom était pour eux un prétexte, et qu'ils avaient de beaucoup plus profonds desseins. Depuis le retour de Montigny, les seigneurs avaient formé une ligue à laquelle ce gentilhomme avait pris part, ainsi que son frère, le comte de Horn. Il ne voulait rien dire des lettres diffamatoires et des pamphlets qu'on dirigeait sans cesse contre lui, car il était décidé à ne pas se préoccuper de ce qui ne concernait que lui personnellement. Malgré ces protestations, il n'oubliait que très-rarement d'informer le roi de la publication de ce genre d'écrits. « Mieux valait, » disait-il, « apaiser les « esprits que les exciter. » Quant à fomenter la division entre les seigneurs, comme le roi le lui avait recommandé, c'était à peine nécessaire, car la discorde faisait de rapides progrès : «ce qui me fait beaucoup de peine,» ajoutait-il, avec une chrétienne tristesse, « car la cause « première se rattache à quelque chose qui me con- « cerne (1). » Puis il racontait en détail la discussion entre le duc d'Aerschot et le comte d'Egmont, et n'omettait pas le plus petit détail qui pût faire blâmer Egmont par le roi. Il parlait également de la querelle entre le même seigneur et le duc d'Aremberg, querelle à laquelle il avait déjà fait allusion dans ses lettres au roi, et disait qu'un grand nombre de gentilshommes, et même les plus sages d'entre le peuple, désapprouvaient la manière d'agir des nobles, et qu'il les travaillait adroitement et sous main, pour les confirmer dans ces sentiments (2). Il expliquait à Philippe comment il devait répondre à la lettre qu'on lui adressait, mais en même temps il sup-

(1) *Papiers, d'État* t. VII, p. 5, 11-21.
(2) *Ibid.*

pliait Sa Majesté de ne pas hésiter à le sacrifier, si les intérêts de sa couronne l'exigeaient (1).

En ce qui touchait les questions religieuses, il déplorait fréquemment le mauvais état des choses, et répétait qu'en dépit de son zèle et des efforts de la régente le mal se propageait rapidement. « En conséquence, je supplie Votre Majesté, » s'écriait-il dans sa ferveur, « de vouloir bien, dans l'intérêt du service de Dieu et du soutien de la religion, mettre vigoureusement la main à l'œuvre, car autrement nous pourrions dire : *Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons* (2). Après avoir proféré cette pieuse exhortation aux oreilles d'un homme qui n'avait nul besoin d'être stimulé dans la voie de la persécution, il exprimait ses regrets de ne voir, ni chez les juges ni chez les autres officiers, le zèle si nécessaire en pareille matière (3).

Et cependant, à cette heure même, Pierre Titelmann parcourait la Flandre, arrachant des familles entières au foyer domestique, pour les faire monter sur l'échafaud, au mépris de toutes les lois du pays; à tel point que, l'année suivante, les quatre États de Flandre protestaient solennellement contre de si grands abus ; et Titelmann n'était pourtant que l'un des douze inquisiteurs.

Les efforts de ses subordonnés ne pouvaient faire oublier à Granvelle que les grands personnages de l'État n'apportaient que fort peu de zèle à l'accomplissement de leurs devoirs. « Le marquis de Berghen, » écrivait-il à Philippe, « semble peu disposé à étouffer l'hérésie à « Valenciennes. Montigny agit avec la même mollesse à

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 11-21.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 83.

« Tournay. On leur entend dire souvent, et même sans « trop se gêner, qu'il est abusif de punir de mort les délits « en matière de religion (1). » Le prélat dénonçait ainsi, comme criminelle et digne de châtiment, une pensée qui fait un éternel honneur à la mémoire des nobles infortunés, qui osèrent l'avouer dans ce siècle voué aux bûchers et à l'échafaud. Il insinuait, en outre, que cette clémence prétendue n'était que de l'hypocrisie, et que l'intérêt personnel se cachait sous une apparente compassion. « Il est difficile d'y voir clair, » disait-il (2), « chez ceux que l'intérêt gouverne; mais tous ces sei- « gneurs ont des dettes énormes, ils doivent jusqu'à leur « âme. Ils cherchent tous les moyens d'échapper à leurs « obligations, et seraient ravis de pouvoir mettre le désor- « dre partout. » Quant au prince d'Orange, le cardinal assurait qu'il devait neuf cent mille florins, et que son train de maison lui coûtait quatre-vingt-dix mille florins, tandis que son revenu n'était pas au-dessus de vingt-cinq mille : il comptait dans sa suite une foule de comtes, de barons et de gentilshommes. A ce propos, Granvelle suggérait au roi qu'il serait peut-être utile de trouver en Espagne, et dans les autres domaines de Sa Majesté, quelques postes à confier à tous ces seigneurs; et il ajoutait que le prince d'Orange accepterait peut-être la vice-royauté de Sicile (3).

Quelques semaines plus tard, il reprenait la question religieuse, et s'exprimait plus joyeusement : « A force « d'entendre crier contre lui, le marquis de Berghen s'est « enfin décidé à faire brûler deux hérétiques à Valen-

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 33.
(2) *Ibid.*, p. 45-51.
(3) *Ibid.*, p. 51.

« ciennes. D'après cela, il est facile de voir que si l'on « voulait sérieusement remédier aux désordres qui rè- « gnent dans ce pays, on pourrait faire beaucoup, mais « tant que ce seigneur sera à la tête du gouvernement de « sa province, nous ne pouvons rien faire sans son consen- « tement, et sans le secours de son bras (1). » Dans une autre lettre, il se plaint de nouveau du marquis de Berghen et de Montigny, qui sont ses ennemis particuliers. « Berghen ne peut point nous prêter un appui sérieux, « malgré tout ce qu'on peut lui dire et lui écrire. Il pré- « fère être partout ailleurs que dans son gouvernement, « pour se livrer à des intrigues politiques et s'occuper de « ses affaires privées. Montigny a mangé gras publique- « ment tout le carême dernier, à ce que nous assure M. de « Tournay (2). Le marquis et lui disent hautement que « c'est mal de verser du sang dans les affaires de religion. « Votre Majesté peut voir s'il y a moyen de tenter quelque « chose avec l'appui de pareils hommes (3). » « Berghen « cherche à éluder la persécution des hérétiques, » écrit un mois plus tard le cardinal au secrétaire Pérez. « Il est « allé à Spa pour sa santé, bien que ceux qui l'ont vu der- « nièrement disent qu'il est dans l'état de santé le plus flo- « rissant. Cependant, » ajoute-t-il, « on a fini par brûler « un prédicateur vivant. L'hérétique avait, à ce qu'il pa- « raît, feint la repentance, dans l'espoir de sauver sa vie ; « mais ayant appris qu'en tout cas il aurait la tête tran- « chée, il rétracta sa déclaration. Et alors, » ajoute complaisamment le cardinal, « on l'a brûlé (4). »

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 69.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 75.
(4) *Ibid.*

Il recueillait, pour l'instruction du roi, tous les faits et gestes des principaux personnages des Pays-Bas, se livrant à des insinuations quand il ne pouvait fournir de preuves, et donnant quelques charitables explications de leur conduite, bien sûr que son souverain n'en tiendrait nul compte. Il envoyait au roi un récit d'une « très-se-« crète conférence, » où se trouvaient le prince d'Orange, les comtes de Horn et d'Egmont, Montigny et Berghen, à l'abbaye de la Forêt, près de Bruxelles, et il déclarait qu'il ne savait pas ce qu'ils y faisaient, et qu'il cherchait vainement à le deviner. Il aurait bien voulu, disait-il, trouver à leur conduite quelque bonne raison, mais il ne pouvait, à son grand regret, oublier que le prince d'Orange avait, tout récemment, dit à Montigny : « Un jour nous « serons les plus forts. » Et un peu plus tard, le cardinal informait Philippe que les mêmes seigneurs s'étaient réunis à Weerdt, qu'il ne savait pas ce qui s'était passé, mais que la chose lui semblait de mauvais augure (1). Le roi envoya immédiatement cette nouvelle au duc d'Albe, et lui déclara qu'il craignait, aussi bien que Granvelle, de voir éclater une révolte dans les Pays-Bas si le cardinal y séjournait plus longtemps (2).

Le cardinal n'omettait, dans ses lettres, rien qui pût faire tort aux nobles influents; le seul comte d'Egmont était peut-être excepté. Il connaissait bien le caractère de cet important personnage, et il semblait décidé à se maintenir dans de bons termes avec lui, si c'était chose faisable. Il avait pour cela de profonds motifs, comme nous le verrons plus tard. Il représentait les autres seigneurs comme disposés à renverser l'autorité du

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 266. *Corr. de Philippe II*, t. I, p. 275.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 277.

roi. Ils s'attaquaient d'abord à lui, disait-il, parce qu'une fois cela accompli, le reste suivrait nécessairement (1). « Leur but était de réduire le gouvernement « à la forme républicaine, où le roi n'aurait d'autre pou- « voir que celui qu'ils voudraient bien lui laisser (2). » Il ajoutait qu'il voyait avec beaucoup de chagrin tant de bandes armées d'Allemands, si près des frontières; car il croyait que les seigneurs des Pays-Bas pouvaient en disposer à leur volonté (3). Puis, après avoir insinué ce grave soupçon, il s'indignait de ce que le prince d'Orange et Egmont avaient avancé qu'il leur reprochait de chercher à soulever la population des Pays-Bas, « comme si « pareille idée lui était jamais venue à l'esprit (4). » Dans le même paragraphe, il révélait au plus soupçonneux des princes sa conviction que les nobles voulaient, à l'aide de troupes étrangères, fonder une république, et il leur reprochait d'avoir osé dire qu'il les accusait de trahison. Quant au prince d'Orange, il le dépeignait comme se vantant constamment de son influence en Allemagne et des grandes choses qu'il pourrait faire dans ce pays, « si « bien, » ajoutait le cardinal, « que nous n'entendons « plus d'autre ritournelle. »

Il parlait sans cesse des projets des nobles qui prétendaient abolir tous les conseils, hormis le conseil d'État, sur lequel ils voulaient entièrement dominer. Le marquis de Berghen était, selon lui, au fond de toutes ces intrigues. Il voulait avoir la haute main sur l'administration publique, et enlever tout pouvoir à la régente, et

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 167.
(2) *Ibid.*, p. 165.
(3) *Ibid.*, p. 165. Groen Van Prinsterer, *Archives*, Supplément, p. 14-16.
(4) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 167.

même au roi; « car, » disait le cardinal, « ils arriveraient « bientôt à mettre Votre Majesté en tutelle (1). » Il ajoutait que les seigneurs, dans le but de gagner les suffrages du peuple et des États, leur avaient laissé prendre tant d'influence qu'ils répondraient à toutes demandes de subsides par un soulèvement général. « Telle est en effet l'exacte vérité, » disait-il enfin, « et, « en suivant une voie pareille, dans peu de temps la reli« gion serait perdue sans remède (2). » Et quelques semaines plus tard, lorsque les députés de certains états s'étaient, contre la coutume, réunis à Bruxelles, pour y traiter des questions financières, le cardinal informait le roi que les nobles cherchaient à se les concilier, en leur offrant des banquets et de splendides réjouissances.

Granvelle racontait sans cesse à son maître des anecdotes propres à lui donner des soupçons sur la loyauté et le dévouement des principaux nobles : « Dernièrement, » écrivait-il au roi, « un gentilhomme, venu de Bourgogne, dînait avec le prince d'Orange, chez qui logeaient aussi MM. de Horn et de Montigny. Ce dernier ayant demandé à haute voix (car ils étaient éloignés les uns des autres) s'il y avait des huguenots en Bourgogne, l'étranger répondit que non, et que pour rien au monde on ne souffrirait leur présence en cette province. Sur quoi Montigny répliqua que, s'il en était ainsi, les Bourguignons ne devaient pas être des gens de mérite, parce que les hommes d'esprit étaient huguenots pour la plupart. Alors le prince coupa court à la conversation, en disant que les Bourguignons avaient raison d'agir comme ils le faisaient. Peu d'instants après, Montigny

(1) *Papiers d'État*, t. VII, p. 186, 187.
(2) *Ibid.*

revint à la charge pour dire qu'il était rassasié pour trois mois de toutes les messes qu'il avait entendues ici. Ces propos sont des plaisanteries, sans doute, mais elles me semblent de mauvais goût, et si cet homme parle ainsi à Tournay, je crains qu'il ne soit un instrument fort peu propre à remédier dans la contrée aux maux de la religion (1). »

Le même chroniqueur instruisait également le roi de ce qui s'était passé à un dîner où le marquis de Berghen s'était moqué du duc d'Aerschot, qui ne voulait pas se joindre à eux. Le duc lui avait répondu, comme jadis à Egmont, qu'il ne prétendait pas imposer la loi à Sa Majesté, et que, pour son compte, il était déterminé à marcher sur les traces de ses ancêtres, « voulant comme « eux servir et soutenir Sa Majesté. En un mot, » ajoutait Granvelle, « il leur répondit avec tant de sens et d'énergie, que bien que ces messieurs n'eussent pas de son esprit l'opinion la plus avantageuse, il les réduisit au silence. Cette conversation avait lieu devant une foule de domestiques, et le marquis criait à tue-tête, bien que la salle en fût remplie. La nappe enlevée, et quelques valets étant encore dans la salle, le marquis se mit à renchérir sur ce qu'il avait déjà dit, ajoutant, entre autres choses, qu'il était de l'avis de son aïeul, Jean de Berghen, qui avait un jour répondu au grand-père du roi Philippe le Beau : « Si vous voulez bien vous perdre, moi non. » Par conséquent, si le roi consentait à perdre ses États en s'obstinant à suivre la marche qu'il avait adoptée, il ne consentait pas, lui, à faire le sacrifice du peu qu'il y possédait. Et comme le duc d'Aerschot demandait

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 187, 188.

quelles pourraient être les conséquences d'un refus absolu de la part du Roi Catholique, Montigny lui répondit avec emportement : « Par la cordieu, nous le lui ferons « voir ! » Là-dessus, tout le monde garda le silence (1). »

Granvelle suppliait le roi de vouloir bien garder pour lui seul tout ce récit, mais il ajoutait qu'il était tout à fait nécessaire que Sa Majesté apprît par de semblables détails à juger de la tendance de certains esprits. Il l'informait dans la même lettre qu'un mauvais sujet génois, à qui la Régente avait donné l'ordre de quitter les Pays-Bas, par suite d'un assassinat qu'il avait commis, était retenu à Weert, par le comte de Horn, dans le but de tuer le cardinal (2).

Il affirmait ensuite qu'il n'y avait pas moyen d'enjoindre au comte de renvoyer cet homme, mais qu'il ferait tout son possible pour n'être tué ni par cet individu, ni par aucun autre de ses semblables. Et quelques semaines après, en exprimant sa joie de ce que Philippe n'avait pas été assassiné, comme le bruit en avait couru, Granvelle ajoutait : « Pour moi qui ne suis « qu'un misérable ver en comparaison de Votre Majesté, « je suis menacé de tant de côtés qu'on me regarde déjà « comme mort. Néanmoins, je m'efforcerai, avec l'aide de « Dieu, de vivre le plus longtemps possible, et si on me « tue, j'espère que ce ne sera pas tout profit (3). » Mais, toujours fidèle à ses procédés jésuitiques, le cardinal répétait, dans la lettre où il venait de rapporter les violents propos de Berghen et les traîtreuses intentions de Horn, qu'il « ne racontait point cela pour indisposer le

(1) *Papiers d'État*, t. VII, p. 190-194.

(2) *Ibid.*

(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 284.

« roi contre qui que ce fût, mais uniquement pour lui « faire voir que l'audace arrivait à son comble (1). » Certes, le roi et le prélat, semblables en cela aux augures romains, auraient éclaté de rire s'ils s'étaient trouvés vis-à-vis l'un de l'autre, en songeant à la fausseté de leurs démonstrations. Les lettres de Granvelle étaient pleines de trahisons, de stratagèmes et de projets sanguinaires; le tout provenant de bavardages, de propos en l'air et de conversations intimes au sein du foyer domestique, tandis qu'en même temps il laissait toujours un petit coin de papier blanc pour se plaindre des soupçons injurieux qu'on avait dirigés contre lui. « Dieu m'est témoin, » écrivait-il à Pérez, « que je parle toujours d'eux « avec respect ; ils n'agissent pas de même à mon égard. « Que Dieu leur pardonne ! Dans un temps comme celui- « ci, il faut tenir sa langue au chaud. Il faut rester im- « mobile, si on ne veut pas mettre en mouvement un nid « de frelons (2). »

En un mot, durant la dernière année de son séjour dans les Pays-Bas, Granvelle avait réussi à présenter à son souverain le tableau d'une nation entraînée, contre son gré, à se révolter ouvertement, et menée par certains personnages principaux qu'il avait patiemment dessinés à force de petits coups de pinceaux. Les États et le peuple, selon lui, étaient déjà las de la conduite des nobles, et ils se trompaient fort en s'imaginant que ceux qui avaient quelque chose à perdre marcheraient à leur suite, lorsqu'ils feraient quelque tentative sérieuse contre les droits du roi (3). En somme, il ne désirait pas conti-

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 190-191.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 291.
(3) *Papiers d'Etat*, t. VII. p. 264.

tinuer à séjourner dans les Provinces, bien qu'il ne fût certainement pas disposé à avoir peur. Il croyait, ou il affectait de croire, que le mécontentement populaire était factice et l'ouvrage de quelques hommes ambitieux ou ruinés, et non une rébellion telle que le monde n'en avait point vu de semblable, rébellion amenée par la vengeance de tout un peuple, après des années de martyre. Il recommandait au roi de venir en personne dans les Provinces. « Si Sa Majesté se trouvait dans le pays, » disait le cardinal, « il suffirait *d'un signe de croix* pour « faire cesser le mal sur-le-champ (1). » On ne devait jamais éprouver si, comme le croyaient bien d'autres que Granvelle, le mal qui faisait de si rapides progrès était de nature à céder à l'attouchement du souverain. Philippe faisait constamment espérer sa venue, et disait qu'il allait arriver pour administrer ce remède tant désiré; mais les juges les plus clairvoyants disaient déjà alors qu'il donnerait des millions plutôt que de se montrer dans les Pays-Bas (2). Guillaume d'Orange lui-même espérait alors que le roi viendrait visiter les Provinces. Il écrivait à Lazare Schwendi qu'il souhaitait fort de voir son souverain venir en personne, afin qu'il pût juger par lui-même si on avait bien agi en semant la méfiance entre lui et ses fidèles sujets (3). Le prince affirmait qu'il était impossible à ceux qui n'étaient pas sur les lieux d'imaginer les faussetés et les calomnies que Granvelle et ses amis répandaient contre lui et ses partisans, les accusant d'une manière infâme de fomenter la rébellion et l'hérésie. Il ajoutait, en finissant, qu'il cessait d'écrire,

(1) *Papiers d'État,* t. VII, p. 261.
(2) *Ibid.*, p. 184.
(3) *Ibid.*

parce que la seule pensée de la manière dont on gouvernait les Pays-Bas le remplissait de dégoût et de rage (1). Le vaillant et capable soldat auquel s'adressait cette lettre, la remit au roi d'Espagne, en même temps qu'une lettre du comte d'Egmont, et le conjura de réfléchir aux douloureuses vérités qui y étaient renfermées. Le cardinal, qui était dévoué au prince d'Orange, écrivit ensuite dans le même temps à Marguerite de Parme, et la pressa vivement d'agir avec modération dans les questions religieuses. Cette correspondance indigna Morillon, le plus intime de tous les affidés du cardinal, et en transmettant cette nouvelle à son chef qui avait déjà quitté le pays, il s'écriait : « De quoi se mêle cet ingrat « babouin? Il accoutre bien les rois et princes, s'ils doi- « vent choisir ou retenir leurs ministres au goût du peu- « ple; il sait fort peu le mal que le relâchement des édits « a porté à la religion (2). » Le cardinal écrivait également au roi, peu de jours avant son départ qui était imminent, pour l'avertir de l'esprit séditieux de ceux qui cherchaient à se placer entre le peuple et les bourreaux.

Il était clair qu'une crise violente se préparait lorsque, au commencement de 1564, les seigneurs et Granvelle étaient ainsi animés les uns contre les autres. Granvelle semblait triomphant; le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Horn avaient quitté le conseil d'État; Philippe II ne pouvait se résoudre à céder à la tempête, et le duc d'Albe l'excitait sans cesse à se méfier des nobles et de tout le peuple des Pays-Bas. Mais Marguerite de Parme était lasse du ministre; le cardinal souhaitait ardemment de se retirer, et la nation,

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 290.
(2) *Papiers d'Etat*, t. VIII, p. 427.

quelque méchante qu'elle pût être au dire de ses persécuteurs, souffrait chaque jour avec plus de peine la présence d'un homme auquel elle attribuait, à tort ou à raison, l'oppression religieuse qui pesait sur elle. Un nouvel incident était venu, à la fin de 1563, ajouter à la gravité de la situation. Gaspard Schely, baron de Grobbendonck avait réuni à dîner chez lui une nombreuse société (1). Ce personnage, qui joua pendant plusieurs années un certain rôle dans les affaires du pays, se trouvait avec ses trois frères à la tête d'une riche et puissante maison de commerce. Il était le principal agent financier du roi et l'un des premiers de la bourse d'Anvers. A la fois mauvais poëte, médiocre savant, politique intrigant et financier corrompu, Grobbendonck était au service de sir Thomas Gresham, et recevait du gouvernement anglais, en échange des renseignements qu'il pouvait fournir, ou des faveurs qu'il procurait, d'énormes présents en or ou en bijoux, qu'on avait soin de lui faire parvenir dans le plus grand secret (2). Plus d'une fois on avait jeté des soupçons sur sa probité; le gouvernement avait même été contraint de le poursuivre; mais on avait eu soin de laisser tomber le procès, et il continuait à servir dans les négociations les plus délicates, et à occuper dans les Provinces une grande situation.

Un grand nombre de nobles se trouvaient réunis à un dîner chez Grobbendonck. La conversation porta naturellement sur le cardinal. On discuta librement son ostentation, sa gourmandise et son insolence. Le vin circulait rapidement dans cette fête flamande; les têtes se

(1) Hoofdt, t. I, p. 359.
(2) Burgon, 365, 366, 367.

montaient, et le prélat était tour à tour l'objet des invectives les plus passionnées ou de la plus insultante moquerie. On tournait en ridicule l'apparat plein de prétention qu'il affectait de mettre dans ses équipages, dans ses livrées et dans toute sa maison. On mettait en opposition, avec l'or et la pourpre dont se parait le ministre, la noble simplicité des princes allemands et de tout leur entourage. On proposait, dans le but de mortifier Granvelle, d'adopter en masse, pour ses propres serviteurs, une livrée aussi différente que possible de celle du cardinal. Le peuple apprendrait ainsi à estimer à sa juste valeur la ridicule élégance dont on espérait l'éblouir. Il fut résolu de choisir le costume le plus simple, à la mode des cours allemandes. Au même moment, quelqu'un proposa, au milieu de l'animation générale, qu'on ajoutât à la livrée un symbole destiné à exprimer en quel mépris était tenu le cardinal. Des acclamations retentirent dans toute la salle; mais qui serait chargé d'inventer ce costume hiéroglyphique? Tous avaient l'audace requise, mais il fallait de l'invention. On décida de s'en remettre au sort. Les dés furent jetés au milieu des plus grands éclats de rire. La vie des convives pouvait dépendre du résultat, mais le jeu n'en était que plus rempli d'intérêt. Egmont fut le vainqueur (1). Fatale victoire, qu'il devait payer plus cher que les trophées de Saint-Quentin et de Gravelines !

Quelques jours après, les serviteurs du comte d'Egmont firent leur apparition dans les rues de Bruxelles avec une livrée toute nouvelle. Elle se composait d'une tunique et de culottes de drap gris foncé, avec de lon-

(1) Hoofdt, t. I, p. 39, 40. Strada, t. IV, p. 132, 133. Bentivoglio, t. I, p. 17.

gues manches pendantes, sans broderies d'or ou d'argent. Pour tout ornement, on avait brodé sur chaque manche un emblême représentant soit un capuchon de moine, soit un bonnet de fou avec des clochettes. La grossièreté des matériaux, aussi bien que le dessin de la livrée, s'attaquait aucardinal. On ne pouvait se méprendre sur le sens du capuchon, mais ceux qui trouvaient à la broderie plus de ressemblance avec un bonnet de fou, se rappelaient certaines expressions injurieuses que Granvelle s'était souvent permises. Dans les jours de sa plus hautaine insolence, il avait appelé les nobles de mauvais bouffons et des possédés. On supposait que le bonnet de fou était destiné à rappeler à l'arrogant prélat que, de même que jadis à Rome, un Brutus pouvait se cacher sous l'habit d'un pauvre insensé. Quel que pût être le mérite ou l'à-propos de l'invention, elle eut un immense succès. Tous les nobles qui avaient dîné chez le trésorier général commandèrent cette livrée pour toute leur maison. Jamais mode ne prit avec une pareille rapidité. L'impopularité du ministre venait s'ajouter à l'originalité du dessin. La livrée des « Sotelets » fit fureur. Jamais les tailleurs, les merciers et les drapiers de Bruxelles n'avaient fait de si brillantes affaires. Tout le drap du Brabant fut employé. Toute la serge de Flandre fut taillée en capuchons de moine. La duchesse de Parme commença par en rire, mais le cardinal prit soin d'éclairer aussitôt le roi à ce sujet. La régente n'était peut-être pas bien fâchée de voir tourner en ridicule l'homme qu'elle détestait si cordialement, et elle accepta, sans leur adresser de grands reproches, les frivoles excuses que lui apportèrent le prince d'Orange et Egmont. Elle écrivit à son frère que, bien que ces seigneurs

n'y eussent pas mis de mauvaises intentions, elle avait cru devoir leur conseiller de ne pas pousser trop loin la plaisanterie (1). Mais on avait déjà fabriqué plus de deux mille paires de manches (2), et tout ce qu'elle avait pu obtenir, c'était qu'on supprimerait à l'avenir, dans la livrée, les bonnets de fou. En conséquence, on introduisit quelque changement dans le costume. On broda sur les manches un paquet de flèches ou une gerbe d'épis (3). Ce nouvel emblème reçut différentes interprétations. Les nobles racontaient que cela signifiait qu'ils étaient unis entre eux pour le service du roi, tandis que leurs ennemis insinuaient que c'était évidemment un symbole de conspiration (4). Le costume ainsi amendé fut adopté par les nobles, aussi bien que par leurs gens. Egmont dîna chez la régente, quelques jours après le départ du cardinal, vêtu d'un habit « de camelot à leur mode, et garni de boutons d'argent, avec flèches (5). »

Au début, le cardinal affecta de désapprouver cette mode, uniquement parce qu'elle avait une tendance séditieuse. Il ne se préoccupait pas, écrivait-il à Philippe dans sa charité chrétienne, des bonnets de fou ou des capuchons de moine; c'était là la moins grave offense, car il pardonnait volontiers les injures faites à sa personne. Mais il regardait comme très-coupables les gerbes d'épis ou de flèches, car elles prouvaient l'existence d'un complot que ne devait en rien tolérer un prince jaloux de son pouvoir (6).

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 294-297.
(2) *Ibid.*
(3) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 455.
(4) Strada, Hoofdt, Bentivoglio, t. I, p. 17.
(5) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 263.
(6) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 503.

Cet incident occupa l'esprit public et accrut la haine de la nation pour le cardinal, pendant la fin de son séjour dans les Provinces. Cependant, les trois principaux nobles s'indignaient de ne pas recevoir de réponse à la lettre qu'ils avaient adressée au roi. Marguerite de Parme pressait son frère de leur donner satisfaction; elle lui répétait sans cesse qu'ils se plaignaient de voir leur conduite si faussement interprétée par leur souverain; elle se lamentait de son isolement; elle se montrait absolument privée de l'appui de ces importants personnages, qui persistaient à croire, en dépit de ses assurances positives, qu'on les faisait passer auprès du roi pour des conspirateurs, et qu'on songeait à leur infliger le châtiment des traîtres (1). De son côté, Philippe II méditait sur les dépêches de Granvelle, toutes pleines de récits alarmants, et consultait le duc d'Albe, qui lui avait déjà conseillé de faire tomber la tête de ceux qu'il disait coupables de haute trahison. Le prince d'Orange n'était pas homme à se laisser tromper par les aimables allocutions de la régente; il avait, dans le palais du roi, des agents confidentiels, qui lui envoyaient copie des documents les plus secrets. Mais Philippe avait déjà commencé à céder. Il avait écrit au duc d'Albe pour lui demander s'il ne serait pas « expédient d'envoyer le cardinal en Bourgogne, rendre visite à sa mère, » et d'appeler à Madrid le comte d'Egmont, afin de détacher « un anneau de cette chaîne, » comme Granvelle le lui avait suggéré. Le duc avait répondu qu'il connaissait l'audace croissante des trois seigneurs, telle que la lui dépeignait la duchesse Marguerite, et qu'il les croyait décidés à « commencer par le cardinal, parce que

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 275, 276, 283.

la marche ordinaire, dans tous les soulèvements contre les princes, était de s'attaquer, au début, à quelqu'un de leurs ministres. » Le duc ne « pouvait donc se décider à croire » que le roi dût céder et rappeler Granvelle. Toutefois, dans le cas où Philippe s'y résoudrait, il était d'avis que le cardinal se rendit en Bourgogne, « sans demander permission à Sa Majesté ni à la duchesse de Parme, et leur écrivît ensuite qu'il avait quitté les Pays-Bas, parce que sa sûreté personnelle était compromise, par suite de la haine particulière des seigneurs contre lui (1). »

Après de longues hésitations, Philippe se résolut enfin à suivre un plan qui lui souriait, à cause de l'extrême duplicité qu'il y fallait employer, et de la quantité de petites ruses qu'il exigeait. Le roi n'était jamais si heureux que lorsqu'il arrangeait une série de mensonges compliqués ; il se mit donc activement à l'œuvre. Il dévoila certaines portions de son projet dans des lettres à la régente, aux trois nobles, à Egmont et à Granvelle. Prises séparément, ces pièces étaient destinées à tromper, et trompèrent effectivement, non-seulement les contemporains du roi, mais presque tout l'univers, pendant plus de trois siècles. Aujourd'hui, on peut, à l'aide de révélations nouvelles, réunir les diverses parties de cette immense fausseté, et y recueillir d'importantes leçons dans ce grand art qu'on désigne sous le nom de politique de Machiavel. La fin de la régence de Granvelle est donc importante à étudier, non-seulement à cause de ses graves et longs résultats, mais aussi parce qu'elle nous fait bien connaître le caractère du cardinal et de « son maître. »

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 289-291.

Pendant trois semaines, on retint à Madrid le courrier qui devait porter aux trois seigneurs la réponse de Philippe ; il fallait laisser à Armenteros le temps d'arriver à Bruxelles, et de remettre à la duchesse et à Granvelle les dépêches importantes et confidentielles dont il était porteur. Toutes les lettres avaient été composées à la fois. Armenteros avait pour instruction de dire à la régente qu'il fallait châtier toujours plus rigoureusement les hérétiques, refuser absolument de convoquer les États-généraux, et si on la pressait trop vivement, renvoyer directement au roi toutes les sollicitations. Quant à Granvelle, on lui disait que « Sa Majesté continuait à délibérer, » et que la duchesse serait informée de la décision aussitôt qu'elle serait prise. Armenteros devait également exprimer l'étonnement du roi de ce que les seigneurs s'absentaient du Conseil d'État, et leur donner l'ordre le plus péremptoire de retourner immédiatement à leur poste. Il devait ajouter que, « comme on n'avait spécifié aucun reproche contre le cardinal, le roi y voulait encore réfléchir (1). »

Philippe écrivit à la duchesse une lettre particulière, pour lui apprendre qu'il n'avait pas encore envoyé les lettres adressées aux trois nobles, parce qu'il voulait qu'Armenteros arrivât avant le courrier qui en était porteur (2). Il lui envoya deux lettres pour Egmont (3), lui enjoignant de remettre à ce seigneur celle des deux qu'elle jugerait préférable. Dans l'une de ces épîtres, le roi acceptait de grand cœur l'offre du comte de se rendre en Espagne, et dans l'autre, il la refusait poliment. Il envoya

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 285, 286.
(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 67, 68.
(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 284, 285.

également à Granvelle une lettre particulière et autographe. Cinq ou six jours après, le 1[er] mars, le courrier porteur des dépêches pour les seigneurs arriva à Bruxelles (1). Dans sa lettre adressée au prince d'Orange et aux comtes d'Egmont et de Horn, le roi exprimait son étonnement de ce qu'ils refusaient de se rendre au Conseil d'État. « Ne manquez pas d'y retourner, » disait-il d'un ton impératif, « et de prouver par là combien plus vous estimez mon service et le bien du pays que tout autre objet. Quant à Granvelle, » continuait Philippe, « puisque vous ne voulez pas dire les particularités, mon intention est d'y penser encore pour y pourvoir comme il conviendra (2). »

Cette lettre était datée du 19 février 1564 (3), près d'un mois plus tard que la lettre confidentielle apportée à Granvelle par Armenteros, et cependant toutes les dépêches se rapportaient au même plan, et avaient été rédigées en même temps. Mais c'était dans le petit billet, adressé par le roi au cardinal, que se trouvait le mot de l'énigme.

« J'ai beaucoup pensé, » écrivait le roi, « à tout ce que vous m'avez écrit durant ces derniers mois, relativement à la malveillance que vous témoignaient certaines personnes. Vous craignez, m'avez-vous dit, si une révolte vient à éclater, d'être attaqué le premier ; on commencerait par vous, pour en venir ensuite à d'autres desseins. J'ai également pris en considération l'avertissement que vous avez reçu du curé de Sainte-Gudule, aussi bien que ce que vous avez appris concernant le Génois

(1) Sur la chute du cardinal de Granvelle. Gachard, *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XVI, n° 6, p. 22.
(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 67, 68.
(3) *Ibid.*

qu'on retient à Weert; tous ces détails m'ont causé une grande anxiété, autant par mon désir de vous conserver (ce qui intéresse si vivement mon service), qu'à cause des résultats possibles de tout mal qui pourrait vous arriver, ce dont Dieu nous garde. J'ai donc jugé, qu'afin de donner du temps et un libre cours à la haine et à la rancune qu'on vous porte, et afin de voir ce que décident ces personnages, quant au remède à apporter à l'état de ces Provinces, il *serait bon que vous quittassiez le pays* pour quelques jours, et que vous allassiez voir votre mère, cela, avec la permission de la duchesse, ma sœur. Vous lui demanderez l'autorisation, sans laisser voir que vous avez reçu de moi des ordres à cet effet, et elle vous la donnera comme je le lui ai écrit. Vous lui demanderez aussi de me consulter par écrit sur ce qu'elle doit faire. Par là, mon autorité ni la vôtre n'auront à souffrir, et suivant le cours que prendront les choses, on pourra aviser à votre retour et à tout ce qu'il y aura à régler (1). »

Ce fut ainsi, qu'en deux mots, Philippe éloigna pour toujours ce ministre si impopulaire. On ne fixait pas de limite à son absence, et cela avec préméditation. Si le roi n'avait pu parvenir à maintenir le cardinal à son poste, il n'était guère probable qu'il tentât une œuvre plus difficile encore, celle de le réintégrer dans ses grandes fonctions après sa chute. Mais, par égard pour Granvelle, il était plus habile de parler vaguement d'un retour possible, que de lui envoyer un ordre formel de se retirer.

Ainsi, tandis que le roi refusait de prêter l'oreille aux

(1) *Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles*, t. XII, p. 9, 10.



représentations des nobles, et affectait de délibérer encore sur la question du renvoi du cardinal, il l'avait déjà effectivement rappelé. On obéit à la lettre aux instructions minutieuses du monarque. Granvelle sollicita de la régente la permission d'agir suivant les ordres du roi, et Marguerite pria son frère de l'autoriser à obéir à ses injonctions formelles.

Aussitôt que le cardinal reçut l'ordre de Philippe, il se prépara en secret à s'éloigner. De son côté, la régente remettait au comte d'Egmont une des deux lettres du roi, celle par laquelle il refusait la visite de ce gentilhomme (1); elle croyait que, dans l'état actuel des choses, Egmont lui prêterait son concours plus volontiers que les autres seigneurs. Mais Granvelle ne partait pas, bien que le second courrier fût arrivé, et la duchesse retomba dans la plus grande perplexité. Les trois seigneurs trouvaient la réponse du roi extrêmement « sèche et brève (2), » et le prince d'Orange refusait absolument de reparaître au Conseil d'État. A une séance de ce corps, qui eut lieu le 3 mars, en présence de Granvelle, Viglius et Berlaymont, seuls présents, Marguerite raconta par quels efforts infructueux elle avait cherché à persuader aux seigneurs d'obéir aux derniers ordres du roi; puis elle demanda l'avis des assistants. Il lui fut répondu « qu'elle devait les laisser quelque peu ronger le frein sur ceci, et après regarder (3). » Jusqu'au dernier moment, le cardinal voulait prolonger la lutte, et, bien qu'au fond il désirât se retirer, il lui répugnait de s'avouer vaincu. Mais la duchesse avait reçu les ordres

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 291-293.
(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 69, 70.
(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 294-297.

exprès du roi, et lasse de tenir les rênes du gouvernement, tandis que de si puissants personnages « rongeaient leur frein, » elle insista secrètement pour que le cardinal fît connaître son départ immédiat (1). Chaque jour on voyait paraître des pasquinades et des pamphlets, tous plus amers les uns que les autres ; on adoptait uniformément la livrée hostile, et les seigneurs refusaient absolument de céder et de rentrer au Conseil, tant que Granvelle y demeurerait. Il n'y avait plus à hésiter, et le 13 mars (2), le cardinal s'éloigna. En dépit du mystère qui avait enveloppé cette affaire, Guillaume d'Orange savait à quoi s'en tenir. Il était convaincu que le ministre avait été rappelé, et croyait peu probable qu'il pût jamais revenir. « Quoique le cardinal parle de revenir bientôt, » écrivait le prince à Swartzbourg, « nous espérons que, de même qu'il a menti en ce qui concernait son départ, il aura eu peu d'égard à la vérité en cette affaire (3). » Telle était, en ce qui concernait la retraite forcée du ministre, l'opinion de tous ceux qui avaient coutume de recevoir les renseignements et les avis du prince d'Orange. On allait même jusqu'à dire que Granvelle avait été rappelé très-durement, et fort contre son gré. Le secrétaire Lorich écrivait au comte Louis de Nassau : « Quand le cardinal a reçu du roi l'ordre de partir, il a rugi comme un ours, et s'est enfermé pendant longtemps dans son appartement, pour arranger son départ. Il dit qu'il reviendra dans deux mois, mais quelques-uns pensent que ces deux longs mois se mangeront entre eux comme l'argent qu'on emprunte à

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 294-297.
(2) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 219.
(3) *Ibid*, p. 277.

des Juifs (1). » Et le jour où on apprenait à Bruxelles le départ du Cardinal, un mauvais plaisant mettait sur la porte de son palais, cette inscription en grosses lettres : « A vendre immédiatement (2). » En dépit des ruses de Philippe, tout le monde soupçonnait le véritable état des choses, bien que ceux qui savaient réellement ce qu'il en était fussent peu nombreux.

Le cardinal quitta Bruxelles avec une suite nombreuse, de riches équipages et beaucoup d'apparat. La duchesse lui avait donné ses mules et une grande escorte, car le roi avait expressément ordonné qu'on le protégeât contre toute attaque. Précaution inutile, puisque le peuple se réjouissait ardemment du départ du ministre. Brederode et le comte Hoogstraten étaient debout, à la fenêtre d'une maison voisine de la porte de Candemberg, pour se donner le plaisir de contempler la retraite de leur ennemi. Aussitôt que le cardinal eut franchi cette porte, en se rendant à Namur, sa première étape, « tous deux montèrent sur un cheval, le comte en selle, et Brederode en croupe, le comte seul ayant des bottes, » et ils coururent après Granvelle à bride abattue, comme des écoliers échappés du collége (3). Ainsi montés, ils continuèrent à escorter le cardinal. Ils s'approchèrent même tellement de sa voiture, « comme elle était en un chemin profond, qu'ils eussent bien pu se parler sans crier haut, » mais ils se couvrirent de « leurs capes » et le laissèrent passer en silence. « Ce ne sont que des jeunes gens, » écrivait avec bienveillance à la régente le ministre tombé, « et il n'y faut faire nulle atten-

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 228, 229.
(2) Pontus Payen, Ms.
(3) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 426.

tion. » Il ajoutait qu'un des gens du comte d'Egmont l'avait accompagné dans son voyage, « logeant dans les mêmes gîtes que lui, apparemment dans l'espoir de savoir ce qu'il disait ou faisait. Si c'est à cette fin, » ajoutait Granvelle, « il verra que nous allons bien en ordre et joyeusement, et sans parler de chose qui doive déplaire à personne, ni dont l'on puisse faire mauvais profit (1). »

Philippe avait recommandé au cardinal de ne point laisser soupçonner la vérité sur son départ; il obéit ponctuellement. Lui qui avait reçu du roi l'ordre de quitter les Pays-Bas, et de la régente le conseil d'obéir immédiatement à ce commandement royal, il s'empressa d'envoyer deux missives à Philippe et à Marguerite. Il écrivit de Namur à la duchesse, pour la prier d'intercéder auprès de Sa Majesté, afin qu'elle ne trouvât pas mauvais qu'il s'absentât en ce moment (2); il avait pour cela des raisons particulières. De Besançon, il écrivit à Philippe qu'il avait profité du passage de son frère, pour se rendre avec lui en Bourgogne, dans le but de revoir sa mère et son pays natal, dont il était éloigné depuis dix-neuf ans (3). Il avait, ajoutait-il, obtenu de la duchesse l'autorisation de faire ce voyage, et elle lui avait en même temps promis d'en écrire au roi par le premier courrier, et de lui demander son approbation pour ce qu'il faisait (4). Il écrivit également de Besançon à la régente, et lui raconta « que les seigneurs prétendaient avoir appris d'Armenteros que le roi lui avait commandé

(1) *Papiers d'État*, t. VII, p. 409, 410.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 483, 484.
(4) *Ibid.*

de venir en ce lieu et de ne plus retourner aux Pays-Bas. Mais c'étaient là des inventions renardesques, dont il ne faisait que rire (1). »

Le frère de Granvelle, qui devait retourner avec lui auprès de cette vieille mère qu'il n'avait pas vue depuis dix-neuf ans, fut aussi bien sa dupe que tout le reste du public (2). Chantonnay ne devina pas les secrets motifs de ce voyage; il ne sut pas que son frère aurait peut-être attendu encore dix-neuf ans pour rendre visite à sa famille, s'il n'avait pas reçu de son souverain l'ordre de quitter les Pays-Bas.

De son côté, le roi s'était acquitté de son rôle avec infiniment d'adresse. Viglius, Berlaymont, Morillon et tous les partisans secondaires du cardinal, se laissèrent prendre aux lettres envoyées par Philippe à la duchesse, en réponse à sa notification du départ du cardinal. « Je ne puis trouver mauvais, » écrivait le roi, « que vous ayez accordé un congé de deux ou trois mois au cardinal de Granvelle, puisque vous m'informez qu'il a chez lui des affaires particulières à mettre en ordre (3). » Aussitôt que ces lettres eurent été lues devant le Conseil, Viglius s'empressa de les transmettre au cardinal, ajoutant, dans sa naïveté : « Ceci est bien autre langage que celui que aucuns tiennent ici, que votre illustrissime seigneurie s'est retirée par ordonnance de Sa Majesté (4). » Morillon envoya également au cardinal une copie du même passage de la lettre du roi, avec cette sage réflexion : « Je ne sais ce qu'ils diront, depuis les dernières

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 591.
(2) *Ibid*, t. IX, p. 565.
(3) *Ibid.*, t. VII, p. 600-638.
(4) *Ibid.*, p. 630-638.

lettres du monarque, lues au Conseil d'État en leur présence (1).» La duchesse niait positivement, comme c'était son devoir de le faire, qu'Armenteros eût apporté des lettres conseillant ou ordonnant la retraite du ministre (2). Elle montrait les lettres de Sa Majesté qui prouvaient le contraire, « mais, » comme disait Viglius, « on ne sait garder les gens de parler comme bon leur semble (3). » Granvelle ne négligeait pas une seule occasion d'induire en erreur à ce sujet tous ses correspondants, et il les engageait à s'en rapporter aux lettres écrites par Philippe pour les yeux du vulgaire. « Vous voyez, par les lettres de Sa Majesté à madame la gouvernante, » écrivait-il à Morillon, « l'absurdité du bruit qu'on a fait courir en Flandre, disant que ma sortie des Pays-Bas avait eu lieu par ordre exprès du roi. Les auteurs de cette nouvelle ont été couverts d'une juste confusion (4). » Granvelle était tenu d'exécuter sa part du programme royal, mais il s'acquittait de cette tâche avec une adresse consommée et avec un zèle ardent, comme pour montrer à quel point il sympathisait avec la politique de son maître. Philippe II mentait plus naturellement, mais le cardinal le faisait de meilleure grâce. Il ne trouvait personne de trop auguste ou de trop insignifiant pour être sa dupe. L'empereur Ferdinand, et «M. Bordey, » étaient sur le même niveau. « Aucuns de ceux qui me haïssent, » écrivait-il à ce monarque, «avaient publié que l'on m'avait chassé pour ne plus retourner. Ce bruit s'est résolu en fumée par les lettres que Sa Majesté a écrites à Madame,

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 638.
(2) *Ibid.*, p. 653.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, t. VIII, p. 108.

répondant à ce qu'elle lui avait écrit touchant ce congé qu'elle m'avait donné pour faire ce voyage (1).» Philippe adressa lui-même à Granvelle une lettre particulière, destinée à être montrée, dans laquelle il prétendait avoir tout récemment appris que la régente avait autorisé le cardinal « à se rendre auprès de sa mère, pour régler certaines affaires de famille : » le roi donnait gravement son approbation à ce voyage (2). Mais en même temps Philippe ne pouvait résister au désir d'ajouter encore une légère nuance de dissimulation au rôle qu'il jouait dans cette comédie. Granvelle et son maître avaient trompé le public, mais Philippe trompait aussi Granvelle. Le cardinal avait fait un mystère de son départ à Pollwiller, à Viglius, à Morillon, à l'empereur, à son propre frère, et aussi au secrétaire du roi, Gonzalo Pérez, mais il ignorait que Pérez, qu'il croyait tromper aussi adroitement que tous les autres, avait lui-même composé la lettre de rappel que le roi avait ensuite copiée de sa propre main, en ajoutant les mots « secrète et confidentielle (3). » Cependant Granvelle aurait pu deviner que, dans une telle occasion, Philippe ne se fierait pas à ses talents littéraires.

Pendant plusieurs mois, Granvelle resta dans sa retraite, s'efforçant de l'accepter avec philosophie. Déjà, durant la dernière période de sa résidence dans les Pays-Bas, il avait vécu dans une solitude comparative et obligée. Sa maison n'était plus assiégée par ces adorateurs de la fortune qui recherchent rarement le soleil couchant. Aussi avait-il, quelque temps avant son dé-

(1) *Papiers d'Etat*, VIII, p. 113.
(2) *Ibid.*, t. VIII, p. 218, 219.
(3) Gachard, *Bulletin de l'Acad. roy.*, t. XII, p. 11.

part, commencé à discourir sur les charmes de l'isolement, les tracas de la grandeur et la nécessité du repos quand on a longtemps tenu tête aux orages de la vie publique (1). Un grand homme, disait-il, était comme un lac, où venait se désaltérer constamment une multitude avide, jusqu'au jour où l'eau en était troublée, corrompue et enfin épuisée (2). Le pouvoir avait plus d'attraits de loin que de près. Ce que les hommes possédaient leur semblait moins précieux que ce qu'ils désiraient (3). C'était ainsi que le ministre, se sentant sur le point de tomber, cherchait par des réflexions vulgaires à disserter sur la vanité des biens de ce monde. Lorsqu'il fut établi dans sa charmante retraite de Bourgogne, il eut le loisir de continuer ses méditations sur ce sujet. Il resta dans son isolement jusqu'à ce que sa barbe lui vint à la taille (4); on racontait qu'il avait juré de ne pas se raser, tant qu'il ne serait pas rappelé dans les Pays-Bas. « Si cela est, » répondaient les nobles des Provinces, « il pourra attendre qu'elle lui aille jusqu'aux pieds (5). » Il disait qu'il voudrait être sourd et aveugle (6), ne plus rien savoir des affaires de ce monde et s'enterrer dans la littérature, car il n'était plus propre qu'à rester dans sa chambre, au milieu de ses affaires personnelles ou de ses devoirs religieux (7). Il possédait à Orchamps une charmante maison, où il passait

(1) Strada, t. IV, p. 135.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Papiers d'État*, t. IX, p. 218, 219.
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*, t. VIII, p. 91.
(7) *Ibid.*, t. VIII, p. 91-102. Groen van Prinsterer, *Archives* t. I, p. 428.

une grande partie de son temps. Dans une de ses lettres au vice-chancelier Seld, il décrivait les charmes de cette retraite avec beaucoup de force et de grâce. « Je ne me trouve pas, à la vérité, si mal ici qu'aux Indes : je suis en doux lieux où je vous ai souhaité mille et mille fois, pour ce que je suis certain que vous les jugeriez à propos pour philosopher et dignes de l'habitation des Muses, avec force belles montagnes, hautes jusqu'au ciel, fertiles de tous côtés et remplies de fort belles vignes et toute sorte de bons fruits; les rivières et les vallées belles et larges, l'eau claire comme cristal, une infinité de fontaines, truites et ombres innombrables et les meilleurs du monde; les champs en bas fort fertiles et fort belles prairies, en l'un des côtés chaleurs grandes, et en l'autre, quelque chaud qu'il fasse, un frais délectable; et n'y a faute de bien bonne compagnie du pays, de parents et d'amis, avec vins les meilleurs, comme vous savez, du monde (1). »

Il est évident que le cardinal n'avait rien d'ascétique dans ses goûts. Son ermitage contenait d'autres distractions que celles de l'étude ou de la dévotion. Dans la retraite, il menait une existence voluptueuse. Son frère Chantonnay lui reprochait la somptuosité et le désordre de sa maison (2). Il vivait « dans la bonne chère. » Il faisait profession d'être pleinement satisfait du cours des événements, sachant que Dieu était au-dessus de tout, et gouvernait tout. Il se déclarait résolu à tirer son profit et son plaisir du mauvais vouloir de ses adversaires. « Voilà ma philosophie, » s'écriait-il, « c'est de vivre le plus joyeusement que l'on peut, de rire du monde,

(1) *Papiers d'Etat*, t. VIII, p. 115.
(2) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 428 (note).

des gens passionnés et de ce qu'ils disent sans fondement (1). » Sa philosophie, s'il en avait une, était tout épicurienne. Mais ce n'était, comme tout le reste de sa nature et de sa vie, qu'une série de mensonges. En dépit des montagnes qui s'élevaient jusqu'au ciel, des grottes fraîches, des huîtres et du vin de Bourgogne, sur lesquels il discourait si éloquemment, sa retraite forcée commença bientôt à lui peser. Il avait beau prétendre jouir immensément de la tranquillité et du repos (2), il ne pouvait tromper aucun des intimes affidés auxquels il écrivait avec cette édifiante résignation. Tandis qu'il affectait d'être aveugle et sourd en ce qui concernait la politique, il ne voyait et n'entendait rien d'autre au monde. Les affaires de cette vie étaient son élément, et la charmante solitude qu'il faisait semblant d'admirer n'était pour lui qu'une île déserte. Il désirait ardemment se mêler de nouveau à la politique, mais sa position était entourée d'écueils. Son maître était plus irrésolu que jamais. Granvelle se disait prêt à rester en Bourgogne aussi longtemps que Philippe le jugerait convenable. Il était également prêt à se rendre « aux Indes, au Pérou, ou à traverser les flammes, » si le roi le lui demandait, et même à revenir dans les Pays-Bas, « quoi qu'il en pût advenir, et y allât-il de la vie (3). » Il se flattait probablement de l'espoir que l'irritation des Provinces s'apaiserait bientôt, et qu'il pourrait reprendre prochainement le pouvoir.

Guillaume d'Orange suivait de près tous ses mouvements, bien qu'il fût à peu près convaincu qu'on ne ten-

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p 240.
(2) *Papiers d'État*, t. VIII, p. 91.
(3) *Ibid.*, t. VIII, p. 103. Groen van Prinsterer, t. I, p. 311.

terait pas de rappeler le ministre déchu. «Nous devons être sur notre garde,» disait-il, «et ne nous laisser tromper; car peut-être par ce bon semblant l'on nous veut endormir, pour après avoir meilleur moyen d'exécuter leurs desseins. Au reste toutes choses sont ici fort paisibles, et tout le monde bien aise du départ de ce bon cardinal (1).» Le prince ne commettait pas la faute de rabaisser les grandes facultés de son adversaire, et il comprenait la nécessité de se tenir toujours en éveil. «Nous avons affaire à un oiseau des plus rusés,» écrivait-il; «il ne dort ni jour ni nuit, quand il y a quelque coup à nous porter (2).» L'honnête Brederode, après s'être d'abord réjoui du départ de son adversaire, commençait à craindre son retour, et il s'exprimait à ce sujet avec une violence vraiment comique : «L'on dit ici pour certain que le rouge est sur son retour,» écrivait-il au comte Louis, «et que Berlaymont l'est allé recevoir à Namur. Le diable après eux deux ferait une belle chasse (3).» Le retour du cardinal devenait cependant de moins en moins probable. Marguerite de Parme le haïssait cordialement. En échappant à sa tyrannie, elle était tombée entre des mains bien plus méprisables; mais, pendant un court espace de temps, elle parut jouir de sa liberté. A en croire Viglius, la cour, après le départ de Granvelle, ressemblait à une école où le maître a le dos tourné (4). Il parlait très-amèrement du plaisir qu'éprouvait la duchesse à se voir ainsi émancipée (5).

(1) Groen van Prinsterer, t. I, p. 226, 227.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 259.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 305.
(4) *Vit. Viglii*, p. 38.
(5) *Ibid.*

Marguerite traitait le pauvre président avec un dédain très-évident, et cherchait à montrer partout son aversion pour les amis du cardinal. Le secrétaire Armenteros avait prié Bordey, qui était cousin et protégé de Granvelle, de ne plus lui parler en public (1). Bientôt la Régente témoigna au prince d'Orange et à Egmont plus de confiance qu'elle n'en avait jamais montré au cardinal. On lui fit comprendre, à sa grande indignation, comment, durant l'administration du cardinal, elle avait été absolument mise de côté. « Puisqu'elle ne vous écrit autre chose sur votre retour, » écrivait Morillon au ministre tombé, « l'on peut facilement voir quelle heure il est (2). » Quant à Armenteros, avec lequel le cardinal entretenait encore de bonnes relations, il faisait tout au monde pour empêcher le prélat jadis si puissant de rentrer en faveur. Déjà fort avant dans la confiance de la Régente, il montrait aux seigneurs les lettres où Granvelle engageait Marguerite à se défier d'eux. « Ce diable pensait bien faire son paradis par ici, » disait Armenteros, « mais il s'en va, et ne retournera plus; l'on lui en gardera bien (3). » On en vint bientôt à croire que le roi voulait gagner du temps, et que le départ volontaire du ministre avait été une ruse. Mais on ne savait rien de positif. Philippe avait pris ses mesures dans ce but : néanmoins on faisait des paris énormes sur cette question. On disait que si le roi conservait encore quelque faveur pour ce grand personnage, la duchesse ne se montrerait pas si hostile à Granvelle. Elle « rougissait comme écarlate (4) »

(1) *Papiers d'État*, t. VII, p. 593.
(2) *Ibid.*, t. VIII, p. 92-94.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, p. 132.

quand on prononçait son nom. Elle allait même jusqu'à dire « qu'elle remerciait Dieu de n'avoir qu'un fils, pour n'être pas contrainte d'en avoir un d'église, et tels que sont les autres (1). » Elle accablait d'outrages le pauvre Viglius, parce qu'il était un ami de Granvelle et qu'il comptait entrer dans les ordres. Le temps était loin où Marguerite, pleine d'une respectueuse affection pour le prélat, écrivait secrètement au Saint-Père, et lui demandait le chapeau pour l'objet de sa vénération. Maintenant elle écrivait à Philippe qu'elle voyait plus clair qu'autrefois dans les affaires des Pays-Bas. Elle lui apprenait que Granvelle, Viglius et tous leurs adhérents avaient travaillé à amener une révolution dans les Pays-Bas, avant que le roi s'y rendît en personne. Ils voulaient, disait-elle, pêcher en eau trouble, et, dans ce but, ils s'étaient efforcés de prendre la haute main dans le gouvernement de l'État. C'était à cause de cela qu'ils s'étaient opposés à la convocation des États généraux. Ils craignaient *qu'on ne lût leurs livres*, et qu'on ne découvrît leurs fraudes, leurs injustices, leur simonie et leurs rapines (2). Cela serait irrévocablement arrivé, si le pays était rentré dans l'ordre; aussi avaient-ils fait les plus grands efforts pour fomenter des troubles. La duchesse raconta aussi à son frère, dans le plus grand détail, des actes de simonie, de péculat et de fraude commis par Viglius, avec l'aide et l'appui du cardinal, qui avait su en faire son profit (3). Ces révélations ont la plus grande importance au point de vue historique. Elle n'augmentent pas notre estime pour le caractère de Marguerite, mais elles

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 132.
(2) *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 311-314.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 318-320.

nous font pénétrer fort avant dans l'administration de Granvelle. En même temps que la duchesse dépeignait ainsi le cardinal dans ses lettres particulières au roi, elle écrivait au ministre banni d'un ton de condoléance et même de repentir. Elle l'assurait qu'elle se reprochait amèrement d'avoir adopté les vues du prince d'Orange. Elle promettait de déclarer publiquement et en tous lieux que le cardinal était un homme droit, d'une moralité sans tache, intègre dans son administration, serviteur fidèle et zélé de Sa Majesté (1). Elle ajoutait qu'elle savait combien d'obligations elle avait envers lui, et qu'elle l'aimait comme un frère (2). Elle affirmait qu'elle se repentait déjà d'avoir cédé aux conseils des seigneurs flamands qui l'engageaient à faire enlever au cardinal son gouvernement, et que par cette erreur elle avait mérité que le roi son frère lui fît couper la tête, tant était grande cette calamité (3).

Certainement, il y avait une étrange dissemblance entre le langage que Marguerite tenait en même temps à Granvelle et à Philippe, mais elle avait été élevée dans les principes de Machiavel, et elle avait profité des leçons de Loyola.

Le cardinal lui répondit avec une égale aménité, assurant qu'une telle lettre ne lui laissait plus rien à désirer, puisqu'elle lui fournissait une entière et parfaite justification de sa conduite (4). Sans nul doute, il savait à quoi s'en tenir sur les sentiments de la duchesse, mais il était trop habile pour se quereller avec

(1) Dom l'Évesque, t. II, p. 71.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, t. II, p. 71. *Mémoires de Granvelle*, t. XXXIII, p. 67.
(4) *Ibid.*, p. 71, 72. *Mémoires de Granvelle*, t. XXXIII, p. 95.

un personnage aussi important que la sœur de Philippe.

Un incident qui advint quelques mois après le départ du ministre, servit à prouver quel cas on faisait de lui dans toutes les classes de la population aux Pays-Bas. Le comte de Mansfeld célébra le baptême de son fils Philippe-Octavien, par une série de fêtes magnifiques, à Luxembourg, capitale de son gouvernement. Outre les tournois et divertissements de cette nature, qui étaient alors fort à la mode dans les rangs élevés de la société, il y eut une grande mascarade que le public fut admis à contempler. Ce qui réussit le mieux dans cette représentation, ce fut un groupe évidemment destiné à tourner Granvelle en ridicule. Un homme revêtu du costume de cardinal et coiffé du chapeau rouge, traversa l'arène à cheval. Devant lui marchait un homme habillé en ermite, avec une longue barbe blanche, et tenant à la main un chapelet qu'il répétait avec affectation. Derrière le cardinal arrivait le diable, dans le costume de rigueur, qui frappait le cheval et le cavalier avec un fouet composé de queues de renards, et les forçait à galoper pour lui échapper, à la grande joie des spectateurs. Le peuple avait compris et goûté le choix du nom de Simon Renard que représentaient les queues du fouet, il avait apprécié l'allusion directe aux attaques répétées dirigées contre Granvelle par cet infatigable et cruel ennemi. On frappait à tour de bras le malheureux chargé du rôle du ministre, et les applaudissements redoublaient à chaque nouvelle fustigation. Ce spectacle absorba toute l'attention de la multitude, et fut fréquemment répété. Il semblait qu'on ne pût jamais châtier suffisamment le coupable, au gré de la multitude (1).

(1) *Papiers d'Etat*, t. VIII, p. 76, 77; 92-94.

Cet événement fit beaucoup de bruit dans le pays. Les amis du cardinal en furent naturellement indignés, mais ils étaient en minorité. Le gouvernement de Bruxelles ne prononça pas le plus léger blâme, et Mansfeld resta le principal défenseur de l'autorité royale dans les Pays-Bas. Il était évident que, pour le moment du moins, Granvelle ne trouvait nulle part un appui sérieux.

Il continua à demeurer dans sa retraite; mais son impopularité ne diminuait pas. Plus d'un an après son départ, Berlaymont disait que les nobles détestaient plus que jamais le cardinal, et que s'ils l'attrapaient, ils le mangeraient tout vivant (1). Chaque jour son retour devenait moins probable. Au même moment, Chantonnay conseillait à son frère de montrer les dents (2). Il lui disait qu'il supportait trop patiemment sa disgrâce, lui rappelait que les princes se montraient pleins d'affection quand ils avaient besoin des gens, mais qu'ils estimaient peu ceux dont ils pouvaient avoir trop bon marché, ne comptant point avec les gens qui rampaient à leurs pieds. Il pressait le cardinal de reprendre courage, de montrer toute son énergie et de renoncer à sa méprisable attitude. « Tout le monde voit, disait-il, que la partie est finie entre le roi et vous. Avant peu, on se moquera de vous et on vous regardera comme une pauvre dupe (3). »

Soit qu'il fût enhardi par ces reproches, soit que la retraite lui pesât, Granvelle renonça enfin à toute intention de retourner dans les Pays-Bas et vers la fin de 1565, il partit pour Rome, où il prit part à l'élection du pape

(1) *Papiers d'Etat*, t. IX, p. 235.
(2) *Ibid.*, p. 186, 187.
(3) *Ibid.*, p. 184-187.

Pie V. Cinq ans plus tard, Philippe l'employa à négocier le traité entre l'Espagne, Rome et Venise contre les Turcs. Devenu ensuite vice-roi de Naples, il quitta cette ville en 1575 pour se rendre à Madrid, où il joua un rôle important dans le gouvernement. « Les affaires, » dit l'abbé Boisot, « étaient dans un tel désordre, que des « hommes d'une capacité médiocre ne pouvaient plus y « porter remède (1). » Il mourut à Madrid le 21 septembre 1586, à l'âge de 70 ans, et fut enterré à Besançon (2).

(1) *Papiers d'Etat.* Notice préliminaire.
(2) *Ibid.*

CHAPITRE V.

Rentrée des trois seigneurs au conseil d'État. — Politique du prince d'Orange. — Corruption du gouvernement. — Efforts du Prince en faveur d'une réforme. — Influence d'Armenteros. — Triste situation de Viglius. — Son désir de se retirer. — Accusations secrètes contre lui transmises par la Duchesse à Philippe. — Signes des temps. — Philippe s'occupe de tous les détails de la persécution. — Exécution de Fabricius, et émeute d'Anvers. — Horrible cruauté envers les protestants. — Remontrance des magistrats de Bruges et des quatre États de Flandre contre Titelmann. — Obstination de Philippe. — Concile de Trente. — Querelle de préséance entre les envoyés de France et d'Espagne. — On ordonne la publication des décrets du Concile de Trente dans les Pays-Bas. — La mesure rencontre de l'opposition. — Hésitation de la Duchesse. — Egmont accepte une mission en Espagne. — Violent débat dans le Conseil touchant ses instructions. — Beau discours du prince d'Orange. — Viglius est frappé d'apoplexie. — Nomination temporaire de Hopper. — Départ d'Egmont. — Une scène honteuse à Cambrai. — Caractère de l'archevêque. — Egmont en Espagne. — Flatterie et corruption. — Le conseil des Docteurs. — Violentes déclarations de Philippe. — Ses instructions au comte d'Egmont lors de son départ. — Conduite du prince d'Orange dans la question de sa principauté. — Rapport d'Egmont au conseil d'État sur sa mission. — Ses vanteries. — Philippe donne de nouveau l'ordre de continuer la persécution. — Indignation d'Egmont. — Dissimulation habituelle du roi. — Le prince d'Orange adresse des remontrances à Egmont. — Assemblée de docteurs à Bruxelles. — On transmet à Philippe le résultat de leurs délibérations. — L'esprit public se soulève dans les Pays-Bas. — Nouveaux châtiments infligés aux hérétiques. — Une entrevue a lieu à Bayonne entre Catherine de Médicis et sa fille, la reine d'Espagne. — Erreurs répandues à ce sujet. — Diplomatie du duc d'Albe. — Conduite habile de Catherine. — Philippe écrit à la Du-

chesse de la façon la plus pressante sur l'Inquisition. — Consternation de Marguerite et de Viglius. — Nouvelle proclamation des Edits; l'Inquisition et le concile de Trente. — Fureur du peuple. — Résistance des principaux seigneurs et du Conseil du Brabant. — Le Brabant est exempté de l'Inquisition. — Le prince Alexandre de Parme est fiancé à Donna Maria de Portugal. — Son portrait. — Dépenses excessives pour la noce. — Assemblée de la Toison d'or. — Discours de Viglius. — Mariage du prince Alexandre.

Le cardinal avait quitté les Pays-Bas au printemps ; pendant tout le reste de l'année, il n'y eut qu'anarchie, désordre et corruption. Au premier moment on s'était senti soulagé ; Philippe avait écrit de la façon la plus amicale au prince d'Orange et aux comtes d'Egmont et de Horn. Immédiatement après la retraite de Granvelle, ces trois seigneurs avaient assuré le roi de leur soumission à sa volonté et s'étaient déclarés prêts à siéger au conseil d'État (1). Mais en même temps ils avaient averti la duchesse qu'ils se retireraient de nouveau, si le cardinal revenait dans leur pays (2). Ils reparurent au Conseil et apportèrent dans leurs travaux une telle assiduité que souvent ils siégeaient fort avant dans la nuit. Le prince d'Orange avait en vue trois grands desseins (3) : il espérait en les réalisant arriver à sauver la nation et à lui épargner de violentes secousses. Selon lui, il fallait convoquer les États-généraux, adoucir ou abolir les Édits et supprimer le conseil des finances et le conseil privé, en ne laissant subsister que le conseil d'État. Les deux premières mesures auraient anéanti la politique absolutiste que Philippe et Granvelle avaient établie ; il était donc peu probable qu'on parvînt à changer les vues secrètes du gou-

(1) *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 71, 72.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 294-297.
(3) Groen van. Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 222, 223.

vernement à ce sujet. Quant au conseil d'État, on n'avait cessé de reprocher au cardinal le peu de pouvoir qu'il accordait à ce grand corps. Le conseil des finances et le conseil de la justice étaient des repaires d'iniquité. Une corruption éhontée s'étalait partout. La gangrène avait atteint tout le gouvernement. La vénalité des fonctionnaires publics était notoire. L'administration de la justice avait été empoisonnée à sa source : ses ondes bourbeuses ne pouvaient apaiser un peuple altéré. Les bourses bien remplies étaient les seules à faire la loi. Les hauts dignitaires du pouvoir n'étaient qu'une troupe mercenaire qui transformait le temple de la justice en une caverne de voleurs. La justice était un objet de commerce ; on la vendait au plus offrant. Les pauvres n'obtenaient que des coups ou la prison ; le moindre soupçon d'hérésie faisait condamner au bûcher ou à l'échafaud. Mais, pour les riches, rien n'était impossible ; avec de l'argent, on pouvait se procurer le pardon des crimes les plus atroces, des passe-ports, des sauf-conduits, des emplois élevés et de confiance (1). Dans son indomptable persévérance, Guillaume d'Orange voulut arrêter ce flot de corruption; son honneur n'avait jamais reçu la moindre atteinte. Le cardinal pouvait l'accuser d'embarras pécuniaires, puisqu'il avait été forcé d'appliquer une grande portion de ses revenus à la liquidation de ses dettes ; mais il ne pouvait prétendre que le prince eût jamais tenté de se tirer d'embarras en puisant dans le trésor public, qui lui aurait été bien facilement ouvert.

Il devint bientôt évident qu'il faudrait lutter aussi vigoureusement avec l'hydre de la corruption qu'on avait

(1) Hoofdt, t. II, p. 48, 49. Hopper, *Rec. et Mém.*, p. 40. *Vit. Viglii*, p. 38, 39.

dû lutter avec le cardinal qui nourrissait et aggravait cette plaie de l'État. Le prince fut accusé d'ambition et d'intrigue : on disait qu'il voulait concentrer tout le pouvoir entre les mains du conseil d'État, qui deviendrait un sénat tout-puissant et irresponsable, tandis que le roi serait réduit à la situation d'un doge de Venise (1). On ajoutait nécessairement que le prince d'Orange se préparait à gouverner ce nouveau tribunal des Dix. Sans aucun doute, le prince était ambitieux. Un homme ainsi doué par la naissance, la fortune, le génie et la vertu, ne pouvait se résoudre à laisser dormir tant de riches trésors. Mais il n'usa point d'artifice pour arriver à la suprématie dont il se sentait digne, quelle que pût être sa position nominale dans la hiérarchie politique. Bien qu'il n'eût encore que trente ans, ce n'était plus déjà le brillant et insouciant seigneur qui avait paru à l'abdication de Charles-Quint. Pâle et maigre, il avait perdu le sommeil ; des rides prématurées sillonnaient son visage, tant il ressentait vivement les erreurs, les cruautés, la corruption et la violence du gouvernement. « On dit que le prince est fort « morne, » écrivait Morillon à Granvelle, « et, à vrai dire, « cela se voit sur son visage. Aucuns des siens disent qu'il « ne peut dormir (2). » Philippe aurait dû se méfier d'un homme qui pensait tant ; c'était un dangereux adversaire. Des hommes au crâne lisse et d'un paisible sommeil auraient sans doute paru au roi de meilleurs fonctionnaires. Mais pendant quelque temps, Philippe se borna à employer, à surveiller et à soupçonner l'homme qui devait être un jour pour lui un invincible antagoniste. Il continuait à fréquenter assidûment le Conseil, et il cherchait

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 434.

par de fréquentes et généreuses réceptions, à entretenir de bonnes relations avec les nobles et les bourgeois. La cour lui devint bientôt antipathique. Egmont s'accommodait mieux des habitudes qui y prévalaient, et il prenait un plaisir presque enfantin à dîner chez la duchesse, vêtu comme la plupart des jeunes seigneurs, d'une veste courte de camelot avec des boutons ornés d'une gerbe.

Le prince était peu disposé à compromettre sa dignité personnelle en sanctionnant par sa présence les procédés coupables et la suprématie ridicule d'Armenteros : aussi fut-il bientôt évident qu'il n'avait pas à la cour la même popularité que le comte d'Egmont. Ce dernier s'efforçait en même temps de gagner les bonnes grâces de la population de Bruxelles, en assistant à des banquets à l'hôtel de ville, où il appelait chaque individu par son nom, et tirait à la cible avec les bourgeois. Forcé par sa situation à se mêler parfois à ces réjouissances populaires, Guillaume ne trouvait que peu de motifs de satisfaction dans l'aspect des affaires. Quand il était contraint de se rendre au palais, il lui fallait souvent attendre une heure dans l'antichambre, tandis que le secrétaire Armenteros entretenait Marguerite des questions les plus importantes de l'administration (1). Le patriotisme du prince ne pouvait qu'être offensé de voir confier de grandes affaires à un tel homme : son orgueil en souffrait cruellement. Thomas de Armenteros n'était qu'un secrétaire particulier, un simple commis. Il n'avait nul droit d'être instruit de questions graves que les conseillers de Sa Majesté devaient seuls approfondir. De

(1) *Papiers d'Etat*, t. VII, p. 593.

plus c'était un homme d'une avidité fabuleuse. Sa fortune s'accroissait de jour en jour; il trafiquait honteusement des emplois, des bénéfices, des grandes situations, soit dans l'État, soit dans l'Église. Le peuple avait changé son nom d'Armenteros en celui d'Argenteros (1), pour désigner l'homme qui s'enrichissait des deniers de l'État. Son intimité avec la duchesse lui avait aussi attiré le sobriquet de « Barbier de Madame (2); » par là on faisait allusion aux célèbres moustaches qui ornaient la lèvre supérieure de Marguerite, et à l'influence exercée jadis par leurs barbiers sur le duc de Savoie et sur Louis XI. Cet homme vendait aux enchères les dignités et les emplois les plus importants (3). Et non-seulement la Régente tolérait cette conduite, ce qui était déjà assez méprisable, mais elle s'associait complétement à ce honteux commerce. Par les bons offices d'Armenteros, elle amassait une immense fortune (4). « La duchesse vend les offices au plus offrant, » disait Morillon. « Son Altesse y va bride avallée (5). » Les partisans du cardinal, que la Régente traitait avec une insolence affectée, n'étaient pas seuls à s'indigner du spectacle qu'offrait la salle du Conseil; tous ceux qui aimaient l'honneur et la justice, ou qui désiraient le succès du gouvernement, partageaient leur courroux. La duchesse s'y comportait sans la moindre dignité : assise dans un coin de la salle avec Armenteros, « parlant à l'oreille, riant, piquant, ou s'ébattant avec lui, » tandis qu'on discutait les matières

(1) *Papiers d'Etat*, t. VIII, p. 650; IX, p. 339.

(2) *Ibid.*, t. VIII, p. 650.

(3) *Ibid.*, t. VII, p. 635-678. Groen van Prinsterer, *Archives et correspondance*, t. I, p. 405, 406.

(4) Pontus Payen, Ms.

(5) *Papiers d'État*, t. VII, p. 635.

les plus sérieuses, auxquelles le secrétaire n'avait nul droit de prendre part. Le prince d'Orange était choqué de cette conduite, bien que Marguerite le traitât toujours plus respectueusement que les autres seigneurs. Quant aux anciens adhérents de Granvelle, Bordey, Bave et Morillon, ils avaient reçu du favori l'interdiction de le saluer dans les rues. La duchesse accablait Berlaymont d'insultes étudiées. « Et de quoi parle-t-il donc ? » demandait-elle avec une morgue langoureuse, lorsqu'il essayait de dire son avis au sein du conseil d'État (1). Viglius, que Berlaymont accusait de chercher à faire sa paix avec les seigneurs, était encore plus maltraité que lui. « Il aurait voulu, » disait-il, « aller en Bourgogne, pour boire du bon vin de M. le cardinal (2). » Son parti lui reprochait la patience avec laquelle il supportait les outrages dont l'accablait journellement le gouvernement. On l'accusait d'être pusillanime à un point incroyable, timide par excès de richesses, et d'avoir peur de son ombre (3). Il devenait pathétique dans ses discours, et parlait souvent de son désir de s'éloigner pour finir en paix ses jours. Le fidèle Hopper le soutenait et le consolait, mais lui-même il échouait dans ses efforts, lorsque Viglius se rappelait qu'après avoir pris tant de peine, « ses collègues et lui avaient battu le buisson pour la noblesse (4), » sans rien recueillir des dépouilles sur le champ de bataille. Rien ne pouvait être plus outrageant que la façon dont Marguerite traitait le savant Frison. Quand le Conseil avait séance à trois heures, elle invitait le président à s'y

(1) *Papiers d'Etat,* t. IX, p. 238.
(2) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 223.
(3) *Papiers d'État,* t VIII, p. 267, 311.
(4) *Ibid.*, p. 57, 58.

rendre à quatre heures. Il ne pouvait parvenir à voir la duchesse, sans trouver toujours auprès d'elle l'éternel Armenteros. On ne lui laissait pas ouvrir la bouche, dans les rares occasions où il réunissait tout son courage pour exprimer son opinion. Son autorité était complétement à bout. Lors même qu'il employait pour combattre la convocation des États généraux des arguments que la duchesse avait jadis trouvés excellents, il n'avait pas plus de succès. « Le pauvre président, » écrivait Granvelle au premier secrétaire du roi, Gonzalo Pérez, « n'ose dire un mot, il se borne à écrire ce qu'on lui commande. » Et pourtant « le pauvre président, » tout maltraité et insulté qu'il était, avait parfois la fatuité de se croire un personnage formidable. Cet homme, que ses amis intimes accusaient d'avoir peur de son ombre, écrivait à Granvelle « qu'il ne laissait point aller en son chemin, qu'il disait franchement ce qui lui semblait, quand il pouvait être ouï, et que si on ne l'aimait point, du moins on le craignait un peu. » Mais le cardinal connaissait trop bien Viglius pour se laisser prendre à ce triomphant portrait (1).

Le président était désireux de se retirer, mais il ne voulait pas passer pour être disgracié. Il comprenait, sans savoir l'exacte vérité, que son illustre patron avait été vaincu et banni, et se souciait peu d'être dans le même cas. Il aspirait, selon sa pieuse expression, à se retirer du monde « afin d'avoir quelque peu de temps pour compter avec Notre-Seigneur son écot, avant de déloger de cette vie. » Mais il voulait plaire « au maître aussi bien qu'au Seigneur. » Il désirait obtenir son congé du

(1) *Papiers d'Etat*, t. VIII, p. 77-91, 190, 266, 372, 377, 409, 410, 425, 426, 619.

bon plaisir du roi, et comme il le disait lui-même, ne se retirer qu'aspergé « de l'eau bénite de la cour. » En outre, il chérissait son traitement, bien qu'il goûtât peu les sarcasmes de la duchesse. Le comte d'Egmont et quelques autres lui avaient conseillé d'abandonner le poste de président à Hopper. On lui disait que, vu sa faiblesse, il ferait mieux de garder toute sa vigueur pour le conseil d'État. Viglius n'approuva point cette proposition. Il disait qu'en rendant les sceaux et avec eux « le traitement et le peu d'honneur qui en dépendaient, » il resterait « comme un saint déposé. » Il ne se sentait nullement enclin, tant qu'il pourrait demeurer en ce lieu, à abandonner son traitement et ses honneurs « pour se contenter d'être l'âne du conseil d'État (1). » Mais il sut, avec la prévoyance d'un vieux marin, jeter l'ancre dans un port parfaitement sûr, avant le jour de la tempête qui allait éclater sur la nation. Avant la fin de l'année qui nous occupe, le savant jurisconsulte était devenu docteur en théologie et par là il s'était assuré la riche prébende de Saint-Bavon, à Gand (2). C'était une compensation pour la perte de ses dignités séculières, une consolation à opposer aux froids dédains de la duchesse. Il attribuait l'aversion de Marguerite à la crainte qu'il avait su lui inspirer par son austère intégrité. Il affirmait que la duchesse et Armenteros le détestaient, parce que, selon ses propres paroles, « il n'était pas de leur avis quant aux loteries, vente des offices, avancement aux abbayes et autres choses, par lesquelles on se hâte de faire sa main. » Une autre fois il faisait remarquer, dans une lettre à Granvelle, que « tous les offices se vendaient aux

(1) *Papiers d'État*, t. VIII, p. 192.
(2) *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 318-320.

plus offrants, et que le ressentiment de Marguerite contre le cardinal et contre lui venait de ce qu'ils l'avaient si longuement gardée de faire le profit qu'elle faisait maintenant des offices, bénéfices et autres grâces (1). »

La duchesse, de son côté, ne tarissait pas sur les intrigues, les crimes, la corruption de ses nouveaux adversaires. Elle assurait son frère que, dans le passé et dans le présent, c'était le manque d'honnêteté et l'avidité de Granvelle, de Viglius et de leurs amis, qui avaient mis le pays dans la déplorable situation où il se trouvait. Depuis le départ du cardinal, ajoutait-elle, ils cherchaient par leur mauvaise humeur et leur constante opposition à entraver toute mesure utile ou nécessaire, et elle disait dans un énergique langage que « ce Viglius lui faisait endurer les tortures de l'enfer (2). » Elle le montrait sans cesse occupé à lui résister; elle l'accusait à mots couverts de ne pas être parfaitement orthodoxe. Philippe prêtait avidement l'oreille à ces bruits perfides qui s'attaquaient au ministre jadis tout-puissant et à ses amis. Rien n'est plus instructif que de pénétrer l'épais nuage dans lequel les acteurs de ce grand drame cherchent à s'envelopper, et de les voir se portant en secret des coups horribles, sans tenir compte ni des anciennes amitiés, ni des protestations d'attachement qu'ils s'adressent encore. On voit le cardinal plein de génie et de ruse, correspondre familièrement avec Armenteros, tandis que celui-ci ne cesse de lui nuire en toute occasion; Philippe se prête d'un air attentif et charmé aux confidences de Marguerite sur le cardinal,

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 265, 405, 406.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 314.

qu'il assure de son éternel attachement (1) ; et Viglius, l'auteur de l'édit de 1550, l'apôtre de la plus excessive sévérité, tombe, sans s'en douter, dans les piéges que lui tend l'habile et cruel Titelmann.

Philippe réclama bientôt de la duchesse de nouveaux détails, et Marguerite ne tarda pas à l'informer des faits qui lui avaient été révélés, sous le sceau du secret, par Titelmann et son collègue Del Canto. Ils l'avaient assurée, disait-elle, qu'ils avaient de graves soupçons sur l'orthodoxie de Viglius. Pendant presque toute sa vie, il avait eu des relations avec des hérétiques, et il avait donné des emplois à plus d'un individu suspect. Quant à ses simonies, à ses mensonges, à son despotisme, il n'y avait pas à en douter. Il avait pourvu de riches bénéfices tous ses amis et ses parents. Et maintenant il venait de se faire prêtre pour accaparer la prébende de Saint-Bavon, bien que ses infirmités ne lui permissent pas de dire la messe, ou même de se tenir debout à l'autel. Les inquisiteurs l'avaient même accusé d'avoir volé à cet établissement des bagues, des bijoux, de l'argenterie, du linge, des tapisseries et des meubles, qu'il avait envoyés en Frise : on disait encore qu'il s'était emparé de cent mille florins en argent comptant, appartenant au dernier abbé, ce qui n'était rien moins qu'un vol. La duchesse envoya plus tard à Philippe un inventaire des biens volés, qui contenait le mobilier de neuf maisons, et elle le pria d'ordonner à Viglius de rendre immédiatement le tout (2). Si l'on a raison de dire qu'il y a des disputes où les honnêtes gens retrouvent ce qui

(1) *Papiers d'État*, t. VII, p. 593 ; t. VIII, p. 91-94. *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 309-317.

(2) *Papiers d'Etat*, t. I, p. 314-320, 350, 351.



leur est dû, il est également vrai que les historiens peuvent arriver à la vérité, quand les grands personnages politiques s'attaquent mutuellement. On ne peut rien voir de plus édifiant que le tableau de la régence espagnole dans les Pays-Bas, tracé de la main de Viglius, et celui de la malhonnêteté du président du conseil d'État, tracé par la Régente.

Il y eut, au mois d'octobre de cette année, une grande et remarquable émeute à Anvers. Un moine carmélite, Christophe Smith, plus connu sous le nom de Fabricius, avait quitté son couvent à Bruges, pour adopter les principes de la réformation, et il s'était marié. Pendant quelque temps, il avait séjourné en Angleterre; mais sur l'invitation de ses amis, il avait accepté la dangereuse mission d'annoncer l'Évangile dans la métropole commerciale des Pays-Bas. Il fut bientôt dénoncé aux autorités par une marchande surnommée la grande Marguerite, qui, pour avoir droit au salaire des dénonciateurs, avait prétendu se convertir aux doctrines que prêchait Fabricius. On s'empara de lui, et il fut immédiatement mis à la torture. Il refusa courageusement de nommer les membres de sa congrégation, et confessa hautement sa foi religieuse. On le condamna au bûcher, et durant les jours qui précédèrent son exécution, il consola ses amis, leur écrivant dans sa prison des lettres pleines de foi et de pieuses exhortations. Il fit savoir à la femme qui l'avait trahi qu'il lui pardonnait, et l'exhorta à la repentance. Son calme, sa prudence et sa douceur excitèrent l'admiration universelle. Aussi l'émotion populaire fut-elle à son comble, lorsque cet humble imitateur du Christ traversa les rues d'Anvers pour se rendre au bûcher. La multitude se pressait autour des bour-

reaux d'un air menaçant; Fabricius lui adressa quelques paroles, demandant instamment que personne ne comprômit sa propre sûreté en cherchant à le sauver. Puis il invita tous les assistants à demeurer fidèles à la grande cause pour laquelle il allait donner sa vie. La foule entonna le psaume CXXX, en suivant lentement les exécuteurs, les hallebardiers et les magistrats, qui se dirigeaient vers le lieu du supplice. Au moment où Fabricius arriva sur la place du Marché, il s'agenouilla pour adresser à Dieu sa dernière prière. Mais le bourreau le releva rudement, l'enchaîna au bûcher, et lui passa un collier de cuir autour du cou. A ce spectacle, l'indignation populaire éclata; on lança des pierres aux magistrats et aux bourreaux, qui se virent bientôt contraints de fuir. Les insurgés se précipitèrent dans l'enceinte, pour sauver le prisonnier. Il était trop tard. En fuyant, l'exécuteur des hautes œuvres avait frappé d'un coup de marteau la tête de la victime, et lui avait donné plusieurs coups de poignard. Quelques-uns des assistants racontèrent ensuite qu'ils avaient vu ses mains et ses lèvres s'agiter encore faiblement un instant, jusqu'à ce que les flammes vinssent l'envelopper. Pendant tout le reste de la journée, lorsque les cendres se furent refroidies, on vit sur la place du Marché le corps noirci et à peine consumé de la victime, horrible spectacle pour tous ceux qui en approchaient! On le jeta dans l'Escaut, après y avoir attaché une grosse pierre. Tel fut le sort de Christophe Fabricius, prédicateur de l'Évangile à Anvers. Pendant la nuit, un placard anonyme, écrit avec une plume trempée dans le sang, fut affiché sur les murs de l'Hôtel de ville : on y déclarait qu'il s'y trouvait des hommes prêts à venger sa mort. Néanmoins, cette

menace ne fut pas mise à exécution. Lorsque Philippe reçut la nouvelle de ce soulèvement, sa fureur ne connut plus de bornes, et il écrivit à sa sœur dans les termes les plus cruels, lui ordonnant de tirer une éclatante vengeance de tous ceux qui avaient pris part à cet infâme tumulte. On avait déjà arrêté et pendu l'un des coupables, les autres avaient pris la fuite; on jugea prudent de ne pas aller plus loin (1).

La persécution devenait chaque jour plus horrible. Catholiques ou calvinistes, les hommes de bien de tous les partis ne pouvaient voir sans frémir les extrémités auxquelles on se portait. Les prisons regorgeaient de victimes, les rues étaient encombrées de processions qui conduisaient les infortunés à l'échafaud. La population des grandes villes, surtout en Flandre, était révoltée de voir traiter avec une si atroce barbarie, les hommes les plus renommés pour leur bonne conduite et l'austérité de leur vie. Ce fut précisément à cette époque que les bourgmestres, sénateurs et conseillers de la ville de Bruges (qui tous étaient catholiques), adressèrent à la Régente d'humbles représentations sur les procédés qu'employait Pierre Titelmann, inquisiteur de la foi. Au mépris de toute loi en vigueur, il exerçait l'Inquisition contre les habitants les plus honorables, qu'ils fussent ou non soupçonnés d'hérésie; il faisait comparaître devant lui les hommes et les femmes, et leur ordonnait de dire ce qui lui convenait; il arrachait les uns de leurs foyers, les autres de l'enceinte sacrée des églises, et le plus souvent, c'était pour se venger d'insultes personnelles, bien qu'il se servît toujours du prétexte de l'hérésie, sans ja-

(1) Strada, t. I, p. 143, 144. *Hist. des martyrs*, apud Brandt, t. I, p. 262-264. Comp. avec les *Papiers d'Etat*, t. VIII, p. 430-443.

mais observer les formes légales. Les magistrats de Bruges priaient donc la Régente d'ordonner à Titelmann de se livrer d'abord à un examen préliminaire avec les sénateurs, de permettre aux témoins de se faire entendre, sans intimidation ni menace, et de conduire désormais toutes les procédures dans les formes légales, qu'il violait sans cesse, déclarant en public ne vouloir accepter d'autre règle que son bon plaisir (1).

Les quatre États de Flandre adressèrent au roi une adresse solennelle, où ils avançaient les mêmes faits : ils terminaient ce court et ferme exposé des crimes commis par Titelmann, en adjurant Philippe de mettre un terme à des atrocités qui violaient manifestement les anciennes chartes, auxquelles il avait juré d'être fidèle (2). Il est à croire que la pétition adressée au roi valut au grand persécuteur la bénédiction de son souverain, et non la réprimande qu'on espérait lui faire adresser. Les remontrances furent lues dans une séance du Conseil privé, et, selon l'expression de Viglius, on les « trouva du plus mauvais goût (3). » Dans le débat qui suivit, Viglius et ses amis rappelèrent énergiquement à la duchesse la volonté du roi, si souvent exprimée par lui. D'un autre côté, on chercha à montrer dans un pâle langage, les excès auxquels pourrait se livrer la populace si elle était poussée à bout. Mais cet effort demeura impuissant. La duchesse annonça qu'elle ne pouvait aller plus loin en cette matière, sans avoir recueilli de nouveaux renseignements, mais « qu'elle avait

(1) Brandt, t. I, p. 278, 279. *Papiers d'Etat,* t. VIII, p. 434-438. *Corresp. de Philippe II,* t. I, p. 329-331.

(2) Brandt, *ubi sup.*

(3) *Papiers d'Etat,* t. VIII, p. 434.

chargé ledit inquisiteur de se conduire, en l'exercice de son office, avec toute discrétion, modestie et respect (1). » L'inquisiteur continua à faire preuve de peu de discrétion et de modestie, et il persévéra dans sa barbarie jusqu'à sa mort, qui n'arriva que plusieurs années après. En réalité Marguerite elle-même craignait mortellement cet atroce personnage. Chaque jour il venait l'assiéger jusque dans sa chambre à coucher, avant son lever, et, en dépit de sa répugnance, elle n'osait pas lui refuser audience. « Que je meure, » disait Morillon, « si elle n'a pas une peur effroyable de Titelmann (2). » Dans de telles circonstances, l'Inquisition n'avait point de peine à se maintenir en faveur. Le roi à Madrid, la duchesse de Parme à Bruxelles, le Conseil privé, et le chef de ce qu'on appelait jadis le parti libéral, voulaient qu'elle continuât à sévir : que pouvaient faire les solennelles protestations des États ou les sourdes malédictions de la multitude?

Bien loin d'être le moins du monde disposé à se laisser fléchir dans cette grande question de la persécution religieuse, Philippe était plus résolu que jamais à persévérer dans la même voie. Au mois d'août de la même année, il avait envoyé à la Régente l'ordre de publier et de faire exécuter, dans les Pays-Bas, les décrets du concile de Trente (3).

La mémorable discussion de préséance entre les envoyés français et espagnols, avait fait espérer un autre résultat. Mais ceux qui avaient cru que Philippe pourrait, à cause d'une question d'étiquette, se relâcher

(1) *Papiers d'État*, t. VIII, p. 439.
(2) *Ibid.*, p. 425, 426.
(3) Strada, t. IV, p. 147. Hopper, *Rec. et Mém.*, p. 51, sqq.

de sa soumission envers l'Église de Rome, étaient destinés à subir une amère déception. Il écrivit à sa sœur que, dans cette grande cause chrétienne, il ne pouvait se laisser gouverner par des ressentiments personnels (1). Pouvait-on espérer une autre décision? Son envoyé à Rome, aussi bien que ses représentants au concile, avaient unanimement déclaré qu'il ne pouvait s'élever aucun doute sur la sainteté de ces décrets. « La plus diabolique de toutes les hérésies, » disait François de Vargas, « c'est de douter de l'infaillibilité du concile, et de le croire capable de se tromper, comme quelques-uns ont osé le faire. Rien ne pourrait plus scandaliser le monde qu'un pareil sentiment. Aussi l'archevêque de Grenade a-t-il eu bien raison de dire à l'évêque de Tortose que, s'il exprimait une pareille opinion en Espagne, on le brûlerait (2). » Le roi partageait pleinement cet avis. Aussi, bien que toute l'Europe eût les yeux fixés sur l'Espagne, ne sachant comment Philippe se vengerait de l'affront qu'avait essuyé son ambassadeur, Philippe désappointa-t-il l'attente de l'Europe.

Au mois d'août 1564, il écrivit à la Régente qu'il fallait s'occuper sans délai de la proclamation et de l'exécution des décrets. Ils traitaient trois points principaux : les doctrines que devait enseigner l'Église, la réforme des mœurs ecclésiastiques, et l'éducation du peuple. En même temps, on devait par des règlements de police exclure les hérétiques des priviléges sociaux, et les mettre, pour ainsi dire, hors la loi. Les auberges ne devaient recevoir que des hôtes qui pussent fournir les preuves les plus satisfaisantes de leur orthodoxie, et

(1) Strada, t. IV, p. 147.
(2) *Papiers d'Etat*, t. VI, p. 518.

la même règle devait s'appliquer aux enfants qui fréquentaient les écoles, aux pauvres qui entraient dans les maisons de refuge, et même aux morts qui réclamaient la sépulture. Il n'était permis qu'aux sages-femmes d'un catholicisme éprouvé d'exercer leurs fonctions, et elles étaient tenues d'annoncer les naissances dans un délai de vingt-quatre heures; les clercs des paroisses devaient enregistrer scrupuleusement leur déclaration, et les autorités étaient tenues de faire administrer le plus promptement possible aux nouveau-nés, le sacrement du baptême. L'Église seule donnait le droit de naître, de se marier et de mourir. Personne ne devait se croire bien né ou bien mort, avant d'être muni du certificat d'un prêtre. Tout hérétique était, autant du moins que pouvait le faire un dogme ecclésiastique, exclu du sein de l'espèce humaine, de la terre consacrée et du salût éternel.

Les décrets contenaient, en outre, diverses mesures en opposition, non-seulement avec les priviléges des Provinces, mais même avec les prérogatives du souverain. Aussi, plusieurs des seigneurs du Conseil demandèrent-ils qu'on supprimât ces passages des décrets, lors de leur publication dans les Pays-Bas. C'était également l'avis de la duchesse, mais le roi défendit formellement, dans ses lettres datées d'octobre et de novembre (1564), qu'on changeât quoi que ce fût aux actes du concile, et il envoya une copie des canons tels qu'ils avaient été publiés en Espagne, déclarant qu'ils devaient être promulgués sous la même forme dans les Pays-Bas (1). Marguerite de Parme était dans un grand embarras. Il n'y avait plus

(1) Strada, t. IV, p. 148.

moyen d'ajourner la publication. Philippe avait donné des ordres formels, mais d'augustes sénateurs et de savants docteurs de l'Université conseillaient fortement des suppressions. Le parti extrême, à la tête duquel se trouvait Viglius, était d'avis qu'on exécutât les instructions du roi. Il fut vaincu, et la duchesse proposa de tenter une modification, si elle pouvait en obtenir la permission de son frère. Le président assura que, « même avec les restrictions avisées, l'on ne donnerait point contentement au peuple, qui ne se devait mêler de théologie (1). » L'excellent Viglius oubliait que la théologie s'était trop mêlée aux affaires de chacun pour qu'on pût en détourner absolument l'esprit public. Il était difficile de trouver indiscrètes les préoccupations théologiques de gens que les règlements ecclésiastiques pouvaient chaque jour envoyer à la torture, à l'échafaud ou au bûcher, et qui voyaient mettre sérieusement en question leur naissance, leur mort, leur mariage, et jusqu'à leur salut éternel.

Pour se tirer d'embarras, la duchesse songea à envoyer en Espagne une mission spéciale. A la fin de 1564, il fut décidé que le comte d'Egmont en serait chargé. Montigny s'était excusé, alléguant des affaires privées comme motif de son refus; le marquis de Berghen avait également décliné cet honneur, « à cause de son indisposition et corpulence (2). » Il y eut dans le Conseil un débat orageux peu de temps avant le départ d'Egmont. Viglius avait été chargé de préparer les instructions du comte. Après en avoir rédigé une première ébauche, il

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 321.
(2) *Papiers d'Etat*, t. VIII, p. 615.

la lut au Conseil (1). Les termes de ces instructions étaient si vagues qu'on pouvait, soit leur attribuer une grande importance, soit déclarer qu'elles n'en avaient aucune. Cependant, personne ne prenait la parole pour les critiquer; c'était au prince d'Orange à voter. Guillaume le Taciturne ne parlait que rarement, mais ce jour-là il prononça un long et ardent discours, tel que lui seul peut-être pouvait le faire. Il n'y avait, dans son langage, ni mots couverts, ni dissimulation, ni timidité. Il déclara hardiment qu'il était temps de dire la vérité. Si l'on envoyait au roi un homme d'une naissance et d'une réputation aussi élevées que le comte d'Egmont, c'était pour lui dire la vérité. Il fallait que Philippe apprît enfin que le jour était venu d'abolir tous ses décrets et ses échafauds, ses nouveaux évêques et ses vieux bourreaux, ses inquisiteurs et ses espions. Leur temps était passé. Les Pays-Bas étaient des provinces libres, entourées de pays libres, et déterminées à défendre leurs antiques privilèges. De plus, il fallait que Sa Majesté sût à quoi s'en tenir sur l'effroyable corruption qui régnait dans tout le système judiciaire et administratif. Le prince flétrit, dans le plus énergique langage, la vénalité notoire de toutes les branches de l'administration, des juges et des chambres du Conseil : nulle part on ne trouvait de probité, même dans les emplois les plus élevés. Puis, arrachant le masque qui couvrait encore les individus dénoncés, il accusa ouvertement de corruption et de rapines Engelbert Maas, chancelier du Brabant. Il déclara qu'il fallait décider le roi à abolir les deux conseils inférieurs, et à augmenter le nombre des conseillers d'État,

(1) *Vita Viglii*, p. 41.

en leur adjoignant dix ou douze nouveaux membres renommés pour leur patriotisme, leur austérité et leur capacité. Par-dessus tout, il était indispensable d'annoncer au roi que les canons du concile de Trente, repoussés par le monde entier, et même par les princes catholiques de l'Allemagne, ne pourraient jamais être mis en vigueur dans les Pays-Bas, et qu'il serait dangereux de le tenter. Il insista pour que le comte d'Egmont reçût des instructions dans ce sens. Il dit, en finissant, que pour lui il était catholique, et qu'il comptait rester dans la foi, mais qu'il ne pouvait voir d'un œil satisfait, les princes prétendre au gouvernement des âmes, et porter atteinte à la liberté des consciences (1).

Il y avait là autre chose que des phrases oratoires; aussi Guillaume d'Orange entraînait-il les cœurs, lorsque, avec une éloquence simple et passionnée, il développait puissamment les points que nous n'avons fait qu'indiquer. Son discours dura jusqu'à sept heures du soir; la duchesse leva la séance. Chacun se retira, mais on ne pouvait se méprendre sur l'effet du discours. Viglius était à la fois perplexe et consterné. Il sentait qu'à l'exception du seul Berlaymont, tous ceux qui avaient entendu les puissants arguments du prince d'Orange resteraient inévitablement indécis ou séduits. Le président passa la nuit à chercher comment il pourrait répondre, point par point, au discours du prince. Il comprenait qu'il fallait détruire une aussi funeste impression. Le savant docteur comptait, nous l'avons déjà dit, sur son éloquence, et il était décidé à surpasser, le len-

(1) *Vita Viglii*, p. 41, 42.

demain, son puissant antagoniste. A mesure que la nuit s'écoulait, son agitation augmentait sans cesse, il écoutait ou il prononçait des harangues imaginaires. A la pointe du jour, il se leva et commença à s'habiller. L'émotion de la soirée précédente et une nuit sans sommeil avaient usé sa vigueur sur le déclin. Il tomba frappé d'une attaque d'apoplexie, avant d'avoir fini sa toilette. Quand ses domestiques entrèrent dans sa chambre, ils le crurent mort. Au bout de quelques jours cependant, il retrouva le mouvement et la parole, mais son esprit avait reçu une grave atteinte, dont il ne se remit peut-être jamais entièrement.

Il fallait le remplacer au sein du Conseil. Viglius avait souvent exprimé le dessein de se retirer, sans jamais pouvoir s'y résoudre. On mit provisoirement à sa place son ami et son compatriote, Joachim Hopper, comme lui savant Frison, d'une ancienne famille et d'une vaste science, versé dans la philosophie et la jurisprudence, professeur à Louvain, et membre du conseil de Malines. Il avait fondé l'université de Douai, institution à laquelle Philippe portait un grand intérêt, et qui avait été créée en 1556, pour détourner les jeunes Flamands du séjour pernicieux de Paris. Du reste Hopper était un pur commis. Souvent employé par Philippe dans des affaires importantes, il ignorait toujours les secrets desseins de son maître. Il avait l'esprit confus, le style lourd et embrouillé. « Ce pauvre Hopper, » dit Granvelle, « n'écrivait pas le meilleur français du monde, que Dieu lui pardonne ! Il était savant en lettres, mais il ne connaissait rien en affaires. » D'un esprit étroit et servile, il ne résistait jamais en rien à la Régente, si bien que ses collègues l'avaient baptisé le Conseiller « Oui,

Madame ! » et il cherchait toujours à être bien avec tout le monde (1).

Par déférence pour l'avis et les arguments du prince d'Orange, on modifia beaucoup les instructions du comte d'Egmont. Le nouveau président y inséra quelques timides conseils à Sa Majesté, sur l'utilité qu'il y aurait à adoucir les édits et à montrer quelque pitié à son peuple (2). Le document n'était pas, en tout, de nature à satisfaire le prince, qui, du reste, n'avait pas sans doute pleine confiance dans le caractère de l'ambassadeur.

Egmont se mit en route au commencement de janvier 1565. Il voyageait en grande pompe. Il fut escorté jusqu'à Cambrai par plusieurs seigneurs de ses amis, qui profitèrent du séjour du comte en cette ville pour lui donner une série de grands banquets ; Egmont ne repartit qu'à la fin du mois. Parmi ces gentilshommes, on remarqua Hoogstraaten, Brederode, le jeune Mansfeld, Culembourg et Noircarmes. Avant de dire adieu au comte d'Egmont, ses amis remirent à la comtesse une déclaration, signée de leur sang, dans laquelle, « mus d'une très-singulière affection et indicible obligation à monseigneur le comte d'Egmont, ils lui promettaient, en foi de gentilshommes et chevaliers d'honneur, si durant son aller et retour, lui advenait quelque notable inconvénient, d'en prendre la vengeance sur le cardinal de Granvelle, ou ceux qui en seraient participants (3). »

Partout où se trouvait Brederode, on devait s'attendre

(1) *Vita Viglii*, p. 42. Lewensbach, *Nederl. Man. en Vrouwen*, t. IV, p. 105-111. Groen van Prinsterer, *Archives*, t. V, p. 373. Dom l'Evesque, t. I, p. 91.

(2) *Ibid.*

(3) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 345. Extrait d'Arnoldi, *Hist. Denk. würd.*, p. 282.

à quelque tapage. Avant que le comte quittât Cambrai, une scène des plus scandaleuses vint agiter la ville entière. On offrit à Egmont et à ses amis un banquet dans la citadelle. Brederode, son cousin Lumey et d'autres nobles venus de Bruxelles, étaient présents. L'archevêque de Cambrai, homme peu populaire dans le parti libéral, avait été invité à cette réunion. Pendant le dîner, certains des convives se permirent des plaisanteries grossières et inconvenantes sur le prélat, qu'Egmont au contraire affectait de traiter avec un grand respect. On l'invitait sans cesse à vider d'immenses verres de vin, dans l'espoir qu'on aurait bientôt un archevêque sous la table; ou bien on se plaisait à attaquer violemment la création des nouveaux évêchés. La conversation tomba bientôt sur la mission du comte d'Egmont. Brederode « fit observer qu'il n'était pas convenable de laisser partir un personnage d'aussi haute importance pour le pays, parce que, dans le cas où il lui arriverait quelque malheur pendant son voyage, la Flandre ferait une perte immense. » L'archevêque, irrité déjà de tout ce qu'il venait d'entendre, répondit d'un ton ironique : « Rassurez-vous, il se présentera bien quelque Egmont nouveau. » Brederode entra dans une telle colère que, tout hors de lui-même, il dit : « Comment ! faut-il que nous supportions de pareilles choses de ce prêtre? » M. de Culembourg s'empressa d'ajouter ensuite, parlant à l'évêque : « C'est plutôt nous qui avons le droit de vous appliquer ce que vous venez de dire, car si vous veniez à mourir, on trouverait bien facilement cinq cents sujets de votre mérite pour vous remplacer sur le siége de Cambrai. » La conversation devenait par trop personnelle. L'évêque, voulant y couper court, prit un verre de vin et porta la

santé de M. de Brederode qui ne voulut pas l'accepter. Lorsque la nappe fut enlevée, l'orgie devint encore plus insensée. Un des jeunes nobles qui étaient assis près de l'évêque, lui enleva sa mitre et se la posa sur la tête : puis il but à sa propre santé, et remit le gobelet avec la mitre à son voisin. On se les fit ainsi passer de main en main, jusqu'à ce qu'ils arrivassent au vicomte de Gand, qui se leva, et rendit respectueusement au prélat l'insigne de sa dignité. Puis Brederode, ayant pris une grande coupe, « ciselée en or et en argent, » la remplit jusqu'au bord et la vida d'un trait, « à la confusion du cardinal Granvelle, » auquel il appliqua, en finissant, une épithète plus énergique que convenable. Il invita toute la compagnie à se joindre à lui, et déclara qu'on saurait à quoi s'en tenir sur ceux qui refuseraient.

L'archevêque n'avait pas oublié les affronts qu'il venait de subir, mais il eut l'imprudence de revenir à la charge, et de vouloir faire appel au bon sens des convives. Autant aurait valu s'adresser aux disciples de Comus. Il ne fit que s'attirer de nouvelles insultes. Brederode s'avança sur lui d'un air menaçant. En vain le comte d'Egmont supplia l'archevêque de se retirer, ou du moins de ne pas prendre garde aux paroles d'un seigneur qui n'était plus maître de lui-même. Le prélat insista, mêlant les menaces aux réprimandes, et demandant, d'un ton tant soit peu impérieux, qu'on mît un terme à cette saturnale. Il aurait mieux fait de se retirer. Le comte Hoogstraaten, jeune seigneur de petite taille, saisit le bassin dans lequel on s'était lavé les doigts avant de se mettre à table. « Calmez-vous, calmez-vous, mon petit seigneur, » dit Egmont qui s'efforçait d'apaiser le tumulte. « Petit seigneur ! » répondit d'un ton courroucé

le comte, « apprenez que jamais petit homme n'est sorti de ma race. » Et il lança à la tête de l'archevêque le bassin et tout ce qu'il contenait. Sans nul doute, Hoogstraaten avait déjà prouvé sa bravoure; il devait, plus tard, déployer un admirable héroïsme, mais il faut avouer qu'en cette occasion, le représentant de la noble maison de Lalaing ne se fit pas remarquer par sa conduite chevaleresque. Les vêtements du prélat étaient tout mouillés; le fils du comte de Mansfeld, honteux de cet outrage fait à un prêtre, se leva de table pour prier monseigneur de Cambrai de ne pas prendre en mauvaise part la conduite de ses compagnons. Mais le prélat, mécontent à juste titre, le repoussa rudement en disant: « Otez-vous de là! quel est ce jeune homme qui veut ici me prêcher? » Le jeune seigneur irrité, leva la main sur lui, et fit le geste de montrer le poing. On prétendit même qu'il avait pincé le nez de l'archevêque, et qu'il avait porté la main à son poignard. Quoi qu'il en soit, rien ne saurait être plus inconvenant ou plus lâche que ne le fut la conduite des nobles dans cette occasion. Leur état d'ivresse et le caractère de leur souffre-douleur peuvent expliquer, non excuser la grossièreté de leurs procédés. Il était assez naturel que des hommes tels que Brederode prissent plaisir à bafouer un évêque, mais on regrette de voir Hoogstraaten se mêler à une si honteuse scène.

A la fin, le prélat s'écria qu'on ne l'avait évidemment invité que pour l'insulter, et quitta la salle, suivi de Noircarmes et du vicomte de Gand, en annonçant que ses amis et ses parents se chargeraient de sa vengeance. Le lendemain le comte d'Egmont dîna seul avec le prélat, et s'efforça d'opérer une réconciliation, ce qui n'était

pas chose facile. Dans la soirée, Hoogstraaten, Culembourg et Brederode passèrent dans un appartement séparé avec l'évêque, où ils restèrent seuls environ une heure, et l'on se sépara amicalement en apparence (1).

Cette scène scandaleuse, qui avait eu lieu non-seulement en présence des convives, mais devant tous les domestiques, fit nécessairement beaucoup de bruit dans le pays. Les hommes honorables ne pouvaient avoir deux avis sur la conduite de ceux qui s'étaient ainsi déshonorés. Brederode lui-même, qui n'avait conservé (chose bien naturelle), qu'un très-vague souvenir de toute cette affaire, semblait avoir conçu quelque doute sur la part d'approbation que ses amis et lui avaient pu mériter ce jour-là. Mais il se contredisait souvent, bien qu'il prît très-vivement toute remarque à ce sujet. Tantôt il soutenait (c'était après le dîner), qu'il aurait tué l'archevêque si on ne les avait pas séparés; tantôt il appelait menteurs tous ceux qui osaient avancer qu'il eût commis ou voulu commettre quelque outrage contre la personne du prélat, offrant hautement de se battre avec quiconque voudrait donner un démenti à l'une ou à l'autre de ces assertions (2).

Cette scène fut mise en mascarade et représentée à un festin de noces, donné par le conseiller d'Assonleville, pour le mariage de la fille du conseiller Hopper. Le fils du président de l'Artois joua l'un des principaux rôles. On doit croire, en voyant des personnages considérables et étroitement unis au gouvernement, prendre part à de telles plaisanteries, que la scène du banquet

(1) Pontus Payen, Ms. *Papiers d'Etat,* t. VIII, p. 681-688; t. IX, p. 16, 17. Van der Haer, p. 279-283.

(2) *Papiers d'Etat,* t. IX, p. 16, 17.

n'avait pas excité une grande indignation. Le fait est que l'évêque était partisan du cardinal, et par là peu en faveur. C'était en outre un homme d'un caractère féroce et déloyal; il était détesté de tous. A Valenciennes, il avait cherché à détruire l'hérésie par la flamme et par l'épée. « Je dirai bien une chose, » écrivait-il à Granvelle, dans une lettre qui fut interceptée : « il semble que le pot est découvert et que l'on connaîtra à cette heure le tout. Ne fût qu'on dit que nous autres, de la profession ecclésiastique, crions toujours le sang, je dirais que, puisque l'on est à cette heure à la besogne, il faudra pousser vivement outre, et s'attacher aux principaux, sans avoir égard s'ils sont pauvres ou riches, *ni même que par là la ville pourrait venir en décadence* (1). » Telle était la théorie du prélat. On peut s'édifier sur la pratique par le récit d'un fait qui se passa un peu plus tard. Un citoyen de Cambrai, s'étant converti à la foi luthérienne, se rendit chez l'archevêque, et lui demanda la permission de quitter le pays, en emportant tout son avoir. Il était midi ; on le pria de revenir dans la soirée, pour savoir la réponse. Le pauvre homme obéit, et fut reçu, non par l'évêque mais par le bourreau, qui le fit immédiatement conduire sur la place du Marché et lui coupa la tête (2). Il est évident qu'un ministre de Christ qui manifestait de tels penchants, ne pouvait pas exciter dans les âmes vraiment chrétiennes une grande sympathie, lors même qu'on l'avait grossièrement insulté à un banquet.

Le comte d'Egmont partit de Cambrai, le 30 janvier;

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 180, 181.

(2) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 458, 459. *Lettre de Guillaume d'Orange au landgrave Guillaume de Hesse.*

ous ses amis l'accompagnèrent de leurs vœux les plus affectueux, et Brederode l'assura, avec un millier de serments, qu'il renoncerait au service de Dieu pour lui plaire (1). Sa réception à Madrid fut très-brillante. Lorsqu'il se présenta au palais, Philippe sortit de son cabinet en toute hâte, et se jeta dans les bras du comte qu'il embrassa tendrement, avant que celui-ci eût eu le temps de mettre le genou en terre pour baiser la main du monarque (2). Pendant toute la durée de sa visite, il dîna sans cesse à la table du roi, honneur qu'accordait rarement Philippe, et il fut accueilli et fêté par tous les grands dignitaires de la cour comme jamais sujet espagnol ne l'avait été. On rivalisait pour accabler d'honneurs l'homme que le roi comblait de soins (3). Tous les jours Philippe l'emmenait dans sa voiture, pour voir les merveilles du nouvel Escurial qu'il construisait en souvenir de la bataille de Saint-Quentin, et, bien qu'on fût en hiver, il lui faisait admirer sa charmante retraite dans la forêt de Ségovie (4). Le roi n'avait pas oublié les conseils de Granvelle, quant aux moyens à employer pour gagner « l'ami de la fumée. » Le comte logeait dans la maison de Ruy Gomez qui découvrit bientôt, comme le lui avait assuré Armenteros quelque temps auparavant, qu'il serait facile de faire adopter à l'ambassadeur la conduite qu'il plairait au roi de commander (5). On ne cessait de le flatter à outrance. On employait même des arguments plus solides et très-efficaces pour

(1) *Papiers d'Etat*, t. IX, p. 16, 17.
(2) Pontus Payen, Ms.
(3) *Ibid.*
(4) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 349.
(5) *Ibid.*, p. 343, 344.

convaincre le comte que Philippe était le plus généreux et le plus clément des princes. On supprima les dîmes royales qui pesaient sur la terre de Gaasbecque, récemment achetée par Egmont (1). On leva une hypothèque sur sa seigneurie de Ninove (2), et on y ajouta même une grosse somme d'argent. En un mot, l'ambassadeur reçut du roi plus de cent mille couronnes (3).

Ainsi fêté, courtisé et comblé de présents, le comte ne démentit point l'opinion qu'Armenteros exprimait sur son compte, disant que c'était un homme facile à gouverner pour ceux qui savaient lui plaire. Le comte d'Egmont aborda à peine les questions qui avaient motivé son envoi à Madrid. En ce qui touchait les édits, Philippe n'usa certainement pas de dissimulation, quoi que pût prétendre plus tard le comte, lorsqu'il fut de retour à Bruxelles. Au milieu de l'encens que lui offrait la cour d'Espagne, Egmont était bien différent de ce qu'il se montrait dans les Pays-Bas, en présence du regard calme et perçant du prince d'Orange et de son irrésistible influence. Philippe ne lui donna nullement lieu de croire qu'il eût l'intention de modifier le système religieux des Provinces, du moins dans le sens libéral. Au contraire, il convoqua un conseil de docteurs et d'ecclésiastiques (4); le comte fut invité à assister à leurs délibérations, et il fut témoin de l'admiration qu'excitèrent la fervente piété et les dévotes exclamations du roi. Tombant à genoux, devant le crucifix,

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 347, 348.
(3) *Papiers d'Etat*, t. IX, p. 16, 17.
(4) Strada, t. IV, p. 152.

en présence de toute l'assemblée, il pria Dieu de lui conserver son présent état d'âme, et jura qu'il ne se dirait jamais le maître de ceux qui reniaient Dieu (1). Une semblable scène ne pouvait laisser aucun doute sur les intentions du roi, dans l'âme des témoins : le comte d'Egmont ne chercha même pas à faire adoucir les édits religieux qu'il avait lui-même déclarés dignes d'approbation et bons à conserver (2). Quant à augmenter le nombre des conseillers d'État, Philippe se borna, sur cette question, à quelques observations vagues, qu'Egmont ne comprit peut-être même pas : il n'y attachait d'ailleurs que peu d'importance. On discuta aussi très-légèrement les châtiments à infliger aux hérétiques; le roi voulait inventer quelque nouvelle méthode qui laissât aux martyrs toutes les tortures, sans les revêtir d'une glorieuse auréole, et là encore Egmont se méprit étrangement sur les intentions du roi, et crut voir des projets miséricordieux dans un nouveau raffinement de barbarie. A tout prendre cependant, il n'y eut que peu de négociations entre le roi et l'ambassadeur. Quand le comte abordait les questions d'affaires, le roi lui parlait de ses filles et de son désir de les voir bien établies (3). Comme le comte avait huit filles, outre ses deux fils, il était charmé de voir l'intérêt que mettait Philippe à leur trouver des maris. Le roi lui parla, comme on pouvait s'y attendre, de la fameuse livrée des sotelets. Le comte prit la chose en plaisantant, jura que ce n'avait jamais été qu'un jeu, né autour d'une table, à un joyeux souper, et affirma vivement que ce jour-là,

(1) Strada, t. IV, p. 152.
(2) *Papiers d'Etat*, t. IX, p. 217.
(3) Bentivoglio, t. II, p. 24.

pas plus qu'en toute autre occasion, on n'avait eu l'idée de manquer au respect ou à la fidélité qu'on devait à Sa Majesté. Egmont protesta que, si un seul individu s'était permis un mot contre le roi, il l'aurait percé d'un coup d'épée sur le lieu même, lors même que le coupable eût été son propre frère (1). Philippe répondit à ces chaleureuses protestations par une douce réprimande en ce qui touchait le passé, et un ferme avertissement pour l'avenir. « Que cela soit entièrement mis de côté, comte, » dit le roi, tandis qu'ils se promenaient ensemble dans le carrosse de Philippe (2). Egmont s'exprima en termes très-satisfaisants sur le compte du cardinal : on lui avait lu certains passages des lettres de ce prudent personnage, où il parlait à Sa Majesté du comte, avec une entière approbation (3). A coup sûr, après tout ce qui venait de se passer, le comte d'Egmont put croire que l'affaire de la livrée lui était pardonnée.

Ainsi s'écoula paisiblement cette mission, qui avait amené un si beau discours du prince d'Orange et failli coûter la vie au président Viglius. Au moment de son départ, le comte reçut de Philippe des instructions sur le rapport qu'il aurait à faire à la duchesse, lors de son arrivée à Bruxelles. Ces instructions débutaient par les compliments les plus flatteurs sur la personne de l'ambassadeur. Egmont était chargé de représenter le roi comme accablé de douleur à la vue des progrès que faisaient les hérétiques, mais irrévocablement résolu à ne point souffrir un changement de religion dans ses États,

(1) Strada, t. IV, p. 153.
(2) *Papiers d'Etat*, t. IX, p. 277.
(3) *Ibid.*, p. 565.

dût-il mourir de mille morts. De plus le roi priait la Régente de convoquer une session extraordinaire du Conseil, à laquelle devraient assister certains évêques, docteurs en théologie et jurisconsultes orthodoxes : là, sous prétexte de discuter la question du Concile de Trente, on devrait considérer s'il ne serait pas possible « d'inventer quelque nouveau moyen pour exécuter les hérétiques; *non qu'il fallût en rien chercher* à diminuer leurs souffrances (ce qui n'était certainement pas le vœu du roi, non plus qu'une œuvre faite pour la gloire de Dieu, ou salutaire à la religion), mais au contraire, dans le but de leur enlever tout espoir de devenir célèbres, ce qui les excitait puissamment à l'impiété (1). »

Quant aux changements proposés dans le conseil d'État ou dans les deux autres conseils, le roi ne voulait prendre un parti que lorsque la Régente lui aurait longuement écrit à ce sujet.

Certes, sur le point principal, le roi parlait clairement, et il donnait bien peu d'espoir en toute autre matière. Cependant le comte partit, muni de ces instructions pour retourner dans son pays, et il ne manifesta que de la satisfaction. Philippe lui présenta comme compagnon de route, le prince Alexandre de Parme, qui se rendait auprès de sa mère à Bruxelles, et lui recommanda tout particulièrement ce jeune prince qui plus tard devait jouer en Flandre un rôle si important (2). Le comte d'Egmont écrivit de Valladolid une lettre au roi, dans laquelle il s'extasiait sur les merveilles de l'Escurial et de la forêt

(1) Strada, t. IV, p. 153, sqq. *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 347. Hopper, *Rec. et Mém.*, p. 46.
(2) Strada, t. IV, p. 155.

de Ségovie, et déclarait qu'il retournait dans les Pays-Bas « l'homme le plus heureux du monde (1). »

Il arriva à Bruxelles à la fin d'avril. Le 5 mai, il parut devant le Conseil, et commença à rendre compte de son entrevue avec le roi, ainsi que des intentions et des opinions de Sa Majesté. On savait déjà à quoi s'en tenir; on avait reçu des lettres écrites après le départ de l'ambassadeur, par lesquelles, tout en répétant à peu près ce qu'il avait consigné dans les instructions remises au comte d'Egmont, Philippe refusait absolument d'augmenter le nombre des membres du conseil d'État et de supprimer l'autorité des deux autres conseils (2). Nonobstant, le comte fit son rapport d'après les instructions qu'il avait reçues à Madrid, et assura ses auditeurs que le roi était plein de bienveillance, et ne désirait rien au monde plus vivement que le bonheur temporel et éternel des Provinces. Le siége de Malte empêchait momentanément le roi de venir visiter les Pays-Bas, mais ce retard ne serait pas de longue durée. Pour remédier au déficit du trésor provincial, on allait immédiatement expédier d'Espagne des sommes considérables. Le roi ordonnait enfin la réunion de neuf savants et pieux docteurs, qui seraient chargés de trouver quelque moyen de châtier les hérétiques, sans soulever les objections faites jusqu'à ce jour au mode en vigueur (3).

Il est à peine nécessaire de dire que le misérable résultat de la mission d'Egmont n'était pas de nature à inspirer beaucoup de confiance au prince d'Orange et à ses adhérents. Cependant le ressentiment général ne fit

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 349.
(2) Strada, t. IV, p. 154.
(3) Hopper, *Rec. et Mém.*, p. 44-47. Hoofdt, t. II, p. 50-52.

pas tout de suite explosion, et pendant quelques jours on resta calme. Egmont se montrait ravi de la réception qui lui avait été faite en Espagne, et décrivait avec beaucoup de force les dispositions amicales du roi à l'égard des seigneurs. Il se rendit très-promptement dans son gouvernement, assembla à Arras les États d'Artois, et leur remit les lettres du roi. Puis il prononça un discours (1), pour informer les États que Sa Majesté ordonnait l'exécution littérale des édits de l'empereur, et il ajouta qu'il avait dit librement au roi son opinion à ce sujet, pour le dissuader de mesures auxquelles on le poussait vivement d'autre part. Il dépeignit Philippe II comme le plus libéral et le plus débonnaire des princes, qu'entouraient malheureusement des conseillers cruels et sanguinaires. Le temps devait montrer si les épithètes qu'il appliquait ainsi aux instruments n'étaient pas faites plutôt pour le monarque, et s'il méritait les éloges que lui prodiguait cette victime aveugle et prédestinée. Son langage n'était pas non plus alors tout à fait le même que celui qu'il tenait à la duchesse douairière d'Aerschot, lorsqu'il appelait ses ennemis ceux qui prétendaient savoir qu'il avait réclamé l'adoucissement des édits. En réalité, d'une nature faible et d'un esprit confus, cet infortuné seigneur ne comprenait ni l'importance des affaires qu'il avait traitées en Espagne, ni la gravité des propos qu'il tenait journellement depuis son retour. Il était plein d'une misérable vanité et préoccupé de son importance au dernier point. « Il parle comme un roi, » disait Morillon, d'un ton piqué; « il ne fait que négocier nuit et jour, il faut que tout se courbe devant lui (2). » Sa maison

(1) *Papiers d'Etat*, t. IX, p. 316.
(2) Pontus Payen, Ms.

était encombrée de solliciteurs, de courtisans, de gens d'affaires, qui s'y pressaient en plus grande foule que dans le palais de la duchesse. Il répétait sans cesse qu'il voulait consacrer sa vie et sa fortune à l'accomplissement des ordres du roi, et se déclarait l'ennemi de tous ceux qui chercheraient à combattre sa résolution à ce sujet.

Bientôt cependant, il ne fut pas difficile d'apercevoir un changement complet dans le langage du comte d'Egmont. Les beaux jours s'étaient rapidement enfuis. Les lettres du roi qui venaient d'Espagne apportaient des preuves irrévocables de sa volonté à ceux qui jusque-là avaient cherché à la mettre en doute. La Duchesse recevait les instructions les plus formelles pour ne pas s'arrêter une minute dans l'œuvre de persécution; le prince d'Orange et ses amis s'indignèrent. Ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient plus se fier à la parole du roi, puisque, si peu de temps après le départ d'Egmont, le roi écrivait des dépêches si fort en contradiction avec son propre langage, tel que le rapportait l'ambassadeur. Il n'y avait, disaient-ils, rien de clément et de débonnaire dans des instructions qui enjoignaient à des hommes de leur naissance et de leurs sentiments, de se vouer à exciter la cruauté des bourreaux et des inquisiteurs. La Duchesse ne pouvait plus les apaiser. La rage du comte d'Egmont était sans bornes. Toujours emporté et imprudent, il s'exprima, à plusieurs séances du conseil d'État, dans les termes les moins mesurés. Le second fils de Berlaymont, jeune homme irréfléchi, eut la folie de mettre entre les mains d'Egmont des documents qu'il n'aurait jamais dû connaître, et qui ne servirent qu'à enflammer encore plus son courroux (1).

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 355, 356.

La dissimulation habituelle de Philippe avait ainsi produit dès difficultés nouvelles. Il avait l'habitude de faire sa correspondance au moyen de plusieurs secrétaires qu'il trompait également tous. Ceux qui étaient le plus avant dans la confiance du monarque, étaient certains d'être ses dupes, dans toutes les occasions importantes. On a vu comment Granvelle lui-même, avec toute son astuce, n'avait pu échapper au sort commun à tous ceux qui se croyaient les dépositaires des secrets du roi. A cette occasion, Gonzalo Pérez et Ruy Gomez se plaignirent amèrement de n'avoir pas connu les lettres qui avaient été récemment expédiées de Valladolid, tandis que Tisnacq et Courterville ignoraient le contenu des instructions confiées au comte d'Egmont. Ils avouaient que le roi se créait d'immenses difficultés en traitant ainsi ses affaires, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, suivant qu'il employait des conseillers divers, leur mentant à tous; et ils ajoutaient que Philippe était très-surpris du mécontentement qu'avait créé dans les Provinces le peu de similitude entre les lettres en français apportées par Egmont, et les lettres en espagnol reçues plus tard par la Duchesse. Ils croyaient qu'on pouvait s'attendre souvent à de pareilles confusions, puisque le roi négociait ainsi ses affaires, non-seulement dans les Pays-Bas, mais aussi dans tous ses États (1).

Egmont avait à peine le droit d'être indigné; il s'était trop aisément laissé duper. Il avait été séduit par les sourires du roi, enivré par l'encens de la cour, souillé par des appâts plus grossiers encore. Il s'était détourné du sentier de l'honneur, et il avait renoncé à la compagnie

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 358.

des gens de bien pour faire l'œuvre de ceux qui devaient travailler à le détruire. Le prince d'Orange lui reprocha en face d'avoir oublié, pendant son séjour en Espagne, les intérêts de ses amis et le bien de son pays, pour ne se rappeler que son avancement personnel et ne songer qu'à accepter les immenses libéralités du roi (1). Frappé au cœur par les reproches d'un prince qu'il respectait et qui lui avait toujours voulu du bien, Egmont devint triste et sombre, ne parut plus à la cour ni dans le monde, et exprima fréquemment l'intention de se retirer dans ses terres (2). Il était alors presque complétement dominé par son secrétaire, le seigneur de Bakkerzeel, homme inquiet, intrigant et faux (3) qui, à cette époque, exerçait sur le comte autant d'influence qu'en avait Armenteros auprès de la Duchesse, dont l'impopularité grandissait de jour en jour (4).

Pour obéir aux ordres du roi, on avait publié les canons du concile de Trente. Ils furent nominalement exécutés à Cambrai, mais le clergé lui-même s'opposa vivement à cette innovation dans des villes telles que Malines, Utrecht, etc. Cette question, de même que d'autres plus importantes encore, vint devant l'assemblée des évêques et des docteurs convoqués par la Duchesse, suivant le commandement de Philippe. Ils furent d'avis qu'à tout prendre, les vues du concile de Trente étaient bonnes, quant à la réforme des mœurs ecclésiastiques et à l'éducation des masses. Sur d'autres points, les prê-

(1) *Papiers d'Etat*, t. IX, p. 345. Pontus Payen. Ms. Bentivoglio, t. II, p. 24, 25.
(2) *Papiers d'État*, t. IX, p. 386.
(3) *Ibid.*, p. 459. *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 365, 366.
(4) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 425.

tres et les laïques ne furent pas d'accord. Les seigneurs, les légistes et les députés des États étaient *tous d'avis qu'il fallait abolir la peine de mort en matière d'hérésie*, de quelque nature qu'elle fût. Le président Viglius, ainsi que tous les évêques et les docteurs de théologie, y compris les prélats de Saint-Omer, de Namur, d'Ypres, et quatre professeurs de théologie de Louvain, *soutinrent énergiquement l'opinion contraire* (1). Le président surtout se déclara brièvement en faveur de la peine de mort, et attaqua avec violence ceux qui voulaient son abolition (2). Le lendemain la Duchesse posa de nouveau solennellement la question de savoir s'il y avait quelque changement à apporter dans les châtiments jusque-là infligés aux hérétiques. Le prince d'Orange et les comtes de Horn et d'Egmont avaient refusé de se mêler à la discussion : ils disaient que le roi ne voulait pas obliger les conseillers d'État à dire leur avis devant des étrangers, mais qu'il avait appelé des étrangers dans le Conseil pour y faire connaître leur opinion (3). Une fois que les seigneurs se furent ainsi retirés de la discussion, les docteurs se mirent promptement d'accord. Ils déclarèrent unanimement qu'il n'était utile ni pour le service de Dieu ni pour le bien du pays, d'adoucir en rien les châtiments, sauf peut-être dans des cas d'extrême jeunesse ; mais qu'au contraire, les édits devaient être exécutés dans toute leur rigueur, et les criminels vigoureusement châtiés (4). Après avoir siégé pendant six jours, les évêques et les docteurs en théologie rédigèrent leur opi-

(1) *Papiers d'Etat*, t. IX, p. 408.
(2) *Ibid.*
(3) Hopper, *Rec. et Mém.*, p. 47.
(4) *Ibid.*, p. 48.

nion et signèrent le document. Quant à la grande question qui était en suspens, c'est-à-dire les changements à apporter dans la juridiction contre l'hérésie, il fut décidé qu'on ne devait en rien modifier les édits qui avaient si utilement été employés depuis trente-cinq ans (1). En même temps, on proposait de « punir plus ou moins rigoureusement les individus, en ayant égard à leur âge et à leur qualité : les uns pourraient être punis de mort; d'autres condamnés aux galères ou au bannissement perpétuel; on pourrait encore confisquer les biens. » On admettait également la possibilité d'adoucir le châtiment de ceux qui, *sans être hérétiques ou sectaires*, se trouveraient sous le coup des édits, « par curiosité, par nonchalance, ou quelque autre motif. » Pour ceux-là, il serait bon de « les fouetter, de les mettre à l'amende, de les bannir, ou de les condamner à des peines encore plus légères (2). » On voit, par cette rapide esquisse des avis que reçut la Duchesse, comment ces graves théologiens étaient disposés à ne pas abuser de la miséricorde qui ne devait s'exercer qu'en faveur des justes. Quant aux hérétiques, les évêques et les présidents trouvaient bon de ne les traiter qu'avec la plus grande rigueur.

Lorsque l'assemblée se fut dispersée, la Duchesse, ainsi munie des sages avis de ses nouveaux conseillers, demanda à ceux qui étaient chargés de l'aider constamment dans son gouvernement, ce qu'il y avait à faire. Le prince d'Orange, Egmont, Horn et Mansfeld, répliquèrent qu'ils n'avaient rien à dire, puisque le roi ne leur avait pas demandé leur opinion (3). La Duchesse transmit à Philippe

(1) Hopper, *Rec. et Mém.*, p. 48, 49.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

les conclusions auxquelles en étaient venus les docteurs, ainsi que les motifs allégués par les seigneurs pour ne point prendre part aux délibérations. On savait à quoi s'en tenir sur les sentiments du prince, et son silence ne pouvait qu'être mal vu par Philippe. Pour le moment il se bornait à observer et à écouter, mais il observait bien. « Il n'avait pas le temps de s'amuser, » comme disait Brederode. Cet homme impétueux et irréfléchi parlait avec un profond dégoût des travaux de la docte assemblée. « Votre lettre, » écrivait-il au comte Louis, « est toute pleine de ces menteurs d'évêques et de présidents ; je voudrais que la race en fût faillie comme de chiens verts, car aussi bien, tant qu'ils y seront, ils ne combattront avec d'autres armes qu'ils ont toujours combattu, demeurant avares, brutaux, obstinés, ambitieux d'orgueil, etc.; je vous laisse en pensée le reste (1). »

Il était donc décidé qu'on ne transigerait pas avec l'hérésie. Le roi le voulait. Les théologiens l'avaient conseillé. La Duchesse l'avait déclaré. Sans le feu, la torture et la hache, on ne pouvait conserver aux Pays-Bas la foi catholique ; toute la nation était prête à adopter la foi réformée ; Viglius le disait positivement dans une lettre particulière à Granvelle. « Plusieurs cherchent à ne plus user de punition contre les hérétiques ; s'ils gagnent ce point, *actum est de religione catholicâ;* car, comme la plupart du peuple sont sots et ignorants, les hérétiques feront bientôt la plus grande partie, si par les lois et crainte des peines, ils ne sont contenus au bon chemin (2). »

Tout semblait marcher vers une crise ; le malaise, la

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 382.
(2) *Ibid.*, p. 370, 371.

terreur, le courroux du peuple étaient au comble. On ne parlait plus que des édits et de l'Inquisition. Nulle autre pensée n'occupait les esprits. Dans les rues comme dans les boutiques, au cabaret et dans les champs, aux marchés, à l'église, aux enterrements ou aux mariages, dans les châteaux et dans les fermes, au foyer du pauvre ou au comptoir du négociant, on reprenait sans cesse ce terrible sujet de conversation. Mieux valait mourir, murmurait-on à voix basse, que de vivre dans un perpétuel esclavage. Mieux valait tomber les armes à la main que de succomber aux tortures de l'Inquisition. Qui pouvait lutter dans les ténèbres contre un pareil ennemi? On reprochait aux autorités municipales de se prêter à ces abominables procédés. On demandait aux magistrats et aux juges comment ils se justifieraient devant le tribunal de Dieu d'avoir ainsi laissé massacrer ses créatures, et si, en ce jour redoutable, ils pourraient se défendre en s'abritant derrière l'édit de 1550 (1). D'un autre côté, les inquisiteurs ne cessaient d'accuser les autorités civiles de lâcheté et de froideur. Ils accablaient la Duchesse de leurs plaintes; on ne les aidait pas dans l'accomplissement de leurs fonctions, ils ne rencontraient de zèle chez personne. En dépit des ordres exprès de Sa Majesté, ils ne trouvaient nulle part, disaient-ils, cette joyeuse assistance qu'ils avaient le droit d'attendre : de là naissaient des difficultés perpétuelles. Par décret du pape et du roi, les prisons et les officiers de justice étaient à leur service, et cependant on osait refuser de leur obéir, et on allait même jusqu'à leur fermer les prisons. Comment supporter de pareils actes de désobéissance aux volontés du Roi, qui avait or-

(1) Hoofdt, t. II, p. 65.

donné aux autorités provinciales de ne point entraver les sentences des inquisiteurs. Non contents de s'adresser à la Régente, les inquisiteurs firent un appel direct au roi. Judocus Tiletanus et Michel de Bay écrivirent de Louvain une lettre à Philippe. Ils lui représentaient qu'ils restaient seuls des cinq grands inquisiteurs nommés par le pape pour les Pays-Bas, les trois autres *ayant été récemment transformés en évêques*. Chaque jour, disaient-ils, on se plaignait à eux des prodigieux progrès de l'hérésie; mais leurs fonctions étaient devenues l'objet de tant de calomnies, et ils rencontraient tant de résistance qu'ils ne pouvaient les accomplir qu'avec grand danger. Ils conjuraient Sa Majesté de leur accorder une énergique assistance (1). Ainsi ballottée sur une mer orageuse, la Duchesse recevait à la fois les plaintes amères des inquisiteurs indignés, et les murmures d'un peuple en courroux. Mais les commandements du roi étaient explicites; il fallait obéir. L'assemblée des théologiens avait fait connaître son avis. On publia en divers lieux les décrets du concile de Trente. Les édits furent proclamés, et les inquisiteurs reçurent quelque encouragement. Et, pour se rendre aux conseils du roi, les hérétiques furent exécutés à minuit dans les prisons; on leur plaçait la tête entre les genoux, et on les étouffait lentement dans des cuves pleines d'eau (2). Pour enlever aux hérétiques cette auréole de vaine gloire qui pouvait les consoler dans leur agonie, il avait été jugé convenable de les noyer en secret au lieu de les brûler en public.

Dans le courant de l'été, Marguerite écrivit à son

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 353.

(2) Meteren, t. II, p. 306. Brandt, *Reformatie*, t. I, V. 278. Comp. avec de Thou, V. liv. XL, p. 206. Hopper, *Rec. et Mém.*, p. 56, 57.

frère que l'agitation populaire allait toujours croissant. Le peuple ne se lassait pas de répéter, disait-elle, que l'Inquisition espagnole, ou une Inquisition plus terrible encore, sévissait dans les Provinces, par le moyen des évêques et des prêtres (1). Elle pressait Philippe de revoir les instructions des inquisiteurs.

Le comte d'Egmont exprimait hautement son mécontentement du peu d'accord qui existait entre le langage que lui avait tenu le roi sur la question religieuse, et les dépêches de Philippe. Les autres seigneurs étaient encore plus indignés.

Tandis que l'émotion de la multitude grandissait ainsi de jour en jour dans les Pays-Bas, une autre circonstance vint encore ajouter au mécontentement général. La célèbre entrevue de Catherine de Médicis avec sa fille, la reine d'Espagne, eut lieu à Bayonne, au milieu de juin. On avait conçu les plus graves inquiétudes sur les résultats probables de cette conférence entre les têtes couronnées qui gouvernaient alors la France et l'Espagne. Ces soupçons étaient plausibles, mais ils ne furent pas justifiés. Il y avait longtemps déjà qu'un plan d'extermination contre les hérétiques des deux royaumes avait été formé. Depuis longtemps aussi, on savait que la reine régente de France désirait se rencontrer avec son gendre, pour conférer avec lui sur d'importantes questions. Mais Philippe n'avait nul désir de se rendre auprès de sa belle-mère (2). La reine Isabelle seule alla trouver Catherine, et le roi « s'excusa de s'y trouver, pour les occupations forcées et nécessaires qui le retenaient en Castille. » Le duc d'Albe fut choisi pour accompagner la

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 360-361.
(2) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 380, 381.

reine à Bayonne ; ils se mirent en route, munis d'instructions secrètes de Philippe, qui leur enjoignaient de faire tout au monde pour obtenir de Catherine de Médicis la promesse formelle de l'aider énergiquement à détruire simultanément tous les hérétiques, dans les royaumes de France et d'Espagne.

La conduite du duc d'Albe, dans cette circonstance, fut prodigieusement habile. Il fit preuve, et ses lettres en font foi (1), d'une finesse et d'une subtilité pleines d'invention, dont on ne le croyait généralement pas capable. Mais son adresse, pas plus que le tact politique de la reine Isabelle qui surprit le duc par les ressources de son esprit, ne réussirent à vaincre la ferme volonté de Catherine. La reine régente resta inébranlable dans son dessein, et se montra résolue à maintenir son pouvoir, en tenant la balance égale entre le duc de Guise et le duc de Montmorency, entre les Ligueurs et les Huguenots. Le duc dut s'avouer vaincu, et reconnaître le génie supérieur de Catherine. Aussi longtemps que ses ennemis s'exterminaient les uns les autres, elle était décidée à retarder l'extermination des hérétiques. Le grand massacre de la Saint-Barthélemy ne devait avoir lieu que sept ans plus tard. Le duc d'Albe fut enchanté, au premier abord, du langage des princes et des seigneurs français qui s'étaient rendus à Bayonne. Montluc déclara « qu'il faudrait scier la reine douairière en deux avant qu'elle se fît huguenote (2). » Le duc de Montpensier s'écria « qu'il se ferait mettre en pièces pour le service de Philippe; que le roi d'Espagne était le seul espoir de la France. » Et serrant tendre-

(1) *Papiers d'Etat*, t. IX, p. 281-330.
(2) *Ibid.*

ment le duc d'Albe dans ses bras, il affirma que « si on ouvrait son corps en cet instant, on trouverait le nom de Philippe gravé sur son cœur (1). » Le duc n'ayant nul moyen de procéder à une autopsie physique ou morale du duc de Montpensier, resta dans une ignorance assez grande sur ses dispositions. Sa première conversation avec le jeune roi ne tarda pas à détruire ses espérances. Il vit tout de suite, dit-il, « qu'on avait fait la leçon à Charles IX (2). » Le jeune monarque déclara qu'il était dangereux et impolitique de prendre les armes contre ses propres sujets, pour des questions religieuses. Le duc d'Albe s'aperçut que le prince avait été endoctriné pour cette entrevue. Il est à regretter que les sages préceptes qu'on lui enseignait alors avec tant d'hypocrisie n'aient pas jeté de plus profondes racines dans son âme. Le duc s'efforça, mais en vain, de mettre en avant les plans et les vœux de son maître. La reine régente proposa une alliance des deux rois et de l'empereur contre les Turcs, et chercha à arranger des mariages entre les fils et les filles de ces trois maisons. Le duc dit que les alliances étaient déjà assez nombreuses, et qu'une ligue secrète contre les protestants raffermirait bien plus efficacement les trois familles. Mais Catherine avait son parti pris. Elle ne voulut pas même admettre que le chancelier de l'Hôpital fût huguenot, à quoi le duc répliqua qu'elle était la seule en France de cet avis. Elle exprima l'intention de convoquer une assemblée de docteurs, et dans ses lettres à Philippe, le duc d'Albe tourna en ridicule une telle mesure. En un mot, il était évident que l'heure n'était pas encore venue

(1) *Papiers d'État*, t. IX, p 281-330.
(2) *Ibid.*

où les souverains de France et d'Espagne devaient agir en commun contre leurs sujets, et la fameuse conférence de Bayonne se termina sans résultat. On crut pourtant dans le public que tous les détails du plan à suivre pour l'extermination des protestants avaient été réglés dans cette entrevue, et cette erreur a été propagée jusqu'à nos jours par les plus illustres historiens des deux partis. Mais la correspondance secrète du duc d'Albe ne laisse aucun doute à ce sujet.

Dans le courant de novembre, il arriva à Bruxelles de nouvelles lettres de Philippe, destinées à confirmer tout ce qu'il avait précédemment ordonné. Il écrivit personnellement aux grands inquisiteurs, Tiletanus et De Bay, pour les encourager, les féliciter, leur promettre son appui, et les exhorter à ne se laisser détourner, par quelque considération que ce fût, du fidèle accomplissement de leurs devoirs. Il écrivit à Pierre Titelmann qu'il le louait grandement de chercher à porter remède aux maux dont souffrait la religion, il l'assura de sa reconnaissance, il l'encouragea à persévérer dans une si vertueuse conduite, et lui déclara qu'il était décidé à n'épargner ni peine ni dépense, ni même sa propre vie, pour défendre la foi catholique. Il adressa également à la Duchesse une longue lettre, fort explicite. Il soutenait que ce qu'il avait écrit de Valladolid n'était nullement différent du sens qu'avaient les dépêches apportées par Egmont. Quant à certains prisonniers anabaptistes, sur lesquels Marguerite l'avait consulté, il commandait qu'on les exécutât, et ajoutait qu'il fallait en faire autant pour tous les hérétiques, quelle que fût leur qualité. Il se déclarait extrêmement mécontent du langage qu'on tenait dans les Pays-Bas sur l'Inquisition. Il ne souffri-

rait pas qu'on discréditât une institution plus nécessaire que jamais, et depuis longtemps déjà en vigueur. Il priait sa sœur de ne pas croire ce qu'on pourrait lui dire quant aux maux qui résulteraient des rigueurs de l'Inquisition. On verrait de bien plus grandes calamités fondre sur le pays, si les inquisiteurs ne persévéraient pas dans leur œuvre, et il disait à la Duchesse d'écrire aux magistrats séculiers, pour leur enjoindre de ne point y apporter d'obstacle, mais de donner au contraire leur concours aux inquisiteurs, chaque fois qu'ils le réclameraient (1).

Le roi écrivit de sa propre main au comte d'Egmont, approuva vivement les décisions de l'assemblée des docteurs en théologie, et ordonna au comte de prêter son appui à l'exécution de sa volonté. Philippe déclarait qu'en matière de religion, toute dissimulation et toute faiblesse étaient hors de saison (2)

Lorsque ces lettres décisives furent lues au conseil d'État, la consternation fut extrême. La Duchesse avait espéré recevoir du roi des instructions moins péremptoires. Le prince d'Orange, le comte d'Egmont et l'amiral dirigèrent de violentes attaques contre la politique du souverain. Le débat fut long et très-vif. L'agitation gagna bientôt le peuple. On fit circuler des appels à la révolte. Chaque nuit, on affichait à la porte des maisons du prince d'Orange, d'Egmont et de Horn, des placards où on les invitait à se faire hautement les champions du peuple et de la liberté en matière religieuse (3). Chaque jour des banquets avaient

(1) *Corresp. de Philippe II,* t. I, p. 369-373.
(2) *Ibid.*, p. 375.
(3) Hoofdt, t. II, p. 66.

lieu, chez les principaux nobles, et là les jeunes gens, excités par le vin et par la colère, se permettaient les plus outrageants propos contre le gouvernement, et juraient de défendre les Provinces opprimées. En même temps le Conseil privé, qui avait reçu communication des dépêches arrivées récemment de Madrid, adressait à ce sujet un rapport au conseil d'État ; il fallait, disait ce document, adopter et exécuter les vues de Sa Majesté. Puisque le roi insistait si fortement sur la nécessité de soutenir les édits et l'Inquisition, il ne restait plus qu'à publier partout des proclamations, donnant aux évêques, aux conseils, aux gouverneurs, et aux juges, l'ordre de s'y conformer absolument (1).

Quelques membres du conseil d'État appuyèrent ce rapport. Le prince d'Orange exprima comme toujours son aversion pour l'Inquisition, mais il reconnut en même temps que les ordres du roi étaient trop précis et trop absolus pour qu'il fût possible d'entrer en discussion à ce sujet. Il n'y avait plus qu'à obéir, disait-il, mais il se lavait les mains de tout le mal qu'il prévoyait (2). Il n'y avait plus de terme moyen entre l'obéissance et la révolte. Les comtes d'Egmont et de Horn soutinrent cet avis, qui était parfaitement sage.

Viglius, au contraire, voulait qu'on temporisât. Effrayé et troublé, il fit remarquer que, si les seigneurs croyaient à de si fâcheux résultats, il vaudrait mieux gagner du temps, plutôt que d'accélérer les effets du mal en annonçant immédiatement par tout le pays aux autorités municipales, les volontés du roi. Ce n'était ni remplir les intentions de Philippe, ni servir ses intérêts que de brus-

(1) Hopper, p. 58, 59.
(2) *Ibid.*, p. 59.

quer ainsi les choses, et il valait bien mieux « éviter l'émotion et le scandale. » Le président finit son long discours en disant qu'il était prêt à porter le poids du déplaisir du roi, s'il n'approuvait pas ce plan de conduite (1).

Viglius semblait vouloir entrer dans une nouvelle voie. Jadis il avait dénoncé violemment tous ceux qui s'opposaient à l'exécution du grand édit dont il avait été le premier auteur. Il avait dernièrement combattu à outrance les magistrats qui, dans l'assemblée des docteurs, avaient parlé en faveur de l'abolition de la peine de mort, en matière religieuse. Il avait déclaré dans le plus énergique langage que la foi de ses pères périrait, si l'on cessait l'œuvre de persécution, et maintenant il semblait prêter pour la première fois l'oreille aux cris de tout un peuple, et reculer à ce bruit. Les conseils qu'il avait donnés pendant toute sa vie allaient être exécutés ; les ordres du roi, jusque-là souvent énigmatiques et incertains, étaient devenus trop clairs pour être mal compris, trop péremptoires pour être mis de côté, et cependant le président imagina qu'on pouvait gagner du temps. Sa santé lui avait permis peu de jours auparavant de reprendre son siége dans le Conseil. Mais sa présence n'y était que temporaire, car il avait reçu de Madrid la nouvelle que sa démission était acceptée, et l'ordre de remplir les fonctions de président (2) jusqu'à l'arrivée de son successeur, Charles de Tisnacq. Ainsi, pour nous servir des expressions de Viglius lui-même, la Duchesse fut obligée d'employer encore quelque temps « son ancien Palinure, » nécessité qui était loin de lui plaire, car elle

(1) Hopper, p. 59, 60.

(2) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 442. *Vit. Viglii*, p. 45.

n'avait plus confiance en ce pilote. On peut croire qu'il chercha à apaiser ces ondes agitées pendant le peu de temps qu'il fut encore exposé à leur furie, mais ce fut en vain qu'il voulut les conjurer par son éloquence. Personne ne soutint ses propositions. La Duchesse, tout en redoutant les conséquences de la mesure, sentait l'impossibilité de désobéir aux ordres formels de son frère. On prépara donc une proclamation, par laquelle il était annoncé que les décrets du concile de Trente, les édits et l'Inquisition, seraient publiés immédiatement dans toutes les villes et villages. A l'avenir, cette publication devait avoir lieu tous les six mois (1). C'en était fait. Le prince d'Orange se pencha vers son plus proche voisin, et lui dit à l'oreille qu'ils allaient assister à la première scène de la plus grande tragédie qu'on eût jamais vue (2). Le prince prouvait par cette prophétie qu'il savait lire dans l'avenir; mais le président n'avait pas le droit de dire qu'il avait fait cette réflexion d'un ton de triomphe. Toute la vie passée du prophète démentait une semblable assertion (3).

Le décret reçut son exécution. On proclama solennellement l'Inquisition dans toutes les villes et villages des Pays-Bas. Il ne pouvait rester de doute sur les intentions du gouvernement.

Il n'était plus permis de se demander si les édits étaient constitutionnels, ni s'ils étaient compatibles avec les priviléges de la nation. Le cri d'un peuple à l'agonie monta jusqu'au ciel. Des rugissements de colère vinrent répondre au décret. Les « flammes de la rage populaire »

(1) Bor., t. I, p. 32, 33. Meteren, t. II, p. 37.
(2) *Vit. Viglii*, p 45.
(3) *Ibid.*

s'élevèrent au-dessus de chaque toit, dans les villes et dans les campagnes. On ne pouvait plus s'y méprendre. La terrible tragédie, que prédisait depuis si longtemps le grand prophète de ce peuple, commençait à se dérouler solennellement. Ce siècle superstitieux croyait voir dans les cieux des présages funestes. Des armées ennemies parcouraient l'horizon; une pluie de sang tombait du ciel; l'ange exterminateur chevauchait sur les nuées.

Toutes les affaires s'arrêtèrent. Le commerce resta comme paralysé. Anvers trembla sur sa base. Un abîme semblait s'être ouvert aux portes de cette ville si florissante; sa prospérité et son existence elle-même menaçaient de s'y ensevelir pour toujours. Les négociants étrangers, les manufacturiers et les artisans la fuyaient, comme si la peste avait régné dans ses murs. Les villes les plus populeuses allaient bientôt se trouver désertes. Le cœur de la nation ne battait plus qu'à peine.

Les hommes les plus haut placés sympathisaient avec l'indignation populaire. Le marquis de Berghen, le jeune comte de Mansfeld, le baron de Montigny refusèrent ouvertement de publier les édits dans leurs gouvernements. Les plus grands personnages parlaient hardiment contre la tyrannie du gouvernement, et prêchaient la désobéissance. Les habitants des Pays-Bas n'étaient pas, disait-on hautement, assez méprisables ni assez stupides pour ignorer les devoirs réciproques des princes et des peuples. Ils savaient que les obligations d'un roi envers ses vassaux étaient aussi sacrées que celles des sujets envers leur souverain (1).

(1) Hopper, p. 62.

Les quatre villes principales du Brabant vinrent les premières s'opposer formellement à un tel outrage. Elles firent rédiger un long et sérieux document, qui fut remis en leur nom à la Régente (1). Il y était déclaré que la proclamation des édits violait plusieurs articles de « la joyeuse entrée ». Cette antique constitution mettait des limites au pouvoir du clergé, et jadis les souverains redoutaient autant que le peuple l'extension de ce pouvoir. On n'avait jamais admis l'établissement d'un tribunal ecclésiastique, à l'exception de celui de l'évêque de Cambrai, dont la juridiction se bornait expressément à trois séries de cas, aux mariages, aux testaments et aux biens de main-morte.

Il est inutile aujourd'hui de chercher en quoi les instructions données aux inquisiteurs et la publication des édits n'étaient pas d'accord avec « la joyeuse entrée ». Ce n'était certainement se conformer ni à la lettre ni à l'esprit des lois du Brabant que d'aller chercher un homme dans sa demeure, pour le traîner ensuite à l'échafaud, après un court interrogatoire : les lois de la Province, jurées jadis par le monarque, garantissaient l'inviolabilité du domicile et la régularité des procédures : les inquisiteurs avaient agi bien différemment. La Régente renvoya la pétition au Conseil du Brabant. Le chancelier, ou juge président de ce tribunal, était un homme d'une corruption notoire et une créature du gouvernement espagnol. Mais il tenta vainement de soutenir la politique de l'administration. La duchesse ordonna

(1) Hopper, p. 63, sqq. Bor., t. I, p. 35. Meteren, t. II, p. 37. Hoofdt, t. II, p. 68, 69. *Supplément à l'hist. des guerres civiles du Père Strada*, par Foppens (Amst., 1729), vol. II, p. 291, 292. *Lettre de Marguerite de Parme*.



qu'on fît des recherches dans les archives de la Province, pour s'assurer s'il y avait des précédents : le Conseil dut répondre à la pétition (1). On ne pouvait argumenter dans un cas aussi clair ; on s'efforça de se réfugier dans l'obscurité. La réponse du Conseil fut indécise et équivoque (2). La Duchesse demanda une réponse positive et catégorique. Ainsi mis au pied du mur, le Conseil du Brabant déclara positivement qu'il n'avait jamais existé dans les Provinces aucune espèce d'Inquisition (3). Nulle autre réponse n'était possible, mais Viglius et ses associés du Conseil privé furent indignés de cette conclusion. Il fut résolu cependant que la concession était nécessaire, en dépit du mauvais exemple dont serait peut-être une pareille mesure : les autres Provinces se prévaudraient, disaient certaines personnes, de cette victoire obtenue par une Province aussi importante. L'Inquisitionfut abolie dans le Brabant (4). Mais les pamphlets, les circulaires, les satires allaient toujours se multipliant; selon l'expression flamande, il « en pleuvait par les rues. » On les affichait chaque soir sur les murs de Bruxelles (5). Les patriotes étaient invités à frapper. à parler, à venger le peuple. La duchesse était accablée tantôt de sarcasmes amers, tantôt d'injures passionnées ou de poignantes remontrances. La multitude se jetait avidement sur ces diverses publications. « Nous voulons bien, » lisait-on dans une belle lettre au roi, « mourir pour l'Évangile, mais nous y lisons : Rendez

(1) Strada, t. V, p. 168. Hoofdt, t II, p. 69. Hopper, p. 63, sqq.
(2) Bor., t. I, p. 39, 40. Hoofdt. Hopper, *ubi sup.*
(3) Hopper, p. 64. Bor. Hoofdt, *ubi sup.*
(4) Hopper, p. 65.
(5) Bor., t. II, p. 53. Hoofdt, t. II, p. 70, 71.

à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. Grâce à Dieu, nos ennemis eux-mêmes sont forcés de rendre témoignage de notre piété et de notre patience; on dit constamment : — Il ne jure pas, c'est un protestant; il n'est ni ivrogne ni débauché, c'est un partisan de la nouvelle croyance. — Et pourtant, en dépit de ce beau témoignage, il n'y a pas de châtiment qu'on ne nous ait appliqué (1). » Les puritains des Pays-Bas se justifiaient comme les martyrs des premiers siècles; ils ne se glorifiaient pas eux-mêmes comme les pharisiens. Le fait était incontestable. Leur morale était austère et leur vie pure. Ils appartenaient pour la plupart à la classe moyenne et à la classe inférieure. C'étaient d'honnêtes artisans qui désiraient vivre dans la crainte de Dieu et le respect du roi. Ils étaient protégés par des nobles et des gentilshommes, qui embrassèrent presque tous plus tard la foi qu'ils s'étaient bornés d'abord à défendre par un sentiment généreux. Les protestants flamands ressemblaient sous beaucoup de rapports aux puritains anglais, qui devaient, soixante ans plus tard, chercher un refuge dans la république des Pays-Bas, avant d'aller fonder la république d'Amérique. Seulement les Pays-Bas eurent à endurer une plus longue persécution et de plus horribles souffrances.

L'année 1565 allait finir; l'horizon était sombre de tous côtés; un seul rayon de soleil vint l'éclairer un moment. Les hautes régions de la société flamande se livrèrent encore une fois au plaisir, et on ne peut voir sans un douloureux intérêt se mêler aux fêtes brillantes de leur pays et de leur temps, ces nobles seigneurs dont la vie allait

(1) Bor., t. I, p. 43-50.

être si héroïque et la destinée si tragique. Un magnifique tournoi eut lieu au château d'Antoing, pour célébrer le mariage du comte de Montigny avec la fille du prince d'Espinay. Guillaume d'Orange, le comte de Horn et Hoogstraaten se tenaient dans la lice, où ils combattirent successivement une foule de nobles chevaliers, parmi lesquels se trouvait le comte d'Egmont (1).

C'est ainsi que se termina gaiement un mariage qui devait être brisé six mois après de la façon la plus horrible. Le sort qui attendait le chevaleresque fiancé dans le donjon de Simancas, devait bientôt fournir à l'histoire de la tyrannie de Philippe II l'un de ses plus effroyables chapitres.

Un mariage plus illustre encore se préparait à Bruxelles, et le héros de cette cérémonie devait exercer plus tard une influence décisive sur les destinées de son pays. Nous avons vu comment le prince Alexandre de Parme avait accompagné le comte d'Egmont, lors de son retour d'Espagne, dans le mois d'avril. La duchesse avait été ravie de revoir son fils : il n'avait que vingt ans, mais c'était déjà à ses yeux un cavalier accompli. Elle était charmée, disait-elle, de le trouver si franchement Espagnol, « de manières, de costume et de conversation, » qu'on aurait pu croire qu'il n'avait jamais quitté l'Espagne, ni parlé une autre langue que l'espagnol (2). »

Les nobles Flamands ne partageaient pas l'enthousiasme de la Régente. Ils ne pouvaient nier que le prince ne fût un beau et élégant jeune homme, mais son intolérable arrogance dégoûtait jusqu'à ceux qui étaient les plus disposés à admirer le fils de Marguerite. Il restait pres-

(1) *Archives et correspondance*, t. I, p. 421. Pasq. de la Barre. M.S.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 354.

que toujours seul, dans une solitude hautaine, dînait dans son appartement, et ne daignait jamais adresser la parole aux seigneurs des Pays-Bas (1). Il traitait de même le comte d'Egmont, auquel le roi l'avait spécialement recommandé. Si, par hasard, il voulait bien inviter à dîner une ou deux personnes, il prenait place au haut de la table, tandis que ses hôtes, auxquels il adressait à peine la parole, étaient assis « au bas bout de la table, sur des escabeaux » (2). Une telle insolence irritait à l'excès l'aristocratie des Pays-Bas, naturellement orgueilleuse et susceptible. Bientôt les seigneurs se tinrent à l'écart; c'était déjà beaucoup pour eux que de supporter chez le roi de tels procédés. La duchesse, qui d'abord avait encouragé le prince dans son arrogance, en fut bientôt triste, car elle en reconnut les mauvais effets : « *nihil est in homine;* il n'y a rien chez cet homme-là (3), » disait Chantonnay. Le mot n'était pas juste. Le temps devait montrer que le jeune prince avait plus de valeur que tous les gouverneurs envoyés successivement par Philippe pour diriger les Pays-Bas, mais le moment n'était pas encore venu. La Régente était extrêmement préoccupée du prochain mariage de son fils. Depuis un an, il était fiancé à la princesse doña Maria de Portugal. Il fallut donc envoyer à Lisbonne une flotte composée de plusieurs vaisseaux et destinée à ramener la fiancée à Bruxelles (4), où le mariage devait avoir lieu. C'était une dépense considérable, et les préparatifs faits pour les banquets, les joutes et autres divertissements

(1) *Papiers d'Etat*, t. IX, p. 224.
(2) *Ibid.*
(3) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 394.
(4) *Papiers d'Etat*, t. XI, p. 218.

étaient sur une si grande échelle que le duc, mari de la Régente fut indigné de son extravagance (1). Le peuple, qui ne l'aimait pas (2), discourait amèrement sur une telle prodigalité dans un temps où la détresse était si grande. (3) Les nobles se moquaient de la perplexité de la duchesse. Pour y mettre le comble, le jeune prince eut la bonne grâce de dire, devant sa mère, qu'il voudrait que toute la flotte, qui était en route pour ramener sa fiancée, « demeurât au fond de la mer (4). »

La pauvre duchesse était au désespoir. La « folle et outrageuse dépense des noces » (5), les reproches de son mari, les sarcasmes des nobles, les épigrammes peu respectueuses de son fils, la haine du peuple, l'affligeaient à un tel point, au milieu du trouble universel, que pendant des jours entiers elle restait à pleurer dans son appartement. « Par toute la ville on parlait de cette *plorerie* (6). » Mais malgré tout, la flotte arriva à bon port, et la jeune princesse débarqua en Flandre.

Doña Maria était, si l'on en croit le témoignage du fidèle historiographe de la maison Farnèse, une princesse accomplie (7). Elle était fille du prince Édouard et petite-fille de Jean III. Elle était jeune et belle, savait le latin et le grec ; en outre, elle connaissait à fond la philosophie, les mathématiques et la théologie (8). Elle possédait parfaitement les Écritures, l'Ancien Testament

(1) *Papiers d'État*, t. XI, p. 385, 386, 601.
(2) *Archives et correspondance*, t. I, p. 425.
(3) *Ibid.*, p. 601.
(4) *Papiers d'Etat*, t. IX, p. 386.
(5) *Ibid.*, p. 601.
(6) *Ibid.*
(7) Strada, t. IV, p. 157-162.
(8) *Ibid.*

aussi bien que le Nouveau, et elle citait des passages des Pères avec autant d'exactitude qu'un évêque. Elle était d'une telle orthodoxie que, contrainte par un ouragan d'aborder sur les côtes d'Angleterre, elle refusa d'avoir la moindre communication avec la reine Élisabeth, parce qu'elle était hérétique. Sa modestie était si grande qu'elle ne pouvait ni lire les sonnets de Pétrarque, ni donner le bras à un homme (1). Elle poussait même la délicatesse à un tel point qu'un jour où le vaisseau qui l'amenait en Flandre avait pris feu, elle repoussa un matelot qui s'avançait pour la sauver, lui déclarant qu'elle craignait moins le contact du feu que le contact d'un homme (2). Fort heureusement on put éteindre les flammes, et le phénix du Portugal arriva enfin sur les froides côtes des Pays-Bas.

En dépit des larmes de la duchesse et de l'insolence du prince, ce mariage fut l'occasion d'une foule de fêtes dans la noblesse de Bruxelles. Ce fut également à cette époque que commencèrent de sérieuses et secrètes menées au sein du parti des patriotes. Les chevaliers de la Toison d'or étaient réunis, et Viglius leur avait adressé un de ses discours les plus éloquents. Il leur avait longuement parlé de saint André, patron de l'ordre, et leur avait donné des détails sur une conversation qu'avait eue jadis ce vénérable personnage avec le proconsul Ægéas (3). Il tira de son récit la morale suivante : il fallait que les grands personnages s'unissent pour assurer le maintien de la foi catholique ; c'était sur la noblesse et sur l'Église que reposait tout l'édifice social. Le président s'abandonna probablement un peu trop à sa lon-

(1) Strada, t. IV, p. 127-162.
(2) *Ibid.*
(3) *Vit. Viglii*, p. 44.

gue éloquence. Son homélie, comme celle de l'archevêque de Grenade, se ressentit peut-être de son attaque d'apoplexie. Peut-être aussi, dans cette joyeuse assemblée, les jeunes nobles étaient-ils peu disposés à écouter une harangue à la fois prolixe et solennelle. Ce qu'il y a de certain, c'est que, lorsque Viglius eut fini, on se livra à une foule de plaisanteries à son sujet. De Hammes, appelé communément « Toison d'or », conseiller et héraut d'armes de l'ordre, dit que le président avait eu des visions et que, dans son rêve, il avait conversé avec saint André. Le marquis de Berghen demanda comment il était tellement au courant des idées du saint. Le président goûtait peu ces réflexions ; mais on quitta bientôt le ton de la plaisanterie pour se livrer à une vive discussion sur les grandes questions qui agitaient tous les esprits. Viglius s'aperçut bientôt que de Hammes et ses amis s'étaient occupés de sujets dangereux. Il commença à craindre que l'hérésie populaire n'envahît rapidement les sphères élevées de la société ; mais le président ne fut pas seul à voir les rapides progrès du mal. Cette réunion, où l'on avait si rapidement passé d'une conversation plaisante et frivole au ton le plus sérieux, et où l'on avait échangé ses idées avec une sorte de camaraderie mystérieuse qui permettait de s'entendre même sur des sujets impossibles à aborder, fut un événement d'une haute importance historique. Les nobles qui s'étaient rencontrés aux mariages du baron de Montigny et du duc de Parme, n'avaient pas tardé à découvrir que, sur toutes les questions vitales, ils pensaient de même ; leurs réunions devinrent fréquentes (1), et

(1) Bor., t. II, p. 53. Hoofdt, t. II, p. 70, 71.

nous verrons dans le chapitre suivant quel fut le résultat de leurs conférences.

Le 11 novembre 1565, le mariage du prince Alexandre et de doña Maria fut célébré avec une grande pompe par l'archevêque de Cambrai, dans la chapelle de la cour, à Bruxelles. Le dimanche suivant, il y eut un grand banquet dans la salle où avait eu lieu dix ans auparavant la mémorable abdication du grand-père du jeune prince. Les murailles étaient ornées de magnifiques tapisseries qui représentaient l'histoire de Gédéon ; et les chevaliers de la Toison ainsi qu'une foule d'autres grands seigneurs assistaient au banquet ; le roi d'Espagne y était représenté par son ambassadeur à Londres, don Guzman de Silva, venu à Bruxelles pour cette occasion. On l'avait choisi, dit Armenteros, parce « qu'il possédait, en outre de sa prudence, infiniment de grâce et d'esprit, et qu'il savait plaire aux dames et les divertir (1). » Au commencement du mois de décembre, il y eut, sur la grande place du marché de Bruxelles, un magnifique tournoi : le duc de Parme, le duc d'Aerschot et le comte d'Egmont étaient juges des combattants. Le comte de Mansfeld se tenait dans la lice, ainsi que son fils Charles, célèbre pour son habileté en de tels passe-temps. Ce fut à lui que la dame qui présidait au tournoi décerna la coupe d'argent. Le comte Bossu obtint le prix destiné à celui qui rompait le mieux les lances ; le seigneur de Beauvoir remporta la récompense offerte au cavalier qui avait fait la plus belle entrée, et le comte Louis de Nassau fut salué comme ayant, mieux que personne, pris brillamment part à la mêlée. Le soir, le couple princier et les

(1) *Corresp. de Philippe II,* t. I, p. 365, 366.

nobles assistèrent à un superbe souper donné par la ville de Bruxelles dans son bel hôtel de ville. On y décerna les prix remportés au tournoi, au milieu des joyeux applaudissements de tous les convives (1). Ce fut ainsi que se termina l'année 1565. A la surface, on ne voyait que tournois, gaieté, banquets et fêtes nuptiales; mais une haine mortelle grandissait dans tous les cœurs, et l'incendie de la guerre civile allait bientôt éclater, fléau terrible dont nul homme alors vivant n'était destiné à voir la fin.

(1) De la Barre, Ms.

CHAPITRE VI.

François Junius. — Son Sermon dans la maison de Culembourg. — Le Compromis. — Portraits de Sainte-Aldegonde, de Louis de Nassau, de « Toison d'or », de Charles de Mansfeld. — Quelques détails sur le Compromis. — Attitude du prince d'Orange. — Sa lettre à la Duchesse. — Les signataires du Compromis. — Indiscrétion des Confédérés. — Philippe fait espionner Guillaume d'Orange. — Mécontentement des seigneurs. — Conduite du comte d'Egmont. — Désespoir du peuple. — Émigration en Angleterre. — Ses effets. — La Requête.—Conférences à Breda et à Hoogstraaten. — Rapport exagéré fait au conseil d'État sur la Requête. — Hésitation de la Duchesse. — Assemblée des notables. — Débat sur la Requête et sur l'Inquisition. — Caractère de Brederode.— Arrivée des pétitionnaires à Bruxelles. — Ils présentent la Requête.— Émotion de Marguerite. — Discours de Brederode. — Quelques mots sur la Requête. — Parole mémorable de Berlaymont. — Délibération du conseil d'État.— Apostille à la Requête. — Réponse à l'Apostille. — Réplique de la Duchesse. — Discours de d'Esquerdes. — Réponse de Marguerite. — Banquet chez Culembourg. — On adopte le nom de *Gueux*. — Le prince d'Orange fait cesser la réunion. — Costume des *Gueux*. — Brederode à Anvers. — Horrible exécution à Oudenarde. — Cruautés exercées dans les Provinces. — Projet de *Modération*. — Vues religieuses du prince d'Orange. — Il veut se démettre de toutes ses fonctions. — La démission est refusée. — Caractère de la *Modération*. — Le comte d'Egmont se rend à Anvers. — Débat sur la *Modération*. — Incertitude d'Egmont. — Mission de Montigny et de Berghen en Espagne. — Instructions remises aux envoyés. — Correspondance secrète de Philippe avec le Pape sur l'Inquisition et les édits. — Prédications en plein champ dans les Provinces. — Modet à Gand. — Quelques autres prédicateurs. — Agitation populaire à Tournay. — Pierre Gabriel à Harlem. — Prédication dans le voisinage d'Anvers. — Embarras de la Régente. — Agitation populaire à

Anvers. — Envoi du pensionnaire Wesenbeck à Bruxelles. — Le prince d'Orange va à Anvers. — Sa conduite patriotique. — La Duchesse ne lui rend pas justice. — Zèle intempestif du docteur Rythovius. — On se réunit à Saint-Trond. — Conférence de Duffel. — Louis de Nassau est envoyé à la Régente. — Négociations peu satisfaisantes.

L'événement le plus important qui marque le commencement de 1566, ce fut le fameux Compromis. Ce document, dont tous les signataires s'engageaient à combattre l'Inquisition, et à se venir mutuellement en aide si leur résistance avait de fâcheuses conséquences, était probablement l'œuvre de Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde. On n'a, du reste, que peu de détails sur l'origine de cette ligue. Le mariage du duc de Parme avec la princesse de Portugal avait occasionné de grandes réjouissances, non-seulement à Bruxelles, mais encore à Anvers. La métropole du commerce avait donné un magnifique banquet. Il y avait eu des arcs de triomphe, des couronnes de fleurs, des discours pleins de fidélité et de respect pour le roi. Le principal ornement du dîner était un chef-d'œuvre dans l'art de la pâtisserie, qui montrait le comte de Mansfeld se rendant en Portugal pour en ramener la princesse : des figurines en sucre, artistement travaillées, représentaient les principaux personnages (1). Au même instant, et tandis qu'on admirait le magnifique gâteau, il se tenait à Bruxelles une réunion d'un genre plus austère. Le jour du mariage du duc de Parme, François Junius, ministre réformé, alors résidant à Anvers, se rendait dans la maison du comte de Culembourg, sur le Marché-aux-Chevaux (maintenant le Petit-Sablon), pour y prê-

(1) Meteren, t. II, p. 36.

cher en présence d'une vingtaine de gentilshommes (1).

Issu d'une famille noble de Bourges, François Junius était pasteur de la congrégation française des huguenots d'Anvers. Il était très-jeune, et arrivait de Genève, où il avait été instruit comme ministre de l'Église, n'ayant encore que vingt ans (2). Mais il était déjà renommé pour sa science, son éloquence et son courage. A la fin de 1565, le bruit s'était répandu que Junius avait des relations secrètes avec Louis de Nassau, et qu'il préparait une adresse au gouvernement sur la question de l'Inquisition et des édits. On donna l'ordre de l'arrêter. Un peintre de Bruxelles affecta de se convertir aux nouvelles croyances, afin de s'introduire au sein de la congrégation qu'il voulait ensuite trahir. Il joua si bien son rôle, qu'il fut admis à plusieurs réunions, et qu'il eut même le temps de faire une esquisse de Junius : il la remit à la Régente, avec de minutieux détails sur sa résidence et sa façon de vivre. Mais, en dépit de tous ces renseignements, le gouverneur ne put mettre la main sur le fidèle pasteur. Il partit pour Bréda, où il continua son œuvre sans s'inquiéter de la persécution. On peut juger du courage de Junius par un seul fait : il prêchait un jour avec son éloquence habituelle sur les doctrines de l'Église réformée, et de la salle où s'étaient réunis ses auditeurs, on voyait se dresser sur la place du Marché un bûcher, où périssaient au même instant plusieurs de leurs frères : la lueur des flammes se reflétait sur les croisées de l'appartement (3). Tel était l'homme qui se fit entendre

(1) Brandt, t. I, p. 289, seqq. *Ex vitâ F. Junii, ab ipso conscriptâ*, p. 15, apud Brandt.

(2) *Vit. Junii*, p. 14, 15, 16.

(3) *Ibid.*, p. 16 ; apud Brandt, p. 290.

dans le palais de Culembourg, le jour du mariage du duc de Parme. Lorsqu'il eut fini, les nobles qui l'avaient écouté se livrèrent à une conversation des plus sérieuses. Junius n'y prit aucune part, mais il fut résolu en sa présence qu'on formerait une ligue « contre la barbare Inquisition », et que les confédérés s'uniraient pour ce grand dessein, tant dans les Pays-Bas qu'en pays étranger (1). Junius affirme positivement le fait, mais sans donner le nom des nobles qui étaient venus l'entendre. Il est à croire que parmi eux se trouvaient les membres les plus respectables de la ligue, un peu mélangée, qui signa plus tard le Compromis.

A la même époque environ, Louis de Nassau, Nicolas de Hammes et quelques autres seigneurs se rencontrèrent aux bains de Spa. Dans cette assemblée secrète, on arrêta définitivement les bases du Compromis (2). On rédigea ensuite ce document, auquel les signataires apposèrent leur nom dans les premiers mois de 1566. Il ne faut pas croire que cette mémorable pièce fut signée simultanément, comme la déclaration de l'indépendance des États-Unis, ou comme quelques autres documents qui jouèrent plus tard un grand rôle dans la révolte des Pays-Bas. Il n'y eut là rien de dramatique. Un certain nombre de copies du Compromis circulèrent secrètement de main en main, et en deux mois on obtint ainsi plus de deux mille signatures (3). L'original ne portait que trois noms, ceux de Brederode, de Charles de Mansfeld et

(1) *Vit. Junii*, apud Brandt, p. 289.

(2) Registre des condamnés et bannis à cause des troubles des Pays-Bas, de l'an 1568 à 1572 (Chambre des comptes), t. III, Ms. dans les *Archives de Bruxelles*.

(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 400.

de Louis de Nassau (1). On attribue généralement la rédaction de cette pièce à Sainte-Aldegonde, mais ce fait n'est pas parfaitement établi (2). En tout cas, il est oertain que ce seigneur fut l'un des fondateurs et des principaux soutiens de cette fameuse ligue.

Sainte-Aldegonde était un des hommes les plus remarquables de son temps. Il appartenait à une ancienne famille, comme il le prouva par une foule de preuves historiques et héraldiques, en répondant à un pamphlet calomnieux, où on l'accusait, entre autres vices, de sortir de la classe inférieure. Après avoir établi qu'il « tenait par son père et par sa mère à une ancienne et loyale famille originaire de la Savoie, » il s'adressait dans un mâle langage à ses adversaires : « Lors même, » disait-il, « que ma naissance ne serait pas noble, je n'en serais ni plus ni moins honnête ou vertueux ; personne ne peut me reprocher d'avoir failli aux lois de l'honneur. Quoi de plus insensé que de se prévaloir de la vertu ou de la bravoure des autres, comme le font tant de seigneurs, qui n'ont ni un atome de vertu dans l'âme, ni un grain de bon sens dans le cerveau, hommes absolument inutiles à leur pays ! Et pourtant il existe de tels hommes ; et parce que leurs ancêtres ont fait quelque grande action, ils se croient propres à diriger les affaires de l'État, eux qui depuis leur enfance n'ont appris qu'à danser et à tourbillonner comme de vraies girouettes (3). » Certes Sainte-Aldegonde n'était pas de ce nombre. C'était un de

(1) *Archives et correspondance*, t. II, p. 2-7.

(2) *Ibid.*, p. 13.

(3) Réponse à un libelle fameux, etc., intitulé *Lettres d'un gentilhomme vray patriote*, etc., *Tacite du nom de S. Aldegonde* (Anvers, chez Giles van den Bade, 1579). — Groen van Prinsterer, *Archives*, t. III, p. 412.

ces hommes complets qui rappellent la symétrie des patriotes antiques. A la fois plein de vigueur et d'imagination, et prosateur si remarquable qu'aucun de ses contemporains n'excellait plus que lui dans l'art d'écrire ; diplomate plein de tact et de finesse, que Guillaume d'Orange employa toujours dans les négociations les plus importantes et les plus délicates, et orateur puissant, qui attirait l'attention de l'Europe sur ses discours ; soldat dont la bravoure éclata plus d'une fois sur les champs de bataille, et théologien versé dans la polémique la plus savante, Maurice de Sainte-Aldegonde pouvait discuter avec une assemblée d'Évêques : il savait et écrivait les langues anciennes et modernes avec une égale facilité : il avait traduit en vers les psaumes de David, et il était déjà très-âgé lorsque les États généraux l'engagèrent à se charger d'une version complète des Saints Livres, tâche que la mort ne lui permit pas d'accomplir (1). Ennemi passionné de l'Inquisition et de tous les abus de l'Église romaine, et défenseur ardent de la liberté civile, Sainte-Aldegonde était trop imbu de l'esprit tyrannique du calvinisme. Il ne s'éleva jamais jusqu'à ces sphères élevées où devait planer l'âme de l'illustre fondateur de la république des Provinces-Unies, et il attaqua comme impie le grand principe de la liberté religieuse pour tous les hommes. Il avait, en 1566, vingt-huit ans, et était né la même année que son ami Louis de Nassau. Sa devise, « Repos ailleurs (2), » était une excellente image de la vie agitée et laborieuse qu'il devait mener.

L'autre chef de la nouvelle ligue, le comte Louis, était un vrai chevalier de l'ancien temps, le miroir de la che-

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. III, p. 412, 413.
(2) *Ibid.*

valerie. Il était doux, généreux et pieux : avant de s'élancer sur le champ de bataille, il redisait à genoux, dans sa tente, les prières que sa mère lui avait envoyées du château où s'était écoulée son enfance (1), puis il se battait comme un croisé, à la fois soldat et général, quel que fût le nombre de l'ennemi : ferme et serein en toutes circonstances, joyeux et gai dans la vie privée, toujours prêt à relever l'âme grave et prévoyante de son frère, c'était en lui que tous les partisans les plus ardents de la réforme des Pays-Bas mettaient alors leur espérance ,c'était sur lui que le prince d'Orange devait s'appuyer jusqu'au jour où il viendrait à lui manquer. D'un caractère aussi enjoué que Brederode, il ne se souillait pas des mêmes vices : aussi avait-il une immense influence sur cet homme si frivole, qui jurait souvent qu'il voudrait « mourir, comme un pauvre soldat, à ses pieds (2). » La carrière de Louis fut courte, si on la compte par années ; mais elle fut remplie d'événements qui pourraient suffire à la vie d'un patriarche. A l'âge de dix-neuf ans, il avait pris part à la bataille de Saint-Quentin,et à partir du jour où la lutte eut commencé; son épée ne rentra plus dans le fourreau. Il sut bien remplir sa vie, et lorsqu'il succomba, victime d'une mort sanglante et mystérieuse, il laissa derrière lui un nom rendu célèbre par son héroïsme et son infatigable énergie, comme par sa parfaite intégrité. Il était de petite taille, mais d'une tournure élégante, plein d'adresse dans tous les exercices du corps, d'une jolie figure, avec des yeux pleins de vie, des cheveux bruns, qu'il portait très-courts, et une barbe pointue.

(1) *Archives et correspondance*, t. II, 260, 309.
(2) *Ibid.*, p. 416.

« Toison d'or, » nom qu'on donnait communément à Nicolas de Hammes, était un descendant illégitime d'une noble maison. Il était l'un des plus zélés adhérents de la ligue, et parcourait sans cesse les Provinces avec la liste des signataires dans sa poche pour recueillir de nouveaux noms. Il se fit bientôt connaître comme l'un des auditeurs les plus assidus des prédications publiques, qui se multiplièrent bientôt dans toutes les Provinces, comme si une même impulsion avait partout animé la multitude. On lui reprochait de porter au cou, dans de telles occasions, les insignes de la Toison, ce qui faisait croire à un peuple ignorant qu'on pouvait légalement suivre l'exemple d'un membre de cette illustre compagnie (1). De Hammes n'était pas, en réalité, membre de l'Ordre, mais seulement employé à son service : c'était donc un crime grave que de séduire les masses par de si mensongères prétentions. Il était passionnément hostile au gouvernement, et l'un de ces hommes emportés dont le zèle prématuré faisait tort à la cause de la liberté et n'était nullement sympathique au prudent patriotisme du prince d'Orange. Il voulait frapper immédiatement la tyrannie effroyable de l'Espagne, sans attendre que les armes de guerre fussent forgées. Il oubliait que, pour entrer en lutte avec le despotisme le plus redoutable dont le monde ait jamais été témoin, il fallait des hommes et de l'argent, en même temps que de la haine. « Ils veulent, » écrivait-il au comte Louis, « que, à l'obstination et endurcissement de ces loups affamés, nous opposions remontrances, requêtes et paroles, là où de leur côté ils ne cessent de brûler, couper

(1) *Registre des condamnés*, Ms., *ubi sup.*

les têtes, bannir, et exercer leur rage en toutes façons. Soit donc ! Prenons la plume et eux l'épée ; nous les paroles, eux le fait ; nous pleurerons, eux riront. Le Seigneur soit loué de tout ! Mais je ne vous puis écrire ceci sans larmes (1). » Ce langage passionné, dans son incohérence, peint la situation et le caractère de l'écrivain.

Quant à Charles de Mansfeld, il abandonna bientôt la ligue, qu'il avait d'abord embrassée avec une ardeur excessive (2).

Grâce au zèle des chefs de la ligue, on obtint en deux mois un grand nombre de signatures pour le Compromis. Ce document était conçu en des termes si modérés que les catholiques dévoués au bien du pays pouvaient le signer aussi bien que les protestants. Il s'élevait hautement contre la tyrannie d'un « tas de gens étrangers », qui, guidés par leur ambition et leur avarice, affectaient un zèle excessif pour la religion catholique, dans l'espoir d'amener le roi à violer ses serments. Il rappelait que le roi avait refusé d'adoucir les édits, et déclarait l'Inquisition que le gouvernement semblait vouloir leur imposer, « une œuvre inique et contraire à toutes les lois divines et humaines, surpassant la plus grande barbarie qui oncques fut pratiquée entre les tyrans, et telle qu'elle ne pourrait tourner qu'au grand déshonneur de Dieu, et à la totale ruine et désolation de tous les Pays-Bas ». Les signataires ajoutaient que « prenant égard au devoir auquel tous les fidèles vassaux de Sa Majesté et singulièrement les gentilshommes sont tenus, et afin de n'être pas exposés en proie à ceux qui, sous ombre de

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, 36, 37.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 303-306, 422. Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 409.

religion, voudraient s'enrichir aux dépens de leur sang et de leurs biens, » ils s'étaient engagés par une sainte alliance et un serment solennel à combattre l'Inquisition. Ils se promettaient mutuellement d'empêcher que « ladite Inquisition ne fût reçue, ni introduite en aucune sorte, soit ouverte ou cachée, sous quelque couleur ou couverture que ce pût être, fût-ce sous nom et ombre d'Inquisition, visitation, placards ou autre quelconque, et de l'extirper et déraciner comme mère et occasion de tout désordre et injustice. » Ils protestaient « devant Dieu et devant tous les hommes, » qu'ils ne tenteraient en quoi que ce fût « chose qui pût tourner au déshonneur de Dieu, ou à la diminution de la grandeur et majesté du roi ou de ses États. » Car au contraire, « leur intention était de maintenir ledit roi en son État, et de résister à toutes séditions, tumultes populaires, monopoles et factions. » Ils s'engageaient à maintenir leur alliance à tout jamais, et « à tenir la main à ce que nul d'entre eux ne fût tourmenté ou persécuté en manière quelconque, ni en son corps ni en ses biens, » pour avoir combattu l'Inquisition ou les édits, par « la présente confédération (1). »

A son origine, le Compromis était, on le voit, une ligue de *nobles*. Il était dirigé contre les influences étrangères qui gouvernaient alors presque exclusivement les Pays-Bas, et contre l'Inquisition. La nation était sous le joug de maîtres espagnols, qui prétendaient soumettre l'antique indépendance des Pays-Bas à un conseil d'étrangers résidant à Madrid. On ne pouvait rien imaginer de plus légitime qu'une résistance constitutionnelle opposée à une telle prétention.

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 2, sqq. Foppens. Supplém. à Strada, t. II, p. 299, sqq. Bor., t. II, p. 53, 54.

Le prince d'Orange n'avait pas été consulté, lors de la formation de la ligue (1). On avait compris qu'avec sa prudence accoutumée, Guillaume blâmerait en partie ce mouvement. Tout le monde savait à quoi s'en tenir sur ses sentiments envers l'Inquisition et les édits. Au commencement de l'année, il avait adressé à la Duchesse une lettre remarquable (2), en réponse à son ordre écrit de publier et de faire exécuter dans son gouvernement, les décrets du concile de Trente, l'Inquisition et les édits, ainsi que le roi l'avait récemment enjoint. Bien qu'on ne lui eût pas demandé son avis, il croyait devoir dire son opinion, « aimant mieux attendre le hasard » d'être blâmé pour ses remontrances, que d'être accusé de servir « par son silence à la désolation du pays. » Il n'abordait pas la question de la réforme des mœurs ecclésiastiques, « cela n'étant pas chose de sa vocation. » Quant à l'Inquisition, il déclarait bien positivement que, sans l'espoir qu'on nourrissait encore dans les Provinces d'échapper à l'établissement permanent de cette institution, le pays se serait entièrement dépeuplé, et l'industrie aurait cherché refuge ailleurs. En ce qui touchait les édits, il disait, avec une modération pleine de fermeté qu'il était bien dur de les appliquer dans toute leur rigueur, « en un temps où la misère universelle était si âpre » et les esprits si fort irrités, d'autant plus qu'on avait consenti jadis à les modifier en divers points. Le roi, ajoutait-il, ne pouvait « gagner autre chose que de se mettre en peine, et de perdre l'affection de ses bons

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 11-15.

(2) 24 janvier 1566. Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 16-21. Bor., p. 33-34.

sujets, » en voulant renouveler les édits, et passer outre aux exécutions, à une époque où le peuple, « par imitation et pratique de ses voisins, était enclin à la nouveauté. » En outre, le temps lui semblait peu propre pour adopter une telle politique, lorsque la cherté des blés menaçait d'amener la famine. Enfin, il déclarait qu'il était désireux de suivre les commandements du roi et de la Duchesse, et de vivre « en bon chrétien. » Cette dernière expression fait époque dans l'histoire de l'âme du prince. Un an auparavant, il aurait dit « en bon catholique, » mais il commençait à avoir l'esprit travaillé par des doutes religieux, et la grande question de la réformation lui apparaissait comme un problème moral aussi bien que politique, qu'il serait bientôt contraint de résoudre.

Telles étaient les opinions du prince d'Orange. Il ne pouvait confier les intérêts sacrés de tout un peuple à des mains aussi peu sûres que celles de Brederode, bien que cet ardent gentilhomme l'appelât affectueusement « Younker Guillaume », ni à « Toison d'or », ni à Charles Mansfeld, ni à Robert de la Marck, ce nouveau sanglier des Ardennes. Il avait grande confiance en son frère et en Sainte-Aldegonde, mais il n'avait pas encore sur eux l'influence qu'il acquit plus tard. Les principaux nobles imitèrent presque tous sa conduite. Les hommes qui avaient rédigé le Compromis n'espéraient pas obtenir la signature du prince d'Orange, non plus que celles d'Egmont, de Horn, de Meghem, de Berghen ou de Montigny ; jamais non plus on n'accusa ces illustres personnages d'avoir signé le Compromis, bien qu'on reprochât plus tard à plusieurs d'entre eux d'avoir protégé ceux qui avaient signé ce document. Les confédérés se composaient prin-

cipalement de petits gentilshommes. Parmi eux se trouvaient des catholiques sincères, qui aimaient l'Église, mais qui détestaient l'Inquisition, des calvinistes ardents et des luthériens déterminés ; d'autres étaient des hommes aventureux et dissipés, qui avaient mangé leur patrimoine, contracté des habitudes extravagantes, et formé des rêves insensés : ceux-là trouvaient sans doute que les immenses biens de l'Église et ses monumentales abbayes seraient bien plus propres à enrichir de jeunes seigneurs qu'à loger des moines qui passaient leur vie à ne rien faire (1). Ils étaient tous fort jeunes, la plupart n'avaient ni bon sens ni moralité, et la fin de la ligue justifia, et au delà, les pronostics du prince d'Orange. Les nobles ainsi enrégimentés n'arrivèrent pas à de beaux résultats. Par leurs orgies, ils nuisirent à une grande cause, qu'ils mirent en danger par leur incapacité, et quand le frêle édifice qu'ils avaient construit s'écroula, le peuple n'avait rien gagné, et la noblesse avait à peu près perdu la confiance de la nation. La masse des confédérés et quelques-uns de leurs chefs encoururent ces reproches, mais Louis de Nassau et Sainte-Aldegonde ne cessèrent jamais d'être appréciés et honorés comme ils le méritaient.

Bien que les signataires du Compromis fussent surtout des nobles, on fit circuler le document dans les rangs de la bourgeoisie et parmi les négociants ; et plusieurs d'entre eux, dit un catholique des Pays-Bas, furent probablement séduits par le désir d'écrire leurs noms en si noble compagnie : plus d'un expia cette frivole vanité sur l'échafaud (2).

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Ibid.*

L'âme profonde et grave du prince d'Orange ne pouvait se complaire au milieu de tels partisans. Leur confiance allait croissant à mesure que leur nombre s'augmentait; ils devenaient chaque jour plus audacieux et plus turbulents; et cependant le prince savait que, dans toutes leurs bruyantes réunions, il se trouvait toujours quelque Espagnol tranquille et sobre, qui surveillait d'un œil attentif tous ces extravagants convives, et recueillait avec soin leurs dangereux aveux ou leurs bravades insensées, qu'il transmettait ensuite au roi lui-même, dans le sanctuaire caché de son cabinet (1). Le prince savait aussi qu'en dépit de la lenteur qu'il apportait à faire exécuter ses ordres, Philippe était résolu à maintenir l'Inquisition. Il savait qu'on pouvait s'attendre à voir bientôt arriver la force armée chargée de faire respecter les décrets royaux. Le prince avait déjà organisé autour de Philippe le système d'espionnage qui lui servit si longtemps à déjouer les plans du despote. Le roi renfermait soigneusement tous les soirs ses lettres dans son pupitre, et le lendemain matin des amis inconnus de Guillaume lui en expédiaient des copies. Philippe laissait dans ses poches des notes écrites, et chaque jour un double de ses secrètes volontés était envoyé au grand gardien de la liberté des Pays-Bas (2). Sans doute le prince avait un goût très-prononcé pour les intrigues politiques, et c'est une tache à son beau caractère, mais il ne se servait de cette dissimulation commune à tout son siècle, que pour accomplir le plus noble dessein auquel un grand homme de bien puisse donner sa vie; il voulait protéger la liberté et la religion d'un grand peuple

(1) Pontus Payen, Ms., liv. I.
(2) *Ibid.*

contre la tyrannie étrangère. Ses intrigues servaient son pays, non une étroite ambition personnelle, et ce n'était que par de tels moyens qu'il pouvait vaincre Philippe, au lieu de grossir le nombre des malheureuses et crédules victimes qui succombaient sous ses coups. Bien souvent ceux qui fournissaient au prince ces secrets renseignements payèrent cruellement l'audace qui les avait poussés à tenter ce commerce de contrebande, mais ceux qui veulent trahir doivent s'attendre à payer la peine de leur honteux trafic.

La plupart des principaux seigneurs n'avaient pas voulu se joindre à la confédération; cependant beaucoup d'entre eux répétaient hautement qu'ils désapprouvaient la politique adoptée par le gouvernement. Le marquis Berghen écrivit à la Duchesse pour se démettre de ses emplois, attendu qu'il lui était impossible d'exécuter les intentions du roi en ce qui touchait les questions religieuses. Meghem répondit aux mêmes ordres par une lettre analogue. Le comte d'Egmont assura la Régente qu'il aurait remis sa démission entre les mains du roi à Madrid, s'il avait pu prévoir que Sa Majesté prendrait de telles résolutions. Le prince d'Orange avait dit son avis à Marguerite dans la lettre que nous avons citée. Culembourg, Montigny et une foule d'autres nobles partageaient sa manière de voir. La duchesse était au désespoir. Le pays était dans une épouvantable situation. Les serviteurs les plus dévoués du roi, Berlaymont, Viglius, Hopper, lui conseillaient de ne pas prononcer le nom de l'Inquisition dans une conférence qu'elle devait avoir avec une députation d'Anvers (1).

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 386, 387, 397.

Elle redoutait, et tout le monde redoutait avec elle cet odieux nom. Elle écrivait à Philippe des lettres désolées, lui décrivant sous les traits les plus sombres l'état du pays et sa propre angoisse. Depuis l'arrivée des ordres du roi, disait-elle, les choses allaient de mal en pis. Le roi avait été mal conseillé. Il était inutile de dire à la multitude que l'Inquisition avait toujours existé dans les Provinces. On soutenait que c'était une nouveauté, plus rigoureuse dans sa tyrannie que l'Inquisition espagnole, « déjà détestée de tous, comme le roi le savait bien (1), » ajoutait Marguerite. Il était parfaitement impossible d'exécuter les édits. Presque tous les gouverneurs des Provinces lui avaient nettement déclaré qu'ils ne l'aideraient pas à brûler cinquante ou soixante mille Flamands (2). C'était ainsi que Marguerite de Parme déplorait amèrement le décret du roi, non qu'elle eût la moindre sympathie pour les victimes, mais elle commençait à craindre pour le bourreau. Il fallait prendre un parti, faire des concessions ou résister à main armée. Tandis que Philippe levait secrètement des troupes, sa sœur et son peuple étaient à la torture. Parmi les nobles, nul ne souffrait autant que le comte d'Egmont. Sa réputation militaire et sa popularité le mettaient à l'abri du mépris, mais il sentait douloureusement à quel point il s'était trompé. Il répétait que jamais *il ne prendrait les armes contre le roi*, mais qu'il irait se cacher là où nul homme ne pourrait plus le voir (3).

Telle était la condition des nobles, grands ou petits.

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 386, 387, 397.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, t II, p. 391.

Celle du peuple ne pouvait être que plus mauvaise. La famine ravageait le pays (1). La persécution amenait une foule de gens à émigrer et à quitter des lieux qui n'étaient cependant pas peuplés à l'excès. Non-seulement les négociants étrangers fuyaient les cités commerçantes que menaçaient de si grands malheurs, mais les ouvriers laborieux allaient demander un refuge aux pays étrangers, partout où on voulait bien le leur accorder. L'Angleterre accueillait avec cordialité ces malheureux artisans, et apprenait d'eux les arts mécaniques dans lesquels ils excellaient. Déjà trente mille émigrants flamands s'étaient établis à Sandwich, à Norwich et dans d'autres lieux de résidence que leur assignait Élisabeth (2). On exigeait seulement d'eux, en retour de cette faveur, que chaque ouvrier flamand employât un apprenti anglais (3). « C'est ainsi, » dit d'un ton lamentable un historien wallon, « et aussi en mettant des droits énormes sur les objets de manufacture étrangère, que les Anglais ont fait prospérer leurs fabriques et prohibé les importations des Pays-Bas. C'est ainsi qu'ils ont attiré dans leur pays nos plus habiles ouvriers qui vont au loin pratiquer leur industrie, tandis que notre pauvre peuple perd le moyen de gagner sa vie. C'est ainsi que l'art de tisser et de teindre a décliné chez nous, et aurait même entièrement disparu, sans les sages édits qui s'y sont opposés (4). » L'auteur de ces réflexions, qui avait tiré sa sagesse et ses renseignements des pa-

(1) Pasquier de la Barre, Ms. 1 vol. *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 392.

(2) *Ibid.*

(3) *Renom de France*, Ms., t. I, ch. IV.

(4) *Ibid.*

piers du conseiller d'Assonleville, savait certainement que la persécution qu'avaient eu à subir les habiles ouvriers dont il déplorait les souffrances, avait puissamment contribué à leur expatriation ; mais il préférait l'attribuer entièrement au système de protection adopté par l'Angleterre. En cela, il ne faisait que suivre l'exemple de son maître. « Depuis longtemps, » disait d'Assonleville, « les Pays-Bas ont été les Indes de l'Angleterre; tant qu'elle les aura, elle n'aura besoin de nulles autres. Les Français veulent surprendre nos villes et nos forteresses ; les Anglais font la guerre à nos richesses et à la bourse de notre peuple (1). » Quelle que fût la cause de ce fait, le courant avait changé ; les manufactures d'Angleterre l'emportaient déjà sur celles des Provinces. Chaque semaine des vaisseaux chargés d'étoffes de laine et de soie se rendaient de Sandwich à Anvers, en aussi grand nombre que lorsque, quelques années auparavant, c'étaient les fabriques flamandes d'Anvers qui faisaient leurs envois en Angleterre (2).

Des juges désintéressés pouvaient croire que la persécution avait amené ce changement. Le prince d'Orange estimait qu'à cette époque plus de cinquante mille personnes avaient été mises à mort dans les Provinces par l'exécution des édits (3). C'était un homme modéré et accoutumé à peser ses paroles. Cette effroyable boucherie devait s'aggraver encore; il était évident que « si le père avait châtié son peuple avec la verge, le fils avait en main un fouet de scorpions (4). » Les édits de-

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 382.
(2) *Ibid.*, p. 392.
(3) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 22.
(4) *Apologie d'Orange*, p. 58.

vaient être exécutés plus rigoureusement encore, et il était naturel que le commerce cherchât à fuir ce malheureux pays, quel que fut le système de tarifs adopté par les nations voisines.

Au commencement du mois de mars, les confédérés résolurent de tenter une nouvelle démarche. Ils rédigèrent une pétition ou « Requête », qui devait être présentée à la Duchesse par un grand nombre de gentilshommes appartenant à la ligue. C'était une mesure si grave, et qui pouvait avoir de si formidables résultats, qu'on crut devoir en prévenir le prince d'Orange et ses amis. Le prince ne pouvait ni ne voulait s'opposer à cette résolution, mais il crut devoir faire tout ce qui dépendait de lui pour calmer l'exaltation de ceux qui s'avançaient si étourdiment et pour ôter à leur manifeste tout caractère menaçant.

En conséquence, on se réunit au milieu de mars, d'abord à Bréda, puis à Hoogstraaten, « sous prétexte de faire ensemble joyeuse chère. » Le prince d'Orange invita à ces conférences, le comte d'Egmont, Horn, Hoogstraaten, Berghen, Meghem, Montigny et d'autres seigneurs considérables. Brederode, Tholouse, Boxtel et divers autres membres de la ligue étaient aussi présents (1). En réunissant ainsi les chefs de la ligue et ses propres amis, qui étaient gouverneurs de provinces et chevaliers de la Toison, le prince avait deux objets en vue. Il avait longtemps cru qu'on pourrait, par une conduite ferme et modérée, éviter les convulsions qui menaçaient

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 38, sqq. *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 397, 398, 399. Foppens, *Supplément*, t. I, p. 78, 79 (procès d'Egmont). Bentivoglio, t. II, p. 27. Wagenaer, t. VI, p. 133, 134. Van der Haer, p. 105, sqq. *Apologie d'Orange*, p. 56, sqq.

le pays. La ligne de conduite qu'il avait indiquée avait besoin de l'approbation des grands personnages de la nation, et tendait à la convocation des États généraux. Il était naturel qu'il nourrît l'espoir d'être secondé dans son entreprise par les hommes qui étaient dans la même position sociale et politique que lui. Tous, ils étaient catholiques, mais tous aussi, ils détestaient l'Inquisition. Et comme s'écriait tristement Viglius : « Je crois que saint Paul lui-même n'aurait pas pu leur persuader que l'Inquisition servirait utilement la cause de la religion (1). » On ne pouvait guère s'attendre à ce que saint Paul reparût sur la terre dans ce but. Les arguments du président avaient échoué : les nobles ne voulaient pas croire que l'institution fût excellente, et la Duchesse n'avait pas ajourné la publication des édits. Mais le prince d'Orange n'avait pas non plus réussi à faire adopter son avis par ses partisans accoutumés. Les violents desseins des confédérés excitaient l'indignation des nobles restés fidèles à la cause du roi. Les intentions du parti extrême semblaient si dangereuses au prince d'Orange lui-même, qu'il crut devoir en informer la Duchesse, bien qu'il ne s'opposât pas à une Requête convenable et modérée (2). Meghem déclarait que le plan des confédérés était un outrage au gouvernement, et que ces « misérables vagabonds (3) » prétendaient faire peur à la Duchesse. Il assurait que si le roi voulait lui donner cent mille florins, « il se chargerait de leur briser la tête à tous (4). » Le prince d'Orange crut prudent de calmer

(1) Viglii *Epist.* ad Hopperum, p. 359.
(2) *Apologie d'Orange*, p. 58.
(3) Van der Haer, p. 306.
(4) *Ibid.*

cette insolente éloquence, et assura Meghem qu'une telle entreprise lui donnerait peut-être plus de peine qu'il ne croyait, et qu'il trouverait parmi les vagabonds des hommes très-respectables.

La conférence de Hoogstraaten se sépara sans être arrivée à un résultat sérieux, mais le prince était forcé à l'avenir de surveiller, et, pour ainsi dire, de diriger les mouvements des confédérés. Par ses soins, la Requête fut fort adoucie. Meghem se sépara du prince d'Orange, pour se ranger exclusivement du côté du gouvernement, tandis qu'Egmont conservait la même attitude vacillante, et n'arrivait à satisfaire ni le prince ni la Duchesse (1).

Peu de temps après ces événements, Marguerite de Parme était dans la salle du Conseil, où se trouvaient aussi le prince d'Orange et le comte d'Egmont, lorsque le comte de Meghem entra tout à coup. Il demanda, d'un air ému, qu'on laissât de côté toutes les affaires à l'ordre du jour, parce qu'il avait une nouvelle grave à donner à la Régente. Puis il raconta qu'il avait appris d'un gentilhomme parfaitement sûr, fidèle serviteur du roi, mais qu'il avait promis de ne pas nommer, comment il s'était dernièrement formé, dans les Provinces et à l'étranger, une vaste confédération composée d'hérétiques et de sectaires. Ils avaient déjà sous les armes trente-cinq mille hommes, à pied et à cheval, et ils allaient envahir le pays, à moins qu'ils ne reçussent immédiatement l'assurance que la pleine liberté de conscience serait garantie à tout le pays : dans cinq ou six jours, quinze cents hommes d'armes paraîtraient devant S. A. la Régente (2).

(1) Van der Haer, p. 309.

(2) Hopper, *Rec. et Mém.*, p. 69, sqq. Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 293, sqq. Hoofdt, t. II, p. 71, 72.

Le comte d'Egmont confirma ces ridicules exagérations d'un fait vrai, et dit qu'il tenait des renseignements analogues de personnes qu'il ne pouvait nommer, mais que certainement on pouvait s'attendre à quelque soulèvement. Il ajouta que, parmi les confédérés, il se trouvait des hommes qui voulaient changer le souverain, et que les chefs du complot étaient déjà choisis (1). Le comte déposa sous les yeux du conseil une copie du Compromis (2) : la modération de ce fameux document ne justifiait guère le langage extravagant de ceux qui l'avaient annoncé. La Duchesse fut extrêmement surprise de cette communication. Elle avait reçu, mais elle n'avait probablement pas lu une lettre du prince d'Orange, qui lui révélait dans un langage calme et précis les faits qu'elle venait d'apprendre : Guillaume répéta simplement ce qu'il lui avait écrit (3). On se retira après un débat fort agité, dans lequel la Duchesse put comprendre, comme elle l'écrivit à son frère, qu'il fallait prendre des mesures sérieuses sans plus tarder. Le jour était venu où le gouvernement devait ou céder ou prendre les armes.

Chaque jour les conseillers d'État se réunissaient entre eux pour discuter la réponse qu'il faudrait faire à la Requête. Le comte d'Aremberg, Meghem et Berlaymont « étaient d'avis de leur fermer la porte au visage, ou bien de les laisser venir au palais, et puis les faire tailler en pièces par les gens de guerre que l'on ferait venir des frontières (4). » Le prince d'Orange repoussait avec in-

(1) Foppens, *Suppl.*, p. 293, sqq.
(2) Hopper, p. 70.
(3) Foppens, *Suppl.*, p 293, sqq. Hopper, p. 70.
(4) Pontus Payen, t. II, Ms. à comparer avec Van der Haer, p. 307, 308.

dignation ces projets sanguinaires. Parmi les confédérés, il avait des amis et même des parents, et il n'y avait nulle raison pour refuser à des gens de leur rang un privilége qu'on accordait au plus humble personnage. Le comte d'Egmont soutint l'opinion du prince aussi vivement que quelques jours auparavant il avait paru appuyer les violents avis du comte de Meghem (1).

Il était évident que la ligue ne tarderait pas à faire quelque démonstration : la duchesse convoqua donc une grande assemblée de notables à laquelle devaient prendre part le conseil d'État, le conseil privé, les gouverneurs des Provinces et les chevaliers de la Toison. Cette assemblée se réunit le 28 mars (2), et on y discuta la réponse à faire à la Requête, en même temps que la modification des édits et l'abolition de l'Inquisition. La Duchesse demanda si l'on ne jugerait pas convenable qu'elle se retirât dans une autre ville, à Mons, par exemple : c'était la place forte qu'elle avait choisie pour un cas extrême. Il lui fut répondu que ce serait prendre une attitude bien offensante que de refuser le droit de pétition à un si grand nombre de gentilshommes, alliés pour la plupart aux plus anciennes familles du pays ; mais il fut résolu qu'on leur enjoindrait de se présenter au palais sans armes. Quant au changement de résidence proposé par la Duchesse, on lui fit remarquer avec grande raison, que sa fuite serait très-humiliante pour le gouvernement, et qu'il suffisait d'augmenter les gardes de la ville, non pour empêcher l'entrée des pétitionnaires,

(1) Pontus Payen, Ms. Van der Haer, p. 308.

(2) Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 304-318. *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 403-406.

mais pour s'assurer qu'ils n'étaient pas accompagnés par une force armée.

Il avait été résolu que le comte de Brederode, à la tête d'une députation de trois cents gentilshommes, présenterait la pétition à la Régente. On a déjà pu juger du caractère de celui qui allait se charger d'une mission si importante. Sa naissance et son audace pouvaient seules le recommander comme chef d'un parti politique. Dans une telle situation, d'autres qualités étaient nécessaires, et les défauts du comte ne se firent que trop tôt sentir. Il descendait en droite ligne des comtes de Hollande, jadis souverains du pays. Cinq cents ans avant sa naissance, son ancêtre Sikko, frère cadet de Dirk III, était mort en laissant deux fils, dont l'un était devenu le premier baron de Brederode. Certainement ce descendant en ligne directe des anciens souverains de la Hollande avait plus de droit à régner sur les Provinces que Philippe, l'héritier des usurpations de la maison de Bourgogne. Brederode espérait profiter des désordres qu'il prévoyait pour relever l'antique honneur de sa maison. C'était un ennemi juré des Espagnols et de « l'eau de la fontaine (1). » Peu de temps avant cette époque, il avait écrit à Louis de Nassau, alors gravement malade, pour lui démontrer très-sérieusement la nécessité de substituer le vin à l'eau dans toutes les occasions (2), et l'on verra par la suite qu'il comptait sur le jus de la vigne pour effectuer la délivrance de son pays. Quoiqu'il ne fût « ni bachelier ni chancelier (3), » comme il le disait lui-même, on le croyait doué d'une éloquence

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 397.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, t. II, p. 95.

naturelle et d'un esprit prompt (1). Mais toutes ces qualités lui firent souvent défaut dans les grandes circonstances. On ne pouvait mettre en doute son courage, mais il n'était destiné ni à la mort d'un héros ni à celle d'un martyr. Obstiné, turbulent et débauché, mais brave, bon et généreux, Brederode était un digne représentant de ses ancêtres, ces souverains de la Hollande et de la Frise, qui savaient bien chevaucher, bien boire et bien combattre : il aurait été plus utile au onzième siècle qu'au seizième.

Il était 6 heures du soir, lorsque, le 3 avril 1566, la cavalcade fit son entrée à Bruxelles (2). Une foule immense se pressait sur le passage des illustres confédérés. Ils étaient environ deux cents, tous à cheval, le pistolet à l'arçon de la selle, et Brederode, avec sa grande taille, son air martial, son beau visage et ses longs cheveux bouclés, semblait bien fait pour être le chef de cette troupe de chevaliers flamands (3). De fréquents applaudissements saluèrent la procession jusqu'à son arrivée devant la maison des princes d'Orange. Là, Brederode et le comte Louis descendirent de cheval, tandis que leurs partisans se dispersaient dans la ville.

« Ils croyaient que je ne viendrais pas à Bruxelles, » dit Brederode, en mettant pied à terre, « eh bien! j'y suis, et j'en sortirai d'une autre manière peut-être (4). » Le lendemain, le comte de Culembourg et le comte Van den Berg entrèrent dans la ville avec une centaine d'autres cavaliers.

(1) Van der Haer, p. 308.
(2) Bor., t. II, p. 58. Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 337. *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 403-406.
(3) Bor., t. III, p. 108.
(4) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 403-406.

Le 5 avril, au matin, les confédérés se réunirent à la maison de Culembourg, qui se trouvait sur une place nommée le Sablon, à quelques minutes du palais. Une grande rue bien bâtie allait de cette place à la splendide résidence des anciens ducs de Brabant, où demeurait alors la Régente. Quelques minutes avant midi, tous sortirent, deux à deux, et à pied : ils étaient trois cents. Presque tous étaient jeunes ; un grand nombre d'entre eux portaient les plus beaux noms historiques de leur pays : ils avaient revêtu les plus magnifiques costumes (1). On regarda comme de mauvais augure l'infirmité du seigneur qui marchait en tête de la procession, Philippe de Bailleul, qui était boiteux. Une foule immense encombrait les abords du palais, prête à saluer de son enthousiaste admiration les hommes qu'elle regardait comme les sauveurs de la nation, puisqu'ils venaient la délivrer de la tyrannie espagnole, des amis du cardinal et de l'Inquisition. Ils furent accueillis avec des hourras unanimes et des applaudissements à outrance. Lorsqu'ils entrèrent dans la chambre du Conseil, après avoir traversé la grande salle où dix ans auparavant l'empereur avait déposé ses couronnes, ils trouvèrent la fille de l'empereur assise sur son fauteuil de cérémonie, et entourée des personnages les plus considérables de l'État. L'émotion de la Duchesse était évidente, et elle ne se calma pas, en apercevant parmi les pétitionnaires de nombreux amis du prince d'Orange et du comte d'Egmont, et en voyant leurs chefs leur faire des signes d'amitié (2).

Aussitôt que tous les confédérés furent entrés dans la salle du sénat, Brederode s'avança, salua humblement

(1) Pontus Payen, t. II, Ms.
(2) *Ibid.*

la Régente, et lui adressa un discours fort court (1). Il dit qu'il venait avec ses collègues présenter à Son Altesse une humble pétition. Il fit allusion aux bruits qu'on avait fait courir sur leur compte, et rappela qu'on les avait accusés de vouloir amener des troubles, des séditions, des complots étrangers, et, ce qui aurait été plus abominable encore, le renversement du souverain. Il qualifia de calomnies de tels rapports, pria la Duchesse de lui nommer les hommes qui avaient ainsi diffamé de bons et loyaux serviteurs du roi, et l'adjura de leur infliger le châtiment réservé aux calomniateurs. Après cette courte allocution, il présenta la pétition à la Régente. On lut alors ce fameux document (2). Le ton en était suffisamment respectueux, surtout dans le préambule qui était rempli de protestations de dévouement envers le roi et la Duchesse. Après cette introduction de convention, les pétitionnaires déclaraient très-positivement que les derniers ordres donnés par le roi, en ce qui concernait les édits et l'Inquisition, étaient de nature à produire un soulèvement général. Ils avaient espéré, disaient-ils, que, « ou par les seigneurs, ou par les États du pays, il serait fait remontrance à Son Altesse afin de remédier au mal, en ôtant la cause et l'origine dudit mal ; » mais ils avaient espéré en vain. « Le danger augmentait de jour en jour, la révolte générale était à la porte ; » ils avaient donc cru devoir ne plus attendre, « mais plutôt s'avancer des premiers pour faire le devoir requis. » Ils pouvaient le faire d'autant plus franchement, « que l'affaire les touchait de plus près qu'à nuls autres, étant plus exposés aux incon-

(1) *Epist. ad Hopper*, t. VII, p. 358.
(2) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 80. Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 318-323. Bor., t. II, p. 58, 59.

vénients et calamités qui coutumièrement proviennent de semblables accidents; ayant pour la plus grande part, leurs maisons et leurs biens situés aux champs, exposés à la proie de tout le monde. » Il n'y avait, ajoutaient les confédérés, pas un seul homme parmi eux, qui ne pût être « trouvé coupable de confiscation de corps et biens, par la calomnie du premier envieux qui, pour avoir part à la confiscation, voudrait le dénoncer » à l'inquisiteur, « à la merci duquel sa vie et ses biens seraient totalement remis. » Ils suppliaient donc la Régente d'envoyer un ambassadeur à Philippe pour le conjurer « très-humblement de leur part, » d'abolir les édits. Et en attendant, ils priaient Son Altesse d'ordonner « une surséance générale de l'Inquisition et de toute exécution, jusques à tant que Sa Majesté en eût autrement ordonné, par l'avis et consentement de tous les États généraux assemblés. » La pétition se terminait par des protestations pleines de respect et de dévouement.

L'agitation de la duchesse Marguerite n'avait fait que s'accroître pendant la lecture de ce document. « Elle demeura bon espace de temps sans dire mot, ne pouvant contenir les larmes que l'on voyait couler sur sa face (1). » Aussitôt qu'elle se fut un peu remise de son émotion, elle dit en peu de mots qu'elle voulait prendre l'avis de ses conseillers, avant de répondre aux confédérés. Ils se retirèrent tous dans la grande salle; et en s'éloignant, ils vinrent les uns après les autres s'incliner devant la Duchesse, en faisant ce qu'on appelait la « caracole » comme témoignage de leur respect (2). On put

(1) Pontus Payen, t. II, Ms.
(2) *Ibid.*

ainsi contempler à loisir toute leur troupe, et compter les membres de la députation.

Lorsque les pétitionnaires se furent retirés, le débat s'engagea au sein du Conseil. Le prince d'Orange s'efforça, en peu de mots, de calmer l'irritation de la Duchesse. Il dit que les confédérés n'étaient nullement des rebelles, mais de loyaux gentilshommes, bien nés, de nobles maisons et d'un caractère honorable. Ils avaient voulu tenter, ajouta-t-il, de sauver leur pays du danger qui le menaçait, et ils n'étaient guidés ni par l'avarice ni par l'ambition. Le comte d'Egmont haussa les épaules (1), en faisant remarquer qu'il serait obligé de quitter la cour pendant quelque temps, pour se rendre aux bains d'Aix, à cause d'une plaie qu'il avait à la jambe (2). Ce fut alors que Berlaymont, d'après le récit adopté par presque tous les écrivains contemporains, catholiques ou protestants, lança le fameux sarcasme qui devait être immortel et donner à la ligue un nom populaire. « Et comment, Madame, » s'écria-t-il par grande colère, « Votre Altesse a-t-elle crainte de ces *gueux?* Ne voit-on pas clairement quelle sorte d'hommes ils sont? Ils ne savent pas gouverner leurs propres domaines : vont-ils maintenant enseigner au roi et à Votre Altesse comment gouverner ce pays! Par Dieu vivant! qui croirait mon conseil, leur Requête serait apostillée à belles bastonnades, et nous les ferions descendre les degrés de la cour plus vitement qu'ils ne les ont montés (3). »

Le comte de Meghem tint un langage aussi violent. Le

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Ibid.* Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 345; t. I, p. 68.
(3) Pontus Payen, t. II, Ms.

comte d'Aremberg était d'avis qu'on enjoignît à « leurs révérences les confédérés » de quitter Bruxelles sans délai (1). Ce colloque, qui ne se passait pas à voix basse, fut probablement entendu par ceux des confédérés qui n'avaient pas encore quitté la grande salle. On convoqua le Conseil pour une nouvelle séance dans l'après-midi : on déciderait alors quelle réponse il fallait faire à la Requête. Pendant cet intervalle, les confédérés se promenaient par la ville, parlant tout haut de la scène à laquelle ils venaient d'assister, et se vantant probablement beaucoup de l'effet qu'avait produit leur démonstration. Comme ils passaient devant la maison de Berlaymont, ce seigneur était à la fenêtre avec le comte d'Aremberg. « Voilà nos beaux gueux, » dit-il. « Regardez, je vous prie, avec quelle bravade ils passent devant nous (2). »

Le 6 avril, Brederode, suivi d'un grand nombre de ses compagnons, se présenta de nouveau au palais. On lui rendit la pétition, qui était accompagnée d'une *Apostille* ou commentaire, portant que : « la Duchesse enverrait un ambassadeur à Sa Majesté pour le prier de consentir à la Requête. On pouvait espérer toute chose digne et conforme à la « bénignité » naïve et accoutumée de Sa Majesté. La Duchesse avait déjà, par assistance et avis des gouverneurs des Provinces, chevaliers de l'Ordre et conseillers d'État, conçu et dressé une Modération des placards, pour la présenter devant Sa Majesté. L'autorité de Son Altesse ne s'étendant si avant que de pouvoir surseoir l'Inquisition, elle avait la confiance que les remontrants se contenteraient de ce qu'elle envoyait à Sa Majesté. »

(1) Pontus Payen, t. II, Ms.
(2) *Ibid.*

Son Altesse donnerait ordre aux inquisiteurs de « procéder discrètement et modestement. » Elle espérait que les confédérés se conduiraient également avec respect et loyauté, et prouveraient ainsi leur intention déterminée de ne rien innover dans l'ancienne religion du pays (1).

Le surlendemain, 8 avril, Brederode se rendit au palais pour la troisième fois, suivi de beaucoup de ses amis, pour présenter à la Duchesse la réponse à l'Apostille. Dans ce second document, les confédérés remerciaient la Régente d'avoir promptement répondu à leur Requête : ils exprimaient leur regret de ce qu'elle n'avait pas cru pouvoir suspendre l'Inquisition, et déclaraient qu'ils se confiaient en sa promesse, puisqu'elle s'était engagée à donner aux inquisiteurs et aux magistrats l'ordre de cesser toute poursuite, en matière de religion, jusqu'à l'arrivée de nouvelles instructions du roi. Ils déclaraient qu'ils étaient décidés à observer tous les règlements qui seraient établis par le roi, du consentement des États généraux, pour le maintien de « l'ancienne religion, » et promettaient de se conduire de telle sorte que la Duchesse « n'eût occasion de se mécontenter. » Ils lui demandèrent aussi de faire imprimer la pétition par l'imprimerie du gouvernement, dans sa forme authentique (2).

C'était grâce à l'habileté et au tact de Hoogstraaten qu'on avait fait insérer dans cette réponse la promesse de maintenir l'ancienne religion, sans que les pétitionnaires

(1) Foppens, p. 324, sqq. Groen van Prinsterer, t. II, p. 84, sqq. Strada, t. V, p. 186. Bor., t. II, p. 59. Hopper, p. 74, 75.

(2) Bor., t. II, p. 60. Hopper, p. 74, 75. Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 86, 87. Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 333.

pussent soupçonner que cette phrase leur était dictée par la Régente. Marguerite en informa secrètement Philippe II (1).

La Duchesse répondit verbalement à la seconde adresse des confédérés, qu'elle ne pouvait leur promettre davantage, et qu'elle avait dit dans l'Apostille tout ce qu'elle pouvait faire; elle annonça qu'elle avait déjà préparé des instructions pour les magistrats et les inquisiteurs, et que les minutes de ces instructions seraient mises entre leurs mains par le comte de Hoogstraaten et le secrétaire Berty. Elle ajouta qu'elle donnerait l'ordre d'imprimer leur pétition, comme ils le lui avaient demandé (2).

Lorsque les confédérés eurent entendu la réponse, ils se retirèrent dans la grande salle. Mais, après s'être consultés un moment, ils rentrèrent dans la salle du Conseil, et là, l'un d'entre eux, le seigneur d'Esquerdes, adressa encore quelques mots à la Régente, au nom des confédérés, et termina en disant qu'ils la priaient humblement de déclarer qu'elle prenait « en bonne part leur assemblée, » et qu'ils n'avaient fait ni un acte ni une démonstration incompatibles avec leur fidélité et leur respect pour Sa Majesté.

La Duchesse répondit sèchement qu'elle « ne pouvait en juger. » Le temps et leur conduite à venir feraient voir, dit-elle, quelles étaient leurs intentions. Mais elle ajouta qu'elle ne pouvait leur rien dire de plus que ce qui était contenu dans l'Apostille (3).

Les nobles furent obligés de se contenter de cette ré-

(1) Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 339.
(2) *Ibid.*, p. 335, 336. Bor., t. II, p. 60, 61.
(3) Bor , t. II, p. 60, 61. Hoofdt, Strada.

ponse peu satisfaisante, et ils se retirèrent, après avoir pris congé de la Régente.

Il faut avouer qu'ils avaient marché rapidement vers le grand but auquel ils tendaient. La *petitio principii* était un des traits caractéristiques de leur logique. Dans leur seconde adresse, ils avaient tenu pour acquises deux concessions très-importantes. La Duchesse allait, en fait, suspendre l'Inquisition, bien qu'elle se déclarât sans autorité pour le faire. Le roi qui prétendait, *de jure et de facto*, à tout le pouvoir législatif, ne ferait plus de lois en matière de religion qu'avec le consentement des États généraux. Certainement c'étaient là des points très-importants, et si on avait pu accomplir une révolution civile et religieuse en allant à la cour dans un brillant costume, pour prendre ensuite part à un immense banquet, Brederode et ses partisans auraient été éminemment propres à cette grande tâche. Malheureusement une mer de sang et de longues années de lutte séparaient encore la nation de cette terre promise, où elle s'était crue un moment sur le point d'aborder.

Aux yeux de Brederode, ce qu'il y avait maintenant de plus important, c'était de donner un grand banquet. Il invita tous les confédérés à un magnifique repas, qui eut lieu le 8 avril, dans la demeure du comte de Culembourg, et qui était destiné à devenir un fait historique (1).

Les tables étaient couvertes de vaisselle d'or et d'argent. Le vin circulait plus rapidement encore que de coutume parmi les nobles convives, qui ne se lassaient

(1) Strada, t. V, p. 168-188. Hoofdt, t. II, p. 77. Bentivoglio, t. II, p. 32. Van der Vynckt, t. I, p. 265-267.

pas de porter la santé du comte de Brederode, du prince d'Orange et du comte d'Egmont. Il semblait qu'en cette grave occasion, il fallût se livrer à une orgie extraordinaire, et l'animation augmentait, tandis qu'on discutait les événements politiques des jours précédents : on se demanda quel nom il conviendrait de donner à la confédération. L'appellerait-on « Société de la concorde ? » Prendrait-on le titre de « Restaurateurs de la liberté ? » ou bien inventerait-on quelque autre appellation frappante ? Brederode était tout prêt à trancher la question. Il savait la valeur d'un nom populaire et original ; il possédait cet instinct des masses, qui sait comment on peut changer les épithètes injurieuses d'un adversaire en un surnom glorieux, et il avait fait tous ses préparatifs pour produire un grand effet. Tout à coup, au milieu du tumulte des voix, il se leva, et avec une hardiesse éloquente, il raconta les observations que le seigneur de Berlaymont avait faites à la Régente, lors de la présentation de la Requête, et le nom qu'il avait jugé convenable de leur appliquer collectivement (1). La plupart des convives ignoraient encore ce mémorable sarcasme. L'indignation fut grande. Comment un conseiller d'État avait-il osé qualifier de *gueux* des gentilshommes qui sentaient couler dans leurs veines le sang le plus pur ? Brederode les assura, d'un ton joyeux, que rien ne pouvait leur être plus avantageux qu'un tel nom. « On nous appelle des gueux ! » s'écria-t-il. « Eh bien ! soit ; nous combattrons l'Inquisition, mais nous resterons fidèles au roi, nous fallût-il porter une besace de gueux. »

(1) Pontus Payen, t. II, Ms.

Puis il fit signe à un de ses pages, qui lui apporta un sac de cuir, tel qu'en portaient alors les mendiants de profession, avec un grand bol de bois qui faisait aussi partie de leur équipement habituel. Brederode passa aussitôt le sac autour de son cou, remplit le bol de vin, et, le portant à ses lèvres, il le vida d'un trait. « *Vivent les gueux!* » s'écria-t-il en replaçant le bol sur la table. Alors s'éleva au sein de cette noblesse imprévoyante, en un jour de plaisir, ce cri qui retentit plus tard sur terre et sur mer, au milieu des villes en flammes, sur le pont ensanglanté des vaisseaux, à travers le carnage et la fumée des champs de bataille. Des applaudissements frénétiques accueillirent la saillie de Brederode. Alors le comte passa à son voisin le sac et le bol, qui firent ainsi le tour de la table, chaque convive endossant la besace du mendiant, et laissant de côté son gobelet d'or pour boire à la santé des *gueux* dans un gobelet de bois. Le cri de « Vivent les gueux » ébranlait les murs de cette noble demeure. Le mot d'ordre était inventé. Ils avaient trouvé le secret de cette conjuration qu'ils cherchaient avec tant d'ardeur ; leurs ennemis leur avaient fourni un charme tout-puissant, qui devait plus tard faire tressaillir tous les cœurs, dans les palais ou dans les chaumières, de même que dans les forêts ou sur les vagues, les faits et gestes des « farouches gueux, » des « gueux des bois, » ou « des gueux de la mer » devaient faire un jour comprendre à Philippe quel peuple il avait soulevé par sa tyrannie.

Lorsque la besace et le bol eurent fait le tour de la table, on les suspendit à un pilier au milieu de la salle. Puis tous les assistants mirent quelques grains de sel dans leur gobelet, et, s'étant placés sous les symboles de

leur confraternité, ils répétèrent successivement un distique impromptu en ces termes (1) :

> Par le sel, par le pain, par la besache,
> Les gueux ne changeront quoiqu'on se fâche.

Cette ridicule cérémonie compléta les rites qui devaient donner un nom à la confédération; mais le banquet n'en resta pas là. Le tumulte alla croissant. Les plus jeunes d'entre les seigneurs se livrèrent à des orgies qui auraient été choquantes, même au milieu des saturnales de l'antiquité. Ils se renouvelaient à tout moment leurs serments de fidélité à la cause commune, vidaient d'immenses coupes de vin à la santé des gueux, mettaient leurs bonnets et leurs habits à l'envers, et montaient sur les chaises et sur les tables (2). Puis ils se baptisaient mutuellement « seigneur abbé » ou « Révérend Père, » indiquant ainsi par quel moyen ils comptaient rétablir leurs affaires (3).

Le vacarme était à son comble, lorsque le prince d'Orange entra dans la salle suivi des comtes de Horn et d'Egmont. Ils venaient de dîner avec le comte de Mansfeld, qu'une inflammation de la vue retenait chez lui (4), et ils se rendaient au conseil d'État, dont les séances se prolongeaient souvent fort tard. Sachant que Hoogstraaten avait été, fort contre son gré, obligé d'assister au banquet, ils venaient l'engager à se retirer (5). Ils voulaient aussi mettre un terme à une orgie qu'ils n'auraient pu empêcher complétement.

(1) Pontus Payen, Ms. Van der Haer.
(2) Van der Haer, p. 315.
(3) Pontus Payen, Ms.
(4) *Procès de Horn*. Foppens, t. I, p. 161.
(5) Foppens, t. I, p. 160-162.

Aussitôt qu'ils parurent, une troupe de « gueux », rendus tout à fait fous par l'ivresse, se présentèrent devant eux, et les forcèrent à boire un verre de vin, au milieu des cris de « Vivent le roi et les gueux! » Le prince ne pouvait naturellement pas comprendre le sens de ce cri, car ceux-là même qui avaient entendu la réflexion méprisante de Berlaymont ne pouvaient certainement pas se rappeler l'expression qu'il avait employée, ni se douter de l'importance que venait d'acquérir ce mot. Quant au comte de Horn, qui était brouillé avec Brederode, il avait détourné plusieurs personnes de signer le Compromis, et, bien qu'il fût alors chez le prince d'Orange, il avait l'habitude de se coucher avant le souper (1), pour éviter de voir plusieurs des seigneurs qui fréquentaient la demeure du prince. Cependant sa présence à la fin de ce fameux banquet, où il était venu dans les meilleures intentions, fut représentée comme un crime effroyable, lorsque la couronne le mit en arrestation. Les trois seigneurs refusèrent de s'asseoir, et ne restèrent qu'un moment dans la salle, « le temps de dire un *Miserere*. » Lorsqu'ils se retirèrent, Hoogstraaten les accompagna. Ils persuadèrent aussi à tous les convives de se séparer, en sorte que leur présence servit au moins à mettre un terme à cette honteuse orgie. Lorsqu'ils arrivèrent dans la salle du Conseil, la Duchesse les remercia de la conduite qu'ils avaient tenue (2).

Tel fut le premier acte des partisans du Compromis. Était-il singulier que le prince d'Orange éprouvât peu de sympathie pour de tels compagnons? N'avait-il pas quel-

(1) *Procès de Horn.* Foppens, t. I, p. 163.
(2) Foppens, t. I, p. 163.

que motif d'hésiter, si c'étaient là les défenseurs et les appuis de la cause sacrée de la liberté civile et religieuse?

Les « gueûx » ne se contentèrent pas du nom qu'ils avaient adopté, en se rangeant dans cette confrérie de mendiants que le temps devait rendre illustre. Immédiatement après le banquet, on décida que les confédérés devaient choisir un costume. Aussitôt, mettant de côté le velours et la dentelle d'or, ces jeunes seigneurs crurent à propos de s'affubler de pourpoints et de culottes d'une étoffe grossière, gris de fer, avec des manteaux de même couleur. Ils se montrèrent ainsi vêtus dans les rues, avec de grands chapeaux sur la tête, et sur le dos une besace et un bol de mendiant. Ils firent aussi frapper des médailles d'étain et de cuivre: d'un côté on voyait le portrait de Philippe, et de l'autre, deux mains jointes dans une besace, avec cette devise : « Fidèle au roi jusqu'à « la besace » (1). Ils portaient cet insigne autour du cou ou à leur chapeau. Ils coupèrent leurs barbes, et ne gardèrent que des moustaehes qu'ils portaient longues et pendantes comme les Turcs, ce qui était, à ce qu'il paraît, la coutume des mendiants (2).

Peu de temps après ces événements, les membres de la ligue se séparèrent pour retourner dans leurs pays respectifs. Brederode quitta Bruxelles à la tête d'une troupe de cavaliers, qui saluèrent la foule enthousiaste d'une décharge de leurs pistolets. Quarante-trois gentilshommes l'accompagnèrent jusqu'à Anvers où il passa la nuit (3).

(1) Pontus Payen, Ms. *Pièces concernant*, etc., Ms. Comparer avec Strada, Hoofdt, Bentivoglio, Van der Haer, *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 409.

(2) *Pièces concernant*, etc., Ms. Comp. avec Strada, t. V, p. 189.

(3) Strada, t. V, p. 19.

La duchesse avait déjà prévenu les magistrats de sa visite, et les avait invités à le surveiller. « Le grand gueux» (1), comme Hoogstraaten l'appelait, se conduisit avec autant de bon sens qu'on pouvait s'y attendre. Quatre ou cinq mille personnes entouraient l'hôtel où il s'était arrêté. Il parut à la fenêtre, son bol de bois tout rempli de vin à la main, et sa besace au côté. Il assura la multitude qu'il donnerait sa vie pour défendre le bon peuple d'Anvers et des Pays-Bas contre les édits et l'Inquisition. Puis il but à leur santé, et pria tous ceux qui pensaient comme lui de lever la main. La populace charmée battit des mains, tandis que l'honnête Brederode vidait son bol ; il se retira bientôt dans la plus joyeuse humeur (2).

Tous ces faits étaient recueillis et transmis au roi d'Espagne. On avait aussi publiquement raconté et secrètement enregistré que Brederode avait mangé un chapon et quelque autre viande, à Anvers, le vendredi saint, jour où il était arrivé dans cette ville. Il le nia avec une violence comique. « Touchant ce que l'on a rapporté à Madame, que étant à Anvers, nous avons fait servir de la chair, ils en ont menti méchamment et misérablement, vingt-quatre pieds au travers de leur gorge (3). » Il ajoutait que son neveu, Charles de Mansfeld, qui avait assisté à la présentation de la Requête, en dépit de la défense positive de son père, l'avait accompagné à Bruxelles, et avait demandé un chapon, que son oncle avait renvoyé. « L'on m'a bien dit que mon neveu fit rôtir

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 184.

(2) Strada, t. V, p. 191.

(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 410, 411. Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 98, 99.

une saucisse dans sa chambre ; je crois qu'il pensait être en Espagne, où l'on mange de ces friandises (1). »

Il ne faut pas regarder ces petits faits comme au-dessous de la dignité de l'histoire. De tels récits enflammaient le courroux de Philippe II, grossissaient les actes d'accusation contre des milliers d'hommes meilleurs et plus haut placés que Brederode, et fournissaient de l'occupation aussi bien aux correspondants secrets et aux espions du roi qu'aux grands fonctionnaires de son gouvernement. On conduisait au bûcher ou à la torture ceux qui mangeaient un chapon ou des saucisses le vendredi saint : les Psaumes de Clément Marot, ou le Sermon sur la montagne en flamand, menaient à l'échafaud, mais ils enflammaient toute une nation, et donnaient naissance à une guerre qui devait durer quatre-vingts ans. Brederode ne devait pas être le héros du parti qu'il rabaissait par ses bouffonneries. S'il avait vécu, il aurait peut-être, comme beaucoup de confédérés, pu relever par sa bravoure sur le champ de bataille sa réputation avilie par ses orgies. D'Anvers il se rendit dans le nord de la Hollande où, comme il l'écrivit bientôt après au comte Louis, « les gueux étaient semés comme le sable du long de la mer (2). »

Deux mois plus tard, son neveu Charles obéissait à l'ordre de son père, et se séparait formellement de la ligue (3).

Le bruit s'était répandu à l'étranger que la Requête des nobles avait déjà produit un bon effet, que les édits seraient adoucis, l'Inquisition abolie, et la liberté de con-

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 98, 99.
(2) *Ibid.*, p. 130.
(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 421.

science tolérée en une certaine mesure. « Sur ce rapport, » disait un contemporain, « toute la vermine des exilés ou fugitifs pour cause de religion, aussi bien que ceux qui se tenaient cachés, commencèrent à relever la tête ou à montrer leurs cornes (1). » On savait que Marguerite de Parme avait ordonné aux inquisiteurs de se conduire avec « modestie et discrétion. » On savait que le Conseil privé travaillait à un projet de « Modération » des édits. Avec « modestie et discrétion ! » Marguerite de Parme venait à peine de prononcer ces mots, et le projet de « Modération » était encore entre les mains des légistes, qu'elle écrivait à son frère comment elle avait donné une attention toute particulière à la faute d'un homme qui avait arraché des mains du prêtre, à Oudenarde, la sainte hostie. Ce « quidam », comme elle l'appelait, car la fille naturelle d'un empereur ne pouvait savoir son nom, avait reçu par son ordre « rigoureuse et exemplaire justice (2). » Et qu'était cette « rigoureuse et exemplaire justice? » Les archives de la ville de Tournai nous l'apprennent :

Ce jeune homme, qui s'appelait Hans Tiskaen (3), était ouvrier tisserand. C'était le 30 mai qu'il avait jeté par terre l'hostie consacrée. Son crime était le même que celui qu'avait commis, un an auparavant, Bertrand le Blas, de Tournay : il reçut une punition analogue, quoique un peu moins barbare. On l'arrêta au moment où il allait rentrer chez lui, et, le samedi suivant, il fut conduit sur la place du Marché à Oudenarde. Là on lui coupa la main droite, qui avait commis ce péché effroyable, puis

(1) *Renom de France*, Ms.
(2) Reiffenberg, *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 45.
(3) Bor., t. II, p. 62.

on l'attacha au bûcher et on le brûla à petit feu. Heureusement il ne souffrit pas plus d'un quart d'heure, et il persista dans sa foi, priant Dieu de le soutenir jusqu'à son dernier soupir (1).

Cette humble tragédie se passa à Oudenarde, la ville natale de la duchesse Marguerite. Elle avait pour père le puissant Charles-Quint, mais sa mère n'était que la fille d'un citoyen d'Oudenarde, d'un «quidam», comme l'artisan inconnu qui venait de périr sur son ordre formel. Une telle circonstance ne pouvait sauver un si grand malfaiteur. Au même instant, elle enjoignit qu'on fît subir un châtiment analogue à un homme accusé d'anabaptisme, qui était alors dans une des prisons de Flandre (2).

Le Conseil privé, assisté de treize chevaliers de la Toison, donna enfin le résultat de son travail, sous la forme d'une «Modération», composée de cinquante-trois articles (3).

Ces cinquante-trois articles, si péniblement élaborés par Viglius, et si soigneusement rédigés par le conseiller d'Assonleville, ne contenaient au fond que cette seule modification : il fallait substituer la potence au bûcher. Le verbiage supprimé, c'était tout ce qui résultait de ce document (4). Il y était clairement établi que la religion catholique romaine était la seule permise, que toute réunion publique ou secrète était interdite, que toute publication hérétique serait supprimée, qu'on défendait toute recherche curieuse dans les Écritures. Les personnes qui enfrein-

(1) Pasquier de la Barre, *Recueil*, etc., Ms. dans les *Archives de Bruxelles*, p. 160.

(2) Reiffenberg, *Corresp.*, p. 45.

(3) *Epist. ad Hopperum*, p. 459.

(4) Bor., t. I, p. 64, 65, 66.

draient ces règlements seraient divisées en deux catégories: ceux qui entraîneraient les autres à mal et ceux qui s'y laisseraient entraîner. On affectait la miséricorde envers les seconds, tandis qu'on condamnait à mort les premiers. Ce n'était qu'un mensonge de plus, car la voie ainsi ouverte était si large qu'il était aisé, lorsqu'on le voudrait, d'y faire passer le char de Jaggernaut. Tout individu pouvait être mis dans la série des plus grands coupables, et placé à la merci des inquisiteurs. Cette feinte pitié n'était qu'une tromperie. Les pasteurs, les instituteurs, les ministres, les prédicateurs, les doyens ou autres officiers devaient être pendus: leurs biens devaient-être confisqués. Était-ce assez clair? Mais on pardonnait une première fois aux *autres* hérétiques, qui auraient abjuré leur hérésie devant l'évêque. En cas de récidive, ils étaient menacés de bannissement. Ceci semblait assez miséricordieux, au moins pour les criminels repentants. Mais qui donc étaient les « *autres* » hérétiques? On mettait à mort tous ceux qui discutaient les questions religieuses. On mettait à mort tous ceux qui, n'ayant pas étudié la théologie « dans une université en renom, » se permettaient de sonder les Écritures. On mettait à mort tous ceux qui logeaient ou protégeaient les ministres d'une secte hérétique. Tous les criminels, si longuement énumérés, devaient être exécutés, qu'ils se repentissent ou non. Cependant, s'ils abjuraient leurs erreurs, ils auraient la tête tranchée au lieu d'être étranglés. Il était évident qu'à toute heure du jour, les hérétiques, quels qu'ils fussent, pouvaient être traînés à la potence.

Certainement, à parler strictement, la potence ou la hache avaient quelque chose de moins choquant que le

bûcher. A ce point de vue du moins, la « Modération » adoucissait les édits. Cependant il était toujours difficile de persuader à un grand nombre d'hommes intelligents qu'une mort violente était un acte de clémence, quel que fût le procédé en usage. Il fallait amener les Flamands à se pénétrer de cette vérité. On avait décoré le nouveau projet d'édit du nom de « Modération ». Par un jeu de mots qui n'a pas tout à fait son équivalent en français, le peuple changea le nom des auteurs de ce projet, et de « modérés, » il fit « meurtriers (1). » Le gros bon sens de la multitude avait déjà fait justice des articles que les savants jurisconsultes préparaient encore si laborieusement.

Les États d'Artois, de Hainaut et de Flandre votèrent en faveur du projet. On rédigea en conséquence les instructions destinées aux envoyés, le baron de Montigny et le marquis de Berghen (2). Le comte d'Egmont (3), peu satisfait du succès de sa mission en Espagne, avait refusé cet honneur. Les deux seigneurs qui consentirent à accepter cette charge, ne le firent qu'à contre-cœur. Ils savaient qu'à Madrid, on était peu satisfait de leur conduite politique depuis le départ du roi; mais ils étaient loin de savoir la vérité. Tous deux étaient aussi sincèrement catholiques, et aussi dévoués au roi que Granvelle, mais ils ignoraient que depuis longtemps déjà, le cardinal les représentait à Philippe comme des renégats et des rebelles. Ils avaient maintenu les droits constitutionnels de leur pays et refusé de jouer le rôle

(1) Meteren, t. II, p. 38. Hoofdt, t. III, p. 81.
(2) *Corresp. de Philippe II,* t. I, p. 412.
(3) *Ibid.*, p. 407.

de bourreaux; il leur restait à apprendre que par là ils s'étaient rendus coupables de haute trahison.

Montigny partit de Bruxelles le 29 mai (1). Il dit adieu à sa jeune femme, que peu de mois auparavant il avait épousée au milieu des réjouissances les plus brillantes : il ne devait jamais voir son enfant. Il ne tint nul compte des avertissements qui lui furent donnés. L'ambassadeur d'Espagne à Paris lui écrivit que Philippe était indigné contre les seigneurs flamands. Un personnage très-important, en France, lui conseilla positivement de feindre quelque maladie pour ne pas remplir une si périlleuse mission (2). Tout fut inutile, et il continua sa route vers Madrid, où il arriva le 17 juin (3).

Le marquis de Berghen, son collègue, n'avait pu l'accompagner dans son voyage, par suite d'un accident qui, vu les circonstances, aurait pu passer pour de mauvais augure. Il se promenait dans le parc du palais, lorsque, cheminant à côté de quelques seigneurs qui jouaient au mail, une boule de bois vint lui frapper la jambe (4). La blessure, qui était assez légère, amena tant de fièvre et d'inflammation locale, qu'il dut rester plusieurs semaines dans son lit. Il ne se mit en route que le 1er juillet (5). Ces deux malheureux seigneurs allaient au-devant du sort fatal, sur lequel un profond mystère a plané pendant plus de trois siècles.

Marguerite avait remis aux ambassadeurs un long discours historique, en dix-huit chapitres, qui devait leur

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 418.
(2) Hoofdt, t. III, p. 80.
(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 426.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 412. Hoofdt, t. II, p. 80. Strada, t. V, p. 195.
(5) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 428, 429.

servir d'instruction : elle envoya en outre un courrier chargé de donner au roi une foule de détails sur les derniers événements. Alonzo del Canto, l'un des espions de Philippe dans les Pays-Bas, lui écrivit aussi pour l'informer que les deux envoyés étaient les principaux auteurs des troubles qui agitaient les Provinces (1). Le cardinal Granvelle ne manqua pas non plus de rappeler à Sa Majesté toutes ses confidences passées, et il ajouta qu'on n'avait pu choisir des ambassadeurs plus propres à une telle mission, puisque Berghen et Montigny savaient mieux que personne les affaires auxquelles ils avaient pris une part si active (2). Néanmoins Montigny fut accueilli par Philippe avec une apparente cordialité ; il obtint immédiatement une audience du roi (3), qui l'assura très-énergiquement qu'il n'était nullement indisposé contre les seigneurs, quoi qu'on eût pu lui dire à ce sujet. Du reste les résultats de toutes les entrevues qui eurent lieu plus tard entre le roi et les ambassadeurs furent on ne peut plus insignifiants.

Il ne pouvait en être autrement. La mission des envoyés était le prologue d'une épouvantable tragédie. Leur but était d'obtenir de Philippe l'abolition de l'Inquisition et l'adoucissement des édits. Au moment même où on se livrait à tous ces arrangements législatifs et diplomatiques, Marguerite de Parme avait entre les mains des lettres secrètes de Philippe, qu'elle était chargée de remettre à l'archevêque de Sorrente, nonce du pape à la cour impériale, alors en visite à Bruxelles. Ce prélat était venu dans les Pays-Bas, sous prétexte de conférer avec le

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 410, 411.
(2) *Ibid.*, p. 417.
(3) *Ibid.*, p. 426. Hopper, p. 78, 79.

prince d'Orange sur les affaires de sa principauté, de faire quelques remontrances au comte de Culembourg, et de travailler à la réforme du clergé. En réalité, il venait chercher comment on pouvait s'y prendre pour fortifier l'Inquisition et supprimer l'hérésie dans les Provinces. Philippe, par l'ordre duquel il s'était rendu dans les Pays-Bas, lui avait enjoint de ne pas révéler le but de son voyage : il voulait qu'on crût aux motifs avoués de sa mission. Marguerite lui remit les lettres particulières, où Philippe annonçait sa résolution de maintenir l'Inquisition et les édits dans toute leur rigueur, et recommandait qu'on gardât à ce sujet le plus profond secret (1). La Duchesse, qui savait à quoi s'en tenir, aurait peut-être trouvé superflu de continuer à feindre : pour une nature cruelle et lente comme celle de Philippe II, ce n'était qu'une agréable émotion.

Les hommes qui se proposaient d'adoucir les édits en substituant la potence au bûcher, n'étaient pas destinés à obtenir un grand succès soit en Espagne, soit dans les Provinces; mais le peuple, qui allait jouer le premier acte de ce grand drame, se conduisit de manière à couvrir de honte le souverain qui le persécutait et les nobles turbulents qui avaient voulu défendre les libertés de leur pays.

Au commencement de l'été de 1566, des milliers de bourgeois, de marchands, de paysans et de gentilshommes se réunissaient au milieu de la campagne, armés d'arquebuses, de lances, de piques et d'épées. Dans quel but se réunissaient-ils ainsi? Pour entendre des sermons et pour chanter des hymnes en plein air, puisqu'il

(1) Reiffenberg, p. 58-61. *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 422.

était illégal de profaner ainsi les églises. Ce fut la première grande phase populaire de la révolte des Pays-Bas. C'était en vain que les édits et l'Inquisition faisaient sans cesse de nouvelles victimes, c'était en vain que la Régente donnait l'ordre d'exécuter plus sévèrement que jamais ces statuts sanguinaires (1), c'était en vain que Marguerite offrait des récompenses à ceux qui lui amèneraient un prédicateur, mort ou vif (2); la soif du peuple pour la religion réformée était trop ardente pour pouvoir s'apaiser aux sources obscures et cachées, où leurs ministres avaient si longtemps distribué ces eaux vives et pures.

Enhardis par le ralentissement momentané de la persécution et par les événements qui avaient suivi la présentation de la Requête, les réformés sortirent enfin de leurs cachettes, et tinrent leurs réunions religieuses à la face du ciel. Le sentiment de leur nombre et de leur bon droit les avait convaincus de leur force. L'audace des réformés semblait incompréhensible à Viglius, qui ne pouvait trouver d'expressions assez fortes pour caractériser leur conduite impie (3). La prédication en pleins champs semblait, aux yeux du gouvernement, se répandre comme une dangereuse épidémie. Le miasme volait sur les ailes du vent. En 1562, il y avait déjà eu des prédications publiques dans le voisinage d'Ypres. Les exécutions qui avaient suivi cette tentative, y avaient mis un terme dans toutes les Provinces. Mais on y revenait d'une extrémité à l'autre de la contrée. A la fin de juin, Hermann Strycker ou Modet, moine qui avait renoncé à ses

(1) Pontus Payen, Ms. Pasquier de la Barre, Ms.
(2) Pontus Payen, Ms.
(3) *Epist. ad Hopperum*, p. 362.

vœux pour devenir l'un des orateurs les plus populaires de l'Église réformée, prêchait dans les environs de Gand (1), à une congrégation de sept ou huit mille personnes. Pierre Dathenus, autre moine défroqué, prêchait aussi avec beaucoup de succès, en divers lieux de la Flandre occidentale. Doué d'une éloquence violente et originale et d'une nature ardente et ingouvernable, cet homme rendait alors de véritables services à la cause de la réformation qu'il devait plus tard compromettre.

Mais les prêtres apostats n'étaient pas les seuls prédicateurs. Au grand dégoût des hauts dignitaires de l'Église et de l'État, il y avait des hommes sans éducation, des hommes qui ne savaient pas un mot d'hébreu, d'une naissance basse, des chapeliers, des tanneurs, des teinturiers qui prêchaient aussi : ils se rappelaient, mal à propos peut-être, que les premiers disciples, mis à part par le divin fondateur du christianisme, étaient loin d'être des docteurs en théologie, munis de diplômes d'une « université en renom ». Mais si de tels hommes étaient peu propres à cette grande mission, on ne pouvait adresser le même reproche à des esprits aussi cultivés que ceux d'Ambroise Wille, de Marnier, de Guy de Bray, ou de François Junius, celui que Scaliger appelait « le plus grand des théologiens depuis le temps des apôtres (2). » On ne pouvait non plus reprocher son humble origine à Peregrin de la Grange, ce noble Provençal, brave comme les fils de la France, ardent comme ses compatriotes des contrées méridionales, savant, éloquent, enthousiaste, qui arrivait au grand galop de son cheval dans le champ où il allait prêcher, et tirait un

(1) Brandt, p. 304, 305.
(2) Bakhuyzen, v. d. Brink, Hed Huwelijk, p. 110.

coup de pistolet pour avertir la congrégation qu'il allait commencer son sermon (1).

Le 28 juin 1566, à 11 heures du soir, six mille personnes se réunirent près de Tournai, au pont d'Ernonville, pour entendre Ambroise Wille. Il avait étudié la théologie à Genève, aux pieds de Calvin, et maintenant, pendant que sa tête était mise à prix (2), il venait annoncer la doctrine qu'il avait reçue. Deux jours après, au même endroit, dix mille individus écoutaient Peregrin de la Grange. Le gouverneur Moulbais lança du haut de sa citadelle une violente proclamation, pour déclarer que les édits étaient plus rigoureux que jamais, et que tout homme, femme ou enfant qui se rendrait à ces prédications, pourrait être condamné à mort (3). L'ardeur du peuple s'en accrut encore. Le dimanche 7 juillet, vingt mille personnes se trouvèrent au même pont pour entendre Ambroise Wille. Sur trois hommes, il y en avait un d'armé. Les uns avaient des arquebuses et des pistolets, les autres portaient des piques, des épées, des fourches ou des poignards. Le prédicateur savait qu'on avait offert une nouvelle récompense à celui qui s'emparerait de sa personne : cent cavaliers armés l'escortèrent jusqu'à sa chaire. Il supplia ses auditeurs de ne pas se laisser effrayer par les menaces, et de continuer à venir entendre la parole de Dieu ; il les assura que, bien qu'il ne fût lui-même qu'un pauvre prédicateur, il était chargé d'une mission d'en haut, qu'il ne redoutait point la mort, mais que, s'il succombait, de meilleurs pasteurs que lui viendraient prendre sa place, et cinquante mille hommes

(1) Bakhuyzen, p. 127. De la Barre, Ms., p. 16.

(2) De la Barre, Ms., p. 18.

(3) De la Barre, Ms.

se lèveraient tout à coup pour venger sa mort (1).

La Duchesse faisait des proclamations par centaines. Elle ordonnait la suppression immédiate de ces assemblées armées et l'arrestation des prédicateurs. Mais que pouvaient des proclamations contre ces multitudes en armes? Pourquoi pousser à bout ces hordes d'enthousiastes, encore parfaitement pacifiques, qui rentraient dans la ville, après le service divin, dans un ordre admirable? Toutes les classes de la population allaient ensemble au sermon. Les gentilshommes, les riches négociants, les notables, aussi bien que les plus humbles artisans, partageaient cette foi nouvelle. Les réformés étaient cinq ou six fois plus nombreux que les catholiques. Le dimanche et les jours de fête, à l'heure des services, Tournai était entièrement dépeuplé : pas une âme dans les rues. La Duchesse envoyait des ordres, mais elle n'envoyait pas de troupes. La milice de la cité, les archers de Saint-Sébastien, les arquebusiers de Saint-Maurice, les porteurs de dague de Saint-Christophe, étaient tous au sermon : comment aurait-on pu les charger d'empêcher les auditeurs de s'y rendre? Il fallait faire accompagner des ordres si péremptoires par des troupes chargées de les exécuter (2).

Dans toute la Flandre, il se passait des scènes de même nature. Les assemblées religieuses devenaient des camps; car les réformés s'y rendaient armés jusqu'aux dents, et décidés à défendre leur droit de réunion dans les champs, puisqu'on les bannissait des églises. On entourait le lieu de prédication de barricades construites avec des charrettes renversées, des troncs d'arbres, ou des

(1) De la Barre, Ms.
(2) *Ibid.*

planches. Des gardes stationnaient à l'entrée de chaque avenue. Des sentinelles avancées avertissaient de l'approche de l'ennemi, et guidaient les fidèles jusqu'à l'enclos. Des colporteurs se hasardaient à faire un commerce qui pouvait être puni de mort, et vendaient les livres d'hymnes prohibés à tous ceux qui voulaient en acheter (1). Spectacle étrange et contradictoire ! Une armée de criminels réunie pour commettre des méfaits qui ne pouvaient s'expier que sur le bûcher, une légion de rebelles, défiant le pouvoir de leurs piques, de leurs mousquets et de leurs lances, sans autre but que celui d'entendre la parole du Dieu de paix !

Des provinces méridionales, la prédication se répandit rapidement jusqu'aux pays septentrionaux, en passant par les provinces wallonnes. Vers la fin de juillet, on annonça qu'un moine apostat, d'une rare éloquence, et qui se nommait Pierre Gabriel, viendrait prêcher à Overeen, près de Harlem (2). C'était la première fois qu'on prêchait en plein champ en Hollande. Le peuple était dans l'enthousiasme, les autorités ne savaient plus que faire. Les gens des campagnes arrivaient par milliers dans la ville. Les autres cités étaient désertes. Harlem regorgeait d'habitants. Une multitude d'individus campèrent dans le champ désigné, la veille du jour choisi par le prédicateur. Les magistrats ordonnèrent qu'on tînt les grilles fermées beaucoup plus tard qu'à l'ordinaire. Des verrous ou des barreaux étaient de misérables obstacles à opposer à des gens qui avaient fait tant de chemin à pied ou à cheval pour venir entendre un sermon. Ils

(1) Brandt, t. I. p. 308. Nic. Burgund., *Hist. Belg.*, t. III, p. 213.

(2) Brandt, p. 320, 321. Reael, *Memorien van Laurens Sacq. Reael*, p. 20, 21, 22, apud Brandt.

grimpèrent par-dessus les murs, traversèrent à la nage le lac de Harlem, et se retrouvèrent en foule au lieu de réunion, longtemps avant qu'on se fût décidé à ouvrir les portes. Lorsque les magistrats virent enfin qu'ils ne pouvaient continuer à tenir la ville close sans amener un conflit pour lequel ils n'étaient nullement préparés, on laissa sortir toute la population, qui se précipita d'un commun accord dans la campagne. Des milliers de personnes étaient déjà réunies; on avait, comme de coutume, élevé des barricades, placé des gardes, et pris toutes les précautions nécessaires. Il n'y avait rien à craindre ce jour-là et dans cette portion du pays. Tant qu'il n'y avait pas en Hollande de troupes étrangères pour assurer l'exécution des édits, il était impossible de les mettre en vigueur, tant était grand le nombre des réformés. La congrégation s'était rangée dans un ordre parfait. Les femmes en grand nombre entouraient la chaire, qui se composait de deux piques enfoncées en terre, soutenant une barre transversale, contre laquelle le prédicateur devait s'appuyer. Le service commença par le chant d'un psaume. Les vers de Marot venaient d'être traduits par Dathenus; c'était une poésie neuve et populaire. Jamais les chants du roi-prophète ne produisirent un plus grand effet qu'en ce jour, où ils furent répétés dans une langue rude mais énergique, par une multitude qui venait d'apprendre que toute la grandeur et la beauté du culte ne consistaient pas exclusivement dans les formes d'une langue morte, ou dans les arceaux d'une église; jamais antienne exécutée sur l'orgue immense de cette ville si ancienne, n'éveilla de plus profondes émotions que ne le firent alors les accents de ces dix mille voix humaines, s'éle-

vant vers Dieu au milieu de ces vertes prairies, sous un soleil d'été. Lorsque tout chant eut cessé, le prédicateur se leva; il était petit et maigre, et il semblait destiné à se fondre sous l'ardente chaleur du mois de juillet, plutôt qu'à tenir la multitude enchaînée pendant quatre heures par sa merveilleuse éloquence. Il avait pris pour texte les versets 8, 9 et 10 du second chapitre des Éphésiens, et tandis qu'il parlait à son auditoire de la grâce de Dieu et de la foi en Jésus-Christ, qui était descendu du ciel pour sauver les petits et les pécheurs qui mettaient leur confiance en lui, la multitude fondait en larmes. Il pria pour tous les hommes, pour ceux qui l'entouraient, pour leurs amis, pour leurs ennemis, pour le gouvernement qui les persécutait, pour le roi qui les regardait de loin d'un œil courroucé. Il y avait des moments, dit un témoin oculaire, où on ne voyait pas un œil sec. Quand le ministre eut fini, il s'éloigna rapidement, car il avait à voyager toute la nuit pour arriver à Alkmaar, où il devait prêcher le lendemain (1).

Au milieu de juillet, on prêchait dans les environs de toutes les grandes villes, et il y avait des réunions dans le voisinage d'Anvers, où l'on comptait jusqu'à vingt ou trente mille personnes (2); « et c'étaient presque toujours, » dit un contemporain, » les plus riches et les « plus considérés de la ville (3). »

La plupart des réformés appartenaient à la secte calviniste. A Anvers, il y avait des luthériens, des calvinis-

(1) Brandt, p. 320, 321. *Mémoires de Laurens Jacq. Reael*, p. 20, 21, 22, apud Brandt.

(2) Reiffenberg, *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 84.

(3) Burgon, *Lettre de Clough*, t. II, p. 135.

tes et des anabaptistes. Les luthériens étaient les plus riches (1); les calvinistes, les plus nombreux et les plus enthousiastes. Le prince d'Orange était alors fortement opposé au calvinisme et à l'anabaptisme; il penchait vers les luthériens (2). A cette époque des raisons politiques avaient certainement quelque influence sur ses croyances religieuses. On ne pouvait espérer que les princes luthériens, qui détestaient les doctrines de Genève, vinssent en aideaux Provinces, si elles n'adoptaient pas la confession d'Augsbourg. Le prince savait que l'empereur, qui était favorable à la Réformation, était au contraire très-opposé au calvinisme, et il voulait tenter de réunir les diverses sectes qui divisaient l'Église réformée, mais un tel dessein était trop en opposition avec le fanatisme qui caractérisait ce siècle, pour qu'on pût en espérer le succès. Le prince se décida néanmoins à tenter cette grande entreprise, à partir du jour où il prit le parti d'abandonner l'ancienne foi de ses pères.

La Duchesse ordonna aux magistrats d'Anvers d'employer la milice à supprimer les réunions. Ils répondirent que, peu de temps auparavant, on aurait pu y parvenir, mais que les sectes étaient devenues trop nombreuses pour qu'il fût possible de les combattre ainsi. Tout ce qu'on pouvait espérer, c'était d'arriver à empêcher l'exercice du culte réformé dans l'enceinte même de la ville. Quant à supprimer les prédications en plein air avec le seul secours de la milice, c'était absolument impossible (3). La

(1) *Lettre de G. d'Orange à l'électeur Auguste*, 1er sept. 1566, Ms. Archives de Dresde.

(2) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 157.

(3) Bor., t. II, p. 69, 70.

lenteur du roi mettait la Régente dans une situation terrible ; mais il était évident que la lutte ne pouvait plus être différée. « Il y aura bientôt une noix fort dure à casser, » écrivait le comte Louis. « Le roi n'accordera pas le droit de prédication, et le peuple ne cédera pas, dussent-ils tous y laisser leurs têtes. Notre pays verra bientôt de rude besogne (1). »

La Duchesse n'avait pas reçu l'autorisation de lever des troupes, et elle craignait d'offenser le roi en commençant une telle opération, et de provoquer le peuple à lui répondre par des préparitifs militaires plus efficaces que les siens (2). Elle sentait que, si elle levait une compagnie, les sectaires en lèveraient dix. De plus, lors même qu'elle aurait voulu enrôler une armée, l'argent lui aurait absolument manqué. Elle cherchait à user d'autres moyens, et multipliait « les prières publiques, les processions, les jeûnes, les exhortations, » et autres ressources ecclésiastiques qu'elle avait prié les évêques d'ordonner (3). Sa situation était véritablement très-alarmante.

Le comte d'Egmont ne se montrait disposé ni à encourager les espérances que les sectaires fondaient sur lui en cas de guerre civile (4), ni à prendre les armes contre le peuple. Il se rendit en Flandre, où les réunions religieuses devenaient si nombreuses qu'en un instant on pouvait mettre sur pied trente ou quarante mille hommes. Les magistrats épouvantés réclamèrent la présence

(1) Groen van Prinsterer, t. II, p. 208.
(2) *Corresp. de Philippe II avec la duchesse de Parme*, 1566, 1567, n° 104, Ms. *Archives du royaume, Papiers d'Etat.*
(3) *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 122.
(4) Pontus Payen, Ms.

de leur illustre gouverneur (1). Le peuple d'Anvers, de son côté, demandait Guillaume d'Orange. Le prince, qui était burgrave héréditaire de la ville, avait d'abord refusé de se rendre à l'invitation des habitants. La duchesse se joignit à la prière des citoyens d'Anvers. Les soupçons et la haine s'aggravaient chaque jour entre les partis. Meghem avait passé plusieurs jours dans la ville, au grand déplaisir des réformés, qui le haïssaient. On supposait que le comte d'Aremberg viendrait le rejoindre, et on racontait que ces deux partisans du cardinal se préparaient à introduire une garnison et de nombreuses munitions dans la place. D'un autre côté, « le grand gueux » Brederode, avait également établi ses quartiers à Anvers : il réunissait dans son hôtel une foule de nobles aussi turbulents que lui, qui se disposaient à faire à sa suite une seconde démonstration politique, et il se promenait constamment dans les rues, accompagné d'une foule d'adhérents revêtus du costume des gueux. Les réformés sérieux redoutaient presque autant la présence de leurs amis déclarés que celle des comtes de Meghem et d'Aremberg, et désiraient ardemment leur départ à tous. Longtemps les magistrats délibérèrent sur toutes ces questions. On résolut enfin d'envoyer à Bruxelles une nouvelle députation, chargée de conjurer la Régente de donner aux comtes de Meghem, d'Aremberg et de Brederode l'ordre de quitter Anvers : de plus, les députés devaient prier la Duchesse de ne point placer dans leur ville des troupes étrangères : ils devaient s'engager à maintenir la paix avec les forces dont ils disposaient déjà, et par-dessus tout la supplier, dans les termes les

(1) *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 136.

plus pressants, de leur envoyer le prince d'Orange, qui seul pouvait défendre la ville des calamités qui la menaçaient (1).

Le prince ne put résister plus longtemps aux ardentes sollicitations des magistrats d'Anvers, des habitants et de la Régente elle-même (2); il consentit enfin à se rendre dans cette cité. Il arriva à Anvers le 13 juillet (3). La ville tout entière était dans la joie. Le peuple bordait les routes à plusieurs lieues de distance. La grille par laquelle il devait entrer, les remparts, les toits des maisons étaient couverts de monde; les visages étaient rayonnants de bonheur et d'espérance. Plus de trente mille personnes attendaient ainsi leur hôte illustre. Une grande cavalcade de citoyens considérables se rendit jusqu'à Berghen pour l'escorter à son entrée dans la ville. Brederode, suivi d'un certain nombre de nobles confédérés, était à la tête de la procession. Lorsqu'ils rencontrèrent le prince, ils déchargèrent leurs pistolets : la multitude répondit à ce signal par les plus bruyantes acclamations. La foule se pressait autour du prince, l'appelant son sauveur, son père, son seul espoir. Des cris d'enthousiasme s'élevaient sur son passage : quelques cris de : « Vivent les gueux ! » retentissaient parfois. Mais le prince d'Orange les faisait immédiatement cesser, et il déclara vivement, en présence de Brederode, qu'il leur ferait bien oublier ce fatal mot d'ordre (4). Il goûtait peu

(1) Bor., t. II, p. 73, 74. Meteren, t. II, p. 396.

(2) Hopper, p. 81.

(3) Strada, t. V, p. 202. Hoofdt, t. II, p. 87. *Corresp. de Marguerite d'Autriche,* p. 87. *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* p. 136, 137.

(4) Bor., t. II, p. 76. Strada, t. V, p. 203. Hopper, p. 91.

ces bruyantes démonstrations d'attachement, à la fois trop chaleureuses pour qu'on pût les blâmer, et trop dangereuses pour qu'on pût les approuver. Quand on parvint à faire comprendre à la multitude que tout ce tumulte déplaisait au prince, elle se dispersa bientôt; mais tous se sentaient soulagés, maintenant qu'ils avaient dans leurs murs celui qu'ils considéraient instinctivement comme leur protecteur naturel.

Les sénateurs étaient venus en masse recevoir le burgrave : ils l'escortèrent jusqu'à l'hôtel où il devait loger. Guillaume ne perdit point de temps, et se mit immédiatement à travailler à l'œuvre qui l'amenait à Anvers. Il eut de longues conversations avec les principaux membres du gouvernement. Chaque jour il cherchait, avec son honnêteté, sa ténacité et sa sagesse accoutumées, à rétablir la tranquillité publique. Il traita séparément avec tous les divers corps de la cité, le sénat, le conseil des anciens, les corporations marchandes. Il ne se borna pas même à conférer avec ces corps organisés. Il eut de fréquentes entrevues avec les chefs des associations militaires, avec les compagnies de négociants étrangers, avec les membres des « instituts rhétoriques. » Le prince connaissait trop bien la constitution de la société des Pays-Bas et la nature humaine, pour regarder comme au-dessous de son attention les « Chambres de la Violette » ou de la « Chrysanthème » (1). Il passait les jours et les nuits à s'efforcer d'amener tous les citoyens à l'union entre eux, pour rétablir la confiance et la paix. Grâce à lui, on retrouva un peu de calme. Le grand Conseil décida qu'on ne tolérerait pas l'exercice du culte réformé dans la ville,

(1) Bor., t. II, p. 76. Hoofdt, t. II, p. 88.

mais qu'on pourrait l'exercer sans bruit dans les faubourgs : la force armée serait toujours disponible et prête à arrêter toute tentative d'insurrection. Le prince voulait que la ville enrôlât et payât douze cents hommes, afin qu'on pût avoir sous la main un certain nombre de soldats bien disciplinés, mais il ne parvint pas à faire adopter son avis. Les magistrats étaient tout prêts à se déclarer responsables de la paix de la ville, mais ils ne voulaient pas de mercenaires (1).

Guillaume d'Orange employa la fin de juillet et le commencement d'août à faire ce que la Régente aurait dû se charger elle-même d'accomplir. Sans être sympathique ni à la Régente, ni au parti calviniste, il était regardé par tous deux comme le seul homme dans les Pays-Bas qui pût apaiser une insurrection naissante. Il s'attachait, disaient ses ennemis, à donner à sa conduite toutes les apparences de la plus loyale fidélité (2), mais ils faisaient entendre que Guillaume les avait toujours trahis, et qu'il fomentait en secret les troubles qu'il semblait vouloir calmer. Personne ne mettait en doute son génie, et dans les moments critiques, tout le monde éprouvait ou feignait d'éprouver une vive admiration pour l'habileté de sa conduite. «Le prince d'Orange est à Anvers, » disait d'Assonleville, « et rend de grands services au roi et à la nation. Ce prince est très-propre à mener de grandes affaires (3). » Marguerite de Parme lui écrivait dans les termes de la plus vive gratitude : elle exprimait toute son approbation, et répétait qu'elle voudrait qu'il pût être à la fois à Anvers et près d'elle, à

(1) Bor., t. II, p. 77. — Hoofdt, t.III, p. 88, 89.
(2) Bentivoglio, t. II, p. 37.
(3) Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 364.

Bruxelles (1). Philippe lui adressa également une lettre où il lui déclarait qu'il avait en lui une confiance absolue, et que jamais il n'avait songé à douter de sa loyauté : il le remerciait de s'être rendu à Anvers, et refusait positivement la démission offerte par le prince d'Orange (2). Le prince lisait ou écoutait toutes ces protestations, et savait parfaitement à quoi s'en tenir sur leur valeur. Il pénétrait jusqu'au fond tous ces mensonges. Il n'y croyait pas plus que s'il avait lu la lettre écrite quelques semaines plus tard par Marguerite à son frère, dans laquelle elle déclarait « savoir positivement que le prince d'Orange comptait profiter des troubles qu'il prévoyait, pour s'emparer des Provinces et diviser le territoire entre lui et ses amis (3). » Rien ne pouvait être plus faux que cette grossière et ridicule calomnie.

Le prince n'avait jamais cessé de se conduire avec prudence et loyauté. Le monarque pouvait convoquer l'assemblée des États généraux que toute la nation réclamait ; il pouvait abolir l'Inquisition, renoncer à la persécution et accepter le grand fait de la Réformation. Mais pour en venir là, il aurait fallu que Philippe cessât d'être lui-même. Le prince n'aurait plus été Guillaume d'Orange, s'il avait faibli dans ses efforts pour amener Philippe à adopter ce plan de conduite. S'il avait réussi, il n'y aurait eu ni révolte, ni république de Hollande. Il fut ferme et sage, au moment où les troubles d'Anvers éclatèrent. Lors même que son devoir l'aurait contraint à empêcher par la force les prédications publiques, les moyens lui auraient manqué pour atteindre ce but. La ré-

(1) *Corresp. de Guillaume le Taciturne,* t. II, p. 148, 149, 164, 166.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 170, 171.
(3) Strada, t. V, p. 207.

bellion, si on pouvait lui donner ce nom, avait grandi trop rapidement pour qu'il fût possible à un bras humain de l'anéantir à lui seul, quelque énergique que pût être ce bras.

La paix que le prince avait tant travaillé à rétablir ne fut pas de longue durée : on annonça que le grand juge du Brabant réunissait des troupes par ordre du gouvernement, dans le but d'attaquer les réformés à l'une de leurs réunions (1). Ces assemblées se composaient habituellement de dix à douze mille personnes; il en vint plus de vingt-cinq mille; tous les hommes s'y rendirent bien armés. Peu de temps après, le zèle intempestif d'un autre individu armé jusqu'aux dents, non comme le juge et ses soldats d'arquebuses et de lances, mais des traits plus acérés encore de la controverse théologique, fut sur le point d'amener un soulèvement général. Une congrégation paisible et peu nombreuse s'était réunie dans un champ près de la ville, pour entendre un de ses prédicateurs accoutumés. Tout à coup, un inconnu vêtu de vêtements noirs, et à la mine insolente, interrompt le discours et donne un démenti formel à la doctrine que prêche le ministre. Celui-ci reprend vivement son contradicteur et affirme la vérité de ce qu'il vient d'avancer. L'étranger, évidemment fort versé dans les questions théologiques, répond avec un flot de paroles. Le prédicateur, homme d'une naissance obscure et de talents médiocres, cherche à se défendre, mais son antagoniste a le dessus sur lui, et il est bientôt forcé de céder à son éloquence. Il n'y avait rien là d'extraordinaire, car l'étranger n'était rien moins que Pierre Ry-

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 182. *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 149, 150.

thovius, docteur en théologie, savant distingué de l'Université de Louvain, parent de l'évêque, et lui-même dignitaire de l'Église (1). Le savant professeur, versé comme il l'était dans son sujet, triompha aisément du pauvre dissident, qui était plus habitué à élever vers Dieu l'âme de ses auditeurs qu'à leur ouvrir l'esprit; le prédicateur resta anéanti sous le poids des textes, des citations et des grands mots hébreux sous lesquels son adversaire cherchait à l'écraser. Mais le triomphe du professeur ne fut pas de longue durée, car la congrégation aimait son ministre : elle ne put supporter de le voir ainsi vaincu. Les hommes se précipitèrent sur le Don Quichotte de l'Église romaine, et ils le maltraitèrent si vigoureusement qu'il aurait pu laisser sa vie à la bataille, si la portion la plus respectable de l'assemblée n'était venue à son secours. Les hommes sérieux et paisibles, qui avaient vu avec peine toute cette scène, l'entraînèrent loin des assaillants, et le ramenèrent dans la ville, où cet incident fit grand bruit. On le mit en prison comme perturbateur de la paix publique, mais en réalité, ce fut pour mettre ses jours en sûreté (2). Le lendemain Guillaume d'Orange, après l'avoir sévèrement réprimandé d'avoir si mal à propos fait exhibition de sa science, le fit sortir de prison, et lui enjoignit de quitter la ville. « Ce grand théologien, » écrivait le prince à la duchesse Marguerite, « aurait mieux fait, je crois, de rester chez lui, car je suppose qu'il n'avait pas reçu d'instructions spéciales pour accomplir cette œuvre (3). »

Tant que le prince d'Orange resta dans la métropole,

(1) Bor., t. II, p. 81. Hoofdt, t. III, p. 89.
(2) *Ibid.*
(3) *Corresp. de Guillaume le Taciturne,* t. II, p. 181.

sa fermeté prévint l'explosion qu'il redoutait depuis si longtemps; son gouvernement de Hollande et de Zélande réclamait également sa présence. La prédication en plein champ s'y était répandue avec une prodigieuse rapidité. Des réunions armées, auxquelles nul pouvoir n'avait la force de résister, avaient lieu tous les jours dans le voisinage d'Amsterdam (1). Mais la duchesse ne voulait pas lui permettre de se rendre dans son gouvernement du nord. S'il pouvait quitter un seul jour Anvers, il fallait qu'il vînt l'aider à se tirer de l'embarras où la mettait une nouvelle démarche des seigneurs confédérés. Par l'ordre de la Régente, il se rendit à Duffel, où se réunissait un comité (2). Au mois de juillet, les confédérés s'étaient assemblés à Saint-Trond, dans l'évêché de Liége (3). Ils y arrivèrent le 13 juillet, et y demeurèrent jusqu'au commencement d'août. Ce fut une réunion tumultueuse et sans ordre; quinze cents cavaliers, suivis de leurs écuyers et d'hommes armés, s'y étaient rendus. Jamais encore ils ne s'étaient trouvés en aussi grand nombre. Brederode et le comte Louis étaient les chefs de cette assemblée, trop nombreuse et trop mal composée pour mettre de la sagesse dans ses actes et pour amener de bons résultats. Ce fut une malencontreuse entreprise. L'assemblée n'inspirait point de confiance au pays. Les nobles s'établirent dans les tavernes et dans les fermes du voisinage; un grand nombre de leurs acolytes campèrent en plein champ. Chaque jour, il se passait des scènes de désordre et de débauche : chaque jour

(1) Hoofdt, t. III, p. 89, 90.

(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 148, 149.

(3) Bor., t. II, p. 78-80. Hoofdt, t. III, p. 96-98. Strada, t. V, p. 203-206. Hopper, *Rec. et Mém.*, p. 90-96.

aussi, on combattait, on croisait l'épée. C'était plutôt un congrès d'anciens barbares, réunis selon la coutume teutonique pour choisir un roi au milieu des cris, des orgies et des coups de lance, qu'une réunion sérieuse et imposante de leurs descendants civilisés. Une foule de spectateurs, ouvriers ou mendiants, venaient se joindre à cette noble assemblée, et répétaient comme eux le cri continuel de : « Vivent les gueux ! » Ces nouveaux mendiants ne pouvaient guère répudier, si peu de temps après leur baptême, les frères qu'ils s'étaient volontairement donnés.

Deux questions principales furent l'objet de la discussion, s'il est permis de donner le nom de discussion à un pareil concert de vociférations : fallait-il, si l'on se rendait à leurs vœux, se tenir pour satisfaits ou faire de nouvelles demandes? fallait-il, en second lieu, demander au gouvernement de s'engager à ne pas punir leurs actes passés ? Sur ces deux points, la discussion fut violente, et les avis très-partagés. On prit deux résolutions graves et imprudentes, celle de défendre le peuple contre toute violence « pour le fait de la religion, » et celle d'enrôler des troupes allemandes, à solde fixe (1) : on aurait ainsi à sa disposition quatre mille hommes à cheval, et quarante compagnies d'infanterie. Il était évident que les confédérés voulaient aller vite et loin. Au printemps « les gueux » avaient reçu le baptême du vin ; maintenant ils se préparaient à recevoir le baptême du sang. Du reste, il est bon de remarquer que les soldats dont ils voulaient pouvoir ainsi disposer, étaient uniquement destinés à les défendre. Au cas où le roi visiterait les Pays-Bas pour

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 159, sqq. ; 167, sqq. ; 179. Pontus Payen, Ms.

brûler et massacrer les hérétiques, comme on le croyait très-probable, le noyau de la résistance se trouverait déjà formé.

Le 18 juillet, le prince d'Orange se rendit à Duffel, sur la demande formelle de la Régente, pour s'entretenir avec un comité des nobles confédérés. Le comte d'Egmont se joignit à lui dans cette circonstance. La conférence ne fut pas très-satisfaisante. Les députés de Saint-Trond, c'est-à-dire Brederode, Culembourg, et quelques autres, reproduisirent tous leurs anciens arguments. Il leur fut répondu qu'ils s'étaient engagés à maintenir la paix aussi longtemps que la Régente tiendrait ses promesses : qu'elle avait envoyé à Madrid deux personnages illustres pour se rendre à leurs vœux, et qu'ils devaient rester eux-mêmes fidèles à leurs engagements ; qu'il fallait chercher à supprimer les réunions armées, au lieu de les encourager par leur exemple, et que s'ils voulaient faire sincèrement des efforts pour apaiser les troubles, la Duchesse serait prête à déclarer en son propre nom aussi bien qu'au nom du roi, que la présentation de la Requête avait eu de bons résultats.

Les nobles répondirent que les engagements qu'ils avaient pris n'étaient nullement sérieux, que la Régente les trompait, que la persécution était aussi violente que jamais, et que la « Modération » n'était qu'une duperie : ils dirent que les lettres où l'on recommandait aux inquisiteurs la « modestie et la discrétion » n'avaient été que du papier perdu, puisqu'on mettait à prix la tête des prédicateurs, comme s'ils étaient des bêtes féroces ; que l'Espagne les menaçait constamment d'une invasion, que le peuple était au désespoir, et que c'était la conduite du gouvernement, non celle des fédérés, qui avait forcé

les réformés à abandonner toute leur réserve passée, et à venir hardiment se joindre à des milliers de leurs frères, non pour défier leur roi, mais pour adorer leur Dieu (1).

Tel fut, en abrégé, le résultat de la conférence de Duffel. Brederode fut chargé de porter aux confédérés une note que l'on remettrait à la Duchesse après la leur avoir soumise. En conséquence, à la fin du mois, Louis de Nassau partit pour Bruxelles, accompagné de douze gentilshommes qu'on avait baptisés ses *douze apôtres* (2). Il remit à Son Altesse, en présence du Conseil, un document qui contenait les vues des confédérés. Ils affirmaient qu'ils étaient prêts à monter à cheval pour combattre des ennemis étrangers, mais qu'ils ne tireraient jamais l'épée contre leurs innocents compatriotes. Ils soutenaient que leur conduite passée était digne d'éloge, et que, s'ils demandaient à la Duchesse et aux chevaliers de la Toison des lettres de sauf-conduit, ce n'était pas qu'ils fussent le moins du monde disposés à demander pardon, mais parce qu'ils ne voulaient pas, sans de telles garanties, s'engager à maintenir la tranquillité publique. Cependant, si la Régente avait de bonnes intentions à leur égard, si elle voulait se confier aux comtes de Horn et d'Egmont et au prince d'Orange, et ne pas prendre de décisions importantes sans leur concours, si, par-dessus tout, elle voulait convoquer les États généraux, les confédérés promettraient

(1) *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 129, sqq. *Arch. et Corresp.*, p. 167, sqq. *Renom de France*, Ms., t. I, p. 17. Bor., t. II, p. 78-80. Hoofdt, t. III, p. 96-98. Comp. avec Hopper, p. 90-96; Strada, t. V, p. 203-206. Bentivoglio, t. II, p. 34, 35.

(2) *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 120, sqq.; 141. Gachard, *Corresp. de Philippe II.* p. 437. *Archives et correspondance*, t. II, p. 177-180. Strada, t. V, p. 205.

d'employer toutes leurs forces à maintenir la paix, à contenir l'agitation populaire et à bannir le désespoir universel (1).

Ce fut là le langage de Louis de Nassau et de ses douze apôtres. A coup sûr, ils étaient hardis, s'ils n'étaient pas toujours sensés. La Duchesse était en fureur. Elle qui avait déjà trouvé les propos qu'on lui avait tenus au mois d'avril fort audacieux, elle regarda cette requête « comme encore plus amère au palais et plus difficile à digérer (2). » Aussi leur répondit-elle d'une façon hautaine et ambiguë, se réservant d'avoir un avis sur leurs propositions lorsqu'elles auraient été discutées par le conseil d'État, et annonçant qu'elle les ferait également connaître aux chevaliers de la Toison, qui devaient se réunir le 26 août.

Il y eut encore quelques réflexions de part et d'autre, mais sans résultat. Esquerdes se plaignit des calomnies constantes qu'on dirigeait contre les confédérés, et demanda que ceux qui s'en rendaient coupables fussent confrontés avec eux et ensuite punis. « Je vous comprends, » reprit Marguerite, « vous voulez vous faire justice, et être roi vous-même (3). » Ces imprudents seigneurs firent ensuite entendre que, si on les poussait à bout, ils s'étaient déjà assurés des amis en certains pays (4). La duchesse, étonnée de leur franchise, demanda ce que cela voulait dire. Les confédérés répliquèrent qu'ils avaient des ressources considérables dans

(1) Hopper, p. 94, 95. Hoofdt, t. III, p. 98. Strada, t. V, p. 205, 206.

(2) *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 142.

(3) *Renom de France*, Ms., t. I, p. 18,

(4) Le Petit, *Grande chronique de Hollande*, p. 109-114. Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 167, 168.

les Provinces et en Allemagne. Le conseil d'État décida que ce serait établir un triumvirat que d'accepter les propositions des confédérés, et la duchesse écrivit à son frère pour lui conseiller de refuser (1). L'assemblée de Saint-Trond fut enfin dissoute, après s'être livrée à de violentes démonstrations qui ne furent pas suivies de grands résultats, et s'être exposée à des soupçons, pour la plupart mal fondés, mais dont quelques-uns cependant étaient justes.

Avant de donner à nos lecteurs un récit abrégé de la conduite secrète et publique que tint le gouvernement de Bruxelles et celui de Madrid, par suite de ces divers événements, il faut maintenant nous reporter à des faits importants, qui vinrent encore compliquer l'état des affaires, et qui exercèrent une influence fatale sur la situation des Pays-Bas.

(1) Renom de France, Ms. t. I, p. 18. *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 142.

CHAPITRE VII.

Architecture religieuse des Pays Bas. — Destruction des images. — Description de la Cathédrale d'Anvers. — Cérémonie de l'Ommegang. — Troubles précurseurs. — Les Iconoclastes d'Anvers. — Destruction des images dans plusieurs villes. — Evénements graves à Tournai. — Sermon de Wille. — Troubles causés par un petit garçon. — Sac des églises de Tournai. — On déterre le duc Adolphe de Gueldres. — Les Iconoclastes sont défaits et massacrés à Anchin. — Ils continuent leur œuvre de destruction à Valenciennes. — Caractère général de leur conduite. — L'honnêteté des Iconoclastes est reconnue par les contemporains. — Consternation de la Duchesse. — Elle veut fuir à Mons. — Le comte de Horn et quelques autres seigneurs s'y opposent. — Accord du 25 août.

Les Pays-Bas possédaient une quantité considérable d'églises et de monastères. Leur splendide architecture et leurs magnifiques ornements avaient été la première preuve du développement de la culture intellectuelle dans les Provinces. La richesse ecclésiastique était immense, au sein des villes et des villages qui se pressaient sur cet étroit territoire ; diverses causes avaient amené ce résultat : on ne verra plus de nos jours le sol de l'Europe se couvrir de ces grandes créations de l'art chrétien. Ce fut dans ces œuvres anonymes, mais parfaitement originales, que le génie gothique, sorti du long sommeil des temps barbares, se révéla pour la première fois. La poésie des races germaniques fut consacrée par

le ciseau. Et les fortes et naïves inventions de cet art nouveau vinrent se grouper autour du sérieux principe de dévotion qui était alors enraciné dans les âmes. Tout ce que la science put inventer, tout ce que l'art put créer, tout ce que l'industrie put tenter, tout ce que la richesse put accomplir, se réfugia dans ces temples merveilleux, et leurs flèches hardies percèrent enfin le brouillard qui enveloppait le monde. Ce fut là que se réunirent, dans un temps où la violence et le tumulte étaient à l'ordre du jour, toute l'énergie humaine qui voulait se développer pacifiquement, tous les principes de vie qui cherchaient à créer de grandes choses.

Il y avait, dans les Pays-Bas, de véritables chefs-d'œuvre gothiques, qu'on pouvait admirer comme de magnifiques créations de l'art batave ou belge, pendant le treizième et le quatorzième siècle. Ces églises étaient remplies de tableaux sortis d'une école qui l'emportait sur toutes ses rivales d'Allemagne. Elles étaient peuplées de statues, et pourvues de chapelles ornées avec profusion, car toutes les générations venaient successivement enrichir les églises de leur opulente pénitence, s'assurer ainsi l'absolution de leurs crimes, et se faire ouvrir les portes du ciel.

Un ouragan s'éleva qui, en cinq ou six jours, détruisit tous ces trésors. Il ne resta peut-être pas un temple qui ne fût dépouillé de ce qu'il contenait. On détruisit tout, on ne pilla point. Mais il n'y eut, pour ainsi dire, ni une ville ni une province qui pussent y échapper. L'art déplorera éternellement cette perte ; l'humanité regrettera que ceux qui veulent réformer en viennent si vite à détruire, mais il est impossible de censurer très-sévèrement l'esprit qui inspira cet acte brutal. Ces statues

se liaient dans la pensée des destructeurs à l'effroyable persécution qui désolait les Provinces ; ce n'étaient plus des images. Elles étaient devenues des créatures humaines que le peuple haïssait, et qu'il voua à un massacre général.

Sans doute il faut regretter la furie des iconoclastes, car de tels trésors ne se renouvellent pas. Le temps où l'on bâtissait de grandes cathédrales est passé. Notre siècle, dans sa charité pratique, s'occupe du présent, et sa mémoire se perpétuera dans la suite des temps, par des entreprises moins poétiques, mais plus efficaces. Habiller ceux qui n'ont pas de vêtements, relever ceux qui ont péché, nourrir ceux qui ont faim, répandre l'éducation dans toutes les classes, élever le niveau de la culture intellectuelle, c'est accomplir, à coup sûr, une œuvre aussi grande que celle des générations qui jadis, élevaient dans les nues les splendides créations de l'art gothique.

Il est superflu d'entrer dans le détail des événements qui caractérisent la destruction des images dans les Pays-Bas. Comme Anvers fut le point de départ de cette entreprise, et que sa grande cathédrale renfermait plus de trésors qu'aucune autre église de l'Europe septentrionale, nous retracerons rapidement les scènes qui eurent lieu dans cette ville. On verra par là de quel esprit étaient animés ceux qui, dans toutes les Provinces, s'acharnèrent à ne pas laisser une image intacte.

L'église de Notre-Dame, que Philippe venait de convertir en cathédrale, datait de l'année 1124, mais, à vrai dire, elle appartenait à l'art du quatorzième siècle. Le collége de ses chanoines avait été fondé dans un autre lieu par Godefroy de Bouillon. On retrouve ainsi mêlé au grand poëme architectural qui devait orner sa

patrie, le souvenir de ce héros du Brabant, véritable incarnation de la poésie religieuse de son siècle, qui monta le premier à l'assaut de Jérusalem délivrée et qui fut son premier monarque chrétien, mais qui refusa d'accepter la couronne d'or, là où son Sauveur avait été couronné d'épines. Le corps de l'église ne fut achevé qu'au quatorzième siècle : il échappait, par ses gracieuses perspectives intérieures, au reproche qu'on adressait à beaucoup d'églises flamandes, de s'assimiler par avance aux palais municipaux dont elles devaient donner l'idée. Sa magnifique façade, avec sa tour, ne furent complétement terminées qu'en 1518. Le hardi clocher, tige gigantesque sur laquelle devait s'épanouir la ravissante fleur de cette création si imposante, mit plus d'un siècle à atteindre tout son développement. Il s'élevait à une hauteur de cinq cents pieds, au-dessus d'une église qui avait cinq cents pieds de long, et représentait ainsi la tendance élevée de l'architecture gothique. A l'intérieur et à l'extérieur, la cathédrale était la véritable expression du principe de la dévotion chrétienne. Au milieu de cette accumulation d'images, de ces ornements infinis, de ces épisodes multiples, de ces détails si variés, le principe central ne disparaissait jamais. Tout s'élevait vers le ciel, depuis la flèche qui touchait les nuages, jusqu'à l'arceau qui encadrait la plus petite statue des chapelles inférieures. C'était un sanctuaire destiné, non pas comme les temples païens, à renfermer une divinité visible, mais à réunir les créatures mortelles qui venaient adorer le Dieu invisible qui règne dans les cieux.

Placée au centre des rues les plus bruyantes de la métropole, l'église avait l'air d'une île consacrée au sein

d'une mer orageuse. Dans un demi-jour continuel, les colonnes massives s'élevaient du sol parsemé d'ombres et de rayons de soleil. Chaque arbre de la forêt montait à une hauteur prodigieuse, et les branches entrelacées dans l'espace formaient un admirable dôme. Les tiges chargées de feuillage, les fleurs et les fruits d'une dimension colossale, les oiseaux, les griffons, les animaux de toute espèce, végétation bizarre ou création fantastique d'un monde imaginaire, semblaient décorer et animer les troncs énormes et les branches flexibles, tandis que les puissants accords ou le murmure expirant de l'orgue rappelaient le bruit du vent à travers la forêt, tantôt s'élevant jusqu'aux éclats de l'orage en furie, tantôt soupirant doucement comme la brise du soir.

A l'intérieur, l'église était d'une richesse inouïe. On y avait entassé tout ce que la dévotion la plus magnifique pouvait imaginer; le bois, le bronze, le marbre, l'argent et l'or, les pierres précieuses y abondaient. Les larmes de la pénitence venaient, depuis des siècles, incruster cette vaste enceinte de leurs brillantes stalactites. Divisé en cinq nefs, avec des rangées extérieures de chapelles, mais sans aucune séparation intérieure, ce grand temple formait un tout imposant; l'effet était immense, et les perspectives semblaient infinies. Les citoyens riches, les vingt-sept corporations, les six associations militaires, les colléges-rhétoriques, et beaucoup d'autres puissances séculières ou religieuses, avaient leurs chapelles et leurs autels particuliers. Des tombeaux, ornés d'effigies de chevaliers des croisades et de leurs pieuses femmes, couvraient le sol; des bannières en lambeaux flottaient dans l'espace, les écussons de la Toison d'or, glorieux emblème de l'industrie flamande, dont les empereurs et

les rois étaient fiers de porter les insignes, décoraient les colonnes. Les vastes vitraux représentaient des scènes de l'Écriture, des portraits, des allégories touchantes, peintes avec des couleurs éclatantes, que l'art contemporain cherche en vain à retrouver. Le jour qui s'y transformait en une douce obscurité, ou revêtait un éclat fantastique, les prêtres qui, revêtus de robes éclatantes, chantaient dans un langage inconnu, la musique sainte qui vibrait en notes sublimes, l'odeur de l'encens et de la myrrhe qui rappelait l'Orient, et les tableaux de l'Écriture sainte, tout s'unissait, dans cette superbe église, pour exalter l'imagination et les sens. Les plus grands comme les plus pauvres des fils des hommes, semblaient être sur le même niveau dans cette enceinte sacrée, où l'assassin lui-même était en sûreté, et où le bras de la justice séculière ne pouvait atteindre les criminels.

Mais le respect pour ces voûtes imposantes disparaissait dans les âmes. L'atmosphère de la cathédrale ne semblait plus à la multitude imprégnée de sainteté. Mieux valaient, disait-on, les rites sanguinaires des druides ; mieux valaient les gémissements des victimes jadis égorgées dans les bois, par les ancêtres païens de la nation, que ce mélange fantastique de musique sacrée, de couleurs éclatantes, de cérémonies splendides, et d'échafauds toujours debout qui, depuis un demi-siècle, servaient aux bourreaux de l'humanité.

Telle était l'église de Notre-Dame. Et voilà comment les habitants de cette ville étaient devenus indifférents ou hostiles à un trésor d'architecture que, cinquante ans auparavant, ils auraient défendu au prix de leur vie, comme l'orgueil et l'ornement de leur métropole.

La Régente avait vivement pressé le prince d'Orange de

se rendre à la conférence de Duffel. De retour à Anvers, il consentit, sur les pressantes sollicitations du sénat, à retarder son départ jusqu'au 19 août. Le 13 de ce mois, il avait arrêté avec les magistrats, une ordonnance par laquelle les prédications ne pouvaient avoir lieu que dans les champs. Une députation de négociants et d'autres citoyens lui présenta une requête, demandant qu'il autorisât l'exercice du culte réformé dans la ville. Le prince refusa péremptoirement, et les députés, aussi bien que ceux qui les avaient envoyés, se soumirent à cette décision « par égard et respect tout particulier pour sa personne. » Cependant Guillaume écrivit à la Duchesse qu'un tel état de choses ne pouvait se prolonger, et que, s'il quittait la ville, il fallait s'attendre à quelque mouvement. Il l'avertit qu'il croyait fort imprudent de s'éloigner d'Anvers en ce moment. Mais Marguerite pensa qu'il ne pouvait se dispenser de se trouver à Bruxelles pour la réunion des chevaliers de la Toison. Elle insista pour qu'il quittât immédiatement Anvers (1).

Le 18 août, on célébrait la grande et solennelle fête de l'*Ommegang*. La procession sortit comme à l'ordinaire de la cathédrale, pour promener autour de la ville une image colossale de la Vierge. La statue, toute droée et chargée d'ornements, était portée sur les épaules de ses adorateurs : derrière eux marchaient les corporations, les associations militaires, les rhétoriciens, les communautés religieuses; tous étaient revêtus de leurs plus beaux costumes et s'avançaient en triomphe, portant des bannières chargées d'écussons, au son des

(1) Bor., t. II, p. 81-83. Hoofdt, t. III, p. 99. *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. I, p. 188, 189. Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 236, 237.

tambours et de la trompette (1). Une telle scène était de nature à irriter les protestants et à amener une révolte. Cependant le mauvais vouloir ne se montra pas d'abord avec violence. La procession fut seulement suivie par une foule d'individus, qui l'insultaient par leurs gestes et par leurs paroles (2). On accueillait la statue avec des sarcasmes, des imprécations et de grossières plaisanteries. « Mayken, Mayken (petite Marie) ! votre heure est venue. C'est votre dernière promenade ; la ville est lasse de vous. » Ce fut ainsi que l'image de la sainte Vierge fut accueillie par des hommes qui ne voulaient plus se prêter à cette antique momerie. On jeta même quelques pierres aux membres de la procession, pendant qu'ils traversaient la ville, mais sans leur faire de mal. Et l'on crut pouvoir se féliciter qu'il n'y eût point eu de désordre plus grave, lorsqu'on vit la statue réintégrée à sa place, après une cérémonie qu'il avait fallu écourter.

Le lendemain matin, une foule immense stationnait devant la cathédrale. La statue de la Vierge avait été placée derrière une grille de fer, en dedans du chœur, au lieu d'être, comme par le passé, au centre de l'église, où les fidèles venaient pendant huit jours la visiter pieusement. On avait craint de l'exposer à des mains sacriléges. La précaution excita la dérision des masses. Des vagabonds à la mine suspecte, des apprentis sans ouvrage et des vauriens en guenilles entouraient la grille, regardaient la statue ainsi emprisonnée, et se livraient à de brutales plaisanteries. « Mayken, Mayken ! » criaient-ils, « as-tu déjà peur ? T'es-tu déjà cachée dans ton nid? Te crois-tu à l'abri de tout mal? Prends

(1) Bor., t. II, p. 83. Meteren, t. II, p. 40.
(2) *Ibid.*

garde, Mayken! ton heure approche!» D'autres se précipitaient contre la balustrade en criant : « Vivent les gueux!» et ils ordonnaient à l'image de se joindre à leurs vociférations. Puis ils s'éloignèrent de la statue, et la foule se promena dans cette magnifique église, en se moquant des idoles, en insultant les ornements de l'autel, et même en injuriant le crucifix.

Tout d'un coup, un homme en guenilles, qui avait l'air d'un ouvrier, et qui portait un vieux pourpoint noir avec un vieux chapeau de paille, monta dans la chaire. Il ouvrit un livre qui s'y trouva, et se mit à faire la grossière caricature du sermon d'un moine. Quelques-uns des assistants applaudirent, d'autres s'indignèrent; on cria : « Vivent les gueux! » On jeta des bâtons et des pierres à l'imprudent orateur, on chercha même à le jeter hors de la chaire. Mais de son côté, il se défendait héroïquement, et rejetant aux assaillants tous leurs projectiles, il continuait à faire entendre un discours violent et obscène. Enfin un jeune matelot, fervent catholique, et impétueux comme le sont souvent les marins, monta derrière lui dans la chaire, le saisit et le lança sur le sol. Le prédicateur s'empara du bras de son ennemi en tombant, et tous deux se trouvèrent ensemble au bas de la chaire. Ni l'un ni l'autre n'était sérieusement blessé, mais le tumulte augmentait. On tira un coup de pistolet qui atteignit le jeune marin. On brandit des massues ou des poignards, et la foule prit parti contre le matelot qu'on eut grande peine à tirer hors de l'église. Mais il n'y eut pas d'autre désordre ce jour-là, et les gardiens de la cathédrale purent faire sortir la foule et fermer les portes avant la nuit (1).

(1) Bor., t. II, p. 99. Hoofdt, III, 99. Strada, t. V, p. 211. Meteren, p. 40.

Le sénat était assemblé à l'hôtel de ville, lorsqu'on vint lui apprendre ce qui s'était passé. La consternation fut grande. En perdant le prince d'Orange, les magistrats semblaient avoir perdu la tête, et leur première mesure fut de lui expédier un message pour le conjurer de revenir. Mais, en attendant, il fallait faire quelque chose. L'orage grondait à l'horizon. Bientôt ils allaient être attaqués de cette peste terrible qui ravageait les Provinces : les symptômes de ce fléau redoutable n'étaient que trop manifestes. Quelles précautions pouvait-on prendre? Fallait-il faire une proclamation? On avait dernièrement tant abusé de ce moyen, qu'il semblait avoir perdu son efficacité. Le moment était venu de faire usage de l'autorité, non d'en parler éloquemment. Appellerait-on les chefs de la milice, pour leur enjoindre de réunir et de mettre sous les armes leurs compagnies respectives? Assemblerait-on les capitaines des associations militaires? De pareilles mesures auraient été excellentes dans un cas d'invasion ou contre une émeute ordinaire, mais qui pouvait dire à quel point le poison avait pénétré dans tout le corps de la nation? Savait-on comment la milice répondrait à l'appel des magistrats? Mieux valait ne pas donner des ordres qu'on n'était pas sûr de pouvoir faire exécuter : mieux valait ne pas réunir des soldats qui refuseraient peut-être d'obéir. Fallait-il faire venir des troupes mercenaires? Mais une telle mesure serait bien plutôt de nature à enflammer la rage des sectaires qu'à les intimider. Jamais les magistrats d'Anvers ne s'étaient trouvés dans un pareil embarras. Ils ne savaient quelle conduite tenir, et dans leur désir de ne rien faire de nuisible, les sénateurs ne firent rien du tout.

Après une longue et grande discussion, l'honnête bourgmestre et ses associés allèrent se coucher, dans l'espoir que l'incendie de la guerre civile s'éteindrait de lui-même, ou bien que, dans leurs rêves, ils recevraient de sages inspirations (1).

Lorsqu'on sut le lendemain matin que nulle précaution n'avait été prise, l'audace des réformés fit de rapides progrès. De bonne heure, la cathédrale fut remplie d'une foule considérable, dont l'aspect sauvage et déguenillé semblait annoncer que la journée et la nuit ne se passeraient pas aussi paisiblement que la veille. On poussait les mêmes imprécations et les mêmes menaces autour de la statue de la Vierge ; les mêmes hurlements de « Vivent les gueux ! » retentissaient sous les grandes voûtes. Pendant quelques heures, il n'y eut point d'actes de violence, mais la foule augmentait toujours. Des faits insignifiants vinrent hâter la catastrophe. Une misérable vieille femme amena la destruction des images à Anvers. Depuis de longues années, elle vendait à la porte de la cathédrale des cierges et des hosties, vivant du produit de ce maigre commerce, auquel se joignaient quelques sous qu'on lui donnait en passant. La foule commença à se moquer de cette vieille marchande. On tourna en ridicule ses denrées consacrées, on répondit aux grossiers sarcasmes dont elle était amplement pourvue, on l'assura que l'heure était venue où son trafic idolâtre touchait à sa fin, et où elle périrait avec sa patronne, Marie. La vieille femme, en fureur, rendit menace pour menace, outrage pour outrage. Passant bientôt des paroles aux actions, elle ramassa tout autour d'elle, les pierres

(1) Bor., t. II, p. 83, 84. Hoofdt, t. III, p. 99.

ou les armes qu'elle put trouver, et se mit à les lancer dans toutes les directions. Ses persécuteurs se défendirent comme ils purent. On détruisit toutes ses marchandises. Quelques personnes voulurent venir au secours de la marchande, les passants se groupèrent autour des combattants, la cathédrale fut bientôt encombrée : la multitude se soulevait rapidement (1).

L'alarme se répandit et arriva jusqu'à l'hôtel de ville. Jean Van Immerzeel, margrave d'Anvers, y était renfermé avec les sénateurs : ils attendaient l'arrivée de la milice qu'ils avaient enfin cru devoir convoquer. Sur le bruit de ce tumulte qu'il aurait été si aisé de prévenir, le sénat résolut de se rendre en corps à la cathédrale, pour chercher à calmer la foule. Le margrave, qui était le pouvoir exécutif de cette petite république, se mit en marche, suivi de deux bourgmestres et de tous les sénateurs. Leur autorité, leurs sollicitations et leur influence personnelle, produisirent d'abord un bon effet. Une partie de la multitude qui encombrait les abords de l'église se retira; le bruit s'apaisa. Mais, comme la nuit approchait, un grand nombre d'assistants dirent qu'ils attendaient le service du soir. On les avertit qu'il n'y en aurait point ce jour-là, et que, pour une fois, ils se passeraient d'entendre les vêpres.

On suggéra aux sénateurs que, s'ils se retiraient, le peuple les suivrait probablement, et que chacun rentrerait ainsi chez soi. Ces excellents magistrats s'empressèrent de suivre ce conseil, peu désireux peut-être de remplir plus longtemps les fonctions dangereuses et sans dignité de gens de police. Avant de partir, ils

(1) Bor., t. II, p. 83. Hoofdt, t. III, p. 100. Meteren, t. II, p. 40.

prirent la précaution de fermer toutes les portes de l'église, à l'exception d'une seule, qu'ils laissèrent ouverte, pour que la populace pût entièrement vider la cathédrale. Ils n'eurent pas un moment l'idée que cette porte pourrait servir à entrer dans l'enceinte consacrée, tout aussi bien qu'à en sortir. Ce fut là cependant ce qui arriva. Les sénateurs s'étaient à peine retirés, que la foule s'élança vers cette seule ouverture : le margrave, qui était encore dans l'église, où il s'efforçait en vain d'apaiser le tumulte par ses menaces et ses exhortations, en fut ignominieusement arraché : toutes les portes furent rouvertes, et la populace se précipita dans la cathédrale, comme un flot en furie. Tout était à sa merci. Les gardiens et les bedeaux firent d'inutiles efforts pour mettre en sûreté les objets les plus précieux, puis ils allèrent porter ces tristes nouvelles aux sénateurs, qui tentèrent de revenir sur les lieux, accompagnés de quelques hallebardiers. Mais au bout d'un moment, ils s'enfuirent précipitamment, tant étaient redoutables les hurlements qui retentissaient dans l'église. Les magistrats se retirèrent dans l'hôtel de ville qu'ils craignaient de voir attaquer ; ils y concentrèrent toutes les forces dont ils pouvaient disposer, et abandonnèrent à son sort la splendide cathédrale (1).

Les ombres de la nuit commençaient à s'épaissir, lorsque l'œuvre de destruction commença. Au lieu du chant des vêpres, retentit un psaume, entonné par mille voix redoutables. Ce fut le signal de l'attaque. Une bande de maraudeurs se précipita sur la statue de la Vierge et l'arracha de sa niche : ces insensés plongèrent

(1) Bor., t. II, p. 83, 84. Hoofdt, t. III, p. 100, sqq. Strada, t. V, p. 212. Meteren, t. II, p. 40.

leur dague dans le corps de l'image ; ils lui enlevèrent tous ses riches ornements, la jetèrent par terre, et répandirent les fragments sur le sol. Un cri de triomphe se fit entendre, et l'œuvre à laquelle ne se vouaient que peu d'individus dans cette foule immense, continua à s'accomplir avec une incroyable rapidité. Les uns étaient armés de haches, les autres de massues; on apportait des échelles, des cordes et des poulies. Les statues étaient enlevées de leurs niches, les tableaux arrachés des murs, les vitraux mis en pièces, tous les ornements détruits, toutes les sculptures démolies. Les iconoclastes s'élançaient à des hauteurs inconcevables; comme des singes, ils grimpaient avec une audace fabuleuse, et s'emparaient, avec des cris sauvages, du long travail des siècles, qu'ils lançaient à terre de toutes leurs forces. En quelques heures, leur œuvre fut accomplie.

Un groupe colossal, représentant le Sauveur crucifié entre les deux brigands, ornait le maître-autel. La statue du Christ fut renversée avec des cordes et des poulies, et les malfaiteurs, proférant les plus odieux blasphèmes, s'établirent à la place du monument qu'ils venaient de détruire. Le chœur contenait une très-belle œuvre d'art, appelée le « sanctuaire », qui représentait le Christ au tombeau. Ce beau travail reposait sur une seule colonne, mais il s'élevait, avec ses arches et ses piliers, jusqu'à 300 pieds de haut, et finissait par se perdre dans la voûte de la cathédrale (1). Il fut mis en mille morceaux. On brisa, on réduisit en poussière, à coups de hache et de marteau, les statues, les peintures, les ornements. Une bande de femmes de

(1) Pontus Payen, Ms.

mauvaise vie s'empara des cierges qui illuminaient l'autel, vint entourer les iconoclastes, et leur fournir le moyen de continuer leur œuvre. Rien n'échappa à leur rage insensée. Ils ouvrirent soixante-dix chapelles, enfoncèrent toutes les armoires qui contenaient les trésors, et revêtirent, par-dessus leurs hideux costumes, les splendides robes des prêtres ; ils coupèrent l'hostie consacrée, versèrent le vin sacramentel dans les calices d'or, et burent à la santé des gueux : ils brûlèrent tous les missels et les manuscrits, et couvrirent leurs souliers de l'huile sainte, destinée à oindre des rois et des prélats. Il semblait que ces créatures en furie fussent douées de la vigueur d'une centaine de géants. Pourrait-on comprendre, sans cela, qu'une si monstrueuse entreprise ait pu être accomplie par une centaine d'individus (1) ? Il y avait, comme cela arrive toujours en de pareilles occasions, une foule de spectateurs, mais ceux qui mirent la main à l'œuvre furent très-peu nombreux.

Le plus beau temple des Pays-Bas n'était plus qu'une ruine, mais la fureur des iconoclastes, loin de s'apaiser, ne faisait que grandir. Chaque individu s'empara d'une torche enflammée, et toute la troupe se précipita hors de la cathédrale, et parcourut les rues en hurlant. Le cri de : « Vivent les gueux ! » résonnait au milieu du silence de cette nuit d'été, tandis que ces destructeurs insatiables s'élançaient pour renverser les images de la Vierge, les crucifix, les statues des saints, tous les symboles de la

(1) *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 183. Comp. avec Hopper, p. 97. Strada, t. V, p. 213. Hoofdt, t. III, p. 101. Burgon, t. II, p. 137-141. Bor., t. II, p. 84. Meteren, t. II, p. 40. Bentivoglio, liv. II, p. 35, 36.

foi catholique qu'ils trouvaient sur leur chemin. Pendant toute la nuit ils errèrent d'un lieu saint à un autre, ne laissant rien debout, là où ils avaient passé. Avant que le matin vînt, ils avaient ainsi ravagé trente églises dans les murs de la ville. Ils entrèrent dans les monastères, brûlèrent leurs précieuses bibliothèques, détruisirent les autels, les statues, les tableaux ; puis, descendant dans les caves, ils vidèrent tous les tonneaux qui s'y trouvaient, et firent couler à flots le vieux vin et la bière, qui depuis tant de générations consolaient ces saints moines dans leur retraite. Ils envahirent les couvents de femmes, et les religieuses épouvantées cherchèrent un refuge dans la maison de leurs parents et de leurs amis. Les rues étaient pleines de moines et de nonnes « déguisés et à demi couverts, courant çà et là, pour fuir les griffes de ces vilains réformés (1). » Leur terreur était sans fondement, car l'un des traits les plus remarquables de ces jours néfastes, ce fut que l'on ne fit aucun mal à personne, et que les iconoclastes ne s'approprièrent pas la plus petite parcelle de tous les trésors qu'ils détruisirent. C'était une guerre contre des images, non contre des hommes, et il n'y avait pas le moindre désir de pillage dans le cœur de ceux qui exécutèrent cette grande dévastation. Les principaux citoyens d'Anvers voyaient déjà la tourmente quittant les édifices sacrés, pour s'abattre sur les habitations particulières : ils s'attendaient à des meurtres, à des vols, à des incendies ; ils restèrent toute la nuit, prêts à défendre leurs foyers, après avoir laissé profaner les autels. L'événement prouva que ces précautions n'étaient

(1) Strada, t. V, p. 215. Hoofdt, t. III, p. 101. Bor., t. II, p. 81. Pontus Payen, Ms.

pas nécessaires. Les catholiques prétendirent que les confédérés et d'autres protestants très-riches avaient organisé cette troupe de bandits, en leur donnant pour toute rémunération dix *tivers* (1) par jour. De l'autre côté, on dit que les catholiques avaient eux-mêmes préparé cette œuvre odieuse pour amener la haine sur les réformés. Les deux assertions sont également peu fondées. Un fanatisme aveugle fut la seule cause de cette coupable dévastation (2).

Pendant deux jours et deux nuits encore, l'orage gronda librement sur toutes les églises d'Anvers et des villages voisins. Ce fut à peine si un tableau ou une statue restèrent intacts. Mais les pierres ou les toiles étaient seules attaquées. Pas un homme ne fut blessé, pas une femme ne fut outragée. Au contraire, on délivra des prisonniers qui languissaient sans espoir au fond des cachots. Un moine, qui était renfermé depuis douze ans dans la prison d'un monastère, recouvra la liberté. L'art était foulé aux pieds, mais l'humanité n'eut point à pleurer sur des victimes (3).

Ces traits saillants caractérisèrent partout le mouvement. Il devint bientôt presque universel. Il serait difficile de dire où il commença et où il finit. Quelques jours du mois d'août suffirent à ce travail. On n'a jamais su exactement le nombre des églises ainsi dévastées. Dans la seule province de Flandre il y en eut quatre cents (4). A Limbourg, à Luxembourg et à Namur, on ne tenta pas

(1) Monnaie hollandaise de très-peu de valeur.

(2) Burgon, t. II, p. 137-141. Bor., t. II, p. 89. Hoofdt, t. III, p. 101. Hopper, p. 97.

(3) Meteren, t. II, p. 40. Bor., t. II, p. 84. Strada, t. V, p. 215, 216.

(4) *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 183.

de détruire les images (1). A Malines, soixante-dix ou quatre-vingts personnes brisèrent tout sur leur passage, en présence du grand conseil et des magistrats stupéfaits (2).

A Tournai, ville célèbre pour la splendeur de ses églises, la réforme avait fait d'immenses progrès. La haine entre les membres des deux cultes était ardente.

Le 22 août, on apprit à Tournai que les églises d'Anvers, de Gand et de plusieurs autres villes, avaient été dévastées. A l'instant, on se prépara à suivre leur exemple. Pasquier de La Barre, procureur général de la cité, parvint, à force de prières, à tranquilliser momentanément le peuple. On était sur ses gardes, et on se flattait que l'orage se dissiperait. Vain espoir! Le lendemain matin, au point du jour, la populace se rua sur les églises, et les saccagea entièrement. Le sol fut en un instant couvert de débris de tableaux, de statues, d'orgues, de calices d'or et d'argent, de reliquaires, d'aubes, de chasubles, de croix, de chandeliers, de lampes, d'encensoirs chargés de perles, de rubis, ou d'autres pierres précieuses (3).

Tandis que les destructeurs erraient au milieu des anciens tombeaux, ils accomplirent un acte frappant de justice posthume. Le corps embaumé du duc Adolphe de Gueldre, le dernier des Egmont qui eût régné sur cette province, fut arraché de son sépulcre (4). Bien qu'il fût mort quatre-vingts ans auparavant, le corps était, grâce « aux épices qui l'avaient préservé de la cor-

(1) Hoofdt, t. III, p. 103.

(2) Pontus Payen, Ms. *Renom de France*, Ms., t. I, c. xx.

(3) Pasquier de la Barre, Ms., p. 33.

(4) Nic. Burgundi, *Hist. Belg.* Ingolstad, p. 16-29; t. III, p. 315-318.

ruption (1), » en aussi parfaite conservation que le jour de son ensevelissement. On le jeta sur le pavé de marbre de l'église, et il resta, pendant plusieurs jours, exposé aux insultes de la multitude (2). Le duc avait commis contre son père un crime épouvantable, qui avait fait passer sous la domination de Charles le Hardi cette province, jadis gouvernée par des hommes nés dans son sein. Las d'attendre l'héritage du vieux duc, Adolphe s'était révolté contre lui. Il l'avait contraint à sortir de son lit, à minuit, au cœur de l'hiver, et l'avait forcé à faire nu-pieds, à peine couvert, vingt-cinq milles sur la glace et sur la neige, de Grave à Buren, tandis qu'il l'accompagnait à cheval. Puis il l'avait jeté dans un des cachots du château de Buren, où il l'avait tenu prisonnier pendant six mois (3). A la fin, le duc de Bourgogne les fit comparaître tous deux devant son Conseil, et proposa à Adolphe de payer à son père 6,000 florins par an et de lui laisser le titre de duc jusqu'à sa mort. « Il nous fit réponse, » dit Philippe de Commines, « qu'il aimerait mieux avoir jeté son père la tête devant dans un puits, et de s'y être jeté après, que de faire cet appointement. Il y avait quarante-quatre ans que son père était duc, et il était bien temps qu'il le fût (4). »

Charles le Hardi mit à son tour en prison ce fils rebelle, et il y resta jusqu'à la mort de ce prince. Il dut sa liberté à l'insurrection de Gand, pendant le gouvernement de Marie de Bourgogne. Les insurgés le firent sortir de prison, et il marcha à leur tête contre Tournai. Il fut

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Ibid.*
(3) *Mémoires de Philippe de Commines*, l. IV, p. 194-196.
(4) *Ibid.*

tué sous les murs de cette ville, et enterré dans la cathédrale. Comme s'il n'avait pas été encore suffisamment puni par la perte de son titre, par sa captivité et par sa mort, la terre, après un siècle, le rejetait de son sein. Et le corps du parricide se trouvait de nouveau au grand jour, au milieu d'une populace en démence, qui poussait des cris de haine et des éclats de rire frénétiques, auprès de ce cadavre sauvé de la corruption par « les excellentes épices qui avaient servi à l'embaumer (1). »

Une troupe considérable d'iconoclastes, qui s'augmentait à chaque instant, parcourut la province de Tournai, après avoir dévasté les églises de la ville. Ils poursuivaient partout leur guerre contre les images, à l'aide de hallebardes, de marteaux et de fourches. Arrivés au couvent de Marchiennes, que les contemporains regardaient comme la plus belle abbaye des Pays-Bas, ils firent halte pour chanter les dix commandements mis en vers par Marot. Ils entonnèrent le précepte qui défend d'adorer les images :

« Tailler ne te feras imaige
« De quelque chose que ce soit,
« Sy honneur luy fais ou hommaige,
« Bon Dieu jalousie en reçoit. »

A ces paroles, la populace fut saisie d'un accès de folie. Sans attendre la fin des commandements, elle se jeta sur les statues des martyrs, et les accabla de ses coups, comme si les images pouvaient sentir le mal qu'on

(1) Nic. Burgundi, t. III, p. 315-318. Pontus Payen, Ms. G. Brandt, t. II, p. 355,356.

leur faisait. Au bout d'une heure, il ne restait plus que des ruines (1).

Lorsque ce travail de dévastation fut achevé, les iconoclastes se rendirent à Anchin. Là, ils se trouvèrent en présence du seigneur de La Tour ; à la tête d'une petite bande de paysans, il attaqua les maraudeurs et les mit complétement en déroute. On en tua cinq ou six cents, d'autres se noyèrent dans la rivière et les marais adjacents ; le reste se dispersa (2). Ce petit fait prouve, à lui seul, que si la partie honnête de la nation avait montré un peu plus d'esprit de résistance, il eût été facile d'empêcher de tels excès et d'arriver à un résultat différent.

A Valenciennes, « la tragédie, » comme l'appelle un témoin oculaire; se passa le jour de la Saint-Barthélemy. Mais on ne massacra que des statues. Les victimes de pierre furent moins nombreuses que ne devaient l'être bientôt, le jour de la Saint-Barthélemy, des victimes humaines ; dans le massacre de Valenciennes, il n'y eut pas une seule personne blessée.

Telle fut, dans son ensemble, la célèbre guerre des iconoclastes dans les Pays-Bas. Ce fut une explosion soudaine de vengeance populaire contre les symboles d'une Église qui persécutait cruellement les réformés; ce fut l'expression de la sympathie générale pour des doctrines qui s'étaient gravées dans le cœur de la nation ; ce fut une manifestation dépravée de cet instinct universel qui attirait au commencement de l'été calvinistes et luthériens en rase campagne, pour y entendre, avec vingt mille de leurs frères, la parole de Dieu. Il y eut entre ces deux phénomènes une grande différence : la masse entière des

(1) Pontus Payen, Ms., t. II.
(2) *Ibid.* Hopper, p. 98, 99.

réformés se rendit coupable du crime d'assister aux prédications en plein air : hommes, femmes, enfants, tous s'exposèrent volontairement à la mort, tandis que la destruction des images fut accomplie par une très-petite troupe de forcenés. Une centaine de personnes, appartenant aux classes les plus misérables de la société, suffirent pour dévaster les églises d'Anvers. Ce fut, dit le prince d'Orange, « une poignée de bandits » qui commirent le méfait (1). Sir Richard Clough vit beaucoup d'églises saccagées par dix ou douze personnes, en présence de dix mille spectateurs, indifférents ou consternés. Les bandes d'iconoclastes ne furent nulle part aussi nombreuses que dans la province de Tournai, et, même là, elles furent défaites par quelques hommes déterminés. C'était aux catholiques et aux protestants à réprimer de tels désordres. Ils restèrent également immobiles. Tous semblaient contempler avec stupeur la tempête qui ravageait leur pays.

Les ministres de la religion réformée et les chefs du parti libéral attaquèrent hautement les iconoclastes. François Junius (2) déplora amèrement de tels excès. Ambroise Wille, qui n'avait pas pris la moindre part à cette guerre de destruction, prit la parole à Tournai devant dix mille réformés, et tandis que l'orage grondait encore dans les villes voisines, et qu'autour de lui on réclamait de nouvelles entreprises du même genre, il s'éleva contre les criminels outrages qui déshonoraient une cause sainte (3). Le prince d'Orange, dans ses lettres particulières, déplorait ces soulèvements et blâmait

(1) Groen van Prinsterer, t. II, p. 262. — *Ibid.*, p. 484.

(2) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 217, 218.

(3) De la Barre, Ms.

leurs auteurs. Brederode lui-même fit enlever en secret les images dans la ville de Viane dont il était suzerain, et déclara que cette insurrection populaire était une entreprise coupable et insensée (1). Plusieurs des principaux confédérés, dans leur désir de châtier les iconoclastes et de fuir une ligue qui commençait à les lasser, prirent des mesures sévères contre les ministres et contre les réformés dont ils s'étaient constitués, au mois d'avril, les zélés protecteurs.

Le trait caractéristique de ces émeutes, ce fut le petit nombre d'outrages personnels et de vols qui y furent commis. On peut citer à ce sujet le témoignage d'un catholique très-fervent, mais très-honnête : « Certains chroniqueurs, » dit-il, « se sont grandement mépris sur le caractère de cette guerre aux images. On a dit que les calvinistes avaient tué une centaine de prêtres dans cette ville ; qu'ils les avaient mis en pièces, les hachant par morceaux, ou les faisant brûler à petit feu. *Je me rappelle parfaitement tout ce qui se passa dans cette abominable journée*, et je puis affirmer que pas un prêtre ne fut attaqué. Les huguenots prirent grand soin de *ne pas faire tort aux images vivantes* (2). » Partout il en fut de même. Les écrivains catholiques, comme les écrivains protestants, affirment qu'il ne se commit point d'actes de violence contre les personnes.

Il serait également facile de prouver, par de nombreux témoignages, qu'ils ne se livrèrent point au pillage. Ils détruisaient pour détruire, non pour voler. Bien qu'ils appartinssent tous aux classes inférieures, ils laissèrent

(1) Groen van Prinsterer, t. II, p. 265-483.

(2) Strada, *Lettre de Clough*, t. V, p. 213. *Histoire des choses les plus mémorables*, etc., Ms.

de côté, sans y prendre garde, des monceaux de bijoux, de vaisselle d'or et d'argent, des broderies magnifiques qui restèrent entassés sur le sol. Ils sentaient qu'une grande passion ne pouvait s'allier sans souillure à de vils motifs. Une bande d'iconoclastes pendit un de ses membres qui avait volé des objets pour la valeur de six ou sept livres (1). A Valenciennes, on leur offrit une somme considérable, s'ils voulaient renoncer à dévaster les églises de la ville, mais ils repoussèrent avec dédain cette proposition. L'honnête bourgeois catholique qui rappelle ce fait se hâte d'ajouter qu'il dit ces choses, parce qu'on a fréquemment affirmé le contraire, « non pour vouloir flatter la rébellion et l'hérésie, ni la qualifier bénigne et débonnaire (2). »

A Tournai, on poussa très-loin le scrupule à ce sujet. Le pavé de la cathédrale était couvert de « perles et de pierres précieuses, avec des calices d'or et d'argent; » mais les ministres du culte réformé se rendirent à l'église avec les magistrats, et bien qu'il leur fût parfaitement impossible d'apaiser le tumulte, ils n'eurent aucune difficulté à s'emparer tranquillement de tous les débris. « Tout ce qui avait quelque valeur, » dit le procureur général de la Barre, « fut soigneusement inventorié, pesé, enfermé dans des coffres-forts, et placé sous bonne garde dans les prisons de la Halle : les ministres en reçurent une clef, l'autre fut remise aux magistrats (3). » Qui osera blâmer très-sévèrement la destruction de blocs de pierre ou de marbre, dans un pays où tant d'hommes et de femmes, qui valaient assurément plus que beaucoup

(1) Burgon, *ubi sup.*
(2) *Valenciennes*, Ms.
(3) Pasquier de la Barre, Ms., p. 33.

de statues, avaient été massacrés par l'inquisition, et où le « tribunal de sang » du duc d'Albe allait bientôt éclipser l'Inquisition elle-même, par le nombre de ses victimes et de ses confiscations?

Cependant tous ces soulèvements devaient, pendant quelque temps, être désastreux pour le parti réformé. Beaucoup d'amis peu chaleureux de sa cause, y trouvèrent des prétextes pour s'en éloigner entièrement (1). Le comte d'Egmont déclara que les actes des iconoclastes étaient criminels, et s'appliqua à les punir rigoureusement (2). La Régente était hors d'elle-même, et partagée entre son indignation et sa terreur. Lorsque Philippe apprit ce qui s'était passé, il fut saisi d'un accès de fureur. « Il leur en coûtera cher ! » s'écriait-il, en s'arrachant la barbe dans sa frénésie; « il leur en coûtera cher! Je le jure par l'âme de mon père (3). » La rage fanatique des iconoclastes faisait perdre à la Réforme des Pays-Bas, le caractère élevé et pur qu'elle possédait au commencement de l'été. Le sublime spectacle que donnaient les multitudes, à genoux dans un champ pour prier Dieu, était souillé par les excès de la guerre des images. La guerre civile n'était jusque-là qu'imminente; elle devint inévitable.

Néanmoins les réformés semblèrent d'abord en retirer quelque avantage temporaire. La Régente était dans une terrible situation; elle fit une grande concession. Sa conduite ne fut certainement pas héroïque, mais on peut lui pardonner d'avoir eu peur. Sa trahison fut moins excu-

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 282.

(2) Pontus Payen, Ms.

(3) *Lettre de Morillon à Granvelle*, 29 sept. 1566, dans les *Annal. Belg.* Gachard, p. 254.

sable. A 3 heures du matin, le 22 août (1), le prince d'Orange et les comtes de Horn, d'Egmont, de Hoogstraaten et de Mansfeld furent appelés au palais. Ils la trouvèrent se disposant à prendre la fuite, entourée de ses femmes, de ses chambellans et de ses valets, ses mules harnachées dans la cour, et ses gardes du corps se préparant à la suivre (2). Elle leur annonça qu'elle allait se retirer à Mons, où elle espérait trouver, sous la protection du duc d'Aerschot, un lieu de refuge contre la rébellion qui désolait le pays. Elle ne doutait pas que l'orage ne fût sur le point d'éclater sur Bruxelles, et elle s'attendait à voir massacrer sous ses yeux tous les catholiques qui s'y trouveraient. Le duc d'Aremberg, Berlaymont et Noircarmes étaient avec la duchesse quand les autres seigneurs arrivèrent.

Une portion de la troupe d'hommes d'armes commandée par le duc d'Aerschot, se tenait prête à escorter la Régente à Mons. Le prince d'Orange, le comte de Horn, Egmont et Hoogstraaten la conjurèrent de renoncer à cette fatale résolution. Ils lui représentèrent qu'en fuyant ainsi devant la populace, elle perdrait le pays. Ils traitèrent d'ennemis du roi et de sa personne, tous ceux qui lui conseillaient une telle mesure. Ils se déclarèrent prêts à mourir à ses pieds pour la défendre, mais la supplièrent de ne pas abandonner, à l'heure du péril, le poste où la retenait son devoir. La discussion durait en-

(1) *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 188, sqq. Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 477, sqq. *Vit. Viglii*, p. 47, 48. *Vigl. Epist. ad Hopperum*, p. 373.

(2) Foppens, Byvoegsel, *Authent. Stukhen tot de Hist.* V. Bor., t. I, p. 91, 92. *Vit. Viglii*, ubi sup. *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, ubi sup. *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 452-454.

core, lorsque Viglius entra dans la chambre. Le visage mouillé de larmes, Marguerite se tourna vers le vieux président, et recommença ses reproches et ses lamentations. Viglius venait lui annoncer que le peuple s'était emparé des portes de la ville, et ne voulait pas la laisser partir. Il lui rappela, suivant la coutume de tous les sages conseillers, qu'il lui avait constamment prédit ce qui arrivait. Mais il ne put ni lui fournir des consolations, ni lui suggérer des remèdes. Il avait, au fond, aussi peur qu'elle, et ce fut, dit la Duchesse, surtout pour sauver le président du danger qui le menaçait, qu'elle consentit à faire des concessions. « Viglius a si peur d'être mis en pièces, » écrivait-elle à Philippe, « que sa timidité est quelque chose d'incroyable (1). » Le comte de Horn promit à la Régente de lui fournir les moyens de quitter la ville si cela devenait nécessaire, ou de périr pour son service ; tous les seigneurs prirent le même engagement. La Régente consentit à passer encore un jour dans son palais (2). Mansfeld fut nommé capitaine général de la ville ; les comtes de Horn et d'Egmont, ainsi que Guillaume d'Orange, promirent de servir sous ses ordres, et ils se rendirent tous ensemble à l'Hôtel de ville. Les magistrats furent appelés ; on convoqua une grande assemblée des citoyens, et on leur annonça la nomination de Mansfeld et la nécessité pressante où se trouvait le gouvernement de faire un appel à tous les honnêtes gens. Cette proclamation fut reçue avec des cris d'approbation : tous jurèrent de vivre et de mourir pour la Régente, et de ne jamais permettre

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 460, 461.
(2) Foppens, *Lettres de Horn à Montigny*.

la destruction des images ni l'exercice du culte réformé dans l'enceinte de la ville (1).

Cependant, à 7 heures du soir, la duchesse fit de nouveau demander les seigneurs. Elle leur dit qu'elle tenait d'une source certaine, que les églises seraient saccagées dans la nuit, qu'on tuerait Viglius, Berlaymont et d'Aremberg. Quant à elle-même et au comte d'Egmont, on les ferait prisonniers. Elle répéta plusieurs fois qu'elle avait été mal conseillée, exprima amèrement son regret de ne pas avoir quitté la ville, et demanda à ceux qui s'étaient opposés à ses projets, s'ils étaient prêts à lui tenir leur promesse. Et, se tournant d'un air courroucé vers le comte de Horn, elle l'accabla de reproches. « C'est vous, » dit-elle, « qui m'avez mis dans cette position ; tenez-moi votre parole, et faites-moi sortir d'ici (2). » Le comte lui répliqua qu'il était prêt à la suivre, si elle avait résolu de quitter Bruxelles ; il s'engagea à la faire sortir par la grille de Caudemberg, ou à mourir du moins en le tentant. Mais il ajouta qu'il ne croyait point tout ce qu'on disait à ce sujet, lui rappela que les nobles, les magistrats et les citoyens étaient unis pour la défendre, et il répéta tous les arguments qui, une fois déjà, avaient apaisé les craintes de la Régente. Il réussit de nouveau à la calmer, et il lui épargna la honte d'une retraite en présence d'une insurrection qui ne s'adressait qu'à des statues. Les églises de Bruxelles échappèrent ainsi au sacrilége (3).

(1) Foppens, *Lettres de Horn à Montigny.*

(2) *Lettre de Horn à Montigny*, ubi sup. Hoofdt, t. III, p. 107. Bor., t. II, p. 85.

(3) *Lettre de Horn à Montigny,* ubi sup. Hoofdt, t. III, p. 107. Bor., t. II, p. 85. *Corresp. de Marguerite d'Autriche, ubi sup. Corresp. de*

Le 25 août, parut enfin l'acte que les réformés regardèrent comme leur plus grand triomphe, mais que la duchesse envisageait comme une mesure dégradante pour son autorité. On crut devoir, à cause de l'état si alarmant des Provinces, accorder à la nouvelle religion la liberté du culte dans les endroits où il avait déjà été célébré. Un agrément à cet effet fut rédigé et adopté par le gouvernement et par Louis de Nassau, assisté de quinze membres de la confédération. Ils prirent l'engagement de considérer leur ligue comme annulée, et de se prêter au maintien de la tranquillité et au respect de l'autorité royale, aussi longtemps que la duchesse resterait fidèle à ses promesses. Marguerite signa cet important *accord*. Il y était déclaré que l'Inquisition était abolie, et que Sa Majesté publierait bientôt un nouvel édit général qui protégerait expressément les nobles contre tout danger résultant de leur conduite passée, qui les emploierait au service du roi, et qui autoriserait l'exercice du culte réformé dans les lieux où il avait déjà été célébré. On envoya aussitôt aux sénats de toutes les villes, l'ordre de proclamer et de mettre à exécution ces articles d'agrément (1). Un court éclair de joie brilla sur les Pays-Bas. On crut l'Inquisition abolie, et le jour de la liberté religieuse enfin arrivé.

Philippe II, ubi sup. Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 237, 238. Hopper, p. 99.

(1) Bor., t. II, p. 97, 98. Hoofdt, t. III, p. 109. Strada, t. V, p. 22?. Hopper, p. 99-202.

CHAPITRE VIII.

Politique secrète du gouvernement.—Berghen et Montigny en Espagne. — Débats à Ségovie. — Correspondance de la Duchesse avec Philippe.— Lenteur et dissimulation du roi. — Communications secrètes avec le Pape. — Effet dans les Provinces des lettres du roi au gouvernement. — Instructions secrètes données à la duchesse. — Tristes rapports de Marguerite. — Calomnies contre le prince d'Orange, Egmont et autres grands seigneurs. — Colère et duplicité de Philippe. — Efforts d'Egmont en Flandre. — Le prince d'Orange retourne à Anvers. — Sa tolérance. — Convention du 2 septembre. Horn à Tournay. — Souterrains de la cathédrale. — Attention universelle apportée à la prédication. — On commence à construire des temples. — Embarras du comte de Horn. — On prêche dans la salle des Drapiers. — Horn est rappelé. — Correspondance amicale de Marguerite avec le prince d'Orange, Egmont, Horn et Hoogstraaten. — Elle les attaque en secret.

Le comte d'Egmont en Flandre, le prince d'Orange à Anvers, Horn à Tournai, et Hoogstraaten à Malines, faisaient des efforts pour arrêter l'insurrection et pour éloigner le bouleversement (1). Quélle était pendant ce temps la politique du gouvernement? On peut résumer la conduite secrète tenue à Bruxelles et à Madrid, par la formule ordinaire : dissimulation, délais, nouvelle dissimulation.

(1) Pontus Payen, Ms *La défense de messire Antoine de Lalaing, comte de Hoogstraaten et Mons* (réimprimé par M. Gachard). Foppens, *Lettre de Horn à Montigny*, t. II, p. 480. Bor., t. II, p. 84-86. Wesenbecke.

Il est nécessaire ici de jeter un rapide coup d'œil sur la marche publique et secrète de la politique du roi et de ses agents, depuis le moment de l'arrivée de Berghen et de Montigny à Madrid. Les malheureux gentilshommes avaient été reçus par le roi avec une cordialité apparente, et avaient eu avec lui plusieurs entrevues sans importance. Le fleuve sur lequel ils s'étaient embarqués était profond et perfide, mais le cours en était paisible et lent. Ils assurèrent au roi que ses lettres, insistant sur la rigoureuse exécution des édits, étaient la cause de tous les malheurs qui bouleversaient les Provinces. Ils lui dirent que les Espagnols et leurs instruments avaient tenté de gouverner le pays, et d'exclure du pouvoir les nobles et les citoyens des Pays-Bas, mais qu'il verrait bientôt que les Flamands et les Hollandais ne se laisseraient pas écraser comme ses serviles sujets de Milan, de Naples et de Sicile (1). De telles paroles paraissaient étranges au monarque, mais les envoyés, tous deux catholiques et fidèles au roi, n'avaient aucune idée, qu'en exprimant ainsi leurs convictions sur les principes du mal dans les Pays-Bas, d'après le sentiment de leur devoir et sur l'ordre du roi, ils commissent un acte de haute trahison.

Quand on apprit en Espagne que les prédications publiques avaient commencé, les délibérations se multiplièrent à Ségovie. Le Conseil se composait alors du duc d'Albe, du comte de Feria, de don Antonio de Toledo, de don Juan Manrique de Lara, de Ruy Gomez, de Quixada, du conseiller Tisnacq, récemment nommé président du conseil d'État, et de Hopper (2). Six Espa-

(1) Hopper, *Rec. et Mém.*, p. 78-80.
(2) *Ibid.*

gnols et deux Flamands, l'un d'eux sans esprit et sans aucune indépendance, étaient chargés de décider les affaires locales des Pays-Bas dans le moment d'une si grande agitation! Les envoyés avaient reçu l'ordre d'insister sur ces trois points : l'abolition de l'Inquisition, la mitigation des édits, d'après le projet dressé à Bruxelles, et une amnistie complète pour tous les délits antérieurs. On discuta longtemps ces propositions (1). Philippe parlait peu, mais écoutait attentivement les longs discours de ses ministres, et prenait des notes infinies. On était, en général, d'avis que les demandes des Pays-Bas constituaient le quatrième anneau de la série des trahisons. Le premier avait été la cabale qui avait chassé Granvelle; le second, la mission du comte d'Egmont, dont le but était d'obtenir des modifications dans l'organisation du conseil d'État, afin de placer ce corps sous la dépendance de quelques grands seigneurs hautains et rebelles; le troisième était la présentation de l'insolente et séditieuse Requête; et, pour couronner l'œuvre, les propositions nouvelles touchaient trois points capitaux, l'abolition de l'Inquisition, la révocation des édits, et le pardon de criminels qui méritaient la mort (2).

Il fut décidé, après de longues discussions, qu'on céderait sur les trois points avec de certaines restrictions. Abolir l'Inquisition serait renoncer au seul instrument que l'Église eût entre les mains pour régler la conscience et la doctrine de ses enfants. Ce serait une concession équivalant à celle de la liberté religieuse, que chacun aurait au moins le droit d'exercer dans sa demeure, rien

(1) Hopper, p. 81-88, sqq.
(2) *Ibid.*, p. 81-83.

ne pouvait être plus dangereux (1). Cependant, il pouvait être utile de promettre une cessation momentanée de l'Inquisition papale dans les Pays-Bas, en maintenant énergiquement l'Inquisition des évêques, étendue et fortifiée dans les Provinces (2). Quant à la modération des édits, on croyait à propos de remettre la question jusqu'au voyage que Sa Majesté se proposait de faire dans les Pays-Bas. Toutefois, si la Régente croyait absolument indispensable d'introduire des changements, elle pouvait faire rédiger un nouveau projet, celui qu'elle avait envoyé n'étant pas admissible (3). Quant à l'amnistie générale, il était nécessaire de faire bien des restrictions et des conditions avant de pouvoir l'accorder. Si l'on pouvait parvenir à en exclure toutes les personnes qu'il était nécessaire de châtier, le pardon était possible. Autrement, il était parfaitement hors de la question.

Cependant, Marguerite de Parme pressait son frère d'en venir à une décision, et lui peignait, sous les couleurs les plus vives, l'agitation qui régnait dans le pays, insistant, quoiqu'elle connût bien les sentiments de Philippe, pour qu'il accordât une réponse favorable aux trois demandes apportées par les envoyés. Elle représentait surtout l'impossibilité où elle se trouvait de résister à une révolte, et demandait des secours d'hommes et d'argent, dans le cas où Sa Majesté ne consentirait pas à la modération.

Le roi écrivit enfin, le 31 juillet, pour communiquer à sa sœur le parti qu'il avait pris sur les événements qui

(1) Hopper, p. 86.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 87.

avaient eu lieu dans les premiers jours d'avril. Le mal pour lequel il envoyait enfin un remède en était venu depuis lors à la phase de la prédication en plein champ et de la destruction des images. Ces nouveaux symptômes exigeaient nécessairement beaucoup de délibérations, de réflexions et de notes, avant qu'on y pût pourvoir. En attendant, on agissait comme si aucun fait nouveau ne s'était produit. Tel était le triomphe de la lenteur du souverain pendant que les Provinces étaient en feu.

Philippe appliqua sa profonde dissimulation à marcher dans le chemin que lui avaient tracé ses ministres. Il n'inventait rien, ne proposait rien, mais, fidèle à la fausseté de sa nature, il était infatigable pour suivre la conduite qu'on lui avait suggérée. On n'a jamais commis une plus grande erreur, qu'en supposant des facultés remarquables à ce monarque laborieux et pédant. Son esprit était étroit, mais la cruauté et la duplicité avaient atteint dans son âme de telles proportions, que son caractère n'est rien moins qu'ordinaire. Il disait à la Régente qu'elle pouvait accorder l'amnistie sous certaines conditions, et que l'Inquisition papale pouvait cesser d'agir momentanément, attendu que les évêques étaient assez nombreux pour veiller sur leurs troupeaux, et que l'Inquisition épiscopale était par conséquent fondée sur une base solide (1). Il ajoutait que, si l'on tenait encore à la « modération » des édits, on pouvait envoyer à Madrid un nouveau projet, celui que Montigny et Berghen avaient apporté n'étant pas satisfaisant. Le roi suivait les avis et répétait même les expressions de ses conseillers, en

(1) *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 100-103, sqq.

développant cet admirable plan pour calmer l'agitation d'un pays qui s'était soulevé par haine contre l'Inquisition sous toutes ses formes.

Certes, l'encouragement pour les cœurs patriotiques des Pays-Bas n'était pas grand. Une amnistie accordée sous de telles réserves qu'il était probable que les innocents seuls en profiteraient, l'Inquisition épiscopale pressée de redoubler d'efforts, sous prétexte que les inquisiteurs du saint-siége cesseraient leurs fonctions, et la promesse de rédiger un jour un nouveau décret pour la « modération » des édits, attendu que le projet de Bruxelles allait trop loin, telles étaient les concessions proposées par la couronne. Philippe, pourtant, crut avoir trop accordé, quelque restreintes que fussent ses grâces, et il regretta la franchise qui lui avait inspiré si peu de dissimulation dans le plan qu'il avait ébauché. Il fit donc appeler un notaire, et déclara devant lui, en la présence du duc d'Albe, du licencié Menchaca et du docteur Vélasco, que, bien qu'il eût autorisé Marguerite de Parme, vu la force des circonstances, à accorder une amnistie à tous ceux qui avaient été compromis dans les troubles récents des Pays-Bas, cependant, comme il n'avait pas agi librement et spontanément, il ne se croyait pas lié par cette autorisation, et réservait ses droits à punir tous les coupables, et surtout les auteurs et les fauteurs de la sédition (1).

Voilà ce que valait l'amnistie promise dans la correspondance officielle.

Quant aux concessions qu'il croyait avoir faites à propos de l'Inquisition et des édits, il en déchargea sa con-

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 443.

science par un autre procédé. Retirant de la main droite ce qu'il avait donné de la main gauche, il n'eut pas plutôt expédié ses dépêches à la duchesse régente qu'il fit partir un courrier pour son ambassadeur à Rome (1). Il donnait ordre à Requesens d'informer le pape des décisions qu'il venait de prendre sur les trois points en litige, et de faire remarquer à Sa Sainteté que le temps avait manqué pour la consulter: «Cependant,» continuait Philippe le Prudent, « cela vaut peut-être mieux, puisque l'abolition de l'Inquisition instituée par le Pape ne peut avoir force de loi qu'avec l'assentiment du Saint-Père. Cette affaire, toutefois, devait être tenue absolument secrète (2).» Voilà la véritable valeur des concessions faites à propos de l'Inquisition; elle subsistait en dépit des lettres officielles, à moins qu'il ne convînt au Pape de la détruire, et nous avons vu que Sa Sainteté, peu de temps auparavant, avait envoyé l'archevêque de Sorrente à Bruxelles, pour concerter des mesures secrètes destinées à fortifier le Saint-Office dans les Provinces.

Quant à ce qui regardait la « modération » demandée dans les édits, Philippe chargeait Requesens de dire à Pie V que le projet envoyé par la Duchesse n'avait pas été approuvé, et qu'il avait donné des ordres à Bruxelles pour qu'on lui soumît de nouvelles propositions maintenant les peines les plus sévères contre les hérétiques; tous les changements devaient être votés par le conseil privé, le conseil d'État et les chevaliers de la Toison d'or; la clémence n'y aurait donc aucune part. Au contraire, le roi assurait au Saint-Père que, dans le cas où la sévérité des châtiments serait en aucune ma-

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 445, 446.
(2) *Ibid.*

nière mitigée dans les nouveaux articles, ils ne recevraient pas la sanction royale. Philippe suppliait en outre le Pape de ne « pas se scandaliser » de l'amnistie proposée, attendu qu'elle ne s'étendait, dans aucun cas, aux offenses contre la religion. Toutes ces assurances exigeaient un profond secret. Le roi ajoutait que, plutôt que d'encourir le moindre risque pour la religion établie, il aimerait mieux sacrifier tous ses États et cent vies s'il les avait, et qu'il ne consentirait jamais à régner sur des hérétiques. Il disait qu'il désirait arranger les affaires des Pays-Bas sans violence, s'il était possible, sachant que des mesures compulsoires ruineraient le pays. Cependant il était décidé à user de rigueur s'il ne pouvait atteindre autrement son but. Dans ce cas, le roi comptait exécuter lui-même ses projets sans que le danger personnel qu'il pouvait courir, la perte des Provinces et de tous ses autres royaumes pussent peser à ses yeux dans la balance contre les devoirs d'un prince chrétien, le maintien de la religion catholique et du Saint-Siége, sans parler de son respect filial pour le pontife alors régnant, qu'il aimait et estimait si fort (1).

Philippe disait enfin la vérité. Les terribles réalités de l'avenir se laissaient entrevoir. Le roi parlait enfin à cœur ouvert à la seule personne qu'il ne cherchât pas à tromper. Même alors, il se permettait un petit mensonge qui ne déçut pas le Saint-Père. Philippe n'avait aucune intention de se rendre en personne dans les Pays-Bas, et le Pape le savait bien. « Je sens jusqu'à la moelle des os, » disait tristement Granvelle, « que personne à Rome ne croit au voyage de Sa Majesté dans les Provinces (2). »

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 445-446.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 318.

Depuis lors pourtant, le roi continua à promettre cette visite comme une panacée pour tous les maux, et ce prétexte servit souvent d'excuse à ses interminables délais.

On peut supposer que la rébellion eût éclaté plus tôt dans les Pays-Bas si l'on eût bien compris la politique secrète du roi. A la réception des dépêches officielles de Madrid, le gouvernement de Bruxelles fit de grands efforts pour présenter leur contenu de la manière la plus satisfaisante. L'Inquisition papale allait être abolie; le roi promettait une amnistie et une nouvelle « modération » dans un temps indéfini; que pouvait-on demander de plus? Cependant, sans voir le dessous des cartes, le peuple soupçonnait la vérité; le prince d'Orange n'en doutait pas. Viglius écrivit à Madrid que, si le roi ne venait pas bientôt dans les Provinces comme il le promettait, il arriverait trop tard, et que chaque semaine de retard amenait des conséquences que des mois de travail et des torrents de sang ne pourraient peut-être pas effacer (1). Le président ne s'expliquait pas sur l'effet précis de la seule présence de Philippe pour guérir les maux qu'il signalait. Quant aux mesures proposées par le roi, elles ne pouvaient avoir que de mauvais effets; les événements avaient marché pendant qu'il réfléchissait. « La marche adoptée, » dit Viglius, « est un emplâtre pour une plaie, un sabot pour des roues (2). » Il regardait la convocation des États Généraux comme le seul remède aux maux du pays, à moins que le roi ne voulût venir en personne. Il exprimait, en outre, l'espoir qu'une délibération générale amènerait quelque résultat qui donnerait aux affaires une tournure moins désespérée,

(1) *Ep. ad. Joach. Hopperum*, p. 366, 367.
(2) *Ibid.*, p. 376.

« afin que la république, s'il faut qu'elle tombe, tombe au moins sur ses pieds comme un chat, et se brise les pattes au lieu du cou (1). »

En dépit de ce langage figuré et des représentations de la duchesse Marguerite, qui répétait sans cesse à son frère que les nobles et le peuple demandaient tous à grands cris les États Généraux (2), Philippe resta fidèle à ses instincts sur cette question comme sur les autres. Il savait que les États Généraux des Pays-Bas s'accordaient mal avec le despotisme espagnol, et il éprouvait une répugnance infinie pour la seule idée de les assembler. En même temps, une perfidie de plus ne pouvait pas avoir d'inconvénient. Il écrivit donc à la duchesse qu'il était décidé à ne *jamais permettre* la convocation des États Généraux. Il lui interdisait d'y consentir dans aucun cas, mais lui donnait l'ordre de tenir sa défense secrète. Il désirait, ajoutait-il, que le peuple pût croire que le roi se refusait momentanément à la convocation, et que la Duchesse s'attendait à recevoir bientôt les permissions requises. Il désirait, déclare-t-il nettement, que le peuple n'en vînt pas à désespérer d'obtenir les États Généraux, mais il était résolu à ne jamais consentir à cette demande, sachant bien ce que voulait dire une assemblée des États Généraux (3). Certes, après une déclaration aussi franche, quoique secrète, du disciple de Machiavel, Marguerite pouvait tenir pour superflus tous les arguments qu'elle devait employer et voir employer plus tard, en faveur d'une mesure si ardemment désirée.

(1) *Ep. ad. D. Hopp.*, p. 376.

(2) *Lettre inédite de Marguerite de Parme,* 13 sept. 1556. *Archives de Bruxelles*, déjà citées.

(3) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 439.

Telles étaient donc les résolutions secrètes de Philippe, même avant qu'il vînt à apprendre les graves événements qui éclatèrent plus tard sur lui. Il était décidé à maintenir l'Inquisition et les édits, à exterminer les hérétiques, dût-il lui en coûter ses royaumes et la vie; il ne voulait pas même entendre parler de l'assemblée des représentants de la nation. Quelles durent être ses émotions quand il apprit que vingt mille hérétiques se réunissaient en un lieu, que quinze mille hommes se pressaient sur un autre point, que dans presque toutes les villes ce culte impie se célébrait en public, quand on lui dit que le tourbillon avait détruit l'édifice élevé par l'Église depuis tant de siècles, quand il lut les lettres de Marguerite au désespoir, confessant qu'elle avait commis un acte indigne de Dieu, du roi et d'elle-même (1), en permettant aux renégats d'adorer Dieu en liberté?

Le rapport de la Duchesse était lamentable en effet. Elle dit que la douleur a consumé son âme, et qu'elle rougit de honte en racontant les événements qui viennent d'avoir lieu. Elle prend Dieu à témoin qu'elle a résisté longtemps, qu'elle a passé des nuits sans sommeil, dévorée par la fièvre et les chagrins (2). Après cette préface repentante, elle avoue que, prisonnière et presque assiégée dans son palais, malade de corps et d'âme, elle a promis pardon et sécurité aux confédérés, et permis la célébration du culte des hérétiques dans tous les endroits où il était déjà établi. Les concessions étaient tenues pour valides jusqu'au moment où le roi, à l'aide des États

(1) Strada, t. V, p. 222, 223.

(2) *Ibid.* Comp. *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 187-200; *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 452-454.

Généraux, réglerait définitivement la situation. Elle ajoutait pourtant qu'elle avait donné son consentement à ces deux requêtes, non au nom du roi, mais au sien propre. Le roi n'était pas obligé par ces promesses, et elle espérait bien qu'il n'y aurait aucun égard. Elle suppliait son frère de se hâter de venir venger les insultes faites à l'Église, puisque c'était la seule consolation qu'elle espérât en ce monde. Cet espoir pouvait seul empêcher sa mort (1).

Ce langage était énergique. La régente s'étendait aussi sur les abus d'influence de certains personnages qui auraient voulu l'empêcher d'exercer aucune autorité : « C'est pourquoi, » disait Marguerite, « je me mange le cœur, et n'en serai pas quitte sans la présence de Votre Majesté (2). »

Aucun doute ne pouvait planer sur le nom des personnages qui avaient tenu la Duchesse dans une si cruelle servitude, et qui lui avaient arraché de si infâmes concessions. Dans ses lettres secrètes en italien, elle rapportait au roi une série de mensonges extravagants et improbables, qu'elle tenait de Noircarmes et de Mansfeld, sur la conduite suivie dans cette importante crise par le prince d'Orange, le comte d'Egmont, Horn et Hoogstraaten. Ils s'étaient tous, disait-elle, déclarés contre Dieu et la religion (3). Le comte de Horn du moins poussait au meurtre de tous les prêtres et les moines, si l'on ne donnait pas pleine satisfaction aux demandes des hérétiques. Egmont s'était prononcé ouvertement en fa-

(1) Strada, *ubi sup. Corresp. de Marguerite d'Autriche,* ubi sup. *Corresp. de Philippe II*, ubi sup.

(2) *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 202.

(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 452-454.

veur des Gueux, et levait des troupes en Allemagne. Le prince d'Orange avait la ferme résolution de se rendre maître de toutes les Provinces, pour les partager ensuite avec les autres grands seigneurs (1). Le prince avait dit que, dans le cas où la Régente se réfugierait à Mons, comme elle en avait eu l'intention, il convoquerait aussitôt les États Généraux, et prendrait toutes les mesures nécessaires. Egmont avait tenu le même langage, en ajoutant qu'il irait l'assiéger à la tête de quarante mille hommes (2). Ils avaient tous, disait-elle, annoncé leur résolution de prévenir sa fuite, de réunir les États, et de la traîner de force devant l'assemblée, pour l'obliger à consentir à toutes les mesures qu'on pourrait adopter (3). Dans de telles circonstances, elle avait été obligée de retarder son départ, et d'accorder les concessions qui la faisaient mourir de honte.

C'était au moyen de ces calomnies infâmes, que venaient démentir tous les faits et que rien au monde ne pouvait prouver, si ce n'est les rapports d'un Noircarmes, que cette « femme, élevée à Rome, en qui nul ne pouvait avoir confiance (4), » creusait les tombeaux des hommes qui faisaient tant d'efforts pour la servir.

Nous avons déjà indiqué la fureur de Philippe en apprenant la destruction des images. Il était malade d'une fièvre intermittente, près de Ségovie (5), quand il reçut ces nouvelles, et on peut croire que sa colère ne tendit pas à soulager la maladie. Cependant, après le premier

(1) *Corresp. de Philippe II, ubi suprà.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II. p. 401. *Propos du comte d'Egmont.*

(5) Hopper, *Rec. et Mém.*, p. 104.

élan d'indignation, il trouva des consolations dans sa perfidie accoutumée. Après avoir lentement mûri le plus terrible projet de vengeance qu'un monarque ait jamais exécuté de propos délibéré sur son peuple, il écrivit dans les Provinces pour annoncer son intention « de traiter ses vassaux et sujets des Pays-Bas en bon et clément prince, de ne les ruiner ni réduire en servitude, mais d'user envers eux de toute sorte d'humanité, de douceur et de grâce, en évitant toute dureté (1). » Telles étaient les promesses adressées par le souverain à son peuple, au moment où le terrible duc d'Albe, qui devait mettre en pratique toute cette « humanité, douceur et grâce, » commençait déjà les préparatifs de sa mémorable invasion dans les Pays-Bas.

La convention conclue entre les confédérés et la régente, le 23 août, accordait la liberté de prédication aux réformés dans les lieux où elle était déjà établie. Sur cette base, Egmont, Horn, Orange, Hoogstraaten, reçurent de nouveau l'ordre de tenter la pacification des diverses provinces.

Egmont partit pour son gouvernement de Flandre, et depuis ce jour-là, renonça à toutes les prétentions qu'il avait pu entretenir naguère d'être jamais un chef populaire. Sa conduite avait été vacillante pendant toute l'année. Il avait subi l'influence du prince d'Orange, ses instincts étaient généreux, il avait beaucoup de vanité, d'orgueil de son rang, et il ne supportait pas volontiers le joug des étrangers dans un pays qu'il se croyait appelé, par sa naissance, à gouverner en compagnie de ses égaux. A cette époque pourtant, surtout lorsqu'il se trouvait avec

(1) *Corresp. de Marg. d'Autriche*, p. 206, 207. Lettre du 27 nov. 1566.

Noircarmes; Berlaymont et Viglius, il exprimait, quoiqu'on en ait dit, une haine profonde pour les hérétiques (1). Il était catholique fervent, et regardait la destruction des images comme un crime impardonnable. « Il faudra prendre les armes tôt ou tard pour amener les réformés à la raison, » disait-il, « sans quoi ils finiront par nous faire la loi (2). » Il lui arrivait pourtant souvent de se calmer devant les graves et douces remontrances du prince d'Orange. Durant l'été, les réformés s'étaient trouvés en Flandre en telle foule que soixante mille hommes armés étaient parfois réunis sur divers points de la province, pour célébrer leur culte en plein air. « Il ne leur manquait qu'un Jacquemart ou un Philippe van Arteveld, » dit un contemporain catholique; « mais ils eussent dédaigné de marcher sous la bannière d'un brasseur, ayant osé lever les yeux pour chercher un chef, jusqu'au général le plus illustre de notre temps (3). » Certes, si Egmont eût exaucé ces désirs, il eût pu entrer en campagne contre le gouvernement à la tête de forces invincibles, saisir la capitale, emprisonner la Régente, et se rendre maître du pays, qui était absolument sans défense, avant que Philippe eût eu le temps d'écrire dix dépêches sur la question.

L'espoir des réformés, si on peut l'appeler ainsi, devait être cruellement déçu; Egmont entra en Flandre, non comme le chef des rebelles, non comme un pacificateur prudent, mais comme un partisan fanatique du gouvernement, prêt à faire tomber une vengeance exemplaire sur tous ceux qu'on pouvait soupçonner. Il ordonna de

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

nombreuses exécutions des destructeurs d'images et autres hérétiques. La province tout entière était dans l'effroi, car, bien que la Régente ne lui eût pas confié des troupes nombreuses, le nom du vainqueur de Saint-Quentin et de Gravelines valait bien des régiments. Sa sévérité était extrême (1), et secondée par son secrétaire Bakkerzeel, qui avait sur son maître la plus grande influence, et cherchait à faire oublier qu'il avait signé le compromis en persécutant ceux que cette ligue avait été destinée à protéger. « Au milieu de toutes les inquiétudes de la duchesse régente, » dit un écrivain wallon, « cette vertueuse princesse fut fort consolée par les exploits de Bakkerzeel, gentilhomme au service du comte d'Egmont; il lui arriva un jour de pendre du même coup vingt hérétiques, au nombre desquels était un ministre (2). »

La consternation fut grande, en voyant accomplir de tels faits par les mains ou les ordres du général illustre qu'on avait follement regardé comme le protecteur des libertés civiles et religieuses. La Flandre et l'Artois étaient remplis des femmes et des enfants des malheureux qui avaient fui le pays pour échapper aux soupçons et à la colère d'Egmont (3). On entendait retentir de toutes parts les cris et les lamentations de ces infortunés. On supplia le comte Louis d'intercéder en faveur des réformés persécutés : « Vous, à qui le Seigneur a si richement départi ses dons, avec le bon vouloir et singulière bonté qui se lit sur votre face, » disait Utenhove à Louis, « vous avez

(1) Pontus Payen, Ms. Comp. Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 282-297.

(2) Renom de France, Ms., t. I, p. 33.

(3) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 296, 297.

aussi la puissance de tirer les pauvres affligés hors de la gueule des loups dévorants. » Le comte répondit à cet appel, et tenta, mais sans beaucoup d'effet, d'adoucir la sévérité du comte d'Egmont. La Flandre fut bientôt pacifiée, mais cette importante province n'obtint pas le bienfait des concessions qu'on avait arrachées à la Duchesse. La prédication fut interdite, et les ministres et les réformés assemblés furent arrêtés et châtiés dans les lieux même où le culte se célébrait avant le 23 août. Certes, de si vigoureux efforts de la part du maître et du serviteur n'annonçaient pas la trahison envers le roi, et ne pouvaient faire prévoir le funeste sort d'Egmont et de Bakkerzeel.

La conduite du prince d'Orange à Anvers fut d'accord avec sa carrière tout entière. Il avait sincèrement l'intention d'arriver à une pacification. Mais il ne croyait pouvoir atteindre ce but qu'en maintenant loyalement « l'accord » signé par les confédérés et la Régente. Il rentra à Anvers le 26 août (1), et y trouva l'ordre déjà en partie rétabli. Les bourgeois sérieusement inquiets, et la furie des destructeurs d'images entièrement apaisée, il avait été assez aisé de rentrer dans l'ordre. La tranquillité renaissait d'elle-même, et quand le calme succéda à la tempête, la tête des paisibles bourgmestres commença à se montrer au-dessus des vagues.

On avait pris sur le fait, et on pendit par ordre des magistrats, trois destructeurs d'images, le 28 août (2). La

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 261.

(2) Nous donnons ici le récit de Hoofdt. Les trois rebelles furent exécutés non par ordre du prince (comme l'avance M. Groen van Prinsterer, *Archives et corresp.*, t. II, p. 161), mais par celui des autorités civiles.

présence du prince d'Orange donna aux bourgeois le courage d'accomplir des exécutions qu'il ne pouvait empêcher, attendu que le cinquième article de l'accord enjoignait de punir les rebelles. Les magistrats étaient décidés à ce que le châtiment fût exemplaire cette fois, et il n'était pas au pouvoir du prince d'Orange de se mêler du gouvernement régulier de la ville, quand il procédait selon les lois. Cependant, l'acte ne venait pas de lui, et il se hâta de préparer un projet d'arrangement ayant pour bases les concessions de la Duchesse, afin d'éviter toute nécessité de nouvelles violences. Le culte réformé se célébrait déjà publiquement dans la ville. Le 22 août, on avait pris possession de trois églises au moins. Le sénat avait chargé le pensionnaire Wesenbeck de faire des représentations aux ministres, car les magistrats n'étaient pas, pour lors, en état de donner des ordres. Taffin, le prédicateur wallon, consentit à remettre la célébration du culte. Il avait, en outre, accompagné le pensionnaire à la cathédrale, dans le but de persuader à Hermann Modet qu'il serait convenable qu'il renonçât pour le moment à prêcher en public (1). Ils avaient trouvé cet éloquent enthousiaste déjà en possession de la grande église, brûlant d'impatience de monter sur les ruines, et hors d'état de résister à la tentation d'entonner un psaume et de prêcher en flamand dans ces murailles qui depuis tant d'années avaient retenti de la langue et du rituel de l'Église romaine. Tout ce qu'il put accorder aux prières de son collègue et du magistrat fut que son sermon serait court. Il avait trop compté sur son empire sur lui-même ; non-seulement le sermon

(1) Bor., t. II, p. 85. Hoofdt, t. III, p. 102. Wesenbeck.

fut long, mais il prêcha une seconde fois dans la journée. La ville d'Anvers était donc positivement dans le cas prévu par la septième clause du traité du 24 août, puisqu'on avait prêché dans la cathédrale avant la signature de l'accord (1).

Le 2 septembre, en conséquence, après de longues entrevues avec les chefs du parti réformé, le prince rédigea une convention en seize articles, entre les hérétiques, les magistrats et le gouvernement, qui fut dûment signée et échangée (2).

Les articles de la convention promulguée à Anvers accordaient trois églises aux différentes sectes de réformés, stipulaient que nulle tentative ne serait faite par les catholiques ni par les protestants pour troubler le culte, et prenaient des mesures pour que les injures dans les sermons et les ballades dans les rues ne vinssent pas se joindre à des allusions inconvenantes ou à des actes d'hostilité ouverte pour troubler à l'avenir la bonne harmonie qui devait régner entre des frères et des concitoyens, lors même qu'ils étaient d'opinions diverses sur les doctrines et les rites religieux (3).

Telles étaient les bases sur lesquelles reposait la paix religieuse que Guillaume d'Orange établit, non-seulement à Anvers, mais à Utrecht (4), Amsterdam, et autres grandes villes de son gouvernement, conventions qui furent violées presque aussitôt.

Le prince, malgré ses infatigables efforts, croyait peu au succès. Il sentait que la réforme était sur le bord du

(1) Bor., t. II, p. 85, 86. Hoofdt, *ubi sup.* Wesenbeck.
(2) *Ibid.*, p. 98-99, donne le texte de la convention.
(3) Articles rapportés par Bor., t. II, p. 98, 99.
(4) Bor., t. II, p. 101-102.

précipice. Une marche si rapide ne lui convenait pas. Il pensait que le roi ne pardonnerait jamais la destruction des images. Il savait qu'il ne reconnaîtrait pas l'accord du 24 août. Sir Thomas Gresham qui, en sa qualité de représentant de la reine protestante, était fort au courant de la tournure que prenaient les affaires, conseillait déjà à son pays de chercher un autre marché que la grande métropole commerciale de l'Europe pour l'écoulement des denrées anglaises. Il donnait avis que le commerce ne trouverait « point de sécurité à Anvers dans ces temps de trouble. » Il était intimement lié avec le prince qui l'invita à dîner, le 4 septembre, et qui fit lire à haute voix par le pensionnaire Wesenbeck la convention qu'on devait proclamer le jour même à l'hôtel de ville. Le prince d'Orange pourtant paraissait inquiet de l'avenir et préoccupé de l'humeur du roi : « Dans la conversation, » dit Gresham, « le prince me dit : Je sais que tout ceci ne contentera pas le roi (1). »

Pendant qu'Egmont conduisait ainsi les affaires en Flandre, et que le prince d'Orange cherchait à pacifier Anvers, le comte de Horn faisait de son mieux à Tournai (2). L'amiral n'était pas doué d'un esprit bien pénétrant ni du talent de manier les hommes, mais il avait sincèrement l'intention d'exécuter l'accord, et, si cela était possible, de faire pencher la balance du côté du gouvernement. En même temps, dans le but de satisfaire « ceux de la religion », et de témoigner son désir de pacification, il accepta un logement qui lui avait été préparé chez un négociant calviniste de la ville (3) au lieu

(1) Burgon, t. II, p. 161, 162.
(2) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 368 (*note*).
(3) Pasquier de la Barre, Ms., p. 36.

de s'établir dans la citadelle près du cruel vieillard qui la commandait, le gouverneur Moulbais. Les catholiques furent blessés de cette démarche qui fit espérer aux réformés que leur culte serait toléré dans la ville. Ils avaient droit à ce privilége, puisque des prédications avaient eu lieu à Tournai avant le 24 août (1). Cependant le comte était disposé, d'après les désirs de la Duchesse, à permettre seulement les réunions en dehors de la ville.

A son arrivée, par une circonstance de mauvais augure, il avait soupé avec quelques-uns des principaux citoyens, dans la salle de « la Géhenne » (2) ou chambre de torture. Le dimanche suivant, il assista à un grand banquet, dans une maison sur la place du Marché, auquel tous les bourgeois importants étaient présents (3). La fête fut interrompue par une querelle qui avait eu lieu dans la cathédrale. La tradition disait qu'un trésor immense était caché dans les caveaux de l'édifice, et les chanoines passaient pour s'être vantés de rebâtir une église plus belle que l'ancienne à l'aide de ces richesses, lors même que les hérétiques la démoliraient de fond en comble (4). L'amiral, en arrivant, avait placé des gardes dans la cathédrale, et commencé des fouilles pour découvrir le trésor. La Régente écrivit à son frère que le comte avait entrepris ce travail dans le but de s'approprier ce qu'on pourrait trouver (5). Elle savait qu'il était ruiné, et ne voyait point d'explication plus naturelle à sa conduite. Horn avait pourtant pris soin de lui assurer que

(1) *Lettre du comte de Horn à la duchesse de Parme*. Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 393.

(2) Pasquier de la Barre, Ms., p. 36.

(3) *Ibid.*, p. 42.

(4) *Ibid.*

(5) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 466 468.

tout l'argent qui lui tomberait entre les mains, de quelque source qu'il pût provenir, serait exactement rendu aux légitimes propriétaires (1). On ne trouva rien qui justifiât les légendes dorées des moines; mais la recherche du trésor amena de grands embarras. Les chanoines, naturellement inquiets pour la sûreté de leurs fabuleuses richesses, avaient forcé la consigne, en obtenant par ruse le contre-seing d'un fonctionnaire de la ville (2). Une querelle s'ensuivit, qui se termina par la brusque apparition de ce personnage et du commandant militaire des gardes placés dans la cathédrale, au milieu de la salle du banquet. Le comte, avec la brusquerie qui lui était habituelle, réprimanda vivement le coupable, et le menaça, dans le cas où il lui arriverait de se mêler de nouveau de ce qui ne le regardait pas, de l'envoyer pieds et poings liés à Bruxelles pour y être châtié (3). L'affaire ainsi réglée, le banquet continua ; les négociants présents étaient tous «fort joyeux que le comte eût ainsi espoussé ledit procureur (4),» qui était fort impopulaire. On continua les fouilles pendant longtemps, jusqu'au moment où les fondations de l'église menacèrent de s'écrouler; mais on trouva seulement quelques pièces de monnaie et d'autres objets de peu de valeur.

Horn s'était établi dans la ville, afin d'être à portée d'étouffer les tumultes et pour inspirer confiance à la population. Il arrivait dans une place dont les habitants (5)

(1) *Lettre du comte de Horn à la duchesse de Parme*. Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 427. Comp. la *Lettre de la Duchesse au comte de Horn*, p. 408.

(2) Pasquier de la Barre, Ms., *ubi sup.*

(3) *Ibid.*, p. 42.

(4) *Lettre de Horn*. Foppens, *Suppl.*, p 396.

(5) De la Barre, Ms., p. 46-60. Foppens, *Suppl.*, p. 390.

étaient aux cinq sixièmes protestants, et il ne croyait pas prudent de tenter de supprimer violemment leur culte. Il avait fait une proclamation pour ordonner que tous les objets qui avaient pu être dérobés dans les maisons religieuses fussent aussitôt remis entre les mains des magistrats, sous peine d'être étranglé sur le gibet. On ne rapporta rien, par la simple raison qu'on n'avait rien volé (1). Il n'y eut donc personne à étrangler.

Le comte procéda ensuite à publier l'accord du 24 août et à annoncer l'intention d'en mettre à exécution le contenu. Les prédications étaient suivies avec enthousiasme, mais l'orage qui avait assailli les images était complétement dissipé. Des congrégations de quinze mille personnes se réunissaient encore dans les faubourgs pour entendre Ambroise Wille; mais leur conduite était irréprochable (2). L'amiral convint avec les présidents des consistoires réformés qu'on leur désignerait, hors des murs de la ville, trois endroits où ils auraient le droit de construire des temples (3). La Duchesse donna son consentement formel à cet arrangement (4).

Nicolas Taffin, conseiller, fit au nom des réformés une élégante et brave harangue devant les magistrats pour représenter que, les dissidents formant au moins les trois quarts de la population, il était juste que la ville fît les frais des nouveaux temples dont la Régente avait ordonné la construction, puisque toutes les églises de la ville

(1) Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 382.
(2) De la Barre, Ms., p. 38, sqq.
(3) *Ibid.*, p. 44.
(4) Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 407.

restaient aux mains des catholiques. On répondit avec indignation que les catholiques ne pouvaient prendre part au maintien de l'hérésie, surtout au moment où la destruction des images venait de les exaspérer. Maître Nicolas Taffin ne gagna donc à « sa brave harangue » qu'une misérable somme de quarante louis.

On commença pourtant aussitôt les constructions. Les nobles et les citoyens riches contribuèrent à l'œuvre, soit par des dons en argent, soit en envoyant des chênes, des peupliers, des aunes et autres bois, pour servir aux bâtiments. On posa immédiatement les fondements du premier temple près de la porte de Cocquerel. On eut le tort d'employer dans ce but des monceaux de statues brisées et d'autres ornements des églises qu'on avait dépouillées, à la grande fureur des catholiques qui ne se consolaient pas de voir les saints et les saintes, placés depuis tant de siècles dans une position haute, tomber tout d'un coup si bas, et devenir les pierres fondamentales d'un temple où les prédicateurs qualifiaient d'idoles toutes les images (1).

L'automne avançait ; le peuple réclamait à grands cris la permission de célébrer le culte dans la ville. On ne pouvait terminer les nouveaux bâtiments avant l'hiver, et les prédications en plein air devenaient plus qu'impraticables pendant la saison qui approchait. D'autre part, la Duchesse, furieuse de la proposition, défendait au comte de laisser à aucun prix souiller la ville de Tournai par ces rites profanes (2). Ce fut en vain que l'amiral représenta la justice de la réclamation, puisque le culte avait eu lieu dans plusieurs églises de la ville

(1) De la Barre, Ms., p. 46, sqq.
(2) *Lettre de la duchesse de Parme.* Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 406.

avant l'accord du 24 août (1). La convention n'avait été signée par la Duchesse que pour être violée. Elle avait reçu de l'argent et la permission de lever des troupes; aussi son ton actuel ne ressemblait-il guère à la douceur humble dont elle avait fait preuve au mois d'août. Le comte de Horn avait été traité comme Egmont, le prince d'Orange et Hoogstraten; on avait usé de leur influence personnelle sur les réformés pour laisser ensuite de côté l'œuvre et les instruments dès que l'occasion se présenterait.

L'amiral se trouvait dans une situation intolérable. Honnête, brave et d'un esprit ordinaire, il était arrivé dans une ville remplie d'hérétiques pour annoncer les concessions que le gouvernement venait de faire à l'hérésie. Il se vit surveillé, contrarié, soupçonné par l'administration de Bruxelles. Le gouverneur Moulbais, nominalement soumis à son autorité, refusait d'obéir à ses ordres, recevait évidemment des instructions secrètes de la Régente, et était décidé à imposer prochainement, à coups de canon, la soumission à la ville. Horn lui demanda sa parole de ne laisser entrer dans la citadelle aucun renfort de troupes. Moulbais déclara qu'il ne ferait jamais une pareille promesse à personne. L'amiral s'emporta comme de coutume, exprima tous ses regrets de voir un si mauvais lieutenant dans la citadelle à la place de son frère Montigny; mais il ne fit aucune impression sur le vétéran obstiné qui savait mieux que le comte de Horn ce qui se préparait (2). Des renforts arrivaient tous les jours dans le château; on avait entendu les soldats se vanter « qu'ils découpe-

(1) Foppens, *Suppl.*, II, p. 393.
(2) De la Barre, Ms., p. 50.

raient et mangeraient la chair des bourgeois sur leurs dressoirs (1)», et le bon effet des proclamations de l'amiral, lors de son arrivée, était complétement détruit.

Horn se plaignait amèrement de la situation dans laquelle on l'avait placé. Il savait qu'on l'accablait sans cesse de calomnies à Bruxelles et à Madrid. Il avait fait de grands efforts dans un moment difficile pour servir le gouvernement sans contrevenir à ses engagements officiels; mais il déclarait qu'il n'était ni théologien ni légiste, et qu'il était incapable, sans secours et au milieu des soupçons, d'accomplir une tâche que les plus habiles docteurs du Conseil trouvaient impossible. Il faisait tout ce qu'il pouvait, et tout ce qu'il faisait était de travers. Il aimerait mieux, disait-il, être assiégé dans une forteresse par les Turcs que d'être placé dans une situation pareille. La différence était grande, ajoutait-il, entre agir dans un lieu et en parler de loin (2).

Au milieu d'octobre, il fut appelé par la Duchesse, dont les lettres avaient été jusqu'alors si ambiguës qu'il avouait n'y avoir jamais rien compris (3). Avant de quitter la ville, il commit un crime impardonnable. Pressé par les ministres réformés de leur permettre de prêcher dans la grande salle des Drapiers jusqu'au moment où les temples seraient achevés, l'amiral donna son consentement provisoire, sauf assentiment de la Régente, à laquelle il promettait de faire connaître aussitôt la mesure qu'il venait de prendre.

Le comte partit, et les réformés prirent sur-le-champ

(1) De la Barre, Ms., p. 24.

(2) *Lettre à la duchesse de Parme.* Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 412, 413.

(3) *Lettre de Horn à Philippe II.* Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 499-506.

possession de la salle, qui était en grand désordre, sale et encombrée des bancs, des échafauds, des gibets et de tout l'attirail qui servait aux exécutions publiques sur la place du Marché. Une foule nombreuse se mit de tout cœur à l'œuvre pour nettoyer, laver, blanchir la salle et pour faire disparaître les appareils hideux qui la remplissaient. On chantait en chœur les psaumes de Marot tout en travaillant; à l'heure du dîner la salle était prête. La chaire du ministre et les bancs de la congrégation occupèrent la place des supports du gibet. On a quelque peine à concevoir comment un pareil acte fut imputé à l'amiral comme un crime mortel. Cependant le comte de Horn, personnellement catholique sincère, mit le comble à toutes ses offenses contre Philippe et contre Dieu en autorisant une mesure aussi scandaleuse.

L'amiral se rendit à Bruxelles. Le secrétaire de la Torre (1), personnage d'un rang inférieur, fut envoyé à Tournai pour y signifier les ordres de la régente. Le gouverneur Moulbais, qui se trouvait chargé de toutes les affaires civiles et militaires, devait préparer les quartiers de la garnison qui allait entrer dans la ville sous les ordres de Noircarmes. La Duchesse avait les armes à la main, et son langage devenait hardi. La Torre conseilla aux réformés d'être sages pendant que la verge qui se préparait pour leur dos était verte encore, car il

(1) La Torre arriva à Tournai le 28 octobre 1566, d'après le manuscrit de la Barre. Ce document, contenu dans les *Archives de Bruxelles,* et sur la copie qu'on connaît, a été jadis présenté au conseil sanguinaire. Le secrétaire de la Torre a écrit dans la marge, en plusieurs endroits : « L'auteur ment. » Les passages, ainsi démentis par cet instrument secondaire, se rapportent seulement à lui-même. Pasquier de la Barre, Ms., p. 57-59.

était inconvenant que des sujets fissent des conditions à leur souverain (1). On n'eut recours, à vrai dire, à aucun prétexte pour violer l'accord du 24 août, dès que le gouvernement se sentit assez fort pour le tenter. On prétendit que les prédications supprimées n'avaient pas été établies avant la date requise, et le culte, qui se célébrait en réalité presque partout, fut absolument défendu. On soutint aussi qu'on n'avait pas, en accordant la permission de prêcher, entendu concéder le droit de vaquer à d'autres exercices religieux qui avaient toujours fait partie du culte. Il est inutile, au reste, de dévoiler les détours d'une tyrannie qui ne prenait pas la peine de dissimuler. Les perfidies qui ont résisté au temps méritent des recherches plus attentives, et l'époque dont nous nous occupons nous en offre assez d'exemples.

A la fin de l'automne, la ville de Tournai était rentrée dans le devoir, et la religion réformée ne donnait plus signe de vie. Le 2 janvier 1567, le seigneur de Noircarmes se présenta à la porte de la cité à la tête de onze compagnies, portant les ordres de la duchesse Marguerite qui lui enjoignaient de renforcer la garnison et de désarmer les citoyens (2). Il donna aux magistrats une heure et demie pour décider s'ils consentaient à se soumettre sans murmure (3). Il exprima l'intention de maintenir l'accord du 24 août, affectation ridicule dans les circonstances actuelles, comme l'événement le prouva. Les bourgeois notables se réunirent ; on résolut de se soumettre, et, à l'heure prescrite, les magistrats se présentaient devant Noircarmes pour accepter sans réserve ses condi-

(1) Renom de France, Ms., t. I, c. 23.
(2) De la Barre, Ms.
(3) *Ibid.*, p. 77, 78.

tions (1). Le rude personnage leur répondit qu'ils avaient agi sagement, car dans le cas où ils auraient tardé une minute de plus à recevoir la garnison, il était décidé à *brûler la ville et à passer tous les habitants au fil de l'épée* (2). Il en avait reçu pleine autorisation, et l'avenir prouva plus d'une fois que Noircarmes était capable d'exécuter de telles menaces.

Ses soldats, qui avaient fait toute la nuit une marche forcée, et qui étaient convaincus que la ville refuserait de se soumettre, furent extrêmement désappointés d'être contraints de renoncer au pillage qu'ils espéraient (3). Huit ou neuf mille paysans qui avaient suivi les régiments, chargés de grands sacs vides qu'ils comptaient remplir en achetant le butin des soldats ou en volant au milieu du carnage, partageaient le mécontentement des soldats qui les chassèrent ignominieusement de la ville (4). Les citoyens furent aussitôt désarmés. Toutes les armes de luxe qu'ils avaient été contraints d'acheter à leurs propres frais quand les magistrats avaient formé huit corps de bourgeois pour la défense de la place contre le tumulte et l'invasion, leur furent enlevées, et Noircarmes partagea entre ses officiers les plus belles carabines, les coutelas, les poignards et les pistolets (5). L'ordre régna dans Tournai.

Pendant qu'on usait de tels procédés en Flandre à Anvers, à Tournai et à Malines, la conduite de la Duchesse était empreinte d'une perfidie plus noire encore

(1) Pasquier de la Barre, Ms., p. 78.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.* p. 79.
(4) *Ibid.*, p. 81.
(5) *Ibid.*, p. 91.

que de coutume. Elle désavouait les actes commis par ses ordres et par les hommes qui l'avaient soutenue dans les moments les plus critiques; elle affectait de les combler d'éloges pendant qu'elle dénaturait leurs actions et leurs motifs, et qu'elle usait de tous les moyens en son pouvoir pour lever des soldats étrangers, tandis qu'elle essayait d'amuser les confédérés et les sectaires par des promesses de clémence.

Quand le prince d'Orange se plaignit des propos qu'elle avait tenus sur sa conduite à Anvers et des accusations qu'elle avait portées contre son caractère, elle protesta qu'elle était parfaitement satisfaite de tous ses arrangements, à l'exception de la permission qu'il avait donnée aux hérétiques de prêcher dans la ville, et de joindre à la prédication les autres cérémonies du culte, etc., en ajoutant que, fût-elle mécontente de lui, il pouvait être sûr qu'elle le lui dirait en face plutôt que de dire du mal de lui derrière son dos (1). Le prince qui avait été contraint de céder sur ce point aux réformés, et qui était d'ailleurs autorisé par l'accord à des concessions qui étaient la base de ces arrangements, dit avec beaucoup de calme qu'il n'était pas assez enfant pour croire qu'elle eût mal parlé de lui s'il n'eût été parfaitement certain du fait qu'il pourrait bientôt prouver (2). Le prince d'Orange n'était pas homme à se tromper sur sa position ni sur le caractère de ceux à qui il avait affaire. Marguerite écrivit pourtant sur le même ton à Hoogstraaten, assurant que rien n'était plus loin de ses intentions que de parler de la conduite « de son cousin le prince d'Orange comme contraire au service de Sa Majesté, sachant bien quelle

(1) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 233-235.
(2) *Ibid.*, p. 239.

constante affection et quelle activité il avait toujours déployées dans la cause de Dieu et du roi (1). » Elle envoya aussi le conseiller d'Assonleville au prince, chargeant spécialement son messager d'assurer sondit cousin le prince d'Orange qu'il était et avait toujours été « aimé et chéri de Sa Majesté, et que pour elle, elle l'avait toujours tenu comme son frère ou son fils (2). »

Elle écrivit au comte de Horn, approuvant en masse sa conduite, bien qu'en termes un peu obscurs, et exprimant une grande confiance dans son zèle, sa loyauté et ses bonnes intentions (3). Elle accorda les mêmes éloges au comte d'Hoogstraaten, tandis qu'elle reprochait constamment à Egmont les soupçons qu'il continuait d'entretenir sur ses dispositions et celles du roi à son égard (4).

Nous avons déjà vu quels étaient les sentiments particuliers et les rapports secrets de la Régente sur les grands seigneurs qu'elle louait et encourageait tout haut. Les couleurs du tableau devenaient tous les jours plus sombres. Elle écrivait à son frère que le prince d'Orange, Egmont et Horn étaient sur le point de se mettre à la tête des confédérés qui levaient des troupes et allaient prendre les armes, que la religion luthérienne serait établie de force, que le pouvoir du gouvernement résiderait tout entier dans le triumvirat de trois seigneurs, et que le roi perdrait en réalité toute autorité sur les Provinces qui étaient son plus ancien patrimoine (5). Elle tenait tous ses renseignements de

(1) *Défense du comte d'Hocstrate*, p. 95.
(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 391-397.
(3) Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 420, 421-436.
(4) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 493.
(5) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 455, 456, 460, 461.

Mansféld que les nobles raillaient constamment comme un bon valet qui ne toucherait jamais ses gages (1).

La Duchesse informait le roi du projet de partage déjà convenu : Auguste de Saxe devait avoir la Frise et l'Over-Yssel, le comte de Brederode la Hollande, les ducs de Clèves et de Lorraine la Gueldre, le roi de France la Flandre, l'Artois et le Hainaut. Egmont devait être stadthouder à vie de ces Provinces, le prince d'Orange réclamait le Brabant, et ainsi de suite (2). On était convenu de massacrer tous les catholiques dès que le roi mettrait le pied sur un vaisseau pour venir dans les Pays-Bas. Marguerite rapportait à Philippe cette odieuse nouvelle sur la grave autorité de Noircarmes (3).

Elle s'excusait d'avoir eu recours à l'appui des grands seigneurs par raison de nécessité. Leur conduite en Flandre, à Anvers, à Tournay, à Malines, avait été fort répréhensible, et elle s'était vue contrainte de les désavouer sur les points importants. Quant à Egmont, c'était à regret qu'elle lui avait confié des forces destinées à soumettre les sectaires de Flandre : elle avait eu peur de montrer de la défiance tout en « craignant que chaque soldat sous les ordres d'Egmont ne fût un ennemi du roi (4). » Malgré ses protestations de fidélité à la religion et à Sa Majesté, elle craignait qu'il ne fût engagé dans quelque grand complot contre Dieu et le roi (5). Quand on se rappelle la sévérité que le malheureux comte avait récemment montrée pour les sectaires et les

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 455, 456, 460, 461.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 473-476.
(4) *Ibid.*, p. 484.
(5) *Ibid.*, p. 459.

sanglantes preuves qu'il avait données de sa fidélité « à Dieu et au roi, » on a quelque peine à comprendre que la Duchesse pût écrire des assertions aussi mensongères.

La Régente prévenait en outre son frère que les nobles avaient coutume de prendre connaissance de toute la correspondance entre Madrid et Bruxelles, et qu'ils dépensaient beaucoup d'argent pour lire les lettres particulières du roi et les siennes (1). Elle lui conseillait donc d'être sur ses gardes, car elle était convaincue que presque toutes leurs dépêches étaient lues (2). Dans cette situation, la correspondance de Marguerite étant ce qu'on sait, on a droit de s'étonner des plaintes constantes de la Duchesse au sujet de l'incrédulité (3) que montraient les seigneurs pour ses protestations d'amitié.

(1) *Corresp. de Phil. II*, t. I, p. 475.
(2) *Ibid.*, p. 393.
(3) *Ibid. Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, passim.

CHAPITRE IX.

Position du prince d'Orange. — Entrevue à Dendermonde. — Lettres supposées d'Alava. — Intentions d'Egmont. — Isolement de Guillaume d'Orange. — Conduite des comtes de Horn et d'Egmont. — La confédération des nobles est dissoute. — Faiblesse de certains personnages importants. — Vigilance du prince d'Orange. — On demande la convocation des États-Généraux. — Pamphlet du prince. — La ville de Valenciennes refuse de recevoir une garnison. — Influence de MM. de la Grange et de Bray. — La ville est déclarée en état de siége et investie par Noircarmes. — Tentatives pour délivrer la place. — Les calvinistes sont battus à Lannoy et à Waterlots. — Triomphe du gouvernement. — On presse le siége. — Cruautés exercées sur les paysans. — Courage des habitants. — Remontrance adressée aux chevaliers de la Toison d'or. — Conduite de Brederode. —Le prince d'Orange à Amsterdam.— Le gouvernement demande un nouveau serment. — Le prince le refuse, il offre sa démission de toutes ses charges.— Réunion à Bréda. — Nouvelle « requête » de Brederode. — Il soulève des troubles et enrôle des soldats à Anvers. — Conduite de Hoogstraaten. — Projets de Brederode.— Connivence supposée du prince d'Orange. — Alarmes à Bruxelles. — Tholouse se rend à Ostrawell. — Brederode en Hollande. — De Beauvoir défait Tholouse. — Agitation d'Anvers. — Conduite résolue du prince d'Orange. — Le tumulte dure trois jours à Anvers et est réprimé par le courage et la sagesse du prince.

Il est nécessaire de rapporter ici certains incidents importants qui eurent lieu à la même époque que les événements retracés dans le dernier chapitre, pour bien faire comprendre au lecteur la situation des principaux acteurs de ce grand drame à la fin de l'année 1566.

Le prince d'Orange, comme nous l'avons vu, avait loyalement fait tous ses efforts pour amener la pacification de la métropole commerciale des Provinces sur les bases consenties d'avance par la Duchesse. Il avait établi une paix religieuse temporaire, seul moyen d'éloigner la tempête qui approchait, mais il avait laissé la loi suivre son cours à l'égard de quelques rebelles qui avaient été régulièrement condamnés par les tribunaux. Il avait travaillé nuit et jour, en dépit d'immenses obstacles, de calomnies sans cesse renaissantes et des luttes de l'opinion, pour faire sortir l'ordre du chaos; il avait exposé sa propre vie en se jetant un jour au milieu d'une foule irritée et en blessant plusieurs personnes de sa propre main avec une hallebarde qu'il avait arrachée à l'un de ses gardes (1) pour dissiper une insurrection naissante; il était resté à Anvers, sur la prière des magistrats convaincus que tous les prêtres courraient danger de la vie dès qu'il aurait le dos tourné, et que tous les négociants quitteraient la ville (2). Il était pourtant indispensable qu'il pût faire une visite dans son gouvernement de Hollande où régnait un désordre semblable à celui d'Anvers et où les hommes de tous les rangs et de tous les partis réclamaient la présence de leur stadthouder.

Malgré tous ses efforts, cependant, il connaissait bien sa position vis-à-vis du gouvernement. Les douces phrases de Marguerite, les éloges du « bénin et débonnaire Philippe », n'avaient aucun effet sur le politique qui avait coutume de lire jusqu'au fond du cœur des hommes

(1) *Antwerpsch Chronykje*, p. 96, citée par Groen van Prinsterer, t. II, p. 310.

(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 235.

au travers de leurs actions. Il voyait déjà la trahison et la vengeance enracinées dans l'âme de Philippe et de Marguerite. Il avait été profondément blessé par l'insulte que lui avait faite la Duchesse en envoyant le duc de Brunswick à la tête d'un corps de troupes en Hollande pour protéger Gouda, Woerden et autres places situées dans son gouvernement (1). Il savait bien sous quelles couleurs lui et ses amis étaient dépeints au souverain. Il était convaincu que le pays était destiné à devenir la proie de mercenaires étrangers, et que sa vie, ainsi que celle de beaucoup d'autres grands seigneurs, était menacée (2). Le moment était venu où il fallait chercher les moyens de se défendre et de protéger le pays, dans le cas où le roi serait assez insensé pour mettre à exécution les projets que soupçonnait le prince. Le temps approchait où l'homme d'État, placé si haut aux yeux du monde, devait être obligé de choisir le rôle de sa vie entière. Il fallait devenir l'instrument aveugle de la tyrannie, ou être rebelle et exilé. Pour un homme si habile à lire dans l'avenir, le moment de la décision semblait venu. En outre, il croyait douteux, et l'événement devait prouver qu'il ne se trompait pas, qu'on voulût l'accepter comme instrument du despotisme, lors même qu'il eût voulu s'abaisser à de tels services. C'est alors sans doute que la trahison commença à germer dans l'âme de Guillaume le Taciturne, si l'on peut appeler trahison la défense des anciennes libertés contre un oppresseur étranger. Il dépêcha un exprès à Egmont (3), pour lui représenter les soupçons

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 322-326.
(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 391-397.
(3) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. II, p. 323-326.

que la Duchesse avait manifestés en envoyant le duc Éric en Hollande, et pour lui proposer de concerter des mesures qui pussent obvier aux dangers qui menaçaient le pays. Il faisait remarquer que les catholiques comme les protestants seraient également victimes de la conquête quand Philippe aurait terminé les préparatifs formidables qu'il faisait pour envahir les Provinces. Quant à lui, disait-il, il était décidé à ne pas rester dans le pays pour être témoin des malheurs du peuple et pour subir les vengeances qu'il prévoyait. S'il pouvait compter toutefois sur la coopération des comtes de Horn et d'Egmont, il était prêt à tenter, sur l'avis des États Généraux, de résister à main armée à l'invasion des Espagnols qui allaient réduire la nation en servitude. Ce n'était pas le moment, pour des hommes dans leur situation, « de laisser l'herbe pousser sous leurs pieds, » et le jour de l'action approchait (1).

Tel était le plan que le prince d'Orange était prêt à mettre à exécution. Guillaume le Taciturne était décidé à user de son influence et de celle de ses amis pour s'interposer entre un souverain fanatique et un peuple arrivé à la fureur religieuse, à résister par la force à la violence brutale et à obliger le monarque à respecter les chartes qu'il avait juré de maintenir, et qui étaient plus anciennes que sa puissance. La trahison du prince allait jusque-là, car il ne voyait pas d'autre chemin pour rester fidèle à son pays et à son propre honneur.

Cette ambassade secrète n'eut aucun résultat ; le cœur et le sort d'Egmont étaient déjà décidés avant le départ du prince d'Orange pour la Hollande où sa présence de-

(1) Groen van Prinsterer, *ibid.*

venait absolument nécessaire; il eut à Dendermonde une entrevue mémorable avec les comtes de Horn, d'Egmont, Hoogstraaten et le comte Louis (1). Les questions discutées dans cette conférence furent probablement de la même nature que la mission secrète de Guillaume à Egmont que nous venons de rapporter. Elle ne dura pas longtemps. Les seigneurs se réunirent à 11 heures et causèrent jusqu'au moment de se mettre à table pour dîner entre midi et une heure. On discuta le contenu d'une lettre récemment reçue de Ségovie par le comte de Horn de son frère Montigny, et qui racontait la fureur de Philippe en apprenant les événements des Pays-Bas. Le baron exprimait son propre étonnement et son indignation de ce que les seigneurs n'avaient pu empêcher la prédication publique, la destruction des images et l'accord. Ils causèrent aussi du mécontentement qu'avait causé à la Duchesse la conduite du comte de Horn à Tournai, et lurent une lettre très-remarquable qui leur avait été transmise, et qu'on disait écrite par don François d'Alava, ambassadeur d'Espagne à Paris, à la duchesse de Parme. Cette lettre était fausse. La Régente au moins, dans sa correspondance italienne avec le roi, déclare que c'était un document supposé (2), et elle disait d'ordinaire la vérité dans ses lettres secrètes. La finesse de Guillaume d'Orange lui avait fait défaut. Du reste, l'exactitude avec laquelle la politique présente et future

(1) Foppens, *Suppl.*, t. I (*Procès d'Egmont*), p. 73, 76, et *Procès de Horn*, 166, 170. Groen van Prinsterer, t. II, p. 360, sqq. *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II. Introduction de Gachard, p. 74, sqq. Comp Bor., t. II, p. 108. Hoofdt, t. II, p. 114. Strada, p. 230, sqq. Bentivoglio, t. III, p. 42, sqq. *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 474-476.

(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 476.

du gouvernement était retracée, la prévoyance qui semblait deviner des événements encore à naître, et les traits de détail qui donnaient à cette dépêche fictive l'apparence de la vérité pouvaient tromper un observateur aussi sagace que le prince l'était d'ordinaire.

Les lettres (1) faisaient allusion à l'ancienne et profonde inimitié du roi pour le prince d'Orange, Horn et Egmont, comme à un fait parfaitement connu de l'écrivain et de son correspondant, tout en pressant la Duchesse de redoubler de cordialité apparente dans ses rapports avec eux. Le roi avait l'intention de se servir d'eux pour les écraser ensuite; il était donc du devoir de la Régente de le seconder dans ce dessein. « Les tumultes et les troubles n'ont pas eu lieu sans leur concours secret, » disait l'ambassadeur supposé, « et Votre Altesse peut être assurée qu'ils seront les premiers à recevoir de Sa Majesté le châtiment qu'ils méritent. Votre Altesse pourtant ne doit leur donner aucune marque de déplaisir, afin de les maintenir dans la conviction que Sa Majesté les regarde comme ses plus fidèles sujets. Tant qu'ils seront persuadés de ceci, on pourra les employer aisément, mais quand le temps viendra, on les traitera autrement. Votre Altesse peut être sûre que Sa Majesté est aussi disposée qu'elle à leur infliger la punition de leurs crimes (2). » Alava recommandait ensuite à la Duchesse d'en user avec les trois seigneurs comme le gouvernement espagnol à l'égard des envoyés Berghen et Montigny « qu'on reçoit toujours d'un air souriant, mais qu'on surveille étroitement et qui ne quitteront jamais l'Es-

(1) Ces lettres sont rapportées par Bor., t. II, p. 110, sans qu'il ait l'air de douter de leur authenticité.

(2) Bor., *ubi sup.*

pagne tant qu'ils seront en vie (1). » Le reste de la lettre traitait des conventions supposées entre la France et l'Espagne pour l'extirpation de l'hérésie, en faisant allusion aux idées répandues à tort sur la conférence de Bayonne, preuve évidente que la dépêche n'était pas authentique. Les plaintes abondent à propos de la conduite de la reine régente qui est décrite « comme une certaine dame bien connue de Votre Altesse, personne sans foi, amitié ou véracité, la plus consommée hypocrite qui soit au monde. » Après avoir donné quelques détails sur la duplicité de Catherine de Médicis, l'écrivain continue : « Elle m'envoie sans cesse son petit nain noir sous divers prétextes pour tâcher de pénétrer mes secrets au moyen de cet espion. Mais je suis sur mes gardes et je me flatte d'apprendre plus de choses de lui qu'elle n'en saura sur mon compte. Elle ne pourra pas se vanter d'avoir trompé un Espagnol (2). »

Il était nécessaire de donner quelques extraits de cette pièce célèbre à cause de la grande importance qu'on y attacha dans la conférence de Dendermonde et lors du procès d'Egmont et de Horn. Les écrivains hollandais contemporains n'émettent aucun doute sur son authenticité ; et ce qui est plus remarquable, Strada, historiographe de la famille Farnèse, après avoir rapporté le démenti donné à la lettre par la Duchesse, reprend sans s'émouvoir : « Je ne puis décider la question de savoir si cette pièce était une invention des conspirateurs ou si elle provenait véritablement d'Alava. Ce qui est certain, c'est que la Duchesse déclara qu'elle était fausse (3).

(1) Bor., *ibid.*
(2) *Ibid.*
(3) Strada, p. 231.

On discuta un moment à Dendermonde la convenance et la possibilité d'une résistance à main armée contre l'armée espagnole qui semblait sur le point d'envahir les Provinces et de mettre à mort les principaux seigneurs. Le comte Louis désirait qu'on levât des troupes en Allemagne dans ce but. Il est probable que le Prince insista aussi sur cet avis. Il développa peut-être, comme il l'avait fait dans sa lettre antérieure au comte d'Egmont, l'utilité de lever des forces qui pussent protéger les décisions des États généraux contre la violence. Il n'existe, du reste, aucune preuve de ce fait. Egmont s'opposa au projet, en déclarant qu'on avait tort d'avoir mauvaise opinion d'un aussi bon roi que Philippe, qui n'avait jamais été coupable d'aucune injustice envers ses sujets, et que si on était inquiet, il valait mieux quitter le pays (1). Le comte doutait en outre de l'authenticité des lettres d'Alava, mais il fut décidé qu'il les porterait à Bruxelles, pour les montrer à la Régente. Dès qu'elle les vit, la Duchesse assura vivement à Egmont que ces pièces étaient fausses (2).

La conférence se termina au bout d'une heure et demie. Les nobles se mirent à table avec d'autres convives, et la célèbre réunion de Dendermonde se dispersa. Le repas fini, les cinq seigneurs montèrent à cheval, et se séparèrent pour suivre des chemins différents (3).

(1) Foppens, *Procès d'Egmont*, t. I, p. 75.

(2) *Lettre d'Egmont dans les Archives* de Groen van Prinsterer, t. II, p. 400, 401.

(3) *Procès d'Egmont*, p. 73, 76. *Procès de Horn*, p. 166, 170. Foppens, *Suppl. Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II. Introduction de M. Gachard, p. LXXIV, sqq. Comp. Bor., t. II, p. 103. Hoofdt, t. III, p. 114. Strada, t. V, p. 230, sqq. Bentivoglio, t. III, p. 42, sqq. *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 474-476.

A partir de ce moment, la situation de chacun d'eux devint plus nette. Le prince d'Orange se trouva presque entièrement isolé. Sans l'assistance d'Egmont, il semblait impossible de résister d'une manière efficace à l'invasion espagnole qui menaçait les Pays-Bas. Le comte avait pris enfin une résolution fatale et irrévocable. Après avoir oscillé bien des fois pendant les orages qui venaient d'avoir lieu, son esprit s'était décidé pour la fidélité absolue, en dépit de toutes les circonstances qui l'avaient souvent ébranlé jusqu'alors. Cette étoile polaire le conduisit au naufrage. Le malheureux seigneur, retranché derrière le mur impénétrable d'une conscience facile, ne craignait pas le roi parce qu'il ne voyait rien dans son passé qui pût le faire pâlir. Naturellement optimiste, il était en outre catholique sincère, et royaliste par habitude et par conviction. Il était décidé à contre-balancer désormais, par les services qu'il pouvait rendre à la couronne, les discours oiseux et les démonstrations insolentes dont il avait pu jadis se rendre coupable.

Le comte de Horn suivit une autre marche qui le séparait également du Prince, mais qui le conduisit au même sort que celui qu'Egmont cherchait sans le savoir. L'amiral n'avait commis aucun acte de trahison. Au contraire, il avait fait de grands efforts, dans des circonstances difficiles, pour étouffer la révolte, et pour servir les intérêts d'un souverain ingrat. Il était disposé à s'envelopper de sa vertu, à se retirer de la cour, pour laquelle il n'avait jamais eu de vocation (1), et à renoncer à tous rapports avec un gouvernement qui l'avait si maltraité. Sombre, morose, désappointé, ruiné et calomnié,

(1) Foppens, *Lettre de Horn à son secrétaire Alonzo de la Loo*, t. II, p. 470, 471.

il ne gardait plus de mesures envers le Roi et la Duchesse. Il avait d'anciens griefs contre la famille royale tout entière. Il n'avait jamais pardonné à l'Empereur de lui avoir refusé, dans sa jeunesse, une place de chambellan (1). Il avait suivi Philippe longtemps et fidèlement sans avoir jamais reçu un sou d'appointement ou de « *merced* », malgré tous les services qu'il avait rendus comme conseiller d'État, comme amiral et comme surintendant en Espagne ; tandis que son frère cadet touchait depuis longtemps neuf ou dix mille florins par an ; il avait dépensé quatre cent mille florins au service du roi ; ses biens étaient grevés et hypothéqués; il avait été obligé de vendre l'argenterie de sa famille (2). Il avait fait de son mieux à Tournay pour être utile à la Duchesse, et il avait réussi à empêcher « les Vêpres siciliennes », qui étaient imminentes lors de son arrivée (3). Il avait sauvé les catholiques d'un massacre général ; cependant il apprenait de Montigny que ses actions et ses motifs étaient dénaturés en Espagne (4). Son cœur ne le portait plus à rester au service de Philippe, lors même que ses moyens le lui eussent permis. Il avait donné l'ordre à son secrétaire, Alonzo de la Loo, qu'il avait envoyé à Madrid quelques mois auparavant, de ne plus insister sur les droits de son maître à des « *mercedes* », mais de déclarer qu'il renonçait à toute réclamation et donnait sa démission de tous ses emplois. Il pouvait bien devenir ermite pour le reste de ses jours, comme l'empereur Charles (5).

(1) Renom de France, Ms., t. I, cap. XXXI.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 506-509.

Il avait peu de chose, mais il savait vivre de peu. C'était dans ce sens qu'il parlait à Marguerite de Parme, à Assonleville, à tous ceux qui l'entouraient. Ce fut sur ce ton et de cette humeur qu'il écrivit à Philippe, en défendant avec colère sa conduite à Tournay, en protestant contre la dissimulation de la Duchesse et en déclarant nettement qu'il ne voulait plus traiter avec les femmes des affaires qui touchaient à l'honneur des hommes (1).

Animé par le sentiment des injustices du roi envers lui, l'amiral employait des termes que Philippe ne devait pas lui pardonner. Il avait entrepris la pacification de Tournay, parce que cette ville était située dans le gouvernement de Montigny, et qu'il lui avait promis ses services quand il en aurait besoin. Horn était un frère affectueux et fidèle, et on est ému de l'entendre féliciter Montigny d'être en Espagne plutôt que dans les Pays-Bas (2). Ni la loyauté, ni le catholicisme sincère de Horn, que Montigny loue dans ses lettres particulières (3) de cette époque, ne purent sauver les deux frères du sort qui les attendait.

Le comte de Horn, aussi aveugle qu'Egmont, ne comprenant point qu'un seul pas en dehors de l'obéissance implicite avait creusé un gouffre infranchissable entre Philippe et lui, résolut de supporter sa destinée dans une profonde retraite. Honnête homme, quoique son désintéressement ne fût peut-être pas absolu, brave, généreux, sincère, il fut aigri par la calomnie, poursuivi

(1) Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 501-505.

(2) *Ibid.*, *Lettre à Montigny*, t. II, p. 496.

(3) *Montigny à Horn*, 26 mai 1567.

Sa lettre tout entière est publiée dans Willems, *Mengelingen van Historisch Vaderlandchen Inhoud* (Anvers, 1827-1830), p. 324-336.

par les séides du pouvoir qui devenaient tous les jours plus nombreux, se retira dans « son désert », comme il appelait sa maison ruinée de Weert (1) et y resta comme un chien en arrêt, grondant contre la Régente, contre Philippe et le monde entier.

Ainsi, les deux personnages les plus importants sur le secours desquels le prince d'Orange eût pu compter, s'étaient séparés de lui. La confédération des nobles se trouvait dissoute, sans avoir amené de grands résultats, après avoir fait beaucoup de bruit et avoir perdu toute influence auprès du peuple, grâce à l'accord du 24 août (2), qui avait annulé formellement le compromis. Ce corps avait justifié le sarcasme d'Hubert Languet qui disait que les nobles confédérés avaient perdu leur pays par leur folie et leur incapacité. Ils avaient profané par d'indécentes orgies une cause sainte qu'ils avaient compromise par des démonstrations séditieuses et abandonnée au moment du besoin. Bakkerzeel s'était distingué par le supplice des hérétiques flamands. Le héraut de l'ordre de la Toison d'or, de Hammes, après avoir été cause de grands scandales à Anvers et dans les environs, avait fini, depuis l'accord, par accepter une commission dans un des régiments d'artillerie de l'Empereur, sans oublier trois cents couronnes d'or que la Régente lui donna pour payer son voyage (3). Culembourg servait la cause de la liberté religieuse, en profanant les églises de ses domaines héréditaires, en jetant à terre les statues, en dînant dans les chapelles et en donnant la sainte hostie à manger à son

(1) *Procès de Horn*, Foppens, *Suppl.*
(2) Groen van Prinsterer, t. II, p. 282.
(3) Lettre inédite du 13 septembre de Marguerite de Parme à Philippe II, *Archives de Bruxelles*, Ms.

perroquet (1). Rien ne pouvait être plus insensé qu'un pareil manque de respect qui choquait également les catholiques et les patriotes honnêtes. Rien ne pouvait être plus opposé aux principes de Guillaume d'Orange qui tenait par-dessus tout à ce que les diverses dénominations de chrétiens renonçassent à s'insulter mutuellement. Il est étrange de voir l'indignation que ces insultes excitaient chez les hommes du caractère le plus méprisable. Armenteros, par exemple, dont le nom était uni à toutes les fraudes du gouvernement, qui amassait tous les ans des sommes immenses en vendant les dignités les plus élevées dans l'Église et dans l'État, en acceptant des présents, et en se livrant à des rapines de tout genre, ne pouvait contenir sa fureur en rappelant les insultes faites à la religion par Culembourg et les prêtres apostats qui l'entouraient, et il épanchait sa douleur dans le sein de son fidèle Antonio Perez, de l'homme qui devait faire retentir l'Europe du bruit de ses débauches, de ses perfidies politiques et des meurtres qu'il avait commis, de propos délibéré.

Sans doute la Confédération comptait encore beaucoup de membres destinés à rendre des services honorables à la cause nationale. Les noms de Louis de Nassau, de Marnix de Sainte-Aldegonde, de Bernard de Mérode, devaient être écrits en lettres d'or dans l'histoire de leur pays; mais à l'époque dont nous nous occupons, ils étaient impatients, imprudents, et ne se laissaient pas diriger par le prince d'Orange. Louis soupirait après l'arrivée du Roi et de l'armée espagnole, pour voir commencer la « danse des ours » (2). Brederode, bruyant, fou et dé-

(1) *Corresp. de Philippe II,* p. 472-481.
(2) *Archives et correspondance,* t. II, p. 309.

bauché comme de coutume, attirait le ridicule sur la cause nationale par ses plaisanteries, et la mettait en danger par ses vaines tentatives de rébellion.

Quelle marche devait suivre le prince d'Orange? Il n'avait auprès de lui personne qui pût entrer dans ses vues. Il était convaincu que les intentions du gouvernement seraient mises à exécution vers la fin de l'année. Il ne faisait pas un secret de sa résolution de ne jamais se prêter à devenir un instrument de l'asservissement du peuple. Il avait donné plusieurs fois sa démission de toutes ses charges. Il était décidé à faire enfin accepter sa retraite. S'il employait la dissimulation, c'est que la perfidie de Philippe ne permettait à personne d'user de franchise. Le souverain désavouait sans cesse toute intention hostile contre son peuple, et témoignait une extrême affection pour les hommes qu'il destinait déjà à l'échafaud; comment le Prince eût-il pu l'attaquer ouvertement? Son devoir était de sauver son pays et ses amis de la ruine qui les menaçait. Philippe, au fond de son cabinet, agissait sous les yeux toujours ouverts du Prince. Le monarque assurait à sa sœur que ses inquiétudes, à propos de leurs correspondances, étaient sans fondement, puisqu'il enfermait toujours ses papiers, et portait sur lui la clef de son bureau (1). Pourtant la clef sortait de sa poche, et on lisait ses papiers. Le prince d'Orange disait parfois que les hommes de loisir pouvaient s'occuper de philosophie et chercher à deviner les secrets de la nature, mais que pour lui, son affaire était d'étudier le cœur des rois (2). Il connaissait l'homme et la femme contre lesquels il devait lutter. On a assez vu la politique secrète

(1) Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 312.
(2) Strada, t. V, p. 234.

de Philippe et de Marguerite, pour apprécier la sagacité avec laquelle le Prince, qui marchait dans les ténèbres, était parvenu à juger la situation. Si ses amis eussent suivi ses conseils, peut-être eussent-ils vécu pour servir leur pays. S'il eût suivi l'exemple de leur fidélité mal placée, une victime plus illustre eût été ajoutée à la liste, et les Pays-Bas eussent été livrés à un esclavage éternel.

C'est par de telles considérations qu'il faut expliquer les rapports du Prince avec Brederode. Son opposition n'eût pas arrêté les entreprises de ce gentilhomme, de Tholouse, et de quelques autres; il n'eût pu empêcher la résistance de Valenciennes. Mais pourquoi entrer en campagne contre des hommes qui, à travers bien des imprudences, faisaient pourtant des efforts pour s'opposer à la tyrannie, lui qui se savait déjà proscrit et condamné par le tyran? Il abandonnait à Egmont un tel excès de zèle. Jusqu'à la fin de l'automne, il avait cru à la possibilité de convoquer les États généraux, et de faire des préparatifs en Allemagne pour assurer l'exécution de leurs décrets. Les confédérés et les sectaires s'étaient vantés de lever aisément dans les Provinces une armée de soixante mille hommes(1), et de toucher douze cent mille florins par mois sur les souscriptions des riches négociants d'Anvers (2), en assurant qu'il était absurde de croire que les mercenaires allemands enrôlés par la Duchesse en Saxe, en Hesse et autres pays protestants, consentiraient jamais à prêter un secours efficace contre les adhérents de la Réforme (3). Sans accorder

(1) Lettre inédite de Marguerite de Parme déjà citée, *Archives de Bruxelles*, Ms.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

grande confiance à des rapports si exagérés, le Prince avait quelques raisons de se croire assez fort, avec l'aide de la Confédération et le secours d'Egmont, pour user de son immense influence à Anvers et dans son gouvernement, de manière à protéger les autorités constituées de la nation contre une armée espagnole, et à s'interposer légitimement, avec des forces irrésistibles, entre un souverain insensé et le peuple qu'il se préparait à écraser. Les catholiques bien informés étaient d'avis que, si le comte d'Egmont se déclarait en faveur de la Confédération, il pourrait entrer en campagne, à la tête de soixante mille hommes (1), et se rendre maître du pays du premier coup. Avec l'alliance du prince d'Orange, les forces morales et matérielles eussent été invincibles.

Ce n'était donc pas Guillaume d'Orange seul, mais les catholiques et les protestants, la population tout entière et la Duchesse régente elle-même, qui désiraient la convocation des États généraux. Malgré le parti pris secrètement par Philippe de ne jamais assembler ce corps, quelque espérance qu'on en pût donner au peuple, Marguerite continuait à presser son frère de consentir à la mesure : « Je suis contrainte de dire, » écrivait-elle, « que c'est moins mal les assembler que point assembler (2) ; il vaut mieux conserver la religion catholique dans une partie du pays que de tout perdre. » Si la mesure se faisait attendre plus longtemps, la Flandre, la moitié du Brabant, la Hollande tout entière, la Zélande, la Gueldre, Tournai, Lille et Malines seraient perdus à jamais, sans aucun espoir de retour, pour l'ancienne re-

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Lettre inédite de Marguerite de Parme.*

ligion (1). Le pays était « sans foi, sans roi et sans loi (2); » rien de pis ne pouvait survenir par la convocation des États généraux. Si telle était l'opinion de la Duchesse, et d'après son rapport, celle de tous les bons catholiques des Pays-Bas, on ne peut guère s'étonner ni s'indigner que le Prince fût si prononcé en faveur de la mesure.

Les forces de la Duchesse commençaient pourtant à s'accroître; le peuple, effrayé par le sort de Tournay et de Valenciennes, perdait courage; la Régente trouvait la convocation des États généraux moins urgente. Le prince d'Orange, d'autre part, complétement abandonné par les comtes de Horn et d'Egmont, et peu confiant dans le caractère des anciens confédérés, restait en repos sans rien relâcher de sa vigilance accoutumée.

A la fin de l'année, un pamphlet (3) important qui émanait de lui, commença à circuler; les vues du Prince sur la nécessité d'accorder un certain degré de liberté religieuse étaient présentées au gouvernement avec la sagesse de pensée, la modération de langage, et la modestie de ton qui lui étaient habituelles. L'homme qui avait occupé les postes civils et militaires les plus importants du pays presque depuis son enfance, et qui était regardé par ses amis et ses ennemis comme le personnage le plus important des trois millions d'hommes qui habitaient les Pays-Bas, s'excusait de la présomption qu'il montrait en offrant ainsi publiquement son avis.

(1) *Lettre inédite de Marguerite de Parme.*

(2) *Ibid.*

(3) *Archives et correspondance,* t. II, p. 429, 450. Comp. Hopper, *Rec. et Mém.*, t. III. On trouve aussi le pamphlet dans Bor., t. III, p. 131-133.

« Je ne voudrais pas, » dit-il, « en affaires de telle importance, prétendre plus avant et être plus sage que mon âge et mon expérience ne comportent; néanmoins, voyant les affaires aux extrêmes perplexités, j'aime mieux être tenu pour tel que de négliger ce que je regarde comme mon devoir (1). »

Telle était donc l'attitude des principaux personnages des Pays-Bas, telle était la situation des affaires à la fin de 1566, dernière année de paix que dussent voir les hommes alors en vie et leurs enfants. Le gouvernement, faible au commencement de l'année, avait repris des forces. La confédération était dissoute, ses membres étaient épars. La réaction avait succédé à la requête, aux banquets des gueux, aux prédications publiques, à la destruction des images et à l'accord. Tournay avait admis la garnison. Egmont, soumis aux volontés de la couronne, obligeait les villes de Flandre et d'Artois à recevoir des troupes suffisantes pour maintenir une obéissance absolue, ce qui permit à la Régente de porter toutes ses forces sur le siége de Valenciennes.

Cette ancienne ville du Hainaut, située sur la frontière de France, avait été fondée par l'empereur Valentinien qui lui avait donné son nom (2). Il l'avait destinée à devenir une cité de refuge, et lui avait concédé le privilége de servir d'asile aux débiteurs, aux gens hors la loi, aux meurtriers même. Ces anciens droits s'étaient maintenus avec quelques modifications jusqu'à l'époque dont nous nous occupons (3). Cependant, au dire du gouvernement, la ville n'avait jamais, même dans les temps les plus

(1) *Archives et correspondance*, t. II, p. 430, 431.
(2) Guicciardini, p. 458, sqq.
(3) *Ibid.*

agités, abusé à ce point de son droit d'asile. Qu'étaient les débiteurs, les voleurs, les meurtriers, en comparaison des hérétiques? Et pourtant ces terribles ennemis de l'humanité pullulaient dans la ville rebelle, y pratiquaient les rites odieux de Calvin, et marchaient sous les ordres des plus dangereux de tous les prédicateurs, Gui de Bray et Pérégrin de la Grange. La ville était un repaire d'hérésie et de sédition, et il semblait convenu, d'un commun accord, que la dernière lutte de ce qu'on appelait la nouvelle religion aurait lieu sous ses remparts (1).

Agréablement située dans une vallée fertile, entourée de murs épais et de fossés profonds, Valenciennes, traversée en outre par l'Escaut qui permettait d'inonder les prairies environnantes, passait alors pour imprenable (2). La ville avait été sommée en même temps que Tournay, de recevoir une garnison. Cette demande du gouvernement fut accueillie par un refus formel. Noircarmes donna l'ordre aux magistrats, vers le milieu de décembre, d'envoyer une députation à Condé pour y conférer avec lui. Le pensionnaire Outreman se rendit en conséquence dans cette ville, accompagné par quelques-uns de ses collègues (3). La commission n'était pas opposée aux vœux du gouvernement; en général, les magistrats des villes n'étaient pas rebelles, mais à Valenciennes, le véritable pouvoir était aux mains du consistoire et des ministres calvinistes. Les députés, à leur retour de Condé, firent demander les chefs du parti réformé ainsi que les pasteurs. Ils leur représentèrent que leur devoir était

(1) *Valenciennes*, Ms.
(2) Guicciardini, *ubi sup.*
(3) *Valenciennes*, Ms.

désormais d'user de leur influence pour décider la population à céder au désir du gouvernement (1).

« Puissé-je devenir muet comme un poisson, » répondit résolûment la Grange, « puisse ma langue s'attacher à mon palais, avant que je cherche à persuader à mon troupeau d'admettre en garnison de cruels mercenaires, qui fouleraient aux pieds les droits de leur conscience (2)! »

Le conseiller Outreman fit remarquer au bouillant ministre que, si ses collègues et lui craignaient pour leur vie, on prendrait soin de faire garantir leur sûreté et leur départ par un sauf-conduit. La Grange répondit qu'il n'avait aucune crainte personnelle, que le Seigneur garderait ceux qui croyaient et annonçaient sa sainte parole, mais qu'il ne leur pardonnerait pas de courber le front sous le joug de ses ennemis (3).

Il fut bientôt évident qu'on ne pouvait espérer aucune concession. Les magistrats n'avaient nulle autorité, les ministres étaient tout-puissants, et les citoyens, dit un catholique qui habitait Valenciennes, « se laissaient conduire par leurs pasteurs comme un troupeau de bœufs (4). » En conséquence, le 17 décembre 1566, une proclamation de la duchesse régente déclara la ville en état de siége, et rangea tous les habitants au nombre des rebelles (5). L'édit récapitulait soigneusement les crimes qui avaient attiré ce châtiment sur Valenciennes. On avait permis aux ministres réformés de prêcher dans deux ou trois églises ; la sainte cène avait été publiquement

(1) *Valenciennes*, Ms.
(2) *Ibid*. Pontus Payen, Ms.
(3) *Ibid.*
(4) *Valeuciennes*, Ms.
(5) La proclamation se trouve dans Bor., t. III, p. 134-136.

distribuée d'après le rite calviniste; les communiants avaient solennellement déclaré qu'ils renonçaient à l'Église catholique; enfin, le refus d'admettre la garnison envoyée par la Duchesse était venu mettre le comble à ces iniquités. En présence de tant de crimes, la Régente croyait de son devoir d'interdire à tous les habitants des villes, villages et provinces des Pays-Bas, d'entretenir aucun rapport avec Valenciennes, de vendre ou d'acheter quoi que ce fût aux habitants, et de leur fournir des vivres, sous peine d'être tenus pour complices de leur rébellion, et d'être en conséquence pendus à un gibet (1).

La ville fut alors investie par Noircarmes à l'aide de toutes les troupes disponibles. Les confédérés promirent du secours aux citoyens assiégés; le prince d'Orange leur fit conseiller secrètement de persister dans leur juste résistance (2). Brederode et quelques autres multiplièrent des démonstrations hostiles, mais qui restaient sans effet; à vrai dire les habitants n'avaient pour tout appui que leurs bras et leur courage.

Au commencement, les assiégés soutinrent gaiement les attaques; ils faisaient de fréquentes sorties, et se conduisaient, dans les sanglantes escarmouches qui s'ensuivaient, avec une bravoure digne de vieux soldats; d'après le témoignage d'un écrivain contemporain, violemment catholique, il semblait que « toute leur vie, ils n'eussent fait autre chose que porter les armes (3). » On attaquait les monastères des environs pour se procurer des vivres, et les statues brisées des églises démantelées

(1) Bor., *ubi sup.*
(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne* (*Préface et notes*).
(3) Pontus Payen, Ms.

avaient servi à construire, sur l'un des bras de la rivière, un pont qu'on appelait par dérision le pont des Idoles (1). Les assiégés se moquaient de Noircarmes et des six officiers qui commandaient sous lui, et pour indiquer la lenteur de leurs opérations, ils leur avaient donné le surnom des *sept dormants* (2). De « fort grandes lunettes, ayant trois pieds de diamètre, » avaient été placées sur les remparts, afin de « découvrir de plus loin l'artillerie que les papistes d'Arras devaient envoyer (3). »

Le conseiller Outreman, qui avait quitté la ville au commencement du siége, y rentra avec une mission de Noircarmes. Il fut reçu avec mépris ; les propositions qu'il apportait de la part du gouvernement furent accueillies par des cris de fureur, on lui jeta des pierres, et il fut fort heureux de s'enfuir la vie sauve (4). Les chaires retentissaient des exploits de Josué, de Judas Machabée, et autres héros bibliques (5). Les miracles accomplis en leur faveur entretenaient l'enthousiasme du peuple, tandis que les mouvements qui se manifestaient sur divers points dans les environs donnaient l'espoir d'un soulèvement général dans le pays.

Ces espérances, toutefois, devaient être déçues. Deux corps considérables s'assemblèrent à la vérité : trois mille sectaires s'étaient réunis à Lannoy, sous les ordres de Pierre Cornaille, qui, après avoir été serrurier et ensuite prédicateur calviniste, était tenté d'essayer ses talents comme général (6). L'ordre ne brillait pas dans son ar-

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Valenciennes*, Ms.
(3) Pontus Payen, Ms.
(4) *Valenciennes*, Ms.
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.* Pontus Payen, Ms.

mée ; des paysans armés de fourches, de jeunes étudiants et de vieux soldats sans emploi, portant des mousquets rouillés, des piques et des hallebardes, composaient toutes ses troupes (1). Un corps du même genre, se montant déjà à douze cents hommes, venait de s'assembler à Watrelots (2). On espérait que des forces imposantes seraient bientôt sur pied, et que les deux armées opéreraient leur jonction pour marcher au secours de Valenciennes. On se vantait de voir en peu de temps trente mille hommes sous les armes (3) ; les catholiques eux-mêmes n'étaient pas sans quelque inquiétude.

Ce fut alors que les « sept dormants » de Noircarmes prouvèrent que leur sommeil n'avait pas été bien profond. Au commencement de janvier 1567, ce cruel capitaine, au nombre des vices duquel on n'avait jamais jusqu'alors rangé l'indolence, qu'on ne lui a jamais reprochée depuis, tomba sur l'armée du serrurier à Lannoy, tandis que le seigneur de Rassinghem attaquait le même jour les forces réunies à Watrelots (4). Cette foule mal organisée prit aussitôt la fuite. Le prédicant se battit vaillamment; mais ses troupes indisciplinées se sauvèrent à la vue de l'ennemi. Ceux qui portaient des arquebuses les jetaient sans les décharger, afin de courir plus vite. Mille hommes au moins restèrent sur le champ de bataille ; on poursuivit les autres jusqu'à la rivière où beaucoup se noyèrent ; deux mille six cents

(1) *Valenciennes*, Ms. Pontus Payen, Ms.

(2) *Ibid.*

(3) Pontus Payen, Ms.

(4) *Ibid. Valenciennes*, Ms. Comp. Hoofdt, t. III, p. 125. Strada, t. VI, p. 256, 257. *Vit. Viglii*, p. 49.

hommes, au dire des écrivains catholiques, périrent ainsi dans l'espace d'une heure (1).

Rassinghem, de son côté, attaqua, avec cinq ou six cents hommes de troupes régulières, le corps de Teriel qui comptait au moins le double de soldats. La moitié fut bientôt taillée en pièces ou mise en déroute; six cents hommes pourtant avaient quelque habitude des armes, et se réfugièrent dans le cimetière de Watrelots. Là, retranchés derrière le mur de pierre qui l'entourait, ils se défendirent courageusement (2). Le repos des morts de ce paisible petit village fut troublé par le bruit d'un combat sanglant. Le rempart des huguenots fut bientôt enlevé, ils se retirèrent alors dans l'église. On les accabla de coups d'arquebuse pendant qu'ils se pressaient sous l'étroit portail (3). Quatre cents cadavres furent bientôt étendus sur les vieux tombeaux. Le reste de l'armée fut poursuivi dans l'église, et de l'église dans la tour du beffroi. On alluma alors du feu dans le clocher, et on l'entretint jusqu'à ce que les infortunés fussent tous brûlés ou étouffés (4). Personne n'échappa.

Telle fut l'issue du premier combat qui ait eu lieu dans les Pays-Bas au nom de la liberté religieuse. Il faut avouer que le résultat n'était pas fait pour encourager les amis de la cause nationale. Les partisans du gouvernement triomphaient en proportion des craintes que leur avait fait éprouver le soulèvement du pays wallon : « Ces bons hypocrites (5), » écrit un correspondant du prince

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. III, p. 7, 8. Comp. Strada, *ubi sup.* Hoofdt, *ubi sup.* Pontus Payen, Ms.

(2) Pontus Payen, Ms.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Archives et correspondance*, t. III, p. 5.

d'Orange, « haussent pour l'heure la tête comme des dromadaires, et ne sont quasi plus traitables d'orgueil. » Le duc d'Aerschot et le comte Meghem donnèrent à Bruxelles de grands banquets où les braves chevaliers burent à l'honneur de la victoire et à la santé de Sa Majesté et de Madame : « Je viens de voir passer Berlaymont, » écrivait Schwartz au Prince ; « il sortait du dîner d'Aerschot la figure aussi rouge que le nouveau chapeau du cardinal (1). »

D'autre part, les citoyens de Valenciennes étaient aussi abattus que leurs ennemis étaient triomphants. On n'entendait plus parler des sept dormants ; on ne voyait plus de lunettes fixées sur des lances pour découvrir de loin l'approche de l'ennemi : on sentait que le gouvernement avait les yeux ouverts, et que la ville verrait assez les hommes qui la menaçaient sans avoir recours à des télescopes. Le siége se resserrait de jour en jour. Noircarmes prit possession d'une élévation à Saint-Armand qui lui permettait de couper toutes les communications entre la ville et la campagne. Tous les villages des environs furent saccagés et les champs ravagés. Toutes les insultes que des soldats brutaux peuvent infliger à des paysans sans défense pleuvaient sur les hommes et les femmes qui tentaient d'entrer dans la ville ; ils étaient massacrés par centaines (2). Les villageois étaient dépouillés de tout ce qu'ils possédaient; on déshabillait les enfants au milieu des champs pour s'emparer des pauvres vêtements qu'ils portaient ; on vendait les femmes et les jeunes filles à l'enchère au roulement du tam-

(1) *Archives et correspondance*, t. III, p. 9.

(2) *Remontrance adressée par les habitants de Valenciennes aux chevaliers de la Toison*, § 9. Bor., t. III, p. 136-141.

bour (1); des malades et des blessés étaient brûlés à petit feu pour l'amusement des soldats (2). En un mot tous les maux que le pouvoir militaire excité par le fanatisme religieux peut infliger tombaient sur la tête de ces malheureux qui avaient osé adorer Dieu dans des temples chrétiens sans le rituel de l'Église catholique.

Cependant la ville résistait toujours; la population tout entière était enrôlée sous diverses bannières. Les riches et les pauvres prenaient également les armes pour défendre les murs qui les protégeaient (3). Les mendiants de la ville formaient trois compagnies qui portaient le titre significatif de *Tout nuds* (4), « et plus d'un combat sanglant fut livré devant les portes de la cité par des hommes» qu'on eût pris pour de vieux routiers et soldats expérimentés et non pas pour des bourgeois et artisans de prime abord, » dit un écrivain catholique alors dans la ville. En même temps il faut dire à l'honneur de Valenciennes, d'après la même autorité irrécusable, qu'il n'arriva pas à un seul catholique de la ville d'être insulté ou molesté. Les prêtres qui s'y trouvaient n'avaient pas la permission de dire la messe, mais « ne reçurent ils toutefois aucunes injures ni fascherie (5). »

Les habitants de la cité appelaient les confédérés à leur secours. Ils publièrent aussi une adresse aux chevalier de la Toison d'or (6), document qui détaillait leurs souffrances dans un langage émouvant et pathétique. Ils

(1) Bor., t. III, p. 136-141.
(2) *Ibid.*
(3) *Valenciennes*, Ms.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*
(6) *Remontrance*, etc.

suppliaient les puissants et illustres chevaliers de détourner le coup qui menaçait tant de têtes innocentes : « N'attendons pas, disaient-ils que la foudre soit tombée, que le déluge nous ait engloutis, que les flammes déjà allumées n'aient laissé dans le pays que des cendres et des charbons fumants, et qu'il ne reste plus d'autre ressource que d'abandonner cette malheureuse nation à la barbarie des étrangers. Que la cause des opprimés se fasse entendre à vos oreilles. Votre conscience deviendra pour nous un bouclier d'airain; le bonheur d'un peuple entier rendra témoignage devant les anges de votre fidélité à sa Majesté, et de votre attachement à sa véritable grandeur et gloire (1). »

Il n'était pas probable que ce touchant appel à un ordre qui avait Philippe pour chef, Viglius pour chancelier et qui comptait parmi ses membres Egmont, Mansfeld, Aerschot, Berlaymont et tant d'autres, eût beaucoup d'effet. La ville ne pouvait attendre aucun secours de si haut lieu.

Cependant le hardi Brederode tenta une diversion qui eût pu, en cas de succès, sauver Valenciennes et la nation avec elle. Cet étrange personnage avait, durant l'automne et l'hiver, excité des troubles sur divers points du territoire. Partout où il s'établissait, le bruit des festins se faisait entendre. Des gens de costume et de tournure suspects se pressaient à sa porte et le suivaient partout (2). Cependant les autorités se croyaient obligées de le traiter avec respect. A Horn, il avait donné un grand banquet aux principaux bourgeois, les avait

(1) *Remontrance*, etc.
(2) Bor., t. III, p. 147, 148.

fait boire à la santé des Gueux, et leur cri de ralliement avait retenti dans la maison. Au milieu du festin, Brederode avait suspendu une médaille de « Gueux » au cou du bourgmestre qui avait consenti à dîner chez lui, mais qui n'avait aucune intention de s'enrôler dans la confrérie des mendiants, véritables ou politiques. Ce brave magistrat fut cependant sur le point de faire partie de ces deux corporations. Le symbole dont il avait été décoré lui causa de grands embarras quand il fut remis des effets de l'orgie à laquelle il avait assisté chez « le roi des Gueux, » et il fut puni de son imprudence par la confiscation de la moitié de ses biens (1).

Au commencement de janvier, Brederode s'était établi dans la ville de Viane. Là, en vertu de ses droits seigneuriaux, il avait enlevé les statues et autres emblèmes du catholicisme de toutes les églises, opération qui s'accomplit du reste avec beaucoup d'ordre et de convenance. Il avait aussi rassemblé dans la ville un grand nombre d'hommes d'armes errants, et avait réparé les fortifications, afin de résister, disait-il, aux attaques du duc Éric de Brunsvick et de ses mercenaires allemands (2). Une imprimerie établie dans la ville produisait sans cesse, au grand ennui du gouvernement, des pamphlets satiriques, des livres de cantiques et autres armes empoisonnées (3). Une quantité de gens sans foi ni loi jouissaient de l'hospitalité du comte. Le rebut des

(1) Velius Hoorn, t. I, p. 298, cité par Wagenaer, t. VI, p. 189.

(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 255-257. Comp. Bor., t. III, p. 147, 148. Bentivoglio, t. III, p. 46.

(3) Bor., *ubi sup. Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 328-331.

provinces était accumulé à Viane comme dans un égout, d'après le docteur Viglius (1). « L'hydre de la rébellion » était couchée sur les rives paisibles du Lech aux bords duquel la ville est située, et menaçait de là le gouvernement (2).

On supposait que Brederode roulait de vastes projets politiques et militaires, et Marguerite de Parme vivait dans un effroi constant, grâce aux bravades de ce bruyant conspirateur. Elle appela comme d'ordinaire Guillaume d'Orange à son aide. Le prince était peu disposé à lui prêter secours. Il commençait à se permettre de manifester en public son dégoût pour la conduite du gouvernement. Il avait fait, pendant l'automne et l'hiver, tout ce qu'on pouvait faire pour le salut de la couronne et le bonheur de la population. Les services qu'il avait rendus à Anvers ont été rapportés. Dès qu'il put quitter cette ville où les magistrats et les citoyens de tout rang s'attachaient à lui comme à leur unique sauveur, il s'était hâté de pacifier les provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht. Il avait établi les choses sur les bases qu'il avait adoptées à Anvers, et pour lesquelles il avait obtenu au mois d'août le consentement de la Duchesse. Il n'y avait pas moyen de maintenir l'ordre sans permettre aux réformés, en grande majorité dans la population, de célébrer librement leur culte dans l'intérieur des villes, en quelque lieu non consacré.

A Amsterdam, par exemple, le prince écrivit à la Duchesse qu'il y avait « des mariniers et gens indocts et barbares en grand nombre (3), » qui ne pouvaient consentir à

(1) *Vigl. ad Hopperum*, p. 418-421.
(2) *Ibid.*, p. 425.
(3) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 283, 284.

assister au prêche en plein air, attendu qu'à cette époque de l'année les champs étaient sous l'eau (1). Marguerite de Parme suggéra l'idée qu'on pourrait peut-être employer des bateaux, mais cette gracieuse concession fut regardée comme inadmissible : « Je ne sais, » disait le prince, « qui a pu conseiller à Votre Altesse de faire une semblable proposition (2). » Il lui rappelait du reste que ces barbares mariniers avaient un droit positif à célébrer leur culte, attendu que c'était une coutume établie avant l'accord du mois d'août, de se réunir à un endroit appelé le « Lastadge » dans les entrepôts. « Au nom de Dieu alors, qu'ils aient leurs prêches audit Lastadge (3), » écrit la Duchesse à Guillaume d'Orange. Les barbares ne demandaient pas autre chose ; un accord fut donc rédigé à Amsterdam et dans les autres villes du Nord, et la Régente y donna son plein consentement. Les catholiques conservèrent les églises et les cathédrales, mais la majorité de la population obtint le droit d'adorer Dieu pendant l'hiver sur la terre ferme, dans les magasins et les entrepôts.

Peu de temps après cependant, la convention tout entière fut révoquée par la Duchesse, les autorisations furent retirées, et on proclama une interdiction formelle de toute prédication, en dedans ou en dehors des murs (4). Le gouvernement acquérait des forces. Noircarmes et Rassinghem venaient de tailler en pièces trois ou quatre mille sectaires qui marchaient à la suite de prédicants, de serruriers et autres généraux de cette espèce. N'était-il

(1) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p 283, 284.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 296.
(4) *Ibid.*, p. 351-353

pas temps, pour les partisans d'un bon gouvernement, « de hausser la tête comme des dromadaires? »

On peut aisément concevoir que le Prince ne se souciait guère d'être constamment le jouet d'une femme faible, perfide et impérieuse. Elle l'avait souvent appelé à son aide lorsqu'elle était effrayée par la tempête et qu'elle se sentait sur le point de disparaître dans les flots; elle désavouait ses actes et calomniait son caractère dès que la sécurité venait à renaître. Par son influence personnelle et ses infatigables efforts, il avait pacifié les provinces où régnait encore le vieil esprit hollandais. Les hommes de tous les rangs et de toutes les religions étaient reconnaissants de son zèle. Les réformés n'avaient pas gagné beaucoup de terrain, mais ils étaient satisfaits. Les catholiques avaient conservé leurs églises, leurs biens, leur considération. Les États de Hollande votaient un présent de cinquante mille florins (1) pour le prince d'Orange en reconnaissance de ses efforts pour rétablir la paix. Il refusa leur offrande. « Il était endetté, pressé d'argent, mais il ne lui convenait pas, écrivait-il à Philippe, qu'on pût croire sa conduite dirigée par l'avarice ou par l'intérêt particulier au lieu de la véritable affection qu'il portait au service de Sa Majesté et au bonheur du pays (2). » Cependant, à peine avait il le dos tourné que toute son œuvre était détruite par la régente.

Une mesure nouvelle et importante venait de le placer dans une attitude de rébellion presque ouverte vis-à-vis du gouvernement. Tous les fonctionnaires, depuis les gouverneurs des provinces jusqu'au dernier soldat de

(1) Bor., t. III, p. 147. Hoofdt, t. IV, p. 129.
(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne,* t. II, p. 360-365.

l'armée, furent sommés de prêter un nouveau serment de fidélité : « *Novum et hactenùs inusitatum religionis juramentum* (1), » comme l'appelait le Prince, en ajoutant que le serment était digne de l'Inquisition. Tout homme au service de Sa Majesté était appelé à s'engager solennellement à obéir aux ordres du gouvernement partout et toujours, sans limites et sans réserves (2). Le comte Mansfeld, devenu le factotum de Bruxelles (3), avait prêté serment avec un grand empressement. Le duc d'Aerschot, Berlaymont, Meghem, et, après quelques hésitations, le comte d'Egmont, avaient suivi son exemple. Guillaume d'Orange repoussa la proposition avec mépris. Il avait fait assez de serments qu'il n'avait pas violés et ne comptait pas violer. Il était prêt à faire tout ce qui pouvait être fait pour l'intérêt réel du monarque. Pour aller plus loin, il fallait n'être ni un véritable serviteur du roi, ni un véritable ami du pays. Il était décidé à ne pas se dégrader par une promesse téméraire qui pourrait l'entraîner à des actions contraires, à son avis, à la couronne, au bonheur du pays et à son propre honneur. Il acceptait volontiers l'alternative qui lui était offerte (4). Il renonçait à toutes ses charges, peu soucieux désormais de servir un gouvernement dont il n'approuvait pas la politique, et un roi qui le soupçonnait.

La Duchesse n'accepta pas la démission du prince, et tenta de nouveaux efforts pour conserver les services

(1) *Archives et correspondance*, t. III, p. 29.

(2) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. III, p. 26-31. *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 312, 313, 317, 321, 416, 418.

(3) Expression du prince d'Orange, *Archives et correspondance*, t. III, p. 40.

(4) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 312, 313. Strada, t. VI, p. 264.

d'un homme nécessaire à son administration. Elle lui demanda (1), malgré l'attitude purement de réserve et d'observation qu'il avait adoptée depuis quelque temps, d'user de son influence pour obtenir de Brederode de renoncer à ses pernicieux procédés. Elle reprocha au Prince de lui avoir fourni de l'artillerie pour ses fortifications. Le Prince répondit avec quelque dédain qu'il n'était pas le gardien de M. de Brederode et n'avait aucune raison de se mêler de ses affaires (2). Il lui avait donné trois petites pièces de campagne, promises depuis longtemps, circonstance dont il ne faisait pas mention pour s'excuser de ce présent : « Dieu merci, dit-il, nous avons toujours eu dans ce pays-ci la liberté de faire à nos amis et à nos parents les cadeaux qui nous convenaient, et il me semble que les choses vont un peu loin quand on s'inquiète de semblables vétilles (3). » Certes, comme seigneur de Viane, menacé d'une attaque à ses droits seigneuriaux, le comte avait pu se croire permis de réparer les remparts de sa petite place forte, et le prince ne pouvait croire qu'il mît l'État en danger par le présent insignifiant qui avait contrarié la Régente.

Il n'est pas agréable de voir l'intimité qui semblait exister entre le Prince et un homme de si mauvaise réputation; mais Guillaume d'Orange était en hostilité vis-à-vis du gouvernement; il était convaincu, et le temps a prouvé qu'il ne se trompait guère, que sa tête et celles de beaucoup d'autres étaient déjà destinées au billot, et que le pays tout entier était voué à un honteux esclavage;

(1) Renom de France, Ms., t. I, p. 29.
(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 339, 310.
(3) *Ibid.*

il était par conséquent disposé à accorder quelque indulgence aux folies de ceux qui tentaient, quelque faiblement et imprudemment que ce pût être, de détourner les malheurs qu'il prévoyait. Le temps des raisonnements était passé. Le Prince avait mis toute sa sagesse et toute sa science pratique d'homme d'État au service d'une puissance qui le frappait d'un coup de poignard par derrière en s'appuyant sur son bras, et d'un souverain qui avait déjà préparé l'arrêt de mort de son cousin d'Orange, tout en lui reprochant de manquer de confiance en sa royale affection. Pouvait-il donc aider lui-même à subjuguer son pays, en s'opposant aux manœuvres d'hommes auxquels il n'avait aucun droit de commander, et qui travaillaient au moins à résister à la tyrannie? L'eût-il fait, il savait quelle récompense était réservée à sa fidélité. Il ne se souciait pas des honneurs réservés à ceux qui s'étaient quelquefois interposés entre le monarque et sa vengeance. Il avait à conquérir la liberté d'une nation et à fonder un gouvernement libre. Une grande œuvre lui était réservée avant de tomber sous les coups d'un assassin couronné.

Au commencement de février, Brederode, Hoogstraaten, Horn et quelques autres gentilshommes vinrent voir le Prince à Bréda(1). On suppose qu'ils voulaient demander l'avis de Guillaume d'Orange sur la mesure projetée par Brederode. Ils avaient l'intention de présenter à la Duchesse une nouvelle pétition avec beaucoup de solennité. Il ne reste point de preuve que le Prince ait approuvé cette démarche qu'il devait regarder comme superflue, sinon comme puérile. La chose lui paraissait

(1) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 404, sqq.

probablement fort indifférente. Brederode, cependant, avait le goût des démonstrations et se croyait doué d'un grand talent pour ce genre d'affaires ; il écrivit donc à la Duchesse pour lui demander un sauf-conduit qui lui permît de venir à Bruxelles avec sa pétition. On lui refusa des passe-ports avec dédain. Il se rendit alors à Anvers, et envoya la pétition à Bruxelles dans une lettre adressée à la Duchesse.

Cette nouvelle requête réclamait comme un droit l'exercice de la religion réformée, et sommait la Duchesse de licencier les forces qu'elle avait réunies et de maintenir de bonne foi l'accord du mois d'août (1). Les prétentions étaient plus hardies qu'au mois d'avril précédent, bien que le pacte libéral fût affaibli et la confédération dissoute. Brederode croyait probablement de bonne tactique de jeter son dernier morceau de pain dans le camp de l'ennemi avant de rendre la ville. Marguerite de Parme répondit aussitôt de façon à lui faire baisser le ton. « Elle se demandait, » disait-elle, « à quelle sorte de gens elle avait affaire, puisqu'on prétendait seulement un an auparavant à être délivré de l'Inquisition, et qu'on en était venu maintenant à avoir l'audace de parler de prêcher dans les villes. » Les concessions du mois d'août lui avaient toujours été odieuses, et elle les avait révoquées. « Quant à vous et à vos complices, » continuait-elle en s'adressant au comte, « vous ferez bien de vous retirer chez vous et ès lieux de vos résidences sans vous mêler des affaires publiques, vous assurant que si vous y contrevenez, je ne pourrai laisser de pouvoirs contraires au repos public ; je trouverai souvenir (2). »

(1) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, Bor., t. III, p. 149-151.
(2) Bor., t. III, p. 151. *Archives et correspondance*, t. III, p. 31.

Brederode, qui ne se laissait pas troubler aisément, n'écouta pas ce conseil et resta à Anvers. Là, acceptant la réponse de la Régente comme une déclaration de guerre en règle, il commença à lever des troupes dans la ville et aux environs (1).

Le prince d'Orange était revenu à Anvers au commencement de février. Hoogstraaten l'avait remplacé en son absence dans son gouvernement, sur la prière du Prince et de la Régente. Pendant l'hiver, ce seigneur, qui était jeune et ardent, avait maintenu l'ordre par des mesures sévères. Ses principes libéraux et son dévouement pour le prince d'Orange lui faisaient désirer de prouver que les amis de la liberté ne protégeaient pas la sédition. Au milieu d'une rixe dans la cathédrale, pendant que la populace troublait le culte catholique en détruisant tout ce qui avait échappé jusqu'alors à ses coups, « le petit comte, qui avait le courage d'un lion (2), » dit un contemporain catholique, « s'élança au milieu d'eux l'épée à la main, tua trois hommes, et, à l'aide de sa suite, vint à bout d'étendre sur le carreau, de blesser ou d'emprisonner tout le reste. » Il fit suivre le chef de l'émeute jusqu'au logis ; là il fut arrêté et pendu à minuit, en chemise, sans autre forme de procès (3). Des procédés aussi sommaires ressemblaient peu à la modération tranquille et judicieuse du prince d'Orange ; mais ils eussent pu convaincre Philippe que les adversaires de l'Inquisition n'étaient pas tous des hérétiques et des rebelles. A l'entrée du Prince à Anvers, on jugea utile

(1) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 410-411.
(2) Pontus Payen, Ms.
(3) *Ibid.*

que Hoogstraaten lui restât associé dans le gouvernement temporaire de la ville (1).

Brederode passa à Anvers le mois de février, levant toujours secrètement des troupes. Il est probable que son intention, si on peut parler des intentions d'un homme aussi frivole et aussi capricieux, était de tenter un coup de main sur l'île de Walcheren. Une fois en possession de Flessingue et de Middlebourg, il croyait possible d'arrêter l'armée d'invasion qu'on attendait d'Espagne. Le prince d'Orange avait envoyé dans ces deux villes un gentilhomme chargé de reconnaître la situation et de conseiller aux magistrats de ne pas recevoir de garnison sans son consentement (2). En ceci, il prêta sa connivence aux projets de Brederode, comme il en avait parfaitement le droit, puisque Walcheren faisait partie de son ancien gouvernement, et qu'il ne se souciait pas de voir ses villes partager le sort de Tournai, de Valenciennes, de Bois-le-Duc et d'autres places qui avaient déjà passé ou allaient tomber sous l'empire des mercenaires étrangers.

Il est probable qu'il ne prit pas non plus grand'peine pour arrêter les enrôlements de Brederode. La paix ne courait pas de dangers à Anvers, et le Prince semblait alors avoir borné ses efforts à veiller sur cette ville. Il était burgrave héréditaire d'Anvers, il n'était plus fonctionnaire de Philippe. En dépit des aigres demandes de la duchesse Marguerite, le Prince ne prenait pas des mesures bien actives pour conserver la couronne au roi

(1) Bor., t. III, p. 158.

(2) Gachard, *Préface* de la *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, p. CXLIV, sqq. Comp. Groen van Prinsterer, *Archives*, t. III, p. 48-50. Bor., t. III, p. 156. Meteren, t. II, p. 45. Hoofdt, t. III, p. 120.

d'Espagne. Il contemplait peut-être la lutte avec une sorte d'indifférence. Cependant il publia une déclaration formelle pour interdire les levées faites par le comte. Van der Aa, gentilhomme qui s'était activement mêlé des affaires de Brederode, fut contraint de quitter la ville (1). Son patron s'était déjà dirigé vers le Nord, pour s'occuper de nouveaux enrôlements (2).

Cependant l'alarme était grande à Bruxelles. Egmont, qui ne laissait échapper aucune occasion de prouver son zèle, offrit de se jeter dans l'île de Walcheren, afin de déloger les rebelles qui auraient pu y pénétrer (3). Il réunit, en conséquence, sept ou huit cents vétérans wallons, dans le petit port de Sas de Gand, en Flandre, et se prépara à mettre sur-le-champ à exécution les intentions qu'il avait annoncées, et « qui étaient dignes, » fait remarquer un écrivain catholique, « de son courage et de sa magnanimité bien connue (4). » La Duchesse exprima sa reconnaissance du dévouement et de la fidélité du comte, mais ses services furent inutiles. Les rebelles, qui croisaient dans les environs de Flessingue, depuis le commencement de mars, ne purent pénétrer dans aucun des ports de l'île. Ils remontèrent donc l'Escaut, et débarquèrent près d'un petit village appelé Ostrawell, à une demi-lieue d'Anvers (5).

L'expédition était sous le commandement de Marnix de Tholouse, frère de Marnix de Sainte-Aldegonde. Ce jeune seigneur, qui avait quitté le collége pour com-

(1) Bor., t. III, p. 156.
(2) *Ibid.*
(3) Pontus Payen, Ms.
(4) *Ibid.*
(5) Bor., t. II, p. 136. Hoofdt, t. III, p. 120. Meteren, t. II, p. 45.

battre en faveur de la liberté religieuse, était instruit et d'un esprit cultivé (1). Comme son illustre frère, il avait adopté de cœur les doctrines de l'Église réformée (2). Il n'avait, d'ailleurs, d'autre titre que son courage pour être mis à la tête d'une entreprise militaire. C'était un enfant sans expérience (3). Ses troupes étaient composées de recrues, de vagabonds et de gens hors la loi.

Cependant l'armée rebelle se posta à Ostrawell, dans une position favorable et bien choisie. L'Escaut et les digues protégeaient ses derrières, les digues et le village couvraient ses flancs. Sur le devant du camp, le jeune général ouvrit des fossés et éleva un retranchement (4). Les mécontents des environs se pressaient autour de l'étendard de la rébellion. Au bout de quelques jours, Marnix de Tholouse comptait trois mille hommes dans son camp. D'autre part, Brederode était à l'œuvre en Hollande, et se vantait d'entrer prochainement en campagne avec six mille hommes au moins. On marcherait au secours de Valenciennes, et on dicterait au gouvernement les conditions de la paix (5).

Il était évident que les choses ne pouvaient continuer ainsi. La Duchesse accepta avec quelque hésitation l'offre que lui fit Philippe de Lannoy, seigneur de Beauvoir, commandant de ses gardes du corps, à Bruxelles, de détruire sans délai ce repaire de rebelles (6). La moitié des gardes fut mise à sa disposition, et Egmont

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*
(6) Pontus Payen, Ms.

prêta à Beauvoir quatre cents vétérans wallons (1).

A la tête de huit cents hommes hommes seulement, tous gens d'élite, l'intrépide officier entra en campagne avec autant de mystère que de promptitude. Le 12 mars, les troupes partirent par petits pelotons, ne portant qu'un sabre et un poignard, afin d'éviter tout soupçon. Les casques, les baudriers, les arquebuses, les cuirasses, les lances, les drapeaux et les tambours furent remis aux officiers, qui les firent transporter sans bruit au lieu du rendez-vous (2). A la pointe du jour, le lendemain, Beauvoir retrouva ses soldats à l'abbaye de Saint-Bernard, à une lieue d'Anvers. Là il leur rendit leurs armes, leur fournit des vivres et leur fit un petit discours (3). Il leur recommanda de s'avancer, sans roulement de tambours et sans déployer les étendards, jusqu'en vue de l'ennemi : alors le premier peloton devait faire feu, puis se retirer à l'arrière-garde pour recharger les armes ; le second corps devait agir de même, et par-dessus tout on ne devait pas tirer un coup d'arquebuse, avant de pouvoir distinguer les traits des ennemis (4).

Les troupes partirent. En quelques minutes, elles furent en vue d'Ostrawell. Alors on déroula les drapeaux, et on marcha sur le camp à grands cris. Tholouse fut pris par surprise, comme si l'ennemi sortait tout d'un coup de terre. On lui avait fait dire que le gouvernement était fort inquiet à Bruxelles. En entendant les trompettes et les premiers cris, il avait cru voir arriver un détache-

(1) Pontus Payen, Ms.

(2) *Ibid.* Comp. Gachard, *Préface* de la *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. CXXIV-CXXX.

(3) Pontus Payen, Ms.

(4) *Ibid.* Comp. les *Lettres de Beauvoir*, publiées par M. Gachard, Préface, *ubi sup.*

ment des forces promises par Brederode. La croix sur les bannières (1) l'avait bientôt détrompé. Cependant, en brave et généreux gentilhomme qu'il était (2), il ne perdit point de temps à mettre ses hommes en ordre de bataille, en les suppliant de défendre leurs remparts, qui étaient imprenables pour un si petit nombre d'ennemis, et en leur recommandant d'attendre pour tirer que l'ennemi fût assez près pour viser.

Ces ordres ne furent pas écoutés; le jeune étudiant, comme Beauvoir l'appelait, ne put parvenir à inspirer à ses soldats indisciplinés le courage qui l'animait. Ils avaient été frappés d'une terreur panique à l'apparition soudaine de l'ennemi. Les catholiques s'avancèrent avec le sang-froid de vieux soldats, et mirent en joue avec le même calme que s'ils se fussent trouvés derrière les remparts. Les troupes de Tholouse tiraient à la hâte, sans viser, par-dessus la tête des assaillants. Beaucoup de défenseurs étaient tués à mesure qu'ils se montraient derrière les fortifications. On traversa le fossé, on enleva le retranchement par une seule charge. Les rebelles firent peu de résistance et prirent la fuite dès que l'ennemi eut emporté le camp. Ce fut une chasse, non un combat. Des centaines d'hommes gisaient par terre; d'autres furent précipités dans l'Escaut; cinq ou six cents hommes se réfugièrent dans une ferme. Mais les soldats de Beauvoir mirent le feu au bâtiment, et tous les rebelles furent brûlés ou tués. On ne fit aucun quartier. A peine un seul homme des trois mille soldats qui occupaient les retranchements put-il s'échapper. Le corps de Tholouse fut

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Lettre de Beauvoir,* ubi sup.

haché en pièces(1). Le duc de Beauvoir avait raison d'assurer à Son Altesse, dans la courte lettre où il lui rend compte de ses exploits, « qu'il y avait de très-braves gens dans sa petite troupe. » Certes, ils avaient exécuté l'entreprise qui leur avait été confiée avec beaucoup de promptitude, de précision et un entier succès. Il ne restait plus trace de cette grande réunion de rebelles qui semblait naguère devenir tous les jours plus menaçante (2).

Ce drame sanglant avait eu lieu en face d'Anvers. Le combat avait duré de la pointe du jour jusqu'à dix heures du matin, et pendant ce temps les remparts de la ville, du côté d'Ostrawell, les toits des maisons et les tours des églises étaient couverts de spectateurs inquiets. Le son du tambour et de la trompette, le retentissement de la mousqueterie, les cris de victoire, les gémissements des vaincus, rien de tout cela n'avait échappé aux milliers d'âmes qui éprouvaient une sympathie profonde pour les rebelles si cruellement punis (3). Anvers comptait parmi ses habitants quarante mille réformés (4), la plupart calvinistes, et un grand nombre de protestants étaient sur les remparts et contemplaient cette lutte désastreuse.

L'agitation devint bientôt irrésistible. Avant dix heures, une quantité de sectaires se précipitèrent vers la porte Rouge, qui offrait la voie la plus facile pour arriver au lieu de l'action, le pont-levis de la porte d'Ostrawell ayant été coupé la nuit précédente par les ordres du

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) Gachard, Préface, *ubi sup*. Pontus Payen, Ms. Comp. Bor., t. III, p. 157. Meteren, p. 45. Strada, t. VI, p. 250, 251.
(3) Strada, Bor., Meteren, *ubi sup*.
(4) Burgon, *Lettre de sir T. Gresham*, t. II, p. 195.

prince d'Orange (1). Les réformés sortaient de toutes les rues et de toutes les allées de la ville. Les uns étaient armés de lances, de piques et d'arquebuses, les autres portaient des marteaux de forgerons, quelques-uns avaient pris les pertuisanes, les haches d'armes et les grandes épées du siècle précédent (2); tous étaient décidés à marcher au secours de leurs amis qui combattaient sous leurs yeux. La femme de Tholouse, qui ignorait encore la mort de son mari, bien que sa défaite fût évidente, volait de lieu en lieu, suppliant les calvinistes de sauver ou de venger leurs frères qui allaient périr.

Le tumulte était affreux. Dix mille hommes étaient déjà sur pied et en armes. Ce fut alors que le prince d'Orange, qu'on avait quelquefois accusé de timidité et de pusillanimité, montra sa véritable nature. Son devoir ne lui commandait plus de défendre la couronne de Philippe, qui devait désormais être confiée aux familiers de l'Inquisition; mais l'immense population d'Anvers, les femmes, les enfants et les énormes richesses de la plus opulente ville qu'il y eût au monde, étaient entre ses mains, et il avait accepté cette responsabilité. Montant donc à cheval, il se rendit aussitôt à la porte Rouge, en présence d'une foule formidable (3). Il arriva presque seul, sans gardes. Hoogstraaten le rejoignit aussitôt avec les mêmes intentions. Le Prince fut reçu par des cris de rage. Mille voix furieuses l'appelaient le serviteur du Pape, le ministre de l'Antechrist, et l'accablaient d'autres épithètes du même genre (4). Sa vie

(1) Bor., t. III, p. 157. Hoofdt, t. III, p. 121.

(2) Pontus Payen, Ms.

(3) Bor., t. III, p. 157. Hoofdt, t. III, p. 121. Comp. Strada, t. VI, p. 252-253.

(4) Pontus Payen, Ms.

courait le plus grand danger. Un drapier furieux pointa son arquebuse contre lui. « Meurs, misérable traître, » criait-il, « toi qui es cause de la mort de nos frères (1). » L'arme meurtrière fut détournée par une autre main, tandis que le Prince, sans être ému par ces violentes démonstrations contre sa vie, ni troublé par les injures dont on l'accablait, continuait tranquillement à haranguer la foule d'un ton pressant et impératif. Guillaume d'Orange possédait, dans le visage et dans la voix, ce que les hommes appellent spontanément « l'autorité souveraine ». Quel autre talisman lui eût permis d'arrêter, même un moment, sans force et sans soldats, dix mille calvinistes armés, furieux contre lui, et altérés de vengeance contre les catholiques ? La potence de la porte Rouge avait déjà cédé, quand le Prince et son collègue Hoogstraaten arrivèrent. Les plus ardents des Réformés étaient sur le point de s'élancer sur l'ennemi à Ostrawell. Le Prince, lorsqu'il fut parvenu à se faire écouter par la multitude, lui représenta que la bataille était finie, que les réformés avaient été taillés en pièces, que l'ennemi se retirait et qu'une populace mal armée et en désordre ne pourrait relever la fortune de la journée. La masse de la population renonça à ses projets. Cinq cents hommes des plus violents insistaient cependant pour sortir de la ville, et les gouverneurs, après avoir prévenu ces fanatiques que leur sang retomberait sur leurs propres têtes, consentirent à regret à leur faire ouvrir les portes. Le reste de la foule, incertaine sans être apaisée, et prête à se venger, sur les catholiqnes qui se trouvaient dans la ville, du désastre qui venait d'avoir lieu hors des murs,

(1) Bor., t. III, p. 157. Hoofdt, t. III, p. 21.

reflua en désordre dans la longue et large rue appelée la Mère, qui est située au centre de la ville (1).

Cependant l'ardeur des fanatiques qui menaçaient de quitter la ville se ralentissait à mesure qu'ils avançaient en plein champ. Beauvoir entendit le tumulte dans la cité, et craignant une attaque, il rappela ses soldats qui s'étaient dispersés après la victoire à la poursuite des fuyards, et reforma sa petite armée en ordre de bataille. Les derniers prisonniers parmi les hommes de Tholouse, plus heureux que leurs devanciers, avaient été reçus à rançon au nombre de trois cents. C'était beaucoup pour un corps de huit cents hommes qui allaient être assaillis de nouveau. Beauvoir ordonna donc à ses soldats de fusiller tous les prisonniers (2). L'ordre exécuté, les catholiques s'avancèrent vers Anvers, les drapeaux au vent, au son des tambours. Les cinq cents calvinistes, inférieurs en nombre et peu soucieux d'en venir aux mains, rentrèrent dans la ville aussi précipitamment qu'ils en étaient sortis. Beauvoir s'avança jusqu'au bord des fossés de la ville, pour y planter les bannières du malheureux Tholouse et faire sonner ses trompettes en signe de défi. Voyant que les citoyens ne paraissaient pas disposés à accepter le combat, il enleva ses trophées et se retira (3).

D'autre part le tumulte augmentait dans l'intérieur de la ville. Les calvinistes s'étaient réunis en grand nombre dans la rue de la Mère. C'était une large voie de communication, une place de marché plutôt qu'une rue,

(1) Bor., t. III, p. 157, sqq. Pontus Payen, Ms. *Lettre de sir T. Gresham.*

(2) Pontus Payen, Ms.

(3) *Ibid.*

ornée de bâtiments majestueux et donnant par des rues transversales près de la Bourse et d'autres édifices publics. Au milieu de la journée douze ou quinze mille calvinistes (1) armés, bons soldats, s'assemblèrent sur la place. Ils avaient barricadé tous les passages avec des pavés et des charrettes renversées. Ils avaient forcé l'arsenal et pris possession d'une certaine quantité de pièces de canon qu'ils avaient placées à l'entrée des rues et des allées. Ils avaient pris d'assaut la prison de la ville et délivré les prisonniers qui s'étaient hâtés par reconnaissance de se joindre à la foule qui défendait la forteresse de la Mère. Le mal allait croissant. On parlait tout haut de piller les églises et les maisons des catholiques; des menaces contre la ville entière circulaient dans cette foule furieuse, animée par l'enthousiasme religieux, mais qui contenait dans son sein les éléments de tous les crimes dont l'humanité est capable. L'alarme était infinie dans la ville. Les cris des femmes et des enfants, tremblant à la pensée de ce que l'heure suivante pouvait amener, auraient suffi, dit un témoin oculaire, « pour attendrir les cœurs les plus durs (2). »

Cependant le courage et la présence d'esprit du Prince tenaient tête à l'insurrection. Il avait fait placer les huit compagnies des gardes enrôlés au mois de septembre devant l'Hôtel de ville, afin de protéger cet édifice et les magistrats. Il avait convoqué le sénat, le conseil des anciens, les doyens des corporations et les maîtres du port, pour conférer avec lui dans la salle du Conseil. Il

(1) *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 226, 227.

(2) Bor., t. III, p. 159. On y trouve la justification publiée peu de temps après par les magistrats d'Anvers.

se présenta une seconde fois au péril de sa vie devant la foule furieuse, et s'avança en face de leurs injures et de leurs canons, afin de les sommer d'envoyer huit députés pour traiter avec lui et les magistrats à l'Hôtel de ville. Il rédigea ensuite avec autant de calme que de promptitude une convention en dix articles auxquels les députés donnèrent leur assentiment et que le gouvernement de la cité accepta avec empressement. Ces articles portaient que les clefs de la place resteraient entre les mains du prince et de Hoogstraaten, que la garde de la ville serait faite conjointement par les bourgeois et les soldats, que les magistrats n'admettraient aucune garnison et que la garde des chartes, y comprise celle de la joyeuse entrée, serait remise aux citoyens (1).

Lorsque la convention fut communiquée à la foule réunie dans la place par les députés, elle ne fut pas reçue avec faveur. Les calvinistes réclamaient les clefs de la ville. Il ne leur convenait pas d'être enfermés et à la merci d'autrui. Ils avaient déjà menacé de faire sauter l'Hôtel de ville si on ne leur remettait pas les clefs (2). Ils voulaient aussi que les bourgeois, sans distinction de religion, fussent admis à garder la place du Marché devant l'Hôtel de ville, au lieu des troupes ennemies qui l'occupaient.

La nuit était venue, et on n'avait encore conclu aucun arrangement définitif. Cependant on convint d'une trêve, moyennant quelques concessions sur la garde de la ville. Il fut convenu que les bourgeois, calvinistes, luthériens et catholiques, seraient chargés de garder la cité. Cependant on vint à bout par une ruse de poster les calvinistes

(1) Bor., t. III, p. 157, sqq.
(2) *Ibid.*, *Lettre de sir T. Gresham*, Bor., *ubi sup.*

aux portes et sur les remparts au lieu de les placer devant l'Hôtel de ville.

On passa la nuit dans des alarmes continuelles. Les quinze mille émeutiers restèrent campés dans la rue de la Mère, derrière leurs barricades, leurs fusils chargés et leurs canons pointés. Des cris furieux : « Vivent les gueux ! A bas les papistes ! » et autres mots de ralliement, retentirent toute la nuit, mais il ne s'ensuivit aucun mal sérieux (1).

Le jour suivant s'écoula dans la même situation ; les calvinistes restaient dans leurs retranchements, les catholiques et les gardes de place veillaient sur l'Hôtel de ville. Le Prince passa toute la journée dans la salle du Conseil avec les autorités municipales, les députés de « la religion» et les fonctionnaires des corporations pour rédiger un nouveau traité de paix. Vers le soir, on était convenu de quinze articles qui devaient être proposés aux insurgés, puis imposés par force s'ils refusaient d'y consentir de plein gré. L'arrangement portait qu'on n'admettrait point de garnison, que les conventions du mois de septembre permettant le culte réformé dans certains lieux désignés de la ville seraient maintenues, que les hommes des différents partis s'abstiendraient de violences les uns contre les autres, que la ville serait gardée par les soldats et les citoyens sans distinction de religion, qu'un corps de quatre cents hommes de cavalerie et une petite escadre de vaisseaux de guerre seraient maintenus pour la défense de la place aux frais des laïques et du clergé, catholiques et réformés, sans aucune exception (2).

(1) Bor., *ubi sup.* Hoofdt, t. III, p. 121, sqq.
(2) *Ibid.*, t. III, p. 158.

Les gouverneurs avaient intention de se rendre avec les magistrats à la Mère, pour proposer ces conditions aux insurgés, mais la nuit tombait et on apprit que la mauvaise humeur des calvinistes augmentait toujours, ce qui rendait douteuse leur adhésion à l'arrangement proposé. Il valait donc mieux attendre le lendemain que de courir le risque d'engager de nuit une bataille dans les rues (1).

Le Prince passa la nuit à prémunir la ville contre les dangers du jour suivant. Les calvinistes avaient brutalement fait entendre qu'ils n'étaient disposés à admettre aucun traité de paix raisonnable. Ils avaient menacé de commencer, sans plus tarder, à piller les monastères et les maisons de tous les catholiques riches, pour chasser ensuite de la ville tous les papistes (2). Ils avaient sommé les luthériens (3) de se joindre à eux, leur promettant en cas de refus de les traiter comme les catholiques. Le Prince, alors luthérien lui-même, et imbu jusqu'à un certain point du préjugé général contre les calvinistes dont il adopta plus tard les idées, savait bien que malheureusement l'inimitié était aussi prononcée entre les calvinistes et les luthériens qu'entre les réformés et les catholiques. On fit usage de ce sentiment et de l'influence qu'il possédait sur les adhérents de la confession d'Augsbourg pour sauver la ville. Il eut pendant la nuit des entrevues avec les ministres et les membres influents des consistoires luthériens, et leur persuada de former une alliance avec les catholiques et les amis de l'ordre pour résister à cette armée de miséra-

(1) Bor, *ubi suprà.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

bles qui menaçaient de brûler et de piller la ville. Les luthériens prirent les armes au milieu de la nuit, et allèrent se poster au nombre de trois ou quatre mille hommes sur le bord de la rivière, près du monastère Saint-Michel. Le prince envoya aussi chercher les doyens des associations communales des Italiens, des Espagnols, des Portugais, des Anglais, des villes anséatiques, requit leur secours pour défendre la ville, et leur donna l'ordre de rester en armes et prêts à agir dans leurs divers entrepôts. Il fut convenu que le Prince les tiendrait au courant de la marche des événements (1)..

Le 15 au matin Anvers présentait un spectacle terrible. Trois armées distinctes étaient campées sur divers points dans son enceinte. Les calvinistes, au nombre de quinze mille hommes, occupaient leurs retranchements dans la rue de la Mère; les luthériens pleins d'ardeur étaient postés près de Saint-Michel; les catholiques et la garde régulière de la ville étaient rangés sur la place de l'Hôtel de ville. Trente-cinq ou quarante mille hommes étaient sur pied, d'après les calculs les plus modérés (2). Tous les partis brûlaient d'en venir aux mains. Les haines religieuses les enflammaient tous. Beau-

(1) Bor., t. III, p. 158, 159. Strada, t. VI, p. 252, 253. Hoofdt, t. III, p. 120-122. *Lettre de sir T. Gresham.*

(2) Le gouvernement estimait le nombre des seuls calvinistes armés à quatorze mille (*Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 226, 227). Sir Th. Gresham le porte à dix mille hommes armés et prêts à se battre; il estime le chiffre des combattants de tous les partis à cinquante mille hommes (Burgon, *Lettre du* 17 *mars* 1566). Le prince d'Orange, dont les calculs étaient toujours modérés en pareil cas, estime à vingt-huit mille hommes seulement les forces des deux côtés (Dan. E. L., *Lettre au landgrave Guillaume, Archives et correspondance*, t. III, p. 59). Ceci s'applique uniquement aux hommes armés.

coup de malfaiteurs et de gens hors la loi qui, par suite des événements récents, avaient trouvé un refuge à Anvers, étaient dans les rangs des calvinistes, où ils profanaient une sainte cause, en inspirant à une multitude fanatique des résolutions sanglantes. Les papistes devaient être, une fois pour toutes, traités comme ils traitaient les réformés depuis tant d'années. Ils s'étaient enrichis des dépouilles des chrétiens; leur tour était venu de voir leurs maisons pillées, et il fallait jeter leurs corps aux chiens: tels étaient les cris poussés par des milliers d'hommes armés.

D'autre part, les luthériens, aussi riches et aussi irrités que les catholiques, voyaient un meurtrier et un voleur dans chaque calviniste. Ils avaient soif de leur sang; l'esprit de fureur religieuse, trait caractéristique de ce siècle, n'entre plus qu'avec peine dans les idées d'un temps plus calme et plus sceptique. On pouvait s'attendre à voir une lutte sanglante commencer ce jour-là dans les rues d'Anvers; et dans cet engagement général, quels que fussent les vainqueurs, la ville devait être livrée au pillage, à l'incendie, à toutes les horreurs de la guerre. Tel eût été, d'après le témoignage unanime des témoins oculaires et des historiens contemporains de tous les pays et de tous les partis, le résultat inévitable de l'insurrection sans le courage et la sagesse d'un seul homme. Guillaume d'Orange savait quelles seraient les conséquences d'une bataille resserrée entre les murs d'Anvers. Il prévoyait l'horrible massacre qu'on pouvait attendre, le désespoir qui tomberait sur chaque maison de la ville. « Jamais on n'avait vu des hommes aussi résolus à se battre (1), » disait sir T. Gresham, qui atten-

(1) Burgon, *Lettre du* 17 *mars*.

dait à tous moments l'ordre de venir prendre sa part dans le conflit. Si le Prince ne parvenait pas ce matin-là à détourner la calamité qui menaçait Anvers, nul autre pouvoir sous le ciel ne pouvait sauver la ville.

La convention préparée le 14 avait été approuvée par les représentants des catholiques et des luthériens. On la lut le matin de bonne heure aux troupes assemblées sur la place et à Saint-Michel, qui l'accueillirent par des acclamations (1). Il fallait donc que les calvinistes acceptassent les articles, ou que la lutte s'engageât aussitôt. A dix heures, Guillaume d'Orange, accompagné de son collègue Hoogstraaten et d'un comité des autorités municipales, avec une suite de cent hommes à cheval, se rendit à la Mère. Ils portaient tous des écharpes rouges sur leur armure, signe de ralliement des amis de l'ordre (2). Les quinze mille calvinistes, féroces et en désordre comme de coutume, conservaient une attitude menaçante. Cependant, le Prince put arriver à cheval au milieu de la place. On lut alors la convention par son ordre; après quoi il présenta, avec le plus grand calme, quelques observations à la multitude. Il fit remarquer que l'arrangement qui leur était offert était fondé sur les concessions du mois de septembre, qu'on leur accordait l'exercice du culte, qu'on interdisait l'entrée d'une garnison étrangère, et qu'on ne pouvait rien demander de plus, raisonnablement, ni rien accorder honorablement au delà. Il leur dit que la lutte ne leur promettait aucune chance de succès, attendu que les catholiques et les luthériens étaient d'accord pour accepter le traité, et qu'ils étaient ainsi deux contre un. Il les supplia, avec instance

(1) Bor., *Lettre de sir T. Gresham.*
(2) *Ibid.*

et d'un ton affectueux, de montrer qu'ils acceptaient la paix, en répétant les paroles qui allaient terminer son discours. Alors le Prince s'écria d'une voix ferme : « Vive le roi ! » Ce fut la dernière fois qu'on entendit sortir ces mots de la bouche d'un homme déjà proscrit par Philippe. La foule des calvinistes hésita un instant; puis, hors d'état de résister à sa paisible influence, convaincus par sa raison, ils s'écrièrent tous ensemble : « Vive le roi ! »

L'œuvre était accomplie, la paix acceptée, la lutte qu'on craignait évitée, Anvers sauvée. Les députés calvinistes ratifièrent et signèrent alors solennellement le traité. Les citoyens qui, quelques heures auparavant, étaient altérés du sang les uns des autres, échangèrent des paroles bienveillantes; les canons et les autres instruments de guerre rentrèrent dans les arsenaux; les calvinistes, les luthériens, les catholiques, déposèrent les armes, et à trois heures, la ville était parfaitement tranquille. Cinquante mille hommes armés, d'après l'estimation de quelques auteurs, avaient été sur pied pendant trois jours, et après tant d'alarmes, pas une seule personne n'avait souffert, et le tumulte avait cessé tout d'un coup (1). Le Prince avait, à vrai dire, utilement employé l'animosité mutuelle des sectes protestantes, en évitant l'effusion du sang par les moyens mêmes qui eussent pu aigrir la lutte.

Gresham avait pourtant raison de croire que la Régente et la cour « ne verraient pas cette affaire de bon œil. » Marguerite de Parme était hors d'état de comprendre l'esprit du prince d'Orange, ou d'apprécier ses efforts.

(1) Bor., t. III, p. 159. Hoofdt, t. IV, p. 121, 122. Strada, t. VI, p. 252, 253. *Archives et correspondance*, t. III, p. 48, 52, 58, 59.

Elle était entourée de soldats mercenaires et peu scrupuleux, qui regardaient la guerre civile comme une excellente spéculation. Le *factotum* Mansfeld, les comtes d'Aremberg et de Meghem, le duc d'Aerschot, le sanguinaire Noircarmes, comptaient déjà sur une part dans les confiscations. Il y avait beaucoup à gagner dans une lutte intestine, lors même que les lauriers n'en étaient pas glorieux. « Meghem et son régiment désolent le pays, » écrivait Guillaume d'Orange au landgrave de Hesse. « Ils réduisent beaucoup de gens à la misère. Aremberg en fait autant en Frise. Ils ne sont occupés qu'à inventer comment ils pourront, sous prétexte de religion, pressurer les pauvres chrétiens, et devenir riches et puissants, grâce à leurs biens et à leur sang (1). »

Le seigneur de Beauvoir écrivit à la Duchesse pour réclamer tous les domaines de Tholouse et de son frère Sainte-Aldegonde, en récompense de la victoire d'Ostrawell (2), pendant que Noircarmes allait commencer à Valenciennes cette série de meurtres et de rapines qu'il continua plus tard à Mons, et qui attirèrent l'infamie sur son nom.

Il va sans dire que Marguerite de Parme déclara que les articles de la pacification d'Anvers étaient une « capitulation nouvelle et honteuse, » et qu'elle n'avait aucune intention d'en témoigner son approbation au Prince ni aux magistrats (3).

(1) *Archives et correspondance*, t. III, p. 39.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 246.
(3) *Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 227.

CHAPITRE X.

Egmont et Aerschot devant Valenciennes. — Sévérité d'Egmont. Capitulation de la ville. — Fuite et prise des ministres. — Exécution de la Grange et de Bray. — Horribles cruautés commises à Valenciennes. — Effets de la réduction de Valenciennes. — La Duchesse à Anvers. — On décide en Espagne l'invasion armée des Provinces. — Nomination du duc d'Albe. — Indignation de Marguerite. — Mission de Billy. — Philippe annonce son arrivée. — Efforts de la Duchesse pour gagner le prince d'Orange. — Mission de Berty. — Entrevue de Guillaume d'Orange et d'Egmont à Willebrock. — Lettres du Prince à Philippe, à Egmont et à Horn. — Départ du prince d'Orange des Pays-Bas. — Lettre de Philippe au comte d'Egmont. — Avis secrets reçus par le prince d'Orange. — Mission du conseiller la Torre auprès de Brederode. — Départ et mort de Brederode. — Mort du marquis de Berghen. — Le désespoir se répand dans les Provinces. — Émigration. — Cruautés exercées contre les réformés. — Édit du 21 mai. — Colère du roi.

Valenciennes, dont le sort dépendait de l'issue des événements que nous venons de rapporter, penchait déjà vers sa ruine. Noircarmes resserrait ses lignes à l'entour de la ville, et, par un raffinement de cruauté, il avait obligé un grand nombre de calvinistes de Tournai à lui servir de pionniers pour creuser des tranchées contre leurs frères de Valenciennes (1). Tholouse défait, et les projets de Brederode pour délivrer la ville déjoués en conséquence, la Duchesse avait fait sommer de nou-

(1) De la Barre, Ms.

veau Valenciennes de se rendre, en prévenant les citoyens du résultat de la bataille d'Ostrawell. On ne voulut pas croire à de si fâcheuses nouvelles. Egmont et Aerschot, qui avaient été chargés par Marguerite de cette dernière mission auprès de la ville assiégée, tancèrent rudement les députés venus pour traiter avec eux, de l'insolence qui leur faisait mettre en doute la parole de la Duchesse. Les deux seigneurs s'étaient établis dans le château de Beusnage, à une lieue de Valenciennes. Là, ils reçurent les commissaires de la ville, moitié catholiques, nommés par les magistrats, moitié calvinistes, choisis par les consistoires. Les envoyés de la Duchesse déclarèrent aux députés qu'elle pardonnerait à la ville sa rébellion si on consentait à ouvrir les portes, à recevoir une garnison, et à supprimer sans murmures tout autre culte que celui de la religion catholique. La population était presque entièrement calviniste, ce qui ne rendait guère ces propositions acceptables. On ajoutait toutefois qu'on accorderait quinze jours aux réformés pour réaliser leur fortune et quitter le pays (1).

Les députés, après avoir conféré avec leurs frères dans la ville, revinrent le lendemain avec des contre-propositions qui n'avaient pas beaucoup de chance d'être acceptées par le gouvernement. Ils offraient de recevoir la garnison, à condition que les soldats vivraient à leurs frais, sans que les citoyens fussent chargés de les loger, de les nourrir ou de les payer. Ils demandaient que tous les biens qui avaient été saisis fussent restitués à leurs propriétaires, et que toutes les personnes accusées de trahison fussent mises en liberté. Ils deman-

(1) Pontus Payen, Ms. *Valenciennes*, Ms.

daient la révocation de l'édit qui avait déclaré la ville en état de rébellion, avec la garantie des chevaliers de la Toison et du conseil d'État pour l'exécution du présent traité (1).

En entendant lire ces propositions, le duc d'Aerschot partit d'un grand éclat de rire. Il soutint que rien n'était plus plaisant que de voir une ville assiégée et à la merci de ses ennemis offrir des conditions dignes d'un conquérant. Le comte d'Egmont ne partageait pas la gaieté du duc, et entra dans une grande colère. Il jura que la ville serait brûlée, et que tous les habitants seraient passés au fil de l'épée, en châtiment de l'insolent langage qu'ils osaient adresser au plus clément des souverains. Il ordonna aux tremblants députés de se retirer à l'instant même, avec un refus péremptoire de leurs propositions, et il exigea que les conditions du gouvernement fussent acceptées sous un délai de trois jours.

Les commissaires tombèrent aux genoux d'Egmont pour lui demander grâce. Ils le conjurèrent d'envoyer au moins cet impérieux message par d'autres mains que les leurs, et de leur permettre de ne pas rentrer dans la ville. Ils s'attendaient, disaient-ils, à être mis en pièces par les citoyens furieux s'ils osaient se présenter devant eux porteurs de semblables instructions. Egmont cependant leur déclara qu'il allait les renvoyer pieds et poings liés s'ils n'obéissaient pas aussitôt à ses ordres. Les députés furent donc contraints de s'en retourner tristement chez eux pour annoncer le funeste résultat des négociations. Les conditions du gouvernement furent refusées sans hésiter, mais les sinistres prévisions des

(1) Pontus Payen, Ms.

commissaires sur le sort qui les attendait de la part de leurs concitoyens ne furent pas réalisées (1).

On prit des mesures pour canonner la ville; Egmont descendit, au péril de sa vie, dans les fossés pour reconnaître l'état des fortifications, et pour décider sur quel point il serait avantageux de diriger le feu des batteries (2). Après avoir communiqué à Noircarmes le résultat de ses observations, il retourna à Bruxelles pour rendre compte à la Régente de ce qui se passait. Certes, le comte s'était bien décidément séparé de Guillaume d'Orange, et apportait au service de la tyrannie une ardeur sans scrupule. Beaucoup de gens, qui avaient été trompés jadis par ses démonstrations de générosité, persistaient à croire qu'il jouait un rôle. Noircarmes, plus en état que tout autre de trancher la question, témoignait toutefois une confiance absolue dans la fidélité d'Egmont (3). Marguerite avait chaudement répondu à ses éloges, et avait lu et approuvé les lettres secrètes d'Egmont à Noircarmes, en exprimant beaucoup de respect et d'affection pour « le comte ». Egmont ne perdit point de temps pour écrire à Philippe, afin de lui apprendre qu'il avait choisi le point le plus favorable pour foudroyer la ville rebelle, et qu'il regrettait de ne pas avoir eu plus tôt à sa disposition les huit ou dix compagnies qu'il avait enfin réunies, et qui lui avaient permis d'étouffer les tumultes. Il présentait au roi ses félicitations de la fuite des prédicateurs, de la suppression de la religion réformée et du désarmement de la population. Il concluait en assurant le roi qu'il ne négligerait

(1) *Ibid. Valenciennes*, Ms.
(2) *Ibid.*
(3) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 502.

aucun effort pour prévenir le retour des troubles, dans l'espérance que Sa Majesté serait satisfaite de sa conduite, en dépit des calomnies dont le temps abondait (1).

Noircarmes, cependant, avait démasqué ses batteries et ouvert le feu d'après les avis du comte d'Egmont (2). On pointa d'abord les canons sur un édifice appelé la Tour-Blanche, qui portait cette vieille inscription en vers :

Quand chacun sera satisfait
Et la justice régnera,
Ce boulevard sera parfait
Et... la muette parlera (3).

On ne sait comment on vint à découvrir dans cet insignifiant quatrain une prédiction funeste. On trouva de mauvais augure que le feu s'ouvrît d'abord contre cette tour prophétique. Les carillons qui, depuis le commencement du siége, jouaient la musique des psaumes de Marot, firent entendre aussi ce jour-là, de tous les beffrois, le vingt-deuxième psaume : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné (4) ? »

C'était le dimanche des Rameaux, le 23 mars. Les femmes et les enfants erraient tristement dans les rues, portant à la main des branches vertes, et se jetaient à genoux pour prier dans tous les coins de la ville. Le désespoir et la superstition s'étaient emparés de citoyens qui jusqu'alors avaient justifié l'assertion de La Noue que personne ne savait supporter un siége comme les

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 524.
(2) Pontus Payen, Ms. *Corresp. de Philippe II*, ubi sup.
(3) *Valenciennes*, Ms.
(4) *Ibid*.

huguenots. Dès que le feu des batteries commença, le courage des habitants sembla s'évanouir.

En vain les ministres exhortaient leur troupeau ; les tuiles et les cheminées des maisons commençaient à tomber et les cris des femmes répondaient à chaque détonation d'artillerie (1). Le lendemain du jour où le feu s'ouvrit, la ville envoya offrir de se rendre à Noircarmes, presque sans conditions. On n'avait point fait de brèche, on ne se préparait pas à tenter l'assaut ; cependant les citoyens, qui avaient acquis l'estime de leurs antagonistes par le courage qui avait inspiré tant de sorties et d'escarmouches pendant le siége, se rendirent honteusement à discrétion, abattus par les événements qui venaient de se passer hors de leurs murailles, et désespérant de recevoir aucun secours (2). Noircarmes consentit seulement à promettre d'épargner le pillage à la ville, et de laisser la vie sauve aux habitants (3).

Cette dernière espérance ne fut pas de longue durée. Noircarmes entra dans la cité, et ferma les portes. Tous les citoyens importants, considérés comme les plus coupables, furent aussitôt arrêtés. Les soldats, sans recevoir positivement la permission de commencer le sac de la ville, furent logés chez les habitants, qu'ils tuèrent et volèrent, « à peu près comme bon leur sembla », dit un citoyen catholique (4).

Michel Herlin, bourgeois riche et considérable, fut arrêté le premier jour. Les deux ministres, Gui de Bray et Pérégrin de la Grange, parvinrent à s'échapper avec le

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Ibid.*, *Valenciennes*, Ms. Bor., t. III, p. 241.
(3) Bor., t. III, p. 142. Hoofdt, t. IV, p. 129 *bis*.
(4) *Valenciennes*, Ms.

fils d'Herlin, par la grille de la rivière. Ils se réfugièrent dans un cabaret, à Saint-Arnaud, et pendant qu'ils soupaient, un paysan les aperçut et courut annoncer au maire du bourg que des gens qui ressemblaient fort à des fugitifs venaient d'arriver à Saint-Arnaud. L'un d'eux, disait l'espion, était richement vêtu et portait une épée à poignée d'or dans un fourreau de velours. Le maire reconnut, d'après cette description, le jeune Herlin, et soupçonna quels étaient ses compagnons. Il les fit tous arrêter et les envoya à Noircarmes. Les deux Herlin, père et fils, furent aussitôt décapités (1). Gui de Bray et Pérégrin de la Grange furent chargés de fers et jetés dans un étroit cachot, en attendant qu'on les pendît (2). La comtesse de Rœulx, curieuse de voir comment les calvinistes supportaient le martyre, alla les visiter dans leur prison; elle leur demanda comment ils pouvaient dormir, boire et manger sous le poids de leurs fers. « Une bonne cause et une bonne conscience, » répondit de Bray, « me permettent de manger, de boire et de dormir mieux que ceux qui me font du mal. Ces fers me sont plus précieux que des anneaux et des chaînes d'or. Ils me sont plus utiles, et quand j'entends leur bruit, il me semble que la musique des voix célestes et le son des harpes d'or arrivent à mes oreilles (3). »

Ces courageux enthousiastes ne faiblirent point. Ils apprirent leur condamnation à mort, « comme s'il se fût agi d'aller à une noce. » Ils encourageaient les amis, qui se pressaient sur leur chemin vers le gibet, à rester fermes dans la foi réformée. La Grange, de-

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) Brandt, *Reformatie*, t. I, p. 448, 449.
(3) *Ibid.*, *Hist. des Martyrs*, p. 661, 662.

bout sur l'échelle, déclara d'une voix forte qu'il mourait pour avoir prêché la pure parole de Dieu à un peuple chrétien dans un pays chrétien. De Bray, au pied du gibet, protesta aussi énergiquement qu'il n'avait pas commis d'autre crime. Il recommanda à ses amis d'obéir aux magistrats et à tous ceux qui étaient élevés en autorité, sauf dans les questions de conscience, de s'abstenir de toute sédition, mais de faire la volonté de Dieu. L'exécuteur retira l'échelle pendant qu'il parlait encore. Ainsi finirent ces deux éloquents et savants prédicateurs (1).

On compta les victimes par centaines dans la malheureuse ville. « Il y eut beaucoup d'autres bourgeois étranglés ou décapités, » dit un écrivain catholique et fort aristocratique du temps, « mais ils étaient personnages de petite qualité et à moi inconnus (2). » Les franchises de la ville périrent toutes dans le désastre; une immense quantité de biens furent confisqués au profit de Noircarmes et des autres Dormants. Beaucoup de calvinistes furent brûlés, d'autres pendus. « Pendant deux ans entiers (3), « dit un citoyen catholique de Valenciennes, « il n'y eut presque point de semaine sans plusieurs exécutions, et il arrivait souvent qu'on décapitait un grand nombre de citoyens d'un seul coup. Cela donna tant d'inquiétude aux gens vertueux et innocents, que beaucoup d'entre eux quittèrent la ville au plus vite. » Si les gens vertueux et innocents avaient le malheur d'être riches, ils savaient d'avance que rien ne pouvait expier un tel crime aux yeux de Noircarmes.

(1) *Hist. des Martyrs, ibid.*
(2) Pontus Payen, Ms.
(3) *Valenciennes*, Ms.

Selon le dire général, le sort du parti anticatholique tout entier dépendait de la résistance de Valenciennes. « Le peuple apprit enfin, » dit un autre écrivain wallon, « que le roi avait les bras longs et qu'il n'avait pas enrôlé des soldats pour enfiler des perles. Aussi cacha-t-on ses larmes et sa mauvaise humeur, en attendant de voir si le gouvernement n'échouerait pas devant Valenciennes (1). » Le gouvernement avait réussi ; la consternation fut extrême et la soumission prompte et abjecte. « La prise de Valenciennes, » écrivait Noircarmes à Granvelle, « a fait un vrai miracle ; toutes les villes envoient au-devant de moi et se passent elles-mêmes la corde au cou (2). » La résistance avait cessé partout. Tournai était écrasé, Valenciennes, Bois-le-Duc et toutes les places importantes reçurent garnison sans un murmure. Anvers même avait fait son dernier effort ; dès que le prince d'Orange eut tourné le dos, la fière cité se prosterna dans la poussière et se laissa enchaîner. Le Prince avait réussi, par son courage et par sa sagesse, à éviter une lutte sanglante dans les rues ; sa présence seule pouvait assurer aux habitants quelque liberté religieuse, après la soumission du pays tout entier. Le 26 avril, seize compagnies d'infanterie, sous les ordres du comte Mansfeld, entrèrent dans la ville (3). Le 28, la Duchesse se rendit à Anvers, où elle fut reçue avec respect, malgré le dépit qu'elle exprima en voyant « le triste, abominable et hideux spectacle des églises saccagées (4). »

Pour ceux qui aimaient leur patrie et leur race, la vue

(1) Renom de France, Ms., t. I, p. 35-37.
(2) Gachard, *Préface de Guillaume le Taciturne*, p. CLXI, note 2.
(3) *Ibid.*, p. LXXXIX.
(4) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 383-386.

d'un pays désolé, privé par la force de ses anciennes libertés, perdant tous les jours une population industrieuse qui quittait le pays par essaims, comme si la peste y régnait, les échafauds et les gibets élevés dans tous les villages et l'inquiétude mortelle qui remplissait tous les cœurs dans l'attente de maux plus cruels encore, tout ce spectacle était abominable et hideux.

Philippe II avait pris son parti, et le duc d'Albe, à la tête d'une armée espagnole, se préparait à marcher vers les Pays-Bas. Le pays était déjà subjugué; il fallait l'écraser et détruire tout vestige de ses anciennes franchises. Les provinces conquises, jadis le refuge des libertés municipales, des sciences, des arts, de la littérature, jouissant d'une prospérité commerciale et manufacturière sans égale, allaient devenir les esclaves du cabinet de Madrid. Un prince dévot, d'une nature cruelle et d'un esprit étroit, aidé par quelques grands d'Espagne, résidant à l'extrémité de l'Europe, allait exercer une autorité despotique sur un pays qui jouissait depuis des siècles des bienfaits de l'administration locale et d'un système de gouvernement constitutionnel. Telle était la ligne de conduite tracée par Granvelle et Spinosa (1), et que le duc d'Albe se préparait à suivre en quittant Madrid le 15 avril.

Marguerite de Parme était naturellement blessée de se voir ainsi détrônée. Elle se faisait un grand mérite de la manière dont elle avait étouffé les dernières insurrections, dès que Philippe avait consenti, après ses tergiversations ordinaires, à lui fournir des hommes et de l'argent. Aussi écrivit-elle d'un ton très-amer à son frère,

(1) *Confessions de Del Rio.*

pour lui exprimer son mécontentement. Il avait toujours gêné sa liberté d'action, disait-elle, en apportant sans cesse des restrictions à son autorité. Elle se plaignait du peu d'égards que le roi témoignait pour sa réputation et le repos de son esprit. En dépit de tous les obstacles et de tous les dangers, elle avait enfin réussi à pacifier le pays; un autre allait en recueillir l'honneur (1). Elle envoya aussi en Espagne le seigneur de Billy, dans le but de représenter au roi, de vive voix, les inconvénients de l'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas, à la tête d'une armée espagnole, dans les circonstances actuelles (2).

Marguerite ne gagna à ses lettres et à son ambassade qu'une sèche réprimande de Philippe qui n'était pas accoutumé à souffrir une remontrance, même de la part de sa sœur. Son parti était pris; il exigeait de tout le monde une soumission absolue. «Il était, » disait-il, «fort étonné et mécontent de ce que la Duchesse osait lui écrire avec tant de colère et d'un ton si résolu. Quand même elle ne recevrait d'autre récompense que la gloire d'avoir rétabli le culte de Dieu, elle devrait exprimer au roi sa reconnaissance d'en avoir eu l'occasion (3). »

Philippe continuait à affecter des intentions de clémence et à faire espérer sa visite dans les Pays-Bas. Le duc d'Albe et son armée venaient préparer les voies au roi, qui se disait toujours « doux et débonnaire, lent à la colère, et ayant horreur du sang. » Les gens frivoles croyaient que le souverain allait venir, et attendaient des miracles de sa présence. La Duchesse ne s'y trompait pas. Le Pape n'y avait jamais cru; Granvelle, le prince

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 523.
(2) Pontus Payen, Ms. *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 536.
(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 540.

d'Orange, le conseiller d'Assonleville n'y crurent jamais (1). « Sa Majesté, » dit l'historien wallon qui puisait des renseignements dans les papiers d'Assonleville, « avait bien des raisons péremptoires pour ne pas venir. Il aimait le repos, était un grand diplomate, plein de calme et de modestie, il n'aimait pas les longs voyages, surtout par mer et en souffrait beaucoup. En outre, il bâtissait alors son Escurial avec tant de goût et de passion qu'il lui était impossible de quitter les lieux. » Ces excellentes raisons retinrent donc le monarque qui choisit pour le remplacer un général qui n'était, à vrai dire, ni calme ni modeste, et dont l'énergie devait suffire à l'œuvre qui lui était confiée. Le projet du roi de visiter les Pays-Bas n'avait jamais été sérieux (2).

D'autre part, le prince d'Orange avait pour le moment fini sa tâche. Il avait sauvé Anvers ; il avait tenté tout ce qui était en son pouvoir pour maintenir les libertés de la nation, les droits de la conscience et l'autorité royale, autant qu'il était possible de combiner ces trois éléments. On n'avait plus d'autre alternative que de promettre obéissance passive ou de prendre place parmi les rebelles. Guillaume d'Orange était donc devenu rebelle. Il avait été sommé de prêter le nouveau serment que Mansfeld, Berlaymont, Aerschot et le comte d'Egmont avaient accepté avec tant d'empressement, et de promettre d'obéir à tous les ordres qu'il pourrait recevoir, contre toute personne et en tout lieu, sans restriction et sans réserve (3); il avait nettement, et à plusieurs reprises, refusé d'y consentir. Il avait insisté bien des fois pour faire accepter

(1) Renom de France, Ms., t. I, p. 29.

(2) Strada, *Nihil profectionis inerat præter speciem*, t. VI, p. 280.

(3) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. III, p. 43-48.

sa démission de toutes ses charges, qu'il avait envoyée à la Duchesse. De plus en plus désireuse de gagner à la cause de la tyrannie un soutien si puissant, elle avait redoublé d'instances : « Un homme d'un aussi noble cœur, » écrivait-elle au Prince, « et descendant d'ancêtres si illustres et si fidèles, ne peut certainement pas oublier ses devoirs envers son roi et son pays (1). »

Guillaume d'Orange connaissait mieux ses devoirs que la Duchesse ne pouvait le comprendre. Il répondit à cette nouvelle requête en lui rappelant qu'il avait toujours refusé le serment étrange et nouveau qu'on lui demandait. Il avait toujours été fidèle à ses anciens engagements, il était donc inutile qu'il en prît d'autres. En outre, il était décidé à ne jamais prêter de serment sans réserves. Le cas pouvait se présenter, ajoutait-il, où on lui demanderait d'agir contre sa conscience, contre les intérêts du roi et contre l'engagement qu'il avait pris de soutenir les lois du pays. Il priait donc la Duchesse d'accepter sa démission, et annonçait son intention de quitter les Provinces (2).

Marguerite l'avait invité à se rendre à Bruxelles; mais il avait refusé cette entrevue en apprenant qu'on méditait « de lui jouer un tour ». Assonleville était venu le trouver sans résultat. Il n'avait pas voulu consentir à recevoir à Malines une députation des chevaliers de la Toison, soupçonnant quelque trahison. A l'issue des tumultes d'Anvers, le prince d'Orange écrivit de nouveau, le 19 mars, à la Duchesse, en répétant son refus de prêter serment, et en ajoutant qu'il se regardait comme suspendu au moins de toutes ses fonctions, puisqu'elle avait

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. III, p. 43-48.
(2) *Ibid.*

refusé, sous prétexte qu'elle n'en avait pas le droit, d'accepter sa démission officielle. La Régente se décida alors, d'après l'avis du conseil d'État, à envoyer le secrétaire Berty, muni d'amples instructions, en mission particulière auprès du Prince à Anvers. Cet estimable fonctionnaire accomplit sa tâche avec conscience, n'oublia pas une seule des formalités d'usage, et présenta avec beaucoup d'habileté et de convenance tous les arguments rebattus en faveur d'un serment sans réserves. Il fit remarquer avec douceur tous les inconvénients d'abandonner, dans les circonstances actuelles, les postes importants occupés par le Prince. Il parla du chagrin qu'une pareille démarche ferait éprouver au bon roi Philippe.

Guillaume d'Orange s'impatientait de cette harangue officielle du secrétaire du Conseil privé, homme de parchemins et de protocoles. La mince provision de platitudes qu'il avait apportée fut bientôt épuisée. Ses arguments s'évanouirent tout d'un coup devant le mépris du Prince. Le grand homme d'État, qu'on voulait entraîner à sa perte, au déshonneur et à la mort par de si faibles artifices, demanda avec indignation si on pouvait croire qu'il se tînt pour dégagé de ses anciennes obligations en prêtant de nouveaux serments, qu'il se dégradât jusqu'à faire des promesses sans réserves, qui pourraient le mener à manquer à ses engagements envers les Provinces et l'empereur, qu'il pût consentir à faire exécuter des édits qu'il abhorrait, à devenir le bourreau des chrétiens au nom de leurs opinions religieuses, métier qu'il avait en horreur, enfin, qu'il pût se lier par un serment sans conditions qui pouvait l'obliger un jour à mettre à mort sa propre femme parce qu'elle était luthérienne? En outre, s'attendait-on à le voir obéir sans réserve à tous

les ordres accompagnés du nom du roi, quand le représentant de Sa Majesté pouvait être quelqu'un dont il ne conviendrait pas à un homme de sa race de reconnaître la suprématie? Guillaume d'Orange pouvait-il recevoir des ordres absolus du duc d'Albe? Après avoir prononcé ce nom dans son indignation, le prince rentra dans le silence (1).

Il était évident qu'on ne pouvait espérer de faire impression sur un tel homme par des formalistes. Le pauvre Berty apporta sur le tapis vert de la table du Conseil le procès-verbal de la conférence. Avant de quitter le Prince, il lui persuada pourtant d'accorder une entrevue au duc d'Aerschot, au comte de Mansfeld et au comte d'Egmont (2).

Cette réunion mémorable eut lieu à Willebroek, village situé entre Anvers et Bruxelles, dans les premiers jours d'avril. Le duc d'Aerschot ne put être présent; mais Mansfeld et Egmont, accompagnés du fidèle Berty, prêt à rédiger un second procès-verbal, furent exacts au rendez-vous (3). Le prince n'avait jamais eu grande sympathie pour Mansfeld; mais une amitié sincère et tendre avait toujours existé entre Egmont et lui, malgré la différence de leurs caractères, les menées constantes du gouvernement espagnol pour les brouiller, et l'abîme infranchissable qui existait entre leurs situations respectives vis-à-vis du gouvernement.

Les lieux communs de rhétorique et les arguments

(1) Strada, t. VI, p. 265-268. Hoofdt, t. IV, p. 130. *Corresp. de Guillaume le Taciturne,* t. II, p. 354, 355, 369, 370, 391, 417.

(2) Strada, p. 268.

(3) *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. II, p. 416-418. Le procès-verbal de Berty s'est perdu. Gachard, *Notes,* p. 417, *Corresp. de Guillaume le Taciturne,* t. II. Comp. Strada, t. VI. p. 268, 269.

employés par Berty reparurent dans la discussion entre le prince d'Orange et ses trois interlocuteurs ; le prince finit par leur déclarer qu'il se considérait comme déchargé de toutes ses fonctions, et qu'il se préparait à quitter les Pays-Bas pour se rendre en Allemagne. Si l'entrevue n'eût eu d'autre résultat que ces banalités officielles, l'intérêt historique en serait faible. Le choix du comte d'Egmont était fait. Il avait annoncé depuis plusieurs mois, qu'il était décidé à tenir pour ses ennemis tous ceux qui ne se conduiraient pas en vassaux fidèles, en ajoutant qu'il n'éprouvait aucune crainte de voir le pays passer entre les mains des Espagnols, et qu'il ne lui arriverait, dans aucun cas, de prendre les armes contre le roi (1). On a vu que sa conduite avait été en accord depuis lors avec cette déclaration solennelle ; cependant le Prince, à qui elle avait été adressée, crut encore possible d'arracher son ami au sort qui l'attendait, et de lui faire apercevoir le gouffre ouvert à ses pieds. Son affection pour Egmont avait, comme il le dit lui-même dans un noble et touchant langage, « jeté des racines trop profondes dans son cœur, » pour qu'il pût négliger dans leur dernière entrevue, de tenter un effort suprême, même au risque de voir dédaigner ses solennels avertissements.

Pour qui regarde de près à l'histoire, Philippe était un usurpateur sans scrupules, cherchant à devenir roi absolu, de duc de Brabant et comte de Hollande qu'il était. Guillaume était conservateur, Philippe était révolutionnaire, et le monarque qui détruisait ainsi le bonheur des Provinces, et qui se préparait à décimer la

(1) Gachard, Préface du vol. II, *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, p. CIX.

population, allait en même temps perdre à jamais le plus riche joyau de son héritage. Si une vision, comme celle que le grand tragique a inventée pour un autre tyran, avait pu faire entrevoir l'avenir à Philippe, il aurait vu aussi le prince sa victime ne portant pas le sceptre lui-même, mais devenu la souche d'une longue race de rois, dont quelques-uns portaient deux couronnes, et qui lui devaient leur puissance. De telles considérations avaient peu de poids auprès du prince d'Orange. Il se savait proscrit, et il n'ignorait pas qu'une condamnation secrète pesait aussi sur le comte d'Egmont. Il désirait que son ami se décidât à supporter les privations de l'exil dans l'espoir de venir un jour en aide à la nation dans ses combats, plutôt qu'à attendre le malheureux sort que son aveugle confiance lui préparait. Il lui semblait encore possible de réveiller dans l'âme du brave soldat qui venait de souiller son épée au service de la tyrannie, le souvenir brillant de son ancienne gloire. Si Egmont avait gardé pour son pays la fidélité qu'il montra à Philippe jusqu'au jour où le fer du bourreau vint l'atteindre, il eût pu remporter des lauriers encore plus éclatants que ceux de Saint-Quentin et de Gravelines. La mort ne pouvait l'atteindre que sur un champ de bataille glorieux, s'il marchait au nom de la liberté, tandis qu'un sombre trépas s'avançait pour lui. Il ne voulait pas craindre ce que les paroles prophétiques de Guillaume d'Orange lui annonçaient; il parla avec confiance de la clémence du roi : « Hélas, Egmont! » répondit le prince, « cette clémence du roi dont vous vous vantez vous perdra. Plût à Dieu que je pusse me tromper! mais je vois trop clairement que vous êtes le pont dont les Espagnols se serviront pour envahir notre pays et qu'ils détruiront dès qu'ils au-

ront passé (1). » Telles furent les dernières et solennelles paroles de l'appel du Prince à son ami pour le tirer de sa fatale erreur. Puis, comme s'il était convaincu qu'il voyait le comte pour la dernière fois, Guillaume d'Orange le prit dans ses bras et le pressa un moment contre son cœur. Des larmes coulèrent des yeux des deux nobles amis ; puis tout fut fini : Egmont et Orange se séparèrent pour ne plus se revoir ici-bas (1).

Peu de jours après le prince d'Orange écrivit à Philippe pour donner définitivement sa démission de toutes ses charges, en annonçant son intention de quitter les Pays-Bas pour se retirer en Allemagne. Il ajoutait qu'il serait toujours prêt à mettre sa personne et ses biens aux ordres du roi pour tout ce qu'il croirait être du véritable intérêt de Sa Majesté (2). Le Prince avait déjà reçu un avertissement significatif du vieux landgrave de Hesse, qui n'avait pas oublié la longue captivité qu'il avait due aux intrigues de Granvelle et du duc d'Albe : « Ne vous laissez pas remplir la bouche de miel, » disait le landgrave; « si les trois seigneurs, dont la duchesse Marguerite parle tant, sont invités à la cour par le duc d'Albe, sous prétexte de conversations amicales, qu'ils soient prudents, et qu'ils y regardent à deux fois avant de consentir.

(1) Strada, t. VI, p. 268. Comp. Bentivoglio, t. III, p. 55.

(2) *Ibid.* Hoofdt fait allusion à un bruit d'après lequel le comte aurait dit au Prince en le quittant : « Adieu, prince sans terre; » à quoi Guillaume aurait répondu : « Adieu, comte sans tête. » On a souvent répété ce conte absurde et improbable. Hoofdt fait remarquer que la conversation tout entière repose sur l'autorité d'une personne cachée dans la cheminée pendant l'entrevue. Il serait difficile d'admettre de pareilles épigrammes, lors même que l'historien eût été lui-même dans la cheminée. Il donne, du reste, l'anecdote comme une rumeur à laquelle il ne croit pas. Hoofdt, *Nederl. Hist.*, t. IV, p. 131.

Je connais le duc d'Albe et les Espagnols, et je sais comment ils se sont conduits à mon égard (1). »

Le Prince, avant de partir, prit congé par écrit des comtes de Horn et d'Egmont, dans des lettres qu'il rédigea en latin, comme s'il prévoyait l'importance historique qu'elles acquerraient un jour (2). Il voulait, disait-il, au moment de quitter son pays, rappeler aux deux seigneurs qui avaient refusé de l'imiter, et qui lui avaient conseillé une conduite opposée à celle qu'il adoptait, qu'il agissait consciencieusement et d'après une résolution arrêtée depuis longtemps.

Il déclarait au comte de Horn qu'il lui était impossible de continuer à se prêter aux crimes qui se commettaient tous les jours contre le pays et contre sa propre conscience. Il l'assurait que le gouvernement habituait le pays à porter des harnais, pour l'obliger plus tard d'accepter la selle et la bride. Quant à lui, disait-il, il n'avait déjà pas la force de porter le fardeau qui lui était imposé, et il aimait mieux endurer tous les malheurs qui pouvaient l'attendre dans l'exil, que d'être contraint, par ceux qu'ils avaient tant combattus autrefois, à se soumettre au joug qu'on méditait depuis si longtemps d'imposer à leur patrie (3).

Il rappelait à Egmont, qui lui avait écrit pour le presser de rester, que son parti était pris depuis longtemps et qu'il l'avait communiqué à ses amis. Il ne pouvait, en conscience, prêter le serment demandé, et il ne voulait pas rester dans le pays, maintenant que tous les yeux étaient fixés sur lui comme le seul récalcitrant. Il préfé-

(1) *Archives et correspondance*, t. III, p. 64, 65.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 69-73.

rait tout risquer plutôt que de complaire à d'autres, au prix de sa liberté, de sa patrie et de sa conscience. « J'espère, » dit-il, en terminant, au comte d'Egmont, « qu'après avoir pesé mes raisons, vous ne désapprouverez pas mon départ. Je laisse le reste à Dieu, qui fera concourir toutes choses à la gloire de son nom. Quant à vous, je vous prie de croire que vous n'avez pas d'ami plus sincère que moi. Mon affection pour vous a jeté dans mon cœur de si profondes racines que le temps ni la distance ne sauraient la diminuer, et je vous prie de me conserver les mêmes sentiments que je vous ai toujours voués (1). »

Le Prince avait quitté Anvers le 11 avril; il écrivit ces lettres de Bréda, le 13 du même mois. Le 28, il partit pour Dillenbourg, résidence de ses ancêtres en Allemagne, en passant par les duchés de Grave et Clèves.

On ne pouvait s'attendre à ce que ce dernier adieu eût quelque influence sur la résolution d'Egmont, puisqu'elle n'avait pas été ébranlée lors de sa mémorable entrevue avec le Prince. Le sort du comte était décidé. Il avait reçu les éloges de Noircarmes et conquis les remercîments hypocrites de la duchesse Marguerite, il avait même reçu une lettre pleine d'affection et d'approbation du roi d'Espagne lui-même. Cette pièce, monument éternel de la froide perfidie de Philippe, est datée du 26 mars : « Je suis bien aise, mon cousin, » écrit le monarque au comte, « d'apprendre que vous avez prêté le nouveau serment; non que je le regardasse le moins du monde comme nécessaire pour vous, mais à cause de l'exemple que vous

(1) *Archives et correspondance*, t. III, p. 69, 73.

avez donné, et que j'espère bien voir suivre par tout le monde. J'ai appris aussi avec plaisir que vous remplissez admirablement votre devoir, que vous rendez de grands services, et que vous faites à ma sœur des offres dont je vous remercie, en vous priant de continuer à tenir la même conduite (1). »

La lettre était écrite de la même main qui avait déjà signé l'arrêt de mort de celui à qui elle était adressée. Le duc d'Albe, pourvu de pleins pouvoirs pour mettre à exécution le grand projet du roi, sans s'embarrasser des statuts des Provinces ou des priviléges de la Toison d'or, venait de quitter Madrid pour s'embarquer à Carthagène, au moment où le comte lisait la lettre du roi (2). « Le miel espagnol, » pour employer encore une une fois la métaphore familière du vieux landgrave, avait atteint son but, et la malheureuse victime était déjà tombée dans les rêts.

Le comte de Horn restait silencieux et sombre dans son gîte à Weert, attendant les chasseurs qui étaient déjà en route. On ne peut comprendre comment il pouvait s'aveugler ainsi sur sa situation, sachant quels soupçons et quelle méfiance on avait contre lui. On verra du reste qu'on devait employer pour le tromper la même perfidie qui avait si bien réussi auprès d'Egmont.

Quant au Prince, il n'avait pas pris son parti trop tôt. Peu de temps après son arrivée en Allemagne, Vandenesse, secrétaire particulier de Philippe et agent secret du prince d'Orange, lui écrivit qu'il avait lu des lettres du roi au duc d'Albe, qui portaient comme instructions « d'arrêter le Prince dès qu'on pourrait mettre la main

(1) Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 544.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 528 (15 avril 1567).

sur lui, *et de ne pas souffrir que son procès durât plus de vingt-quatre heures* (1). »

Brederode avait séjourné à Viane, puis à Amsterdam, à la suite de la malheureuse expédition de Tholouse, qu'il avait organisée sans y avoir pris part. Il avait causé beaucoup d'ennui aux magistrats d'Amsterdam et aux amis de l'ordre, catholiques et protestants. Il faisait beaucoup de mal, et les réformés n'espéraient rien de lui. Il était toujours entouré d'une foule d'amis débauchés; de gentilshommes déguisés en matelots, de négociants en faillite, de fugitifs et de gens hors la loi, très-propres à boire à la santé des Gueux et à entonner le refrain populaire, mais incapables d'aucune entreprise sérieuse (2). Les gens riches avaient peur de lui, car ils n'avaient aucune confiance dans sa capacité et redoutaient ses fréquentes demandes d'argent en faveur de la bonne cause. Il passait sa vie dans les jardins de la ville, à tirer à la cible avec une arquebuse ou une arbalète, à boire avec ses camarades, et à crier : « Vivent les Gueux (3) ! »

La Régente, décidée à se débarrasser de lui, avait envoyé le secrétaire La Torre à Amsterdam, au mois de mars, avec ordre aux magistrats, si Brederode refusait

(1) On trouve ce fait dans un document inédit des *Archives royales de Dresde.* C'est un rapport du capitaine van Berlepsch sur une entrevue avec le prince d'Orange auquel il avait été envoyé par l'électeur Auguste de Saxe. Il faut remarquer, en outre, que l'Électeur refusait, à cette époque (novembre 1567), de recevoir le Prince à Dresde, tout en protestant de son intérêt pour lui. (Lettre inédite de l'électeur Auguste au prince G. d'Orange, 10 nov. 1567.) Bericht von Hauptm. V. Berlepsch.

(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 434-454. Bor., t. III, p. 161. Hoofdt, t. V, p. 127.

(3) *Ibid.*

de quitter la ville, de demander du secours au comte Meghem qui avait alors un régiment à Utrecht (1). Cette partie de ses instructions rendait impossible à La Torre de montrer ses papiers. Sur le refus qu'il en fit, le comte qui connaissait le secrétaire comme son propre père, lui déclara, avec le plus grand sang-froid, qu'il n'avait jamais entendu parler de lui, qu'il ne le croyait pas un personnage aussi respectable qu'il prétendait l'être, qu'il n'avait point reçu d'instructions de la Duchesse, et qu'en conséquence, il ne ferait nulle attention à ses ordres. La Torre répondit humblement qu'il n'était pas assez présomptueux ni assez dépourvu de sens pour se comparer à un gentilhomme de la qualité du comte de Brederode, mais qu'après avoir été vingt-trois ans secrétaire du Conseil privé, il avait pensé qu'on pouvait le croire sur parole. Là-dessus, La Torre rédigea une protestation officielle, Brederode en fit autant; La Torre dressa procès-verbal de leur entrevue, pendant que Brederode déclamait comme un furieux et accusait la Duchesse d'être tyrannique, capricieuse et déraisonnable. Il finit par mettre La Torre en prison pendant un ou deux jours et par s'emparer de ses papiers. Par une singulière coïncidence, ces événements se passaient le 13, le 14 et le 15 mars (2), jours du grand tumulte d'Anvers. Le prince d'Orange travaillait à empêcher quarante ou cinquante mille hommes de se couper mutuellement la gorge, pendant que Brederode faisait enrager un vieux secrétaire formaliste, mais réservé; telle était la différence de valeur entre les deux hommes.

(1) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 439, 440. Bor., t. III, p. 161, 162.

(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 444-454.

Ce fut le dernier exploit du comte. Il resta encore quelque temps à Amsterdam, mais les événements, en se succédant, changèrent le hardi champion de la liberté en un vassal soumis. Avant le 12 avril, il écrivit à Egmont pour le prier d'intercéder en sa faveur auprès de la Régente, en lui donnant carte blanche (1) quant aux conditions, pourvu qu'on l'admît à faire sa paix avec le gouvernement. Il était trop tard pour qu'on acceptât la soumission du roi des Gueux. On ne lui accorda d'autre condition que de jouir provisoirement de ses revenus, en attendant qu'on connût le bon plaisir du roi. Le 25 avril, il donna un festin à ses amis favoris dans son hôtel d'Amsterdam, puis s'embarqua à minuit pour se rendre à Embden. Une longue procession de ses compagnons l'escorta jusqu'au vaisseau au bruit des chansons à boire et à la lueur des torches. Il mourut un an après, de chagrin et d'excès de boisson, au château de Hardenberg, en Allemagne, après beaucoup de colère et de bruit, et malgré ses protestations de vouloir mourir comme un pauvre soldat aux pieds de Louis de Nassau (2).

Ce « bon chevalier et bon chrétien, » comme son frère le nommait tendrement, était alors en Allemagne, et se préparait à la grande œuvre que Dieu lui destinait. Brederode, qui s'était engagé dans la lutte, peut-être dans la frivole espérance de reconquérir le titre de comte de Hollande que ses ancêtres avaient porté, n'avait pas été utile pendant sa vie à la cause de la liberté, et sa mort ne laissa pas de grands regrets. La foule désordonnée de ses partisans se dispersa en tous sens au moment du dé-

(1) *Lettre de Granvelle au duc d'Albe*, Ms. (Bibl. de Bourgogne).

(2) Bor., t. III, p. 168. Hoofdt, t. IV, p. 135. *Vit. Viglii*, p. 51. — Comp. Bor., Hoofdt, *ubi sup.*

part de son chef. Un vaisseau qui portait Batenburg, Galaine et d'autres nobles qui tentaient, avec leurs hommes d'armes, d'aborder dans un port d'Allemagne, fut jeté sur la côte à Harlingen ; ces gentilshommes, accablés par le sommeil et par l'ivresse, ne s'aperçurent pas du danger, et leur pilote les livra au comte Meghem. Les soldats furent aussitôt pendus. Les gens de qualité étaient destinés à monter sur le premier grand échafaud que le duc d'Albe fit élever sur la place du marché, à Bruxelles (1).

La confédération était entièrement dissoute. Parmi les chefs que le peuple connaissait, et auprès desquels il avait coutume de chercher du secours et des encouragements, les uns s'étaient ralliés au gouvernement, les autres s'étaient exilés, quelques-uns étaient en prison. Montigny, surveillé de près en Espagne, était véritablement captif, et soupirait en vain après la jeune femme qu'il avait épousée au milieu de fêtes si brillantes quelques mois avant son départ, et après l'enfant qui ne devait jamais connaître son père (2). Son collègue, le marquis de Berghen, plus heureux que lui, était déjà mort. L'excellent Viglius saisit cette occasion pour dire un mot en faveur de Noircarmes qui avait obligé Tournai à mordre la poussière, et qui massacrait les habitants de Valenciennes : « Nous avons appris la mort de Berghen, » écrivait le président à son fidèle Joachim ; « le seigneur de Noircarmes, qui l'a remplacé dans le gouvernement du Hainault, a donné un échantillon de ce qu'il savait faire. Quoique je n'aie aucune intimité particulière avec ce

(1) Pontus Payen, Ms.

(2) Cet enfant fut baptisé à Tournai le 1er décembre 1566. Pasquier de la Barre, Ms., p. 73.

gentilhomme, je ne puis m'empêcher de lui porter beaucoup de bienveillance. C'est pourquoi, mon cher Hopper, faites tout ce qui sera en votre pouvoir pour qu'il soit nommé gouverneur (1). »

Le départ du prince d'Orange sembla amener une éclipse totale dans les Pays-Bas. La nation restait sans défense, tous les cœurs étaient glacés d'effroi. Les gens compromis dans les derniers troubles, ou soupçonnés d'hérésie, fuyaient leur demeure. Les soldats fugitifs étaient jetés dans les rivières, taillés en pièces dans les champs, pendus, brûlés ou noyés comme des chiens, sans quartier et sans remords. La partie la plus intelligente et la plus industrieuse de la population quittait le pays en foule. Le torrent de l'émigration était si fort que les Pays-Bas semblaient destinés à devenir un désert aride, comme avant l'ère chrétienne. Dans les campagnes, les réformés qui ne pouvaient s'enfuir retournaient dans leurs anciennes retraites; la nouvelle religion était bannie de toutes les villes; les réunions étaient interrompues par des hommes armés; on pendait les ministres et les principaux membres de la congrégation; on battait de verges et on emprisonnait les disciples en confisquant leurs biens, lorsqu'ils échappaient à l'échafaud. Le nombre des réformés, martyrs de leur foi, fut incroyable. Il n'y avait presque point de village, dit le chroniqueur anversois, qui ne fournît cent, deux cents ou trois cents victimes au bourreau (2). Les nouvelles églises furent rasées, et on se servit des bois de construction pour élever des gibets (3). On trouva plaisant de pendre les

(1) Foppens, *Suppl.*, t. II, p. 552.
(2) Meteren, t. II, p. 45.
(3) De la Barre, Ms., p. 96. Hoofdt, t. IV, p. 138. Strada, t. VI, p. 278.

réformés aux poutres sous lesquelles ils avaient espéré adorer Dieu. Les biens des fugitifs furent confisqués. Les gueux de nom devenaient mendiants en réalité. Beaucoup de gens qui aimaient mieux leurs trésors que leur foi restèrent ou devinrent tout d'un coup des catholiques zélés. Des hommes qui n'avaient pas assisté à la messe depuis de longues années ne manquaient plus à visiter les églises le soir et le matin (1). Des gens qui ne parlaient jamais à un ecclésiastique, sinon pour l'injurier, ne pouvaient plus dîner sans voir un prêtre à leur table (2). Bien des personnes soupçonnées d'avoir participé aux rites calvinistes étaient les premières et les plus ardentes à condamner et à abolir toute apparence de réforme. Le pays était aussi complétement pacifié, pour employer l'expression du conquérant, que la Gaule du temps de César.

La Régente publia, le 24 mai, un nouvel édit destiné à remettre en mémoire, à ceux qui auraient pu les oublier, les lois antérieures qui n'étaient pourtant pas de nature à s'effacer de l'esprit des populations. D'après cette nouvelle proclamation, les ministres et prédicants étaient condamnés à être pendus. Les parents et les maîtres dont les enfants et les domestiques avaient assisté aux réunions défendues étaient condamnés à être pendus ; les enfants et les domestiques devaient être battus de verges. Tous ceux qui chantaient des psaumes à l'enterrement de leurs parents étaient condamnés à être pendus. Les pères et mères qui faisaient baptiser leurs enfants par d'autres mains que celles d'un prêtre catholique étaient condamnés à être pendus. Le même châtiment atten-

(1) Bor., t. III, p. 174.
(2) *Ibid.*

dait le ministre officiant, le parrain et la marraine. Les maîtres d'école enseignant des erreurs ou de fausses doctrines étaient de même punissables de mort. Ceux qui contrevenaient aux édits en achetant ou en vendant des livres religieux et des recueils de psaumes, étaient passibles de la même peine à la première offense. Toute insulte ou moquerie contre un prêtre ou un ecclésiastique était regardée comme un crime capital. Les vagabonds, les fugitifs, les apostats, les moines défroqués, devaient quitter toutes les villes sous peine de mort. En tous cas, la confiscation des biens du coupable accompagnait le châtiment (1).

Cet édit, rapporte un écrivain contemporain, redoubla les craintes de ceux qui professaient la nouvelle religion, à tel point qu'ils quittèrent le pays en grandes masses (2). Il devint nécessaire, en conséquence, de publier une proclamation défendant à toutes personnes étrangères ou originaires des Pays-Bas, de quitter les Provinces ou d'exporter leurs propriétés, et interdisant à tous les capitaines, charretiers et autres propriétaires de moyens de transport, d'assister les fugitifs dans leur fuite, le tout sous peine de mort (3).

Croira-t-on que l'édit du 24 mai, dont nous venons de retracer quelques articles, fut pour le roi Philippe le sujet d'une grande colère, à cause de *son excessive douceur?* Il écrivit à la Duchesse, en lui exprimant son mécontentement et sa douleur pour la promulgation d'un édit si inconvenant, si illégal, si contraire à la religion chrétienne : « Rien, disait-il, ne pouvait l'offenser ni l'affliger

(1) Le texte de l'édit se trouve dans Bor., t. III, p. 170, 171.
(2) *Ibid.*, p. 171.
(3) *Ibid.*, p. 175.

plus profondément qu'un outrage, quelque léger qu'il fût, envers Dieu et la sainte Église catholique. Il ordonnait, en conséquence, à sa sœur de retirer son édit (1). On pourrait croire, d'après la lettre de Philippe, que le roi était enfin effrayé des horreurs qui se commettaient en son nom. Hélas! il s'indignait, au contraire, de ce qu'on pendait des hérétiques qu'on aurait dû brûler, et de ce que la loi laissait une porte ouverte, quelque étroite et presque impraticable qu'elle pût être, pour permettre aux coupables de s'échapper.

Pendant que le pays est plongé dans la stupeur par les maux qu'il endure et ceux qu'il redoute, les trompettes des régiments espagnols résonnent déjà au delà des Alpes. Le rideau tombe sur le prologue de la grande tragédie que le regard prophétique du prince d'Orange a prévue. Quand la scène se rouvrira, un spectacle de souffrance et de sang, des batailles, des siéges, des exécutions, des actes d'une tyrannie aussi inflexible que vaillante, une résistance surhumaine et victorieuse, des sacrifices héroïques, des preuves d'un courage fanatique et d'une cruauté insensée, passeront tour à tour sous les yeux du lecteur; on verra le bien et le mal se disputer la victoire, et l'énergie humaine, la souffrance humaine et le courage humain présenter ont un spectacle rare dans l'histoire du monde.

(1) *Corresp. de Philippe II,* t. II, p. 550-552.

TROISIÈME PARTIE

LE DUC D'ALBE (1567-1573).

CHAPITRE PREMIER

Dissensions dans le Cabinet espagnol.— Ruy Gomez et le duc d'Albe.— La conquête des Pays-Bas est confiée au duc d'Albe. — Sa naissance, carrière antérieure et caractère du duc d'Albe. — Organisation de l'armée d'invasion. — Elle marche sur les Provinces. — Plaintes de la duchesse Marguerite. — Le duc d'Albe reçoit des députations aux frontières. — Entrevue du Duc avec Egmont. — Réception du duc d'Albe par Marguerite de Parme. — Circulaires adressées aux villes pour les obliger à recevoir des garnisons. — Correspondance secrète de Marguerite. — Inquiétude générale. — Le duc d'Albe demande les clefs des grandes villes. — Projets secrets du gouvernement au départ du duc d'Albe. — L'arrestation du prince d'Orange, d'Egmont, de Horn et de plusieurs autres était convenue. — Conduite perfide du gouvernement envers eux. — Aveuglement d'Egmont. — Il reçoit des avertissements de M. de Billy et de plusieurs autres personnes. — Mesures prises pour tromper le comte de Horn. — Banquet du grand prieur. — Le prieur avertit Egmont. — Mauvais conseils de Noircarmes. — On arrête Egmont, Horn, Bakkerzeel et Straalen. — Consternation publique. — Impatience de la duchesse Marguerite. — Commentaires caractéristiques de Granvelle. — Ses machinations et manœuvres secrètes. — Berghen et Montigny. — Derniers moments du marquis de Berghen. — Perfidie de Ruy Gomez. — Établissement du « Conseil de sang. » — Traits distinctifs de cette institu-

tion. — Procédés insidieux de Viglius. — Correspondance secrète au sujet du président entre Philippe et le duc d'Albe. — Membres du « Conseil de sang. — Portraits de Vargas et de Hessels. — Mode de procédure adopté par le Conseil. — Exécutions en masse. — Désespoir des Provinces. — La démission de la duchesse Marguerite est acceptée. — Elle quitte les Pays-Bas. — La guerre civile recommence en France. — Mort du connétable de Montmorency. — Le duc d'Albe envoie des troupes auxiliaires en France. — Construction de la citadelle d'Anvers. — Description de la citadelle.

L'invasion à main armée des Pays-Bas était la conséquence nécessaire de tous les crimes antérieurs. Cet inévitable résultat se fit attendre plutôt à cause de la lenteur ordinaire de Philippe que pour toute autre raison puisée dans la situation. Jamais monarque n'a tenu plus obstinément à des projets plus cruels; jamais homme n'a procédé plus languissamment et avec plus de détours vers son but. Enfin, le roi jeta le masque de la douceur et de toute clémence possible; mais il parlait toujours de la visite qu'il avait l'intention de faire dans les Provinces. Il assurait la Régente qu'il était prêt à se laisser gouverner par son avis, et que, puisqu'elle avait fait des préparatifs pour son arrivée en Zélande, il viendrait débarquer en Zélande.

Comme par le passé, les deux personnages les plus importants parmi les conseillers de Philippe étaient Ruy Gomez et le duc d'Albe. Ils représentaient toujours des idées diamétralement opposées, et leur caractère, leur humeur et leur histoire présentaient un contraste frappant. La politique du Prince était pacifique et conciliante, celle du Duc était rude et guerrière. Ruy Gomez désirait éviter, s'il était possible, la mission à main armée du duc d'Albe, et il conseillait ouvertement au roi d'accomplir son ancienne promesse et de paraître en per-

sonne devant ses sujets rebelles. La jalousie et la haine qui existaient entre le Prince et le Duc, entre le ministre de la paix et l'exécuteur de la vengeance, éclataient constamment, en présence même du roi. Les disputes renaissaient sans cesse dans le Conseil. Décidé à empêcher, s'il était possible, l'élévation de son rival, le favori fut un moment sur le point de demander le commandement de l'armée. Il était plaisant de penser qu'un homme dont la vie s'était passée tout entière dans la paix, et qui tremblait au seul bruit des armes, pût vouloir remplacer le terrible duc d'Albe, qui avait en horreur le seul mot de crainte, disent ses panégyristes, avec une vraie exagération espagnole. Mais il y avait une limite que l'influence même d'Anne de Mendoza et de son mari ne pouvait dépasser. Philippe n'était pas homme à se laisser traîner dans les Pays-Bas contre son gré, ni à renoncer à donner le commandement de son armée à l'homme d'Europe qui était le plus propre à exécuter ses intentions (1).

On décida enfin que l'hérésie serait domptée dans les Provinces par la force des armes. L'invasion ressemblait fort aux croisades contre les infidèles et aux expéditions à la recherche des trésors des Indes, exploits familiers à la chevalerie espagnole. La bannière de la croix devait flotter sur trois cents villes infidèles, et un torrent de richesses, plus précieuses que toutes celles des mines du Mexique et du Pérou, devait couler dans le trésor royal de la source inépuisable des confiscations. Qui pouvait être le Tancrède et le Pizarre de cette entreprise mieux que le duc d'Albe, que cet homme qui avait juré,

(1) Cabrera, t. I, p. 71 ; t. VIII, p. 414. Strada, t. I, p. 28; t. II, p. 283. *Hist. du duc d'Albe*, t. II, p. 155-242.



depuis son enfance, auprès du tombeau de son père, une haine mortelle aux infidèles? Il commença par former une armée de troupes choisies, en rappelant les quatre légions ou *terzios*, qui étaient en garnison à Naples, en Sicile, en Sardaigne et en Lombardie, et en les remplaçant par des recrues. Dix mille hommes d'élite se trouvèrent ainsi prêts à marcher sur les Provinces, et le duc d'Albe fut nommé commandant en chef (1).

Ferdinand Alvarez de Toledo, duc d'Albe, était en 1567 dans sa soixantième année. Il était le général le plus expérimenté et le plus heureux d'Espagne et d'Europe. Personne n'avait étudié plus profondément et pratiqué plus constamment l'art militaire. Il était le savant le plus consommé dans la science la plus importante de l'époque, le maître le plus habile et le plus sévère dans la seule profession honorable de son temps. Depuis Démétrius Poliorcète, personne n'avait assiégé autant de villes ; depuis Fabius Cunctator, jamais général n'avait évité tant de batailles, et aucun militaire, quelque courageux qu'il pût être, n'était parvenu à une plus fière indifférence pour la calomnie et les critiques. Il avait prouvé, dans sa jeunesse, à Fontarabie, et plus tard à Mühlberg, qu'il était capable d'héroïsme et d'une bravoure éclatante, quand cela était nécessaire ; il pouvait donc écouter avec dédain les sottes plaisanteries de ses ennemis. Sachant qu'il tenait son armée dans sa main, grâce à une discipline incomparable et à la puissance d'un nom illustré par tant de victoires, il pouvait supporter avec bonté et patience les murmures de ses soldats, quand il refusait de les mener au combat.

(1) Brandt, *Hist. des réform.*, t. I, p. 496. De Thou, t. V, p. 141, 289, 290. Bern. Mendoza, *Guerra de los payses baxos*, p. 20, 21, 29.

Il était né en 1508, dans une famille qui se faisait gloire de descendre des Empereurs. Un Paléologue, frère d'un des empereurs de Constantinople, avait pris la ville de Tolède et avait transmis son nom à ses enfants comme une appellation de famille (1). Le père de Ferdinand, don Garcia, avait été tué dans l'île de Gerby, dans un combat avec les Maures, quand son fils n'avait encore que quatre ans. L'enfant fut élevé par son grand-père, don Frédéric, et formé tout petit au métier des armes. Sa haine pour les infidèles et la résolution de venger le sang de son père, mort sur la terre étrangère, furent ses premiers instincts (2). Dès sa jeunesse, il se distingua par ses prouesses. Il se battit pour la première fois à Fontarabie, et en dépit de ses seize ans, la constance, le brillant courage et l'exactitude militaire dont il fit preuve, concoururent, dit-on, puissamment au succès des armes espagnoles.

En 1530, il accompagna l'Empereur dans sa campagne contre les Turcs. Charles reconnut instinctivement le mérite du jeune homme qui devait partager avec lui tous ses travaux et toutes ses victoires, et il le traita dès l'abord avec une faveur distinguée. Jeune, brave, passionné, Ferdinand de Tolède était alors un héros aussi intéressant qu'aucun de ceux qui ont pu apparaître dans les romans castillans. La course à cheval qu'il fit en dix-sept jours, pour aller et revenir de Hongrie en Espagne, dans le seul but de voir un moment la femme qu'il venait d'épouser, n'est pas le trait le moins séduisant d'une vie qui devait être plus tard si tragiquement souillée de sang. En 1535,

(1) De la Roca, *Result. de la vida de Don T. A. de T. Duque de Alva*, p. 3. — *Hist. du duc d'Albe*, t. I, p. 5.

(2) *Hist. du duc d'Albe*, t. I, p. 8.

il accompagna l'Empereur dans sa mémorable expédition sur Tunis. En 1546 et 1547, il commanda en chef contre la ligue de Smalcalde. Son plus brillant fait d'armes, et l'exploit le plus éclatant peut-être du règne de l'Empereur, fut le passage de l'Elbe et la bataille de Mühlberg, exécutés en dépit des reproches amers de Maximilien et de la terrible chance d'une défaite (1). Cette victoire mit fin à la guerre. Le gigantesque et excellent Jean-Frédéric fut surpris à ses dévotions dans l'église, et s'enfuit en laissant ses bottes, que la maison de Tolède conserva, dit-on, depuis, parmi ses trésors, à cause de leur taille extraordinaire (2). La déroute fut complète. « Je suis venu, j'ai vu, Dieu a vaincu, » disait l'Empereur en parodiant pieusement le mot de César. Maximilien accabla d'excuses, en le pressant dans ses bras, l'héroïque don Ferdinand, lorsqu'il revint, après avoir poursuivi les fugitifs, revêtu d'une simple armure qui ne portait d'autre ornement que les traces du sang de ses ennemis. La victoire était si complète et si inespérée qu'on ne crut pouvoir l'expliquer que par une intervention miraculeuse. On supposa qu'à l'exemple de Josué, don Ferdinand avait ordonné au soleil de s'arrêter et que l'astre lui avait obéi. Comment le passage de la rivière, qui ne s'acheva qu'à six heures de l'après-midi, et la défaite complète de l'armée protestante eussent-ils pu avoir lieu par un crépuscule du mois d'avril? On connaît la réponse du duc au roi de France, Henri II, qui le questionnait un jour sur ce sujet : « Sire, j'étais trop occupé ce soir-là de ce qui se passait sur la terre, pour prendre garde aux évolutions des corps célestes. » Il

(1) *Hist. du duc d'Albe*, t. I, c. VII. De Thou, liv. IV.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 274. Brantôme. *Hommes illust.*, c. V.

n'eut heureusement pas à faire partie de l'expédition d'Alger; il ne fut pas témoin de la honteuse retraite d'Inspruck, mais il ne put éviter le fatal siége de Metz qui apparaît comme un désastre au milieu de la longue suite de ses succès. Faisant à la fois le devoir d'un général et celui d'une sentinelle, soutenant son armée par son courage et par la discipline qu'il maintenait lorsqu'il ne restait plus aucune autre ressource, il réussit enfin, quand la moitié des cent mille hommes qui avaient investi la ville eurent succombé, à persuader à son maître de lever le siége avant que les cinquante mille survivants fussent morts de froid et de faim (1).

La carrière du duc d'Albe avait atteint son point culminant; le brouillard qui voila l'astre couchant de l'empire enveloppa également sa vie. Il accompagna Philippe en Angleterre, en 1554, lorsque le Prince s'y rendit pour se marier, et il devait plus tard, comme vice-roi et généralissime, occuper en Italie une position fausse. Grand capitaine chargé d'une petite guerre, champion de la croix portant les armes contre le successeur de saint Pierre, il réussit à sortir de ses embarras avec son adresse ordinaire, mais sans y recueillir beaucoup de gloire (2). Les mortifications lui étaient échues en partage, un autre remportait les victoires. L'éclat de son nom semblait sur le point de disparaître devant les triomphes d'un rival détesté qui apparaissait sur l'horizon. Pendant qu'il temporisait auprès d'un vieillard qu'il ne pouvait écraser, le comte d'Egmont avait vaincu les troupes d'élite de la France, et défait ses plus illustres capitaines. Ce crime impardonnable ne pouvait être expié que par

(1) *Hist. du duc d'Albe*, t. I, p. 272-283 ; liv. III, c. XXI-XXIV.
(2) *Ibid.*, liv. IV et V. De Thou, liv. XVIII De la Roca, *Resultas*.

le sang du vainqueur. Le moment approchait où cette vengeance, si longtemps retardée, allait enfin être satisfaite. A tout prendre, le duc d'Albe n'avait point de supérieurs parmi les généraux de son siècle. Il maintenait la discipline comme personne ne le savait faire en Espagne, peut-être en Europe. Il était prodigue de temps, mais économe du sang de ses soldats, ce qui était peut-être, aux yeux de l'humanité, sa première vertu. « Le temps et moi, cela fait deux, » disait souvent Philippe, et son capitaine favori regardait cette maxime comme aussi applicable à la guerre qu'à la politique. Telles étaient ses qualités militaires. Comme homme d'État, il n'avait ni expérience ni génie. Comme homme, son caractère est facile à décrire : ses vices étaient peu nombreux, mais atteignaient des proportions colossales, sans être contrebalancés par aucune vertu. Il n'était pas adonné à la débauche ni à l'intempérance ; mais ses panégyristes de profession lui reconnaissent une avarice inouïe, et le monde a reconnu qu'une pareille combinaison de ruse et de férocité, de patience vindicative et de soif du sang, éléments principaux de sa nature morale, ne s'est jamais rencontrée au même point chez les bêtes féroces, et bien rarement chez les hommes. Son histoire devait prouver que le soin qu'il avait pris jadis d'épargner la vie de ses soldats, ne venait pas de son amour pour la race humaine. Il était hautain et sévère. On obtenait aussi difficilement accès auprès de lui qu'auprès du roi, et il était plus arrogant que son souverain pour ceux qui étaient admis en sa présence. En parlant aux gens il employait fréquemment le « vous » si rarement usité dans son pays (1). Il avait le droit de rester couvert

(1) V. d. Vynckt, t. II, p. 41.

devant le roi d'Espagne, et il eut quelque peine à y renoncer en présence de l'empereur d'Allemagne (1). Il était d'une famille illustre, mais ses biens n'étaient pas considérables. Son duché était petit et ne lui fournissait pas plus de quatre cents soldats et quatorze mille couronnes par an. Il était habile dans les affaires d'argent, et avait toujours une forte somme placée dans le commerce. Dix ans après son arrivée dans les Pays-Bas, on supposait qu'il avait déjà porté son revenu à quarante mille couronnes, par le profit des placements qu'il avait faits à Anvers (2). Nous avons déjà dit qu'on s'est souvent mépris sur son mérite militaire. On l'a cru parfois tacticien théorique, plutôt que commandant pratique, plus capable de discourir sur les batailles que de les gagner. Quoique sa vie n'eût été qu'une longue campagne, on l'accusait encore fréquemment de timidité (3). Un gentilhomme de la cour de l'empereur Charles adressa au Duc une lettre sous le titre de « général des armées de Sa Majesté, dans le duché de Milan, en temps de paix, et majordome de sa maison pendant la guerre.» On dit que la leçon fut utile au Duc, mais qu'il récompensa mal le gentilhomme qui la lui avait donnée, lui ayant fait plus tard trancher la tête (4). En général, pourtant, le duc d'Albe manifestait un mépris philosophique

(1) V. de Vynckt, *ibid.*
(2) Badovaro, Ms.
(3) Suriano, Ms. Badovaro, Ms.
(4) Cette anecdote est attribuée par dom Lévesque et M. Gachard à Badovaro. On ne la trouve pas dans la copie de son manuscrit déposée à la Bibliothèque de Bourgogne. Le Bénédictin ne désigne pas l'auteur de la plaisanterie. On est tenté d'en accuser Egmont ; cependant le duc fit couper la tête à tant de gentilshommes que la description est vague. (Dom Lévesque, *Mém. de Granvelle*. t. I, p. 26.)

pour les avis divers au sujet de sa gloire militaire, et dédaignait surtout les critiques de ses propres soldats : « Rappelez-vous, » disait-il un jour à don Juan d'Autriche, « que les premiers ennemis qu'on doit combattre sont nos propres troupes et leurs murmures sur le résultat de tel engagement, ou leur désir de voir arriver tel autre, et ces plaintes : « Je crois qu'on aurait dû donner la bataille ; mon avis est qu'il n'eût pas fallu perdre cette occasion. » Votre Altesse aura assez d'occasions de montrer sa valeur, et ne sera jamais assez faible pour se laisser influencer par le babil de ses soldats (1). »

Il était, de sa personne, grand, maigre et roide, avait la tête petite, le visage long, les joues pâles et creuses, les yeux noirs et étincelants, le teint uni, les cheveux hérissés et la barbe grise, descendant en deux longues mèches sur sa poitrine (2).

L'instrument était bien adapté aux desseins du roi. L'homme d'Europe le plus propre à les servir était à la tête d'une armée de dix mille vétérans d'élite. Les simples soldats de « cette gentille et gaillarde armée, » dit avec enthousiasme Brantôme, qui s'était rendu en Lorraine, dans le but de la voir passer, « portaient tous des armures gravées ou dorées, et étaient équipés de tous points comme des capitaines. » Ils portaient pour la première fois des mousquets, armes qui étonnèrent fort les Flamands quand elles commencèrent à retentir à leurs oreilles. Brantôme, qui était connaisseur, dit qu'on eût pu prendre les mousquetaires pour des princes, tant

(1) *Docum. ined. para la historia de Espana*, t. III, p. 273-283.

(2) Badovaro, Ms. Il y a dans la galerie royale d'Amsterdam un portrait du duc, du temps, par Barends, qui s'accorde parfaitement avec les descriptions qui nous restent de sa personne.

leur arrogance était de bonne grâce. Chacun d'eux était suivi par son valet ou écuyer, qui portait ses armes partout, hormis sur le champ de bataille, et le reste de l'armée les traitait avec la même déférence que s'ils eussent été des officiers (1). Les quatre régiments de Lombardie, de Sardaigne, de Sicile et de Naples se montaient à peu près à neuf mille hommes de la meilleure infanterie qui fût en Europe. Ils étaient commandés par don Sancho de Lodron, don Gonzalo de Bracamonte, Julien Romero et Alfonso de Ulloa, généraux de talent et d'expérience (2). La cavalerie, composée de douze cents chevaux, était sous les ordres du fils naturel du Duc, don Ferdinand de Toledo, prieur des chevaliers de Saint-Jean. Chiapin Vitelli, marquis de Cetona, qui avait servi le roi dans de nombreuses campagnes, fut nommé maréchal de camp, et Gabriel Cerbelloni fut placé à la tête de l'artillerie. Le Duc reçut en route, comme présent du duc de Savoie, les services du célèbre ingénieur Pacheco (3) ou Paciotti, dont le nom est resté lié à celui de la plus grande citadelle des Pays-Bas. On verra plus tard quel sort funeste l'attendait, au début des succès du parti libéral (4).

Le Duc s'embarqua, le 10 mai, à Carthagène, pour commencer sa grande entreprise. Son armée, parfaitement organisée, sans être considérable, comptait au nombre de ses recrues deux mille femmes de mauvaise vie, aussi régulièrement enrôlées et enrégimentées que la cavalerie ou l'artillerie (5). Trente-sept galères, sous les

(1) Brantôme, *Grands capit. étrang.*, p. 75 (Duc d'Albe).

(2) Mendoza, *Guerras de los payses baxos*, fol. 20, 21, 29, 30.

(3) Hoofdt, t. IV, p. 148.

(4) *Ibid. Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 565 (*Lettre de J. de Horn à Arnoul Munten*). Brantôme, *Vie du duc d'Albe.*

(5) Telle était la physionomie morale de l'armée qui venait exécuter

ordres du prince André Doria, amenèrent la plus grande partie des troupes à Gênes; le Duc fut retenu quelques jours à Nice, par un accès de fièvre. Le 2 juin, l'armée se réunit à Alexandrie de Palla, et Saint-Ambroise, village au pied des Alpes, fut désigné pour le prochain rendez-vous. Les forces du duc d'Albe formaient trois divisions, qui se suivirent à travers le mont Cenis, la Savoie, la Bourgogne et la Lorraine, en couchant l'une après l'autre dans les mêmes quartiers (1). Se déroulant ainsi sur une seule ligne, en longs replis, l'armée qui allait être l'instrument de la vengeance, si longtemps différée, de Philippe s'avançait vers son but fatal, à travers les forts et les défilés étroits des montagnes. Quelques-uns des passages qu'il fallut traverser étaient si dangereux (2) que, si la trahison que rêvait le roi eût existé en réalité, pas un seul homme n'eût échappé pour raconter le désastre. Si le comte d'Egmont eût voulu conspirer, comme on l'en accusait, il lui eût été facile de trouver les moyens de couper le chemin aux troupes, avant qu'elles pussent pénétrer dans le pays qu'elles avaient voué à la destruction. L'expérience militaire du comte, son génie pour les entreprises hardies, sa grande popularité et la haine profonde qu'inspirait le duc d'Albe à la population, lui auraient aisément fourni des instruments pour porter ce coup terrible au despotisme.

Douze jours de marche suffirent à l'armée pour traverser la Bourgogne; le voyage en Lorraine fut de même

les grands desseins religieux de Philippe; c'était sous cette forme infâme que la volonté de Dieu allait se manifester aux yeux des hérétiques des Pays-Bas.

(1) Mendoza, p. 30.

(2) *Ibid.*

longueur. Pendant tout ce temps, elle fut suivie de près par un corps d'infanterie et de cavalerie détaché pour ce service par le roi de France qui, dans la crainte d'un nouveau soulèvement des Huguenots, avait refusé aux Espagnols le passage à travers ses États. Cette armée d'observation ne les quittait pas plus que leur ombre, et surveillait tous leurs mouvements. Un corps de six mille Suisses, également inquiets de la marche des armées espagnoles, se maintenait aussi à leurs côtés, sans apporter d'obstacle à leurs mouvements. Avant le milieu d'août, le duc arriva à Thionville, sur la frontière du Luxembourg, après avoir traversé, pendant deux lieues, une forêt qui semblait destinée à mettre une petite armée en état de défendre l'entrée du pays contre les troupes qui allaient l'envahir. Le général espagnol ne rencontra aucun obstacle, et ses soldats campèrent enfin sur le territoire des Pays-Bas, après avoir accompli leur dangereux voyage avec une sécurité absolue et une discipline admirable (1).

La Duchesse n'avait cessé d'exprimer, dans ses lettres secrètes à Philippe, tout son mécontentement de l'entreprise confiée au duc d'Albe. Elle se plaignait amèrement de ce qu'au moment où le pays était rentré dans le devoir, grâce à ses efforts, le roi envoyait un autre gouverneur pour en recueillir la gloire, et peut-être pour détruire tout ce qu'elle avait enfin accompli avec tant de peine. Elle disait sans détour à son frère que le nom seul du duc d'Albe suffisait pour rendre la nation espagnole tout entière odieuse dans les Pays-Bas (2). Elle ne pouvait trouver de langage assez énergique pour expri-

(1) **Mendoza**, *ib.*

(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 546-556. Strada, t. I, p. 289-298. Hoofdt, t. IV, p. 148.

mer sa surprise de ce que le roi avait adopté une mesure destinée à avoir de si fatales conséquences, sans l'avoir consultée et en opposition avec son opinion constante. Elle écrivit aussi directement au duc d'Albe, suppliant, ordonnant et menaçant tour à tour, mais en vain (1). Le Duc savait bien que la partie n'était pas égale entre lui et la sœur de son maître ; le pouvoir était entre ses mains, et peu lui importait l'effet de son invasion sur l'humeur des Provinces. Il arrivait en conquérant, non en médiateur : « J'ai fait plier des hommes de fer dans mon temps, » disait-il avec dédain ; « croit-on que je n'écraserai pas aisément ces gens de beurre (2)? »

Il fut néanmoins reçu officiellement à Thionville par les seigneurs de Berlaymont et de Noircarmes au nom de la Régente. Les députations de diverses villes commencèrent à se présenter pour lui offrir des compliments de bienvenue, des protestations inquiètes et vaines, et pour conjurer sa colère au sujet des événements du passé. Il répondit à tous les envoyés par des phrases vagues et banales, en disant à ses confidents : « Je suis ici, voilà ce qu'il y a de certain ; il m'importe peu d'y être bienvenu ou non (3). » En arrivant à Tirlemont, le 22 août, il y trouva le comte d'Egmont qui avait quitté Bruxelles pour venir au-devant de lui et donner une marque de respect au représentant de son souverain. Le comte était accompagné par plusieurs autres seigneurs, et il amenait au Duc plusieurs beaux chevaux, qu'il lui offrit (4). Le duc d'Albe

(1) Hoofdt, t. IV, p. 148.
(2) *Ibid.*
(3) Bor., t. IV, p. 182.
(4) *Troubles des Pays-Bas de Jean de Grutère*, Ms., p. 12-941 (Bibl. de Bourgogne), extraits par M. E. Gachet (1er août 1847)

le reçut d'abord froidement, et ne sut pas ajuster adroitement son masque sur son visage: «Voilà le grand hérétique,» dit-il assez haut aux gens de sa suite, au moment où l'on annonçait le duc d'Egmont. Après le premier échange de politesses, le Duc ne put retenir quelques remarques un peu amères, et dit, entre autres, que Sa Seigneurie eût bien pu lui éviter l'embarras de faire un si long voyage dans sa vieillesse (1). D'autres observations, faites sur le même ton, auraient pu éveiller les soupçons d'un homme qui n'eût pas été décidé, comme Egmont, à rester aveugle et sourd. Au bout d'un moment pourtant, le duc d'Albe redevint maître de lui-même; il passa affectueusement le bras autour du cou (2) du malheureux Egmont, et continua à causer amicalement avec lui en chemin. Le comte était décidé d'avance à se mettre, s'il était possible, en bons termes avec le nouveau vice-roi, et il l'accompagna jusqu'à la porte de Louvain, par laquelle le Duc entra dans Bruxelles, à la tête du régiment d'infanterie et des trois compagnies de cavalerie légère qu'il commandait en personne (3). On avait préparé les logements du duc d'Albe dans la maison d'une certaine madame de Jassy (4), dans le voisinage du palais d'Egmont. Le capitaine général y laissa la plus grande partie de sa suite et se rendit au palais, sans descendre de cheval, pour présenter ses respects à la duchesse de Parme.

Depuis trois jours la Régente discutait avec son Conseil la convenance de refuser la visite de l'homme dont elle regardait à bon droit l'arrivée comme une insulte

(1) Bor., t. IV, p. 182. Hoofdt, t. IV, p. 150.
(2) Hoofdt, p. 150.
(3) *Jean de Grutère*, Ms. Extraits de M. Gachet.
(4) *Ibid.*

et un affront pour elle (1). Pour toute récompense de huit années de dévouement aux ordres de son frère, elle se voyait remplacée par un sujet qui venait exécuter une politique en opposition avec la sienne. On ne pouvait donc s'attendre à voir la fille de l'empereur subir de bonne grâce une telle offense et recevoir son successeur avec un visage souriant. En considération pourtant du ton soumis que le Duc avait employé envers elle dans sa correspondance, lui offrant avec la vraie politesse espagnole de mettre ses gardes, son armée et sa personne à ses pieds, elle avait consenti à recevoir sa visite avec ou sans suite (2).

Au moment de l'entrée du Duc dans la cour, une violente altercation, qui fut sur le point d'amener une effusion de sang, s'engagea entre les gardes du corps du capitaine général et les archers de la Régente qui eut quelque peine à leur persuader de laisser passer les soldats mercenaires d'un général odieux (3). Il entra enfin à trois heures de l'après-midi, après ces débuts défavorables, dans la chambre à coucher de la Duchesse où elle avait coutume de donner ses entrevues particulières. La réception fut glaciale; la Duchesse debout au milieu de la chambre, entourée de Berlaymont, du duc d'Aerschot et du comte d'Egmont, reçut les compliments du Duc d'un air hautain et calme. Elle ne fit, ainsi que les seigneurs de sa suite, pas un seul pas au-devant de lui. Le Duc ôta son chapeau, mais elle admit ses droits de grand d'Espagne en insistant pour qu'il se couvrît. On causa pendant une demi-heure avec beaucoup de roideur; tout le monde

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 631.
(2) *Ibid.*, p. 161.
(3) *Ibid.*

resta debout (1). Le Duc, malgré tout son respect, avait de la peine à cacher son indignation et sa joie hautaine de son prochain triomphe. Marguerite, froide, réservée et fière, dissimulait sa rage et sa colère sous le voile de la dignité impériale (2). Le duc d'Albe, en racontant l'entrevue au roi, assurait Sa Majesté qu'il avait traité la Duchesse avec autant de déférence que si elle eût été la reine (3); mais il est probable, d'après d'autres récits contemporains, qu'une arrogance et une irritation mal déguisées percèrent quelquefois dans son maintien. Le Conseil d'État avait donné à la Duchesse l'avis de ne recevoir le Duc qu'après la présentation de ses pouvoirs. La Duchesse avait renoncé à cette formalité, mais lorsqu'elle adressa au capitaine général quelques questions sur la nature et l'étendue de son autorité, on dit qu'il répondit avec beaucoup de sang-froid qu'il « ne s'en souvenait pas bien, mais qu'il examinerait ses instructions et lui en ferait connaître le contenu dès que cela lui serait possible (4). »

Le lendemain pourtant il présenta sa commission à la Duchesse. D'après ce document, en date du 31 janvier 1567, Philippe nommait le Duc capitaine général « en correspondance avec sa chère sœur de Parme, occupée d'autres affaires relatives au gouvernement, priait la Duchesse de s'entendre avec lui et de lui rendre obéissance, et ordonnait à toutes les villes des Pays-Bas de recevoir telles garnisons qui lui conviendraient (5). »

(1) *Corresp. de Philippe II*, p. 631.
(2) Strada, t. I, p. 297.
(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 636.
(4) V. d. Vynckt, t. II, p. 53.
(5) Bor., t. IV, p. 182, 183.

Dans l'entrevue officielle du Duc avec madame de Parme pour l'examen de ses pouvoirs, on prit quelques arrangements préliminaires pour l'établissement des troupes espagnoles dans les villes importantes. Le Duc annonça d'ailleurs à la Régente que ces affaires n'étant pas de son ressort, il prendrait la liberté de les traiter avec les autorités, sans l'en occuper, et qu'il lui rendrait compte du résultat de ses démarches à leur première entrevue qui fut fixée au 26 août (1).

Le Duc dépêcha alors aux corps municipaux du pays les circulaires signées par le roi qu'il avait apportées avec lui. Les villes reçurent ainsi l'ordre d'admettre les garnisons et de pourvoir aux besoins de l'armée; le roi espérait ne pas avoir recours au service actif des troupes qu'il avait envoyées d'avance pour lui préparer une bonne réception. Il enjoignait aux magistrats l'obéissance la plus absolue envers le duc d'Albe jusqu'à son arrivée qui était très-prochaine. Les lettres étaient datées de Madrid du 28 février, et étaient accompagnées d'une lettre officielle signée par Marguerite de Parme, dans laquelle elle annonçait l'arrivée de son cher cousin le duc d'Albe et demandait une soumission absolue à son autorité (2).

Après avoir rempli ainsi les devoirs de convenance extérieure, la Duchesse épancha son indignation dans ses lettres italiennes à son père, et se laissa aller à la colère qu'elle n'avait réprimée qu'à demi. Elle répéta tous ses regrets de ce que Philippe n'avait pas encore accepté la démission qu'elle avait tout récemment offerte avec tant d'instance. Elle repoussait toute idée de ja-

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 632.
(2) Bor., t. IV, p. 183, 184.

lousie des pouvoirs suprêmes conférés au duc d'Albe, mais elle pensait que Sa Majesté eût bien agi en lui permettant de quitter les Pays-Bas, avant d'y envoyer le Duc armé d'une autorité si extraordinaire et si humiliante pour elle. Son honneur eût été sauf. Elle voyait avec peine qu'elle servirait probablement d'exemple aux autres qui, voyant la manière dont le roi l'avait traitée, ne se croiraient pas obligés de lui obéir. Dans aucun temps et dans aucune occasion, personne ne pouvait rendre au roi les services qu'elle lui avait rendus. Pendant neuf ans, elle n'avait pas joui d'une minute de repos. Le roi lui avait montré peu de reconnaissance, mais elle se consolait par la pensée qu'elle avait satisfait Dieu, elle-même et le monde. Elle avait compromis sa santé, sa vie peut-être, et maintenant qu'elle avait réussi, que le pays était pacifié, maintenant que le roi était plus puissant, plus absolu que jamais, un autre arrivait pour recueillir le fruit de ses travaux et de ses souffrances (1).

La Duchesse ne cacha point son indignation de se voir ainsi supplantée et outragée. Elle avouait publiquement son mécontentement. La fureur la dominait parfois. La sympathie pour elle était universelle, car tout le monde détestait le Duc et frémissait de l'arrivée des Espagnols. Le jour de la vengeance pour tous les crimes commis dans le courant des siècles venait de se lever sur les Pays-Bas. L'épée suspendue depuis si longtemps sur leurs têtes semblait prête à tomber. Ceux qui voyaient encore la possibilité de fuir ce malheureux pays se hâtaient de passer les frontières. Les négociants étrangers abandonnaient les grands marchés. Les villes devenaient silencieuses

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 635. Strada, t. I, p. 298.



comme si l'étendard de la peste eût flotté sur toutes les maisons.

Cependant le capitaine général procédait méthodiquement dans son œuvre. Il distribua ses soldats dans les villes importantes, Bruxelles, Gand, Anvers et quelques autres. Comme mesure de nécessité, et comme marque d'une dernière humiliation, il exigea que les municipalités lui remissent les clés des villes. Les magistrats de Gand réclamèrent humblement contre cet affront, et le comte d'Egmont eut l'imprudence de servir d'interprète à leurs remontrances qui restèrent naturellement sans effet (1). Cependant le temps venait pour le noble seigneur de rendre ses comptes.

Comme on l'a déjà dit, l'arrivée du duc d'Albe à la tête d'une armée étrangère était la conséquence naturelle des événements antérieurs. Le roi prétendait encore être sur le point de se rendre dans les Pays-Bas; il continuait à faire entrevoir la possibilité de la clémence, et restait assis tranquillement dans son cabinet, sans la moindre intention de quitter jamais l'Espagne, tandis que les messagers de sa colère longtemps contenue allaient fondre sur leur proie. Quand le duc partit pour les Pays-Bas, Philippe avait le parti pris de faire mettre à mort tous les chefs du parti opposé à l'Inquisition et tous ceux qui avaient, en quelque temps et en quelque manière que ce fût, résisté au gouvernement ou censuré ses actes. Il fut résolu que les Provinces seraient placées sous la domination absolue du cabinet espagnol, d'un petit conseil d'étrangers siégeant à l'autre extrémité de l'Europe, d'une junte dans laquelle les Néerlandais ne devaient avoir ni

(1) Bor., t. IV, p. 184. Hoofdt, t. IV, p. 150.

place ni influence. Le gouvernement despotique des possessions espagnoles et italiennes allait s'établir dans le territoire flamand destiné ainsi à devenir la dépendance d'une couronne étrangère et d'un empire absolu (1). On devait réorganiser l'Inquisition sur le même pied qu'avant le commencement des troubles, et on se préparait à augmenter encore la rigueur des fameux édits contre l'hérésie (2).

Tel était le plan conçu par Granvelle et par Espinosa et dont l'exécution fut confiée au duc d'Albe (3). Il fut convenu, dans des réunions secrètes qui eurent lieu dans la maison d'Espinosa avant le départ du Duc, que tous les seigneurs dont la duchesse Marguerite s'était plainte tant de fois, surtout le prince d'Orange, et les comtes d'Egmont, de Horn et Hoogstraaten seraient immédiatement arrêtés et exécutés. Il était facile de disposer du marquis de Berghen et du baron de Montigny, alors en Espagne. On décida aussi que tous les gentilshommes impliqués dans la confédération ou le Compromis seraient au plus tôt mis en accusation sur le chef de haute trahison, sans égard à la promesse d'amnistie faite par la Duchesse.

Les grands traits du plan une fois arrêtés, on procéda à l'exécution de certains préliminaires indispensables. Pour éviter que le comte d'Egmont, Horn et d'autres victimes de marque ne vinssent à prendre l'alarme et à échapper ainsi au sort qu'on leur préparait, on les fit assurer de l'estime royale, de façon à les rassurer et à détruire leurs doutes. Philippe écrivit de sa propre main

(1) *Confessions du conseiller Louis del Rio.*
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 562.
(3) *Confessions du conseiller del Rio.*

au comte d'Egmont une lettre pleine de confiance et d'affection, à laquelle j'ai déjà fait allusion. On suivit la même marche à l'égard des autres condamnés. Le prince d'Orange n'était pas homme à tomber dans le piége, quelque habilement qu'il fût tendu ; malheureusement il ne put inspirer la même prudence à tous ses amis.

On ne peut comprendre qu'avec peine l'aveugle confiance qui coûta la vie au comte d'Egmont. Le prince d'Orange ne fut pas le seul à lui prédire l'avenir. Le comte recevait des avertissements de toutes parts ; les avis devenaient tous les jours plus fréquents. Il éprouvait sans doute quelque inquiétude ; mais son parti était pris, il était décidé à croire à la parole du roi, et à sa reconnaissance pour les services qu'il lui avait rendus, non-seulement contre le connétable de Montmorency et le maréchal de Thermes, mais encore contre les hérétiques de Flandre. Pourtant, Egmont était fort changé. Il devenait vieux avant l'âge. A quarante-six ans, il avait les cheveux blancs, et il ne se couchait jamais sans mettre des pistolets sous son oreiller (1). Cependant il affectait et éprouvait parfois une gaieté qui étonnait tous ceux qui l'entouraient. Robles, seigneur de Billy, gentilhomme portugais qui était revenu, au commencement de l'été, d'Espagne où il était allé remplir une mission confidentielle de madame de Parme, avertit, dit-on, plusieurs fois le comte de la dangereuse situation dans laquelle il se trouvait (2). A son retour à Bruxelles, il se rendit chez Egmont qui était retenu chez lui par un accident provenant d'une chute de cheval : « Tâchez de vous remettre au plus vite, » lui dit de Billy, « car on raconte de vi-

(1) Groen van Prinsterer, *Archives. Suppl.*, p. 35, 36.
(2) Pontus Payen, Ms.

laines histoires sur votre compte en Espagne. » Egmont se mit à rire et traita l'avis comme une idée absurde. Son ami, car le seigneur de Billy passe pour avoir porté au comte un véritable attachement, insista, et lui déclara « que les oiseaux chantaient beaucoup mieux en plein champ que dans une cage, et qu'il lui conseillait fort de quitter le pays avant l'arrivée du duc d'Albe (1).»

Ces avertissements se renouvelaient presque tous les jours, et ceux qui les donnaient étaient fort surpris de l'aveuglement du comte d'Egmont. Méprisant les avis de ses amis, il avait voulu aller au-devant du Duc jusqu'à Thionville. Il eût pu s'apercevoir, même alors, par la froideur de la première réception et par le manque de respect des soldats espagnols qui, non-seulement ne le saluèrent pas d'abord, mais murmuraient entre eux qu'il était un luthérien et un traître, qu'il n'était pas aussi bien en cour à Madrid qu'il eût pu le désirer.

Après les premiers moments pourtant, les manières du duc d'Albe avaient changé à l'égard du comte; Chiappin Vitelli, Gabriel de Serbelloni et les autres officiers considérables avaient dès l'abord témoigné beaucoup de courtoisie à Egmont; le grand-prieur, Ferdinand de Tolède, fils naturel du Duc et déjà militaire distingué, semble avoir conçu une vive et sincère affection pour Egmont, dont les brillants exploits avaient excité son admiration; il fut pourtant contraint de concourir, contre son gré, à la perte d'un homme qu'il aimait et estimait (2). Pendant quelques jours, après l'arrivée du nouveau gouverneur général, les choses semblèrent aller à merveille. Le grand-prieur vivait dans la plus grande intimité avec

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 574.

Egmont, et passait son temps avec lui à jouer (1) et à organiser des banquets et des mascarades, aussi gaiement que si les jours du traité de Cateau-Cambresis avaient reparu. Le Duc témoignait aussi au comte beaucoup de prévenances, l'accablant de présents et des beaux fruits d'Espagne et d'Italie qui arrivaient sans cesse par les courriers du gouvernement (2).

La sécurité d'Egmont allait croissant ; non-seulement il oublia ses craintes, mais il parvint malheureusement à inspirer au comte de Horn une partie de la confiance qu'il ressentait. Ce seigneur était resté dans son solitaire château de Weert, en dépit de toutes les ruses qu'on avait employées pour l'attirer hors de son « désert ». Il est singulier que ce soit la même personne qui, d'après un contemporain catholique bien informé, ait mis le plus d'empressement à prévenir Egmont du danger qu'il courait, et qui ait en même temps travaillé à faire tomber l'amiral dans le piége. Le seigneur de Billy, en arrivant de Madrid, avait écrit au comte de Horn pour lui dire que le roi était fort satisfait de ses services et de sa conduite. Monsieur de Billy ajoutait qu'il avait été expressément chargé par Philippe de témoigner au comte sa reconnaissance de ce qu'il avait fait pour lui, en ajoutant que Sa Majesté devait arriver dans les Pays-Bas, au mois d'août, et que le baron de Montigny le précéderait ou l'accompagnerait (3).

Le duc d'Albe et son fils, don Ferdinand, écrivirent, en date du 26 et du 27 juillet, de Gerberviller, des lettres adressées au comte de Horn, et respirant l'amitié et la

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Ibid.*
(3) Foppens, *Suppl. à Strada*, t. II, p. 553, sqq.

confiance (1). L'amiral, qui avait envoyé l'un de ses gentilshommes pour complimenter le Duc, répondit de Weert qu'il était très-reconnaissant des bontés qu'on lui témoignait, mais que pour des raisons que son secrétaire, Alonzo de la Loo, expliquerait plus au long, il demandait à être excusé pour le moment de se rendre en personne à Bruxelles. Le duc d'Albe reçut le secrétaire avec une politesse extrême (2); il exprima tout son regret de ce que le roi n'avait pas encore récompensé les services du comte de Horn comme ils le méritaient, rappela qu'il avait dit, un an auparavant, à M. de Montigny, combien il était l'ami de l'amiral, et pria Alonzo de la Loo, de répéter à son maître qu'il ne devait pas douter de la générosité et de la reconnaissance du roi. Le gouverneur ajouta que, lorsqu'il verrait le comte, il lui dirait des choses qui lui feraient plaisir et qui lui prouveraient que ses amis ne l'avaient pas oublié. La Loo eut ensuite une longue conversation avec le secrétaire du Duc, Albornoz, qui l'assura que son maître avait la plus vive affection pour le comte de Horn, et que, dans l'embarras de ses affaires, on pourrait bien lui procurer le poste de gouverneur du Milanais ou de vice-roi de Naples, situations qui allaient se trouver vacantes. Le secrétaire ajouta que le Duc était blessé de ne pas recevoir la visite de tant de personnages de qualité dont il était fidèlement l'ami et le serviteur, et que le comte devrait se rendre à Bruxelles, sinon pour parler d'affaires, au moins pour visiter le capitaine général, comme ami. « D'après tout ceci, » dit l'honnête Alonzo, « je retourne à Weert pour pres-

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 563 *note*.

(2) *Lettre d'Alonzo de la Loo*, dans la *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 563, 564.

ser Sa Seigneurie de se rendre aux désirs du Duc (1). »

Ces manœuvres habiles, secondées par les instances d'Egmont, produisirent enfin leur effet. L'amiral quitta sa retraite de Weert pour tomber dans le piége que ses ennemis avaient si adroitement préparé à Bruxelles. Dans la nuit du 8 septembre, Egmont reçut un avis mystérieux et significatif. Un Espagnol, qui semblait être un militaire de haut rang, s'introduisit secrètement dans sa maison et le conjura de fuir avant le lendemain. La comtesse, qui raconta plus tard cette circonstance, crut toujours, sans en être certaine, que le visiteur nocturne était Julien Romero, maréchal de camp. Egmont pourtant s'entêtait dans sa confiance.

Le lendemain 9 septembre, le grand-prieur, don Ferdinand, donna un festin splendide, auquel les comtes d'Egmont et de Horn, Noircarmes, le vicomte de Gand et un grand nombre de gentilshommes furent invités. Le banquet fut égayé par la musique militaire du duc d'Albe, qu'il avait envoyée pour plaire à la compagnie. A trois heures, il fit dire aux seigneurs qu'il les priait de lui accorder l'honneur de leur société, après le dîner, chez lui, à la maison de Jassy, attendu qu'il désirait les consulter sur le plan de la citadelle qu'il voulait faire élever à Anvers (2).

A ce moment le grand-prieur, qui était assis à côté d'Egmont, lui dit à l'oreille : « Sortez d'ici à l'instant, seigneur comte, prenez le meilleur cheval de votre écurie, et fuyez sans perdre une minute. » Egmont, fort

(1) *Lettre d'Alonzo de la Loo*, dans la *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 563, 564. Comparez la *Déduction de l'innocence du comte de Horn* (1568), p. 33-35.

(2) Pontus Payen, Ms.

troublé et se rappelant les prophéties et les avertissements sans nombre qu'il avait reçus sans y faire attention, se leva de table et passa dans la chambre voisine. Il fut suivi par Noircarmes et par deux autres gentilshommes qui avaient remarqué son agitation et qui étaient curieux d'en connaître la cause. Le comte leur répéta les paroles mystérieuses du grand-prieur, en ajoutant qu'il était décidé à suivre l'avis sans perdre un instant : « Ah ! comte, » s'écria Noircarmes, « ne mettez pas si légèrement votre confiance dans un étranger qui vous donne un conseil pour vous perdre. Que diront le duc d'Albe et tous les Espagnols d'une fuite si précipitée ? N'en conclura-t-on pas que Votre Excellence a fui parce qu'elle se sentait coupable ? Ne regardera-t-on pas votre départ comme l'aveu d'une haute trahison (1) ? »

Si ces paroles furent véritablement prononcées par Noircarmes, comme on peut le croire sur le témoignage d'un gentilhomme wallon, constamment en rapport avec les amis d'Egmont et tout le parti catholique, elles fournissent une nouvelle preuve de la méchanceté et de la perfidie naturelles de cet homme. Son conseil décida du sort du malheureux Egmont. Il s'était levé de table, décidé à suivre l'avis d'un noble espagnol qui avait mis en danger sa propre vie pour sauver son ami. Il se résolut, sur le conseil d'un compatriote, d'un seigneur flamand, à traiter avec indifférence le bienveillant avertissement qu'il venait de recevoir, et à reprendre sa place au dernier banquet qu'il dût jamais honorer de sa présence.

A quatre heures, le dîner était fini ; les comtes d'Egmont et de Horn, accompagnés des autres gentilshom-

(1) Pontus Payen, Ms.

mes, se rendirent à la maison de Jassy, occupée alors par le duc d'Albe, pour prendre part aux délibérations annoncées. Le Duc les reçut avec beaucoup de courtoitoisie. L'ingénieur, Pierre Urbino, parut bientôt, et déposa sur la table un grand parchemin qui portait le plan et l'élévation de la citadelle qu'on voulait construire à Anvers (1). Une discussion animée s'engagea. Egmont, Horn, Noircarmes et les autres Flamands y prirent part, ainsi que les ingénieurs Urbino et Pacheco (2). Au bout d'un moment, le duc d'Albe sortit, sous prétexte d'un malaise subit, et laissa ses hôtes encore plongés dans la discussion (3). Le Conseil dura jusqu'à sept heures du soir. Au moment où l'on commençait à se séparer, don Sanche d'Avila, capitaine des gardes du Duc, pria Egmont de rester un moment après les autres, attendu qu'il avait une communication à lui faire. Après une ou deux remarques insignifiantes, dès qu'ils furent seuls, l'officier espagnol pria Egmont de lui rendre son épée. Le comte, agité et surpris, malgré tous les avertissements qu'il avait reçus, ne savait que répondre (4). Don Sanche répéta qu'il était chargé de l'arrêter, et lui demanda pour la seconde fois son épée. Au moment même, les portes des chambres voisines s'ouvrirent, et Egmont se vit entouré de hallebardiers et de mousquetaires espagnols. Ainsi enveloppé, il rendit son épée, en disant amèrement qu'elle avait rendu quelques services au roi dans le temps passé. On le conduisit alors dans une pièce située à l'étage supérieur de la maison, où l'on avait

(1) Pontus Payen, Ms.
(2) *Ibid.* Comp. la *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 573.
(3) Pontus Payen, Ms.
(4) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 573.

préparé une prison provisoire. Les fenêtres étaient grillées, le jour n'y pénétrait pas, et l'appartement était complétement tendu de noir. Il y passa quatorze jours, du 9 au 23 septembre. On ne lui permit, durant ce temps, d'avoir aucune communication avec ses amis. Sa chambre était éclairée jour et nuit par des bougies, il était servi par des domestiques espagnols et gardé par des soldats espagnols, qui observaient tous un silence absolu. Le capitaine de garde tirait toutes les nuits le rideau du lit du comte, et le réveillait pour que l'officier qui venait le relever pût s'assurer de l'identité du prisonnier (1).

Le comte de Horn fut arrêté au même instant par le capitaine Salinas, au moment où il traversait la cour, après la fin du Conseil. Il fut enfermé dans une autre chambre de la maison, et traité exactement comme Egmont. Le 23 septembre, ils furent conduits tous deux, sous bonne escorte, au château de Gand (2).

Le même jour, on fit, avec le même succès, deux autres arrestations importantes qui rentraient aussi dans le programme. Bakkerzeel, secrétaire particulier et confident d'Egmont, et Antoine van Straalen, bourgmestre d'Anvers, homme riche et influent, furent arrêtés presque simultanément (3). A la prière du duc d'Albe, la Duchesse avait invité le bourgmestre à se rendre à Bruxelles pour affaires. Il paraît qu'il redoutait une embuscade ; car, en montant en voiture, il était enveloppé dans des vêtements si nombreux qu'il était presque im-

(1) Pontus Payen, Ms.

(2) *Ibid.* Comparez Bor., t. IV, p. 184. Hoofdt, t. IV, p. 150, 151. Strada, VI, p. 298-300. *Corresp. de Philippe II, ubi sup.*

(3) *Ibid.*, t, I. p. 637, 638.

possible de le reconnaître (1). A peine fut-il pourtant arrivé en rase campagne, et à distance de toute habitation, qu'il fut attaqué tout à coup par une troupe de quarante soldats, sous les ordres de don Albéric Lodron et de don Sanche de Lodrono (2). Ces officiers surveillaient ses mouvements depuis plusieurs jours. La capture de Bakkerzeel fut effectuée avec autant d'adresse et à la même heure.

Le duc d'Albe, pendant qu'il assistait au Conseil avec les comtes d'Egmont et de Horn, apprit que ces deux importants personnages, Bakkerzeel et Straalen, venaient d'être arrêtés, ainsi que le secrétaire particulier de l'amiral, Alonzo de la Loo. Il eut quelque peine à cacher sa satisfaction, et sortit pour s'assurer que tout était prêt pour faire jouer la trappe sous les pieds de ses deux principales victimes. Il avait arrangé lui-même tous les détails du complot, et avait obligé son fils naturel, don Ferdinand, à en surveiller l'exécution (3). Le plan était admirablement conçu et fut habilement accompli. On n'avait employé que des Espagnols. Des officiers de haut rang avaient joué avec beaucoup d'adresse le rôle d'espions et d'agents de police, ce qui ne pouvait passer pour un déshonneur quand le prieur des chevaliers de Saint-Jean surveillait les opérations, que le capitaine général des Pays-Bas avait tracé la marche à suivre, et que tous les acteurs, depuis les subalternes jusqu'au vice-roi, tenaient leurs instructions détaillées, pour accomplir cette perfidie, du grand chef de la police espagnole qui siégeait sur le trône de Castille et d'Aragon.

(1) Strada, t. I, p. 299.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, *ubi sup.*
(3) *Ibid.* Comp. Hoofdt, t. IV, p. 151. Strada, t. I, p. 299.

Dès que les seigneurs furent en lieu de sûreté, le secrétaire Albornoz fut dépêché chez le comte de Horn et chez Bakkerzeel; il s'empara de tous les papiers, en dressa la liste et la remit au Duc (1). Pour peu qu'une seule pensée d'opposition pût se découvrir dans la correspondance secrète d'Egmont, de Horn, ou de leurs amis, on se promettait d'en tisser une corde assez solide pour les étrangler tous.

Le Duc écrivit le soir même au Roi d'un ton de triomphe. Il s'excusait d'avoir tardé si longtemps à effectuer ces importantes captures, en ajoutant qu'il avait voulu prendre d'un seul coup de filet tous les hommes importants. Il racontait l'adresse avec laquelle il avait dirigé les opérations. Si l'on se rappelle que le Duc était arrivé à Bruxelles le 23 août et que les deux comtes furent mis en prison le 5 septembre, on trouvera qu'il mettait beaucoup de modestie à s'excuser de ses retards. Aux yeux du monde et de la postérité, son zèle pour accomplir les sanguinaires desseins de son maître a paru assez ardent.

Quand on apprit ces arrestations, la consternation fut générale dans les Provinces. La grande popularité d'Egmont, l'éclat de ses services qui le plaçaient au-dessus de la masse des citoyens, son attachement bien connu à la religion catholique prouvaient que personne n'était en sûreté quand des hommes de cette qualité étaient au pouvoir du duc d'Albe et de ses affidés. L'animosité contre les Espagnols allait toujours croissant (2). La Duchesse affecta d'être indignée (3) en apprenant l'arrestation des deux seigneurs, quoiqu'il ne reste aucune trace

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 638.
(2) Bor., t. IV, p. 165.
(3) Strada, t. I, p. 301.

qu'elle ait dit un mot pour les défendre, ni levé le doigt pour les sauver. Elle ne tenait pas à se laver les mains du sang innocent, mais elle était blessée qu'on eût mis en prison deux grands seigneurs sans sa permission. Le Duc, il est vrai, lui avait envoyé Berlaymont et Mansfeld pour l'informer de l'événement, dès qu'il fut accompli, en s'excusant de ne l'avoir pas prévenue, par le désir de lui épargner toute la responsabilité et l'impopularité de la mesure (1). L'explication pourtant ne suffit pas à apaiser la colère de la Régente. Elle se plaignait tous les jours de la conduite du Duc à tous ceux qui venaient en sa présence. Poursuivie par le sentiment de ses injures personnelles, elle sembla s'identifier pour un moment avec la cause des Provinces opprimées. Elle avait l'air de se croire le champion des libertés des Pays-Bas, et le peuple parut un moment partager cette erreur. Ces braves citoyens commencèrent à croire la Duchesse pénétrée de leurs souffrances, parce qu'elle était indignée de l'insolence du duc d'Albe à son égard. Elle déclara qu'elle avait l'intention de voyager de ville en ville jusqu'au moment où elle recevrait la réponse du Roi à sa démission (2). Elle permit aux gens de sa suite d'injurier hautement les Espagnols en toute occasion. Son chapelain osa même, en prêchant devant elle dans la chapelle du palais, anathématiser toute la nation espagnole comme une race de traîtres et de ravisseurs, et la Duchesse se borna à le réprimander, fort contre son gré, et à le renvoyer pendant quelque temps dans son couvent (3). Elle ne faisait aucun effort pour dissimuler son mécontentement de

(1) Bor., t. IV, p. 185. Strada, t. I, p. 300, 301.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 631.
(3) *Ibid.*

toutes les démarches du duc d'Albe. Elle témoignait ainsi beaucoup d'impatience et peu de dignité, sans ressentir une ombre de sympathie véritable pour les opprimés, ni un mouvement de compassion féminine pour le sort qui menaçait les deux comtes. Son chagrin venait surtout de ce qu'elle avait pacifié les Provinces pour qu'un autre en recueillît la gloire; mais il était difficile, pendant que les squelettes de tant d'hérétiques pendaient encore aux poutres de leurs églises détruites, de jouer avec succès le rôle d'une régente douce et clémente. Il est vrai pourtant que les horreurs de l'administration du duc d'Albe furent utiles à la renommée de Marguerite, et plus encore à celle du cardinal Granvelle. Les faibles éclairs d'humanité qui apparaissaient parfois sous leur gouvernement étaient destinés à s'éteindre dans des ténèbres si profondes que le contraste fit paraître plus éclatants ces derniers rayons de lumière.

Le comte de Hoogstraaten avait été heureusement arrêté à Cologne, en se rendant à Bruxelles, par l'explosion accidentelle d'un pistolet. Il apprit à temps l'arrestation de ses deux amis, comprit la leçon et se mit aussitôt en sûreté (1).

Le duc d'Albe lui-même ne pouvait attaquer la fidélité du comte Mansfeld. Son fils Charles pourtant avait commis l'imprudence de signer les premières copies du Compromis. Il avait, il est vrai, renoncé à tout rapport avec les confédérés; mais son père savait bien qu'une signature apposée à ce fameux acte équivalait à une sentence de mort s'il restait dans les Pays-Bas. Aussi l'avait-il envoyé en Allemagne avant l'arrivée du Duc (2).

(1) Bor., t. IV, p. 185.
(2) *Ibid. Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 647.

La satisfaction du roi ne connut pas de bornes quand il apprit les hauts faits du duc d'Albe, et il lui écrivit aussitôt pour lui exprimer son approbation dans les termes les plus exagérés (1). Le cardinal Granvelle, au contraire, feignit d'être étonné d'une conduite qu'il avait secrètement conseillée. Il assura Sa Majesté qu'il n'avait jamais cru que le comte d'Egmont nourrît des opinions opposées à la religion catholique ni aux intérêts de la couronne, jusqu'au moment de son propre départ des Pays-Bas.

Il était convaincu, disait-il, que le comte avait été trompé par ses amis, *quoique à vrai dire, il eût appris avec regret ce qu'Egmont avait écrit à l'occasion du baptême de l'enfant du comte de Hoogstraaten.* Quant aux autres inculpés, il disait que personne n'avait compassion de leur sort. Le cardinal ajoutait qu'on supposait que ces arrestations avaient été faites à son instigation, mais qu'il ne se préoccupait pas de cette accusation, ni d'autres de même nature (2).

En causant avec ceux qui l'entouraient, il exprima fréquemment tout son regret de ce que le prince d'Orange avait été trop fin pour se laisser prendre dans le filet qui avait été jeté sur ses amis plus confiants. A la première nouvelle de l'arrestation d'hommes de haut rang à Bruxelles, le cardinal demanda vivement si on avait pris le Taciturne, car c'était le nom qu'il donnait toujours au Prince. Sur la réponse négative, il exprima un grand désappointement, en ajoutant que, si le prince d'Orange s'était échappé, on n'avait rien fait, et que sa

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 666.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 674.

capture serait plus précieuse que celle de tous les hommes des Pays-Bas (1).

Pierre Titelmann, le fameux inquisiteur, qui s'était retiré de la vie active, et qui était soutenu par les bontés du roi, qui lui écrivait souvent (2), exprima la même opinion. En apprenant qu'Egmont et Horn étaient arrêtés, il demanda avec empressement si l'on tenait aussi le sage Guillaume. On lui répondit négativement: « Alors notre joie sera de courte durée, » répondit-il, « malheur à nous; la tempête viendra de l'Allemagne (3). »

Le 12 juillet, Philippe avait écrit à Granvelle pour lui demander des détails sur une lettre que le prince d'Orange, d'après des renseignements antérieurs du cardinal, avait écrite à Egmont à l'occasion du baptême de l'enfant du comte de Hoogstraaten (4). Le 17 août, le cardinal répondit en rectifiant l'erreur commise par le roi. La lettre était du comte d'Egmont, et non du prince d'Orange, et il exprimait son étonnement de ce que madame de Parme ne l'avait pas encore envoyée à Sa Majesté. La Duchesse devait l'avoir vue, attendu que son confesseur l'avait montrée à la personne qui en avait informé Granvelle. Dans cette lettre, disait le cardinal, Egmont apprenait au prince d'Orange què le complot était découvert, que le roi faisait des armements, qu'il était impossible de lui résister, et qu'il valait mieux dissimuler et s'accommoder le mieux possible aux circonstances, en attendant le moment d'accomplir leurs projets. Gran-

(1) Hoofdt, t. IV, p. 151. Strada, t. I, p. 300. Meteren, p. 50.

(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 523.

(3) *Pandoræ, sive veniæ Hispanicè editæ anatomia*, Prometheo auctore, 1574.

(4) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 564-610.

velle conseillait en outre de procéder à l'arrestation de Straalen qui avait eu connaissance de la lettre et l'avait peut-être écrite (1).

Malgré les sentiments de compassion qu'il professait pour le comte, le cardinal était décidé à ne pas laisser tomber l'affaire. Il faut avouer que les conseils vagues et hypocrites de l'ecclésiastique en faveur de la miséricorde étaient de peu de valeur en présence de sa dénonciation. Il parlait d'une lettre qui équivalait à l'aveu d'une haute trahison de la bouche d'Egmont lui-même, fait qui, s'il était prouvé, ou seulement insinué, suffisait au roi pour condamner Egmont à perdre mille fois la vie; et c'était là la pièce que le cardinal recommandait à son cruel maître de chercher à découvrir.

Ces germes de soupçon tombèrent sur un sol fertile. Philippe communiqua aussitôt au duc d'Albe les avis qu'il avait reçus, et le chargea à diverses reprises de s'assurer de ce qu'Egmont ou Straalen avaient écrit, disant que cette lettre avait dû être rédigée au moment du baptême de l'enfant du comte de Hoogstraaten, qu'elle jetterait probablement du jour sur les opinions d'Egmont à cette époque, et qu'il fallait tâcher de découvrir la lettre même qui avait été naguère entre les mains du confesseur de madame de Parme (2). Les paroles mêmes de Granvelle au roi furent donc ainsi répétées (3) par le monarque au vice-roi des Pays-Bas, au moment où il avait en sa possession tous les papiers d'Egmont, et où le secrétaire particulier du comte était mis à la torture

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 634.

(2) *Ibid.*, p. 666-702.

(3) Viglii *Epist.* ad Hopp, t. XXVI, p. 406. V. der Vynckt, t. II. *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 671.

pour lui arracher des secrets qu'il n'avait jamais sus. On ne put découvrir cette lettre ; la Duchesse n'y fit jamais allusion ; les recherches les plus minutieuses dans les papiers du comte et l'application de la torture (1) ne purent amener aucune découverte satisfaisante sur la question, ce qui nous porte naturellement à croire que ce dangereux document n'avait jamais existé, sinon dans l'imagination du cardinal. En tout cas, il est juste d'hésiter au moins avant d'attribuer un caractère de trahison à une pièce, sans aucune preuve directe de l'existence de cette pièce. Le confesseur de madame de Parme avait dit à une autre personne, qui l'avait rapporté au cardinal, que le comte d'Egmont ou le bourgmestre Straalen, sur les ordres du comte d'Egmont, avait écrit au prince d'Orange une lettre traitant de certaines matières dangereuses. Quelle preuve que celle-là pour fonder une accusation de haute trahison contre un homme que Granvelle affectait de croire favorable à la religion catholique et au bon service du roi? Quelle miséricorde perfide que celle qui poussait le cardinal à recommander la malheureuse victime à la clémence du roi, en portant contre elle de si cruelles insinuations ?

Les infortunés envoyés, le marquis de Berghen et le baron de Montigny, étaient restés en Espagne où ils étaient surveillés de près. Ils s'étaient malheureusement aventurés dans l'antre du lion en dépit des remontrances de leurs amis et des plus solennels avertissements ; ils ne pouvaient plus retourner sur leurs pas. Leur sort sembla fixé par le départ du duc d'Albe pour les Pays-Bas, et le marquis de Berghen, acceptant ce funeste pré-

(1) *Corr. de Philippe II, ibid.*



sage, tomba bientôt gravement malade. On ne saura peut-être jamais si l'espérance déçue porta le désespoir et la mort dans le cœur du malheureux gentilhomme, ou si un poison plus puissant et plus sûr (1) vint à son aide. Les secrets des prisons espagnoles ne seront probablement connus qu'au jour où le sépulcre rendra ses morts, et où les crimes ensevelis depuis des siècles seront révélés à la lumière.

Peu de temps après le départ de la flotte du duc d'Albe, le marquis de Berghen sentit sa fin approcher. Il fit demander le prince d'Eboli, avec lequel il avait toujours eu des relations intimes et qu'il croyait lui être sincèrement attaché. Appuyé sur son sein, et dans l'espoir de trouver dans ses regards la sympathie dont il avait besoin, le pauvre mourant s'épancha pour la dernière fois. Il chargea le prince de dire, à celui qu'il ne voulait plus appeler son roi, qu'il lui était toujours resté fidèle, qu'on ne pouvait savoir ce qu'était l'amertume de soupçons continuels quand la conscience rendait témoignage d'une loyauté parfaite, et qu'il espérait que le temps viendrait où son honneur et les artifices de ses ennemis paraîtraient au grand jour. Il termina en prédisant que, lorsqu'il dormirait dans son tombeau, on rétracterait, mais trop tard, toutes les accusations qu'o avait portées contre lui (2).

A ces mots du malheureux envoyé, Ruy Gomez répondit par des paroles de consolation. Il est probable qu'il s'aventura même à lui promettre, au nom du roi, la permission de retourner dans son pays, seul remède qui pût le guérir, comme les médecins l'avaient déclaré à plu-

(1) Strada, t. I, p. 290. Hoofdt, t. IV, p. 146

(2) Strada, t. I, p. 290.

sieurs reprises. On a quelque peine à croire à la cruelle hypocrisie de Philippe et à la servile perfidie du prince d'Eboli dans cette occasion. Le favori était venu serrer la main et fermer les yeux de l'homme qui l'appelait son ami, après avoir soigneusement étudié un billet de son maître contenant des instructions secrètes et détaillées sur la conduite qu'il devait tenir dans ce moment solennel et après la mort du marquis. Cette lettre, écrite de la main de Philippe, avait été remise au prince d'Eboli le jour même de sa visite à Berghen, et portait sur l'adresse l'ordre de ne briser le cachet qu'après le départ du messager. Le roi ordonnait à Ruy Gomez, dans le cas où le marquis serait à l'agonie, de lui promettre la permission de retourner dans les Pays-Bas. S'il restait quelque chance de guérison, le favori devait se borner à laisser entrevoir la possibilité d'obtenir un jour cette grâce. Si Berghen venait à mourir, le prince devait aussitôt conférer avec le grand inquisiteur et le comte de Féria sur les mesures à prendre pour ses obsèques. Il serait peut-être bon, en ce cas, de montrer tous les regrets que le roi et les ministres éprouvaient de la mort du marquis, et la grande estime qu'ils éprouvaient pour les seigneurs des Pays-Bas. En même temps le roi recommandait au prince d'Eboli de s'entendre avec les mêmes personnages sur les moyens les plus efficaces à prendre pour empêcher la fuite du baron de Montigny; on devait le surveiller de près, et donner ordre aux gouverneurs et aux maîtres de poste de l'arrêter s'il tentait de s'échapper. Enfin, dans le cas de la mort du marquis, le prince devait envoyer un courrier spécial à la duchesse de Parme pour l'informer de l'événement, en apparence de son propre mouvement, en l'absence et sans la connaissance du

roi, et pour la presser de prendre possession de la ville de Berg-op-Zoom, et autres propriétés du marquis, jusqu'à ce qu'on pût s'assurer s'il ne serait pas possible de le convaincre de trahison après sa mort, et en conséquence de confisquer ses biens (1).

Telles furent les instructions de Philippe II, d'après lesquelles le prince d'Eboli joua si habilement la comédie à côté du lit de mort de son ami. Trois jours après cette entrevue, le marquis mourut (2); avant que le froid de la mort eût glacé ses membres, un courrier était en route pour Bruxelles, portant à la Régente l'ordre de séquestrer ses biens, et d'arrêter comme suspects d'hérésie le jeune cousin et la nièce de Berghen, qui, d'après le testament du marquis, devaient s'unir en mariage et partager son héritage (3). La scène commencée près du lit de mort fut jouée selon le plan indiqué. Avant l'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas, les propriétés du marquis étaient entre les mains du gouvernement attendant la confiscation (4) qui ne tarda pas longtemps, et le baron de Montigny, compagnon de l'exil de Berghen, mais qui ne devait pas succomber si aisément à ses souffrances était enfermé dans l'alcazar de Ségovie pour ne jamais sortir vivant des prisons espagnoles (5). Il est touchant de voir Montigny et son frère le comte de Horn se faire mutuellement des illusions sur leur sort et se réjouir de ce que l'absence d'Espagne de l'un et l'absence des Pays-Bas de l'autre les mettent à l'abri de tout danger, tan-

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 572.
(2) Strada, t. I, p. 290.
(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 547-590. Strada, t. I, p. 291. Note de M. Gachard.
(4) V. d. Vynckt, t. II, p. 77.
(5) Hoofdt, t. IV, p. 172, 173. *Corresp. de Philippe II*, p. 648-666.

dis que tous deux resserrés dans le même filet s'avancent rapidement et certainement vers le même sort (1).

Dans la dépêche du 9 septembre, qui apprit au roi l'arrestation des comtes d'Egmont et de Horn, le Duc annonçait le parti qu'il avait pris de fonder un nouveau tribunal pour juger les crimes commis durant les troubles récents (2). Cette cour étrange fut instituée sans aucun délai; on lui donna le nom de *Conseil des troubles*, mais elle acquit bientôt le titre célèbre qui lui restera toujours dans l'histoire de *Conseil de sang* (3). Cette cour prit la place de toutes les autres institutions. Tous les tribunaux, depuis ceux des magistrats municipaux jusqu'aux conseils suprêmes des provinces, reçurent l'ordre de ne plus prendre connaissance à l'avenir des affaires suscitées par les derniers troubles (4). Le Conseil d'État, sans être officiellement dissous, tomba complétement en désuétude; le duc d'Albe en appelait quelquefois les membres chez lui d'une manière irrégulière, mais toutes les fonctions importantes passèrent au Conseil de sang. Non-seulement tous les citoyens, mais les corps municipaux, et souvent les États souverains des provinces, furent contraints de se présenter comme d'humbles individus devant cet étrange et nouveau tribunal (5). Il est inutile de parler de la violation de toutes les chartes, lois et priviléges qui en résultaient, puisque la création même du Conseil proclamait hautement et brutalement que les lois et priviléges n'existaient plus. La constitution ou le prin-

(1) Voyez *Déduction de l'innocence du comte de Horn*, p. 203, 204.

(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 637.

(3) Hoofdt, t. IV, p. 153. Meteren, p. 49. Bor, t. IV, p. 185, 186. Reidan, *Ann. Belg.*, p. 5.

(4) Bor, t. IV, p. 185, 186.

(5) Bor, Hoofdt, Meteren, *ubi sup.*

cipe de ce nouveau tribunal était d'une double nature. Il était chargé de définir et de punir le crime de haute trahison. Les définitions rédigées en dix-huit articles portaient que c'était une trahison que d'avoir signé ou remis une pétition contre les nouveaux évêques, l'Inquisition ou les édits, d'avoir toléré, dans quelque situation que ce fût, le prêche en public, de n'avoir pas fait résistance aux destructeurs d'images, aux prédications en plein champ, à la présentation de la requête par les seigneurs, ou d'avoir « par sympathie ou par surprise, » affirmé que le roi ne possédait pas le droit de priver les Provinces de leurs libertés, ou d'avoir soutenu que le présent tribunal était tenu de respecter en aucune manière les lois et les chartes (1). C'était en ces termes clairs, étendus et brefs qu'on définissait le crime de haute trahison. La peine était plus simple, plus rapide et plus générale encore ; c'était la mort instantanée dans tous les cas (2). Le nouvel et terrible instrument répondit si bien à ce qu'on en espérait que moins de trois mois après son établissement, dix-huit cents personnes furent condamnées et exécutées d'après ces procédés sommaires (3). Dans le nombre se trouvaient quelques-uns des hommes du rang le plus élevé et des plus vertueux du pays, sans que le plus léger symptôme de ralentissement se manifestât dans cette horrible opération.

Cependant, et cela est étrange à dire, ce tribunal, établi sur les ruines de toutes les anciennes institutions du pays, n'était même pas pourvu d'une autorité nominale émanée d'une source quelconque. Le roi n'avait donné ni

(1) Meteren, p. 40.
(2) Hoofdt, *ubi sup.* Bor, *ibid.* Meteren.
(3) Brandt, *Hist. de réform.*, t. I, p. 468. Bor, t. IV, p. 116.

charte ni lettres patentes, et le duc d'Albe n'avait pas pris la peine d'accorder des commissions, soit en son propre nom, soit comme capitaine général, à aucun des membres qui composaient la cour (1). Le Conseil de sang était, à vrai dire, un club irrégulier, que le Duc présidait et dont il nommait tous les membres.

Deux conseillers seulement avaient le droit de voter (2), les autres se bornaient à prendre part à la discussion, et la décision finale dépendait du Duc seul. Le tribunal n'avait donc aucun caractère judiciaire, légal ou exécutif : c'était un conseil destiné à soulager le Duc des détails de son œuvre sanguinaire, sans lui enlever l'ombre du pouvoir ou de la responsabilité. Il se réservait de décider en dernier ressort de toutes les affaires qui arrivaient devant le Conseil, et il en donnait les raisons avec une simplicité féroce : « J'ai deux motifs, » écrivait-il au roi, « pour limiter la puissance du tribunal : d'abord je n'en connais pas les membres, et je pourrais être trompé; ensuite les hommes de loi ne condamnent que lorsque le crime est prouvé, et Votre Majesté sait que les affaires ne se gouvernent pas ainsi (3). »

Le but du duc d'Albe étant de composer un corps destiné à condamner les crimes qu'on ne pouvait prouver et à mettre de côté les lois, il faut avouer qu'il fut heureux dans le choix des conseillers. Il y fut aidé par l'expérience de Viglius (4). Ce savant jurisconsulte, avec la prudence

(1) *Notice sur le conseil des troubles*, par M. Gachard, p. 7. *Lettres* Ms. de Requesens, 30 déc. 1573, et de Géron. de la Roda, 18 mai 1576.

(2) Gachard, *Notice*, etc., p. 8, 9, avec les *Lettres du duc d'Albe* (14 sept. 1567) et de Requesens (30 déc. 1573).

(3) Gachard, *Notice*, p. 5, *Lettres du 9 sept.* 1567.

(4) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 637. Viglius, *Epist. ad Hopp.*, XLI, p. 411, 442; XXVII, p. 410.

qui le caractérisait, évita pour lui-même ce dangereux honneur; mais il dressa une liste de personnes sur laquelle le Duc fit ses nominations. Le caractère sacré dont il s'était revêtu si récemment et si habilement lui servit d'excuse, et il se félicite à plusieurs reprises, en écrivant à son fidèle Hopper, de s'être tenu à distance d'un poste si sanguinaire et si dangereux (1).

Il est impossible de voir sans mépris la conduite du savant Frison dans cette circonstance importante. Uniquement préoccupé de sauver sa personne, ses biens et sa réputation, il n'hésitait pas à se prosterner devant « le très-illustre duc, » comme il l'appelait toujours avec un respect honteusement servile (2). Pendant qu'il refusait de tremper ses mains dans le sang innocent qui allait couler par torrents, il n'avait pas d'objection à prendre part aux préliminaires du grand holocauste. Ses manières décentes et réservées sont peut-être plus odieuses que les brutales plaisanteries des véritables meurtriers. Il savait à merveille que personne n'était plus versé que lui dans les lois et les coutumes des Pays-Bas, ce qui ne l'empêche pas de dire avec une modeste effronterie qu'il fallait, pour le moment, soumettre son ignorance au jugement et à la science supérieure d'autrui (3). Délivré enfin du rocher de Sisyphe qu'il roulait depuis vingt ans (4), disait-il d'un ton lamentable, il avait été remplacé comme président du conseil d'État par Tisnacq et désirait conserver le rang et les appointements de président du conseil privé, quoique ces deux places fussent devenues des sinécures

(1) Viglius, *Epist. ad Hopp.*, p. 27 et 41.
(2) *Ibid.*, p. 264.
(3) *Ibid.*
(4) *Vita Viglii* CXI.

depuis la création du Conseil de sang. Quoiqu'il eût passé sa vie dans les emplois administratifs et judiciaires, il n'avait pas honte de plier, dans des questions de droit constitutionnel, devant des jurisconsultes de l'espèce du duc d'Albe et de ses deux bourreaux espagnols, Vargas et del Rio. Il n'aimait pas, disait-il dans sa correspondance confidentielle, à s'opposer au Duc lorsqu'il maintenait que les priviléges du Brabant étaient sans force dans les cas de trahison, quoiqu'il fût douteux, ajoute-t-il, que les Brabançons admissent cette doctrine (1). Il pensait souvent, dit-il, à des remèdes qui pourraient rétablir la prospérité dans les Provinces, mais il n'agissait que pour aider le duc d'Albe de tout son pouvoir à l'établissement du Conseil de sang. Il désirait le bonheur de son pays, mais il tenait davantage à la faveur du duc d'Albe : « Je suis bien aise, » dit-il dans l'une de ses lettres, « d'apprendre que le très-illustre Duc a écrit au roi pour se louer de mon empressement envers lui ; quand je suis blâmé ici de l'attachement respectueux que je lui porte, c'est une consolation pour moi de savoir que mes services envers le roi et le gouverneur sont appréciés ailleurs (2). » A la vérité, le duc d'Albe, qui s'était naguère méfié du président, semblait enfin gagné par ses infatigables et serviles flatteries. Il écrivit au roi dans les bonnes grâces duquel le savant docteur tenait infiniment à se maintenir, pour lui dire que le président était utile et intelligent, et qu'il méritait de recevoir toute sorte de bienfaits des mains royales (3). Philippe, en conséquence, inséra dans l'une de ses lettres au Duc une

(1) Viglii *Epist. ad Hopp.*, p. 21.
(2) *Ibid.*, p. 26.
(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 647.

phrase que celui-ci pouvait montrer à Viglius comme il en avait manifesté le désir. On reconnaîtra pourtant la politique ordinaire de la cour et du roi d'Espagne quand on saura que Philippe avait envoyé la veille au capitaine général des documents d'une nature fort différente. Afin, disait-il, que le Duc n'ignorât rien de ce qui regardait les Pays-Bas, il lui transmettait les copies des lettres écrites de Bruxelles par Marguerite de Parme trois ans auparavant. On se rappellera que ces lettres contenaient le compte-rendu des investigations secrètes de la Duchesse au sujet du caractère privé et des opinions intimes du président au moment où il paraissait le plus avant dans sa confiance, et qu'elle l'accusait d'hérésie, de péculat et de vol. Ainsi le prudent et habile président, malgré toute sa science et son expérience, fut successivement la dupe de Marguerite et du duc d'Albe auquel il avait fait une cour si assidue, et il fut constamment joué par Philippe qu'il adorait et craignait si fort (1).

Grâce à son secours, la liste des membres du Conseil de sang fut bientôt complète. Nul ne refusa parmi ceux à qui la charge fut offerte. Noircarmes et Berlaymont acceptèrent avec grand empressement (2). Plusieurs présidents et conseillers des différents tribunaux provinciaux furent nommés, mais tous les Néerlandais étaient des hommes de paille. Deux Espagnols, Vargas et del Rio, étaient les deux seuls membres admis à voter, et leurs décisions étaient soumises à la volonté suprême du duc d'Albe. Del Rio, sans caractère et sans talent, était

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 606.
(2) *Lettre Ms. du duc d'Albe* (10 sept. 1567), citée par Gachard, *Notice*, etc., p. 7, note.

un instrument entre les mains de ses supérieurs, mais Juan de Vargas était un personnage réel et terrible.

Nul homme en Europe n'eût pu être mieux approprié au poste auquel il venait d'être élevé. La seule affaire importante pour lui et le seul plaisir qu'il eût jamais connu était de répandre le sang humain. Il avait été forcé de quitter l'Espagne à cause d'un crime commis contre une orpheline dont il était le tuteur; mais arrivé à l'âge mûr, il ne trouvait plus de bonheur que dans le meurtre. Il accomplissait l'œuvre sanglante du duc d'Albe avec une activité presque surnaturelle et une gaieté qui eût fait honte à un démon. Ses détestables plaisanteries retentissaient à travers le sang, la fumée et les cris d'agonie de ces temps de supplices. Il était fier d'être le représentant de l'inexorable Duc, et agissait d'une manière si conforme à ses idées que le droit de révision était presque nominal. Il ne pouvait exister de collision là où le subalterne n'avait d'autre prétention que de surpasser un supérieur incomparable. L'image de Vargas se détache encore à nos yeux, après trois siècles, avec une netteté effrayante. Ses fautes de grammaire même n'ont pas été oubliées, et ses crimes contre la syntaxe et contre l'humanité ont passé ensemble à la postérité. « *Hæretici posuerunt templa, boni nihil facerunt; ergo debent omnes patibulare;* » telle était la sentence prononcée par un homme qui massacrait le latin avec aussi peu de remords qu'il faisait pendre ses contemporains (2)!

Parmi les gens insignifiants qui composaient d'ailleurs

(1) Hoofdt, t. II, p. 152. Voy. *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 713. *Déduction de l'innocence du comte de Horn*, p. 60, 61.

(2) V. d. Vynckt, t. II, p. 75-77. Brandt, t. I, p. 465, 466. Reidan, p. 5. Hoofdt, p. 152.

le tribunal, le conseiller flamand Hessels était l'homme le plus estimé du Duc. Il n'avait ni talent ni instruction, mais le Duc faisait cas de sa cruauté. Prenant peu de part aux délibérations, Hessels dormait d'ordinaire pendant qu'on discutait autour de la table du Conseil, et lorsqu'on le réveillait pour donner son avis sur la question, il avait coutume de se frotter les yeux et de s'écrier de toutes ses forces : « *Ad patibulum*, *ad patibulum* » (qu'on le pende, qu'on le pende), sans savoir le nom du coupable ni la situation de l'affaire. Sa femme, naturellement troublée de voir son mari occupé nuit et jour de ce métier de bourreau, exprima plusieurs fois la crainte qu'un homme dont le cœur et l'esprit était ainsi absorbés par le gibet n'en vînt un jour à être pendu lui-même. Sombre prophétie que l'avenir a cruellement réalisée (1).

Le Conseil de sang, ainsi constitué, siégea pour la première fois le 20 septembre, chez le duc d'Albe (2). Formé tout entier et armé jusqu'aux dents par la volonté de son créateur, le nouveau tribunal commença dès l'abord à manifester une activité terrible pour arriver à son but. Les conseillers jurèrent un secret absolu sur toutes les transactions de la cour, promirent en outre de dénoncer ceux d'entre eux qui auraient pu violer leur serment, et le tribunal fut organisé. Le duc d'Albe y travaillait sept heures par jour (3). On peut supposer qu'il n'épargnait pas les subordonnés, et que leur charge n'était pas une sinécure. Leurs travaux n'étant du reste ralentis par aucune formalité antique et vieillie, comme cette cour su-

(1) Hoofdt, t. XIV, p. 594. Brandt, p. 491.
(2) Gachard, *Notice*, etc., p. 9.
(3) *Ibid.*, p. 10.

prême et unique des Pays-Bas n'avait d'autre titre et d'autre volonté que la volonté du capitaine général, on crut qu'il serait inutile de la gêner par une série de règles et de formalités utiles pour des tribunaux moins indépendants. Les formes de procédure étaient simples et dépourvues d'art ; une horde de commissaires répandus dans les provinces agissaient comme fonctionnaires inférieurs du Conseil, et recueillaient des renseignements sur toutes les personnes qui pouvaient être incriminées dans les affaires des derniers troubles (1). Le plus grand crime toutefois était la richesse, et nulle vertu ne pouvait l'expier. Le duc d'Albe était décidé à se montrer financier aussi habile que grand capitaine, et il avait promis à son maître un revenu actuel de 500,000 ducats par les confiscations qui devaient accompagner les exécutions (2).

Il fallait qu'un fleuve de sang commençât à couler dans les Pays-Bas pour que le ruisseau d'or que le Duc avait annoncé au roi vînt arroser les plaines altérées de l'Espagne (3). Il était évident, d'après les lois fondamentales rédigées pour définir la trahison au moment de l'établissement du Conseil, que tout homme pouvait d'un moment à l'autre être soumis à comparaître devant la cour. Catholique ou protestant, innocent ou coupable, chacun sentait sa tête mal assurée sur ses épaules. Si on était riche, on n'avait d'autre ressource que la fuite qui était devenue presque impossible depuis le nouvel édit qui infligeait des peines sévères aux charretiers, rou-

(1) Gachard, *Notice*, etc., p. 14.

(2) *Ibid.*, p. 22. Comp. Brandt, t. I, p. 475. Meteren, p. 29. Hoofdt, t. IV. V. d. Vynckt, t. II, p. 81, et t. X.

(3) Brandt, t. I, p. 496.

liers et maîtres de navires qui prêtaient les mains au départ des hérétiques (1).

Un certain nombre de commissaires furent spécialement chargés de recueillir des renseignements sur la trahison du prince d'Orange, de Louis de Nassau, de Brederode, d'Egmont, de Horn, de Culembourg, de Van den Berg, de Berghen et de Montigny. Après ces informations, les procédures contre ces grands seigneurs devaient être instituées de manière sommaire. Divers membres du Conseil de sang étaient chargés de dresser les dossiers de ces importants procès, mais les commissaires étaient tenus de faire d'abord leur rapport au Duc qui remettait ensuite les pièces aux mains de ses subordonnnés (2). Quant aux affaires inférieures et diverses qui se présentaient tous les jours devant le tribunal dans une incroyable profusion, on suivait le même mode de procédure que dans une cour de justice. Le duc d'Albe envoyait au Conseil les montagnes de papiers qu'il recevait et qu'il n'avait pas le temps de lire; les conseillers subalternes qui n'avaient pas le droit de voter étaient chargés de préparer les rapports sur les affaires. Rien n'était plus court; un document contenait des renseignements contre une seule personne ou contre cent; le Duc envoyait les papiers au Conseil, et les fonctionnaires inférieurs présentaient un rapport à Vargas. Si le rapport se terminait en opinant pour la peine de mort pour l'accusé ou les cent accusés en question, Vargas l'approuvait aussitôt et l'exécution avait lieu dans les quarante-huit heures. Si le dossier arrivait à un autre résultat, le rapport était aussitôt envoyé, avec

(1) Bor, t. III, p. 175, 176.
(2) Gachard, *Notice*, etc., p. 10, 11.

d'amers reproches, et le maladroit conseiller devait le recommencer (1).

Avec un tel mode d'opération, on peut supposer que les membres du tribunal n'obtenaient guère de repos. Les registres de toutes les villes, villages et hameaux des Pays-Bas portaient des listes d'hommes, de femmes et d'enfants immolés tous les jours sur l'autel du démon qui s'était emparé de ce malheureux pays (2). Il était rare qu'un individu fût tenu pour assez important pour obtenir l'honneur d'un procès personnel (3). On trouvait plus expéditif d'envoyer les victimes en masse au bûcher. Par exemple, le 4 janvier, quatre-vingt-quatre habitants de Valenciennes furent condamnés ; un autre jour, quatre-vingt-quinze personnes de différents villages de Flandre, une fois quarante-six citoyens de Malines, le lendemain trente-cinq accusés de lieux divers, subirent la même sentence qui se répétait sans relâche (4).

Le jour du Mardi-Gras, fête populaire dans les Pays-Bas, on pensa que l'occasion serait bonne pour arrêter et emmener pendant la nuit et d'un seul coup un nombre considérable de victimes (5). On supposait avec raison que les bourgeois assoupis par le vin et la bonne chère, à la-

(1) Gachard, *Notice*, etc., p. 19, 20.

(2) Hoofdt, t. IV. Brandt, t. IX.

(3) Voy. *Sententien van Alva*, gesammelt van J. Mackus, ouvrage qui contient quelques milliers de sentences de mort contre des hommes et des femmes des Pays-Bas, ainsi que des sentences de bannissement sous peine de mort contre ceux qui avaient quitté le pays. Les condamnations sont presque toutes faites en masse. Voy. *Corresp. de Philippe II*, t. II, passim, et le registre des condamnés et bannis à cause des troubles des Pays-Bas, 3 vol. ms. des *Archives de Bruxelles*.

(4) Hoofdt, t. IV, p. 157, 158. Meteren, p. 47. Gachard, p. 15, 16.

(5) Hoofdt, t. IV, p. 157, 158. Brandt, t. I, p. 471. Bor., t. IV, p. 230. Gachard, p. 14.

quelle la persécution donnait peut-être un nouvel et horrible attrait, seraient plus aisés à prendre en masse dans leurs lits pour les livrer tout de suite au Conseil. Le plan était ingénieux, les rets furent tendus en conséquence. Beaucoup de gens parmi les condamnés reçurent heureusement avis de la terrible fin qui attendait leur jour de fête et se mirent en sûreté pour quelque temps. Cinq cents prisonniers à peu près furent tout le fruit de l'entreprise (1). Il est inutile d'ajouter qu'ils furent tous aussitôt exécutés : c'est une tâche odieuse et fatigante que de fouiller dans des archives vermoulues, pour retrouver les noms obscurs des milliers de créatures humaines qui furent ainsi immolées. Les morts ont enseveli leurs morts et sont oubliés.

On comprend sans peine que les procès devant le Conseil étaient une simple formalité, et que la dénonciation était presque infailliblement suivie d'un arrêt de mort. Il arrivait même parfois que le zèle des conseillers prenait l'avance sur l'activité des commissaires. Les sentences étaient quelquefois rendues avant l'arrivée du dossier. Il arriva un jour qu'on appela l'affaire d'un homme, et qu'en commençant la procédure on découvrit qu'il était déjà exécuté; un rapide examen des pièces prouva, comme de coutume, que l'accusé n'avait commis aucun crime. « Peu importe, » dit plaisamment Vargas, « s'il est mort innocent, ce sera une bonne chance de plus pour lui quand il sera jugé dans l'autre monde (2). »

Malgré les plaisanteries que les juges pouvaient se permettre entre eux, il est évident que les règles posées en fait de trahison ne laissaient aucune chance d'innocence.

(1) *Ibid.*

(2) Brandt, t. I, p. 194. Hoofdt, t. V, p. 191.

La pratique était d'accord avec la théorie, et les prétextes des sentences étaient souvent plus odieux que les exécutions mêmes. Ainsi Pierre de Witt fut décapité à Amsterdam parce que, dans l'un des tumultes de la ville il avait persuadé à l'un des insurgés de ne pas tirer sur un magistrat. On en conclut qu'il avait de l'autorité sur les rebelles, et en conséquence il fut mis à mort (1). Madame Juriaen qui, en 1566, avait frappé de sa pantoufle une petite statue de bois de la Vierge, fut noyée dans un tonneau placé sur l'échafaud, en compagnie de sa servante qui avait été témoin de son crime sans le révéler (2).

La mort même ne mettait pas toujours un criminel hors de la portée du bourreau. Egbert Meynartzoon, qui remplissait des fonctions élevées, avait été accusé, ainsi que deux de ses collègues, d'avoir recueilli des aumônes dans une église luthérienne. Il mourut en prison d'une hydropisie. Le juge, indigné de la conduite du médecin qui avait laissé échapper le malade, se consola en faisant attacher le cadavre sur une chaise pour le voir décapiter en même temps que ses collègues (3).

Le pays entier devenait ainsi un vaste cimetière; les cloches sonnaient sans cesse dans les villages; toutes les familles pleuraient leurs membres les plus chers, et les survivants erraient comme des ombres au milieu des ruines de leurs anciennes demeures. Quelques mois après l'arrivée du duc d'Albe, la nation semblait avoir perdu courage sans retour. Le sang de ses plus vertueux et plus braves enfants avait déjà teint l'échafaud; les hommes

(1) Hoofdt, t. V, p. 183. Brandt, t. I, p. 488.
(2) Brandt, *ibid*. Reael, p. 43. *Hist. des martyrs*, p. 449.
(3) *Ibid*., p. 488. Reael, p. 606. Hoofdt, t. V, p. 181, 182.

qu'elle avait coutume de regarder comme ses guides et ses protecteurs étaient morts, emprisonnés ou exilés. La soumission n'était plus un refuge, la fuite était devenue impossible, la vengeance avait atteint toutes les maisons. Les convois se succédaient dans les rues, presque toutes les demeures étaient désolées. Les échafauds, les gibets, les bûchers, qui avaient suffi jadis, ne pouvaient subvenir aux exécutions incessantes. Des colonnes et des piquets s'élevaient dans toutes les rues ; les poteaux des portes, les barrières des champs étaient chargés des cadavres d'hommes étranglés, brûlés, décapités ; les arbres des vergers portaient à leurs branches des corps morts (1).

C'est ainsi que les Pays-Bas étaient soumis, ; et ils auraient été dépeuplés sans les mesures despotiques qui en fermaient les issues. L'herbe commençait à croître dans les rues de ces villes qui nourrissaient naguère tant de milliers d'artisans. Le silence et les ténèbres de la nuit régnaient dans ces grands centres manufacturiers et industriels où le courant de la vie humaine était si puissant naguère. C'est alors que le savant Viglius écrivait à son ami Hopper que tout le monde révérait la prudence et la douceur du duc d'Albe (2). Tels étaient les premiers fruits de ces vertus.

La duchesse de Parme vivait depuis plusieurs mois dans un état d'irritation continuelle ; elle n'avait cessé de demander à être délivrée de l'odieuse situation qui la réduisait à ne plus compter pour rien dans un pays sur lequel elle avait régné ; elle l'obtint enfin. Philippe envoya son consentement à la démission de sa sœur, par le

(1) Hoofdt, t. IV, p. 153.

(2) Vigl., *Ad Hopp.*, *Epist.* XLVI, p. 451.

même courrier qui apportait au duc d'Albe les lettres patentes de gouverneur général (1). Les lettres adressées à la Duchesse étaient remplies des compliments de rigueur sur ses services passés, et contenaient en outre l'avis plus intéressant que sa pension était portée de 8,000 à 14,000 ducats (2).

Outre ce revenu dont elle ne pouvait être privée qu'en recevant le paiement intégral de 140,000 ducats, elle reçut en présent 25,000 florins des États de Brabant et 30,000 de ceux de Flandre (3).

Munie de ces preuves palpables du succès de ses neuf ans de fatigue et d'anxiété, elle quitta enfin les Pays-Bas, après avoir annoncé sa retraite aux États par une lettre d'adieu, datée du 9 décembre 1567 (4). Peu de semaines après, accompagnée par le duc d'Albe, au delà de la frontière du Brabant, escortée jusqu'en Allemagne par une députation nombreuse de la noblesse flamande, elle fut conduite jusqu'à Parme par le comte et la comtesse de Mansfeld, et renonça pour toujours à ses rapports avec les Pays-Bas (5).

Les horreurs de l'administration du duc d'Albe furent utiles à la réputation de la Régente. Son histoire semble ressortir en lettres de feu sur le fond ténébreux des années qui suivirent. Cependant sa conduite, dans les Pays-Bas, offre peu de sujets d'approbation ; les occasions d'indignation et de censure abondent. Sa dernière dépêche à son frère prouve

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 658, 662, 680, etc.

(2) *Ibid.*, p. 658. Strada, t. I, p. 305.

(3) Vigl., *Ad Hopp.*, *Epist.* XLV. *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 715.

(4) Bor, t. IV, p. 186, 187.

(5) Vigl., *Ad Hopp.*, *Epist.* XLV, XLVI. Strada, t. I, p. 303-306.

pourtant qu'elle n'était pas absolument dépourvue de toute douceur et de toute bienveillance féminine. Elle lui recommandait, dans cette lettre, d'user de clémence et de bonté, en lui rappelant que plus le rang des rois les rapproche de Dieu, plus ils doivent travailler à imiter sa miséricorde (1). Mais le langage de ses adieux est plus tendre que ne l'avait été l'esprit de son gouvernement. On cherche en outre vainement, dans la bienveillance que respire cette épître, un mot en faveur des seigneurs condamnés, bien que leur attachement à sa personne et le désir consciencieux et chevaleresque d'obéir à ses ordres eussent contribué à les placer sur le bord de l'abîme où ils allaient être précipités. Les hommes qui l'avaient empêchée de se déshonorer par une retraite subite, et qui avaient mis leur vie en péril par obéissance à ses instructions expresses, languissaient depuis longtemps dans une prison solitaire, d'où ils ne devaient sortir que pour marcher à une mort honteuse; cependant on cherche en vain, dans ses lettres, une parole en leur faveur.

La guerre civile venait d'éclater pour la seconde fois en France. La trêve que les Guise et les Huguenots avaient conclue, sans prétendre, à vrai dire, à se tromper les uns les autres, avait été troublée, entre autres causes, par la marche du duc d'Albe vers les Pays-Bas. Les Huguenots avaient pris l'alarme; ils reconnaissaient l'union qui existait entre leurs ennemis de tous les pays, et Condé et Coligny savaient bien que la même influence qui avait amené le duc d'Albe à Bruxelles susciterait bientôt une guerre d'extermination contre leurs parti-

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 687.

sans. Les hostilités recommencèrent avec plus de violence que jamais. La bataille de Saint-Denis fut longue et fatale, mais sans résultats. Montmorency, héros de quatre-vingts ans, combattit à pied, refusant de rendre son épée, et répondant aux instances respectueuses de son adversaire en lui brisant les dents avec le pommeau de son pistolet; le vainqueur de tant de champs de bataille, qui avait été battu pour la première fois à Saint-Quentin, mourut enfin dans son armure, courageusement, mais sans gloire, en se battant contre ses compatriotes, à la tête desquels était son héroïque neveu (1). La direction militaire du parti catholique tomba entièrement entre les mains des Guise; le chancelier de l'Hôpital avait quitté la cour, après de vains efforts, pour réconcilier les factions opposées que nul pouvoir humain ne pouvait rapprocher; les Huguenots étaient maîtres de la Rochelle et d'autres places fortes, et sous la direction d'hommes d'État et de généraux accomplis, ils serraient de près le monarque très-chrétien, jusqu'au cœur de son royaume (2).

Dès le milieu d'octobre, le duc d'Albe, encore à Anvers, avait reçu plusieurs agents secrets du roi de France ainsi pressé dans sa capitale. La cardinal de Lorraine offrait de mettre entre les mains des Espagnols plusieurs villes fortes, et le duc d'Albe avait écrit à Philippe qu'il était disposé à accepter l'offre et à rendre ce service au roi de France. Les places seraient une garantie des dépenses, disait-il, et en cas de mort du roi Charles et de son frère, leur possession permettrait à Philippe de soutenir ses droits à la couronne de France, au nom de sa

(1) De Thou, p. 374, et liv. XLI, p. 5.
(2) *Ibid.*, p. 378.

femme, la loi salique n'étant qu'une plaisanterie (1).

La reine douairière, adoptant un ton tout différent de celui qu'elle avait employé à l'entrevue de Bayonne, écrivit au duc d'Albe que, si elle succombait faute de deux mille mousquetaires espagnols qu'elle lui demandait, elle se tiendrait pour disculpée d'avance, devant Dieu et les Princes chrétiens, de la paix qu'elle serait obligée de faire (2). Le Duc lui répondit qu'il valait mieux régner sur un empire ruiné, et le conserver pour Dieu et pour le roi par la guerre, que le maintenir entier par la paix au profit du diable et de ses ministres (3). On dit qu'il lui rappela, dans une autre occasion, le proverbe espagnol : « Mieux vaut la tête d'un saumon que celles de cent grenouilles (4). » L'avis devait porter ses fruits.

Le Duc ne se borna pas à donner à la Reine des conseils, il lui envoya les mousquetaires qu'elle demandait. Deux mille fantassins et quinze cents chevaux, sous les ordres du comte d'Aremberg, accompagné par un corps choisi de gentilshommes catholiques des Pays-Bas, se rendirent, avant la fin de l'année, au camp de Paris, pour prendre part aux hostilités qui devaient précéder une paix peu durable (5).

Cependant le duc d'Albe n'oubliait pas l'affaire qui avait servi de prétexte à l'arrestation des deux comtes. Les fortifications des grandes villes avançaient rapidement. La fameuse citadelle d'Anvers, en particulier, avait été commencée au mois d'octobre, sous la surveil-

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 593, 594.

(2) *Ibid.*, p. 694.

(3) *Ibid.*, p. 696.

(4) De Thou, t. V, liv. XLIV, p. 515. Grotius, *Annal.*, liv. II, p. 40. Bor, t. IV, p. 219

(5) *Ibid.*

lance des deux fameux ingénieurs Pacheco et Gabriel de Cerbelloni (1). Elle fut terminée au bout de peu de mois, et coûta un million quatre cent mille florins, dont les citoyens furent contraints, malgré toutes leurs remontrances, de payer plus du quart. On recueillit quatre cent mille florins, par un impôt sur toutes les propriétés héréditaires, dans l'étendue de la juridiction des magistrats municipaux (2). Deux mille ouvriers travaillaient à cette grande forteresse, qui était destinée, comme sa position l'indiquait clairement, non à protéger, mais à tenir en respect la capitale commerciale des Provinces. Elle était située à côté de la ville, une esplanade la séparait seule des murailles. C'était un pentagone parfait (3); l'un des côtés était appuyé contre l'Escaut, deux des faces étaient tournées vers la ville, et les deux autres vers la campagne. Cinq bastions de pierre polie, reliés par des remparts de gazon et de maçonnerie, entourés par des murailles d'une lieue de circonférence, et par un fossé extérieur alimenté par l'Escaut, protégeaient une vaste enceinte, où l'on voyait une petite église et des maisons en planches se cacher au milieu des arbres et des arbustes qui croissaient à côté des canons pour représenter un simple et paisible village. Le capitaine général donna, avec son ostentation accoutumée, son nom et ses titres à quatre bastions. L'un fut appelé le Duc, le second Ferdinand, le troisième Tolède, le quatrième Albe, le cinquième reçut le nom du malheureux ingénieur Pacheco. La grille

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 125, 126. Bor, t. IV.

(2) *Ibid.*, p. 219.

(3) La nonpareille forteresse du monde. Brantôme, *Vie de D. Sanche d'Avila.*

du côté de l'eau fut ornée de l'écusson du duc d'Albe, entouré de son collier de la Toison d'or; l'image de l'Agneau de Dieu, emblème de l'ordre, se retrouva encore sur la forteresse, pour rappeler le tyran et le meurtrier. Chaque bastion fut garni de casemates et de magasins souterrains qui permettaient d'y accumuler les provisions, les munitions et les soldats. Telle était la fameuse citadelle qu'on éleva pour dompter l'humeur turbulente des Anversois, aux frais de ceux qu'elle était destinée à épouvanter et à insulter (1).

(1) De Thou, t. V, p. 300. Bor, t. IV, p. 219. Hoofdt, t. IV, p. 154. Bentivoglio, t. IV, p. 58.

CHAPITRE II.

Le prince d'Orange, Louis de Nassau, Hoogstraaten et d'autres sont cités devant le Conseil de sang. — Accusations portées contre eux. — Le prince d'Orange y répond. — Position et sentiments du prince. — On s'empare du comte Buren. — Détails de cette affaire. — Pétitions de Louvain et autres lieux adressées au Conseil. — L'inquisition prononce en Espagne une sentence de mort contre la population des Pays-Bas tout entière. — Philippe la proclame. — Inventions barbares contre les hérétiques. — Les Gueux sauvages. — Mesures préliminaires du Conseil contre Egmont et Horn. — Ils sont interrogés dans la prison. — Actes d'accusation. — L'enquête est formée. — On réclame contre la juridiction. — Efforts des comtes d'Egmont et de Horn, d'un grand nombre de chevaliers de la Toison d'or et de l'empereur en faveur des prisonniers. — Réponses du duc d'Albe et de Philippe. — Conduite officieuse de Viglius. — Difficultés naissant de la violation des statuts de la Toison d'or. — Détails sur les accusations portées contre le comte de Horn et sur sa défense. — Acte d'accusation contre Egmont. — Ébauche de sa réponse. — Réflexions sur les deux procès. — Attitude du prince d'Orange. — Il publie son « Apologie. » — Mesures secrètes. — Ordres donnés au comte Louis. — Sommes offertes par la maison de Nassau. — Les exilés des Pays-Bas et autres personnes. — Grands sacrifices personnels du prince. On se propose d'envahir les Pays-Bas sur quatre points différents. — Les patriotes sous les ordres de Cocqueville sont battus. — Villers est défait. — Le comte Louis entre en Frise. — Mesures prises par le duc d'Albe pour lui résister. — Les forces royalistes sont confiées aux comtes d'Aremberg et de Meghem. — Plan du duc pour la campagne. — Escarmouche à Dam. — Meghem ne peut marcher. — Le comte Louis près de Heiliger-Lee. — Nature du terrain. — Le comte d'Aremberg s'avance à sa rencontre. — Disposition des troupes patriotes. — Impatience des soldats espagnols. — Bataille de Heiliger-Lee. — Défaite et mort du comte d'Aremberg. — Mort d'Adolphe de

Nassau. — Résultats de la bataille. — Colère et mesures sévères du duc d'Albe. — Dix-huit gentilshommes sont exécutés à Bruxelles. — Les comtes d'Egmont et de Horn sont condamnés à mort. — On envoie l'évêque d'Ypres à Egmont. — Prières inutiles du prélat et de la comtesse. — Dernière nuit d'Egmont. — La « Grande-Place » de Bruxelles. — Détails sur l'exécution des deux comtes. — Observations sur leur caractère. — Triste position de la famille d'Egmont.

A la fin d'octobre, le duc d'Albe fit une entrée triomphale dans la nouvelle forteresse. Pendant son absence qui devait durer jusqu'à la fin de l'année, le secrétaire Courteville et le conseiller del Rio étaient chargés de surveiller la commission occupée à recueillir les pièces du procès qu'on voulait intenter au prince d'Orange et aux autres seigneurs qui avaient quitté le pays (1). En conséquence, peu de temps après le retour du gouverneur général, le 19 janvier 1568, le prince d'Orange, son frère Louis de Nassau, son beau-frère le comte Van den Berg, le comte de Hoogstraaten, le comte Culembourg et le baron de Montigny furent sommés, au nom du duc d'Albe, de se présenter devant le Conseil de sang dans les six semaines, suivant la proclamation, sous peine du bannissement perpétuel et de la confiscation de leurs biens (2). Il est inutile de dire que les seigneurs ne se rendirent pas à cette sommation. Ils savaient bien que l'obéissance serait récompensée par la mort.

L'acte d'accusation contre le prince d'Orange, composé de dix articles très-courts, portait surtout sur ce qu'il était le chef de la rébellion ; aussitôt après le départ du roi, il avait, disait-on, commencé des machinations dans le but de se rendre maître du pays, et d'expulser son

(1) Gachard, *Notice*, etc., p. 10, 11.

(2) Bor, t. IV, p. 220-222. Meteren, p. 60. V. de Vynckt, t. II, p. 77.

souverain par force, s'il tentait de reparaître dans les Provinces; il avait trompé les sujets de Sa Majesté en affirmant faussement que l'Inquisition espagnole allait être établie dans les Pays-Bas ; il avait secrètement encouragé et dirigé Brederode et les gentilshommes confédérés ; enfin, envoyé à Anvers, au nom de la Régente pour étouffer l'insurrection, il avait favorisé l'hérésie et accordé aux Réformés la liberté de célébrer leur culte (1).

Les actes d'accusation portés contre Hoogstraaten et les autres seigneurs étaient du même genre; c'est une preuve patente de l'effronterie imperturbable du gouvernement que de voir le duc d'Albe accuser dans sa proclamation le prince d'Orange d'avoir excité les vassaux à la révolte en affirmant faussement que l'Inquisition allait être établie lorsque les lettres du Duc et du cardinal Granvelle au roi, datées presque du même jour, conseillaient le rétablissement immédiat de l'Inquisition dès que les voies auraient été préparées par un nombre suffisant d'exécutions (2). Le despotisme sans pudeur accordait, à la Duchesse qui avait signé le fameux accord avec les religionnaires, des remercîments flatteurs et une pension de quatorze mille ducats, tandis que les hommes qui avaient, d'après ses ordres, pris ce traité pour base de leurs négociations, étaient sommés d'apporter leurs têtes sur l'échafaud.

Le prince répondit à cette proclamation par un refus laconique et quelque peu méprisant de se soumettre à cette juridiction. En sa qualité de chevalier de la Toison d'or, de membre de l'empire d'Allemagne, de prince souverain en France et de citoyen des Pays-Bas, il reje-

(1) Voyez ce document en abrégé dans Bor, *ubi sup.*

(2) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 624.

tait l'autorité du duc d'Albe et du tribunal qu'il avait créé. Il était prêt à prouver son innocence devant des cours compétentes et des juges intègres. Comme chevalier de la Toison d'or, il ne pouvait, disait-il, être jugé que par ses pairs et ses frères d'armes, les chevaliers de l'Ordre, et il ne pouvait être sommé de comparaître que par le roi, comme président du chapitre, avec l'approbation de six chevaliers au moins. Il concluait en offrant de se présenter devant Sa Majesté Impériale, les électeurs et les autres princes de l'empire, ou devant les chevaliers de la Toison. En ce cas, il réclâmait, d'après les statuts de l'Ordre, le droit d'être placé, en attendant le procès, entre les mains et sous la protection des chevaliers ses pairs, et non dans une prison solitaire comme les comtes d'Egmont et de Horn. La lettre était adressée au procureur général, et un duplicata fut envoyé au duc (1).

D'après le ton de cette pièce, il est évident que le prince n'était pas encore prêt à jeter le gant à son souverain, ni à proclamer son adhésion à la foi nouvelle. En quittant les Pays-Bas au printemps, il disait tout haut qu'il avait encore soixante mille florins de revenu, et qu'il ne commencerait pas les hostilités contre Philippe tant qu'il n'attaquerait ni son honneur ni ses biens (2).

Sa réputation avait pourtant été déjà attaquée, et ses biens étaient menacés par la confiscation. Les liens de famille les plus étroits allaient être brisés par la main du tyran ; le fils aîné du prince, le comte de Buren, allait être arraché à sa protection et emmené dans un pays étranger pour y rester indéfiniment captif. Il est étrange qu'un homme d'une sagacité aussi remarquable eût, en quittant

(1) Bor, t. IV, p. 222-224.
(2) Reidani, t. I, p. 5.

les Provinces, laissé son fils âgé de treize ans continuer ses études à l'Université de Louvain. On s'empara du fils, qui était ainsi livré au pouvoir du gouvernement, comme d'un otage qui pouvait assurer la soumission du père. Granvelle paraît avoir été le premier à suggérer cette démarche au roi (1), mais le duc d'Albe n'avait guère besoin d'être poussé. En conséquence, le 13 février 1568, le Duc envoya à Louvain le seigneur de Chassy, accompagné par quatre officiers et douze archers. Il était porteur d'une lettre pour le comte de Buren dans laquelle on priait l'enfant de mettre une entière confiance dans le gentilhomme qui lui remettrait cette épître, en l'assurant que le désir qu'éprouvait Sa Majesté de l'élever pour son service était la seule cause de la communication que le seigneur de Chassy était chargé de lui faire (2).

Ce gentilhomme avait reçu du reste des instructions minutieuses sur la façon d'opérer ce rapt. Il devait remettre la lettre au jeune comte en présence de son gouverneur. Il devait l'inviter, au nom de Sa Majesté, à se rendre en Espagne. Il devait l'assurer que les ordres de Sa Majesté ne tendaient qu'à son avantage, et qu'il était chargé non de l'arrêter, mais de l'escorter. Il devait admettre dans la suite du comte deux valets seulement, deux pages, un cuisinier et un teneur de livres. Il devait en outre engager le gouverneur à accompagner son élève jusqu'à la frontière d'Espagne. Le lendemain de son arrivée à Louvain, il devait partir avec le comte pour Anvers, l'amener chez le comte Lodron, d'où il se rendrait à Flessingue pour s'embarquer pour l'Espagne. Dans cette ville, il devait confier le jeune prince à la personne que

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 701.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 730.

le Duc y aurait envoyée dans ce but. La proposition une fois faite au comte à Louvain, il devait veiller sur lui jour et nuit à l'aide de sa suite, mais sans qu'on pût s'apercevoir de cette surveillance (1).

Le plan fut exactement et parfaitement exécuté. Heureusement pour les ravisseurs, le jeune prince accueillit bien le projet. Il accepta l'invitation avec empressement. Il écrivit même au gouverneur pour le remercier de ses bons offices (2). Il s'amusa des fêtes que Lodron lui offrit pour égayer le court séjour qu'il fit à Anvers, et partit sans regret pour cette terrible Espagne d'où les voyageurs flamands revenaient si rarement (3). Il fut élevé par Philippe, et absolument transformé par son éducation espagnole. Quand il revint dans les Pays-Bas, après avoir passé vingt ans en Espagne, il était difficile de découvrir dans ses manières réservées, son air sombre et ses habitudes d'hypocrisie, une trace de la généreuse nature qui distinguait son héroïque famille, la maison d'Orange Nassau.

Philippe avait exprimé quelque inquiétude sur l'effet que produirait cette capturedans l'esprit des gouvernements allemands (4). Le duc d'Albe le rassura en insistant sur l'extrême docilité du jeune homme et sur le calme qui avait présidé à cette arrestation. Il eût d'ailleurs été difficile au gouvernement des Pays-Bas à cette époque d'exciter quelque surprise, à moins que ce ne fût par un acte de clémence. Le président et une députation des

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 729.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 734.

(3) *Ibid.*, p. 729-737. Comp. Strada, t. I, p. 311, 312. Hoofdt, t. IV, p. 152. Brandt, t. I, p. 468. Bor, t. IV, p. 222. V. d. Vynckt, t. II, p. 97, 98.

(4) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 741.

professeurs de l'Université de Louvain se rendirent chez Vargas au nom duquel, comme président du Conseil de sang, on s'était présenté pour réclamer le comte de Buren, et ils lui firent remarquer que cette mesure était en opposition avec leurs statuts et leurs priviléges. Il leur répondit brutalement avec son mépris ordinaire pour les lois et le latin : « *Non curamus vestros privilegios*, » et termina ainsi brusquement son entrevue avec les pauvres savants effarés (1). Les pétitions adressées au Conseil arrivèrent en foule ; les magistrats municipaux, glacés de terreur, présentaient humblement leurs remontrances, on intercédait ardemment pour des victimes emprisonnées ou condamnées. Le duc répondit avec violence et colère à une députation qui vint d'Anvers demander la grâce de quelques-uns des citoyens les plus importants de la ville alors en prison. Il exprima son étonnement de ce que les bourgeois d'Anvers, ce foyer de rébellion, osaient se présenter devant lui en faveur de traîtres et d'hérétiques. Il ajouta qu'il leur conseillait de se bien tenir à l'avenir, sans quoi il ferait pendre tous les hommes de la ville pour servir d'exemple à la nation tout entière, car Sa Majesté aimerait mieux voir le pays complétement désert que de laisser subsister un seul réformé sur son territoire (2).

Les événements marchaient vite. Le monarque semblait disposé à exécuter la menace de son vice-roi. Au commencement de l'année, il avait promulgué la sentence de mort la plus prodigieuse qu'on ait jamais prononcée depuis la création du monde. Le tyran romain souhaitait que ses ennemis n'eussent qu'une seule tête

(1) Bor, t. IV, p. 222. V. d. Vynckt, t. II, p. 38.
(2) Hoofdt, t. IV, p. 157. Bor, t. IV, p. 215-217.

afin de pouvoir l'abattre d'un seul coup; l'Inquisition aida Philippe à réunir dans un même arrêt tous ses sujets des Pays-Bas. Le 16 février 1568, une sentence du Saint-Office condamna à mort tous les habitants des Pays-Bas en qualité d'hérétiques. Quelques personnes qu'on désignait devaient seules être exceptées (1). Une proclamation du roi, du 26 février, confirma le décret de l'Inquisition, et donna l'ordre de le mettre aussitôt à exécution, sans distinction de sexe, d'âge ni de rang (2). On n'a peut-être jamais rédigé une sentence de mort plus laconique. Trois millions de créatures humaines, hommes, femmes et enfants, étaient voués à l'échafaud par ces trois lignes; on savait bien qu'il ne s'agissait pas de foudres impuissantes comme l'étaient parfois les bulles du Vatican, mais que les mesures décrétées étaient sérieuses; on peut donc imaginer quelle fut la terreur dans les Provinces. Le gouvernement n'avait pas l'intention de mettre la sentence à exécution dans toute son étendue, mais on peut pardonner aux Néerlandais d'avoir cru que, dans l'horrible temps où ils vivaient, nulle mesure n'était trop monstrueuse pour s'accomplir. En tous cas, il était certain que *tous* étant condamnés, *chacun* pouvait sans autre forme de procès être entraîné à l'échafaud, et ce fut précisément la marche qu'adopta le gouvernement. Devant cette sentence universelle, il semble que l'activité du Conseil de sang devînt superflue. Pourquoi poursuivre ainsi les individus quand une condamnation générale vouait toute la population au tombeau? On peut supposer cependant que les renseignements et les procédures des commissaires et des conseillers avaient au

(1) Bor, t. IV, p. 226. Hoofdt, t. IV, p. 153. Meteren, p. 49.
(2) *Ibid.*

moins l'avantage d'instruire le gouvernement sur la position et la fortune respective des victimes. La pensée dominante du gouverneur étant de faire porter à la persécution des fruits abondants (1) pour le trésor du roi, il était nécessaire de persévérer dans les voies sanguinaires où l'on marchait depuis si longtemps.

Aussi les exécutions ne se ralentirent pas à la suite du nouveau décret. Des hommes du plus haut rang, comme les plus pauvres gens, étaient traînés tous les jours à l'échafaud. Le duc d'Albe, dans une seule lettre à Philippe, estimait tranquillement à « huit cents têtes (2) » le nombre d'exécutions qui devaient avoir lieu après la semaine sainte. Des citoyens, convaincus pour tout crime de posséder cent mille florins, se virent tout d'un coup attachés à la queue d'un cheval, les mains liées derrière le dos, pour être traînés au gibet (3). Les richesses étaient un péché impardonnable ; mais la pauvreté était rarement une protection. On trouvait toujours des raisons suffisantes pour condamner le misérable ouvrier aussi bien que le riche bourgeois. Pour éviter l'émotion souvent causée dans les rues par les harangues ou les exhortations que les victimes adressaient aux assistants en se rendant à l'échafaud, on inventa un nouveau bâillon. On introduisait la langue des prisonniers dans un anneau, pour la brûler ensuite avec un fer rouge. L'enflure et l'inflammation qui s'ensuivaient aussitôt empêchaient la langue de sortir de l'anneau, et opposaient un obstacle insurmontable aux discours des condamnés (4).

(1) Brandt, t. I, p. 475. *Batavishe Arcadia*, p. 577. Meteren, p. 50.
(2) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 754.
(3) Meteren, p. 50.
(4) *Ibid.*, p. 54. Hoofdt, t. V, p. 173.

Quoique les hommes ne fussent pas encore prêts à concentrer leurs forces pour lutter contre la tyrannie sous laquelle ils languissaient, il n'était pas possible de supprimer tout sentiment d'humanité et d'étouffer toute étincelle d'indignation. Malheureusement dans le trouble et la misère de la nation, le premier effort de résistance organisée fut d'une nature dangereuse et perverse. De fortes bandes de voleurs et de maraudeurs se formèrent sous le nom de Gueux sauvages (1), et sous le masque et les insignes d'un parti révolutionnaire, ils commirent de grands excès sur divers points du pays. Ils volaient, pillaient et massacraient de préférence les moines et les ecclésiastiques. De nombreux monastères furent saccagés, plusieurs prêtres furent maltraités et mutilés. Ils prirent l'habitude de dépouiller les ecclésiastiques de leurs vêtements, de leur couper le nez ou les oreilles et de les attacher à la queue des chevaux (2). C'était l'œuvre de misérables bandits dont l'association résultait de l'état d'abaissement social et moral du pays, et qui voulaient profiter de la haine universelle contre les moines et les catholiques. Un édit du 27 mars 1568 (3), par lequel le duc d'Albe ordonnait à tous les sujets du roi de tuer les Gueux sauvages sans aucune forme de procès, eut peu d'effet. Un corps de vétérans armés, qui parcourait le pays en tous sens, eut plus de succès, et les maraudeurs disparurent pour quelque temps (4).

Cependant les comtes d'Egmont et de Horn étaient

(1) Bor, t. IV, p. 224. Hoofdt.
(2) *Ibid.*, p. 224.
(3) *Ibid.*, p. 225.
(4) *Ibid.*

tenus à Gand dans une étroite captivité. Aucun acte d'accusation n'était venu justifier leur arrestation. Pas une seule investigation préliminaire, pas l'ombre d'une forme légale n'avait précédé ce long emprisonnement de deux hommes d'un rang et de services si illustres (1). Au bout de deux mois pourtant le duc consentit à entamer un procès illusoire. Les conseillers chargés de cette tâche furent Vargas et del Rio assistés du secrétaire Praets. Ces trois personnages se rendirent le 10, le 11, le 12 et le 17 novembre chez l'amiral, et les 12, 13, 14 et 16 du même mois chez le comte d'Egmont, pour leur faire subir un interrogatoire long et confus (2). Ils étaient tenus de répondre en prison, sans le secours d'aucun avocat, sous peine d'être condamnés comme contumaces (3). Les questions, quelque embrouillées qu'elles pussent paraître, étaient conçues avec l'art le plus consommé pour amener les prisonniers à se contredire eux-mêmes. Une fois l'interrogatoire terminé, tous les papiers à l'aide desquels ils avaient espéré soutenir leurs réponses leur furent enlevés (4). Les demeures des deux comtes ainsi que celles de leurs secrétaires avaient déjà été fouillées, et toutes les lettres et les documents qu'on avait pu trouver avaient été placés entre les mains du gouvernement. Bakkerzeel en outre, comme on l'a vu, avait été mis à la torture à plusieurs reprises, dans le but de lui arracher des aveux qui pussent nuire à son maître. Après ces mesures de précaution, les deux accusés

(1) *La déduction de l'innocence du comte de Horn*, A. D. 1568, p. 35, 36. Bor, t. IV, p. 195.

(2) Bor, t. IV, p. 190.

(3) *La déduction*, etc., p. 36, 37.

(4) *Ibid.*, p. 39.

restèrent encore deux mois dans leur solitude. Le 10 janvier, ils reçurent copie des actes d'accusation dressés contre eux par le procureur général. Ils furent sommés de répondre par écrit dans un délai de cinq jours, sans avoir recours à aucun avocat et sans consulter personne, à ces deux pièces dont l'une contenait soixante-huit, et l'autre quatre-vingt-dix articles (1), sous peine d'être condamnés par défaut (2).

Ils obéirent à cet ordre, à peu de chose près, dans le délai prescrit; là s'arrêta leur participation au procès; le reste de l'affaire se traita dans le sein du Conseil de sang. Après la remise de leurs réponses, les prisonniers furent admis, par une ironie raffinée, à se pourvoir d'avocats (3). On ne permit toutefois à ceux-ci que de rares entrevues avec leurs clients, toujours en présence de personnes envoyées dans ce but par le Duc (4). On leur accorda aussi des commissaires pour recueillir les documents et recevoir les dépositions; mais avant que les témoins pussent être prêts, un jour si proche fut annoncé comme devant amener la fin de l'enquête, que, lorsqu'il arriva le 8 mai, on n'avait admis aucun témoignage ni aucune pièce en leur faveur (5). Les avocats demandèrent qu'on leur communiquât les dossiers aux mains du gouvernement; on refusa. Ils ne furent donc pas en mesure d'user des témoignages à décharge, tandis que tous les documents à charge restèrent secrets. Enfin, la procédure fut officiellement terminée le 1er juin, et les

(1) Foppens, *Suppl. à l'hist. de Strada*, etc., t. I, p. 24-63.

(2) Bor, t. IV, p. 195. *Déduction*, etc., p. 39-41.

(3) *La déduction*, etc., p. 42, 43. Comp. Vigl., *Ad Hopp. epist.*, p. 44, 45.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.* Foppens, *Suppl.*, t. I, p. 102, 103.

dossiers furent remis au Duc (1). Cette montagne de papiers ayant été examinée trois jours après (2), on prononça le jugement le 4 juin. L'issue des procès fut précipitée par la campagne de Louis de Nassau en Frise, campagne qui fait partie d'une série d'événements importants que nous aurons bientôt à raconter. Il faut pourtant ajouter encore quelques mots sur les deux procédures illusoires que nous venons d'ébaucher.

Tout le procès avait marché au milieu des protestations des prisonniers, et des menaces de contumace du gouvernement (3). Indépendamment du caractère illégal du tribunal devant lequel ils étaient appelés, et qui n'était qu'une création du duc d'Albe, sans aucune autorisation régulière, les deux seigneurs reconnaissaient la juridiction de trois cours seulement.

Comme chevaliers de la Toison d'or, ils réclamaient tous deux le privilége des membres de cet ordre, d'être jugés d'après ses statuts. Comme citoyen noble du Brabant, Egmont réclamait la protection du droit de Joyeuse Entrée, constitution jurée par Philippe et ses prédécesseurs, jurée surtout par Philippe, sans aucune réserve. Comme membre et comte du saint-Empire, l'amiral réclamait le jugement par ses pairs, les électeurs et les princes de l'Empire (4).

La comtesse d'Egmont, depuis l'arrestation de son mari et la confiscation de ses biens, qui précéda le jugement, avait été réduite à la pauvreté comme au désespoir. Elle s'était réfugiée dans un couvent avec ses onze

(1) Bor, t. IV, p. 239.
(2) *Ibid. La déduction*, etc., p. 45, 46.
(3) *Ibid.*, p. 40, 41.
(4) Bor, t. IV, p. 195.

enfants, tous jeunes encore. Plongée dans le chagrin, plus isolée et plus malheureuse que cela n'était jamais arrivé à une femme de son rang, elle n'oublia aucun effort pour arracher son mari à son malheureux sort, ou pour obtenir au moins qu'il fût jugé par un tribunal compétent et impartial. Elle s'adressa au duc d'Albe, au Roi, à l'Empereur, à son père, l'électeur Palatin, et à un grand nombre de membres importants de l'ordre de la Toison d'or(1). La comtesse douairière de Horn, dont les deux fils touchaient à leur dernière heure, recourut aussi aux mêmes personnages de distinction. On n'épargna rien pour rendre valide la triple requête d'un changement de juridiction (2). Les chevaliers de l'Ordre, Mansfeld, dont la fidélité était éprouvée, Hoogstraaten, exilé lui-même, firent appel au roi d'Espagne, pour lui demander de protéger les priviléges du Corps illustre dont il était le chef (3). Les États de Brabant, sur la prière de Sabine, comtesse d'Egmont, qui les suppliait de défendre les priviléges de la Province, afin que son mari pût jouir d'une protection dont on ne pouvait légalement priver le plus pauvre des citoyens, adressèrent au duc d'Albe une protestation timide et faible, en lui envoyant la pétition de la Comtesse (4). L'Empereur écrivit directement à Philippe pour réclamer, en faveur du comte de Horn, le jugement devant les membres de l'Empire (5).

Tout fut inutile. La conduite de Philippe et de son vice-roi s'accordait au fond avec la brutale franchise de

(1) Bor, t. IV, p. 188-190.
(2) *La déduction*, etc. p. 605-642. Bor, *ubi sup*.
(3) *Ibid*.
(4) Bor, t. IV, p. 189. Foppens, *Suppl.*, t. I, p. 16-22.
(5) *La déduction*, etc. (20 oct. 1567).

Vargas : « *Non curamus vestros privilegios* » résumait admirablement toute la procédure. « *Non curamus vestros privilegios,* » telle avait été l'invariable réponse du roi à tous les arguments constitutionnels qu'on avait pu opposer à sa tyrannie depuis qu'il était monté sur le trône. Ce fut aussi la seule réponse qu'il crut nécessaire de faire aux nombreuses pétitions en faveur des deux comtes, qu'elles vinssent d'une source illustre ou obscure. Le roi resta, pour son compte, muet comme le tombeau. En écrivant au duc d'Albe, il fait observer que « l'Empereur, les ducs de Bavière et de Lorraine, la Duchesse et la Duchesse douairière, lui ont écrit plusieurs fois de la façon la plus pressante, en faveur des comtes de Horn et d'Egmont. » Il ajoute qu'il ne leur a point répondu, non plus qu'aux chevaliers de la Toison d'or, qui le conjuraient de respecter les statuts de l'Ordre, et il recommande au duc d'Albe « de hâter l'affaire le plus possible. » En réponse à une lettre pressante, écrite de la main de l'Empereur, le 2 mars 1568, et dans laquelle il faisait un dernier effort en faveur des illustres prisonniers, Philippe écrivait que le monde entier approuverait un jour sa conduite, mais qu'en tous cas il n'en changerait pas, lors même qu'il risquerait de perdre les Provinces, et que le ciel devrait tomber sur sa tête (1).

On accorda peu d'attention aux demandes des deux comtes de passer sous la juridiction des cours impériales, non plus qu'aux priviléges du Brabant. Ces obstacles frivoles avaient été mis de côté depuis longtemps. Le président Viglius fut même pathétique au sujet de la pétition de madame d'Egmont au conseil de Brabant. La

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 762. *Ibid.*, p. 738, 739, 746, 750.

pièce était si violente, dit-il, que le Duc en fut un peu choqué, et qu'il trouva mauvais que les serviteurs du Roi, dans ce Conseil, eussent si peu à cœur (1) les intérêts de Sa Majesté. L'excellent Frison trouvait inconvenant qu'une femme plaidant pour son mari, une mère défendant ses onze enfants qui allaient perdre leur père, se permît un langage énergique.

Les statuts de la Toison d'or étaient un obstacle plus incommode. Mais le duc d'Albe s'était engagé, en venant dans les Pays-Bas (2), à débarrasser le Roi de ces deux seigneurs, dès qu'il pourrait mettre la main sur eux; ce n'était donc, après tout, qu'une question de forme, et cette considération même fut mise de côté après quelques réflexions.

Quant aux pétitions qui demandaient que les deux comtes fussent remis aux soins des chevaliers de l'Ordre pour être jugés d'après ses statuts, le Duc répondit péremptoirement qu'il avait entrepris cette affaire par ordre de Sa Majesté, comme souverain du pays et non comme chef de la Toison, qu'il était décidé à terminer comme il avait commencé, et que les accusés pouvaient se dispenser de présenter des pétitions sur ce point (3).

Au milieu des embarras qui naissaient du langage précis des statuts de l'Ordre, le docteur Viglius trouva l'occasion de se rendre très-utile. Le Duc feuilletait en vain les lois et règlements de l'Ordre sans pouvoir trouver une clause échappatoire. Le président vint à son aide, et

(1) Vigl., *Ad Hopp. epist.* XXIV, p. 400.

(2) Gachard, *Notice*, etc., p. 13, 14. Wagenaer, *Vaderl. Hist.*, *Deel.*, VI, p. 278. Hoofdt, t. IV.

(3) Bor, t. IV, p. 189. *La déduction*, etc., p. 642. *Suppl. à l'hist. de Strada*, t. I, p. 11-16.

donna pour avis que le gouverneur n'avait pas de raison de s'inquiéter plus longtemps, attendu que le code de la Toison n'offrait légalement aucun obstacle au procès (1). Le Duc écrivit aussitôt à Philippe pour lui communiquer cette opinion, en disant avec grande satisfaction qu'il allait le faire savoir aux chevaliers de l'Ordre, démarche d'autant plus indispensable, disait-il, que l'avocat d'Egmont avait donné beaucoup d'ennui avec ces priviléges et qu'il protestait à chaque pas contre la procédure (2). On n'a jamais su comment le savant président s'y était pris pour mettre de côté ces statuts incommodes; mais il était pleinement rentré en faveur, et le Roi lui écrivit pour le remercier de ses savants efforts.

On déclara donc hautement que les statuts de la Toison d'or n'étendaient pas leur protection sur les crimes dont les prisonniers étaient accusés. Le duc d'Albe reçut en outre des lettres patentes antidatées de huit ou neuf mois, d'après lesquelles Philippe lui donnait le pouvoir de poursuivre toutes les personnes impliquées dans les derniers troubles, y compris les chevaliers de la Toison d'or (3).

Il est superflu de critiquer les procédés arbitraires d'un despote. Les deux seigneurs étaient condamnés avant que le duc d'Albe quittât l'Espagne. Ils habitaient un pays de mœurs constitutionnelles, on foula aux pieds la constitution. Ils étaient chevaliers de la Toison d'or, on mit de côté les statuts de l'Ordre. Les chartes et les priviléges des Pays-Bas semblaient trop complétement détruits déjà pour que l'obstacle fût grand ; mais la Toison d'or

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 712.
(2) *Ibid.*
(3) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 558-705; t. II, p. 731.

était un corps auguste, dont Philippe était le chef héréditaire, et dont les Empereurs, les Rois et les grands seigneurs étaient les membres. La tyrannie pouvait se trouver embarrassée par ces filets d'or et de soie, lors même qu'elle brisait les chartes municipales comme des roseaux. Cependant le parti du Roi était pris. En dépit des articles 13, 14 et 15 des statuts de l'Ordre qui pourvoyaient expressément au procès et au châtiment des frères qui pouvaient être coupables de rébellion, d'hérésie ou de trahison (1), en dépit du onzième chapitre, clause perpétuelle et inébranlable qui contenait les additions de l'empereur Charles et conférait à l'Ordre une juridiction exclusive sur les chevaliers, quelques crimes qu'ils eussent pu commettre (2), le duc d'Albe proclama tranquillement que les crimes qui avaient amené l'arrestation de l'amiral et du comte d'Egmont ne rentraient pas dans les pouvoirs du conseil de l'Ordre.

Ce fut ainsi qu'on disposa de la question de juridiction. Il est plus que superflu de suivre plus longtemps une procédure conduite comme on vient de le voir. Cependant, puisqu'on prétendait faire un procès, il est curieux de jeter un coup d'œil sur les dossiers.

L'acte d'accusation contre le comte de Horn, d'après lequel il fut condamné sur les dépositions de témoins invisibles, était rédigé sous forme de récit et, consistait en une récapitulation de circonstances, les unes vraies, les autres fausses, d'où l'on tirait cinq conclusions. Les

(1) Réponse en forme de missive faite par Mgr. le comte de Hoogstraaten au procureur général du Conseil de crime (28 février 1568). Une lettre du même seigneur au duc d'Albe. Byv. Van. Anth., *Stukken tot de Hist. van P. Bor*, p. 17-32.

(2) Réponse en forme, etc., *ubi sup. La déduction de l'innocence*, etc., p. 581-590.

crimes auxquels aboutissaient ces conclusions étaient la haute trahison, la rébellion, la conspiration, le mépris de la trahison, et la violation de la foi jurée (1). Les preuves de ces crimes ressortaient confusément d'une argumentation savamment embrouillée et vague. Tous les événements auxquels elle faisait allusion ont été rapportés ici. Le procureur général entrait en matière en mettant en fait que l'amiral, le prince d'Orange, le comte d'Egmont et d'autres seigneurs avaient formé un complot pour chasser le roi des Pays-Bas, et pour partager les Provinces entre eux ; il procédait ensuite aux détails. Dix articles sur les soixante-six étaient occupés par le cardinal Granvelle qu'on ne nommait, par une ridicule affectation, qu'un « certain personnage, un personnage important, un grand personnage du conseil d'État (2). » Aucune des offenses commises contre lui n'avait été oubliée, la lettre du 11 mars, le bonnet de fou et la livrée grise reparaissaient sous les couleurs les plus outrées, et la cabale contre le ministre passait pour une trahison contre le monarque.

L'amiral était ensuite accusé d'avoir conseillé la fusion du Conseil privé et du Conseil des finances avec le Conseil d'État, mesure portant un caractère indélébile de trahison. Il avait, en outre, eu des entrevues avec le prince d'Orange, Egmont et autres gentilshommes, à Breda et à Hoogstraaten; la Confédération et la Requête avaient pris naissance dans ces réunions. Cette requête avait été la cause de tous les maux qui avaient désolé le pays : « Elle avait injurié le Roi d'une manière scandaleuse en déclarant que l'Inquisition était une tyrannie en-

(1) *La déduction*, etc., p. 72, 73.

(2) *Interrog. du comte de Horn*. Bor, t. IV, p. 190.

vers l'humanité, proposition indigne et infâme (1) ». La Confédération, à la connaissance et avec l'assentiment de l'amiral, avait enrôlé 30,000 hommes. Il n'avait, non plus que le prince d'Orange et le comte d'Egmont, rien fait pour empêcher la présentation de la requête. Dans la séance du Conseil d'État qui suivit, le prince et l'amiral avaient parlé de quitter Bruxelles au plus tôt, tandis que le comte d'Egmont avait annoncé l'intention de se rendre à Aix pour prendre les eaux. Cependant (ici l'accusation s'attaquait à un autre individu) le visage du comte ne portait aucune trace de maladie (2). En outre, l'amiral avait bu plusieurs fois à la santé des Gueux, au banquet de l'hôtel Culembourg, à la table du prince d'Orange, à un souper dans le monastère de Saint-Bernard, à un dîner donné par le bourgmestre Straalen. Il avait sanctionné les traités faits avec les rebelles à Duffel, ce qui était évidemment un acte de haute trahison. Il avait eu une entrevue avec le prince d'Orange, Egmont et Hoogstraaten, à Dendermonde, dans le coupable but d'organiser des levées de troupes pour empêcher Sa Majesté d'entrer dans les Pays-Bas. Il avait refusé de venir à Bruxelles, à la prière de la duchesse de Parme, au moment où les rebelles allaient présenter la requête. Il avait écrit à son secrétaire qu'il ne voulait plus servir ni Roi ni Empereur. Il avait reçu d'un homme nommé Taffin, avec des marques d'approbation, un papier qui déclarait que la réunion des États généraux était le seul remède pour les maux du pays. Il avait affirmé à plusieurs reprises que l'Inquisition et les édits devraient être abolis.

A son arrivée à Tournai, au mois d'août 1566, le peu-

(1) Bor, t. IV, p. 191. *Suppl. à l'hist. de Strada*, t. I, p. 31.
(2) *Acte d'accusation du comte de Horn*, art. xx. Bor, t. IV.

ple avait crié : « Vivent les Gueux, » preuve que ce cri plaisait à l'amiral. Toute sa conduite à Tournai, depuis le premier jusqu'au dernier jour, avait été criminelle. Il avait toléré les prêtres réformés, il avait défendu aux catholiques et aux protestants de se disputer, il avait omis d'exécuter les hérétiques, il avait permis aux religionnaires d'élever un édifice destiné au culte public dans l'enceinte des murailles. Il avait dit, chez le prince d'Espinoy, que, si le roi venait dans les Provinces à main armée, il lui résisterait à la tête de 15,000 hommes. Il avait dit que, si on retenait en Espagne son frère Montigny, il marcherait avec 50,000 hommes pour le délivrer. Il avait déclaré, en plusieurs occasions, que les hommes devaient obéir à leur conscience comme si les lois divines et humaines n'existaient plus, et que les hommes dussent suivre toutes leurs convoitises et leurs désirs comme des bêtes féroces. Enfin il avait encouragé la révolte de Valenciennes (1).

Le procureur général se déclarait suffisamment éclairé sur tous ces crimes et méfaits, et tenait le défendant pour complétement et publiquement déshonoré (2).

C'est pourquoi ce fonctionnaire concluait, en demandant que la cause fût ainsi jugée, sans autre forme de procès, et que Son Excellence ou les juges délégués par elle voulussent déclarer que le défendant était coupable de haute trahison sur plusieurs chefs, et qu'il serait en conséquence dégradé de ses dignités, condamné à mort, et que ses biens seraient confisqués (3).

(1) *Acte d'accusation du comte de Horn,* t. V. Bor, t. IV, p. 190-195.

(2) *Ibid.*

(3) Bor, t. IV, p. 195.

L'amiral, sommé péremptoirement de répondre en cinq jours, du fond d'une prison, sans documents et sans secours, *solus ex vinculis causam dicere*, entreprit cette tâche avec la hardiesse de l'innocence (1). Il protesta naturellement contre la juridiction, et se plaignit d'être privé d'un avocat, afin d'excuser non pas la faiblesse de sa défense, mais seulement les rudesses de la rédaction. Il procéda ensuite à nier positivement quelques-uns des faits, à en admettre d'autres, et à rejeter absolument la conclusion de trahison (2). Sa réponse était triomphante sur tous les points essentiels. Avec le secours des témoignages qui ne furent malheureusement recueillis qu'après sa mort, l'évidence était inattaquable.

Il niait absolument avoir jamais conspiré contre le Roi, auquel il avait toujours été attaché; mais il avouait qu'il avait désiré le remplacement de Granvelle, auquel il était hostile. Il avait toujours été, du reste, un ennemi avoué du cardinal, et il n'était entré dans aucune conspiration secrète contre sa réputation ou sa vie (3). Il niait que la livrée (dont il n'était d'ailleurs pas responsable) eût été inventée pour tourner le cardinal en ridicule, et soutenait qu'on avait voulu donner à la noblesse un exemple d'économie (4). Il avait eu une entrevue à Bréda et à Hoogstraaten avec le prince d'Orange et le comte d'Egmont, ce qui avait été pour lui un grand plaisir, attendu qu'il ne les avait pas vus depuis longtemps. Cette réunion, toutefois, avait eu pour but la conversation et la

(1) Bor, t. IV, p. 195. *La déduction*, etc.
(2) *Réponse du comte de Horn*, etc. Bor, t. IV, p.195-209.
(3) *Ibid.*, p. 196, 197.
(4) *Ibid.*

bonne hère (1), point du tout la politique. Il n'avait jamais eu de rapports avec les confédérés; il n'avait ni conseillé ni protégé la requête; au contraire, dès qu'il avait appris ce qu'on projetait, il avait écrit à la Duchesse pour l'en informer. Il n'avait eu aucune relation avec Brederode; au contraire, il n'était pas, pour diverses raisons, en bons termes avec lui (2). Il n'avait pas mis le pied chez lui depuis son retour d'Espagne (3). Il n'était pas invité au dîner de l'hôtel Culembourg. Il avait passé la journée avec le prince d'Orange, chez lequel il logeait, et après le repas, ils étaient allés ensemble chez le comte de Mansfeld qui avait mal aux yeux. Ils y avaient trouvé Egmont et ils étaient allés tous trois à l'hôtel Culembourg, pour chercher Hoogstraaten, que les confédérés avaient contraint de dîner avec eux, et pour avertir les seigneurs de ne pas se compromettre par des excès absurdes et dangereux. Ils étaient restés quelques minutes seulement dans la maison ; pendant ce temps, la compagnie avait insisté pour leur faire vider leur verre aux cris de : « Vivent les Gueux ! » Ils s'étaient ensuite retirés, en emmenant Hoogstraaten, convaincus qu'ils venaient de rendre un service au gouvernement, et fort loin de penser qu'ils fussent en danger d'être accusés de trahison (4). Quant aux cris de « Vivent les Gueux, » proférés à la table du prince d'Orange, de l'abbé de Saint-Bernard, et dans d'autres endroits, ils avaient été poussés par des gens sans malice; et regardant un festin comme un lieu de liberté, il ne s'était pas cru appelé à reprendre les

(1) *Réponse*, etc. Bor, t. IV, p. 198.
(2) *Ibid.*, p. 199, 200.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, p. 200.

convives dans des maisons où il était un simple invité (1). Quant à la trahison commise à la réunion de Duffel, il n'en avait pas fait partie. Il remerciait Dieu d'avoir été absent de Bruxelles à cette époque, car s'il se fût trouvé, comme le prince d'Orange et le comte d'Egmont, chargé d'arranger ces difficiles affaires, il aurait cru de son devoir d'agir comme eux (2). Il n'avait jamais pensé à lever des troupes contre Sa Majesté. La réunion de Dendermonde avait traité quatre questions : les affaires de Tournai, les lettres d'Alava, ambassadeur d'Espagne en France, qui avaient été interceptées, la lettre de Montigny, qui prévenait son frère du mauvais effet que produisaient en Espagne les troubles des Pays-Bas, et les affaires d'Anvers, que le prince d'Orange croyait alors nécessaire de quitter (3). Quant à son absence de Bruxelles, il déclarait qu'il s'était tenu éloigné de la cour, parce qu'il était ruiné. Il était fort endetté et dans un si grand embarras qu'il n'avait pu trouver 1,000 couronnes à emprunter à Anvers, à un intérêt de 100 p. 100, en donnant hypothèque sur ses biens (4). Bien loin de pouvoir lever des troupes, il avait de la peine à payer son pain quotidien. Quant à ses transactions à Tournai, elles étaient toutes conformes aux instructions de madame de Parme. Il ne savait pas si on avait crié : « Vivent les Gueux, » au moment de son arrivée ; on aurait crié : « Vive le comte de Horn, » qu'il ne s'en serait pas aperçu, étant occupé, pour le moment, de choses plus sérieuses. Il s'était rendu dans cette ville, d'après les ordres particuliers de la Duchesse, et avait

(1) *Réponse*, etc. Bor, t. IV, p. 200.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

agi d'après des instructions écrites de sa main, et qu'il recevait tous les jours. Il avait exécuté, d'après ses ordres, un compromis provisoire entre les deux factions religieuses, sur les bases du traité de Duffel. Il avait permis qu'on continuât de prêcher en public, mais il n'avait pas institué le culte pour la première fois. Il avait permis qu'on élevât des temples en dehors des portes, mais d'après l'ordre exprès de Madame, comme il pouvait le prouver par ses lettres; elle lui avait même reproché, devant le Conseil, de ne pas agir assez promptement (1). Quant à la menace de s'opposer avec 15,000 hommes à l'entrée du Roi; il dit, avec une simplicité étonnante, qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais prononcé une parole de ce genre, mais qu'on ne pouvait exiger des gens de se rappeler toutes les folies qu'ils pouvaient avoir dites (2). L'honnête amiral crut que la pauvreté qu'il avait déjà rappelée était trop connue pour que l'accusation valût la peine de s'en défendre sérieusement. Il traitait aussi de « frivole (3) et de ridicule » le propos qu'on lui prêtait sur son intention d'aller en Espagne, à la tête de 50,000 hommes, pour délivrer Montigny. Il n'avait pas le pouvoir de lever cent hommes. D'ailleurs, il s'était toujours réjoui de voir son frère retenu en Espagne, car il croyait qu'on était hors de danger en restant éloigné des Pays-Bas (4). En tout, il soutenait que les parties de sa conduite qu'on pouvait regarder comme anticatholiques avaient pour excuse la volonté de la Régente et son accord avec les seigneurs. Elle lui avait

(1) *Réponse*, etc., art. XXXIX-XLVIII. Bor, t. IV.
(2) *Ibid.*, p. 205.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, art. LIII.

plusieurs fois répété que cet accord devait être tenu pour sacré jusqu'à ce que Sa Majesté, sur l'avis des États généraux, pût en ordonner autrement (1).

Il finit par déclarer qu'il n'entendait rien à la loi. Il n'était pas avocat, mais il avait tâché de se conformer loyalement aux grands principes de l'honneur, de la justice et de la vérité. Il priait ses juges, en quelques paroles fort simples, d'avoir égard à ses actions passées, et à une vie entière de bons et loyaux services (2). Il avait pu se tromper dans les temps de trouble, mais ses intentions avaient toujours été pures et honorables.

L'acte d'accusation contre le comte d'Egmont ressemblait fort à celui du comte de Horn. Les réponses des défendants furent presque identiques. Des interrogatoires particuliers, soutenus secrètement par deux personnes différentes, sur des événements passés depuis longtemps, n'auraient pu concorder si parfaitement si les accusés n'avaient pas dit la vérité. Egmont était accusé d'avoir comploté avec d'autres seigneurs pour chasser le Roi des Provinces et pour procéder ensuite au partage du territoire. Dans une longue série de quatre-vingt-dix articles, il fut accusé, d'abord, d'une conspiration contre la réputation et la vie du cardinal Granvelle. Il avait, disait-on, inventé la livrée et le bonnet de fou. Il avait signé la lettre au Roi, pour demander la destitution du prélat. Il avait soutenu la fusion des trois conseils. Il avait été d'avis de la convocation des États généraux, en disant qu'il n'y avait pas d'autre moyen de payer les dettes du Roi et de la nation, et que, sans ce remède, les Provinces tomberaient entre les mains des Français, des

(1) *Réponse*, etc., p. 206.
(2) *Ibid.*, p. 208,

Allemands ou du diable (1). Il avait déclaré qu'il ne voulait pas se prêter au supplice de cinquante mille personnes, dans le seul but de soutenir les édits et l'Inquisition (2). Il avait dit que les édits étaient bien sévères. Il avait conseillé à la Duchesse de les modérer et d'abolir l'Inquisition, en ajoutant que ces deux mesures, soutenues par une amnistie générale, pouvaient seules pacifier le pays. Il avait conseillé la formation de la Confédération, en promettant aux rebelles sa protection et sa faveur. Il avait été d'avis de présenter la Requête. Il avait arrangé toutes ces affaires à Breda et à Hoogstraaten, dans ses conférences avec les autres seigneurs. Il avait refusé à madame de Parme, de prendre les armes pour la défendre. Il avait exprimé, dans un moment très-grave, l'intention de se rendre aux eaux d'Aix pour sa santé, quoique son visage ne portât aucune trace de maladie (3). Il avait encouragé et dirigé les manœuvres des seigneurs rebelles à Saint-Trond. Il avait fait un accord avec ceux de la religion à Gand, à Bruges et dans d'autres endroits. Il avait conseillé à la Duchesse d'accorder leur pardon à ceux qui avaient pris les armes. Il avait soutenu, comme le prince d'Orange, dans une séance du Conseil d'État, que si madame de Parme quittait Bruxelles, ils convoqueraient les États généraux de leur propre autorité, et mettraient sur pied une armée de quarante mille hommes (4). Il avait comploté des levées de troupes, dans l'entrevue de Dendermonde, avec Horn, Hoogstraaten et le prince d'Orange. Il avait pris, le 20 août 1566, la Con-

(1) *Interrog. du comte d'Egmont*, p. 315.
(2) *Ibid.*
(3) *Procès d'Egmont*, art. xx. *Suppl. de Strada*, t. I, p. 34.
(4) *Ibid.*, p. 326.

fédération des rebelles sous sa protection, et avait promis qu'on ne les molesterait plus à l'avenir, au sujet de l'Inquisition et des édits, en déclarant qu'il les défendrait en personne, tant qu'ils s'en tiendraient à la Requête et au Compromis. Il avait accordé le droit de prêcher en dehors des murailles, dans plusieurs villes de son gouvernement; il avait dit à plusieurs reprises que, si le Roi introduisait l'Inquisition (1) dans les Pays-Bas, il vendrait tous ses biens pour aller s'établir ailleurs, tant il méprisait et détestait ladite Inquisition. Il avait fermé les yeux sur toutes les manœuvres des sectaires. Il avait permis qu'on criât : « Vivent les Gueux» à sa table. Il avait assité au banquet de l'hôtel Culembourg (2).

Tels étaient les traits saillants de cet interminable acte d'accusation. Comme l'amiral, Egmont admit une partie des faits et nia positivement le reste; il repoussait avec indignation la possibilité qu'on pût déduire la trahison d'aucune de ses actions. Il avait certainement désiré la chute de Granvelle, parce qu'il croyait que sa retraite serait utile aux intérêts du roi. Il répondit, presque dans les mêmes termes que l'amiral, à l'accusation qui portait sur la livrée, en affirmant que son principal but avait été de donner un exemple d'économie. Le bonnet et les clochettes de fou avaient été mis à la place d'un faisceau de flèches, à cause de certains bruits qui couraient à Bruxelles et par obéissance pour les ordres de madame de Parme (3). Quant à la convocation des États généraux, la fusion des conseils, la modération des édits, il avait certainement été d'avis de ces mesures qu'il regardait

(1) *Interrog. d'Egmont*, art. LXXIII, p. 54.
(2) *Ibid.*, p. 337-348. *Procès d'Egmont*, p. 34-63.
(3) *Interrog.*, p. 314. *Procès d'Egmont*, p. 65.

comme bonnes et utiles, non comme dangereuses et condamnables (1). Il avait certainement soutenu que les édits étaient trop rigoureux, et il avait conseillé à la Duchesse, dans le péril du moment, d'accorder une mitigation de peines jusqu'à ce qu'on pût connaître le bon plaisir de Sa Majesté. Quant au Compromis, il avait conseillé à tous ses amis de ne pas s'en mêler, et beaucoup d'entre eux avaient suivi son conseil (2). Quant à la présentation de la Requête, il avait prévenu madame de Parme, dès qu'il avait entendu parler de la démarche qu'on projetait. Il se servit du même langage que le comte de Horn, pour parler des entrevues de Breda et de Hoogstraaten, et dit qu'il s'était toujours agi de réunions de bonne chère et de bonne amitié (3). Il avait toujours été prêt à servir la Duchesse, excepté lorsqu'il s'était rendu en Flandre et en Artois pour réprimer les tumultes d'après ses ordres exprès. Il n'avait eu aucun rapport avec l'assemblée des gentilshommes à Saint-Trond. Il s'était rendu à Duffel au nom de la Duchesse pour traiter avec les plénipotentiaires désignés par la réunion de Saint-Trond (4). Il s'était rigoureusement conformé aux instructions de la Duchesse contenues dans une lettre qu'on trouverait dans ses papiers (5), mais il n'avait jamais promis aux seigneurs rebelles son secours ni sa protection. Il donna de l'entrevue de Dendermonde le même récit que l'amiral. Le prince, l'amiral et lui avaient causé, depuis onze heures un quart jusqu'à midi, de di-

(1) *Interrog.*, p. 312.
(2) *Ibid.*, p. 317.
(3) *Ibid.*, p. 318.
(4) *Ibid.*, p. 330, 331.
(5) *Ibid.*, p. 330.

verses affaires, entre autres du mécontentement du roi, des événements récents des Pays-Bas et d'une certaine lettre de l'ambassadeur d'Espagne à Paris, à la duchesse de Parme (1). Il avait d'ailleurs exprimé à Madame ses doutes sur l'authenticité de la lettre. Il avait permis la prédication publique en dehors des murailles dans certaines villes où elle existait déjà, en conséquence du traité que la Duchesse avait fait à Duffel, et qu'elle lui avait ordonné d'exécuter honorablement. Il avait à la vérité fermé les yeux sur l'exercice du culte réformé, parce qu'il en avait reçu l'ordre, et que le gouvernement n'avait pas alors assez de troupes pour supprimer de force la nouvelle religion. Il raconta sa visite avec le prince d'Orange et le comte de Horn à l'hôtel de Culembourg, le jour du célèbre banquet, dans les mêmes termes que l'amiral. Il avait fait tous ses efforts pour empêcher Madame de quitter Bruxelles, et il y avait réussi, ce qui avait été fort utile au pays. Il n'avait jamais conseillé qu'on accordât leur pardon aux gens qui avaient pris les armes, mais il avait, au contraire, été d'avis qu'on les châtiât, comme il l'avait prouvé par sa conduite à Osterwell, à Tournai et à Valenciennes. Il n'avait jamais permis qu'on criât : « Vivent les Gueux » à sa table, et n'avait jamais encouragé ailleurs de pareilles démonstrations en sa présence (2).

Tels étaient les principaux traits de ces prétendus cas de haute trahison. Il n'y eut point de procès. Le tribunal était incompétent ; les prisonniers n'avaient point d'avocats ; les preuves du gouvernement restèrent secrètes, les témoins à décharge ne furent pas admis, et la cause fut

(1) *Interrog.*, p. 326, 327.
(2) *Ibid.*, p. 327, 346. *Procès d'Egmont*, p. 74, 75, sqq.

jugée sans que la centième partie du dossier eût pu passer sous les yeux du magistrat qui rendit la sentence (1).

Mais il est puéril de parler de cette affaire dans les termes applicables aux procès politiques ordinaires. La question était jugée à Madrid, longtemps avant l'arrestation des prisonniers à Bruxelles. La sentence en blanc, signée par Philippe, dormait dans le portefeuille du duc d'Albe depuis son départ d'Espagne (2). La procédure tout entière fut illusoire, et on eût pu s'en dispenser, quant à l'effet qu'elle produisit sur le public. Si les deux gentilshommes avaient été fusillés dans la cour de la maison de Jasse, sur le décret d'un conseil de guerre une heure après l'arrestation, les droits des Provinces et les sentiments de l'humanité n'eussent pas reçu une injure plus cruelle. Tous les principes naturels, tous les droits constitutionnels étaient outragés. Le fait n'était pas nouveau. Des milliers d'individus obscurs, dont les amis ne se trouvaient pas sur les trônes et dans les palais, mais dans des ateliers et des caves, avaient déjà disparu sous les coups du Conseil de sang, bien que leur sort n'eût excité aucune sympathie en Europe. La nation entière était en état de siége; une sentence de mort frappait toute la population. Le pouvoir civil résidait tout entier dans les mains du duc d'Albe, la responsabilité pesait tout entière sur sa conscience. Le plus puissant comme le plus humble ne pouvait relever la tête au milieu de la

(1) *La déduction*, etc., p. 57-59.

(2) Hoofdt, t. V, p. 168, rapporte ce fait sur l'autorité de Symon de Rycke, conseiller à Amsterdam, qui le tenait du fils aîné d'Egmont. Comparez l'adresse des États de Hollande aux États généraux. Bor, t. II, p. 463. Wagenaer, *Vaderl. Hist.*, t. VI, p. 278. Gachard, *Notice*, etc., p. 13.

désolation profonde qui régnait dans le pays. Le fait était maintenant évident : un pauvre cordonnier, un misérable tisserand pouvait passer de sa boutique à l'échafaud, en réclamant le droit « *de non evocando* » jusqu'à ce qu'on lui eût mis un bâillon; mais l'empereur ne descendait pas de son trône, les électeurs et les gentilshommes n'élevaient pas la voix en sa faveur ; les mains augustes et les prières ferventes des plus grands seigneurs de la chrétienté s'étaient élevées vers Philippe pour demander la grâce des deux prisonniers, et leurs supplications n'avaient pas eu plus d'effet que les cris et les larmes des plus pauvres et des plus humbles victimes. Il était clair qu'à l'avenir toute intercession était inutile. Philippe était fanatiquement convaincu de sa mission divine. Le duc d'Albe était possédé du démon de la loyauté servile. On ne peut qu'expliquer ainsi une conduite qu'il est impossible d'excuser. Philippe avait la passion de satisfaire la colère de Dieu contre les hérétiques. Le Duc avait la passion de satisfaire la colère de Philippe. D'un esprit sombre et étroit, ne voyant le monde qu'à travers les meurtrières de la forteresse où la nature l'avait emprisonné à jamais, mettant sa gloire dans une obéissance sans réserve envers son maître, le vice-roi ne faisait pas de questions, ne doutait de rien, ne craignait rien, et accomplissait l'œuvre d'un démon avec le calme d'un ange. Une volonté inflexible qui brisait tous les obstacles, un courage inébranlable qui supportait sans broncher le poids d'une responsabilité qui eût écrasé un homme ordinaire, telles étaient les qualités qui, unies à une obéissance aveugle, faisaient du duc d'Albe un instrument incomparable pour l'œuvre que Philippe voulait accomplir.

L'affaire fut donc jugée par un tribunal non-seulement incompétent d'après les lois du pays, mais qui n'était pas même une cour de justice dans un sens philosophique ou légal. Les principes constitutionnels et les chartes municipales ne reçurent pas de son institution un outrage plus cruel que toutes les maximes naturelles et nationales.

Le lecteur a suivi pas à pas la carrière des deux illustres victimes pendant les orages de l'administration de Marguerite : on sait s'il était possible de les accuser de trahison. Ce serait faire injure au sens commun que de développer davantage l'injustice de la sentence. Tous deux étaient innocents envers la couronne ; les mains de l'un d'eux étaient teintes, au contraire, du sang du peuple. Cette vérité était si évidente qu'un membre du Conseil de sang, Pierre Arsens, président d'Artois, adressa un long mémoire au duc d'Albe pour critiquer la procédure au point de vue légal, et pour soutenir que le comte d'Egmont, bien loin de mériter un châtiment, avait droit à une récompense éclatante (1).

Ici finit l'histoire du procès des comtes de Horn et d'Egmont. Le dernier acte de la tragédie fut hâté par des événements qu'il faut maintenant rapporter. Le prince d'Orange avait enfin jeté le gant. Proscrit, mis hors la loi, ses biens confisqués, son fils aîné enlevé, il crut la liste de ses griefs personnels assez longue pour entrer dans la lice au nom des droits de la nation. Il ne pouvait prévoir si la révolution réussirait ou si elle serait honteusement étouffée, si elle le porterait sur un trône ou sur l'échafaud. La Réforme, à laquelle il portait un intérêt religieux et po-

(1) Van der Vynckt, t. II, p. 92, 93.

litique, pouvait devenir entre ses mains un levier assez puissant pour renverser à jamais le pouvoir d'Espagne dans les Pays-Bas. L'Inquisition pouvait retomber de tout son poids sur lui et sur son pays, et les écraser tous deux. Les chances semblaient être du côté de l'Inquisition. Les Espagnols, sous les ordres du plus grand capitaine du monde, étaient établis et retranchés dans les Pays-Bas. Les Huguenots venaient de conclure en France une paix funeste dont Coligny entrevoyait le résultat (1). Les grands seigneurs libéraux des Pays-Bas étaient captifs ou exilés. Tous souffraient des confiscations qui avaient devancé les sentences et qui les privaient du nerf de la guerre. Le pays était terrassé, paralysé, épouvanté; on abandonnait honteusement la foi, on ne demandait plus que la vie. C'est alors que Guillaume d'Orange reparut sur la scène.

Il répliqua à la condamnation qu'on avait prononcée contre lui par défaut, dans un document assez court et d'une grande éloquence. Il avait, disait-il, offert plusieurs fois, de se présenter devant un tribunal compétent; comme chevalier de la Toison d'or et comme membre du Saint-Empire il ne pouvait admettre d'autre juridiction que celle du chapitre de l'Ordre ou des princes de l'Empire. L'intercession personnelle de l'empereur avait été employée en vain auprès du roi pour que son affaire fût renvoyée devant l'un ou l'autre de ces deux tribunaux (2). Ce serait pour lui mourir et se dégrader que de reconnaître la compétence de l'infâme Conseil de sang. Il dédaignait, disait-il, «de plaider sa cause devant de vils coquins qu'il

(1) De Thou, t. V, p. 414-417.
(2) Hoofdt, t. IV, p. 159. De Thou, t. V, p. 362, 363, 369.

ne connaissait pas et qui n'étaient pas dignes d'être ses valets ou ceux de ses amis (1). »

Il en appelait au jugement du monde. Il ne prétendait pas discuter l'affaire ; il voulait seulement dire en quelques mots les outrages dont on l'avait accablé (2). Il niait avoir eu connaissance du Compromis. Il déclarait n'avoir rien eu à faire avec la Requête, tout en parlant avec mépris de la tyrannie qui pouvait regarder une pétition au gouvernement comme un acte de rébellion contre le souverain. Il parlait de Granvelle avec colère. Il soutenait que le cardinal avait désiré le voir rester en place, afin de couvrir de sa popularité les odieux projets du gouvernement. Les édits, l'Inquisition, la persécution, les nouveaux évêchés, telles étaient les causes des troubles. Il terminait par un élan d'indignation contre le roi et sa conduite envers lui. Le monarque avait oublié ses services et ceux de ses illustres ancêtres; il l'avait dépouillé de son rang, il l'avait privé de son fils, deux biens plus chers que la vie. Il s'était ainsi abaissé plus qu'il n'avait fait tort au prince, car il avait manqué à tous ses serments et à toutes ses obligations royales (3).

L'Apologie fut publiée au commencement de l'été de l'année 1568. A peu près à la même époque, le comte de Hoogstraaten publia une réponse du même genre à l'acte de condamnation lancé contre lui. Il se défendait surtout au nom des instructions expresses de la Duchesse de Parme, après son accord avec les confédérés : les crimes dont il était accusé avaient tous pris naissance

(1) *Apologie d'Orange*, p. 64, 65.
(2) Bor, t. IV, p. 227, 228. Byv. Auth., *Stukken*, liv. I, p. 38.
(3) Bor, t. I, p. 3, sqq.

dans son obéissance aux ordres de la Régente (1).

Le Prince fit dès lors de grands efforts pour rassembler de l'argent et des troupes. Il eut des entrevues fréquentes avec des personnages influents en Allemagne. Les Princes protestants, surtout le landgrave de Hesse et l'électeur de Saxe lui promirent des secours. Il usa de toute son éloquence et de toute sa diplomatie pour gagner des amis à la cause qu'il avait enfin hautement épousée. Ce Démosthène de grande naissance remuait des assemblées nombreuses par son indignation et ses invectives contre Philippe (2). Il surpassait son royal antagoniste lui-même par l'ingénieuse finesse de ses combinaisons. Il avait des correspondances et des espérances en haut lieu, en Angleterre. Il était ouvertement ou secrètement ligué avec la plupart des souverains allemands. Les Huguenots français le tenaient pour leur ami, et comptaient sur Louis de Nassau pour devenir leur chef, dans le cas de la mort de Coligny (3). Il était en rapport avec tous les seigneurs bannis des Pays-Bas (4). On enrôlait tous les jours de nouvelles recrues par ses ordres, sans battre le tambour. Il accorda une commission à son frère Louis, l'un des militaires les plus habiles et les plus hardis de son temps, partisan déclaré de l'insurrection et lieutenant fidèle du Prince.

Cette commission, datée de Dillenbourg, le 6 avril 1568, est un document assez étrange. Le comte est auto-

(1) Bor, t. IV, p. 224.

(2) Hoofdt, t. V, p. 161-163. Bentivoglio, liv. IV, p. 62-64.

(3) De Thou, t. VI, p. 36.

(4) Hoofdt, t. V, p. 163, 164. Wagenaer, *Nederl. Hist.*, p. 266-268. Van der Vynckt, t. II, p. 23, 24. Bor, t. IV, p. 227. De Thou, t. VI, p. 36.

risé à lever des troupes et à faire la guerre à Philippe, le tout pour le plus grand bien dudit Philippe. Le prince d'Orange faisait savoir à tous ceux qui verraient « les présentes, » que par affection pour son gracieux souverain, il avait l'intention de chasser les forces de Sa Majesté des Pays-Bas. « Dans le but de prouver notre amour pour le monarque et pour ses domaines héréditaires, pour empêcher la désolation dont le pays est menacé par la férocité des Espagnols, pour maintenir les priviléges jurés par Sa Majesté et ses ancêtres, pour prévenir l'extirpation de toute religion par les édits, et pour éviter aux fils et aux filles du pays de tomber dans une servitude abjecte, nous avons requis notre cher et bien-aimé frère Louis de Nassau, d'enrôler toutes les troupes qu'il croirait nécessaires (1). »

Van den Berg, Hoogstraaten et plusieurs autres, munis de pouvoirs de même nature, étaient également occupés à lever des troupes (2); mais le bras droit de l'insurrection était le comte Louis, comme son illustre frère en était l'âme et le chef. Le Prince avait absolument besoin de deux cent mille couronnes pour organiser l'armée à la tête de laquelle il voulait entrer dans les Pays-Bas. Les villes d'Anvers, d'Amsterdam, de Leyde, de Harlem, de Middelbourg, de Flessingue, avaient promis la moitié de la somme, avec l'aide de quelques autres cités et de négociants réfugiés en Angleterre. Le reste provint de souscriptions particulières. Le prince donna 50,000 florins; Hoogstraaten, 30,000; Louis de Nassau, 10,000; Culembourg, 30,000; Van den Berg, 30,000; la comtesse douairière de Horn, 10,000; et d'autres personnes contribuè-

(1) Bor, t. IV, p. 233, 234.
(2) *Ibid.*

rent aussi à l'œuvre commune en proportion de leur fortune (1). Le comte Jean de Nassau engagea ses terres pour lever une somme considérable au service de la cause. Le Prince vendit ses joyaux, son argenterie, ses tapisseries, et ses meubles qui étaient d'une magnificence presque royale (2). On sait la splendeur de sa maison : il risqua tout, sa fortune, sa famille, sa vie, ses enfants, son honneur, non avec la témérité d'un prince, mais avec la conviction tranquille d'un homme d'État.

Un coup hardi qu'avait tenté un particulier pour s'emparer de la personne du duc d'Albe et de Bruxelles venait de manquer. Le vice-roi allait pourtant avoir besoin de toute son énergie pour soutenir la guerre qui commençait.

D'après le plan du prince, ses lieutenants devaient attaquer les Provinces simultanément et sur trois points différents, tandis qu'à la tête d'un quatrième corps d'armée, il attendrait, dans les environs de Clèves, le moment de donner un quatrième assaut. Une armée de Huguenots et de réfugiés devait entrer en Artois par la frontière de France; un second détachement, sous les ordres de Hoogstraaten, devait agir entre le Rhin et la Meuse, tandis que Louis de Nassau était destiné à lever l'étendard de la révolte en Frise (3).

Les deux premières tentatives ne devaient avoir qu'un mauvais succès. Le corps du seigneur de Cocqueville entra le dernier en campagne, à la fin de juin. Il envahit

(1) *Confess. du seigneur de Villars. Corresp de Philippe II*, t. II, p. 757.

(2) Meteren, p. 51. Hoofdt, t. V, p. 163, 164. Mendoza, t. II, p. 39, 40.

(3) Bor, t. IV, p. 233, 234. Hoofdt, t. V, p. 164, 165. Mendoza, p. 39.

le bailliage d'Hesdin en Artois, et fut aussitôt repoussé de la frontière par le comte de Rœulx et taillé en pièces, à Saint-Valery, par le maréchal de Cossé, gouverneur de Picardie. L'action eut lieu le 18 juillet. 300 hommes à peine, sur les 2,507 qui composaient l'expédition, réussirent à s'échapper. On fit quelques Néerlandais prisonniers, et le gouverneur les remit aux Espagnols qui les pendirent aussitôt (1).

Les forces commandées par le seigneur de Villars se trouvèrent plutôt sur pied et furent plus tôt défaites. Ce malheureux gentilhomme, qui remplaçait le comte de Hoogstraaten, traversa la frontière de Juliers, près de Maëstricht, vers le 20 avril. Ses troupes d'infanterie et de cavalerie se montaient à peu près à trois mille hommes. Son but était de soulever le pays, et, s'il était possible, de s'assurer d'une ville importante. On tenta de s'emparer de Roermonde, mais la ruse échoua comme la force. Les citoyens n'étaient pas encore mûrs pour la révolte, et ils refusèrent d'admettre dans leurs murs l'armée des patriotes. Pendant qu'on travaillait à mettre le feu aux portes, un détachement espagnol dispersa les assaillants.

Le Duc agit avec une grande promptitude : dès qu'il apprit l'insurrection, il envoya don Sanche de Lodron et et don Sanche d'Avila, avec cinq *vanderas* (2) d'infanterie, trois compagnies de cavalerie, et trois cents hallebardiers sous les ordres du comte Eberstein. Ses forces se montaient environ à 1,600 hommes de troupes choisies qui

(1) Bor, t. II, p. 238. Hoofdt, p. 264. Mendoza, Gachard, *Corresp. du duc d'Albe sur l'inv. du comte Louis de Nassau en Frise*, etc., p. 10, 11.

(2) Une *vandera* comptait en général 170 hommes.

marchèrent aussitôt contre Villars. Le chef des rebelles, abandonnant son attaque contre Roermonde, se dirigea vers Erkelens. Le 25 avril, entre Erkelens et Dalem, il fut rejoint par les Espagnols qui lui offrirent le combat. Villars perdit toute sa cavalerie et 850 hommes d'infanterie dans la rencontre. Il réussit pourtant, avec 1,300 hommes à peu près, à effectuer une retraite en bon ordre sur Dalem. Il s'y retrancha aussitôt. A quatre heures de l'après-midi, Sanch de Lodron, à la tête de 600 fantassins, arriva devant le camp de Villars. Il ne put retenir l'ardeur de ses soldats quoique la cavalerie, sous les ordres d'Avila, arrêtée par les difficultés du sentier qu'avaient suivi les rebelles, ne fût pas encore arrivée. Les ennemis étaient deux contre un, derrière des remparts; cependant au bout d'une demi-heure les retranchements furent emportés, et presque tout le monde passé au fil de l'épée. Villars, à la tête d'une poignée d'hommes, réussit à entrer dans la ville, mais il fut pris et fait prisonnier ainsi que son escorte. Il se déshonora en confessant lâchement tous les projets du prince d'Orange, trahison qui, du reste, ne le sauva pas de l'échafaud. Dans le cours de la journée, les Espagnols avaient perdu 20 hommes et les rebelles près de 200. Cette partie des forces insurgées fut ainsi honteusement défaite la veille de l'entrée du comte Louis en Frise (1).

Dès le 22 avril, le duc d'Albe avait appris du lieutenant de cette Province que les Gueux se réunissaient en masse dans le voisinage d'Embden. Il était évident qu'on

(1) Bor, t. IV, p. 234. Hoofdt, t. V, p. 164. Mendoza, p. 40-46. Gachard, *Corresp. du duc d'Albe,* p. 7, 8. Cabrera, liv. VIII, ch. I, p. 483, 484. *Corresp. de Philippe II,* t. II, p. 756, 757.

allait tenter quelque entreprise importante (1). Deux jours après Louis de Nassau entra dans les Provinces à la tête d'un petit corps de troupes. Ses bannières portaient des devises patriotiques : « *Nunc aut nunquam. Recuperare aut mori,* » tels étaient les mots d'ordre de cette aventure hardie, « la liberté pour la patrie et la conscience » étant des paroles faites pour attirer des milliers d'hommes autour de son étendard (2). Sur les frontières occidentales de la Frise, il surprit le château de Wedde, résidence ordinaire du comte d'Aremberg, stadthouder de la Province, alors absent. De là il s'avança jusqu'à Dam ou Appingadam, sur le bord de la Dollart. Il y fut rejoint par son frère, le brave et jeune Adolphe de Nassau, dont la vie devait être si courte ; il amenait un corps de cavalerie peu nombreux (3). L'étendard de la révolte flottait à Wedde, à Dam et à Slochteren. Des soldats, des volontaires, des paysans armés de la première faulx qu'ils avaient trouvée sous leurs mains, se pressaient tous les jours sur ces trois points de rendez-vous. Le lieutenant-gouverneur, Groesbeck, écrivit au duc pour le presser d'agir, en disant que les forces des Gueux augmentaient tous les jours, que les chefs étaient habiles, que leurs plans restaient secrets, mais que le pays serait bientôt tout entier pour eux (4).

Le 4 mai, Louis fit sommer les magistrats de Groningue d'envoyer une députation pour conférer avec lui à Dam. Il était prêt, disait-il, à leur montrer la commis-

(1) *Corresp. du duc d'Albe,* p. 13-16.

(2) Hoofdt, t. V, p. 164, 165. Brandt, t. I, p. 477. Meurs, *Guil. Aur.,* t. IV, p. 44.

(3) Bor, 235. Mendoza, 46. *Corresp. du duc d'Albe,* p. 15, 16.

(4) *Corresp. du duc d'Albe,* p. 15-17.

sion d'après laquelle il agissait. Il n'était pas entré dans le pays pour courir une aventure personnelle, mais il avait reçu l'ordre de lever une armée. Il était décidé, ajoutait-il, avec l'aide du Dieu éternel, à extirper la tyrannie de ces cruels persécuteurs qui avaient versé le sang de tant de chrétiens, à rétablir les priviléges qu'on avait foulés aux pieds, et à protéger les fugitifs, les patriarches du pays, les chrétiens effrayés et dispersés (1). Si les magistrats étaient disposés à le recevoir amicalement, tout irait bien ; sinon, il se verrait obligé, à son grand regret, de procéder à des mesures de rigueur contre eux, comme ennemis de Sa Majesté et du bien public.

En réponse à cet appel, et à condition de renoncer pour le moment à toute attaque sur la ville, Louis reçut une somme d'argent qui, sans être considérable, lui permit d'enrôler un plus grand nombre de ces aventuriers qui se pressaient tous les jours sous ses drapeaux (2).

Cependant le duc d'Albe ne restait pas oisif. Il écrivit le 30 avril à Groesbeck de ne pas s'endormir à son poste, et de tenir les yeux bien ouverts jusqu'à l'arrivée des secours qui étaient déjà en route (3). Il donna ensuite l'ordre au comte d'Aremberg, qui revenait de France où les hostilités étaient finies, de se rendre en toute hâte sur le point attaqué. Il devait emmener cinq *vanderas* de son régiment, un petit corps de cavalerie, et la légion sarde de Braccamonte, en tout deux mille cinq cents hommes. Le comte Meghem, stadthouder de la Gueldre, à la tête de cinq *vanderas* d'infanterie, de cinq cents hommes de cavalerie légère et de quelques artilleurs, ce qui composait

(1) *Corresp. du duc d'Albe,* p. 21, 22.
(2) Bor, t. IV, p. 235.
(3) *Corresp. du duc d'Albe,* p. 17-20.

un corps de quinze cents hommes, devait agir de concert avec Aremberg (1). Les ordres du gouverneur général étaient précis sur ce point. Il semblait impossible que les forces indisciplinées de Louis de Nassau pussent résister à quatre mille vétérans d'élite ; mais le Duc recommanda expressément à ses généraux de ne pas faire trop peu de cas de leur ennemi (2).

Le 7 mai, les comtes de Meghem et d'Aremberg se rejoignirent à Arnheim pour y conférer, en se rendant en Frise. Il fut convenu, d'après les rapports sur l'état des affaires dans la province et sur les dispositions qui régnaient dans l'est des Pays-Bas, qu'il était indispensable que les deux généraux agissent ensemble. Le 11, le comte d'Aremberg arriva à Vollenhoven où il fut pris de la goutte (3). Des rassemblements d'hommes armés passaient tous les jours sous ses fenêtres au bruit des tambours et des trompettes, et tiraient au pistolet et à l'arquebuse par-dessus le fossé de la caserne qu'il habitait (4). Le 18, Braccamonte, avec sa légion, arriva par eau à Harlingen. Il n'y avait pas un moment à perdre. Aremberg, en dépit de sa goutte qui l'obligeait à rester dans sa litière, partit à l'instant à la poursuite de l'ennemi (5). En passant par Groningue il réunit toutes les troupes disponibles et reçut des autorités six pièces de canon que les amis de l'harmonie avaient appelées *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, et qui ont acquis une réputation historique (6).

(1) *Corresp. du duc d'Albe*, p. 29. Mendoza, p. 46, 47. Bor, t. IV, p. 235.

(2) *Ibid.*, p. 49.

(3) *Ibid.*, p. 33-37.

(4) *Ibid.*, p. 59-69.

(5) *Ibid.*, p. 78, 74.

(6) Hoofdt, t. V, p. 166. Strada, t. I, p. 320.

Le 22, à la tête de toutes ses forces, composées de la légion de Braccamonte, de ses quatre *vanderas*, et d'un corps allemand, il arriva en vue de l'ennemi à Dam. Louis de Nassau envoya contre lui un détachement de mille arquebusiers. Une escarmouche assez vive eut lieu; mais les Gueux furent repoussés dans leurs retranchements après avoir perdu vingt ou trente hommes, et la nuit vint mettre fin au combat.

« Les Espagnols font plaisir à voir, écrivait le comte d'Aremberg au duc d'Albe, tant ils sont pleins de zèle et d'ardeur, en dépit de la longue marche de la journée (1). » Le temps devait montrer qu'une valeur exagérée peut amener de grands malheurs. Cependant le comte d'Aremberg fit camper sa troupe dans l'enceinte et autour des murs de l'abbaye de Wittewerum, près de la petite ville de Dam.

D'autre part, Meghem qui, d'après les ordres du duc d'Albe et comme il en était lui-même convenu avec Aremberg à Arnheim, devait agir de concert avec lui, avait été embarrassé dans ses mouvements par le soulèvement de ses troupes auxquelles on devait de longs arrérages (2). Une petite somme arrivée de Bruxelles avait suffi pourtant à calmer cette insubordination inopportune. Meghem se mit en marche pour effectuer sa jonction avec son collègue, en assurant le gouverneur général que la guerre serait finie en huit jours. Les Gueux n'avaient pas un sou, disait-il, et ils se débanderaient ou seraient mis en pièces dès que les forces des deux généraux de Sa Majesté seraient réunies. Cependant, il admettait que ces « Maîtres-Gueux, » comme il les appelait, pouvaient bien

(1) *Corresp. du duc d'Albe*, p. 87, 88. Bor, t. IV, p. 235.
(2) *Ibid.*, p. 39.

être trop forts pour chacun des corps de troupes séparément (1).

Le duc d'Albe répondit qu'il était convaincu que quatre ou cinq mille hommes des meilleures troupes espagnoles mettraient bientôt fin à la guerre ; il recommandait pourtant à ses lieutenants de se garder d'une confiance excessive (2). Il avait appris que les rebelles avaient adopté l'écharpe rouge des uniformes espagnols. Il espérait que ce stratagème ne leur éviterait pas d'avoir la tête cassée, mais il ne voulait pas changer les insignes de l'armée de Sa Majesté (3). Il renouvelait l'ordre de ne rien entreprendre que de concert, et recommandait aux généraux de faire étrangler et pendre les prisonniers (4).

Le comte Meghem, en marchant vers le nord, arriva à Coeverden, à vingt lieues de Dam, le soir du 22 mai. Il avait prévenu Aremberg qu'il pouvait compter sur lui le lendemain, avec son infanterie et sa cavalerie légère. Dans la matinée du 23, le comte d'Aremberg écrivit pour la deuxième fois au Duc, en disant qu'il espérait lui envoyer, peu d'heures après, de bonnes nouvelles des Gueux (5).

Louis de Nassau avait levé son camp pendant la nuit. Il avait fait un mouvement vers le midi, avait pris la « route de la forêt, » sentier étroit qui traversait un pays marécageux, et s'était posté à trois lieues environ de son dernier campement, près du monastère de Heiliger-

(1) *Corresp. du duc d'Albe*, p. 43-45.
(2) *Ibid.*, p. 49.
(3) *Ibid.*, p. 77.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*, p. 92.

Lee (1). Un peu d'argent comptant, beaucoup de promesses et l'espérance du butin avaient calmé le soulèvement qui avait eu lieu parmi ses troupes. Sûr de l'absence du comte Meghem, Louis se prépara à porter au moins un coup en faveur de sa patrie et de la liberté, et il attendit l'arrivée de son ennemi.

La position qu'il avait choisie était forte et de bon augure. Heiliger-Lee était une éminence boisée, élevée et plantée par des moines de Prémontré; c'était la seule élévation au milieu de cette vaste étendue de pâturages, arrosés et entourés par l'Ems et par la Lippe, « champs perfides (2) » décrits par Tacite. Là Hermann, le premier des héros teutons, avait taillé en pièces trois légions romaines. Là le spectre de Varus, souillé de boue et de sang, était sorti du marais (3), pour avertir Germanicus, qui venait le venger, que la liberté des Goths était une ennemie dangereuse (4). Là, dans un des retours fréquents de l'histoire, un Allemand revenait occuper une position avantageuse au milieu de ce terrain perfide. La tyrannie contre laquelle il luttait tendait à devenir universelle, comme celle de Rome, et elle avait atteint des mondes que les Césars ne connaissaient pas. Elle prétendait abolir non-seulement les droits de l'homme, mais ceux de Dieu. Louis combattait non-seulement pour la patrie, mais encore pour la conscience. Sa cause était plus sainte encore que celle de Hermann.

Quoique les marais des siècles passés fussent devenus des pâturages fertiles, cependant la contrée tout entière

(1) Bor, t. IV, p. 235. Mendoza, p. 47.
(2) *Ibid.* De Thou, t. V, p. 445, 448.
(3) Tacit., *Ann.*, liv. I.
(4) *Ibid.*

était humide, dangereuse et perfide. Les prairies étaient divisées par des fossés profonds (1). Les tranchées, faites pour l'agriculture, avaient rendu le pays presque inabordable, et les remparts qu'on avait élevés contre l'Océan servaient alors à se défendre contre des hommes plus implacables que les flots.

Le comte d'Aremberg arriva bientôt à Winschoten, en conduisant ses soldats, par un étroit sentier, à la poursuite des misérables Gueux qui s'enfuyaient. Il aperçut l'ennemi qu'il méprisait si fort. Louis et Adolphe de Nassau avaient appris, en dînant, dans le couvent de Heiliger-Lee, que les Espagnols approchaient. Grâce à cette nouvelle opportune, le chef patriote eut le temps de faire ses préparatifs. Ses remontrances avaient fait honte à ses troupes de leur mauvaise humeur, et elles étaient prêtes à combattre avec ardeur (2). Le village n'était pas éloigné de l'abbaye, près de laquelle Louis de Nassau était campé. Derrière lui s'élevait un bois, à gauche une petite colline, en face de l'armée s'étendait un champ marécageux. Derrière le champ, on voyait une chaussée qui menait à l'abbaye. Le comte d'Aremberg se préparait à traverser cette route. Les forces principales des Gueux étaient postées dans l'espace situé entre le bois et la colline. Elles formaient deux carrés plus profonds qu'étendus, et qui donnaient l'idée d'un nombre de soldats moins considérable qu'il n'était en réalité. Le plus petit des deux carrés, composé de deux mille huit cents hommes, était protégé en partie par la colline. Les deux corps étaient flanqués par des mousquetaires. Au sommet de la colline étaient

(1) Mendoza, p. 52. Guicciardini, *Belg. descript.* De Thou, *ubi sup.*
(2) Groen van Prinsterer, *Détails sur la bataille de Heiliger-Lee*, t. III, p. 220-223.

placés les enfants perdus de l'armée, troupes légères et de peu de valeur. La cavalerie, au nombre de trois cents hommes seulement, occupait le front, en face de la route par laquelle devait arriver l'ennemi (1).

Cette route était bordée par un bois qui s'étendait presque jusqu'au pied de la colline. En débouchant du couvert, le comte d'Aremberg ouvrit le feu de son artillerie sur les troupes légères de son antagoniste. La colline protégeait en partie les patriotes contre cette attaque. Le général du roi d'Espagne, voyant les rebelles si nombreux et si bien retranchés, avait quelque envie de se borner à des escarmouches. Il savait mieux que ses soldats les dangers du terrain qui le séparait de l'ennemi. Il reconnaissait l'un de ces districts où l'on prenait la tourbe en larges masses, pour s'en servir comme combustible, et il savait qu'une couche légère de verdure recouvrait seule les puits profonds d'où on l'avait tirée. Il voyait que le champ de bataille que lui offrait son adroit ennemi cachait une série de fossés et de piéges (2). Avant de pouvoir emporter la position, il fallait perdre nécessairement beaucoup de monde dans le marécage.

Il s'arrêta un instant; il n'avait comme cavalerie que les quatre cents hommes de Martinengo (3). Il était sûr de voir arriver Meghem au bout de vingt-quatre heures. S'il pouvait tenir l'ennemi en échec jusque-là, sans lui donner la possibilité de se disperser, il serait facile de le tailler en pièces le lendemain, comme on en était convenu à Arnheim. Mais le comte avait à lutter contre un double obstacle. Ses soldats étaient très-ardents, ses

(1) Mendoza, p. 48, 49. De Thou, t. V, p. 445, 446.
(2) *Ibid.*, p. 49.
(3) Bor, t. IV, p. 235.

ennemis très-calmes. Les Espagnols, qui avaient si aisément chassé la veille un millier de mousquetaires de leur moulin, et avaient vu les forces des rebelles décamper tout entières, au plus vite, pendant la nuit qui suivit leur arrivée, se croyaient destinés à toutes les victoires. Convaincus que le nom seul des vieilles légions avait porté la terreur dans le cœur des Gueux, et qu'il n'était pas possible de résister aux armes espagnoles, ils maudissaient la prudence de leur général. Les raisons qu'il donnait pour retarder l'attaque leur semblaient péremptoires en faveur de l'assaut. Pourquoi les troupes retardataires de Meghem, arrivant à la onzième heure, viendraient-elles partager la gloire et le butin? Personne ne connaissait mieux le terrain que le comte d'Aremberg, né dans les Pays-Bas et stadthouder de la province. La lâcheté ou la sympathie pour les hérétiques pouvaient seules l'inspirer, s'il s'arrêtait ainsi au moment de la victoire (1). Irrité de ces sarcasmes, piqué au vif dans son orgueil national, décidé à prouver qu'un Hollandais pouvait commander partout où les Espagnols osaient marcher, le comte d'Aremberg se laissa persuader de commettre une faute qu'il devait cruellement expier. Méprisant les conseils de sa propre expérience et les ordres de son supérieur, il céda à l'ardeur insensée de ses soldats, qu'il ne savait pas, comme le duc d'Albe, modérer ou dédaigner.

Cependant, le corps de troupes légères commençait à chanceler sous le feu de l'artillerie. Les pièces de canon sortirent alors du bois, et on les pointa sur les deux corps de bataille de l'ennemi. Quelques coups portèrent. Les

(1) Mendoza, p. 49, 50. Bor, t. IV, p. 235, 236. Hoofdt, t. V, p. 165-166.

enfants perdus se retirèrent bientôt en déroute, en abandonnant complétement leur position. Cet avantage apparent, résultat d'un stratagème convenu d'avance, acheva de déciderles Espagnols. Ils se précipitèrent impétueusement (1) sur les carrés ennemis, sans que leur général pût les retenir; au bout de quelques minutes, l'avant-garde avait pénétré dans le marais. Un instant après, tous les hommes cherchaient en vain à sortir des trous et des fossés, pendant que les mousquetaires ennemis faisaient pleuvoir sur eux les balles, sans mouiller la plante de leurs pieds. Les soldats armés de piques, qui composaient en partie le plus grand des deux carrés, chargèrent tous ceux qui avaient pu sortir du marais et les rejetèrent dans les étangs. En même temps, le plus faible des deux corps des patriotes, depuis si longtemps à couvert du feu, sortit de son abri, fit le tour de la colline, enveloppa l'arrière-garde espagnole, au moment où elle s'avançait au secours du corps d'armée, et la mit en déroute très-promptement (2). Gonzalve de Braccamonte, le colonel espagnol qui avait parlé le plus haut contre le comte d'Aremberg, lorsqu'il voulait retarder le combat, fut le premier à prendre la fuite. On attribua à sa mauvaise conduite la perte de la bataille. La colère du duc d'Albe fut si vive, quand il apprit cette circonstance, qu'il eût fait exécuter cet officier, sans les instances de ses amis et de ses compatriotes (3). La déroute fut soudaine et complète. La témérité des Espagnols les avait précipités dans le

(1) Bor, t. IV, p. 235.

(2) Mendoza, p. 50. Hoofdt, t. 166. Bor. t. IV, p. 235, 236. *Corresp. du duc d'Albe*, p. 92-97.

(3) Mendoza, *Pièces Ms. concernant les troubles des Pays-Bas*, t. II, p. 28. *Commentaire du seigneur A. d'Ulloa*, t. I, p. 57.

piége que leurs ennemis avaient tendu. La journée était perdue. Il ne restait au comte d'Aremberg qu'à mourir avec éclat. Se mettant à la tête d'une poignée de cavaliers, il s'élança dans la mêlée. Le prince Adolphe de Nassau, qui commandait un petit corps de cavalerie, reçut le choc. Les chefs se reconnurent. Ils se rencontrèrent comme « deux capitaines de renom, » au milieu du combat. Le comte d'Aremberg reçut, sans s'émouvoir, un coup de pistolet de son adversaire et coucha Adolphe à ses pieds, en lui mettant une balle dans le corps, après lui avoir fendu la tête d'un coup de sabre. Deux soldats, qui se trouvaient auprès du jeune comte, partagèrent le même sort. Au bout d'un moment, le cheval du comte d'Aremberg, blessé par une balle, tomba par terre. Quelques soldats dévoués le relevèrent et remirent leur général en selle. Le comte était blessé. Ils essayèrent de l'emmener loin du théâtre de l'action. Le cheval fit quelques pas et tomba mort; Aremberg se dégagea et s'avança jusqu'au bord d'une prairie, près de la route. Là, blessé, paralysé par la maladie qui le tourmentait depuis si longtemps, incapable de soutenir plus longtemps le poids de son armure, il attendit tranquillement son sort. Un détachement de l'ennemi arriva bientôt, et le comte d'Aremberg, couvert de blessures, tomba comme un héros d'Homère, après s'être défendu seul contre un bataillon, avec un courage digne d'une meilleure cause et d'un meilleur sort. Il reçut le coup mortel de la main du seigneur de Haultain (1), qui venait de voir tuer son frère sous ses yeux, et qui oublia ce qu'on devait à un chevalier malheureux.

(1) Meteren, p. 52. De Thou, t. V, p. 447. Mendoza, Strada, t. I, p. 320. Cabrera, t. VIII, p. 486, 487. Hoofdt, Bentivoglio, Amelis van Amstel., *Rapport au conseil de Gueldres.*

La bataille venait de finir, quand on entendit des trompettes. Le bruit arrêta les vainqueurs dans leur poursuite et permit à quelques Espagnols de s'enfuir. On crut voir avancer les forces de Meghem. Le général arrivait à la vérité, mais seul. En atteignant à midi Zuidlaren, petit village situé à quatre lieues du champ de bataille, il avait trouvé une lettre d'Aremberg qui le priait de se hâter. Il avait obéi. Ses troupes, qui étaient venues de Coevorden dans la matinée, n'étaient pas en état de faire une marche aussi longue. Le comte, suivi de quelques officiers, atteignit Heiliger-Lee à temps pour rencontrer quelques-uns des valets du camp et d'autres fugitifs, qui lui apprirent la désastreuse issue du combat. Voyant que tout était perdu, il retourna naturellement à Zuidlaren, et de là à Groningue. Il s'assura ainsi de cette place, véritable clef de la Frise. Les troupes qu'il avait amenées, jointes aux quatre *vanderas* de Schaumburg, qui formaient la garnison, suffisaient pour protéger la ville contre les soldats mal armés de Louis de Nassau (1).

Le chef des patriotes n'avait remporté qu'une victoire stérile. Il avait à la vérité fait tuer beaucoup d'Espagnols : l'estimation du massacre varie de cinq cents à seize cents hommes (2). Il avait détruit une armée peu considérable, mais composée de vétérans. Enfin il avait appris à ses compatriotes, par un éclatant exemple, que les Espagnols n'étaient pas invincibles. Mais l'effet moral de la victoire fut le seul durable. Les troupes du comte étaient mal payées, et il ne pouvait les garder longtemps. Il n'avait pas assez d'artillerie

(1) *Corresp. du duc d'Albe*, p. 94-98.

(2) *Ibid.*, p. 111. Mendoza, Hoofdt, t. V, p. 166. Cabrera, t. VIII, p. 486, 487. Meteren, p. 5-8, etc.

pour réduire la ville dont la possession eût été si importante pour sa cause. En outre, il pleurait, avec le prince d'Orange et ses frères, le jeune et brave Adolphe dont le sang avait teint les lauriers de la première victoire des patriotes (1). Après avoir passé les trois jours de rigueur sur le champ de bataille, Louis campa devant Groningue, et se retrancha à une portée de canon de la ville (2).

On a vu que le comte d'Aremberg avait écrit le 23, avec pleine confiance, au gouverneur général en promettant de bonnes nouvelles des Gueux. Le 26, Meghem écrivit qu'il avait vu l'homme qui avait aidé à placer Aremberg dans son cercueil, et qu'on ne pouvait plus douter de son sort (3).

La colère du Duc dépassa sa surprise ; comme Auguste, il demandait en vain ses légions au général mort ; mais il se prépara à exercer sur ses ennemis une vengeance plus terrible et plus prompte que celle des Romains. Voyant la gravité de la situation, il se décida à entrer lui-même en campagne, et à terrasser ce chef de rebelles qui avait osé non-seulement lutter contre ses vieux régiments, mais les vaincre. Avant de quitter Bruxelles, il avait pourtant plusieurs affaires à terminer. Ses mesures se succédèrent sans relâche, foudroyant tout ce qu'elles touchaient. Le 28 mai, il promulgua un édit par lequel le prince d'Orange, Louis de Nassau, Hoogstraaten, Van den Berg et quelques autres étaient bannis, avec défense de rentrer sous peine de mort ; leurs biens étaient confisqués (4). En même temps, il fit raser le palais de

(1) Hoofdt. t. V, p. 166. Bor, t. IV, p. 236.
(2) Hoofdt, Bor, *ubi sup.*
(3) *Corresp. du duc d'Albe*, p. 102.
(4) Bor, t. IV, p. 238.

Culembourg, et fit élever sur les ruines une colonne portant une inscription qui rappelait l'infâme conspiration tramée dans ses murailles (1). Le 1er juin, dix-huit prisonniers de distinction, parmi lesquels se trouvaient les deux barons de Batenburg, Maximilien de Kock, Blois de Treslong et d'autres gentilshommes furent exécutés sur la place du Marché aux chevaux, à Bruxelles. Cette horrible tragédie eut lieu, comme le dit énergiquement Hoogstraaten, devant les fenêtres de « ce cruel animal » Noircarmes qui contemplait cet affreux spectacle en compagnie de son ami Berlaymont et des autres membres du Conseil de sang (2). Les têtes des victimes furent élevées sur des perches auxquelles on attacha leur corps. Onze d'entre eux furent ensuite jetés sans cercueil dans une fosse non consacréee; les sept autres cadavres restèrent sur les gibets sans obtenir de sépulture (3). Le 2 juin, Villars, le chef de l'insurrection de Daalem, mourut sur l'échafaud avec trois autres condamnés (4). Le 3, les comtes de Horn et d'Egmont furent amenés en voiture de Gand à Bruxelles, sous l'escorte de deux compagnies d'infanterie et d'un détachement de cavalerie. Ils furent logés dans le *Brood-Huis*, (maintenant « maison du Roi ») sur la Grande-Place de Bruxelles, en face de l'Hôtel de ville (5). Le 14, le duc d'Albe, après avoir, comme il le déclara solennellement devant Dieu et devant les hommes, examiné à fond les dossiers de ces deux grands procès qui avaient pris fin trois jours auparavant, pro-

(1) Meteren, p. 60. Bor, t. IV, p. 248. Hoofdt, t. V, p. 167.
(2) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. III, p. 239.
(3) Bor, t. IV, p. 238. Hoofdt, t. V, p. 167, 168.
(4) Bor, Hoofdt, *ubi sup.*
(5) Bor, t. V, p. 238, 239. Hoofdt, t. V, p. 168.

nonça la sentence des illustres captifs (1). Ces documents iniques, signés et scellés par le Duc, furent envoyés au Conseil de sang et lus par le secrétaire Praets (2). La signature du roi n'y manquait pas, la sentence était rédigée sur un des blanc-seings que le monarque avait remis au duc d'Albe avant son départ d'Espagne. La condamnation d'Egmont portait qu'après avoir lu tous les papiers et preuves de l'affaire, le duc d'Albe trouvait le comte coupable de haute trahison. Il était prouvé qu'Egmont avait agi avec les confédérés, qu'il avait pris part à l'infâme conspiration du prince d'Orange, qu'il avait pris sous sa protection les nobles rebelles, et qu'il avait trahi le gouvernement et la sainte Église catholique par sa conduite en Flandre. En conséquence, le Duc le condamnait à mourir par l'épée le jour suivant, et sa tête devait être placée dans un lieu public, pour y rester tant que le Duc le trouverait bon. La sentence du comte de Horn était semblable à celle de son ami (3).

Dans l'après-midi, le Duc envoya chercher l'évêque d'Ypres. Le prélat arriva à la nuit tombante. Dès qu'il entra, le duc d'Albe lui communiqua la sentence qu'il venait de prononcer, et lui ordonna d'apprendre cette nouvelle aux prisonniers. Il lui confiait en outre le devoir de donner les derniers sacrements aux victimes, et de les préparer à la mort. L'évêque épouvanté tomba à genoux. Il supplia le gouverneur général d'avoir pitié de ces deux malheureux seigneurs. S'il était impossible de leur accorder la vie, il demandait quelques jours de répit. Le prélat chercha par ses larmes et ses prières à

(1) Bor, Hoofdt, *ubi sup.* Meteren, p. 52, 53.

(2) Bor, t. V, p. 289. Renom de France, Ms., t. V, p. 5.

(3) *Ibid.*, t. IV, p. 289.

éloigner ou à retarder au moins la sentence : ce fut en vain. La décision, inflexible comme la destinée, était de longue date. L'exécution en avait seulement été hâtée par le triomphe momentané des rebelles en Frise. Le Duc dit rudement à l'évêque qu'il ne l'avait pas appelé pour lui donner des avis. Il était là pour servir de confesseur aux criminels, non de conseiller au vice-roi. L'évêque, ainsi réprimandé, se retira pour accomplir sa triste mission (1). Cependant la malheureuse comtesse d'Egmont avait reçu dans la soirée des avis trop vagues pour les croire, trop effrayants pour les négliger. Elle était chez la comtesse d'Aremberg, pour lui faire une visite de condoléance à l'occasion de la mort du comte, quand on vint lui apprendre que l'exécution de son mari allait avoir lieu (2). Elle courut chez le gouverneur général. La princesse Palatine, qui comptait des empereurs parmi ses ancêtres, se rappela seulement qu'elle était femme et mère. Elle tomba aux pieds de l'homme qui était maître du sort de son époux, et implora sa miséricorde en termes pleins d'humanité et de soumission. Le Duc, avec une froide ironie qu'on peut à peine croire possible, rassura la comtesse en disant que, le lendemain, son mari serait en liberté (3). La malheureuse femme fut obligée de se contenter de ce vague oracle, digne des sibylles de l'antiquité. Elle apprit bientôt l'horrible vérité de ces paroles de mort, où elle avait cru lire quelque consolation.

A onze heures du soir, l'évêque d'Ypres entra dans la chambre d'Egmont. Le comte logeait au second étage de la

(1) Bor, *ibid.* Hoofdt, p. 168, 169. Strada, t. I, p. 327.
(2) Brantôme, *Hommes illustres*, etc., Ms., t. II, p. 176.
(3) Hoofdt, t. V, p. 169, rapporte seul cette horrible anecdote.

Brood-Huis, alors résidence de la corporation des arquebusiers, dans un coin du bâtiment qui donne sur une petite rue aboutissant à la grande place (1). Il fut réveillé par l'entrée du prélat. Hors d'état de parler, mais portant sur ses traits l'annonce d'un grand malheur, l'évêque remit au comte le papier que lui avait donné le duc d'Albe. Le malheureux seigneur apprit ainsi tout d'un coup que sa sentence de mort était prononcée, et que l'exécution était fixée au lendemain. Il lut le papier sans se troubler, en exprimant son étonnement plutôt que son chagrin (2). Optimiste par nature, il n'avait jamais cru, même après une captivité de neuf mois, que les difficultés de sa position pussent se terminer d'une manière fatale. Il était également étonné de la promptitude de la condamnation après un si long procès, et de la rapidité de l'exécution après la sentence. Il demanda à l'évêque, tout en exprimant sa surprise, s'il ne lui restait point d'espérance de pardon, au moins de sursis. Le prélat lui répondit par un récit exact de sa conversation avec le duc d'Albe (3). Egmont, convaincu enfin de son inévitable condamnation, dit alors à l'évêque, avec une courtoisie parfaite, que, puisqu'il devait mourir, il remerciait Dieu et le Duc de lui avoir donné un si bon confesseur pour le consoler dans ses derniers moments (4).

Il s'écria ensuite, avec un élan d'indignation bien naturel, que la sentence était injuste et cruelle. Il protestait

(1) A. Wauters, *Bruxelles et ses environs*, p. 93.

(2) Hoofdt, t. V, p. 169.

(3) *Ibid.* — Bor, t. IV, p. 239.

(4) Hoofdt, Bor, *ubi sup.* Il est pénible de penser que malgré ses douces paroles, le prélat exprima à d'autres personnes son entière approbation de la condamnation du comte. (Groen van Prinsterer, *Archives. Suppl.*, p. 83.)

que dans toute sa vie, il n'avait rien fait qui pût offenser Sa Majesté, rien au moins qui méritât un si rude châtiment. Il avait toujours agi dans des intentions loyales. Les véritables intérêts du Roi avaient toujours été son but. Cependant, s'il avait erré, il demandait à Dieu que sa mort pût effacer ses fautes, et que son nom et sa famille ne fussent pas déshonorés. Sa pauvre femme et ses enfants auraient assez à souffrir de sa mort et de la confiscation de ses biens. On devait à ses longs services de leur épargner au moins un redoublement de douleurs (1). Il demanda ensuite à son confesseur quels avis il avait à lui donner sur sa conduite présente. L'évêque répliqua en lui conseillant de tourner toutes ses pensées vers Dieu, d'abandonner tous les intérêts terrestres, et de se préparer pour l'autre monde. Il accepta l'avis du prélat, s'agenouilla et se confessa. Il désira ensuite de communier, ce qu'il fit après la messe. Le comte demanda quelle prière son confesseur lui conseillait de répéter au moment de l'exécution. L'évêque répondit que nulle prière ne pouvait mieux convenir à un pareil instant que celle qui fut enseignée à Jésus par ses disciples : « Notre Père qui êtes aux cieux. »

Dans la conversation qui suivit, le comte exprima de nouveau toute sa reconnaissance envers Dieu de ce que son âme avait puisé des forces et des consolations dans les exercices de piété. Puis, par un retour naturel d'émotion, il se lamenta sur le triste sort de sa femme et de ses enfants. L'évêque le conjura d'abandonner de si déchirantes pensées, et de s'occuper de Dieu seul. Accablé de douleur, Egmont s'écria d'une voix pénétrante :

(1) Bor, Hoofdt, *ubi sup.* Meteren, *Pièces concern. les troubles*, etc. Ms., p. 321.

« Hélas ! combien notre nature est misérable et faible ! Quand nous voudrions ne penser qu'à Dieu, nous ne pouvons chasser les images de notre femme et de nos enfants (1). »

Se remettant enfin de son émotion, il profita du temps qui lui restait pour écrire, avec un calme parfait, deux lettres adressées, l'une à Philippe, l'autre au duc d'Albe. La lettre au roi est célèbre, elle dit :

« Sire, j'ai appris ce soir la sentence qu'il a plu à Votre Majesté de prononcer contre moi. Quoique je n'aie jamais eu aucune pensée et que je ne croie pas avoir commis aucune action qui pût tendre au préjudice de la personne ou du service de Votre Majesté, ou au détriment de notre véritable et ancienne religion catholique, je reçois patiemment ce qu'il plaît au bon Dieu de m'envoyer. Si, durant les troubles du Pays-Bas, j'ai fait ou permis quelque chose qui pût sembler avoir un autre sens, je n'ai agi qu'avec la bonne et loyale intention de servir Dieu et Votre Majesté, d'après les nécessités des temps. C'est pourquoi je prie Votre Majesté de me pardonner, et d'avoir compassion de ma pauvre femme, de mes enfants et de mes serviteurs, par égard pour mes anciens services. Avec cette espérance, je me confie en la miséricorde de Dieu.

Fait à Bruxelles, à l'heure de la mort, le 5 juin 1568, par le très-humble et très-fidèle serviteur et sujet de Votre Majesté,

Lamoral D'EGMONT (2). »

(1) Bor, t. IV, p. 240. Hoofdt, t. V, p. 169. *Pièces concernant les troubles*, etc. Ms., p. 332. Collection Gérard, *Archives de la Haye*.

(2) Bor, t. IV, p. 240. Hoofdt, p. 169, 170. Strada, t. I, p. 327-328. Gachard, *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 764. Foppens, *Suppl.*, t. I, p. 261.

Après avoir ainsi, avec une fidélité exagérée plutôt qu'avec les sentiments de charité d'un chrétien, baisé la main qui le frappait, le comte remit sa lettre à l'évêque, et le pria d'écrire lui-même au roi, en lui envoyant ce dernier adieu. L'évêque promit solennellement d'accomplir ce devoir (1).

Egmont s'occupa alors, avec le courage qui lui était propre, de tous les détails de l'exécution, et consulta son confesseur sur le langage qu'il devait tenir de l'échafaud au peuple assemblé. Le prélat lui conseilla vivement de n'adresser aucun discours à la multitude. Les gens éloignés, disait-il, ne pourraient rien entendre, et les troupes espagnoles qui seraient à côté du condamné ne comprendraient pas. Il lui semblait donc que la sagesse et la dignité lui commandaient le silence, et qu'il devait s'entretenir avec Dieu seul. Le comte céda aux avis de son père spirituel, et renonça à son intention de dire quelques paroles d'adieu à la population parmi laquelle il savait avoir beaucoup d'amis (2). Il fit alors tous ses préparatifs pour le lendemain, afin de ne pas être troublé au dernier moment par des détails matériels. Il coupa lui-même le col de son habit et de sa chemise (3), afin d'éviter au bourreau tout prétexte de le toucher. Il passa le reste de la nuit dans la prière et la méditation.

On a conservé moins de détails sur les dernières heures de la vie du comte de Horn. On sait pourtant que l'amiral reçut avec beaucoup de calme la nouvelle de sa

(1) Hoofdt, Strada, *ubi sup.* D'après Bor, t. IV, p. 240, Egmont écrivit au duc; d'après Meteren, p. 53, il écrivit à sa femme. (Haraens, *Ann. tumult. Belg.*, t. III, p. 90. Foppens, *Suppl.*, t. I, p. 260.)

(2) Bor, t. IV, p. 240. Hoofdt, t. V, p. 170.

(3) Bor, Hoofdt, *ubi sup. Pièces concernant les troubles*, etc., Ms., p. 333.

condamnation. Il fut assisté, dans ses exercices de piété, par le curé de la Chapelle (1).

Pendant la nuit, les apprêts de la tragédie qui devait avoir lieu dans la matinée avaient été faits sur la grande place de Bruxelles. Le gouvernement avait l'intention de jeter la terreur dans le cœur de la population, par ce solennel et terrible spectacle. Rien ne pouvait rendre plus éclatantes la force et l'audace du pouvoir que le supplice de deux hommes d'un rang si élevé, de familles si puissantes, et qui avaient rendu des services si glorieux.

L'aspect du lieu devait ajouter à cette scène terrible. La grande place de Bruxelles présentait un spectacle frappant. Le magnifique Hôtel de ville ornait de ses tours élancées et de sa façade sculptée l'un des côtés de la place. En face, on voyait les bâtiments gracieux, mais irréguliers, de la Brood-Huis, dernière demeure terrestre des illustres victimes ; les palais des archers, des mariniers et des autres corporations se groupaient autour des édifices principaux, avec leurs créneaux et leurs tourelles décorées d'emblèmes, de statues et d'ornements baroques. Cette place avait servi de théâtre à des tournois brillants et à des exécutions sanglantes. De vaillants chevaliers avaient lutté, dans cette enceinte, sous les yeux des dames qui se pressaient sur ces balcons de pierre, et à ces fenêtres coloriées. Les martyrs de la liberté politique et religieuse avaient enduré, dans le même endroit, des souffrances qui auraient pu émouvoir de pitié et d'indignation toutes les pierres de la ville. Là, Egmont lui-même avait, dans des temps plus heureux, remporté souvent la palme de l'adresse et de la valeur, et c'était

(1) *Lettre du duc d'Albe à Philippe. Corresp. de Marguerite d'Autriche*, p. 252.

dans le même lieu qu'il allait, dans la fleur d'une vie illustrée par tant d'actions d'éclat, recevoir de la tyrannie une mort prématurée.

Le 5 juin, au matin, trois mille hommes de troupes espagnoles (1) se rangèrent en ordre de bataille autour d'un échafaud qu'on avait élevé au milieu de la place; il était couvert de drap noir; on y remarquait deux carreaux de velours, deux piques de fer et une petite table, sur laquelle reposait un crucifix d'argent. Le grand prévôt Spelle, à cheval, au pied de l'échafaud, sa verge rouge à la main, ne se doutait guère que le sort qui l'attendait fût plus tragique encore que la sentence qu'il allait faire exécuter. Le bourreau se cachait sous les draperies de l'échafaud (2).

A 11 heures, un détachement de soldats espagnols, conduits par Julien Romero et le capitaine Salinas se présentèrent dans l'appartement du comte d'Egmont. Il les attendait. On allait lui lier les mains, mais il protesta hautement contre cette indignité, et ouvrant sa robe, il leur fit voir qu'il avait coupé son col, et qu'il s'était ainsi préparé à la mort. On lui accorda sa demande. Le comte, avec l'évêque à ses côtés, traversa alors la place d'un pas ferme. Julien Romero et l'escorte le suivaient. Il lisait à haute voix, en marchant, le soixante et unième psaume: « O Dieu, écoute mon cri, et sois attentif à ma requête. » Il semblait avoir choisi ces passages de l'Écriture, pour prouver qu'en dépit des machinations de ses ennemis, et

(1) Dix-neuf *vanderas* occupaient la place, deux gardaient le palais, un détachement parcourut la ville pendant l'exécution. (Bor, Hoofdt, *ubi sup.*)

(2) Bor, t. IV, p. 240. Hoofdt, t. V, p. 170, 171. Strada, t. I, p. 328.

de la mort cruelle qu'ils allaient lui infliger, la fidélité envers son souverain restait aussi profondément enracinée dans son âme que l'amour pour son Dieu. « Tu ajouteras des jours aux jours du roi, et ses années seront d'une génération à l'autre génération. Il demeurera toujours en la présence de Dieu. Accorde-lui ta bonté et ta fidélité pour le garder. » Telle fut la prière du traître condamné qui marchait à l'échafaud (1).

Il monta alors sur l'estrade, et fit quelques pas. Il était vêtu d'un tabard ou robe de damas rouge, sur laquelle était jeté un manteau court d'étoffe noire, bordée d'or. Il portait un chapeau de soie noire avec des plumes blanches et noires, et tenait un mouchoir à la main. En se promenant en long et en large sur l'échafaud, il exprima un amer regret de ne pas être mort en combattant pour son pays et pour son roi. Plein d'espérance jusqu'au dernier moment, il demanda vivement à Romero si la sentence était irrévocable, et si, même alors, la grâce ne pouvait pas arriver. Le maréchal du camp haussa les épaules en murmurant une réponse négative. Là-dessus, Egmont grinça les dents avec un mouvement de colère plutôt que de désespoir. Puis, se remettant, il jeta sa robe et son manteau, et se dépouilla de son collier de la Toison d'or. Alors, s'agenouillant vers l'un des coussins, il récita tout haut l'Oraison dominicale, et pria l'évêque, qui était à genoux auprès de lui, de la répéter trois fois. Après quoi le prélat lui offrit le crucifix à baiser, en lui donnant sa bénédiction. Le comte se leva, posa son cha-

(1) Chronike oft Journal van het gene in de Nederlanden en Hamentlyk tot Antwerpen is vorgefallen ten tyde der troublen van den Jaer 1566 tot 1593. Door de Weert., Ms. Coll. Gérard, *Bibl. de la Haye*. Comp. Hoofdt, Meteren, p. 50. Ulloa, t. I, p. 42.

peau et son mouchoir, abaissa son bonnet sur ses yeux, puis, joignant les mains, s'écria : « Seigneur, je remets mon esprit entre tes mains. » L'exécuteur parut alors soudainement, et sépara la tête du tronc d'un seul coup (1).

Un moment de silence et d'effroi succéda à ce supplice. L'assemblée tout entière semblait frappée elle-même au cœur. Les soldats espagnols eux-mêmes pleuraient, car ils connaissaient et honoraient Egmont comme un vaillant général. L'ambassadeur de France, qui regardait cette scène en secret, dit tout bas qu'il venait de voir tomber la tête devant laquelle la France avait tremblé deux fois. On prétendit même avoir vu couler les larmes de l'impassible duc d'Albe, qui contemplait le supplice d'une fenêtre située en face de l'échafaud (2).

On jeta un drap noir sur le sang et sur le cadavre ; au bout d'un moment, l'amiral traversa la foule. Il était chauve, avait la tête nue, ses mains n'étaient pas liées. Il salua tranquillement ceux des assistants qu'il reconnut (3). Il portait un habit noir très-simple, et un manteau noir qu'il rejeta en arrivant sur l'échafaud ; il n'avait pas revêtu, comme Egmont, les insignes de la Toison d'or. Jetant les yeux sur le cadavre, qui était toujours couvert d'un drap noir, il demanda si c'était le corps d'Egmont. Sur la réponse affirmative, il murmura en espagnol quelques mots qu'on ne put entendre. Il aperçut alors son écusson renversé, et exprima quelque colère de l'insulte qu'on faisait à ses armes, en protestant qu'il n'avait pas

(1) Bor, t. IV, p. 240. Hoofdt, p. 170, 171. Strada, p. 328.

(2) Hoofdt, Bor, Strada, *ibid.*, Bentivoglio, liv. IV, p. 69. Groen van Prinsterer, *Archives*, *Suppl.*, p. 81.

(3) Foppens, *Suppl.*, t. I, p. 264.

mérité une telle indignité (1). Il dit alors quelques mots à la foule, en souhaitant de grandes félicités aux assistants, et en leur demandant de prier pour son âme. Il ne baisa pas le crucifix, mais s'agenouilla sur l'échafaud pour prier; l'évêque d'Ypres l'aida dans ses dévotions. Quand il eut fini, il se leva, puis, tirant un bonnet de Milan sur son visage, il répéta, comme Egmont, l'Oraison dominicale en latin, et reçut le coup fatal (2).

Egmont avait obtenu, comme dernière faveur, de mourir avant son ami. Se croyant en partie responsable du retour du comte de Horn à Bruxelles, après l'arrivée du duc d'Albe, et des malheurs qui en furent la conséquence, il voulait s'éviter la douleur de voir son cadavre. Gemma le Frison, astrologue qui avait tiré l'horoscope du comte de Horn lors de sa naissance, était venu le prier avec instance de ne pas se rendre à Bruxelles. Le comte avait répondu bravement qu'il mettait sa confiance en Dieu, et que d'ailleurs son ami, le comte d'Egmont, s'y rendait aussi, et lui avait promis que leur sort serait le même (3).

Les têtes des deux victimes furent exposées pendant deux heures sur des piques. Leurs corps, placés dans des cercueils, restèrent aussi sur l'échafaud. La présence des troupes ne put empêcher les larmes et les malédictions de la populace. Beaucoup de gens se pressaient autour de l'échafaud, pour tremper dans le sang des mouchoirs qui

(1) N. de Weert, *Chronyk*, Ms.

(2) Le duc d'Albe écrivit à Philippe que « les deux comtes étaient morts fort catholiquement et modestement. » Bor, t. IV, p. 240. Hoofdt, t. V, p. 171. Meteren, p. 53. Ulloa, t. I, p. 43. De Weert, Ms.

(3) Bor, t. IV, p. 241. Hoofdt, t. V, p. 170.

furent conservés comme souvenirs du crime et emblèmes de vengeance (1).

Les corps furent ensuite remis à leurs familles. Une longue procession des corporations, accompagnée par de nombreux ecclésiastiques, conduisit les cercueils à l'église de Sainte-Gudule. De là le corps d'Egmont fut porté au couvent de Sainte-Claire, près de la vieille porte de Bruxelles, où il fut embaumé, pour être transporté plus tard dans sa ville de Sottegem en Flandre, où on l'enterra (2). Son écusson et sa bannière avaient été placés à la grande porte de son palais, d'après les ordres de la comtesse. Le duc d'Albe les fit enlever aussitôt (3). Le comte de Horn fut enseveli à Kempen. Les corps avaient été enlevés de l'échafaud à 2 heures. Les têtes restèrent exposées, pendant quelque temps, entre deux cierges. On les fit ensuite disparaître, pour les mettre dans des coffres qu'on crut généralement destinés à partir pour Madrid (4). Le roi put ainsi contempler le visage de ses victimes, sans prendre la peine d'un voyage dans les Provinces.

Ainsi moururent Philippe de Montmorency, comte de

(1) Bor, Hoofdt, Meteren, Strada, t. I, p. 328. Bentivoglio, liv. IV, p. 69.

(2) Bor, t. IV, p. 241. Ulloa, t. I, p. 44. Le dernier écrivain, maréchal de camp de l'armée du duc d'Albe et qui avait commandé la citadelle de Gand pendant l'emprisonnement des deux comtes, dit que le cercueil d'Egmont fut visité à Sainte-Claire par une foule de gens en larmes qui le baisaient comme des reliques en priant pour le repos de l'âme du comte. Il ajoute que la même dévotion ne s'attachait pas au cercueil de Horn. Il méritait pourtant la sympathie populaire autant qu'Egmont.

(3) Bor, t. IV, p. 241. Hoofdt, t. II, p. 171. Meteren, p. 53.

(4) Bor, t. IV, p. 241. Hoofdt, t. V, p. 171. Meteren, p. 53. De Weert, Ms. Comp. la *Lettre de Geronimo de Roda*, dans la *Notice sur le conseil*, etc., p. 29. Gachard, *Bulletin de l'Acad. roy. de Belg.*, t. XVI, p. 6.

Horn, et Lamoral d'Egmont, prince de Gaveren. La sympathie qui s'attachait au sort du comte d'Egmont rendit le malheur de son compagnon d'armes et d'infortune comparativement moins intéressant (1).

Egmont est une grande figure historique; mais il n'était certainement pas un grand homme. Son supplice restera comme un monument de la cruauté, de la perfidie et aussi de la malhabileté de Philippe. Le roi avait tout à espérer et rien à craindre du comte d'Egmont. Granvelle, qui le connaissait bien, se refusa jusqu'au dernier moment à croire à la possibilité d'une erreur si manifeste que de faire un martyr, une victime et une idole populaire d'un homme brave à la vérité, mais vain et faible à l'excès, et qu'on eût pu, avec un peu d'adresse, rendre si utile pour les intérêts du roi.

Il n'est pas nécessaire de récapituler les événements de la vie d'Egmont. Nous l'avons suivi pas à pas, et nous n'avons jamais pu découvrir en lui un seul germe des qualités qui caractérisent les hommes qui sauvent les nations. Son orgueil de caste lui rendait odieuses l'insolence et la domination de Granvelle. La vanité que lui inspiraient son rang élevé et ses grands services militaires lui faisait ambitionner la première place auprès du trône, et la haine qu'il éprouvait pour ceux qui avaient empiété sur ses droits fit de lui un mécontent. Il n'avait aucune sympathie pour le peuple, mais il aimait, en sa qualité de grand seigneur, à se voir admiré et suivi par la foule. Il était fermement catholique, avait les sectaires en horreur, et prit plaisir, après la destruction des images, à pendre les ministres et leurs ouailles

(1) Strada, t. I, p. 330. Ulloa, t. I, p. 44.

et à réduire aux dernières extrémités les chrétiens assiégés dans Valenciennes. Il proclama, à plusieurs reprises, son approbation pour les édits, et il fit des efforts pour les faire exécuter dans sa Province. L'impression passagère que produisait sur son esprit la noble nature du prince d'Orange s'effaçait aisément devant les flatteries de la cour de Madrid et les faveurs du roi. Malgré la froideur, les mépris et les nombreux avertissements qui auraient pu l'arracher à sa perte, rien ne put le détourner de cette fidélité fanatique qui était devenue une passion dans cette âme si longtemps vacillante. L'humiliation volontaire du général, du grand seigneur, du Flamand et du chrétien devant l'insolent duc d'Albe exciterait le mépris, sans la pitié qu'inspire le sort du malheureux gentilhomme. Au moment du départ du prince d'Orange, Egmont eût été prêt à servir Philippe par tous les moyens. Ce fut cependant cet homme que Philippe éleva sur un piédestal, par un coup de la hache du bourreau, et que les poëtes ont voulu regarder comme le champion romanesque de la liberté.

Quant au comte de Horn, on en sait assez pour apprécier parfaitement son caractère. Ses facultés et sa nature étaient ordinaires. Son rang élevé et sa fin tragique donnent seuls de l'intérêt à son nom. Il n'avait de goût ni pour la cour ni pour le peuple. Il était ruiné et passait sa vie à méditer sur l'ingratitude de Charles et de Philippe, et à se plaindre amèrement des désappointements que lui avait causés leur politique. Il ne servait ni les cardinalistes ni les confédérés. Il n'aimait pas Brederode et détestait Granvelle. Sombre et de mauvaise humeur, il allait se coucher pendant que les hommes avec lesquels on l'accusait de conspirer buvaient gaiement sous le

même toit que lui. Il avait aussi peu de sympathie pour le cri : « Vivent les Gueux! » que pour celui de « Vive le Roi! » Les traits les plus intéressants de son caractère sont l'affection qu'il conservait pour son frère absent, et le courage qu'il montra comme représentant de Montigny à Tournai, lorsqu'il aima mieux affronter la colère du gouvernement et s'exposer à la vengeance de Philippe, que de massacrer les pauvres réformés. Sous ce rapport, sa conduite mérite plus de respect que celle d'Egmont, et il était plus digne que lui du dévouement du peuple, malgré la solitude qui régnait autour de lui pendant sa vie et l'isolement dans lequel on laissa son cercueil à Sainte-Gudule.

La haine pour le duc d'Albe s'enflamma de jour en jour près des tombeaux de ces illustres victimes. Les cris, les lamentations et la triste compassion qu'avaient tous ceux de la ville de Bruxelles, semblèrent choses de l'autre monde, » écrivait Hoogstraaten (1); « nobles et ignobles ont la même horreur pour cette barbare tyrannie; mais, nonobstant, Néron d'Albe se vante en face qu'il fera le semblable de tous ceux qu'il pourra avoir en mains. » Personne ne croyait aux crimes des deux seigneurs, et beaucoup de gens étaient disposés à disculper Philippe de toute part dans ce meurtre judiciaire. Le peuple attribuait l'exécution à la jalousie du Duc. On se racontait l'envie du gouverneur général contre les exploits militaires de son rival; on disait qu'Egmont avait gagné plusieurs fois au jeu des sommes considérables au duc d'Albe, et qu'il avait remporté le prix lorsqu'ils tiraient ensemble à l'arquebuse (2). En dépit de ces absurdes bruits, on ne

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. VII, p. 240, 241.
(2) Strada, t. I, p. 326.

peut douter que Philippe n'ait partagé avec le duc d'Albe tout le crime de l'exécution, et que le « châtiment » n'eût été convenu entre eux avant le départ d'Espagne du Duc.

La comtesse d'Egmont resta au couvent de Cambre avec ses onze enfants, dans la plus profonde misère. Le Duc écrivit à Philippe qu'il ne savait pas s'il y avait au monde une famille plus malheureuse. Il félicitait en même temps son souverain de l'effet d'une exécution dont les résultats étaient si frappants. Il représentait que la comtesse était une très-sainte femme qui, pendant tout le temps de l'emprisonnement de son mari, avait parcouru pieds nus toutes les églises de la ville, afin de prier avec ses filles pour la délivrance du comte. Il ajoutait qu'il ne savait pas si elle avait tous les soirs de quoi donner à souper à ses enfants, et il priait le roi de leur assurer des moyens d'existence. Il conseillait de placer au plus tôt la comtesse dans un couvent espagnol, où ses filles pourraient prendre le voile, en disant que son douaire ne pouvait suffire à ses besoins. Après avoir ainsi recommandé charitablement au Roi de faire l'aumône à la famille qu'il avait réduite d'une situation princière à la misère la plus profonde, le vice-roi procédait à raconter les événements récemment accomplis en Frise, et les mesures qu'il allait prendre pour venger la défaite et la mort du comte d'Aremberg (1).

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 765-774.

CHAPITRE III.

Préparatifs du Duc contre le comte Louis. — Situation précaire de Louis en Frise. — Timidité de la population. — Le Duc en Frise. — Escarmouches près de Groningue. — Retraite des patriotes. — Faute de Louis. — Sa position à Jemmingen. — Ses troupes se mutinent. — Louis rétablit l'ordre d'une manière partielle. — Les efforts pour détruire les digues sont interrompus par l'armée du duc d'Albe avec ses forces. — Stratégie habile du Duc. — Défaite du comte Louis. — Destruction totale de son armée. — Crimes des Espagnols. — Le duc d'Albe à Utrecht. — Exécution de Mme van Diemen. — Épisode de don Carlos. — Bruits concernant le prince et la reine Isabelle. — Mystère de sa mort. — Lettre secrète de Philippe au pape. — Celle qui contient la vérité est encore enfouie au Vatican. — Opinions défavorables au Roi rapportées par Matthieu, de Thou et autres. — Le nonce, l'ambassadeur vénitien et quelques autres sont en faveur de Philippe. — La question reste douteuse. — Anecdotes sur le caractère de don Carlos.

Les mesures du duc d'Albe furent prises avec la promptitude et la décision qui le distinguaient en cas de nécessité. Chacun de ses pas, depuis l'attaque de Louis de Nassau, avait porté l'empreinte d'une énergie terrible. Déterminé à entrer en campagne, à la tête de presque toutes les troupes espagnoles, il avait pris ses mesures pour laisser la capitale en sûreté pendant son absence. Il était impossible de laisser trois mille soldats d'élite pour garder le comte d'Egmont. Des forces moins considérables n'auraient pas suffi à déjouer un coup de main pour sa

délivrance. Le Duc hâta donc le supplice qu'il avait déjà résolu, mais que les événements du nord lui défendaient de retarder. Le seul résultat positif de la victoire de Louis de Nassau fut donc l'exécution de ses amis captifs.

L'expédition du comte d'Aremberg n'avait pas réussi pour deux raisons. Les forces espagnoles étaient trop inférieures à celles de l'ennemi qu'elles avaient attaqué avec de grands désavantages. Leur imprudence était née du mépris que les vétérans éprouvaient pour leurs adversaires. Ces fautes ne se répétèrent pas. Le duc d'Albe donna l'ordre au comte Meghem, qui commandait dans la province de Groningue, de ne recommencer les hostilités sous aucun prétexte, jusqu'à ce que la partie fût sûre (1). Il mit en mouvement des renforts considérables qu'il dirigea vers le théâtre de la guerre, sous les ordres du duc Éric de Brunswick, de Chiappin Vitelli, de Noircarmes et du comte de Rœulx. Le lieu du rendez-vous de l'armée entière était Deventer; tous les corps s'y trouvèrent réunis le 10 juillet. Le même jour, le duc d'Albe entra lui-même à Deventer pour prendre le commandement de ses troupes (2). Le 14 juillet, il arriva dans la soirée à Rolden, petit village à trois lieues de Groningue, à la tête de trois *terzios* d'infanterie espagnole, de trois compagnies de cavalerie légère, et d'un corps de dragons (3). Les forces du Duc autour de Groningue, jointes à celles qui occupaient la ville, montaient à quinze mille hommes d'élite, outre un nombre assez considérable de soldats moins bien disciplinés (4).

(1) *Corresp. du duc d'Albe*, p. 136.
(2) Mendoza, p. 56, 57.
(3) *Corresp. du duc d'Albe*, p. 154.
(4) Mendoza, p. 53-55. *Corresp. du duc d'Albe*, p. 102, 106, 138, 157.

Louis de Nassau n'avait rien fait depuis sa victoire. Il avait une excuse péremptoire pour son oisiveté, il manquait absolument d'argent. Il n'avait d'autre revenu que les sommes qu'il pouvait arracher aux habitants de la province. Il répéta ses menaces de les traiter en ennemis s'ils ne lui fournissaient pas les moyens de chasser leurs tyrans (1). Il obtenait ainsi de temps en temps de légers secours. Les habitants de la province étaient bien disposés, mais timides et abattus. Ils ne voyaient pas comment on pourrait arriver au résultat que Louis promettait si hardiment. Ils savaient le terrible duc d'Albe en chemin. Ils étaient sûrs d'être pillés par les deux partis, et d'être, en outre, pendus comme rebelles dès que le gouverneur général serait arrivé.

Louis avait pourtant publié deux proclamations officielles pour exiger deux contributions spéciales. Il avait déclaré que ceux qui refuseraient leur argent verraient brûler leurs maisons (2). Ces mesures péremptoires lui avaient valu dix mille florins. Le duc d'Albe fit afficher, aux portes des églises et dans divers autres endroits, des contre-proclamations défendant absolument à tous les habitants de répondre aux appels de fonds des rebelles, sous peine de payer une somme double aux Espagnols et de rester passibles d'un châtiment arbitraire. Les misérables Frisons, placés ainsi entre deux feux, n'avaient d'autre ressource que de donner d'abord

Hoofdt, t. V, p. 174. Bor, t. IV, p. 243, 244. Bentivoglio, t. IV, p. 70. Strada, t. I, p. 331.

(1) *Corresp. du duc d'Albe*, p. 114, 115, 123, 124.

(2) *Proclamation du comte Louis* (Dam, 5 juin 1568). *Corresp. du duc d'Albe*, p. 124, 125.

la moitié de leurs biens pour soutenir la révolte, avec la perspective de donner ensuite l'autre moitié pour le service de la tyrannie, tandis que le gibet se dressait à l'horizon comme récompense de leur libéralité (1). Telle était l'horrible situation des paysans pendant la guerre civile. Qui pourra mesurer la culpabilité du monarque qui avait conçu et du vice-roi qui exécutait les desseins qui causaient tant de souffrances ?

Avec des moyens d'existence aussi précaires, on peut supposer que l'armée de Louis de Nassau était peu docile. Après la victoire de Heiliger-Lee, les mercenaires allemands s'étaient promis un butin considérable ; mais leurs espérances s'étaient affaiblies à mesure que les résultats de la victoire perdaient leur importance. Les deux abbés de Wittewerum et de Heiliger-Lee, qui étaient venus à la suite du comte d'Aremberg pour assister à la défaite des patriotes, avaient été contraints de payer chèrement la fête (2) à laquelle ils avaient voulu prendre part, et cette somme, jointe à ce que Louis avait pu arracher aux États et aux pauvres paysans, lui permit de conserver ses troupes quelque temps encore. La révolte éclatait pourtant sans cesse, et le comte avait grand'peine à la réprimer à force d'éloquence et de vagues promesses (3).

Il avait fait camper ses troupes sur trois points différents pendant le temps qui suivit la bataille de Heiliger-Lee. Dès qu'il apprit l'arrivée prochaine du Duc, il rassembla toutes ses forces dans le camp qu'il avait retranché près de Groningue. Son armée s'élevait à dix ou

(1) *Corresp. du duc d'Albe*, p. 144, 145.
(2) Bor, t. IV, p. 236.
(3) *Ibid.*, p. 236-244, et Hoofdt, t. V, p. 175.

douze mille hommes (1). Le duc d'Albe arriva le matin à Groningue et fit défiler ses troupes à travers la ville sans perdre un instant. Il prit ensuite possession d'une maison fortifiée d'où l'on pouvait aisément entamer le camp. Cette précaution prise, le Duc, avec une petite escorte, alla reconnaître l'ennemi. Il le trouva établi dans une position avantageuse; la rivière servait de fossé sur le front, une tranchée s'étendait parallèlement à une certaine distance, et les deux ponts de bois jetés sur la rivière étaient défendus par des maisons fortifiées bien pourvues de torches, qu'on destinait à brûler les ponts au premier ordre donné. Le Duc, ayant tout vu, retourna vers son armée, à laquelle il avait défendu de bouger en son absence. Il envoya alors, sous les ordres de Robles, un corps de cinq cents mousquetaires pour engager une escarmouche avec l'ennemi, afin de le faire sortir de ses retranchements (2).

Les troupes de Louis ne montraient aucune ardeur. Elles semblaient, au contraire, redouter le combat. Le comte ne se fiait pas à ses soldats, sans cesse mutinés, et désirait reculer devant son terrible adversaire. Le Duc, fidèle aux principes de sa vie entière, n'avait aucune intention d'engager précipitamment une action dans un pays marécageux et d'un difficile accès. On continua donc à escarmoucher; un détachement espagnol de mille hommes vint rejoindre le corps de mousquetaires. La journée était étouffante, l'ennemi sans ardeur; on se battait languissamment. Vers le soir pourtant, un corps considérable de patriotes sortit des retranchements et attaqua vivement les Espagnols. Le

(1) Hoofdt, t. V, p. 174. Groen van Prinsterer, *Archives*.
(2) Mendoza, p. 59. *Corresp. du duc d'Albe*, p. 134.

combat ne dura qu'un instant; les soldats de Louis furent mis en déroute et reprirent en désordre le chemin de leur camp. Une terreur panique saisit l'armée tout entière qui battit en retraite. En se retirant, ils mirent le feu aux ponts, et s'assurèrent ainsi l'avantage au début de la poursuite. On ne pouvait plus contenir les Espagnols. Vitelli obtint la permission de charger avec deux mille hommes. Les quinze cents soldats déjà engagés dans l'action poursuivaient l'ennemi avec fureur. Quelques-uns s'élancèrent sur les ponts enflammés, en dépit du feu qui prenait à leurs habits et à leurs barbes même (1); d'autres se plongèrent dans la rivière. Ni le feu ni l'eau ne pouvaient arrêter les Espagnols. Les cavaliers mirent pied à terre, poussèrent leurs chevaux dans le courant, puis, s'accrochant à leurs queues, ils les piquaient de leurs lances pour les faire avancer. Une fois arrivés à terre, ils rejoignirent leurs camarades dans cette chasse insensée à travers les canaux, dans un pays marécageux et presque impraticable, pour y trouver les rebelles qui y cherchaient un refuge. La nuit vint mettre un terme à la poursuite. Le Duc fit rappeler ses soldats avec beaucoup de peine et les contraignit d'attendre au lendemain. Trois cents patriotes restèrent sur le champ de bataille; un nombre au moins égal périt dans la rivière et dans les canaux. L'armée de Louis était complétement désorganisée, et le Duc la tenait pour détruite. Il écrivit au conseil d'État qu'il comptait poursuivre le lendemain les rebelles; mais qu'il ne savait pas s'il trouverait quelqu'un à qui parler. Le gouverneur général eut bientôt le plaisir de voir qu'il s'était trompé (2).

(1) Mendoza, p. 61.

(2) *Ibid.*, p. 59-63. *Lettre du Duc au conseil d'Etat. Corresp. du*

Cinq jours après, le Duc arriva à Reyden-sur-l'Ems. Grâce à la disposition des paysans qui désiraient protéger les fugitifs en donnant de fausses informations à ceux qui les poursuivaient, il ne savait pas bien quelle position occupaient les ennemis (1). Il avait craint de les trouver à Reyden même. Ce fut une erreur fatale de la part de Louis que de n'avoir pas occupé ce poste (2). Il eût pu tenir longtemps dans cette situation. Le pont qui traversait la rivière lui eût permis d'entrer en Allemagne d'un moment à l'autre, et il était facile de le défendre. Il eût pu se maintenir contre son ardent, mais prudent ennemi, tandis que son frère, le prince d'Orange, qui attendait à Strasbourg le développement des événements, eût pu accomplir l'expédition qu'il projetait depuis si longtemps dans le cœur même des Pays-Bas (3). Le duc d'Albe étant retenu en Frise, l'effet de l'invasion eût été immense. Cette heureuse chance n'était pas réservée aux patriotes (4). La mutinerie des mercenaires qu'il commandait avait inspiré à Louis beaucoup de dégoût et de défiance. Hardi et plein d'espérance, mais trop ardent et trop impatient, il ne voyait pas de possibilité de payer plus longtemps ses troupes de promesses. Peut-être était-il enclin à les mettre dans la nécessité de se battre ou de mourir. En tout cas, la situation actuelle ne leur laissait pas d'autre choix. Au lieu de faire halte à Reyden, il s'était campé quatre lieues plus loin, à Jemmingen,

duc d'Albe, p. 154, 155. Comp. Bor, t. IV, p. 244. Hoofdt, t. V, p. 174, 175.

(1) Mendoza, p. 63.

(2) *Ibid.*, p. 63, 64. Hoofdt, t. V, p. 174.

(3) Mendoza, Hoofdt, *ubi sup.*

(4) Bor, t. IV, p. 236-244. Hoofdt, t. V, p. 175.

au bord de la rivière (1). Le duc d'Albe apprit cette importante nouvelle peu après son arrivée à Reyden, et ne put cacher sa satisfaction. Enchanté de la faute qu'avait commise son adversaire en négligeant d'occuper la position qu'il venait lui-même de prendre, il se réjouit encore davantage en apprenant la nature du terrain sur lequel le comte s'était placé. Il voyait que Louis venait d'assurer sa perte.

Jemmingen était une petite ville située sur la rive gauche de l'Ems. La rivière, rapide et profonde en cet endroit, reçoit le reflux des eaux de la Dollart. Cette baie circulaire, résultat de l'inondation du treizième siècle, entoure une petite péninsule. Louis avait posté son armée dans un coin de la presqu'île, comme dans un cul-de-sac. Son infanterie formait, comme à l'ordinaire, deux grands carrés, et comptait encore dix mille hommes. L'arrière-garde touchait le village, la rivière était à gauche, le petit corps de cavalerie couvrait la droite. Deux profondes tranchées s'étendaient sur le front de l'armée des patriotes. La route étroite par laquelle on pouvait arriver au camp était bordée des deux côtés par un ravin et défendue par cinq pièces d'artillerie (2).

Le Duc, après avoir fait lui-même une reconnaissance, se retira convaincu que l'ennemi ne pouvait lui échapper. La rivière était trop profonde et trop large pour qu'on pût la passer à gué ou à la nage; les bateaux étaient en petit nombre. Louis était pris entre douze mille vétérans espagnols et la rivière de l'Ems. L'armée rebelle, suffisante comme nombre, était désorganisée.

(1) Hoofdt, t. V, p. 174, 175. Mendoza, p. 64.
(2) Mendoza, p. 68, 69.

Les soldats demandaient de l'argent à grands cris et n'avaient nulle envie de se battre. Ils se mutinèrent la veille de la bataille, et déclarèrent qu'ils allaient se disperser si on ne leur distribuait pas immédiatement l'argent récemment apporté dans le camp, disaient-ils (1). Tel était l'état des choses le matin de la grande journée du 21 juillet. Toutes les prières du comte Louis semblaient inutiles. Il fut bientôt à bout d'éloquence et de patience, qualités qu'il possédait à un moins haut degré que le courage. Il refusa péremptoirement l'argent qu'on lui demandait, en donnant pour raison que ses coffres étaient vides. Il leur démontra clairement qu'il fallait choisir entre la victoire et la mort. La fuite et la capitulation étaient également impossibles. Ils savaient qu'il n'y avait point de quartier à espérer des lances des Espagnols ni des eaux de la Dollart : toutes leurs chances de salut reposaient sur leurs épées. L'instinct de la conservation vint un peu au secours des exhortations du comte (2).

Cependant il fallait accomplir un travail qu'on avait retardé trop longtemps. La mer n'était retenue que par des moyens artificiels. Au bout d'un moment, en détruisant quelques digues et en ouvrant quelques écluses, tout le pays que les Espagnols avaient à traverser pouvait être inondé. Croyant possible encore d'enrôler l'Océan parmi ses alliés, Louis ordonna à ses soldats, revenus en partie à l'obéissance, de se mettre aussitôt à l'œuvre. Saisissant lui-même une pioche, il commença (3) le travail, puis il retourna ranger son armée en bataille. Deux ou trois écluses étaient déjà ouvertes, deux ou trois ponts

(1) Bor, t. IV, p. 244, 245. Hoofdt, t. V, p. 175.
(2) Hoofdt, t. V, p. 175, 176.
(3) Meteren, p. 54. Hoofdt, t. V, p. 175.

etaient démolis quand le duc d'Albe, chevauchant en avant de son armée, parut à une demi-lieue de Jemmingen (1). Il était alors 8 heures du matin. Les patriotes redoublèrent d'efforts. A 10 heures, l'eau allait partout aux genoux des travailleurs; dans quelques endroits, elle montait jusqu'à la taille. L'avant-garde des Espagnols arrivait. Le Duc fit aussitôt avancer quinze cents mousquetaires, précédés par une compagnie de carabiniers à cheval, à la tête de laquelle marchait un petit corps de volontaires de distinction. Ce détachement se jeta sur les troupes qui détruisaient les digues. Les rebelles s'enfuirent à la première attaque, et les Espagnols fermèrent les écluses (2). Sentant l'importance du moment, le comte Louis ordonna à un détachement considérable de mousquetaires de reprendre la position et d'achever le travail de la destruction des digues. Il était trop tard; le petit corps d'Espagnols garda son poste avec une ténacité incomparable; toutes les attaques, toutes les décharges des forces infiniment supérieures qui les assaillaient ne purent leur faire perdre pied; la clef de la victoire était entre leurs mains; avant qu'on pût leur faire lâcher prise, les mousquetaires arrivèrent, et les rebelles se retirèrent en toute hâte dans leur camp (3).

Le Duc employa àpeu près la même tactique que dans l'affaire près de l'abbaye de Selwaert. Il avait résolu de pourchasser ses ennemis sans se donner la peine de les battre en bataille rangée, et il entrevoyait un succès complet. L'ennemi n'avait aucun moyen de fuir; le Duc comptait user de quelque appât pour faire sortir les prisonniers de

(1) Mendoza, p. 67. *Corresp. du duc d'Albe.*
(2) *Ibid.*, p. 67, 68. *Corresp. du duc d'Albe*, p. 157, 158.
(3) Mendoza, p. 67-68.

leurs retranchements et les achever à coups de lance. Il avait pris soin, le matin, pendant la marche, de placer des troupes dans les fermes et les bâtiments de tout genre qu'il avait trouvés sur la route. Il avait laissé le pont de Reyden bien gardé, tous les passages étaient fermés (1). Il fit avancer alors sur le camp les quinze cents mousquetaires qui avaient fermé les écluses. Ce petit corps était destiné à tâter l'ennemi, à engager des escarmouches et à faire sortir les rebelles de leurs retranchements (2); le projet réussit. Peu à peu les engagements entre les mousquetaires et les troupes envoyées contre eux par le comte Louis, devinrent plus vifs. Les insurgés prirent courage en voyant la faiblesse de leurs adversaires. L'affaire devenait chaude. Lodrono et Romero, qui commandaient les mousquetaires, commencèrent à s'alarmer et envoyèrent demander des renforts au Duc. Il leur fit répondre que, s'ils n'étaient pas en état de battre l'ennemi, ils pouvaient au moins maintenir leur position; c'était le moins qu'on pût attendre des soldats espagnols (3). En tout cas, il ne voulait point envoyer de renforts. La lutte s'échauffait, le messager revint avec la même réponse. Les capitaines espagnols firent supplier une troisième fois le Duc de venir les secourir; mais il resta inexorable (4).

Cependant le succès de cette savante conduite approchait. A midi, les rebelles, ne voyant pas l'armée espagnole, commencèrent à croire que l'affaire n'était pas très-importante. Le comte Louis envoya quelques soldats

(1) Mendoza, p. 66, 67.
(2) *Ibid.*, p. 69.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

dans un bateau pour faire une reconnaissance. Ils revinrent sans avoir pu distinguer un corps de troupes considérable. On commençait à espérer que l'inondation avait arrêté les mouvements du Duc (1). Louis, toujours téméraire, enflamma ses soldats d'un enthousiasme momentané. Décidé à couper le chemin à son ennemi par un coup de vigueur, il fit sortir l'armée tout entière des retranchements, au son des tambours et les bannières au vent; mais les renforts qu'il n'avait pas su découvrir étaient déjà arrivés; les patriotes furent reçus par des adversaires sur lesquels ils n'avaient pas compté. Leur courage s'évanouit. A peine avait-on fait quatre cents pas que l'armée s'ébranla, puis se retira vers le camp, sans avoir échangé un coup de fusil avec l'ennemi (2). Le comte Louis, fou de colère et de désespoir, volait de rang en rang, essayant en vain de rallier ses troupes effrayées. Tout fut inutile. La batterie qui défendait la route fut abandonnée, le comte se précipita sur les canons et y mit lui-même le feu (3). Ce fut la première et la dernière décharge. Le bras de Louis ne pouvait arrêter seul le cours de la destinée, et il fut rejeté parmi ses lâches soldats. Un moment après, don Lope de Figueroa, qui commandait l'avant-garde des Espagnols, se jeta sur les canons (4) et s'en empara, pour les tourner sur les rebelles; la route fut bientôt balayée. Les Espagnols se lancèrent alors dans les retranchements à la poursuite de l'ennemi qui fuyait. On ne fit aucune résistance, et on ne reçut point de quartier. Les patriotes essayaient en vain de s'échapper. Ce n'était plus une ba-

(1) Hoofdt, p. 175, 176. Mendoza, p. 70.
(2) Mendoza, p. 70. Hoofdt, t. V, p. 176.
(3) *Ibid.* Bor, t. IV, p. 245.
(4) Mendoza, p. 70.

taille, mais un massacre. La plupart des Gueux avaient jeté leurs armes pour fuir, tous en avaient oublié l'usage. Leurs adversaires les tuaient en masse, et ceux qui ne périssaient pas par l'épée étaient jetés dans la rivière. Sept mille rebelles restèrent sur le champ de bataille, sept Espagnols seulement perdirent la vie (1). Le reflux emporta à la mer les chapeaux des victimes, et la population d'Embden apprit ainsi en un moment le résultat de la bataille (2). Les escarmouches avaient duré depuis 10 heures jusqu'à 2 heures (3); le massacre fut plus long. Il fallait du temps pour égorger même des gens qui ne se défendaient pas. Beaucoup de soldats patriotes se réfugièrent dans une île. Le lendemain, à la marée basse, les Espagnols traversèrent la rivière et les tuèrent tous (4). La journée entière se passa à chercher les fugitifs dans les réduits, les fourrés et les marécages où ils se cachaient. Il y avait tant à faire que tout le monde put mettre la main à l'œuvre : « Il n'y eut pas un soldat, dit avec une grande simplicité un historien espagnol qui s'était battu ce jour-là, il n'y eut pas même un petit garçon, ayant envie de prendre part à la victoire, qui ne pût mettre la main sur quelqu'un pour le blesser, le tuer, le brûlér ou le noyer (5). » Le travail de blesser, de tuer, de brûler et de noyer les rebelles dura deux jours, et peu de gens purent s'échapper. On poussa la poursuite jusqu'à deux ou trois lieues dans l'intérieur des terres (6) ; les routes

(1) *Lettre du duc d'Albe au conseil d'Etat. Corresp. du duc d'Albe*, p. 158. Bor, t. IV, p. 245, 246. Meteren, p. 55. Herrera, XV, p. 696. Hoofdt, V, p. 176. Mendoza, p. 72.

(2) Mendoza, p. 71.

(3) *Corresp. du duc d'Albe*, p. 157.

(4) Mendoza, p. 71.

(5) *Ibid.*, p. 72.

(6) *Ibid.*, p. 71.

et les pâturages étaient parsemés de cadavres, de corselets et d'armes diverses. Le comte Louis se dépouilla de ses vêtements quand tout fut fini, et traversa l'Ems (1) à la nage pour se retirer en Allemagne avec les misérables restes de son armée. Les troupes espagnoles rentrèrent deux jours après à Groningue. Cette victorieuse campagne fut souillée par des excès et des cruautés horribles. Tous les outrages qui peuvent accabler une population sans défense au passage d'une armée ennemie fondirent sur les malheureux Frisons. Les filles et les femmes insultées, les vieillards massacrés de sang-froid, l'incendie des chaumières, laissaient derrière le duc une longue trace de feu et de sang (2). Toutes les cabanes, toutes les fermes furent brûlées. Le mal devint tel que le général en chef crut devoir à sa propre dignité de faire pendre quelques-uns des plus hardis coupables (3). Ainsi finit la campagne du comte Louis en Frise. Le duc d'Albe avait relevé d'une manière éclatante et terrible la réputation de la discipline espagnole et sa gloire militaire.

En arrivant à Groningue, il assembla les États, et les réprimanda sévèrement de leur conduite vacillante à l'endroit de la rébellion (4). Afin de maintenir dans la soumission la ville et la province, le gouverneur général ordonna l'érection d'une grande forteresse (5) qui fut commencée, mais jamais achevée. Après avoir ainsi pourvu à la sûreté de cette contrée importante et mal disposée, le Duc retourna à Utrecht en passant par Amsterdam. Il

(1) *Corresp. du duc d'Albe*, p. 158. Bor, t. IV, p. 245. Meteren, p. 55. Mendoza, p. 72. Hoofdt, t. V, p. 175. De Thou, t. V, p. 458-462.
(2) Bor, t. IV, p. 245. Mendoza, p. 73.
(3) *Ibid.*
(4) Bor, t. IV, p. 246. Hoofdt, t. V, p. 176, 177.
(5) Bor, t. IV, p. 246. Hoofdt, t. V, p. 260.

y fut rejoint par son fils Frédéric, qui lui amenait des renforts considérables (1). Le duc passa alors son armée en revue, il se trouvait à la tête de trente mille hommes d'infanterie et de sept mille chevaux (2). La province était soumise, il n'avait pas besoin de forces aussi imposantes, mais il profita de l'occasion pour couper la tête à une pauvre vieille femme d'Utrecht. Madame Van Diemen avait, dix-huit mois auparavant, donné l'hospitalité pendant une nuit au ministre Arendsoon (3). Le crime avait été à la vérité commis par son gendre qui demeurait chez elle, et qui avait à son insu donné un abri à un hérétique ; mais la vieille dame, quoique catholique fervente, était riche. Son exécution pouvait jeter une terreur utile dans le cœur de ses voisins ; la confiscation de ses biens apportait une somme considérable dans le trésor royal. On verrait que la même main qui détruisait d'un seul coup une armée de douze mille rebelles pouvait aussi punir les fautes d'individus obscurs. Madame Van Diemen, qui avait plus de quatre-vingt-quatre ans, fut assise sur une chaise placée sur l'échafaud. Elle contempla la mort avec un courage héroïque, et traita ses meurtriers avec dédain : « Je sais bien, dit-elle, pourquoi ma mort est nécessaire, le veau est gras, il est temps de le tuer. » Elle dit à l'exécuteur « qu'elle espérait que son sabre était bien aiguisé, attendu que son vieux cou serait dur à couper ; » et avec cette exclamation, contraire à celle d'Anne de Boleyn, la courageuse femme se soumit à son sort (4).

(1) De Thou, t. V, p. 462. *Vie du duc d'Albe*, t. II, p. 323.
(2) De Thou, t. V, p. 462. Comp. Mendoza, p. 76, 77.
(3) Brandt, t. I, p. 480. Hoofdt.
(4) Brandt, *Hist. de la réform. D*, t. I, p. 480. Reaels, *Mém.*, p. 36. Hoofdt, t. V, p. 177.

La tragique histoire de don Carlos ne rentre pas, à vrai dire, dans notre sujet ; nous racontons la fondation de la république des Pays-Bas, non le déclin de la monarchie espagnole et la vie de Philippe II. Le lien qui rattache ce malheureux prince à la fortune de ces provinces du Nord est bien faible, quoiqu'on ait dit, peut-être avec raison, qu'il désirait gouverner la Flandre. On le crut aussi en correspondance secrète avec les chefs de la révolte des Pays-Bas. Il ne semblait pourtant pas posséder une large part dans leur confiance. Son nom paraît une seule fois dans une lettre de Guillaume d'Orange, qui dit que « le prince don Carlos avait dernièrement mangé 16 livres de fruits, y compris 4 livres de raisin en un seul repas, et qu'il en avait été malade (1). » Il ne paraît pas que le jeune prince, qui usait si largement des biens de la terre, ait donné aux Pays-Bas d'autres preuves de ses talents de gouvernement. On ne peut douter qu'il ne fût très-incommode à lui-même et aux autres, et qu'il ne détestât cordialement son père. Il fut extrêmement irrité de la nomination du duc d'Albe à la vice-royauté des Pays-Bas, parce qu'il avait espéré que le Roi s'y rendrait en personne ou lui confierait cette mission : dans les deux cas, il se promettait d'être délivré pendant quelque temps de la présence de son père, si ce n'est de son autorité. Il paraît certain que don Carlos nourrissait contre le Roi une haine qui pouvait le conduire à des entreprises criminelles, mais on n'a point de preuves qu'il ait jamais tenté rien de semblable. Quant à l'amour réciproque du prince et de la reine, il n'a jamais existé que dans l'imagination des poëtes qui ont

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. I, p. 434. *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. 12.

jugé bon d'attribuer un chagrin sentimental à l'infant à l'occasion du changement du projet de mariage qui donna la fille de Henri II au père après qu'elle avait été promise au fils : Carlos étant âgé de douze ou treize ans quand on le priva d'une fiancée qu'il n'avait jamais vue, le fondement d'une douleur si vive était léger. Il ne reste aucune preuve et il n'y a aucune raison de supposer que la moindre affection ait jamais existé entre l'infant don Carlos et sa belle-mère.

Quant au procès et à la mort du prince, le mystère le plus profond règne encore sur cet incident, et le champ est ouvert aux conjectures. Il semble inutile de chercher à tâtons la vérité dans des sources diverses, tandis que le seul document important est enfoui dans le Vatican. Philippe II a écrit deux fois à Pie V au sujet de son fils ; on connaît le contenu de la première lettre (21 janvier 1568). Il informait le Pape de l'obligation où il s'était trouvé d'emprisonner son fils, et promettait que dans la suite de cette affaire il n'oublierait rien de ce qu'on pouvait attendre d'un père et d'un roi juste et prudent (1). La seconde lettre dans laquelle il racontait, suppose-t-on, toute cette tragique aventure, y compris la mort et l'enterrement du prince, n'a jamais été publiée. On peut espérer que cette missive secrète verra enfin bientôt le jour, après trois siècles d'obscurité (2).

Philippe disait habituellement la vérité au pape; il est donc probable qu'on trouvera dans cette lettre la véritable solution du mystère. En attendant il peut être utile de

(1) De Thou, t. V, p. 486, liv. XLVIII.

(2) M. Gachard m'assure que la Commission royale d'histoire attend une copie de cette importante lettre.

mettre en lumière le procès d'après ce qu'on en sait aujourd'hui. Les accusations contre le Roi reposent sur des autorités respectables, sinon inattaquables. Le prince d'Orange, dans sa fameuse *Apologie*, accuse Philippe d'avoir assassiné sa femme et son fils, et dit que les preuves de ces faits existaient en France. Il parle de la mort violente de don Carlos presque comme d'un fait généralement admis : « Quant à don Charles, » dit-il, « n'était-il pas notre seigneur futur et maître présomptif? Et si son père pouvait alléguer contre son fils cause idoine de mort, n'était-ce point à nous, qui avions tant d'intérêt, à le juger plutôt qu'à trois ou quatre moines ou inquisiteurs d'Espagne (1)? »

L'historien P. Matthieu rapporte que Philippe assembla son conseil de conscience, qui fut d'avis de la miséricorde; sur quoi Philippe porta l'affaire devant l'Inquisition qui déclara don Carlos hérétique à cause de ses rapports avec les protestants, et le condamna à mort pour avoir essayé de tuer son père; la sentence fut exécutée par quatre esclaves, deux le tenant par les bras, et un autre par les pieds, pendant que le quatrième l'étranglait.

Nous empruntons à M. de Thou son récit de cette affaire, il avait recueilli la plupart des détails de la bouche de Louis de Foix, ingénieur et architecte français qui avait construit l'Escurial.

(1) *Apologie*, p. 35, 36. Le meurtre de la reine est absolument démenti par les lettres de l'ambassadeur de France Fourquevault. Voyez von Raumer, *Europa's Geschichte*, t. III, p. 129-182. *Hist. Briefe*, t. I, p. 113-157. *Hist. de France et des choses mémorables advenues aux provinces étrangères durant sept années de paix*, 1598-1604 Paris, 1606. Comparez l'admirable article de Ranke, *Zur Geschichte des don Carlos* (Vienne, 1820).

Philippe crut que son fils voulait s'échapper d'Espagne et se rendre dans les Pays-Bas. Il se croyait aussi en danger d'être assassiné par don Carlos, intention prouvée surtout par les pistolets que le prince portait toujours dans ses poches. L'Infant voulait coucher seul dans sa chambre, et Louis de Foix avait arrangé un système de poulies qui lui permettait d'ouvrir sa porte sans sortir de son lit. Il couchait toujours avec deux pistolets et deux épées nues sous son oreiller, il avait deux arquebuses chargées dans une armoire près de lui. Toutes ces précautions semblaient indiquer une grande terreur d'être assassiné ; mais Philippe en concluait que l'Infant méditait un parricide. La veille de Noël, don Carlos dit à son confesseur qu'il avait résolu de tuer un homme. En conséquence le prêtre refusa de l'admettre à la communion. Le prince demanda qu'on lui remît au moins une hostie non consacrée, afin que le peuple pût voir qu'il participait au sacrement. Le confesseur refusa, et se rendit chez le roi pour lui tout raconter. Philippe s'écria qu'il savait bien quel était l'homme que le prince voulait tuer, mais que les mesures seraient prises pour déjouer de pareils projets. Le monarque consulta alors le Saint-Office, et décida d'arrêter le prince. De Foix fut contraint de changer les poulies de la porte de l'Infant, de manière à ce qu'on pût ouvrir sans le bruit ordinaire qui éveillait presque toujours don Carlos. En conséquence, le comte de Lerme entra à minuit dans la chambre du prince et réussit à enlever les armes déposées sous son oreiller et dans son armoire sans le réveiller. Philippe, Ruy-Gomez, le duc de Feria, et deux autres grands seigneurs entrèrent alors sans bruit dans l'appartement. Carlos dormait si profon-

dément qu'il fallut le secouer violemment pour le réveiller. Ainsi arraché au sommeil, dans la nuit, et voyant son père et sa suite auprès de son lit, le prince s'écria qu'il était un homme mort, et conjura les assistants d'en finir au plus vite. Philippe lui assura cependant qu'il n'était pas venu pour le tuer, mais pour le châtier paternellement afin de le rappeler à ses devoirs. Il lui fit alors un grand sermon, le fit lever, lui retira ses domestiques, et le fit garder à vue. On le revêtit de vêtements de deuil, et on le fit coucher sur un lit de camp. Le prince au désespoir fit plusieurs tentatives pour s'ôter la vie. Il se jeta dans le feu, mais il en fut arraché par ses gardes, au moment où ses habits venaient de s'enflammer. Il passa plusieurs jours sans manger, puis avala une si grande quantité de petits pâtés de viande qu'il fut sur le point de mourir d'indigestion. On dit aussi qu'il essaya de s'étouffer avec un diamant, ce qui fut empêché par ses gardes, qu'il remplit son lit de glace, qu'il s'exposa aux courants d'air, enfin qu'il resta onze jours sans manger, dernier procédé qui semblait devoir être efficace. Philippe alors, voyant le désespoir de son fils, consulta l'Inquisition et arriva à cette conclusion qu'il valait mieux le condamner légitimement à mort que de le laisser périr de ses propres mains. Afin de sauver les apparences, cependant, l'ordre fut secrètement exécuté. Don Carlos fut empoisonné dans une tasse de bouillon, et mourut au bout de quelques heures. Il venait d'avoir vingt-deux ans. On cacha sa mort pendant quelques mois et elle ne devint publique qu'après la victoire du duc d'Albe à Jemmingen (1).

(1) De Thou, t. V, liv. XLIII, p. 433-437.

Tel est le récit de M. de Thou, d'après les conversations de Louis de Foix, et d'autres renseignements dont il n'indique pas les sources. Certainement une narration pareille ne mérite pas une foi implicite. L'historien était contemporain, mais il ne vivait pas en Espagne, et le témoignage de l'ingénieur n'a pas droit à beaucoup de confiance en ce qui touche l'exécution du prince (s'il y a eu une exécution), quelque intéressant qu'il puisse être sur les sujets qui lui étaient personnels. Quant au reste, tout ce qu'on peut en conclure, c'est que le bruit public était alors que don Carlos était mort de mort violente, sur l'avis de l'Inquisition.

D'autre part, toutes les lettres écrites à cette époque de Madrid, par les personnes qui étaient le plus en position de savoir la vérité, ne contiennent pas un mot qui puisse confirmer l'idée d'un meurtre sur l'Infant (1). Le secrétaire Erasso, le nonce Castagna, l'ambassadeur vénitien Cavalli expriment tous leur conviction que la mort du prince a été le résultat de sa conduite étrange et de son trouble d'esprit, qui le portaient à rester parfois sans manger pour se livrer ensuite à des excès de nourriture, à se jeter dans le feu, à mettre de la glace dans son lit, et autres actes de folie. Presque tous les écrivains font allusion au refus du prêtre d'admettre don Carlos à la communion, par suite de la haine qu'il avait avouée contre un individu qu'on croyait être le Roi. On pensait aussi généralement que le prince voulait tuer son père. Le nonce demanda à Spinosa, alors président du Conseil de Castille, si ce rapport était fondé : « S'il n'y avait rien de pis à craindre, » dit l'ecclésiastique, « le roi pourrait se

(1) Ranke, *Zur Geschichte*, etc.

défendre par d'autres mesures; mais le mal est plus grave, s'il peut y avoir quelque chose de plus grave (1). » Le Roi convoqua tout le corps diplomatique étranger et lui assura que l'histoire était fausse (2). Après son arrestation, le prince tenta, d'après Castagna, de se tuer par divers moyens, puis finit par refuser toute nourriture, ce qui amena sa fin. A ses derniers moments, il discourut gravement et en homme de sens (3).

L'historien Cabrera, panégyriste officiel de Philippe II, parle de la mort de Carlos comme d'un événement naturel, mais il laisse régner un profond mystère sur les symptômes de sa maladie. Il déclare que le prince fut jugé et condamné par une commission ou junte composée de Ruy-Gomez, de Spinosa, et du licencié Virviesca, et qu'il fut emporté par une maladie dont il n'indique pas la nature (4).

Llorente n'a rien trouvé dans les décrets de l'Inquisition qui puisse prouver que le Saint-Office ait jamais condamné le prince ni même procédé contre lui. Il rapporte qu'il fut jugé par une commission, mais qu'il mourut d'une maladie qui survint à propos, il faut en convenir, ce qui arrive quelquefois aux gens que les tyrans ont envie de faire disparaître, tout en conservant les apparences. Il serait bien hardi d'adopter l'interprétation de M. de Thou, quoiqu'elle soit suivie par Hoofdt (5) et beaucoup d'écrivains modernes. D'autre part, ce serait exagérer le scepticisme historique que d'absoudre Phi-

(1) Ranke, *Zur Geschichte*, etc.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) Cabrera, t. VIII.
(5) *Nederl. Hist.*, t. V, p. 179-180.

lippe du meurtre de son fils, uniquement sur des témoignages négatifs. Les gens de la cour ne croyaient pas au crime; ils n'en voyaient pas de preuves; cela va sans dire. Philippe ne pouvait manquer de prendre soin qu'on ne pût rien découvrir s'il voulait que la mort du prince passât pour un événement naturel. Quand on discute la question *à priori*, en oubliant le caractère de l'homme qu'on soupçonne et les étranges circonstances du temps et des lieux, on se trompe aisément. Philippe était rusé dans la science des assassinats nocturnes. On verra bientôt par quels procédés ingénieux et compliqués il fit tuer le sire de Montigny, avec un si profond secret que ce n'est qu'au bout de trois siècles que la publication des lettres du royal assassin est venue apprendre au monde cet horrible mystère. Philippe était capable de tous les crimes. En outre, il déclare positivement, dans une lettre à sa tante, la reine Catherine de Portugal (1), qu'il était prêt à rendre au Seigneur une obéissance aussi absolue que celle d'Abraham : « J'ai choisi en cette affaire, » dit-il, « de faire à Dieu le sacrifice de ma chair et de mon sang, et de préférer son service et le bien public à toutes les considérations humaines (2). » Quand la lettre écrite à Pie V verra le jour, on saura si le sacrifice que le monarque faisait à son Dieu s'est étendu plus loin que l'emprisonnement et la condamnation de son fils, et s'il a été accompli par l'immolation de la victime.

Quant au prince même, il est évident que s'il avait vécu, le royaume d'Espagne aurait pu compter un tyran de plus parmi ses souverains. Don Carlos avait montré

(1) Cabrera, t. VII, p. 475. Ranke, *Zur Geschichte*, etc.

(2) *Ibid.*, *Lettre de Philippe*, t. VII, ch. XXII, p. 475; t. V, l. VIII, p. 495-501.

dès l'enfance une férocité extrême. L'empereur Charles-Quint prit plaisir à le voir après son abdication; l'Infant avait alors quatorze ans, et l'Empereur se flattait qu'il hériterait de son génie militaire comme de son nom. Don Carlos prenait beaucoup d'intérêt aux récits que lui faisait son grand-père de ses nombreuses batailles; mais lorsque l'Empereur en vint à raconter sa fuite d'Insprück, le prince répéta plusieurs fois qu'il ne se serait pas sauvé, et il maintint son opinion en dépit de son grand-père, qui s'en amusa fort (1). L'Infant aimait les militaires et se plaisait à entendre parler de la guerre. Il avait aussi coutume de prendre note des noms des capitaines qui, suivant la coutume, offraient souvent leurs services à l'héritier présomptif, et il leur faisait jurer solennellement de rester fidèles à leurs engagements (2). On ne dit pas, du reste, qu'il ait jamais donné d'autres espérances de talents militaires. « Il était rusé, ambitieux, cruel, violent,» dit l'ambassadeur Suriano, «il détestait les bouffons et il aimait fort les soldats (3). Sa cruauté était remarquable dès l'enfance. En revenant de la chasse, il prenait plaisir à couper le cou aux lièvres et à d'autres animaux pour contempler leurs dernières convulsions (4) Il s'amusait aussi parfois à les rôtir tout vivants (5). Il reçut un jour un gros serpent en cadeau d'une personne qui savait les moyens de plaire à cet aimable prince. Au bout de quelque temps, le reptile favori se permit de mordre quelqu'un en présence de

(1) Badovaro, Ms.
(2) *Ibid.*
(3) Suriano, Ms.
(4) Strada, t. VIII, p. 313.
(5) Badovaro, Ms.

son maître, sur quoi don Carlos lui arracha la tête avec ses dents (1). »

Il avait été fort irrité d'apprendre que le fils qu'on espérait de l'union de Philippe II avec la reine d'Angleterre devait régner un jour sur les Pays-Bas, et il avait juré de le provoquer à un combat mortel pour empêcher une telle infraction à ses droits. Le père et le grand-père de don Carlos furent évidemment divertis de cette preuve de résolution (2). Mais le monde n'était pas destiné à voir mettre à exécution ces intentions fraternelles contre un enfant qui ne vit jamais le jour.

La férocité semble avoir été le trait caractéristique du malheureux don Carlos. Son précepteur, homme savant et distingué, qu'on appelait « l'honorable Jean », travaillait à calmer cette excessive ardeur de tempérament en lui faisant lire tous les jours le *Traité des offices* de Cicéron (3). L'éloquence de l'orateur romain et les maximes de l'honorable Jean ne firent aucune impression sur cette nature sauvage; il ne devint pas plus sage ni plus doux en grandissant. Il avait de bonne heure le goût des grossières débauches. Il dépensait tout ce qu'il avait pour des femmes de mauvaise réputation, et quand il n'avait pas d'argent, il leur donnait ses chaînes, ses médailles et même ses habits (4). Il prenait plaisir à insulter dans la rue les femmes respectables qu'il rencontrait (5). Cruel, rusé, féroce et débauché, il semblait réunir les traits les plus odieux de la folie. C'est à la vérité la meilleure excuse de sa con-

(1) Badovaro, Ms.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) Badovaro, Brantôme (*usd*), t. II, p. 117.

duite. Il lui était arrivé un jour à l'université d'Alcala de tomber d'un escalier de pierre en cherchant à outrager une femme; il fut longtemps malade d'une blessure à la tête, et on supposa que le cerveau en avait souffert (1).

Les traits de férocité qu'on signale dans sa courte vie sont si nombreux qu'on ne peut guère regretter qu'elle n'ait pas été plus longue. Quelques gouttes d'eau étant un jour tombées sur lui d'une fenêtre pendant qu'il passait dans la rue, il commanda à ses gardes de brûler la maison et de passer tous les habitants au fil de l'épée. Les soldats se mirent en devoir d'exécuter cet ordre; mais, plus humains que leur maître, ils revinrent bientôt avec l'excuse que le saint-sacrement venait d'être apporté dans la maison. Cet appel à la religion du prince réussit à suspendre l'exécution du crime qu'il avait médité (2). Dans une autre occasion, un gentilhomme qui couchait dans une chambre près de la sienne ne répondit pas sur-le-champ à sa sonnette. Le prince bondit sur le malheureux serviteur dès qu'il entra, le saisit à la gorge et allait le jeter par la fenêtre, quand les cris du chambellan attirèrent l'attention et amenèrent du secours (3). Le cardinal Spinosa avait retenu un jour par hasard un acteur qui devait jouer par ordre exprès de don Carlos dans une pièce favorite du prince. Furieux de cette méprise, le prince prit le cardinal à la gorge au moment où il entrait au palais, et, tirant son poignard, jura, par l'âme de son père, qu'il allait lui ôter la vie. Le grand inquisiteur tomba à

(1) Hoofdt, t. V, p. 179. Strada, t. I, p. 213, *Relacion de lo sucedido en la enfermedad del principe, nuestro senor, por el doctor Olivarez, medico de su camara* (*Papiers d'État de Granvelle*, t. VI, p. 587 sqq.)

(2) Cabrera, liv. VII, c. XXII, p. 470.

(3) *Ibid.*

genoux en demandant grâce; mais il est probable que l'arrivée seule du roi lui sauva la vie (1).

Des incidents bouffons se mêlaient parfois à la violence de ses accès de colère. Don Pedro Manuel, son chambellan, avait un jour, sur son ordre, commandé des bottes pour l'Infant. Elles se trouvèrent trop étroites. Le prince, après des efforts inutiles pour se chausser, entra dans une fureur inouïe. Il jura que c'était la faute de don Pedro, qui portait toujours des bottes étroites, tout en protestant que son père était au fond de l'affaire. Il donna un soufflet à son gentilhomme pour le punir de conspirer ainsi avec le Roi contre son bien-être, puis fit couper les bottes en petits morceaux, qu'on fit ensuite bouillir. Alors, envoyant chercher le cordonnier, il lui ordonna de manger les bottes converties ainsi en potage, et le malheureux ouvrier, qui avait cru sa vie en danger, se soumit avec joie au châtiment (2).

Le puissant duc d'Albe lui-même ne put échapper à ses violences. Le Duc était odieux à l'héritier présomptif, comme l'étaient tous ceux en qui son père avait confiance. Don Carlos le détestait de toutes les forces de son âme. Il le haïssait comme un homme vertueux seul eût dû être haï par un pareil misérable. Le prince avait pris les Pays-Bas sous sa protection. Il avait même formé le projet de se rendre dans les Provinces, et ne put dissimuler sa colère de la nomination du Duc. On peut douter que le pays eût rien gagné à l'accomplissement de ses désirs. Peut-être les caprices d'un être aussi follement cruel eussent-ils été plus funestes encore que la tyrannie vigoureuse et régulière du duc d'Albe. Quand le nouveau

(1) Cabrera, liv. VII, p. 470.

(2) *Ibid*. Brantôme, art. *Philippe II*, t. II, p. 15.

capitaine général se présenta avant son départ pour faire ses adieux à l'Infant, le Duc crut un moment être entré dans la tanière d'une bête féroce. Don Carlos s'élança sur lui avec un hurlement de rage en brandissant son poignard. Il reprocha violemment au Duc de lui avoir enlevé le gouvernement des Pays-Bas. Il jura qu'il n'accomplirait pas sa mission et qu'il ne sortirait pas vivant de sa présence. Il allait exécuter sa menace, quand le Duc se mit en mesure de se défendre. Une lutte dangereuse s'ensuivit. Les deux combattants roulèrent à terre ; le prince mordait et frappait comme un possédé ; le Duc se défendait de son mieux sans mettre en péril la vie de son antagoniste. Enfin, plusieurs personnes entrèrent et mirent un terme à cette scène honteuse (1). On jeta un voile sur cet incident, et le Duc partit pour accomplir sa mission. Avant la fin de l'année, le prince était entré dans une prison dont il ne devait pas sortir.

La personne de don Carlos était aussi mal faite que son esprit. Il avait la tête d'une grosseur disproportionnée, les membres mal attachés ; il avait une épaule plus haute que l'autre et une jambe trop courte (2). Il ressemblait à son père, quoiqu'il eût le teint brun ; son expression à la fois vague et féroce, et le caractère que nous venons de peindre d'après le témoignage de gens qui le connaissaient bien, rendent étrange que les poëtes aient pu le choisir pour le héros de leurs romans. Cruel et rusé comme son père, fou comme son arrière-grand'mère, le mystère même qui enveloppe son sort ne peut le rendre intéressant.

(1) Cabrera, liv. VII, ch. XIII, p. 442, 443.
(2) Badovaro, Ms. Suriano, Ms. Strada, t. X, p. 509.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

SUITE DE LA DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

TROISIÈME PARTIE

Le duc d'Albe (1567-1573).

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

FIN DE LA TABLE.

Corbeil, typographie et stéréotypie de Crété.

HISTOIRE

DE LA

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

DES

PROVINCES-UNIES

PAR

J. LOTHROP MOTLEY

TRADUCTION NOUVELLE

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

PAR

M. GUIZOT

TOME SECOND



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS

1859

